CATALOGUE RAISONNÉ

DES

PLANTES VASCULAIRES

DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

TOURS. — IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES

3558

E u le
Bureau le V

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

PLANTES VASCULAIRES

DU DÉPARTEMENT

D'INDRE-ET-LOIRE

PAR

E.-H. TOURLET

LICENCIÉ ÈS SCIENCES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE TOURAINE
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Publié par les soins de

J. IVOLAS

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE, ETC., ETC.
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QK 45/34

PARIS
PAUL KLINCKSIECK
3, rue Corneille, 3

TOURS
THÉOPHILE TRIDON
49, rue Nationale, 49

1908

4476

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE · TOURS · Bibliothèque

ERNEST-HENRY TOURLET

1843-1907

Phototypie Berthaud

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE

Notice nécrologique sur Ernest-Henry Tourlet

Par M. L. LUTZ, Secrétaire général

La botanique française et notre Société, en particulier, ont fait récemment une perte des plus sensibles en la personne de Ernest-Henry TOURLET, décédé le 29 juillet dernier à Chinon.

Né dans cette même ville le 4 août 1843, TOURLET dut à son origine l'impulsion première qui décida de l'orientation de ses études. Son père, pharmacien et botaniste passionné, devait faire de lui un adepte des sciences naturelles, tant il est vrai que l'esprit malléable des jeunes gens s'enthousiasme volontiers au contact d'un guide éclairé et convaincu.

Le jeune étudiant fit du reste honneur à sa famille. Inscrit à l'École de Pharmacie de Paris, il prenait part, en 1865, au concours de l'Internat des Hôpitaux et était admis le premier de sa promotion. Parallèlement à ses études pharmaceutiques, il suivait les cours de la Sorbonne et du Muséum et subissait avec succès l'examen de la licence ès sciences. Enfin il acquérait le diplôme de pharmacien de 1re classe, en 1868, par la soutenance d'une thèse très remarquée : *Essais sur l'étude comparée des phénomènes de la vie dans les deux règnes organisés*.

C'est à cette époque que TOURLET fut admis comme membre de la Société botanique de France sur la présentation de ROZE et BESCHERELLE (23 février 1866).

Notre regretté confrère ne devait pas poursuivre plus loin la voie des succès universitaires qui pourtant s'ouvrait si belle devant lui : il revint dans son pays natal prendre la succession de son père dans la vieille pharmacie dont il allait maintenir et augmenter encore le renom.

Ses connaissances scientifiques devaient d'ailleurs être mises à profit par ses compatriotes, et nous le retrouvons inspecteur des pharmacies et membre, puis secrétaire du Comité d'hygiène de Chinon. C'est en cette qualité qu'il publia un important Mémoire sur les *Eaux potables et en particulier celles qui servent à l'alimentation publique de la ville de Chinon* (1898) et de nombreux rapports dont la haute portée pratique fut fort appréciée de ses Collègues.

Les obligations résultant de ses fonctions publiques ne lui faisaient pas oublier ses études de prédilection et, tour à tour, nous le voyons botaniste, bibliophile, numismate et historien.

Botaniste, Tourlet poursuit pendant plus de quarante ans dans tout le territoire de la Touraine des herborisations fructueuses qui lui permettent de constituer l'herbier le plus important de la région. Durant de longues années, il ne publia aucune Note sur ses découvertes : observateur méthodique et consciencieux, il avait formé le projet de rédiger une Flore de la Touraine et il conservait précieusement dans ce but tous les documents que ses excursions lui procuraient. Ce n'est que récemment qu'il commença à les faire connaître au public scientifique. Les plus importantes de ces études ont paru dans notre Bulletin, et l'on peut citer, en particulier, la *Revision de la Flore du département d'Indre-et-Loire* (1903), la *Description de quelques plantes nouvelles ou peu connues observées dans le département d'Indre-et-Loire* (1903), et le tableau des *Plantes introduites, naturalisées ou adventices du département d'Indre-et-Loire* (1904).

Mais ses efforts se portaient surtout vers sa *Flore tourangelle*, qui constitue son œuvre capitale.

Outre les matériaux de cette *Flore*, il laisse encore un *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département d'Indre-et-Loire*, dont il avait fait imprimer les premières feuilles quand la mort l'a surpris. Ce travail, de plus de 600 pages, très consciencieux et très complet, sera mené à bonne fin, grâce au dévouement de notre distingué confrère, M. le professeur Ivolas.

Numismate et archéologue de valeur, Tourlet avait été élu Président d'honneur de la Société des Amis du Vieux Chinon. Il avait réuni une collection remarquable de monnaies et publié, dans la *Revue de Numismatique*, en 1892, une description de quelques monnaies royales inédites trouvées aux environs de Chinon.

Bibliophile, il collectionne d'importants manuscrits et ouvrages anciens ; il s'occupe de l'origine de l'imprimerie à Thouars, Loudun et Châtellerault (*Revue poitevine et saumuroise*, 1899 et 1900) et publie dans le même recueil les *Antiquités de la ville de Chinon en Touraine* (1896) et le *Mémorial d'un procureur au bailliage de Chinon* (1899).

Historien, nous lui devons une *Histoire du Collège de Chinon* (Paris, 1904), des *Documents* sur Dumoustier de La Fond (1896), des notices sur plusieurs de ses compatriotes chinonais, sur la corporation des barbiers-chirurgiens de Chinon en 1720, etc.

La carrière de Tourlet peut offrir au philosophe de beaux sujets de méditations. Pour nous, qui connaissons la vie scientifique de province, qui savons combien modestes y sont les ressources des bibliothèques universitaires et urbaines, qui sommes au courant des écueils de toutes sortes, minimes dans les grands centres de recherches, mais presque insurmontables pour ceux qui en sont éloignés, qui voyons les énormes difficultés de documentation paralyser les bonnes volontés les mieux trempées, nous ne savons qu'admirer le plus, de l'œuvre considérable du savant disparu ou de la volonté et de la persévérance qui lui ont été nécessaires pour mener à bien des travaux de cette importance.

Tourlet fut un de ces hommes qui honorent et réhabilitent les milieux scientifiques de province, si souvent et si injustement décriés. Son exemple montre les brillantes satisfactions intellectuelles réservées à ceux qui savent comme lui conserver le pur idéal de science, ce feu sacré que nous puisons dans nos premiers enthousiasmes et qui ne s'éteint jamais tout entier, quelles que soient les ambiances défavorables qui l'environnent.

Nous saluons avec respect sa mémoire et nous conserverons pieusement son souvenir comme celui d'un bon confrère et d'un vrai savant.

Principales publications botaniques de M. TOURLET.

1. Essai sur l'étude comparée des phénomènes de la vie dans les deux règnes organisés. *Thèse Pharm.*, *Paris*, 1868.

2. Rapport sur une excursion faite aux environs de Puycerda (Espagne) le 7 juillet (1872), en compagnie de M. Gadeceau. *Bull. Soc. bot. Fr.*, t. XIX, 1872, p. CXXVIII.

3. Description de deux Rosiers appartenant à la Flore d'Indre-et-Loire. *Ibid.*, t. XLIX, 1902, p. 196.

4. Description de quelques plantes nouvelles ou peu connues observées dans le département d'Indre-et-Loire. *Ibid.*, t. L, 1903, p. 305.

5. Revision de la Flore d'Indre-et-Loire. *Ibid.*, t. L, 1903, p. 401.

6. Plantes introduites, naturalisées ou adventices du département d'Indre-et-Loire. *Ibid.*, t. LI, 1904, p. 222.

7. Notice biographique sur F.-P. CHAUMETON. *Bull. Soc. fr. Hist. médec.*, t. III, 1904, p. 70.

8. Notice sur les Primevères de la Flore tourangelle. *Bull. Soc. pharm. Indre-et-Loire*, t. I-II, 1904-1905, p. 195 et 210.

9. Documents pour servir à l'histoire de la botanique en Touraine. *Bull. Soc. pharm. Indre-et-Loire*, t. I-II, 1904-1905, p. 247, 275, 303, 313 et 361.

10. Flore tourangelle.

11. Catalogue raisonné des plantes vasculaires d'Indre-et-Loire (*sous presse*).

AUX LECTEURS

Notre regretté confrère Tourlet travaillait à la publication de ce Catalogue, et quelques feuilles étaient déjà imprimées, quand la mort le surprit. Terrassé en plein labeur, il n'a pas eu la légitime satisfaction d'achever son œuvre et de voir paraître le résultat de ses recherches botaniques de près d'un demi-siècle (1861-1907).

Sa famille éplorée a compris le pieux devoir qui s'imposait à elle et a décidé de poursuivre la publication du Catalogue, à peine commencée. Parmi tant de botanistes auxquels elle pouvait s'adresser pour mener à bien l'œuvre entreprise, elle m'a fait le grand honneur de me choisir.

Les étroites relations qui me liaient au regretté Tourlet, les sentiments de vive affection et de haute estime que je professais pour lui ne me permettaient pas de décliner la mission qu'on m'offrait. Je l'ai acceptée de grand cœur et j'ai fait tous mes efforts pour ne pas rester au-dessous de la tâche qui m'était confiée.

Aujourd'hui, j'ai la satisfaction de présenter à nos Confrères l'œuvre, consciencieuse jusqu'au scrupule, de

Tourlet. Il me paraît inutile d'en faire l'éloge. Je me contenterai de dire que c'est le travail le plus considérable et le plus remarquable qui ait paru, jusqu'à ce jour, sur la flore de la Touraine. J'estime que, pour les botanistes qui voudront herboriser en Indre-et-Loire, il constitue le guide le plus sûr, le vade-mecum *indispensable.*

Tours, le 1er mars 1908.

J. IVOLAS.

INTRODUCTION

La végétation qui couvre le sol de la Touraine est des plus intéressantes, et cependant elle est encore imparfaitement connue. Elle a pourtant déjà fait l'objet de deux publications importantes : une *Flore* et un *Catalogue*.

La *Flore*, imprimée en 1833 par les soins et aux frais de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire, est l'œuvre d'un naturaliste éminent, Félix Dujardin, qui remplissait alors, dans cette Compagnie, les fonctions de secrétaire de la section des sciences. En le chargeant de ce travail, la Société lui donna pour collaborateurs deux de ses collègues, Jacquemin et Margueron, dont le concours lui fut d'autant plus précieux qu'ils avaient toujours fait de la botanique l'objet de leurs études favorites.

La plupart des botanistes du département s'empressèrent alors de communiquer au comité de rédaction le résultat de leurs recherches. Mais il en est deux surtout, Pierre Diard et Joseph Derouet, qui contribuèrent puissamment à faciliter à Dujardin la tâche qu'il avait acceptée ; ce sont même, on peut le dire, leurs travaux qui donnèrent l'idée d'entreprendre cette publication et qui permirent de la mener à bonne fin.

Diard, qui depuis 1824 était employé des Contributions indirectes à Loches, avait parcouru la plus grande partie de cet arrondissement et avait rédigé, au commencement de l'année 1832, un catalogue des plantes qu'il y avait observées, catalogue dont il fit hommage à la Bibliothèque municipale de Tours.

Le Secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture, en rendant compte de ce travail dans la séance du 1er septembre 1832, engagea vivement les naturalistes habitant les autres parties de la Touraine

à suivre l'exemple du botaniste lochois, afin de permettre de publier une flore d'Indre-et-Loire. Cet appel fut entendu et, dès le mois de décembre suivant, François-Joseph Derouet, ancien officier du génie, qui avait beaucoup herborisé aux environs de Tours, présenta à la Société un catalogue des plantes phanérogames du département qu'il venait de rédiger et qu'il devait bientôt faire suivre de la liste des cryptogames.

La publication de la flore fut dès lors décidée. La Commission nommée à cet effet se mit aussitôt à l'œuvre et Derouet, bien que n'en faisant pas partie, assista à toutes ses réunions et mit son herbier à la disposition de ses collègues. Dujardin, cependant, s'occupa seul de la rédaction du volume, qui parut à la fin de 1833.

Cet ouvrage ne fut pas accueilli comme on aurait pu le croire. Il était, il est vrai, fort incomplet, et l'on ne tarda pas à s'en rendre compte ; mais pouvait-il en être autrement?

Les travaux de Diard et de Derouet; les quelques renseignements communiqués par divers autres botanistes, notamment par Bretonneau, Parmentier, Caffin, Fr. Leclerc, Delaunay, Rolland, Porcher, etc. ; les indications fournies par les herbiers Derouet et Baillot; les excursions que l'un des membres de la Commission, Jacquemin, avait faites au dernier moment dans quelques régions encore inexplorées ; tout cela n'avait pu suffire à donner un tableau fidèle des richesses végétales de la Touraine.

Dujardin n'avait, du reste, pas eu connaissance des fructueuses herborisations faites aux environs de Chinon, par Aubert du Petit-Thouars, vers la fin du XVIII^e^ siècle, ni de celles plus récentes de Bastard et de plusieurs autres botanistes. Un assez grand nombre de plantes, et des plus intéressantes, se trouvaient par cela même éliminées de la Flore.

Ce travail devait donc forcément présenter bien des lacunes ; aussi son titre de Flore *complète* fut-il vivement critiqué. Mais, pour moi, Dujardin ne devait se faire aucune illusion à cet égard : il ne pouvait avoir la prétention d'avoir décrit toutes les plantes existant en Indre-et-Loire, ni d'avoir signalé toutes les localités où se rencontraient les espèces les plus rares ; et je suis convaincu qu'en inscrivant ce titre en tête du volume, il voulait simplement indiquer que l'ouvrage contenait la description des plantes appartenant à toutes les classes du règne végétal, à la cryptogamie

aussi bien qu'à la phanérogamie, ainsi que des observations sommaires sur les espèces le plus souvent cultivées dans les jardins et les serres. Et c'est, en effet,le plan d'après lequel était conçue la Flore.

Quoi qu'il en soit, cette publication, en groupant ainsi la plupart des renseignements alors connus sur la végétation du département, ne pouvait manquer d'être d'une grande utilité. Elle devait, en effet, encourager et faciliter les recherches des naturalistes tourangeaux, de Jules DELAUNAY notamment, qui s'occupait de botanique depuis quelque temps déjà, et qui, l'année suivante, trouvait un zélé compagnon d'herborisations dans la personne de Marcel BLANCHET, alors étudiant en médecine à l'Ecole de Tours.

Ces deux botanistes firent, dès lors, ensemble ou isolément, de fréquentes et fructueuses excursions qui leur permirent de présenter au Congrès scientifique de 1847 un catalogue manuscrit des plantes d'Indre-et-Loire, contenant un grand nombre d'indications nouvelles. Ils ne cessèrent, dans la suite, de compléter ce catalogue en y consignant le résultat de leurs recherches; et lorsque BLANCHET eut quitté la Touraine, en 1862, DELAUNAY, qui avait conservé le manuscrit, continua de le tenir au courant en y inscrivant les plantes qu'il rencontrait ou dont la présence lui avait été signalée par ses correspondants. Son intention était de le publier, mais il mourut en 1872 sans avoir mis ce projet à exécution.

Ce travail ne fut cependant pas perdu pour la science. La Société tourangelle d'Horticulture le fit imprimer à ses frais, en 1873, sous le nom de *Catalogue des plantes vasculaires du département d'Indre-et-Loire*, par Jules DELAUNAY.

Indépendamment de ses notes manuscrites, DELAUNAY laissait un important herbier qui devait bientôt être dispersé. Toutefois, les plantes d'Indre-et-Loire en furent préalablement extraites pour former un herbier départemental que Mme DELAUNAY offrit gracieusement à la ville de Tours.

L'abbé COQUERAY, chargé de la rédaction du Catalogue, termina rapidement ce travail, grâce aux notes et à l'herbier laissés par DELAUNAY, grâce aussi aux indications fournies par quelques botanistes et à la connaissance approfondie qu'il avait lui-même de la flore du pays.

Le Dr Blanchet, qui, pendant près de trente ans, avait été le collaborateur assidu de Delaunay, et qui, pendant tout ce temps, n'avait cessé de le mettre au courant de ses découvertes, ne fut pas traité, dans la circonstance, comme il le méritait. Un grand nombre des indications portées sur le Catalogue proviennent en effet de ses recherches personnelles ou sont le fruit des herborisations faites en commun par ces deux naturalistes, et rien ne semble l'indiquer.

Cet ouvrage contient, indépendamment des découvertes de Delaunay, du Dr Blanchet et de l'abbé Coqueray, qui pour la plupart se trouvaient déjà consignées dans la 3e édition de la *Flore du Centre* (1), des renseignements fournis par presque tous les botanistes existant alors dans le département : le Dr Courbon, G. Chambert, E. Frémy, de L'Hôpital et quelques autres, tous aujourd'hui disparus, — M. Barnsby, M. l'abbé Joureau, etc. J'adressai moi-même à l'abbé un catalogue manuscrit des plantes rencontrées dans mes excursions en Indre-et-Loire, depuis le printemps de 1861 jusqu'à l'automne de 1864, ainsi que tous mes journaux d'herborisation postérieurs à cette date ; il y puisa largement, moins cependant qu'il eût pu le faire, « ne voulant pas trop dénaturer l'œuvre de Delaunay », m'écrivait-il en me retournant mes notes.

Malgré tout, le travail de l'abbé Coqueray avait été trop rapidement élaboré. Quelques espèces, même parmi les plus répandues, avaient été omises, et les indications d'un grand nombre de localités n'étaient pas suffisamment précises.

Depuis la publication de ce Catalogue, la flore du département a fait l'objet des recherches de plusieurs botanistes.

M. Bouvet, alors étudiant en pharmacie, a publié en 1875 une liste de plantes récoltées deux ans auparavant aux environs d'Amboise, et qui, pour la plupart, n'avaient pas encore été signalées dans cette localité (2).

---

(1) *Flore du Centre de la France et du bassin de la Loire*, par A. Boreau ; Angers, 1857. — Boreau avait donné, quelques années avant la publication de cet ouvrage, le compte rendu d'une excursion faite par lui aux environs de Chinon, en compagnie de l'abbé Coqueray et de plusieurs autres botanistes (*Bull. de la Soc. indust. d'Angers*), 1854.

(2) *Plantes rares ou nouvelles pour la flore d'Indre-et-Loire, observées aux environs d'Amboise en juin-juillet* 1873 (*Bull. de la Soc. bot. de France*), t. XXII, 1875, p. LXIII).

M. MARTEL, à cette époque professeur de sciences physiques et naturelles à l'Ecole normale de Loches, a fait autographier, en 1886-1887, un *Petit Guide du botaniste aux environs de Loches*, dans lequel se trouvent quelques plantes nouvelles pour cette région.

M. BARNSBY, aujourd'hui Directeur honoraire de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours, qui, pendant de longues années, a guidé les étudiants dans les localités classiques de la flore tourangelle, a publié, sous le nom de *Florules*, la liste des plantes que l'on est susceptible de rencontrer dans trois de ces herborisations : celles de Courçay, d'Ambillou et de Château-la-Vallière(1).

Gabriel CHASTAINGT, conducteur des Ponts et Chaussées à Tours de 1877 à 1892, a fait une étude consciencieuse des Roses du département, tant à l'aide des matériaux qu'il avait réunis qu'à l'aide de mes propres récoltes que je lui soumettais souvent avant de les étudier moi-même. Il a publié, sur ce sujet, plusieurs Notes dans le *Bulletin de la Société botanique de France* (2), et il commençait à livrer à l'impression un travail plus important lorsque la mort le surprit en 1892 (3).

---

(1) Voici la bibliographie de ces *Florules* :

I. *La Vallée de l'Indre.* — Tours, imprimerie Mazereau, 1886. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Pharmacie d'Indre-et-Loire*).

II. *La Région des Etangs* (cantons de Neuillé-Pont-Pierre et Château-la-Vallière). — Tours, imprimerie Mazereau, 1887, in-8° de XIV p.

III. *De Tours à Château-la-Vallière par Luynes et Cléré.* — Tours, imprimerie Deslis frères, 1890, in-8° de 19 p.

(2) Voici la liste de ces publications :

1° *Enumération des Rosiers croissant naturellement dans le département d'Indre-et-Loire* (*Bull. Soc. bot. de France*, t. XXXV, 1888, p. 131). Réimprimé à Tours, Deslis frères, in-8° de 4 p.

2° *Description de deux Rosiers de la sous-section* **Caninæ hispidæ**, *appartenant à la flore d'Indre-et-Loire* (*Ibid.*, t. XXXV, 1888, p. 281).

3° *Variabilité observée, en Indre-et-Loire, des caractères morphologiques de quelques formes, dites* ESPÈCES SECONDAIRES, *de Rosiers appartenant aux sections des* **Synstylæ et Caninæ** (*Ibid.*, t. XXXVII, 1890, p. 69).

4° *Résultats d'études nouvelles relatives aux flores rhodologiques du département d'Indre-et-Loire* (*Ibid.*, t. XXXVII, 1890, p. 192).

(3) *Prodrome d'une Monographie des Roses d'Indre-et-Loire* (*Mém. de l'Acad. des Sciences et Belles-Lettres d'Angers*, 1890-91, p. 69-135). Tirage à part : Angers, Lachèse et Dolbeau, 1891, in-8° de X et 57 p. — Ce travail, resté inachevé, comprend l'énumération des **Synstylæ**, des **Gallicanæ**, des **Centifoliæ**, des **Pimpinellifoliæ** et des **Caninæ nudæ, biserratæ, hispidæ et pubescentes**. Je n'ai vu, du tirage à part, que des épreuves portant les corrections de l'auteur.

Je n'ai cessé moi-même, depuis 1873, de visiter comme auparavant les différentes parties du département. J'avais même entrepris, en 1880, dans le but de publier une nouvelle *Flore d'Indre-et-Loire*, une exploration méthodique des régions que je connaissais le moins. Je continuai ces excursions pendant une quinzaine d'années durant lesquelles je parcourus la plupart des communes que je n'avais pas encore explorées, jusqu'à ce que ma santé ne me permettant plus de longues courses, je dus suspendre mes herborisations, ou, du moins, en restreindre le nombre et l'importance. Je travaillai en même temps à la rédaction de la *Flore*, dont le manuscrit est terminé depuis longtemps déjà. Mais, craignant que cet ouvrage ne soit trop incomplet, en raison des quelques communes que je n'ai jamais visitées et du nombre relativement considérable de celles que je n'ai pu suffisamment explorer, j'ai toujours différé de le livrer à l'impression.

Je me décide aujourd'hui à faire précéder la publication de la *Flore* de celle d'un *Catalogue raisonné des plantes vasculaires d'Indre-et-Loire*. Je possède, en effet, dans mes notes, un grand nombre d'indications qui ne sauraient trouver place dans la *Flore* et qui pourront, au contraire, figurer avantageusement dans ce *Catalogue*. Les botanistes du département verront ainsi quels sont les renseignements qui sont parvenus à ma connaissance et, par suite, quels sont ceux qui peuvent m'intéresser. Les indications concernant les plantes rares seront seules consignées dans la *Flore*. J'accueillerai cependant avec reconnaissance les observations que l'on voudra bien me transmettre relativement aux plantes plus communes ; elles pourront être utilisées dans la suite pour la rédaction d'un catalogue plus complet.

Les publications citées précédemment, les matériaux résultant de mes recherches personnelles ne sont pas les seules ressources que j'aie utilisées pour ce travail. L'examen des herbiers appartenant aux établissements publics du département et surtout mes relations avec un grand nombre de botanistes m'ont fourni d'utiles indications.

L'herbier de Fr. Leclerc conservé à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours, les herbiers Delaunay et Chastaingt déposés à la Bibliothèque municipale de la même ville, malgré tout l'intérêt qu'ils présentent, ne m'ont presque rien appris que je ne connusse déjà. L'herbier Richard, dont une fraction se trouve

également à la Bibliothèque et dont la plus grande partie est à Hommes, chez un neveu de ce botaniste, contient un certain nombre d'indications qui, malheureusement, ainsi que je l'ai dit ailleurs, sont inexactes et ne peuvent être acceptées que sous toutes réserves (1).

J'ai parcouru aussi, grâce à l'obligeance du Conservateur des collections d'Histoire naturelle du Musée, M. LANDAIS, les herbiers provenant du baron BACOT DE ROMAND, mais je n'y ai rien trouvé qui pût intéresser la flore d'Indre-et-Loire. Enfin, j'ai consulté au Jardin botanique, avec le bienveillant concours du jardinier en chef, M. LEMOINE, les herbiers LESÈBLE et DEROUET ; ce dernier, très important et plein d'intérêt, mériterait un examen plus approfondi, tandis que le premier ne contient, m'a-t-il semblé, aucune plante tourangelle.

J'ai été surtout puissamment aidé, pour mener ce travail à bonne fin, par mes relations avec un grand nombre de botanistes qui m'ont prêté le concours de leurs lumières et de leur expérience, ou qui m'ont communiqué le résultat de leurs recherches. C'est donc un devoir pour moi d'exprimer ici mes remerciements et ma reconnaissance à toutes les personnes qui, directement ou indirectement, m'ont facilité la connaissance des plantes qui font l'objet de cette publication.

Je commencerai par adresser un souvenir à la mémoire de ceux qui ne sont plus : de mon père, d'abord, qui a guidé mes premiers

(1) Cet herbier, en dehors des espèces récoltées par M. RICHARD et dont la détermination laisse fréquemment à désirer, se compose principalement de plantes recueillies par COQUERAY, DELAUNAY et leurs correspondants, plantes dont les étiquettes ont souvent été refaites, en totalité ou en partie, par M. RICHARD, qui a assigné des localités tourangelles à des espèces tout à fait étrangères à la région. C'est ainsi que ce naturaliste donne comme provenant du canton de Château-la-Vallière les *Rosa pyrenaica*, *Rubus saxatilis*, *Saxifraga rotundifolia*, *Eryngium viviparum*, *Lysimachia thyrsiflora*, *Linaria origanifolia*, *Kochia arenaria*, *Salicornia herbacea*, *Crocus vernus*, *Nigritella angustifolia*, *Salvinia natans*, etc., tandis qu'on ne trouve dans l'herbier aucune des espèces rares croissant réellement dans cette région. Aussi doit-on s'étonner qu'un botaniste aussi méticuleux que CHASTAINGT ait accepté sans contrôle et sans réserve, dans son *Prodrome d'une Monographie des Roses d'Indre-et-Loire*, certaines indications fournies par cet herbier ! Je dois ajouter que la présence à la Bibliothèque de Tours d'une partie de cette collection, composée de vieilles plantes non empoisonnées et dans lesquelles les insectes pullulent, est un danger pour les précieux dépôts que renferme cet établissement (Voir les détails que j'ai donnés sur ces herbiers dans mes *Documents pour servir à l'histoire de la botanique en Touraine*, pp. 85 et 86).

*

pas dans l'étude de la botanique et qui m'a fait aimer cette science qu'il aimait tant! de Boreau, le consciencieux auteur de la *Flore du Centre*, dont les conseils et les encouragements ne m'ont jamais manqué; d'Adolphe Chatin, le savant professeur de l'Ecole de Pharmacie de Paris, dont le bienveillant accueil m'a permis de récolter, pendant les quatre années passées près de lui, toutes les raretés de la flore parisienne; d'Emile Martin, l'auteur du *Catalogue des plantes vasculaires des environs de Romorantin;* de Lloyd, le consciencieux auteur de la *Flore de l'Ouest;* de Franchet, l'auteur de la *Flore de Loir-et-Cher;* de Foucaud, l'un des auteurs de la *Flore de France;* d'Antoine Le Grand, auteur de la *Flore du Berry*, qui m'ont souvent aidé de leurs conseils; de mon excellent et regretté ami Maxime Cornu, du Muséum, avec lequel j'ai toujours entretenu les plus cordiales relations; à la mémoire, enfin, de Delaunay, Coqueray, Chambert, Chastaingt, Porcher, Lair, Masson, Viollet, etc., avec lesquels j'ai herborisé dans le département ou qui m'ont communiqué le résultat de leurs recherches.

Je n'oublierai pas, non plus, mes correspondants actuels, notamment M. Bouvet, directeur du Jardin des plantes d'Angers; M. G. Camus, le savant monographe des *Saules* et des *Orchidées;* M. l'abbé L. Chevallier, de Précigné; M. Corbière, l'auteur de la *Nouvelle Flore de Normandie;* M. l'abbé Coste, l'auteur de la *Flore illustrée de la France;* M. Gadeceau, le botaniste nantais bien connu; M. le Dr Gillot, d'Autun; M. l'abbé Hy, professeur à l'Université libre d'Angers; M. Ant. Magnin, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon; M. Malinvaud, ex-président de la Société botanique de France; M. Ozanon, le savant rhodologue; M. Sudre, dont le nom est si connu des rhodologues, etc., qui, tous, m'ont prêté leur bienveillant concours.

Enfin, je remercierai plus spécialement encore les botanistes du département encore existants, qui ont eu l'obligeance de me communiquer le résultat de leurs recherches et qui, je l'espère, voudront bien continuer à me faire part de leurs découvertes, particulièrement M. Barnsby, directeur honoraire de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours, qui m'a fourni de nombreuses indications; puis (par ordre alphabétique) M. Aristobile, jardinier à Preuilly, dont les recherches aux environs de cette localité

ont été couronnées de succès; M. Audebert, jardinier chef au château de Candé, qui a fait dans le département de précieuses découvertes; M. Boutineau, pharmacien honoraire à Tours, qui m'a communiqué des plantes des environs de cette ville; M. Calzant, instituteur adjoint à Châteaurenault, qui m'a donné quelques renseignements sur la flore de cette localité; M. Capillon, qui m'a envoyé des plantes de Lussault, où il habite; M. le Dr Ed. Chaumier, qui a herborisé aux environs du Grand-Pressigny alors qu'il exerçait la médecine dans cette ville; M. Denis, jardinier à Saint-Symphorien, qui m'a fourni quelques indications; M. Doucet, instituteur à Cinq-Mars, qui le premier a étudié la végétation de la commune des Hermites, où il a fait d'intéressantes découvertes, et qui m'a également fait part de ses recherches aux environs de Cinq-Mars (1); M. Dumas, de Nantes, qui m'a plusieurs fois accompagné dans mes excursions et qui a herborisé lui-même à Cinq-Mars en 1871-1872, alors qu'il dirigeait les travaux de reconstruction du viaduc; M. Dupuy, professeur à l'Ecole normale de Loches, qui m'a envoyé quelques plantes des environs de cette ville; M. Ivolas, professeur honoraire de l'Université, qui herborise en Indre-et-Loire depuis plusieurs années déjà et auquel on doit d'intéressantes découvertes; M. l'abbé Joureau, qui m'a fourni de précieux renseignements sur la flore des environs de la Guerche et d'Azay-le-Rideau; M. le marquis Juhel de Lamote-Baracé, qui m'a communiqué quelques plantes de la commune de Seuilly; M. Léon Léger, actuellement professeur à la Faculté des Sciences de Grenoble, qui m'a plusieurs fois accompagné dans mes herborisations aux environs de Langeais, Cinq-Mars, Ambillou, Luynes, etc., et qui, lui-même, a exploré avec succès diverses localités; M. Lemoine, jardinier en chef du Jardin botanique de Tours; M. Madrelle, instituteur à Lussault, qui a herborisé avec fruit aux environs de cette localité; M. Martel, qui m'a fait part des résultats de ses recherches aux environs de Loches, alors qu'il était professeur à l'Ecole normale de cette ville; M. le baron de Nanteuil, qui a recueilli aux environs de l'Ile-Bouchard quelques espèces intéressantes; M. Nivert, instituteur à Civray-

(1) M. Doucet a donné dans le *Bulletin de la Société botanique des Deux-Sèvres* de 1903, publié en 1904, une liste des plantes recueillies par lui aux Hermites, à Cinq-Mars et dans quelques autres localités.

sur-Esves, qui a exploré avec succès plusieurs communes de l'arrondissement de Loches et du canton de Bléré; M. Normand, aujourd'hui médecin militaire, qui, étant étudiant, m'a communiqué quelques plantes; M. l'abbé Nourisson, professeur au grand séminaire de Tours; M. Pitard, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours, qui depuis plusieurs années dirige les herborisations de l'Ecole; M. Schiffmacher, pharmacien à Tours, qui m'a souvent accompagné dans mes excursions, et qui a lui-même exploré plusieurs parties du département; M. Sennegon, instituteur à Saint-Cyr-sur-Loire, qui m'a communiqué des plantes du canton de Preuilly; M. Vergnaud, instituteur à Barrou, qui m'a fait connaître la végétation de la commune de Monthodon, où il a fait d'intéressantes découvertes, et qui m'a fourni quelques indications sur la flore de la commune de Barrou et de quelques autres localités.

J'oublie, sans doute, plus d'un nom dans la liste qui précède. Les botanistes sont, en effet, assez nombreux dans le département, surtout depuis la création d'une Société botanique.

Déjà, en 1885, M. Honoré Richard était parvenu à grouper la plupart des botanistes tourangeaux en une Société dont j'avais accepté la présidence, mais qui n'eut qu'une durée éphémère (1).

Après un intervalle de vingt années, M. Souché reprit cette idée sous une autre forme. Le zélé président de la Société botanique des Deux-Sèvres, qui avait réuni en Indre-et-Loire un certain nombre d'adhérents, résolut, l'an dernier, de former à l'aide de ces éléments, comme il l'avait déjà fait ailleurs, une section départementale jouissant d'une certaine autonomie. Il y réussit, et tout fait espérer que cette nouvelle Société, que j'ai l'honneur de présider, vivra de plus longs jours que sa devancière. Grâce au zèle et au dévouement de M. Souché et de plusieurs sociétaires parmi lesquels je citerai MM. Ivolas, Boutineau, Pitard, Dupuy, Doucet, etc., la section de Touraine compte, en effet, actuellement plus de 60 membres disséminés un peu partout dans le département (2).

---

(1) Voir ce que j'ai dit de cette Société dans mes *Documents pour servir à l'histoire de la botanique en Touraine* (p. 84).

(2) Projetée dès 1905 et constituée tout à fait au début de l'année 1906 sous le nom de *Groupe tourangeau*, la *Section de Touraine* ne fut définitivement

Cette section était à peine fondée que la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire réorganisait, sous le nom de *Section des Sciences naturelles*, son ancienne *Section des Sciences* qui, depuis de longues années, n'existait plus (1).

Ces créations ne peuvent qu'être favorables aux progrès de la botanique en Touraine et contribueront certainement à faire connaître la flore de cette province.

J'ai suivi, dans le travail que je publie aujourd'hui, l'ordre des familles naturelles, tel qu'il est généralement adopté en France, en lui faisant subir cependant quelques modifications que les progrès de la science m'ont paru rendre nécessaires.

J'ai envisagé l'espèce d'une façon assez large, en signalant toutefois comme sous-espèces ou variétés, selon la valeur des caractères différentiels, les formes que peut revêtir chaque type spécifique. J'ai presque toujours donné sommairement les caractères distinctifs de ces sous-espèces et variétés qui ne figurent pas dans la plupart des Flores et dont quelques-unes n'ont même pas encore été signalées.

Pour ce qui est du classement des localités indiquant l'habitat de chaque plante, j'ai longtemps hésité, ne sachant quel ordre adopter. Je me trouvais, en effet, en présence de trois systèmes différents :

1° L'ordre alphabétique des communes, qui eût certainement été le plus pratique pour faire des recherches, mais qui n'aurait pu donner aucune idée de la distribution des plantes dans le département. Je ne m'y suis donc pas arrêté;

2° Le groupement des communes par cantons ou arrondissements. Mais ce système m'a paru presque aussi défectueux que le précédent, ces groupements étant absolument arbitraires et pouvant être modifiés d'un moment à l'autre, suivant le caprice de l'Administration. C'est ainsi que le canton de Château-la-Vallière, qui dépendait autrefois de l'arrondissement de Chinon, appartient maintenant à celui de Tours. Le canton de Langeais,

---

organisée qu'au printemps, et le bureau, nommé depuis quelque temps déjà, fut installé le 14 juin.

(1) La circulaire invitant les naturalistes du département à se réunir pour examiner l'opportunité de cette réorganisation est datée du 19 mars 1906. Une réunion préparatoire eut lieu le 29 du même mois; elle fut suivie de plusieurs autres (12 et 14 avril, 12 mai) et le bureau fut nommé le 13 juillet,

qui, à différentes reprises, a fait des démarches dans le même sens, pourra les voir aboutir un jour. Les arrondissements eux-mêmes sont peut-être à la veille de disparaître;

3° L'énumération des localités en suivant les bassins de nos rivières. Dans la grande majorité des cas et malgré les défectuosités incontestables qu'il présente, ce classement m'a semblé préférable aux précédents et je l'ai généralement adopté. Toutefois, j'ai souvent fait en sorte de grouper entre elles les communes d'un même canton, lorsqu'il m'a été possible de le faire sans trop m'écarter du plan que je m'étais imposé.

J'aurais dû, sans doute, et c'est ainsi qu'étaient rédigées mes notes, commencer par les vallées des affluents du Loir : la *Dême*, l'*Escotais*, la *Fare*, la *Maulne*, et continuer par celles du *Lathan*, du *Changeon* et de tous les petits affluents de la rive droite de la Loire. Mais, pour donner une demi-satisfaction aux personnes qui me conseillaient d'adopter la division par arrondissements, j'ai cru devoir commencer, en général du moins, par la vallée du Changeon, c'est-à-dire par les cantons de Bourgueil et de Langeais, de manière à ne pas intercaler ces cantons au milieu de ceux de l'arrondissement de Tours.

Après avoir donné la liste des localités situées au nord de la Loire, je continue ordinairement en suivant les coteaux de la rive gauche du fleuve, puis et successivement les bassins du Cher, de l'Indre et de la Vienne, modifiant parfois plus ou moins le groupement des communes selon la façon dont les plantes sont distribuées dans chacun de ces bassins, mais généralement sans chercher à les classer par arrondissements.

Le *Catalogue* que je livre à l'impression est le fruit de quarante-six années d'herborisations dans les différentes parties du département. Il contient donc forcément beaucoup d'indications nouvelles pour la flore d'Indre-et-Loire, mais il n'en présente pas moins de nombreuses lacunes. Il y a en effet, je l'ai dit, plusieurs communes que je n'ai jamais visitées; d'autres, et elles sont en plus grand nombre, que je n'ai vues qu'une ou deux fois et sur des points restreints, ce qui est absolument insuffisant. Les renseignements que m'ont communiqués mes correspondants m'ont été fort utiles, en me faisant connaître la flore de quelques-unes de ces localités, mais ils n'ont pu suffire à me renseigner sur la végétation de la plupart d'entre elles. J'espère cependant que ce travail, tel qu'il

est, pourra rendre quelques services, en attendant la publication de la *Flore;* mais j'engage vivement les botanistes d'Indre-et-Loire à me signaler d'ici là les erreurs et les omissions qu'ils pourraient y relever, et à me tenir au courant de leurs recherches et de leurs découvertes. C'est à ces conditions seulement que la *Flore* pourra donner une idée plus parfaite de la végétation du département.

E.-H. Tourlet.

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

PLANTES VASCULAIRES

DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

I. — DICOTYLÉDONES

A. — DIALYPÉTALES

RENONCULACÉES

CLEMATIS

1. — **C. VITALBA** L. — CC. Haies, buissons. — La fleur, normalement à 4 sépales, en a parfois 5 ou 6; les segments des feuilles sont entiers ou ± profondément lobés. Ces variations s'observent souvent sur le même pied.

+ 2. — **C. FLAMMULA** L. — Souvent cultivé dans les jardins et naturalisé dans les haies, les buissons, etc.

Çà et là dans les îles et sur les talus des levées, dans les vallées de la Loire et de la Vienne; et ailleurs dans les haies, au bord des chemins, etc.

NOTA. — Le *C. Viticella* L., qui se trouve à **Monts**, dans les îles d'Epiray (Ivolas !), est certainement une plante introduite.

THALICTRUM

3. — **T. FLAVUM** L. — C. Prés et buissons humides, bords des eaux. — Plante polymorphe, à segments des feuilles supérieures oblongs ou ± étroitement lancéolés.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE · TOURS · Bibliothèque

4. — **T. MAJUS** Jacq. *sensu lato* ; *T. minus* L. *p. p.*, Duj. *Fl.* — RR. et seulement dans la vallée de la Loire. — Le type, qui est une plante non fétide, à inflorescence et feuilles glabres et non glanduleuses, ne me semble pas exister en Indre-et-Loire ; et tout ce qui a été signalé dans le département, sous les noms de *T. minus* et de *T. majus*, appartient sans doute à la variété suivante à laquelle se rattachent les échantillons que j'ai vus ou récoltés moi-même :

β. **expansum** (*T. expansum* Jord. ; *T. pubescens* Franchet). — Plante fétide, à inflorescence et face inférieure des feuilles couvertes d'une pubescence glanduleuse très fine qui disparaît en partie pendant la dessiccation. — Au bas de la levée de la Loire, dans les buissons, à **Limeray** ! et **Pocé** ! ; talus de la levée à **Amboise** en amont du Bout-des-Ponts ! ; entre **Mosnes** et **Chargé** (Del. *Cat.*), notamment entre la Calonnière et les Caves, sur la commune de **Souvigny** (Bouvet) ! ; **Lussault**, île de la Grange où il est rare (Madrelle !) ; **la Riche-Extra**, à Saint-Côme (Duj. *Fl.*) et à Gévrioux (Del. *Cat.*) où il paraît ne plus exister. — A chercher dans la vallée de la Loire où l'on est susceptible de le rencontrer ailleurs.

NOTA. — On pourra trouver dans le département, surtout sur les coteaux calcaires, le *T. minus* L. *sensu stricto*, dont plusieurs variétés croissent dans des départements peu éloignés du nôtre, et qui se distingue du précédent par sa taille moins élevée et sa souche munie de stolons allongés.

ANEMONE

5. — **A. NEMOROSA** L. — C. Bois et buissons frais ou couverts.

NOTA. — L'*A. silvestris* L., indiqué autrefois à Chinon (Linacier *in* Bast. *Suppl.* 1812, et Guépin *Flore de M.-et-L.* 2e éd. 1838), n'y a pas été trouvé à ma connaissance. On devra cependant l'y chercher, sa présence n'étant pas impossible.

6. — **A. PULSATILLA** L. — AR. Pelouses sèches, clairières des bois, landes. — Plante polymorphe ; varie :

α. **vulgaris** (*A. Pulsatilla* Bor., Del. *Cat.* ; *Pulsatilla vulgaris*

Mill.). — Fleur d'un beau violet clair ou un peu foncé, de grandeur variable, dressée ou peu inclinée (sauf dans les lieux herbeux ou couverts), à sépales ordinairement étalés dans leur moitié supérieure. — AR. et ordinairement spécial aux terrains calcaires. — Çà et là dans l'ouest du département : **Villiers-au-Bouin** (Léger) ; **Gizeux**, coteaux du Changeon ! et bois voisins du château ! ; **Continvoir**, à la Pelouse et aux alentours ! ; **Huismes**, landes et bois de Rassay !, bois au nord du Grand-Ballet ! ; **Beaumont-en-Véron**, à Beaupuy !, les Pussinières !, le Perou !, et tous les coteaux entre le Perou et Coulaine ! ; **Chinon**, C. dans tout le nord de la commune : le Puy-Besnard !, la Colline !, Trotte-Loup !, Bruyères-Piquet !, les Fontenils !, la Jongerbe !, Rochette !, la Grille !, Trinquebernille !, le bois Gélif !, les bois de Grammont et de Bouqueteau !, la garenne de Basse ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon et les bois voisins ! ; **Cravant**, coteaux de Basse !, de Narçay !, de Sonnay ! ; **Sazilly**, bois des Truffières ! ; **la Roche-Clermault**, bois de Villegron ! et de la Chapelle ! ; **Braye-sous-Faye**, bois Saint-Jean ! ; **Razines**, pelouses à l'est de Chargé ! — R. dans le centre et l'est : bord de la forêt d'Amboise au Grand-Lay près de **Saint-Martin-le-Beau** (Coqueray !) ; **Truyes**, friches de la Gabelotterie (Del. *Cat.*) !, d'où il s'étend au nord jusque sur **Athée** près de la tour du Brandon ! ; **Sublaines**, bois de Gaulpied ! ; **Chédigny**, pelouses de la ferme école des Hubaudières (Audebert) ; **Reignac**, buttes de Ville-Pays !

β. **rubra** (*A. rubra* Lam., Bor. *herb.* ; *A. montana* Bor. *Fl.*, Del. *Cat.*, Franchet, etc., *non* Hoppe). — Fleur d'un violet très foncé, souvent presque noire, plus rarement (ici) d'un rouge brun, à la fin très inclinée ou même tout à fait renversée, à sépales ordinairement moins étalés au sommet que dans le type. Les feuilles ont, comme celles du précédent, les segments primaires subsessiles, ou plus rarement longuement pétiolulés et alors à divisions ultimes plus ténues. — RR. et ordinairement spécial aux landes des terrains argilo-siliceux. — Landes de **Saint-Nicolas** ! et de **Bourgueil** (Del. *Cat.*) ! ; **Benais**, à la Motte-Ronde (Del. *Cat.*) ! et dans les landes !, jusque sur **Restigné** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Saint-Patrice** (Porcher), **Mazières** (Léger) ; **Chaveignes**, parc de Richelieu aux Caves-de-Braye !

Obs. — Ces 2 plantes, bien distinctes dans leurs formes extrêmes, se relient par des intermédiaires embarrassants. La seconde a souvent été prise pour l'*A. montana* Hoppe, spécial à

la région des hautes montagnes, qui en diffère par sa villosité plus abondante et sa fleur plus petite. — J'ai adopté pour ces Pulsatilles les noms que Boreau leur donnait dans les dernières années de sa vie. Cependant ce botaniste avait étiqueté *A. rubra* plusieurs des formes croissant aux environs de Chinon ; il n'avait du reste pas vu les plantes de toutes nos localités, et il en est qu'il est bien difficile de rapporter au type plutôt qu'à l'*A. rubra*. Plusieurs de ces formes appartiennent sans doute à l'*A. Bogenhardtiana* Pritzel, et c'est sous ce nom que le comité de la *Société helvétique* a désigné, dans ses rectifications de 1879, une plante provenant de Chinon et que j'avais distribuée l'année précédente dans les *Exsiccata* de cette Société. — Quoi qu'il en soit, les *A. Pulsatilla*, *rubra*, *Bogenhardtiana* et *montana* ne diffèrent que par des caractères de minime importance et ne sont en réalité que des variétés d'un même type spécifique.

ADONIS

7. — **A. AUTUMNALIS** L. — AC. Champs calcaires, jardins ; çà et là dans tout le département, mais jamais abondant.

8. — **A. ÆSTIVALIS** L. — AR. Champs cultivés ou incultes des terrains calcaires.

R. au nord de la Loire et du Cher : **Notre-Dame-d'Oé**, près du bourg (Del. *Cat.*) ! — Moins R. ailleurs : — **Sublaines**, près de Cours et du bois de Gaulpied ! ; **Athée**, près de Bussière ! ; **Cigogné**, AC. çà et là ! ; **Druyes**, près de la Roulière ! — **Loches**, près de la Rue-des-Ruisseaux ! ; **Dolus** (Diard *Cat.*) ; **Tauxigny**, coteaux de l'Echandon ! ; **Balesmes**, au-dessus de la Lardinière ! ; **Ligueil**, à la Jasnière ! et à Piégu (Del. *herb.*). — Çà et là sur les coteaux de la Vienne à **Ports** ! et à **Marcilly** ! ; **Parçay**, aux Renardières ! ; **Tavant**, à Crotilles ! et à Braslou ! ; **Sazilly**, à la Boudinière ! ; **Lémeré**, AC. au nord du bourg et du Riveau ! et çà et là ailleurs ! ; **Champigny**, à Cachemouche ! ; **Chaveignes**, près de la Persillère ! ; **Richelieu**, champs bordant la route de Loudun ! ; etc.

9. — **A. FLAMMEA** Jacq. — AR., mais plus répandu que le précédent. Champs pierreux des terrains calcaires.

R. au nord de la Loire et du Cher : entre **Chemillé** et **Epeigné-**

sur-Dême (Del. *Cat.*) ; **Neuillé-Pont-Pierre**, à Thoriau (Delaunay) ! ; **Auzouer**, près de la Hardonnière ! — Moins R. ailleurs : — Plateaux de la rive gauche du Cher à **Azay-sur-Cher**, près du hameau de la Roche ! ; **Bléré**, près du Fourneau ! ; **Sublaines**, près de Cours et du bois de Gaulpied ! — Coteaux du bassin de l'Indre : **Saint-Quentin**, à Mallée ! ; **Reignac**, entre la Grandinière et Ville-Pays ! ; **Cigogné**, AC. çà et là ! ; **Athée**, près de Bréviande et de Bussière (Del. *Cat.*) ! ; **Truyes**, AC. çà et là ! ; **Esvres**, au-dessus de Vonte ! et jusque vers le Croule et la Duporterie ! ; **Druyes**, à la Roulière ! ; coteaux de l'Echandon à **Saint-Branchs** !, **Manthelan**!, etc. — Coteaux du bassin de la Vienne : **Chinon**, au nord des Fontenils ! ; **Crouzilles**, à Paviers ! ; **Pouzay**, près de la Bourassée ! ; **Noyant**, près de Champ-Grelet ! ; plateaux de **Sainte-Maure** !, **Sepmes** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Marcé-sur-Esves** ! ; **Balesmes**, au-dessus de la Lardinière ! ; **Ligueil**, à Piégu (Del. *Cat.*) ; **la Chapelle-Blanche**, à la Blanchardière (Nivert) ; AC. sur les coteaux de **Ports** !, **Marcilly** !, **Parçay** !, **Theneuil** ! ; **Chezelles**, entre Vau-Thibault et Chavagne ! ; **la Tour-Saint-Gelin**, au nord d'Oiré ! ; **Chaveignes**, à Champ-Vent !, Niébled !, etc. ; **Richelieu**, champs bordant la route de Loudun ! et le chemin de Ceaux ! ; **Champigny**, au-dessus de Niollet ! ; **Ligré**, près du bois Picquet !, de la Chapronnière !, etc. ; **Seuilly**, près de Vrilly !

Obs. — Les trois plantes précédentes, la seconde surtout, peuvent avoir les fleurs jaunes ou jaunâtres, mais je ne les ai jamais rencontrées ainsi dans le département.

MYOSURUS

10. — **M. MINIMUS** L. — AC. Champs humides, fossés, dans les terrains argilo-siliceux.

Répandu au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** ! ; **Bourgueil** ! ; **Benais** ! ; **Continvoir** ! ; **les Essarts** ! ; **Cinq-Mars**, près de la Houbellerie (Dumas !) ; **Saint-Etienne-de-Chigny** (Del. *Cat.*) ; **Semblançay**, près du Serrain ! ; plateaux de **Fondettes** !, **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*), **Saint-Symphorien** ! ; **Monnaie**, au Mortier (Del. *Cat.*), à la Richardière (Vergnaud) ; **Chanceaux-sur-Choisille**, à la Bourdillière ! ; **les Hermites** (Doucet) ; **le Boulay**, à Toulifaut (Calzant) ; **Auzouer**, à Bessec (id.) ; etc. — Moins C. au sud de la Loire : — **Amboise**, à l'est du château ! ; **Saint-Denis-Hors**, entre la Motte et l'Auberdière ! ; **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) ; **Chambray**, près du

Chêne-Pendu (id.) ! ; **Veigné**, vallée de l'Indre entre le moulin du Lavoir et le ruisseau de Saint-Branchs ! ; **Monts**, le potager de Candé et les vignes de la Boulaine (Audebert) ; **Montbazon** (Del. *Cat.*). —C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; entre et sur **Saint-Quentin** ! et **Genillé** ! ; **Charnizay**, moissons de la Houssaie (Aristobile !) ; **Manthelan**, au Chêne-Vert (Nivert). — **Cheillé**, aux Verdets (Joureau) ; **Rivarennes**, entre le bourg et l'Indre ! — **Chinon**, plateau de Parilly ! ; **la Roche-Clermault**, sur les communs ! ; **Chaveignes**, près du moulin Blanc ! ; **Braslou**, au Millery ! ; **Razines**, bord des landes de Saint-Gilles ! ; etc.

NOTA. — Le *Ceratocephalus falcatus* Pers., indiqué autrefois à **Chinon**, mais sans doute à tort (Linacier *in* Bast. *Suppl.* 1812, et Guépin *Flore de M.-et-L.* 2e éd. 1838), n'y a pas été trouvé, à ma connaissance. Sa présence n'y est cependant pas impossible.

RANUNCULUS

11. — **R. HEDERACEUS** L. — RR. Mares, fontaines, petits ruisseaux et prés marécageux des terrains siliceux.

Bourgueil, à Marcé ! ; **Restigné**, près de Santenay (Del. *Cat.*) ; **Saint-Michel**, dans une mare de la vallée de la Roumer à la Guerche ! ; **Langeais**, près de la Châtaigneraie (Del. *Cat.*) ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, à l'étang des Souches (Barnsby) ; **Ambillou**, entre la Trigalière, la Chapelière et la Bousserie (Del. *Cat.*) ! ; **Druyes**, fontaine de la Roulière ! ; **Rivarennes**, prairie entre le bourg et l'Indre ! ; **Cussay** (Del. *Cat.*).

NOTA. — Le *R. Lenormandi* Schultz, voisin du précédent, pourrait se rencontrer en Indre-et-Loire. On devra l'y chercher.

12. — **R. TRIPARTITUS** DC. — AR. Mares et fossés des terrains siliceux ou tourbeux, surtout dans les bois et les landes.

AC. dans le nord-ouest du département : **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** (Del. *Cat.*) !, **Benais** !, **Restigné** !, **Continvoir** !, **Cinq-Mars** !, **Mazières** !, **Cléré** ! ; **Courcelles** !, **Ambillou** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, etc. — Plus rare ailleurs : **Saint-Martin-le-Beau**, à Boulay (Del. *Cat.*) ; **Joué**, à l'Alouette (Blanchet *in litt.*) ; **Ballan**, bois de la Mignonnière (Audebert) ; **Druyes**, forêt de Villandry et bois voisins ! ; **Montbazon**, bois du Puy (Del. *Cat.*) ! ; **Chambourg**, aux Terres-à-Tuiles (Audebert) ; **Rigny-Ussé**, landes d'Ussé ! ;

Saint-Benoist, forêt de Chinon ! et landes du Ruchard !, jusque sur **Cravant** ! et sans doute au delà ; **Chinon**, bois de Grammont ! et de Trinquebernille ! ; **Barrou**, à la Croix-des-Bouteraies (Vergnaud !). — Cette plante peut présenter les formes suivantes, qui ne sont que des variations accidentelles :

1° **typicus**. — Feuilles supérieures flottantes, tripartites, à lobes élargis ; les inférieures à divisions linéaires, longues et molles. — C'est la forme normale ; on la trouve dans toutes les localités citées.

2° **terrestris** G. et G. — Diffère du précédent par les feuilles inférieures à divisions courtes et raides ; forme des lieux asséchés. — R. — **Cinq-Mars**, fossés longeant le bois de Forget !

3° **submersus** G. et G. — Feuilles toutes multifides, à divisions capillaires ; plante entièrement submergée. — R. — **Rigny-Ussé**, landes d'Ussé !

13. — **R. HOLOLEUCOS** Lloyd ; *R. Petiveri* Koch *p. p.* — RR. Etangs, mares, fossés des terrains sablonneux ou tourbeux. Landes de **Continvoir** près de l'ancien étang de la Douce ! ; landes de **Cléré** ! ; landes de Tivoli et des Poulaillers, à **Ambillou** ! et **Saint-Etienne-de-Chigny** ! (Del. *Cat.*).

14. — **R. AQUATILIS** L. ; *R. diversifolius* Gilib. — CC. Eaux stagnantes ou tranquilles. — Plante très polymorphe.

α. **typicus**. — Feuilles supérieures (lorsqu'elles existent) réniformes, ± échancrées à la base et à 3-5 lobes ordinairement crénelés. — CC. partout. — Présente les formes suivantes :

1° **heterophyllus**. — Feuilles supérieures réniformes, ordinairement flottantes ; les inférieures divisées en segments linéaires. — CC. Lieux inondés ou plus rarement sur la terre humide.

2° **homœophyllus**. — Feuilles toutes réniformes, lobées. — Çà et là sur les vases desséchées.

3° **succulentus** Koch. — Feuilles toutes à segments linéaires, courts et divergents, ou les supérieures à lobes un peu élargis-cunéiformes comme dans la variété *radiatus*. Plante croissant en gazon sur les vases desséchées. — AC.

4° **submersus** G. et G. — Feuilles toutes divisées en segments linéaires, allongés et ténus. Plante entièrement submergée.

β. **peltatus** (*R. peltatus* Schrank). — Feuilles supérieures suborbiculaires, peltées, profondément échancrées à la base, mais à lobes contigus; stipules à oreillettes plus courtes et plus arrondies que dans le type; pétales plus larges. — R. — Fossés inondés entre et sur **Hommes** et **Avrillé** !

γ. **radiatus** Bor. (*R. radians* Hiern, *non* Revel). — Feuilles supérieures profondément tripartites, comme celles du *R. tripartitus*, mais plus grandes et à divisions ordinairement plus divergentes et plus profondément incisées. — R. — Fossés inondés entre et sur **Hommes** et **Avrillé** !

(15). — **R. CONFUSUS** G. et G. — RR. Eaux stagnantes ou paisibles.

Limeray, mares de la vallée de la Loire près du Haut-Chantier (Lair !) où il n'a peut-être été trouvé qu'accidentellement.

16. — **R. TRICHOPHYLLUS** Chaix. — CC. Eaux stagnantes ou paisibles. — Présente les formes suivantes :

1° **typicus.** — Plante submergée; feuilles toutes à divisions capillaires et ténues. — CC.

2° **terrestris.** — Plante des lieux asséchés; feuilles toutes à divisions capillaires, mais courtes et raides. — AC.

3° **heterophyllus.** — Feuilles hétéromorphes; les supérieures flottantes, divisées en segments rayonnants et ± élargis. Comprend les *R. Radians* Revel et *R. Godroni* Gren. — A rechercher.

Obs. — Le *R. trichophyllus* est très polymorphe. Ses fleurs, ordinairement larges de 6-10 mill., sont parfois plus grandes (12-15 mill.) ou plus petites (3-4 mill.); ses pédoncules, plus courts ou plus longs que les feuilles, n'ont ordinairement que 2-3 cent., mais parfois 4-6; ses feuilles sont molles ou raides. — Le *R. Drouetii* Schultz n'en diffère que par les carpelles moins nombreux et plus arrondis au sommet. J'ai recueilli dans les fossés du marais Saint-Mexme à **Chinon**, et dans l'étang de Champigny à **Assay**, des plantes que des botanistes distingués ont attribuées à cette forme, mais que je n'indique cependant que sous toutes réserves;

elles me paraissent en effet différer un peu des spécimens authentiques avec lesquels j'ai pu les comparer.

17. — **R. DIVARICATUS** Schrank; *R. fœniculaceus* Gilib. *sec.* Rouy et F.; *R. circinatus* Sibth. — R. Eaux limpides, courantes ou stagnantes.

Mares de la vallée de la Loire, à **Langeais** !; ruisseau de la Bonde près de l'écluse du canal, à **Tours** (Del. *Cat.*); fosses profondes de la vallée du Cher, à **Saint-Avertin** !; ruisseau de la Madeleine près de Candé, à **Monts** (Del. *Cat.*); l'Echandon à **Tauxigny** (Coq. *in* Del. *Cat.*); AC. dans l'Indre et dans les fossés de la vallée, à **Loches** !, **Beaulieu** !, **Courçay** (Del. *Cat.*), **Artannes** !, **Pont-de-Ruan** !, **Saché** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, **Lignières** !, **Bréhémont** !, **Rivarennes** !, etc.; **Avoine**, fosses bordant la route de Port-Boulet !; **Chinon**, mares entre le faubourg Saint-Jacques et la Ville-en-Bois ! — Cette plante présente les formes suivantes :

1° **typicus.** — Plante submergée; feuilles toutes divisées en lanières capillaires courtes et étalées en cercle de 1-2 cent. de diamètre. — C'est la forme normale; on la rencontre dans toutes les localités citées.

2° **terrestris.** — Plante basse, croissant hors de l'eau; feuilles à divisions courtes et raides. — R. — **Chinon**, entre le faubourg Saint-Jacques et la Ville-en-Bois ! — Ce n'est qu'une forme des lieux asséchés.

3° **heterophyllus.** — Feuilles hétéromorphes; les supérieures flottantes, subpeltées et découpées en lobes rayonnants (*R. pseudocircinatus* Arv. Touv.), ou tripartites à lobes élargis, les latéraux bilobés (*R. circinatoides* Arv. Touv.). — Formes rares, à rechercher en I.-et-L.

18. — **R. FLUITANS** Lam. — CC. Eaux courantes. — Présente les formes suivantes :

1° **vulgaris.** — Plante submergée, à tiges très longues; divisions des feuilles toutes linéaires, très allongées et parallèles. — CC.

2° **terrestris** G. et G. — Plante basse, croissant hors de l'eau; divisions des feuilles linéaires, mais courtes, divergentes et élargies au sommet. — R. — **Chinon**, île Auger !

3° **heterophyllus** G. et G. (*R. fluentorum* Rouy). — Feuilles supérieures flottantes, à limbe réniforme et à 3-5 lobes. — Indi-

qué dans l'Indre, à Bouroux près **Montbazon** (Del. *Cat.*); je n'ai pas vu la plante qui, du reste, ne se trouve pas dans l'herbier Delaunay.

19. — **R. GRAMINEUS** L. — RR. Pelouses arides des coteaux et des bois, surtout dans les sables calcaires.

Beaumont-en-Véron : pelouse au nord-est de la tour de Beaupuy !, rochers au nord-ouest des Coudreaux !, les Pussinières !, le Perou !; **Chinon** : C. à la Colline !, plus rare à Trotte-Loup !, au Peu-du-Chat ! et au bois de Grammont où il abonde cependant sur un espace restreint ! — C'est Aubert du Petit-Thouars qui, le premier, a observé cette plante aux environs de Chinon, dès la fin du XVIII^e^ siècle; elle n'y avait pas été revue depuis lors lorsque je la rencontrai en 1863.

Obs. — Tous les sujets que j'ai vus ont les feuilles plus ou moins abondamment ciliées de longs poils blancs et appartiennent par conséquent à la forme que M. Le Grand a nommée *pilifer* et M. Rouy *ciliaris*, mais qui ne mérite guère d'être distinguée du type complètement glabre.

20. — **R. LINGUA** L. — R. Lieux inondés, fangeux ou tourbeux; bords des ruisseaux, fossés, marais, étangs.

Bourgueil, bords du canal !; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang !; **Courcelles**, au Vivier-des-Landes (Duj. *Fl.*); **Ambillou**, étangs de Radoire (Masson) et de Givry ! (Barnsby); **Saint-Antoine-du-Rocher**, au moulin de Rechaussé (Del. *Cat.*); **Monthodon**, mares de Monthalan (Vergnaud); **Montlouis**, marais bordant la ligne d'Orléans !; **Saint-Martin-le-Beau**, aux Eprivières (Coqueray)!; **Artannes**, rive gauche de l'Indre en amont du bourg !; **Monts**, à Epiray (Audebert); **Chanceaux** près Loches (Diard *Cat.*); **Manthelan** (id.); bords de la Claise à **Chaumussay** !, **le Grand-Pressigny** !, **Abilly** !; **la Guerche** aux Marais (Joureau); **Panzoult**, vallée du Croulay au moulin Girault !

Obs. — Cette plante, ordinairement pubescente, peut être tout à fait glabre ou velue-soyeuse. J'ai recueilli la forme glabre à **Abilly** avec le type !; la forme velue-soyeuse à **Saint-Martin-le-Beau** dans des prés secs près des Eprivières !

21. — **R. FLAMMULA** L. — CC. Lieux humides ou maré-

cageux : fossés, mares et étangs des prairies, des bois et des landes.

Plante polymorphe, à feuilles de forme variable, entières ou dentées ; à tiges dressées, couchées-ascendantes ou rampantes-radicantes dans toute leur longueur. Cette dernière forme (*R. reptans* Thuil.) qui croît à **la Ville-aux-Dames** (Del. *herb.*), **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.*), etc., ne doit pas être confondue avec le *R. reptans* L., qui n'est aussi qu'une forme du *R. Flammula*, mais spéciale à la région des montagnes.

22. — **R. OPHIOGLOSSIFOLIUS** Vill. — RR. Fossés et prés humides ou marécageux.

Çà et là, mais rare, dans les fossés entre la Loire et le Changeon, sur **Chouzé** !, **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, entre **Restigné** et **la Chapelle** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Savonnières**, entre la Moutonnerie et la Tuilerie (Audebert) ; **Saint-Martin-le-Beau**, fossé bordant le chemin allant de la voie ferrée aux Eprivières (Ivolas !) ; mares à droite de la route de Cormery sur le plateau de **Chambray** (Barnsby).

Obs. — Cette plante est peu fixe dans ses stations. — Il faut se garder de la confondre avec certaines formes de *R. Flammula* à feuilles inférieures ovales, parfois même subcordiformes.

23. — **R. CHÆROPHYLLOS** (L.), DC., G. et G. et Auct. pl. ; *R. flabellatus* Desf. — AC. Pelouses arides des terrains sablonneux.

AC. au nord de la Loire, dans les landes et les clairières des bois, à **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** ! (Coq. *in* Del. *Cat.*), **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Hommes** !, **Ambillou** !, **Sonzay** !, **Monnaie**, **Saint-Ouen**, **Pocé** (Del. *Cat.*). — Çà et là ailleurs : **Montlouis**, bois de la Croix-Cassée !, du Plat-Pied !, etc. ; **Saint-Martin-le-Beau**, tailles de Nouy (Coq. *in* Del. *Cat.*) ! ; **Civray**, à l'Hardionnerie ! ; **Bléré**, à Bois-Pateau ! ; **Ballan**, à la Goupillère (Del. *Cat.*) ; **Saint-Quentin**, dans la forêt de Loches ! ; **Perrusson** (Diard *Cat.*) ; vallée de l'Indre à **Esvres** !, **Veigné** ! ; **Monts**, à l'Allay (Audebert) et vers Longueplaine (Del. *Cat.*) ; entre **Pont-de-Ruan** et **Saché** (id.) ; **Cheillé**, à la Tendrinière (Joureau) ! ; **Rivarennes**, à Bois-Boureau ! ; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon !, bois de Beugny !, etc. ; **Huismes**, les landes !, les bois de Rassay ! ; **Chinon**, bois de la Vauzelle !, de Grammont !,

de Bouqueteau !, du Plessis ! ; landes du Ruchard à **Cravant** ! et **Panzoult** ! ; plateaux de **Trogues** !, de **Sainte-Catherine** !, de **Draché** !, de **Bournan** (Nivert), de **Marcé-sur-Esves** !, de **Cussay** (Del. *Cat.*), de **Paulmy** !, de **Betz** (Del. *Cat.*), de **Chaumussay** !, de **Bossay** (Aristobile), de **Boussay** (id.) ; vallées de la Creuse et de la Vienne à **la Celle-Saint-Avant** !, **Nouâtre** !, **Maillé** !, **Pouzay** ! ; plateaux de **Rilly** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Luzé** !, **Lémeré** !, **Razines** ! ; vallées de la Veude et de ses affluents, à **Chaveignes** !, **Champigny** !, **Braslou** !, **Braye** !, **Assay** ! ; plateaux de **la Roche** !, **Cinais** !, **Seuilly** !, **Lerné** !, **Couziers** !

24. — **R. AURICOMUS** L. — AC. Bois couverts, humides ou montueux.

Assez répandu au nord de la Loire : vallée de la Roumer à **Langeais** !, **Avrillé** ! ; vallée du Breuil à **Cinq-Mars** !, **Mazières** (Doucet) ; bois de **Hommes** ! ; bois de **Saint-Etienne-de-Chigny** ! ; vallées de la Choisille et de ses affluents à **Fondettes** !, **Notre-Dame-d'Oé** !, **Monnaie** !, **Cerelles** !, etc. ; vallées de la Brenne et de ses affluents à **Chançay** !, **Reugny** !, **Neuillé-le-Lierre** !, **Villedômer** !, **Neuville** (Coqueray) ; **les Hermites** (Doucet) ; bois de **Nazelles** !, d'**Autrèche** ! — **Saint-Règle**, bois des Arpentis ! ; **Saint-Denis-Hors**, bois de la Courjaie ! et çà et là dans la forêt d'Amboise ! ; parc de **Chenonceaux** ! — Coteaux de la rive gauche du Cher à **Bléré** !, **Véretz** !, **Larçay** !, **Saint-Avertin** !, **Joué** !, **Ballan** !, **Villandry** ! — Coteaux et vallées de l'Indre et de ses affluents, aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Ferrière-sur-Beaulieu**, dans la forêt ! ; **Reignac** ! ; **Courçay** ! ; **Esvres**, à Bois-Sicot ! ; **Veigné**, surtout sur la rive gauche ! ; **Montbazon**, bois du Puy ! ; **Manthelan**, bois de Launay (Nivert) ; **Saché**, au château ! ; **Cheillé**, à la Jagée ! ; **Rivarennes**, dans le vallon de Turpenay ! ; **Rigny-Ussé**, près de la chapelle Saint-Paul et dans le parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon ! — Plus R. dans le bassin de la Vienne : **Lerné**, parc de Chavigny ! ; **Champigny**, bois des Ravouilles ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Avon**, vallon de la Quelle ! ; **Civray-sur-Esves** (Nivert) ; etc.

Obs. — Les pétales sont tantôt nuls, tantôt partiellement avortés, tantôt tous grands et normalement développés, sans que la plante présente d'autre différence sensible.

25. — **R. ACRIS** L. — CCC. Prés, bois, pelouses. — Groupe

complexe, comprenant les plantes suivantes que l'on peut à peine considérer comme des sous-espèces :

I. — **BORÆANUS** Rouy et F. (*R. Borœanus* Jord. ; *R. acris* var. *multifidus* DC.). — Souche courte, tronquée, presque verticale ; feuilles à segments découpés en lobes étroits, allongés, se touchant ou se recouvrant par les bords ; plante ord^{t} glabrescente. — CC. presque partout. — Dans les repousses d'automne, les feuilles sont souvent moins découpées, et la plante ressemble alors à la suivante, à laquelle elle se relie du reste par des formes intermédiaires : *R. rectus* Bor. et *R. tomophyllus* Jord.

II. — **FRIESANUS** Rouy et F. (*R. Friesanus* Jord., *R. vulgatus* Jord., *R. nemorivagus* Jord.). — Diffère du *Borœanus* par la souche allongée et ord^{t} horizontale, les divisions des feuilles plus larges ; plante plus velue. — Me paraît R.

III. — **STEVENI** Rouy et F. (*R. Steveni* Andrz.). — Possède la villosité et la souche ± horizontale du *R. Friesanus*, mais les feuilles sont divisées en 3 ou 5 segments larges, trilobés ou trifides, écartés et ne se touchant pas par les bords. — AR., mais çà et là.

Obs. — Le *R. lanuginosus* Duj. *Fl.*, *non* L., n'est sans doute qu'une forme velue du *R. acris*, rentrant dans les *R. Friesanus* ou *Steveni*.

26. — **R. NEMOROSUS** DC. — AC. Bois couverts.

Çà et là au nord de la Loire : vallée du Changeon et de ses affluents à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Continvoir** ! ; vallée de la Roumer à **Langeais** !, **les Essarts** !, **Avrillé** ! ; bois d'**Ambillou** !, **Savigné** !, **Hommes** !, **Courcelles** ! ; vallée de la Choisille à **Monnaie** !, **Nouzilly** (Del. *Cat.*) !, etc. ; **les Hermites** (Doucet) ; **Villedômer** !, etc. — Coteaux de la rive gauche de la Loire à **Mosnes** !, **Chargé** !, **Souvigny** !, **Saint-Règle** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Lussault** ! — Coteaux du Cher et de ses affluents, sur la rive droite, à **Chisseaux** !, **Chenonceaux** !, **Dierre** !, **Saint-Martin-le-Beau** ! ; et sur la rive gauche, à **Bléré** !, **Athée** (Del. *Cat.*) !, **Azay-sur-Cher** !, **Véretz** !, **Larçay** !, **Saint-Avertin** (Del. *Cat.*) !, **Joué** !, **Ballan** !, **Savonnières** !, **Villandry** (Del. *Cat.*) ! ; bois de **Druyes** !, de **Vallères** ! — Moins C. dans le bassin de l'Indre, à **Perrusson** (Diard *Cat.*), **Veigné** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, etc. ; et dans celui de la Vienne, à **Cravant** !, **Panzoult** !, **Noyant** !, **Sainte-Maure** !, **Seuilly** !, **Lerné** !, **Thizay** !, etc.

× 27. — **R. REPENS** L. — CC. Lieux herbeux humides : prairies, marais, bois, bords des champs et des vignes.

28. — **R. BULBOSUS** L. — CC. Prairies, bois, pelouses, bords des chemins. — Varie :

α. **vulgaris.** — Tige ord^{t} solitaire, dressée ainsi que les rameaux. — CC. — Je l'ai trouvé à calice étalé, non réfléchi : **la Riche-Extra** à Saint-François ! ; **la Ville-aux-Dames** ! — Parfois aussi il est nain et uniflore.

β. **brachiatus** Schleich. — Tiges ord^{t} sociétaires, peu élevées, ascendantes, à rameaux plus ouverts. — AR. et surtout dans les lieux secs, sablonneux ou argilo-calcaires : **Veigné** !, **Esvres** !, **Chambourg** !, **Ferrière-sur-Beaulieu** !, **la Celle-Saint-Avant** !, etc.

× 29. — **R. SARDOUS** Crantz ; *R. Philonotis* Retz. — C. Marais, fossés, prés et champs humides. — Présente les formes suivantes :

1° **typicus.** — Fleurs jaunes ; carpelles tuberculeux au moins vers les bords. — C. — La forme à tige naine et à 1-2 fleurs (*R. parvulus* L.) croît çà et là surtout dans les lieux un peu secs ; elle ne mérite pas d'être distinguée.

2° **albiflorus** Nob. *in herb.* — Fleurs blanches ; carpelles tuberculeux. — RR. — **Rigny-Ussé**, champs de la ferme des Landes !

Obs. — Cette plante est toujours ± poilue dans nos régions. — Les carpelles peuvent être complètement lisses (f. *inermis*), mais je n'ai jamais rencontré cette forme en Indre-et-Loire.

30. — **R. PARVIFLORUS** L. — AC. Champs, vignes, jardins, bords des chemins des terrains calcaires.

Çà et là au nord de la Loire à **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Restigné** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** (Dumas) ! ; **Savigné** !, **Ambillou** !, **Saint-Roch** (Del. *Cat.*), **Mettray** !, **Fondettes** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Cyr** (id.) !, **Nouzilly** (id.) !, etc. — AC. à **Amboise** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Saint-Pierre-des-Corps** !, **Tours** !, **la Riche-Extra** (Del. *Cat.*) ! — Coteaux du Cher à **Villandry** !, **Ballan** !, **Joué** !, **Bléré** !, etc. — Bassin de l'Indre à **Loches** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Esvres** !, **Manthelan** !, **Veigné** !, **Montbazon** !, **Monts** !, **Druyes** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !,

Saint-Benoist !, **Huismes** !, etc. — AC. presque partout dans le bassin de la Vienne : **Savigny** !, **Beaumont** !, **Chinon** !, **la Roche-Clermault** !, **Cinais** !, **Seuilly** !, **Marçay** !, **Assay** !, **Lémeré** !, **Champigny** !, **Richelieu** !, **Faye** !, **Chaveignes** !, **Courcoué** !, **la Tour** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Sazilly** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **l'Ile-Bouchard** !, **Avon** !, **Maillé** !, **Nouâtre** !, **Ports** !, **Pussigny** !, **Antogny** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert), **Bossée** (id.), **Ligueil** !, **Abilly** !, **Betz** (Del. *Cat.*), **Charnizay** (Aristobile), **le Grand-Pressigny** !, etc.

31. — **R. ARVENSIS** L. — C. Champs, moissons, surtout dans les terrains frais ou argileux.

32. — **R. SCELERATUS** L. — AC. Lieux inondés ou fangeux : fossés, marais, étangs, bords des eaux.

Vallée du Changeon à **Gizeux** !, **Bourgueil** ! ; vallée de la Loire à **Chouzé** !, **la Chapelle** !, **Restigné** !, **Cinq-Mars** (Doucet), etc. ; vallée de la Roumer à **Langeais** !, **Saint-Michel** ! ; vallée de la Fare à **Château-la-Vallière** ! ; vallée du Lathan à **Savigné** ! ; landes d'**Ambillou** ! ; vallée de la Bresme à **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** (Del. *Cat.*) !, **Pernay** ! ; **Saint-Denis-Hors**, à la Ménaudière ! ; vallée du Cher à **Tours** !, **la Riche-Extra** !, **Villandry** (Doucet), **Joué** !, **Saint-Avertin** !, **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) ; **Chambray** (id.) ; **Reignac**, vallon des Tabardières ! ; **Veigné**, près de l'Indre ! ; **Artannes**, près du château de Loché ! ; vallée de l'Indre, à **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Huismes** !, etc. ; vallée de la Vienne à **Savigny** !, **Chinon** !, etc. ; vallée de la Veude à **Ligré** !, **Lémeré** !, **Champigny** ! ; **Richelieu**, dans les douves ! ; marais d'**Assay** !, de **Marçay** !, de **la Roche** !, de **Seuilly** ! ; etc.

FICARIA

33. — **F. VERNA** Huds. ; *F. ranunculoides* Roth ; *Ranunculus Ficaria* L. — CCC. Lieux frais : prairies, bois, haies, champs humides. — Les fleurs sont ± grandes, les feuilles à sinus ± ouvert, mais ces formes ne me semblent pas devoir être distinguées.

CALTHA

34. — **C. PALUSTRIS** L. — C. Prés marécageux, bords des eaux. — Varie :

α. **vulgaris.** — Sépales largement ovales, contigus. — C. — Diard l'a trouvé à fleurs doubles dans la prairie de Loches vis-à-vis les caves de Mauvières.

β. **Guerangerii** Lamt. (*C. Guerangerii* Bor.). — Sépales oblongs, non contigus. — R. — Bords du Lane entre **Bourgueil** et Port-Boulet ! ; bords du Mable à **Richelieu** ! — Ce n'est peut-être qu'une forme accidentelle.

ERANTHIS

+ 35. — **E. HIEMALIS** Salisb. — RR. et certainement introduit. — Lieux frais ou couverts.

Fondettes, au Paradis où, d'après des renseignements fournis autrefois par un vieux jardinier, il abonde depuis plus de 70 ans !, et au bois d'Enfer (Porcher, Chambert) ; **la Membrolle**, dans les vignes (Porcher) ; **Saint-Symphorien**, à la Cordaise (Ivolas). — Planté en 1872, par M. Chambert, dans le haut du vallon de **Rochecorbon** : 1° dans les buissons qui entourent la fontaine voisine de la ferme des Cartes, 2° dans les fossés des bois de la Bellangerie. Il a prospéré dans ces localités pendant quelques années, mais je ne sais s'il s'y est maintenu jusqu'à ce jour.

HELLEBORUS

36. — **H. FŒTIDUS** L. — AC. Rochers, lieux pierreux, bords des chemins, des haies et des bois des coteaux calcaires.

Çà et là au nord de la Loire, dans l'ouest et le nord-ouest du département, à **Château-la-Vallière** !, **Saint-Laurent-de-Lin** !, **Hommes** !, **Benais** !, **Ingrandes** !, **Saint-Patrice** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, etc. ; C. sur les coteaux de la Choisille et de ses affluents depuis **Fondettes** !, **la Membrolle** !, **Mettray** !, jusqu'à **Nouzilly** (Del. *Cat.*) ; vallée de **Rochecorbon** ! ; coteaux de la Brenne à **Chançay** !, **Reugny** !, etc. — Coteaux de la rive gauche de la Loire à **Mosnes** !, **Souvigny** !, **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Lussault** !, **Montlouis** ! — Coteaux du Cher et vallons adjacents ; sur la rive droite : **Saint-Martin-le-Beau** dans le vallon de Battereau !, **Dierre** dans le vallon de Bonnefont !, **Chisseaux** ! ; et sur la rive gauche : **Francueil** à Vingtain !, **Bléré** !, **Athée** !, **Véretz** !, **Larçay** !, **Saint-Avertin** !, **Joué** !, **Ballan** ! — Coteaux de l'Indre et

vallons adjacents, aux environs de **Loches** ! (Diard *Cat.*), à **Reignac** sur les coteaux de Rochette !, **Courçay** sur les deux rives !, **Cormery** !, **Esvres** !, **Veigné** !, **Montbazon** !, **Saint-Branchs** ! ; coteaux de l'Echandon à **Tauxigny** !, **le Louroux** !, **Saint-Bauld** !, **Manthelan** ! ; **Villaines** dans la vallée de Jolivet ! ; **Azay-le-Rideau** au-dessus de la gare ! ; **Cheillé** au Maupas ! et ailleurs ! ; **Huismes** ! — Plus rare dans le bassin de la Vienne : **Saint-Benoist**, près de la Gouillerie ! ; coteaux de **Cravant** ! ; coteaux bordant la route de Saumur, à **Thizay** ! et **Saint-Germain** ! ; **Ligré**, bois de la Vallée-Borrée ! ; coteaux de la Manse à **Noyant** ! et **Sainte-Maure** !, coteaux de la Claise au **Grand-Pressigny** !

37. — **H. VIRIDIS** L. — RR. Lieux pierreux ombragés : haies, bords des bois des terrains calcaires.

Landes de **Souvigné** (Leclerc *in* Del. *Cat.*) ; **les Hermites**, aux Trois-Portes (Doucet !) ; **Monthodon**, à Monthalan (Vergnaud !) ; **Villedômer**, à l'Ile-Bourgeon ! ; **Vernou**, à la Thierrière où il paraît avoir été découvert par L. Crémière (Del. *Cat.*) !

Obs. — Notre plante appartient à la variété que Reuter a nommée *H. occidentalis ;* elle n'est sans doute que naturalisée.

ISOPYRUM

38. — **I. THALICTROIDES** L. — AR. Bois, buissons, dans les lieux frais ou couverts.

Luynes, bois de Panchien (Del. *Cat.*) ! ; **la Membrolle**, près du moulin Boutard (Del. *Cat.*) ! ; **Mettray**, bois de Villiers (Masson) ! ; **Saint-Cyr**, bois de la Ribellerie ! ; **Vernou**, à la Thierrière (Del. *Cat.*) ! ; **Villedômer**, entre la Grande-Vallée et Gâtines (Del. *Cat.*) ; **les Hermites**, bois de la Borde (Doucet !) ; **Saint-Denis-Hors**, bois du Breuil ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, forêt d'Amboise aux Trois-Coteaux ! ; **Saint-Avertin**, bois de Grammont (Del. *Cat.*) ! ; **Joué**, bois de l'Epan (id.) ; **Ballan**, bois du Vau (Audebert) ; **Veigné**, vallée de Saint-Laurent jusque sur **Joué** (id.) ; **Monts**, près de la glacière de Candé et ravin boisé près du bourg (id.). — **Cheillé**, bois des Arrêts (Joureau) ! et forêt de Chinon près du Maupas ! ; **Rigny-Ussé**, bois des coteaux de l'Indre entre la chapelle Saint-Paul et le Port-Gautier ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Sainte-Maure**, bords du ruisseau de la Jugeraie près de Menasson

(Barnsby), bois de la vallée de Courtineau ! — Je ne le connais pas dans l'arrondissement de Loches.

NIGELLA

39. — **N. ARVENSIS** L. — C. Champs, moissons des terrains calcaires.

NOTA. — Le *N. Damascena* L., souvent cultivé dans les parterres, se rencontre çà et là sur les décombres.

AQUILEGIA

40. — **A. VULGARIS** L. — C. Bois calcaires ; plus rar[t] dans les prairies où il est souvent plus robuste et avec les feuilles à segments beaucoup plus larges, mais sans aucune autre différence appréciable.

DELPHINIUM

41. — **D. CONSOLIDA** L. — C. Champs, moissons des terrains calcaires.

42. — **D. AJACIS** L. — R. Lieux sablonneux cultivés ou incultes.

Moissons près du bourg de **Saint-Nicolas** ! et à la Villate près de **Bourgueil** (Coqueray *in* Del. *Cat.*) ; **Lussault** (Bouvet) ; çà et là sur les coteaux et dans la vallée du Cher à **Chisseaux** !, **Chenonceaux** !, **Francueil** !, **Saint-Martin-le-Beau** ! ; **Chinon**, aux Closeaux !, à la Vauzelle !, entre l'Olive et Bel-Air !, etc. ; **Richelieu**, à l'ouest de la route de Châtellerault ! — Souvent cultivé et parfois naturalisé près des habitations.

NOTA. — Le *D. orientale* Gay, très voisin du précédent et cultivé comme lui dans les jardins, s'en distingue par la pubescence glanduleuse qui couvre les fruits, les pédicelles et les rameaux de l'inflorescence.

ACONITUM

43. — **A. NAPELLUS** L., Bor. ; *A. pyramidale* Rchb., R. et F. !, *an* Mill. ?, *non* Bor. — R. Bords des ruisseaux ; buissons humides, marécageux ou tourbeux.

Vallée de la Bresme à **Semblançay**, entre la route de Château-la-Vallière et l'étang de Tuasne (Del. *Cat.*) ! ; **Château-la-Vallière** (Bastard *sec.* Bor. *in litt.*) ; vallée de la Maulne à **Lublé** !, **Braye** !, **Marcilly** ! — Vallées du Changeon et de ses petits affluents (le ruisseau de Graffin, la Branne, les ruisseaux de Saint-Gilles et de Buton) à **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Benais** !, **Bourgueil** où il descend jusqu'au Sablon ! ; vallée de la Roumer au-dessus de **Langeais** ! (Del. *Cat.*) ; vallée du Breuil à **Cinq-Mars** ! ; bords de l'Indre en amont d'**Azay-le-Rideau** où il est rare ! ; rare aussi dans les oseraies du vallon de **Villaines** (Joureau) !, et dans le haut du vallon de Jolivet sur **Cheillé** ! et **Avon** ! — **Manthelan**, bords du ruisseau de Quincampoix en amont du Moulin-du-Pré ! (Nivert).

Obs. — Cette espèce varie, dans le dépt, à fleurs plus ou moins grandes, d'un bleu foncé ou plus rart pâle, à bords latéraux du casque plus ou moins concaves et par suite à bec plus ou moins saillant, disposées en grappes simples ou rameuses, compactes ou lâches, à pédoncules courts ou allongés, dressés ou étalés, avec tous les intermédiaires. — On peut cependant distinguer les 2 variétés suivantes :

α. **typicum.** — Fleurs grandes, d'un bleu foncé (sauf dans les lieux très couverts), en grappes simples ou rameuses, ± compactes, à pédoncules courts ou peu allongés et dressés. — Croît dans toutes les localités citées.

β. **laxiusculum** Nob. *in herb.* — Fleurs plus petites, d'un bleu pâle ; inflorescence lâche, rameuse, pyramidale, à pédoncules très longs et étalés-ascendants. — RR. — **Cinq-Mars**, où je l'ai recueilli avec le type en 1871 !

BERBÉRIDÉES

BERBERIS

44. — **B. VULGARIS** L. — AR. Haies et buissons des terrains calcaires.

Rochecorbon, à Saint-Georges (Duj. *Fl.*) et entre Vaudanière et la Dorerie (Chambert) !; **Chançay** (Del. *Cat.*); **Reugny** (id.); **Nouzilly** (id.); **les Hermites** (Doucet); **Saint-Ouen** (Del. *Cat.*); **Pocé** (id.); **Lussault**, près du Châtellier !; **Athée**, à la Boissière (Del. *Cat.*); **Saint-Jean-Saint-Germain**, aux environs du Coudray (Diard *Cat.*); **Loches**, à Puy-Gibault (id.) !; **Cheillé**, dans le parc d'Azay-le-Rideau !; **Beaumont-en-Véron**, entre Coulaine et le Perou !; **Chinon**, entre les Fontenils et la Colline !, la Croix-Marion !, les Closeaux !, Trinquebernille !, etc.; **Cravant**, entre Briançon et les Puys !; **l'Ile-Bouchard**, au nord de Saint-Gilles !; **Marcilly-sur-Vienne**, aux Mariaux !; **le Grand-Pressigny**, près du château !; etc.

NYMPHÉACÉES

NYMPHÆA

45. — **N. ALBA** L. — C. Eaux stagnantes ou tranquilles : mares, étangs, ruisseaux et rivières peu rapides.

β. **minor** Besl. — Feuilles et fleurs de moitié au moins plus petites que dans le type. — R. — Parc d'**Ussé** !

NUPHAR

46. — **N. LUTEUM** Sibth. et Sm. — CC. Eaux stagnantes ou tranquilles : mares, étangs, ruisseaux, rivières.

PAPAVÉRACÉES

PAPAVER

+ 47. — **P. SOMNIFERUM** L. — C[t] cultivé et subspontané çà et là. — Comprend les deux plantes suivantes.

α. **hortense** (*P. hortense* Huss.). — Capsule déhiscente par des pores. — Parfois cultivé en grand, surtout dans les vallées de la Loire, du Cher et de la Vienne, pour ses graines qui fournissent l'*huile d'œillette* ou *huile blanche;* on le cultive aussi comme plante d'ornement.

β. **officinale** (*P. officinale* Gmel.). — Capsule indéhiscente. — Cultivé, mais plus rar[t] que le précédent, pour ses graines oléagineuses et pour ses capsules qui constituent les *têtes de pavot* des pharmacies.

48. — **P. RHŒAS** L. — CCC. Champs, moissons, vignes, décombres, etc. — Plante très polymorphe.

α. **vulgare.** — Feuilles profondément pinnatipartites, à segments lobés ou dentés, le terminal à peine plus grand. — CC. — Varie à fleurs blanches ou d'un rose pâle. J'ai vu ces 2 variations à Chinon et ailleurs.

β. **lanceolatum** Nob. *in herb.* — Feuilles profondément pinnatipartites, à segments lancéolés et souvent régulièrement dentés, le terminal beaucoup plus grand. — C. — Se relie au précédent par des intermédiaires et comprend les variétés *intermedium* Beck., *caudatifolium* Timb., *serratifolium* Hérib., etc.

γ. **dissectum** Nob. *in herb.* — Feuilles bipinnatipartites; les inférieures à segments à peu près égaux, à lobules oblongs et souvent incisés; les supérieures à segment terminal plus allongé, à lobules linéaires et entiers. — R. — **Chinon** !

Obs. — Une autre forme, que j'ai nommée en herbier *P. speciosum*, s'est montrée abondamment à **Chinon**, en 1886, sur le

bord d'une vigne contiguë à un jardin où l'on cultivait le *P. hortense*, mais n'a pas reparu depuis. Elle se distingue du type par ses feuilles à découpures ord[t] moins profondes ; ses pétales plus grands, rouge groseille, à macule très large et surmontée d'une zone blanche. C'est peut-être un hybride provenant du croisement des *P. Rhœas* et *hortense*, ou plus probablement une simple forme du *P. Rhœas*.

NOTA. — On devra chercher dans le département le *P. strigosum* Bœnningh., qui a les caractères généraux du *P. Rhœas*, mais les poils des pédoncules apprimés comme dans le *P. dubium*. Cette plante, considérée généralement comme une simple variété du *P. Rhœas*, est peut-être un hybride provenant du croisement de ces deux espèces.

49. — **P. DUBIUM** L. — CC. Lieux sablonneux ou pierreux cultivés ou incultes.

Obs. — Cette espèce comprend les *P. Lamottei* Bor., *P. collinum* Bogenh. et *P. modestum* Jord., plantes à suc devenant blanc laiteux à l'air, à feuilles pinnatipartites et à stigmates n'atteignant pas les bords du disque. — Le *P. Lecoquii* Lamt., à suc devenant jaune laiteux à l'air, à feuilles bi-tripinnatipartites et à stigmates atteignant ou dépassant les bords du disque, s'y rattache également, mais il m'est inconnu en Indre-et-Loire.

50. — **P. ARGEMONE** L. — C. Bords des chemins, pelouses, champs des terrains secs, sablonneux ou pierreux.

Obs. — Cette plante a parfois les capsules glabres, mais je ne l'ai pas rencontrée ainsi dans le dép[t]. Je n'y ai pas vu non plus le *P. micranthum* Bor., très voisin du *P. Argemone* dont il n'est en réalité qu'une sous-espèce et dont il diffère par les fleurs plus petites et les capsules oblongues-obovées 1 à 2 fois seulement plus longues que larges.

51. — **P. HYBRIDUM** L. ; *P. hispidum* Lam. — R. Champs, cultures des terrains calcaires.

RR. au nord de la Loire : **Nouzilly**, aux Chaintres et au Tuffeau (Coq. *in* Del. *Cat.*). — Çà et là sur les plateaux de la rive gauche du Cher à **Sublaines** !, **Athée** !, **Azay-sur-Cher** ! ; **Ballan**, près de la bifurcation des routes de Chinon et d'Artannes ! ; **Druyes**, champs

bordant la route de Villandry ! — AR. dans le bassin de l'Indre : **Esvres**, au-dessus de Vonte ! et jusque vers le Croule et les Goupillères ! ; **Truyes**, au nord de la Gabelotterie ! ; **Cigogné**, çà et là autour du bourg ! ; **Chambourg**, à l'ouest des Hélas ! ; **Azay-le-Chétif**, à l'est du château ! ; **Cheillé**, dans les jardins du bourg de la Chapelle ! — AR. dans le bassin de la Vienne : **Noyant**, près du bourg !, près de la station de Sainte-Maure !, etc. ; **Beaumont-en-Véron**, près du bourg ! ; **Seuilly**, près du moulin de la Melière !, coteau de Morin ! et près de la Devinière ! ; **Cinais**, entre la Devinière et le bourg ! ; **Marçay**, à Couesmé !, la Roberderie !, etc. ; **Assay**, près de Bel-Ebat ! ; **Lémeré**, à Dercé ! ; **Richelieu**, champs bordant la route de Loudun et le chemin de Ceaux !

CHELIDONIUM

52. — **C. MAJUS** L. — CC. Vieux murs, décombres, lieux pierreux ombragés.

β. **laciniatum** G. et G. (*C. laciniatum* Mill.). — Feuilles bi-tripinnatiséquées ; pétales ± laciniés. — **Loches**, vieux mur dans la rue Bourdillet (Genevier !).

GLAUCIUM

53. — **G. FLAVUM** Crantz ; *G. luteum* Scop. — RR. et peut-être toujours adventice. Lieux sablonneux ou pierreux incultes, décombres, alluvions.

Amboise, décombres et rues désertes de la ville (Tourlet père, 1832), le cimetière (Lair), près de la station du chemin de fer (Delaunay !), levée de la Loire en amont de l'église du Bout-des-Ponts ! ; **Nazelles**, bords de la route allant de Perreux au Sauvage ! ; **Montlouis**, bords de la Loire (Del. *Cat.*) ; **Loches** (Diard *sec.* Blanchet *in litt.*) ; **Vallères**, à la station du chemin de fer !

NOTA. I. — On devra chercher dans les champs calcaires le *Rœmeria hybrida* DC. (*R. violacea* Medik.) qui croît dans les dépts de la Vienne et de Maine-et-Loire.

II. — On trouve parfois, échappé des jardins, l'*Eschscholtzia californica* Cham. que l'on cultive comme plante d'ornement.

HYPÉCOÉES

HYPECOUM

54. — **H. PENDULUM** L. — RR. Champs calcaires, cultivés ou incultes.

RRR. sur la rive droite de la Vienne : **Nouâtre**, près du bourg et de Noyers (Blanchet *in litt.*). Moins R. sur la rive gauche : çà et là sur les coteaux de **Ports** !, **Marcilly** !, **Rilly** !, **Brizay** ! ; **Theneuil**, coteaux de la Bourouse entre Puchard et les Gratiens ! ; **Chezelles**, au midi de Lassay ! ; **Verneuil-le-Château**, à Laurencière (Del. *Cat.*) ! ; **Luzé**, près de Bois-Aubry ! ; **Chaveignes**, près de la Ferrandière (Blanchet ! *in* Del. *Cat.* et *in litt.*) ; **Seuilly**, entre le Coudray et la Melière ! ; **Lerné**, près de Chavigny (du Petit-Thouars). — Je ne le connais donc que dans l'arr^{t} de Chinon et seulement dans le bassin de la Vienne.

FUMARIACÉES

CORYDALIS

55. — **C. SOLIDA** Sw. — RR. Bois sablonneux, frais et couverts.

Ballan, à la Commanderie et sur le bord du bois des Touches près des Galbrunes (Audebert) ; **Veigné**, bois de Couzières (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.*) ! ; **Chaveignes**, grand parc de Richelieu ! — D'après M. Barnsby (*in litt.*), la plante trouvée autrefois par le D^{r} Courbon à la Cour-Verte, c^{ne} de Ballan (Del. *Cat.*), serait le *C. lutea* et non le *C. solida*.

+ 56. — **C. LUTEA** L. — Vieux murs, bords des chemins et des rues. — Echappé des jardins, il est naturalisé çà et là.

Saint-Cyr, près du pont de la Motte (Audebert) ; **Luynes** (Ivolas) ; **Montlouis** (Madrelle) ; **Véretz** ! ; **Chinon** ! ; **Richelieu** ! ; **Ligueil** (Nivert) ; etc., etc.

FUMARIA

57. — **F. CAPREOLATA** L.— RRR. Lieux cultivés, jardins, décombres. — Présente dans l'Ouest les 2 variétés suivantes :

α. **albiflora** Hamm. (*F. pallidiflora* Jord.). — Fleurs d'un blanc jaunâtre, non ou à peine lavées de rose sur le dos, mais d'un brun foncé au sommet. — **Monts**, potager du château de la Roche (Audebert !).

β. **speciosa** Hamm. (*F. speciosa* Jord.). Fleurs d'un rose pâle, lavées de rose plus vif sur le dos, d'un brun foncé au sommet, souvent un peu plus grandes et en grappes plus fournies que dans le précédent. — **Saint-Avertin**, aux Fontaines !

58. — **F. BORÆI** Jord. — RR. Lieux cultivés, jardins, décombres.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, champs près du Moulin-Neuf ! ; **Rigny-Ussé**, dans le vallon de Rigny ! ; **la Riche-Extra**, dans le jardin de Saint-François (Coqueray) ! ; **Genillé**, vignes de Brouillard (Dupuy !).

Obs. — Cette plante est intermédiaire entre la précédente et la suivante. Ses fleurs sont assez grandes ; ses sépales largement ovales, moins allongés que ceux du *F. capreolata*, mais plus grands que ceux du *F. Bastardi ;* ses fruits à peine chagrinés, non dilatés à la base, à pédicelle droit ou plus rar^t^ arqué-réfléchi. — On peut distinguer, dans le département :

α. **typica.** — Fleurs d'un rose ± vif, à sépales promptement caducs ; pédicelles toujours droits : **Saint-Nicolas**, **Rigny**, **Genillé.**

β. **Coquerayi** Nob. *in herb.* — Fleurs d'un rose vif, aussi grandes que dans le type, à sépales plus larges et persistant souvent après la chute de la corolle ; pédicelles droits ou arqués-réfléchis, parfois sur le même pied ; tige de 1 à 8 déc., dressée lorsqu'elle est courte, couchée-ascendante lorsqu'elle est plus longue : **la Riche**, à Saint-François. — Cette plante se distingue de la var. *muraliformis* de Clavaud par sa tige ord^t^ robuste ; ses fleurs plus grandes, plus colorées et souvent plus nombreuses. Elle établit en quelque sorte le passage du *F. Borœi* au *F. capreolata.*

59. — **F. BASTARDI** Bor. — AR. Lieux cultivés ou incultes : vignes, jardins, champs, murs, décombres.

Bourgueil (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Nouzilly** (id.); **Vouvray**, au-dessus de Moncontour !; **Rochecorbon**, près du bourg !; **Amboise** (Bouvet); **Azay-le-Rideau**, jardins bordant la route de la gare !; **Beaumont-en-Véron**, au Ridoit !, entre le Puy-Prieur et le Perou !, etc.; **Chinon**, les Capucins !, les Quinquenais !, Rochette !, l'Olive !, les terrasses du quartier Saint-Maurice !, le faubourg Saint-Jacques !, le Vau-Sainton !, etc.; **Rivière**, à la Vau-Chèvre !; **Ligré**, au Vau-Breton !; **l'Ile-Bouchard**, à Saint-Léonard !; **Saint-Epain**, dans le bourg !; **Sainte-Maure**, dans les jardins de la ville !; entre **la Haye-Descartes** et **la Guerche** (Joureau *in* Del. *Cat.*); etc.

Obs. — Cette plante est très polymorphe. Ses fleurs sont parfois, surtout dans les formes vernales, aussi grandes que celles du *F. Borœi* et souvent alors d'un rouge assez foncé, mais ord^t^ elles sont plus petites et rosées, quelquefois même jaunâtres ; ses fruits, plus ou moins nettement chagrinés, sont ord^t^ très dilatés à la base ou plus rar^t^ ne le sont que peu, mais ce caractère doit être observé sur le vif et un peu avant la maturité complète. J'ai recueilli la forme à fleurs jaunâtres à **Beaumont-en-Véron** entre le Puy-Prieur et le Perou.

Les *F. Borœi* et *Bastardi* sont souvent réunis sous les noms de *F. muralis* Sond. ou de *F. Loiseleurei* Clav. Ils sont cependant bien distincts, mais il existe parfois entre eux des formes embarrassantes, surtout sur le sec.

60. — **F. OFFICINALIS** L. — CC. Lieux cultivés : champs, vignes, jardins. — Comprend les deux sous-espèces suivantes :

I. — **VULGARIS** (*F. officinalis* L. *sensu stricto*). — Fruit déprimé et subémarginé au sommet. — CC. — Varie :

α. **typica.** — Fleurs d'un beau rose, de grandeur moyenne. — CC. partout.

β. **minor** Koch. — Ne diffère du précédent que par ses fleurs d'un tiers plus petites. — AR. mais çà et là.

γ. **media** Cout. (*F. media* Lois.). — Fleurs très pâles, de grandeur moyenne. — AC. dans les lieux frais.

δ. **floribunda** Koch (*pycnantha* Lor. et Barr.). — Fleurs

d'un rouge lie de vin, en grappes compactes. — AR. mais çà et là au printemps, surtout dans les terrains calcaires et ensoleillés

Il. — **WIRTGENI** Hausskn. (*F. Wirtgeni* Koch; *F. tenuiflora* Fries). — Fruit arrondi au sommet, même à la maturité. — RRR. — **Bourgueil**, dans le jardin de la communauté (Coqueray *in* Del. *Cat.*) !

61. — **F. MICRANTHA** Lag.; *F. densiflora* DC. *p. p.* — RR. Champs calcaires, cultivés ou incultes.

Seuilly, à Morin !, Verné !, etc.; **Lerné**, au bas de Cécigny !, de la Rochinerie !, etc.

62. — **F. VAILLANTII** Lois. — AC. Champs, vignes des terrains calcaires ou plus rar[t] sablonneux.

AR. au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, dans les vignes !; **Bourgueil**, dans les vignes et les jardins (Coq. *in* Del. *Cat.*) !; **Restigné**, à Fougerolles ! et ailleurs !; **Continvoir**, au nord-ouest du bourg ! — Peu C. sur les coteaux de la rive gauche du Cher et sur ceux de l'Indre : **Ballan**, à la Goupillère !; **Bléré**, près du Fourneau !; **Sublaines**, près du bois de Gaulpied !; **Azay-sur-Cher**, au Grais (Del. *Cat.*); **Athée**, à Bussière !; **Cigogné**, autour du bourg !; **Truyes**, à la Gabelotterie !, au Feuillet !, etc. (Del. *Cat.*); **Esvres**, à la Duporterie !, aux Goupillères (Del. *Cat.*), etc. — AC. dans le bassin de la Vienne : sur la rive droite, à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Noyant** !, **Sainte-Maure** !, **Maillé** !, **Marcé-sur-Esves** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert), **Sepmes** !, **Bournan** !, etc.; et surtout sur la rive gauche, à **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** !, **Rilly** !, **Parçay** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **Lémeré** !, **Courcoué** !, **Razines** !, **Braslou** !, **Marigny** !, **Braye** !, **Richelieu** !, **Chaveignes** !, **Champigny** !, **Ligré** !, **Seuilly** !, etc.

β. **Chavini** Rouy et F. (*F. Chavini* Reut.). — Plante plus rameuse et plus feuillue que le type. — RR. — **Restigné**, près de Santenay !; **Bourgueil**, dans les jardins et les vignes de la communauté !

63. — **F. PARVIFLORA** Lam. — AR. Champs, vignes, jardins, décombres, dans les lieux sablonneux ou calcaires.

Bourgueil, dans les cultures (Chambert); **la Chapelle-sur-Loire**, dans le bourg!; **Benais**, dans les jardins !; **Sainte-Radégonde** (Del. *Cat.*); **Vouvray**, au nord-ouest du bourg !; **Montlouis**, C. sur le plateau en allant à la station de Véretz !; **Savonnières**, à la Montée-Jaune (Audebert); **Esvres**, à la Huraudière (Blanchet *in litt.*). — **Beaulieu** (Diard *Cat.* et Duj. *Fl.*) !; **Tauxigny** (Del. *Cat.*); **le Grand-Pressigny**, dans les jardins du bourg ! — **Azay-le-Rideau**, en ville ! et à la gare des marchandises !; **Huismes**, au midi de la ferme de Tours !; **Beaumont-en-Véron**, au Puy-Prieur !, au Perou !, aux Coudreaux !, etc.; **Chinon**, aux Quinquenais !, aux Fontenils !, à Trotte-Loup !, à Rochette !, aux Clozeaux !, etc.; **la Roche-Clermault**, dans le bourg !; **Cravant**, dans la vallée de Basse !; **Avon**!; **Maillé** !; **Braye-sous-Faye**, champs de la vallée de la Veude !; **Chaveignes**, à Chauvin !, à Niébled !, etc.; **Marçay**, à Couesmé !

Obs. — Le *F. parviflora* est ± glauque, ± diffus, à fleurs blanches ou rosées, avec tous les intermédiaires.

CRUCIFÈRES

RAPHANUS

64. — **R. RAPHANISTRUM** L.; R. *silvestris* Lam. — CC. Prairies, champs, décombres. — Les pétales sont d'un jaune assez pâle, veinés de jaune plus foncé ou de violet; assez souvent blancs, veinés de violet; plus rar[t] complètement jaunes ou blancs.

+ 65. — **R. SATIVUS** L. — CC[t] cultivé pour ses racines alimentaires; il fournit le *Radis* et le *Radis noir*.

BRASSICA

+ 66. — **B. OLERACEA** L. — CC[t] cultivé, comme plante alimentaire, sous une foule de variétés.

+ 67. — **B. NAPUS** L. — CC[t] cult. sous des formes diverses et subspontané çà et là. — Plante à feuilles toutes, même les radicales, glauques et glabres ou à peu près.

+ 68. — **B. RAPA** L.; *B. asperifolia* Lam. — CC[t] cult. sous

des formes diverses et subspontané çà et là. — Plante à feuilles radicales vertes, non glauques et parsemées de petits poils raides. — C'est cette plante et non le *B. Napus* qui fournit le *Navet*.

NOTA. — Le *Hirschfeldia adpressa* Mœnch (*Brassica adpressa* Boiss.; *Sinapis incana* L.) a été indiqué à **la Guerche** (Diard *Cat.*), où il n'a sans doute été trouvé qu'accidentellement.

SINAPIS

69. — **S. NIGRA** L.; *Brassica nigra* Koch. — AC. Prés, buissons frais, bords des rivières.

Çà et là dans les vallées de la Loire, du Cher, de l'Indre et de leurs petits affluents; plus C. dans les vallées de la Vienne, de la Creuse et de la plupart de leurs affluents.

70. — **S. CHEIRANTHUS** Koch; *Brassica Cheiranthus* Vill. — C. Champs, bois et lieux incultes des terrains sablonneux.

71. — **S. ARVENSIS** L. — CC. Lieux cultivés, décombres. — Présente les 2 variétés suivantes, qui peuvent avoir les siliques étalées ou dressées, glabres ou hérissées de poils étalés ou réfléchis.

α. **vulgaris.** — Siliques grosses, non toruleuses à la maturité. — CC.

β. **Schkuhriana** Rouy et F. (*S. Schkuhriana* Rchb.). — Siliques plus grêles et plus longues, toruleuses à la maturité. — R. — **Bléré** !, **Sublaines** !, etc.

+ 72. — **S. ALBA** L. — R. et sans doute toujours introduit. — Champs calcaires, décombres.

Mettray, champs de la colonie où il est parfois cultivé (Chambert); **Montbazon**, cultures sous la Tortinière (Audebert); **Chinon**, sur des décombres !; **Marçay**, champs entre la Maison-Blanche et les Corblandes !

ERUCA

73. — **E. SATIVA** Lam. — RR. et certainement introduit, mais parfaitement naturalisé. Rochers, vieux murs, décombres, lieux incultes exposés au midi.

Saint-Symphorien, à l'Ermitage (Coq. *in* Del. *Cat.*) !; **Chinon**, au château !, sur les rochers et les terrasses des quartiers Saint-Maurice et du Vieux-Marché ! d'où il descend parfois dans les rues de la ville et sur les talus des quais !, au pied du fort Saint-Georges !, et très rar[t] sur les coteaux Saint-Martin et Sainte-Radégonde !

DIPLOTAXIS

74. — **D. TENUIFOLIA** DC. — AR. Bords des chemins et des levées, lieux incultes.

C. dans toute la vallée de la Loire, sur la rive droite, d'où il remonte parfois les vallons tributaires sur une longueur de quelques centaines de mètres ; çà et là sur la rive gauche, surtout aux environs de **Tours** où il s'avance jusque sur les bords du Cher. — R. ailleurs : **Avrillé**, au four à chaux de. Saint-Symphorien !; **Joué**, à la gare !; **Loches**, entre la ville et Chambourg !; **Truyes**, dans le faubourg situé vis-à-vis Cormery !; **Huismes**, près de la gare !; **Chinon**, aux Couttières !

β. **ambigua** Nob. *in herb.* — Port, tiges, feuilles, fruits du *D. tenuifolia ;* fleurs un peu moins grandes ; sépales verts comme dans le *D. muralis*, les uns glabres, les autres un peu hérissés. — J'avais pensé que cette plante pouvait être un *D. muralis* × *tenuifolia*, mais ses fruits sont presque tous fertiles et ses graines bien conformées, et plusieurs botanistes distingués, auxquels je l'ai soumise, n'y ont vu qu'une forme du *D. tenuifolia*. — Elle croît à **Truyes** dans la localité citée.

75. — **D. MURALIS** DC. — C. Lieux cultivés ou incultes : champs, vignes, jardins, bords des chemins.

Çà et là, quoique peu répandu, dans le nord du dép[t] ; abonde au contraire sur les coteaux et dans la vallée de la Loire, ainsi que dans les bassins du Cher, de l'Indre, de la Vienne, où il devient cependant de plus en plus rare à mesure que l'on s'avance vers l'est.

Obs. — Cette plante, ord[t] annuelle, est parfois bisannuelle et même pérennante dans les lieux bien abrités : **Chinon** !

76. — **D. VIMINEA** DC. — AR. Vignes, champs des terrains calcaires.

Çà et là, mais peu C. sur les coteaux de la rive droite de la Loire, à **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **Restigné** !, **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*), **Rochecorbon** !, **Limeray** !, **Cangey** !, etc. — Plus commun au sud de la Loire : **Savonnières**, vignes des Touches (Audebert); çà et là à **Huismes** ! et à **Avoine** ! ; et surtout sur les coteaux de la Vienne et de ses affluents, sur la rive droite à **Savigny** !, **Beaumont** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Saint-Epain** !, **Maillé** !, et sur la rive gauche à **Ports** !, **Marcilly** !, **Pouzay** !, **Sazilly** !, **Luzé** !, **la Tour** !, **Lémeré** !, **Champigny** !, **Courcoué** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, **Razines** !, **Jaulnay** !, **Faye** !, **Richelieu** !, **Assay** !, **Marçay** !, **Ligré** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Couziers** !, **Candes** !

NOTA. — Le *D. erucoides* DC. s'est montré, il y a une douzaine d'années, à **Chinon**, dans un champ situé à l'intersection et à gauche des chemins allant du Pavé-Neuf aux Fontenils et de la Rochelle à la Croix-Marion ! — Il y avait sans doute été introduit accidentellement et il a disparu depuis.

HESPERIS

+ 77. — **H. MATRONALIS** L. — RR. Buissons des lieux frais ou ombragés.

Chinon, île Auger où il me paraît spontané, mais d'où il a presque complètement disparu ! — Naturalisé çà et là dans les parcs et au voisinage des habitations : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, bois de Vaux ! (aujourd'hui défriché) ; **Huismes**, parc de la Ville-au-Maire ! ; **Ballan** (Coq. *herb.*) ; **Lussault** (Capillon) ; **la Celle-Saint-Avant**, talus de la ligne de Bordeaux ! ; etc., etc.

ERYSIMUM

78. — **E. CHEIRANTHOIDES** L. — AC. Lieux frais : prairies, oseraies, fossés, cultures humides.

Vallées du Changeon et de ses affluents à **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Benais** !, **Continvoir** ! ; vallée de la Roumer à **Langeais** !, **les Essarts** !, **Avrillé** ! ; landes de **Cléré** ! ; vallée du Lathan à **Hommes** ! et **Savigné** ! ; vallée de la Choisille à **Fondettes** !, **Mettray** !, etc. ; vallée de la Loire à **Avoine** !, **Chouzé** !, **la Chapelle** !, **Ingrandes** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** (Dumas) !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** !, **Fondettes** !, **Saint-Genouph** (Del. *Cat.*), **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*),

Vouvray !, **Lussault** !, **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** !, etc. ; vallée du Cher à **Dierre** !, **Saint-Martin-le-Beau** !, **Saint-Avertin** !, **Tours** !, **la Riche-Extra** !, **Savonnières** !, **Villandry** !, **Lignières** !, etc. ; vallées de l'Indre et de ses affluents à **Monts** !, **Azay-le-Rideau** !, **Bréhémont** !, **Rivarennes** !, **Rigny-Ussé** !, **Saint-Benoist** !, **Huismes** ! ; vallées de la Vienne et de ses affluents à **Savigny** !, **Cinais** !, **Seuilly** !, **la Roche-Clermault** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Rivière** !, **Razines** !, etc.

— **NOTA.** — L'*E. strictum* Gærtn. (*E. hieracifolium* L. *p. p.*) est une plante des montagnes et de la région de l'est, qui n'a pu se rencontrer qu'accidentellement dans les îles de la Loire où elle a été indiquée autrefois (Baillot *in* Duj. *Fl.*).

79. — **E. ORIENTALE** R. Br. ; *E. perfoliatum* Crantz. — AR. Champs calcaires et surtout argilo-calcaires.

RR. au nord de la Loire et du Cher : Pernay, près des fours à chaux ! — AC. sur le plateau entre le Cher et l'Indre (Del. *Cat.*), surtout à **Véretz** !, **Azay-sur-Cher** !, **Athée** !, **Cigogné** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Esvres** ! ; et plus rar^t^ à **Chambray** !, **Joué** !, **Monts** !, **Montbazon**! — Plus R. entre l'Indre et la Vienne : **Sorigny**, près de la Coutancière ! ; **Tauxigny** (Coqueray *in* Del. *Cat.*) ; **Boussay**, à la Croix-Gillet (Aristobile) ; çà et là entre **Civray**, **Marcé-sur-Esves** et **Sepmes** (Nivert) ; **Chinon**, en ville où il n'a été trouvé qu'accidentellement sur des décombres (Tourlet père !). — Çà et là au sud de la Vienne : coteaux de **Pussigny** ! et de **Ports** ! ; plateaux de **Sazilly** ! et de **Lémeré** ! ; **Champigny**, près de la Pataudière !, du bois du Poteau !, etc. ; **Richelieu**, champs bordant la route de Chinon ! ; **Chaveignes**, à Champ-Vent !, à la Forge !, etc. ; **Marigny-Marmande**, au nord de la commune !

SISYMBRIUM

80. — **S. ALLIARIA** Scop. ; *Alliaria officinalis* DC. — CC. Lieux frais ou ombragés : haies, buissons, fossés.

81. — **S. THALIANUM** Gay ; *Arabis Thaliana* L. — CC. Lieux sablonneux cultivés ou incultes, murs.

82. — **S. OFFICINALE** Scop. — CC. Lieux incultes, décombres, bords des chemins.

Obs. — Cette plante varie à fruits velus, pubescents ou glabres. Je n'ai pas trouvé cette dernière forme dans le dépt.

83. — **S. IRIO** L. — R. Lieux incultes, surtout à l'exposition du midi : vieux murs, décombres, bords des chemins et des rues, talus des levées.

AC. sur les coteaux et surtout dans la vallée de la Loire (Del. *Cat.*), à **Rochecorbon** !, **Sainte-Radégonde** !, **Saint-Symphorien** !, **Saint-Cyr** !, **Tours** ! ; plus rar^t^ à **Saint-Pierre-des-Corps** !, et jusqu'à **Saint-Avertin** dans la vallée du Cher (Del. *Cat.*) !. — C. sur les coteaux et parfois dans les rues et sur les talus des quais de la Vienne à **Chinon** !. — Je ne le connais pas ailleurs.

84. — **S. SOPHIA** L. — AC. Vieux murs, décombres, bords des chemins et des rues, surtout dans les villages.

Bourgs de **Chouzé** ! et de **Saint-Nicolas** ! ; **Bourgueil**, çà et là autour de la ville ! ; **la Chapelle-sur-Loire**, sur les levées et les murs ! ; **Restigné**, sur le champ de foire ! ; **Benais**, dans le bourg ! ; **Continvoir**, au Grand-Vau ! ; **Ingrandes**, à la Gaucherie ! ; **Cinq-Mars**, à l'entrée de la vallée du Breuil ! ; **Savigné-sur-Lathan**, dans le bourg ! — **Amboise**, au Bout-des-Ponts ! ; **Montlouis**, près du bourg ! ; **la Riche-Extra**, à Saint-François ! — **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Bournan**, à la Chatière (Nivert) ; **Civray-sur-Esves**, dans le bourg (id.). — **Azay-le-Rideau** ! ; **Lignières**, dans le bourg ! ; **Huismes**, près du bourg ! et du moulin d'Usage ! ; **Beaumont-en-Véron**, à Beaupuy !, au Puy-Prieur !, au Puy-de-la-Bâte !, etc. ; **Chinon**, à Saint-Louand !, Saint-Jacques !, Saint-Lazare !, etc. ; bourgs de **Candes** ! et de **Lerné** ! ; **Saint-Germain-sur-Vienne**, dans la vallée de Crotte ! ; bourgs de **Thizay** !, de **Cinais** ! ; **Seuilly**, dans le bourg et à la Devinière ! ; **la Roche-Clermault** ! ; bourgs de **Panzoult** !, de **Crouzilles** !, de **Trogues** !, de **Crissay** !, de **Sazilly** ! ; bourgs de **Courcoué** !, de **Razines** !, de **Faye-la-Vineuse** !, de **Marçay** ! ; **Chaveignes**, à la H^le^-Ruchelière !, à Champ-Vent ! et dans le parc de Richelieu ! ; etc., etc.

NOTA. — Le *Braya supina* Koch (*Sisymbrium supinum* L.), qui croît dans le Cher et l'Indre, devra être cherché en Indre-et-Loire.

CHEIRANTHUS

85. — **C. CHEIRI** L. — AC. Vieilles églises, vieux châteaux, vieux murs; rochers calcaires exposés au midi et voisins des habitations.

Çà et là dans tout le dépt, notamment à **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Savigné-sur-Lathan** !, **Luynes** !, **Saint-Cyr** !, **Saint-Symphorien** !, **Sainte-Radégonde** !, **Rochecorbon** !, **Limeray** !, **Amboise** !, **Montlouis** !, **Tours** !, **Cormery** !, **Loches** !, **le Grand-Pressigny** !, **Azay-le-Rideau** !, **Crissay** !, **Chinon** !, **Seuilly** !, **Candes** !, etc., etc.

CARDAMINE

86. — **C. PRATENSIS** L. — CC. Prés humides ou marécageux. — Varie :

α. **vulgaris.** — Fleurs grandes, lilas; silique à bec épais et très obtus; feuilles caulinaires moyennes à segments étroitement oblongs ou sublinéaires. — CC.

β. **debilis** DC. (*C. fragilis* Degl.). — Fleurs plus petites, blanches, plus tardives; silique plus étroite, à bec plus grêle feuilles caulinaires moyennes à segments linéaires. — AC surtout dans les lieux tourbeux.

NOTA. — Le *C. amara* L. m'a été signalé par M. Chambert à **Lignières**, où il l'aurait vu avec M. de l'Hôpital entre le Vieux-Cher et le bourg, à l'est de la route de Langeais. Je l'y ai vainement cherché et je suis tenté de croire que l'on a pris pour lui une variété à fleurs blanches du *C. pratensis*.

87. — **C. HIRSUTA** L. — C. Lieux frais, cultivés ou incultes: prairies, pelouses, pied des murs, vignes, champs.

88. — **C. SILVATICA** Link. — RR. Lieux frais et couverts, bords des eaux.

La Guerche: la Taille-du-Pré, bord de l'étang du Parc (Joureau !).

89 — **C. PARVIFLORA** L. — R. Lieux sablonneux humides ou marécageux, bords des eaux.

Bords des mares de la vallée de la Loire à **la Ville-aux-Dames** ! et **Saint-Pierre-des-Corps** (Delaunay) ! ; **la Riche-Extra**, à Saint-Côme ! et à Saint-François ! ; **Saint-Genouph** (Coq. *in* Del. *Cat.*). — Fossés de la vallée entre Bourgueil et Port-Boulet, sur les communes de **la Chapelle-sur-Loire** !, **Bourgueil** !, **Saint-Nicolas** ! et **Chouzé** ! ; **Avoine**, au bas de la route qui conduit à Port-Boulet ! ; **Savigny**, dans les fossés de la vallée de la Vienne ! — Plante souvent peu fixe dans ses stations et que l'on devra chercher ailleurs, surtout dans la vallée de la Loire.

90. — **C. IMPATIENS** L. — R. Prés et bois humides, bords des eaux.

Bords de la Dême près d'**Epeigné** (Del. *Cat.*), et à **Chemillé** (Del. *herb.*) ; bords d'un ruisseau près de **Pernay** (Del. *herb.*) ; bords du Gault dans les prairies et dans le jardin du presbytère de **Châteaurenault** ! ; bois de la Burerie à **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; bords de la Choisille au moulin de Charcenay près **Fondettes** (Del. *Cat.*). — Bords du Cher près du pont du chemin de fer de Bordeaux, à **Saint-Avertin** ! ; et vis-à-vis des Caves-Gouttières, à **Savonnières** (Audebert). — **Veigné**, vallée de Saint-Laurent à Sainte-Apolline (Audebert). — Buissons de la vallée de la Vienne à **Savigny** ! et **Saint-Germain** ! ; **Cinais**, oseraies près de Pontille ! ; **Chinon**, île de Tours !, île Auger !, entre la Croix et le pont du chemin de fer ! et çà et là allleurs dans la vallée de la Vienne ! — **La Guerche**, vallée de la Creuse à la Belle-Place, au pied du château (Joureau) ; **Barrou**, bord de la Creuse (Vergnaud).

ARABIS

91. — **A. TURRITA** L. — RR. Rochers calcaires, vieux murs.

Montlouis, escarpements des rochers dominant la vallée de la Loire (Baillot *in* Duj. *Fl.*) ! ; **Lussault**, aux carrières et près du cimetière (Bouvet) ! ; **Chenonceaux**, sur les murs du parc, du côté sud (Barnsby !).

92. — **A. HIRSUTA** Scop. — AC. Prairies, bois, pelouses, vieux murs. — Comprend les deux sous-espèces suivantes :

I. — **VULGARIS** (*A. hirsuta* Koch). — Valves de la silique à nervure médiane marquée jusque près du sommet ; feuilles ord[t]

petites, peu ou pas auriculées. — AC. surtout dans les lieux secs, parfois aussi dans les prairies. — Vallées du Changeon et de ses affluents à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; vallée de la Roumer à **Langeais** ! ; bois de **Charentilly** ! ; coteaux de **Luynes** !, de **Rochecorbon** ! ; coteaux de la rive gauche de la Loire à **Chargé** !, **Lussault** !, **Montlouis** ! ; coteaux du Cher à **Dierre** ! ; coteaux de l'Indre à **Courçay** !, **Truyes** !, **Esvres** ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon !, coteau du Chêne-Vert !, etc. ; **Huismes**, bois du Sanguier !, les Caves-Sauty ! ; **Chinon**, C. dans tout le nord de la commune depuis la Colline, le Puy-Besnard, Trotte-Loup, jusqu'au bois de Grammont et la garenne de Basse !, ainsi que dans les prairies de la Vienne au bas de Saint-Louand ! ; **Beaumont-en-Véron**, aux Coudreaux ! ; **Seuilly**, coteau de Morin ! ; **la Roche**, coteau de Beuffé !, bois de la Chapelle ! ; **Cravant**, garenne de Givray !, coteau de Narçay !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Avon**, vallée de la Quelle ! ; coteaux de la Manse à **Crissay** ! et **Saint-Epain** ! ; **Léméré**, bois de la Haute-Foye !, des Varennes !, etc. ; prairies de la Veude et du Mable à **Champigny** !, **Chaveignes** ! ; **Balesmes**, bois à gauche de la route de Sepmes ! ; **Abilly**, près des Barreaux ! ; coteaux de la Claise à **Chaumussay** !, **le Grand-Pressigny** !, etc. ; **Barrou**, bois Florimont (Vergnaud).

Obs. — Cette plante varie à feuilles obscurément denticulées ou munies de chaque côté de 3-5 dents saillantes, à base non auriculée ou pourvue de 2 petites oreillettes. Cette dernière forme, dans laquelle la nervure médiane des valves disparaît parfois vers les 4/5 de la longueur de la silique, était pour Boreau l'*A. Gerardi* Bess. ; elle est intermédiaire entre l'*A. hirsuta* type et l'*A. sagittata* DC.

II. — **SAGITTATA** Rouy et F. (*A. sagittata* DC.). — Valves de la silique à nervure médiane disparaissant vers le milieu ou un peu au delà ; plante robuste, à siliques plus longues, à feuilles plus grandes et nettement auriculées-sagittées. — AR., mais çà et là surtout dans les lieux frais. — Vallée du Cher à **Véretz** !, **Saint-Avertin** !, **Joué** ! ; **Ballan**, vignes de la Commanderie (Audebert) ; coteaux de la rive gauche de l'Indre à **Courçay** ! et **Cormery** ! ; **Beaumont-en-Véron**, sur un mur à la Roche-Honneur ! et dans les bois de Velor ! ; **Candes**, murs bordant la Vienne ! ; **Chinon**, île Auger ! et prairies de la Vienne ! jusque sur **Rivière** ! ; **Theneuil**, aux Caves ! ; vallée de la Veude à **Rivière** !, **Ligré** !, **Chaveignes** !, **Braye** ! ; **Abilly**, vallée du Brignon en aval de la Guerrière ! ; etc.

Obs. — L'*A. sagittata* est également indiqué dans mes notes d'herborisation comme croissant dans les bois de **Benais**, **Avrillé**, **Hommes**; à **Saint-Cyr** près des ruines de Champgrimont; à **Nazelles** dans la vallée de Vaugadeland; à **Mosnes** dans les bois de la Barre; à **Savonnières**, **Azay-le-Rideau**, **Cheillé**, **Saint-Benoist**, **l'Ile-Bouchard**. Mais, n'ayant pas conservé en herbier les plantes de ces localités, je ne puis affirmer qu'elles appartiennent au *sagittata* plutôt qu'au type.

TURRITIS

93. — **T. GLABRA** L. — AR. Bois et buissons des terrains sablonneux.

Rare au nord de la vallée de la Loire : landes de **Bourgueil** (Del. *Cat.*); bois d'**Avrillé** ! — AC. dans toute la vallée de la Loire où il se trouve çà et là, à **Chouzé** !, **la Chapelle-sur-Loire** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **la Riche-Extra** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Noizay** !, **Négron** !, **Amboise** !; **Lussault**, bois du Châtellier ! — AR. entre le Cher et la Vienne : **Ballan**, bois près de la ferme des Touches (Audebert); **Villandry**, bois des Folies (Del. *Cat.*), et près du ponceau de Port-Badin !; **Perrusson** (Duj. *Fl.*); **Reignac**, bois à l'est du château !; **Veigné**, bois de Couzières (Del. *Cat.*) !; **Montbazon**, près de la gare !; **Monts**, entre le viaduc et le Ripault (Audebert); **Lignières**, bois du Plessis ! — R. au sud de la Vienne : **Cinais**, bois à l'est du Camp-Romain !; **Champigny**, bois de Châtre !; **Chaveignes**, bois du Fourneau !, bois de Forêt !, parc de Richelieu !

BARBAREA

94. — **B. VULGARIS** R. Br. — CC. Lieux frais, prairies, bords des eaux. — Varie :

α. **typica** (*B. silvestris* Jord.). — Feuilles radicales à lobes latéraux amples; fruits étalés-ascendants à la maturité. — Je rapporte à cette plante, que je crois rare dans le dépt, des échantillons récoltés à **Cinq-Mars** ! et à **Chinon** !

β. **rivularis** (*B. rivularis* Martr.-Don.; *B. stricta* Bor., *non* Andrz.). — Feuilles radicales à lobes latéraux peu développés; fleurs plus petites; fruits dressés, serrés contre l'axe et ordt tournés du même côté. — CC. partout.

95. — **B. INTERMEDIA** Bor. — RR. Lieux frais des terrains siliceux.

Sonzay, à Tournelune (Blanchet *in litt.*); **Sainte-Radégonde**, levée de la Loire près de Marmoutier ! (Schiffmacher).

+ 96. — **B. PRÆCOX** R. Br. — R. Bords des chemins, décombres, fossés, ord^t^ dans les lieux frais.

Fondettes, à la Grand-Cour ! ; **Savonnières**, bords de la garenne des Touches (Audebert) ; **Perrusson** (Diard *Cat.*) ; **Yzeures** (Boreau) ; **Chinon**, à l'Echo ! — Cette plante, souvent cultivée dans les jardins, s'y reproduit d'elle-même. On la rencontre fréquemment dans ces conditions et elle n'est du reste, sans doute, nulle part spontanée en Indre-et-Loire.

NASTURTIUM

97. — **N. OFFICINALE** R. Br. — CC. Eaux limpides, sources, ruisseaux ; plus rar^t^ fossés humides, vases desséchées. — Varie :

α. **typicum.** — Feuilles à segments peu nombreux, ovales, le terminal arrondi. — CC. partout sur le bord des sources, des ruisseaux, dans les fontaines.

β. **siifolium** Steud. (*N. siifolium* Rchb.). — Feuilles à segments plus nombreux, amples, lancéolés, même le terminal ; plante aquatique, robuste. — AC. Eaux profondes, surtout courantes. — Le Changeon à **Bourgueil** !, **Saint-Nicolas** ! ; l'Indre à **Rivarennes** ! ; la Vienne à **Chinon** ! ; l'Esves à **Civray** !, **Bournan** ! ; la Veude à **Ligré** !, **Chaveignes** ! ; le Mable à **Richelieu** !, **Braye** ! ; le Négron à **Marçay** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Cinais** ! ; et sans doute dans tout le dép^t^.

γ. **microphyllum** Rouy et F. (*N. microphyllum* Bœngh.). — Caractères de la forme précédente, mais plante terrestre, dressée, grêle, à segments des feuilles plus petits. — R. Vases desséchées. — **Mettray**, fossés bordant la route de la Membrolle ! ; **Rigny-Ussé**, bords de l'Indre entre la Croix-de-Rigny et le bourg d'Ussé ! ; **Marçay**, marais voisins du ruisseau de Comprigny !

98. — **N. SILVESTRE** R. Br. — CC. Lieux humides ou marécageux : prairies, fossés, bords des eaux, bords des chemins et des champs. — Varie :

α. **typicum.** — Fruit égalant ou dépassant peu la longueur de son pédicelle. — CC. partout.

β. **rivulare** Koch. (*N. rivulare* Rchb.). — Fruit au moins une fois plus long que son pédicelle. — R., mais çà et là dans les vallées de la Loire ! et de la Vienne !

γ. **anceps** (*N. anceps* Auct. pl., *an* DC. ?). — Fruit environ une fois plus court que son pédicelle. — R., mais çà et là. — **Saint-Avertin** (Ivolas !) ; **Chinon** ! etc.

Obs. — Les variétés *rivulare* et *anceps* se relient au type par des intermédiaires. La seconde, dont le fruit est souvent stérile, est généralement considérée comme un hybride des *N. silvestre* et *amphibium*, mais elle comprend sans doute des variations du type en même temps que des produits de croisement.

99. — **N. PALUSTRE** DC. ; *Roripa palustris* Bess. — AR. Lieux sablonneux humides, grèves vaseuses des rivières et des étangs.

C. dans la vallée de la Loire : **Savigny** !, **Avoine** !, **Chouzé** !, **la Chapelle** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **la Riche-Extra** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Montlouis** !, **Sainte-Radégonde** !, **Rochecorbon** !, **Amboise** !, **Chargé** !, **Limeray** !, etc. — Plus rare ailleurs : **Langeais**, étang de la Balérie ! ; **Ambillou**, entre la Trigalière et la Bousserie (Barnsby) ; çà et là dans la vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** !, **Véretz** !, **Joué** !, etc. ; vallée de l'Indre à **Monts** (Audebert), à **Huismes** !, etc. ; mares du camp du Ruchard à **Avon** ! ; çà et là dans la vallée de la Vienne à **Candes** !, **Saint-Germain** !, **Thizay** !, **Cinais** !, **Chinon** !, etc. — **Civray-sur-Esves**, à la Beaudouise (Nivert !) ; **Preuilly**, étang de la Grenouillère (Aristobile !).

β. **tenuifolium** Rouy et F. — Feuilles plus petites que dans le type, à segments étroits et presque entiers ; plante plus élancée. — R. — **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise à l'étang de la Pagode !

γ. **sinuatum** Rouy et F. — Feuilles toutes ou presque toutes indivises et seulement sinuées-dentées, ou quelques-unes pinna-

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE · TOURS · Bibliothèque

tifides à la base; plante grêle. — R. — **Langeais**, étang de la Balérie!; **Couziers**, étangs de la forêt de Fontevrault!

100. — **N. AMPHIBIUM** R. Br.; *Roripa amphibia* Bess. — C. Lieux humides, marécageux ou inondés. — Plante très polymorphe, à feuilles inférieures lyrées-pinnatifides ou pinnatipartites, plus rar[t] pectinées; à fruits subglobuleux, ovoïdes-oblongs, ou oblongs-lancéolés. — On peut distinguer, quant à la forme du fruit, les 3 variétés suivantes, que relient des intermédiaires et dans lesquelles la longueur du style n'offre rien de constant :

α. **rotundisiliquum** Godr. (*N. Gmelini...; Roripa Gmelini* Rouy et F.). — Fruit subglobuleux, 5-6 fois plus court que son pédicelle. — R. — **Chinon**, bords de la Vienne!

β. **intermedium** Nob. *in herb.* (*N. amphibium* type Auct. plur.). — Fruit ovoïde-oblong, arrondi aux deux bouts, 3-4 fois plus court que son pédicelle. — C. partout.

γ. **longisiliquum** Godr. (*N. amphibium* type Auct. aliq.). — Fruit oblong, ± atténué aux 2 bouts, long de 5-7 mill. et 1 à 2 fois plus court que son pédicelle, parfois même de même longueur (*N. amphibium* var. *insidiosum* Nob. *in Bull. Soc. bot. de Fr.* 1903). — AC. çà et là; la forme *insidiosum* rare : dans une île de la Vienne à **Rivière** près Chinon !

N. AMPHIBIUM × *PALUSTRE*. — Parmi les hybrides que produisent en se croisant le *N. amphibium* et le *N. palustre*, le suivant a seul, à ma connaissance, été constaté en Indre-et-Loire :

× ***N. erythrocaule*** Nob. *in herb.* (*N. ligerinum* Bast. *in herb.* Boreau, *sec.* Hy *in litt.*; *Roripa erythrocaulis* Borb.). — **Avoine**, bord de la Loire près du pont de Port-Boulet!

101. — **N. PYRENAICUM** R. Br. — AR. Bords des chemins, bois, pelouses, prairies des terrains siliceux.

Rochecorbon (Derouet *in* Duj. *Fl.*); **Amboise**, île Saint-Jean au midi de la chapelle! — Forêt de Chinon, sur les pelouses et au bord des routes et des allées, à **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**!; landes du Ruchard près de la ferme des Bruyères, à **Cravant**!; coteaux de **Chinon**, aux Rondières!, aux Clozeaux!, à la Martinière!, à Bouqueteau!, au bois de Grammont!, etc.; prairies

et pelouses de la vallée de la Vienne à **Savigny**!, **Beaumont-en-Véron**!, **Chinon**!, **Cravant**!, **Panzoult**!, et sans doute ailleurs; **la Roche-Clermault**, les communs au-dessus du Plessis!, la vallée du Négron!; **Cinais**, les communs au-dessus de Belisson!; **Lerné**, parc de Chavigny! — A chercher dans tout le dépt où il est certainement moins rare qu'on ne l'a cru jusqu'ici.

Obs. — Notre plante appartient à la var. *microcarpum* (*N. microcarpum* Rouy et F.) qui diffère du type, spécial à la région des montagnes, par ses fruits plus petits, plus arrondis, à peine 1 fois plus longs que le style, et ordt 3-4 (rart 2) fois plus courts que leur pédicelle.

DRABA

102. — **D. MURALIS** L. — R. Lieux sablonneux ou pierreux un peu frais.

Courçay et **Cormery**, au pied des coteaux de la rive gauche de l'Indre!; **Cinq-Mars**, île César sur les culées du viaduc (Doucet); **Chinon**, prairie Saint-Jacques!, île Auger!, et çà et là ailleurs dans la vallée, et parfois sur les coteaux jusqu'aux Fontenils!; **Rivière**, à la Vau-Chèvre!; **l'Ile-Bouchard**, dans l'île!; **Nouâtre**, bords des chemins entre le bourg et Noyers!, et dans les prairies de la vallée de la Creuse!; **Civray-sur-Esves**, dans le bourg et à Prouray (Nivert!); **la Celle-Saint-Avant**, haies des prés près du pont de Port-de-Piles!; **Balesmes**, près de Ruton!; **Abilly**, bords de la route de la Haye!; **la Guerche** (Joureau).

103. — **D. VERNA** L.; *Erophila vulgaris* Auct. plur. *sensu lato*. — CCC. Lieux cultivés ou incultes. — Plante très polymorphe, dont les principales variétés sont :

A. — *Fruit non ou à peine plus long que large* (*D. præcox* Stev.)

α. **brachycarpa** (*E. brachycarpa* Jord.). — Plante naine, à poils bi-trifides; fruit ovale. — AC.

β. **subrotunda** (*E. subrotunda* Jord.). — Diffère de α par le fruit exactement orbiculaire. — R. — **Chinon**, garenne de Basse!

B. — *Fruit 1-2 fois plus long que large* (*D. vulgaris*).

γ. **vulgaris** (*D. vulgaris* Rouy et F. ; *E. vulgaris* DC. *p. p.* ; *E. brevipila* Jord.). — Plante grêle, à feuilles étroites, à poils bi-trifides; fruit oblong. — CC.

δ. **majuscula** (*D. majuscula* R. et F. ; *E. majuscula* Jord.). — Diffère de γ par les feuilles plus larges, nettement dentées; plante ordᵗ plus robuste. — AC.

ε. **spathulata** (*D. spathulata* Hoppe; *E. spathulata* Lang; *E. obovata* Jord.). — Diffère de γ par le fruit obovale, arrondi au sommet, atténué à la base. — A constater.

ζ. **glabrescens** (*D. glabrescens* R. et F. ; *E. glabrescens* Jord.). — Plante grêle, à poils rares et presque tous simples; fruit oblong. — C.

η. **hirtella** (*D. hirtella* Fouc. et R. ; *E. hirtella* Jord.). — Diffère de *glabrescens* par les poils plus abondants, le fruit obovale et très atténué à la base. — A constater.

C. — *Fruit 3-4 fois plus long que large.*

θ. **lanceolata** Neilr. (*E. Krockeri* Andrz. ; *E. americana* DC. ; *E. stenocarpa* Jord.). — Plante grêle, à poils bi-trifides; fruit étroitement lancéolé ou sublinéaire. — AR. — **Avrillé** !, **Hommes** !, **Rillé** !, **Noizay** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Villandry** !, **Druyes** !, **Lignières** !, **Azay-le-Rideau** !, **Antogny** !, **Razines** !, etc.

Obs. — Les trois séries de variétés du *D. verna*, établies d'après la longueur du fruit, pourraient être considérées comme des sous-espèces : *præcox*, *vulgaris* (*Erophila vulgaris* DC.), *lanceolata*. Quelques auteurs cependant divisent ces variétés en deux groupes comprenant l'un (*Bifides*) les plantes à poils la plupart bi-trifides, l'autre (*Simplices*) les plantes à poils presque tous simples.

BERTEROA

+ 104. — **B. INCANA** DC. ; *Alyssum incanum* L. — RR. et certainement introduit. Lieux sablonneux incultes.

Trouvé en 1871, à **Tours**, au camp du Morier (occupé par des troupes pendant l'hiver précédent), d'où il a disparu l'année

suivante ! ; puis à **Amboise**, près de la gare, dans une luzerne où il s'est maintenu jusqu'en 1874 (Bouvet, Lair). — S'est montré depuis à **Chinon** à la gare des marchandises, où il n'existe plus ; à **la Chapelle-sur-Loire**, au bord de la levée en aval du bourg (Nourisson) ; et à **Avoine** sur les talus de la levée conduisant au pont de Port-Boulet, où je le connais depuis une vingtaine d'années et où il semble devoir persister ! — Tous les échantillons d'Indre-et-Loire que j'ai vus appartiennent à la forme typique.

ALYSSUM

105. — **A. MONTANUM** L. — RR. Rochers et sables silico-calcaires des terrains tertiaires.

Continvoir, vallée du Changeon sur la rive gauche de ce ruisseau et en aval de la Pelouse ! — **Beaumont-en-Véron**, C. dans le sud-est de la commune : le Puy-Prieur !, Beaupuy !, les Pussinières !, le Perou ! et tous les coteaux entre le Perou et Coulaine ! ; **Chinon**, C. dans le nord-ouest de la commune : le Puy-Besnard !, la Colline !, la Jongerbe !, Rochette !, la Butte-aux-Chilloux !, Trotte-Loup !, Bruyères-Piquet !, les Fontenils !, la Rochelle !, etc. — **Chaveignes**, C. entre Chizeray et la limite de la commune de Braslou ! ; **Braslou**, à l'ouest et au sud de Varenne !

Obs. — La plante d'Indre-et-Loire appartient à la variété *collicolum* (*A. collicolum* Rouy et Fouc. ; *A. collinum* Jord. et Four., *non* Brot.). — Je ne la connais pas en dehors de l'arr^{t} de Chinon, où elle a été signalée par Aubert du Petit-Thouars dès la fin du XVIII^{e} siècle.

106. — **A. CALYCINUM** L. — C. Lieux secs, sablonneux ou pierreux : bords des chemins et des bois, pelouses, champs arides.

NOTA. — L'*A. campestre* L., signalé autrefois dans le dép^{t} (Baillot *in* Duj. *Fl.*), sans indication précise de localité, n'y a pas été trouvé à ma connaissance.

LUNARIA

+ 107. — **L. BIENNIS** Mœnch. — Cultivé partout et naturalisé

çà et là dans les parcs, les bosquets, les buissons, les haies; sur les décombres, les murs, les rochers.

CAMELINA

+ 108. — **C. SATIVA** Crantz. — R. Moissons, décombres, où il n'est que subspontané.

Les Hermites (Doucet); **Rillé**, dans les champs (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Amboise**, aux Châtelliers (Capillon); **Saint-Denis-Hors**, bords de la route de Tours !

NOTA. — On devra également chercher en Indre-et-Loire les *C. fœtida* Fr. et *C. silvestris* Wallr., qui pourraient, comme le précédent, s'y rencontrer accidentellement.

TEESDALIA

109. — **T. IBERIS** DC.; *T. nudicaulis* R. Br.; *Iberis nudicaulis* L. — AC. Lieux sablonneux incultes : champs, pelouses, bois de pins, taillis.

Çà et là dans tout le dépt : abonde au nord de la Loire, sur les coteaux et les plateaux des cantons de **Bourgueil** !, de **Langeais** !, de **Château-la-Vallière** !, et çà et là ailleurs; plateaux sablonneux de **Montlouis** ! et de **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) !; vallée et coteaux de la rive gauche du Cher, à **Ballan** !, **Bléré** !, **Civray** !; AC. dans le bassin de l'Indre : **Chédigny** bords de la route de Chambourg !, **Chambourg** près de Soudinet !, **Reignac** !, **Esvres** !, **Veigné** !, **Monts** !, **Azay-le-Rideau** !; **Lignières**, près du Plessis !; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon et les bois voisins !; **Huismes**, bois du Sanguier !, les Landes !; **Avoine**, au lac Mousseau !; **Beaumont-en-Véron**, bois de l'Aulnaie !; **Chinon**, bois de la Grille !, de Grammont !, de Parilly !, etc.; **la Roche-Clermault**, à la Couloire !, Villegron !; vallées de la Veude et de ses affluents à **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, **Braslou** !, **Razines** !, **Verneuil** !, **Lémeré** !; çà et là à **Cravant** !, **Panzoult** !, **Nouâtre** !, **Maillé** !, **Marcilly** !, **Draché** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Abilly** !, **Ciran** (Diard *Cat.*), **Varennes** !, **Bossay** !, **Yzeures** !, etc.

NOTA. — Le *T. Lepidium* DC. (*Lepidium nudicaule* L.), indiqué

par erreur à Couzières près **Veigné** (Duj. *Fl.*, pages 15 et 449), a peu de chance d'être rencontré dans le dépt.

IBERIS

110. — **I. AMARA** L. — C. surtout dans les champs pierreux des terrains calcaires.

Obs. — L'*I. amara* est une plante très polymorphe, mais tous les échantillons d'Indre-et-Loire que j'ai vus me paraissent appartenir à la variété *arvatica* (*I. arvatica* Jord.). Leurs fleurs sont blanches ou d'un violet lilas ± prononcé. Leurs tiges sont tantôt courtes et ordt rameuses dès la base, à rameaux divariqués et portant des grappes fructifères peu allongées (forma *vulgaris*); tantôt plus élevées, ordt rameuses dans leur moitié supérieure seulement, à rameaux dressés subfastigiés et portant des grappes fructifères souvent assez allongées (forma *erecta*); mais on trouve tous les intermédiaires entre ces 2 formes. La seconde, qui est plus rare, croît çà et là dans les bois de **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !

+ 111. — **I. UMBELLATA** L. — Souvent cultivé et certainement introduit dans nos régions.

Bois montueux et calcaire de la Mauclergerie, à **Joué-lès-Tours**, où M. Audebert le voit se reproduire chaque année depuis 1880, époque à laquelle il a pour la première fois constaté sa présence en cet endroit. Il y en a tous les ans une centaine de pieds, au moins. — Cet *Iberis*, qui n'est connu en France à l'état spontané que dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes, a certainement été introduit dans cette localité, où il paraît être aujourd'hui bien naturalisé. Il existait, il y a une cinquantaine d'années, à 200 mètres de là, un jardin d'où les graines de cette plante ont sans doute été apportées accidentellement dans le bois. L'*Iberis* de la Mauclergerie a les styles très allongés.

LEPIDIUM

+ 112. — **L. SATIVUM** L. — Souvent cultivé et subspontané çà et là sur les décombres, les alluvions des rivières, etc.

113. — **L. CAMPESTRE** R. Br. — C. Bords des chemins et des champs. — Çà et là dans tout le dépt.

114. — **L. HETEROPHYLLUM** Benth.; *L. Smithii* Del. *Cat.* — RR. Lieux sablonneux incultes.

Semblançay, près de l'étang de Beaufoux (Del. *Cat.*) et çà et là au bord de la grande route où il s'étend jusque sur **Saint-Roch** et **Charentilly** (Nourisson); **Monts**, pelouses de Candé (Audebert); **Chinon**, bords du bois de Grammont près de la route de Tours!, décombres à la gare des marchandises!, bords des mares entre le faubourg Saint-Jacques et la Ville-en-Bois! — Cette espèce présente trois variétés :

α. **alpestre** Schultz. — Feuilles radicales glabres ou glabrescentes; pédicelles pubescents. — Région des montagnes.

β. **medium** Rouy et F. — Feuilles radicales glabres ou à pubescence peu fournie; pédicelles velus.

γ. **canescens** G. et G. (*L. Smithii* Hook.). — Feuilles toutes abondamment pubescentes-grisâtres; pédicelles très velus.

La plante de Chinon se rapporte à la var. *medium;* celle de Monts, que je n'ai fait qu'entrevoir, m'a paru s'y rapporter également. Quant à celle des autres localités, elle est ordt plus pubescente et se rapproche davantage de la var. *canescens*.

115. — **L. VIRGINICUM** L. — RR. et seulement naturalisé. Lieux incultes, décombres, alluvions.

Joué-lès-Tours, bord du Cher entre le pont de Grammont et le pont Saint-Sauveur (1882!); **Monts**, au moulin de Beaumer où l'on reçoit, paraît-il, des blés d'Amérique (Audebert!); çà et là sur la ligne de Nantes, à **Tours**!, **Savonnières** (Doucet), **Saint-Genouph** (id.), **Cinq-Mars** (id.)!, **Langeais**!, **Saint-Patrice**!, **Chouzé** à Port-Boulet!, etc.; sur la ligne de l'Etat, à **Azay-le-Rideau**! et **Saint-Benoist**!; **Chinon**, à la gare! et sur les bords de la Vienne!; **Richelieu**, à la gare!; et sans doute dans d'autres localités.

Obs. — Cette plante, originaire d'Amérique, tend à se répandre de plus en plus en France, et peut être considérée comme définitivement acquise à la flore d'Indre-et-Loire.

116. — **L. RUDERALE** L. — RRR. Alluvions, décombres, bords des chemins.

Chinon, place Jeanne-d'Arc ! et surtout rue Victor-Hugo où je l'ai vu pour la première fois en 1904 et où il est certainement adventice ! ; **Chouzé**, trouvé une fois sur le bord du chemin allant de la gare de Port-Boulet à la route de Bourgueil ! ; **Sainte-Radégonde**, trouvé une fois sur les grèves de la Loire vis-à-vis Marmoutier !, où M. Chambert l'a également rencontré ; **Saint-Cyr**, près de Portillon (Nourisson, 1895 !) ; **Tours**, près de l'hospice (Duj. *Fl.*), bord du Cher près de l'octroi de Rochepinard (Nourisson, 1895 !) — **Loches**, à la Berthelière (Frémy !). — Répandue dans le midi et l'ouest de la France, cette plante n'est sans doute qu'adventice dans le dépt.

117. — **L. LATIFOLIUM** L. — RR. Lieux frais : décombres, haies, fossés, prairies, bords des eaux. — Plante ordt peu fixe dans ses stations et peut-être introduite.

Charentilly, bois de Poillé ! ; **Mettray**, vallée de la Choisille au moulin de Rechaussé (Duj. *Fl.*), et près d'une maison sur le coteau voisin de la gare (Masson) ; levée de la Loire près de la barrière **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Martin-le-Beau** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Montlouis**, près de la station de Véretz ! ; bord du Cher entre **Véretz** et **Larçay** (Porcher). — **Cheillé**, à la Grande-Grange (Joureau). — **Loches**, bord du canal de l'Indre le long des jardins (Diard *Cat.*) ; **Chambourg**, bord de l'Indre au bas de Chavigny (Audebert) ! ; **Boussay**, près du moulin de Chanvre (Aristobile !).

118. — **L. GRAMINIFOLIUM** L. — C. Lieux secs et incultes : bords des chemins, talus des quais et des levées, murs. — Çà et là dans presque tout le dépt, bien que manquant dans nombre de localités.

119. — **L. DRABA** L. — RR. Lieux incultes, bords des chemins, décombres. — Cette plante, peu fixe dans ses stations et peut-être seulement adventice, a été rencontrée dans les localités suivantes :

Notre-Dame-d'Oé, dans la cour de la gare (Vergnaud) ; **Cerelles**, dans les champs de la Chenaye (abbé Nourisson) ; **Saint-Genouph**, sur le bord d'un champ près de la gare (Ivolas !) ; **Tours**, talus ouest de la levée de Grammont, avant la ligne de Nantes ! (Del. *Cat.*), d'où il paraît avoir disparu ; **Saint-Avertin**, bord de la

route au bas du bois de Grammont ! ; **Monts**, près du château de Candé (Audebert) ! ; **Manthelan**, à la Davière et entre la gare et la Grosse-Borne (Nivert !).

HUTCHINSIA

120. — **H. PETRÆA** R. Br. — RR. Lieux sablonneux ou pierreux, secs et calcaires : pelouses, vieux murs, rochers.

Truyes, friches des Hallebarderies !, de la Gabelotterie (Del. *Cat.*) !, etc. ; **Cormery**, rochers de la Pie-None ! ; **Reignac**, buttes de Ville-Pays ! — **Beaumont-en-Véron**, le Puy-Prieur !, Beaupuy !, les Pussinières !, le Perou !, et tous les coteaux entre le Perou et Coulaine ! ; **Chinon**, le château et les alentours !, la Rochelle !, les Fontenils !, Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, la Butte-aux-Chilloux !, le Puy-Besnard !, la Colline !, la Jongerbe !, Rochette !, la Grille !, etc. ; **Cravant**, coteaux de Basse !, de la Chaboissière !, de Malveau ! ; **Saint-Benoist**, coteau du Chêne-Vert entre Malveau et Narçay ! — Semé, en 1872, par MM. Chambert et de L'Hôpital, à l'extrémité nord du viaduc de la Manse, sur **Saint-Epain**, il s'y est reproduit pendant plusieurs années mais je ne sais s'il s'y est maintenu.

THLASPI

121. — **T. ARVENSE** L. — AC. Champs et lieux cultivés un peu frais.

Çà et là dans tout le dépt : **Chouzé**, à Port-Boulet ! ; **Benais** et **Continvoir**, dans le vallon de Saint-Gilles ! ; **Saint-Symphorien**, à Saint-Barthélemy ! ; **la Membrolle** (Del. *Cat.*) ; **Monnaie**, au nord-est du bourg ! ; **Parçay**, à Meslay (Del. *Cat.*) ; **Nouzilly** (id.) ; **Amboise**, à la Motte ! ; **Joué**, à Narbonne (Audebert) ; **Druyes**, près du bourg ! ; **Esvres**, à la Huraudière (Del. *Cat.*). — **Chambourg**, à Chavigny ! ; **Sennevières** et **Verneuil-sur-Indre** (Diard *Cat.*) ; **Bossay**, jardin de Vinceuil (Aristobile !) ; **le Grand-Pressigny**, dans le parc ! ; **la Chapelle-Blanche**, à la Place (Nivert) ; **le Louroux**, près du bourg ! — **Azay-le-Rideau**, aux Méchinières (Nivert) ; **Rigny-Ussé**, à la ferme des Landes ! ; **Saint-Benoist**, près du bourg et de Grammont ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Cravant**, vallée de Basse ! ; **Chinon**, aux Loges ! ; **Saint-Germain-sur-Vienne** ! ; **Couziers** ! **Chaveignes** ! ; etc.

(122). — **T. ALLIACEUM** L. — RRR. Vignes, champs, haies, lieux herbeux.

Indiqué autrefois dans la forêt d'**Amboise** (Duj. *Fl.*, Bor. *Fl.*), où il aurait été trouvé une seule fois (Franchet *Fl. de L.-et-Ch.*). A rechercher. — J'ai récolté moi-même en 1883, à **Druyes**, près de Bois-Tirau, une plante que je n'ai pu retrouver depuis et que plusieurs botanistes distingués ont rapportée à cette espèce. Ce n'est cependant, ce me semble, qu'une forme du *T. arvense*. Ses fruits sont trop jeunes pour pouvoir fournir une indication précise, mais la dimension des fleurs, la longueur des pédicelles et la forme des feuilles me paraissent rattacher cette plante à l'*arvense* plutôt qu'à l'*alliaceum*.

123. — **T. PERFOLIATUM** L. — CC. Champs, vignes. — Plante polymorphe, à floraison printanière ou rar^t^ estivale; à feuilles ± nettement denticulées sur les bords, et à sommet et oreillettes obtus ou plus rar^t^ aigus, avec tous les intermédiaires.

CAPSELLA

124. — **C. BURSA-PASTORIS** Mœnch. — CCC. Lieux cultivés ou incultes. — Varie :

α. **vulgaris** (*C. præcox* et *C. virgata* Jord.). — Fruits presque aussi larges que longs. — CCC.

β. **stenocarpa** Crép. — Fruits environ une fois plus longs que larges. — C.

125. — **C. RUBELLA** Reut. — CC. presque partout, surtout dans les lieux incultes. — Varie comme le précédent :

α. **genuina** Rouy et F. — Fruits à peu près aussi larges que longs. — CC.

β. **cuneata** Rouy et F. — Fruits presque une fois plus longs que larges. — A constater.

Obs. — Les 2 plantes précédentes sont très voisines, mais bien distinctes. Dans la première, les fruits ont les bords latéraux droits ou un peu convexes; les sépales sont verts ou un peu colorés, et environ une fois plus courts que les pétales toujours

blancs. Dans la seconde, les fruits, plus rétrécis à la base, ont les bords latéraux nettement concaves ; les sépales sont pourprés et presque égaux aux pétales souvent lavés de rose.

C. BURSA-PASTORIS × *RUBELLA*. — Les *C. Bursa-pastoris* et *rubella* se croisent pour donner naissance à l'hybride suivant :

× ***C. gracilis*** Gren. — Fruits très petits, tous ou presque tous stériles et à style saillant hors de l'échancrure ; sépales ± lavés de rose. — AR., mais çà et là et généralement au milieu des parents, dont il se distingue ord^t à distance par sa taille plus élevée et son port plus grêle. — **Tours**, ruau Sainte-Anne (Del. *herb.*) ; **Chinon**, place de la Gare !, place Pommereul !, la Colline !, île Auger !, prairie Saint-Jacques !, la Croix !, etc. ; **l'Ile-Bouchard** ! ; **Marcilly-sur-Vienne** ! ; **Chaveignes** ! ; **Faye-la-Vineuse** ! ; etc.

BISCUTELLA

126. — **B. LÆVIGATA** L. — RR. Lieux secs, rochers, bords et clairières des bois des coteaux calcaires, parfois dans les moissons.

Chinon, bois de Bouqueteau !, bois de Grammont où il se trouve çà et là depuis la route de Tours jusqu'à la lisière méridionale !, et parfois dans les champs entre le bois de Grammont et la garenne de Basse !

Obs. — Cette plante a été découverte en 1854 par l'abbé Coqueray, sur la lisière méridionale du bois de Grammont, au cours d'une herborisation à laquelle assistait Boreau. Elle présente 2 formes, l'une à fruits lisses et luisants (f. *lævis*), l'autre à fruits ponctués et ternes (f. *scabrida*), que l'on trouve mélangées dans les localités citées. — Le *B. lævigata*, tel que l'avait compris Linné, est du reste très polymorphe. Il revêt des formes multiples dont on a fait autant d'espèces distinctes. La plante de Chinon appartient au *B. controversa* Bor., qui semble n'être qu'une variété du *B. varia* Dum., ce dernier n'étant lui-même qu'une sous-espèce du *B. lævigata*.

SENEBIERA

127. — **S. CORONOPUS** Poir.; *Coronopus procumbens* Gilib. — C. Lieux incultes, décombres, cours, chemins frais, fossés.

NOTA. — Le *S. didyma* Pers. (*S. pinnatifida* DC.) était naturalisé autrefois dans des magasins de bois du Nord, à la Grande-Bretèche près de **Saint-Cyr**, où il avait été découvert par Delaunay en 1844 et d'où il s'était répandu sur les talus de la levée de la Loire en amont du pont Bonaparte et vis-à-vis l'usine de Portillon. Il paraît avoir disparu de ces localités peu de temps après l'année 1860, époque à laquelle il existait encore (Blanchet *in litt.*) sur les talus de la levée ainsi que dans la propriété habitée alors par les Dames-Blanches, où l'on devra cependant le chercher de nouveau.

MYAGRUM

128. — **M. PERFOLIATUM** L. — AC. Champs des terrains argilo-calcaires.

Rare au nord de la Loire : **Charentilly**, moissons de Poillé (Del. *Cat.*); **Chanceaux**, entre le bourg et l'Angennerie (id.) !; **Notre-Dame-d'Oé** (id.). — AC. dans les bassins du Cher et de l'Indre : vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) !, **Véretz** (id.) !, **Azay-sur-Cher** (id.) !, **Saint-Avertin** !, **Tours** (Chambert); plateaux de **Joué** près des Bretonnières !, d'**Athée** !, de **Sublaines** !, de **Cigogné** !, de **Truyes** !, d'**Esvres** !; **Chédigny**, aux Hubaudières (Audebert); **Tauxigny**, sur les coteaux de l'Echandon (Coq. *in* Del. *Cat.*) !; **Monts**, près de Longueplaine et dans la vallée de l'Indre !; **Artannes**, près de Loché !, au-dessus du bourg ! et dans la vallée de l'Indre !; **Pont-de-Ruan**, au-dessus de Vonne !; **Druyes**, près de la Roulière ! et sur la route de Villandry !; **Ballan**, près du Vau (Audebert); **Vallères**, au Vau et près du bourg ! — AC. au sud de la Vienne : **la Roche-Clermault**, à Villegron !; **Marçay**, aux Corblandes !, à la Roberderie !, etc.; **Assay**, à Grazay !, entre le bourg et la Godelière !, etc.; **Ligré**, à Aimé et à la Chapronnière !; **Lémeré**, à Coutureau !, au nord du Riveau !, à l'est du bourg !, etc.; **Richelieu**, champs bordant la route de Loudun et le chemin de

Ceaux !; **Chaveignes**, à l'est des moulins de Chauvin et de Verrière !; çà et là à **Marigny-Marmande** !, **la Tour-Saint-Gelin** !, **Sazilly** !, **Tavant** !, **Brizay** !, **Theneuil** !, **Chezelles** !, **Rilly** !, **Ports** (Del. *Cat.*) !, **Antogny** (id.). — Çà et là sur la rive droite de la Vienne et surtout sur les coteaux de la Creuse et de ses affluents à **la Celle-Saint-Avant** !, **Sepmes** !, **Marcé-sur-Esves** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert), **Ligueil** !, **Chaumussay** !, **Preuilly** un seul pied (Aristobile).

ISATIS

129. — **I. TINCTORIA** L. — R. Lieux secs, rochers, vieux murs où il n'est sans doute que naturalisé.

Langeais, au Frou !; **Cinq-Mars**, aux Caves !, sur les ruines du château et aux alentours ! et même dans la vallée sur les talus de la levée du chemin de fer ! — Coteaux de **Saint-Etienne-de-Chigny** !; coteaux de **Luynes** (Del. *Cat.*) !; **Sainte-Radégonde**, C. autour du couvent de Marmoutier (Del. *Cat.*) ! et du parc de Rougemont !; **Rochecorbon**, à Saint-Georges (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.*); **Nazelles**, sur les rochers qui dominent le bourg, surtout depuis la mairie jusqu'au vieux château !; **Amboise**, crête du coteau de l'Amasse depuis le château jusqu'à l'extrémité est de la ville !; **la Riche-Extra**, levée du Cher près de Saint-François (Nourisson); **Monts**, à Candé (Audebert). — **Loches**, talus près de la chapelle de Vignemont (Diard *Cat.*), murs du château sur le mail de la Poterie !; **Paulmy**, ruines du Châtellier ! — **Panzoult**, où j'ai vu la plante fraichement coupée sans savoir au juste d'où elle provenait; **Chinon**, île Auger où je ne l'ai vu qu'une fois et sans doute accidentellement.

NESLIA

130. — **N. PANICULATA** Desv. — AC. Moissons des terrains calcaires ou sablonneux-calcaires.

AR. au nord de la Loire : à **Fondettes** et jusque vers **Pernay** (Del. *Cat.*); **Notre-Dame-d'Oé** (Duj. *Fl.*); etc. — Plus C. presque partout ailleurs : coteaux de **Lussault** !, **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) !; coteaux de la rive gauche du Cher à **Ballan** (Del. *Cat.*) !, **Joué** (id.) ! **Véretz** !, **Azay-sur-Cher** !, **Athée** !; plateaux de **Sublaines** ! et de **Cigogné** !; coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Perrusson** (Diard *Cat.*), **Loches** (Nivert), **Chambourg** !, **Reignac** ! **Courçay**

(Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **Dolus** !, **Tauxigny** !, **Truyes** !, **Esvres** (Del. *Cat.*), **Montbazon** !, **Monts** !, **Druyes** ! ; coteaux de **Huismes** !, de **Beaumont-en-Véron** !, de **Chinon** !, et presque partout sur la rive droite de la Vienne à **Cravant** !, **Panzoult** !, **Crouzilles** !, **Avon** !, **Crissay** !, **Trogues** !, **Pouzay** !, **Maillé** !, **Saint-Epain** !, **Noyant** !, **Sainte-Maure** ! ; coteaux de la Creuse et de ses affluents à **la Celle-Saint-Avant** !, **Sepmes** !, **Draché** (Del. *Cat.*) !, **Marcé-sur-Esves** !, **Balesmes** !, **la Guerche** (Joureau), **Abilly** !, **Bournan** !, **Ligueil** !, **Preuilly** un seul pied (Aristobile) ; C. au sud de la Vienne à **Antogny** !, **Ports** !, **Parçay** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Tavant** !, **Sazilly** !, **Anché** !, **Lémeré** !, **la Tour** !, **Verneuil** !, **Courcoué** !, **Chaveignes** !, **Braslou** !, **Braye** !, **Faye** !, **Richelieu** !, **Champigny** !, **Assay** !, **Marçay** !, **Ligré** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Lerné** !, etc.

CALEPINA

131. — **C. CORVINI** Desv. — RR. Champs, vignes, bords des chemins des terrains calcaires ; parfois aussi dans les prairies artificielles et les gazons, où il est sans doute introduit avec les semences.

Fondettes, vignes de Taillé (Delaunay !) ; **Monts**, gazons au bas et au midi au château de Candé (Audebert) ! ; **Azay-le-Rideau**, pelouses du parc ! ; **Crissay**, bords des champs longeant la route de Chinon ! ; **Maillé**, bords des champs et des chemins entre la station et le bourg ! ; **Antogny**, dans une luzerne bordant la Vienne vis-à-vis les Ormes ! ; **Champigny-sur-Veude**, bords des chemins et des champs près de la Pataudière !, de la Pellegoussière ! et de la Garennerie ! ; **Chaveignes**, près de Niébled !, de Champ-Vent !, des Remises-de-Verrière !, etc. ; **Richelieu**, à l'Angrie !, la Perrière !, le Moulin-à-Vent !, etc.

RAPISTRUM

132. — **R. RUGOSUM** Berg. — RR. Moissons, champs, pâturages.

Monts, près de la gare où M. Audebert en a trouvé un seul pied (fruit velu !) ; **Rigny-Ussé**, rare dans les champs de la vallée de l'Indre entre la Croix-de-Rigny et le bourg d'Ussé (fruit velu) ! ; **Chinon**, trouvé accidentellement au bord de la route de Cravant entre le boulevard P.-L.-Courier et le pont du chemin de fer (fruit glabre) ! ; **Assay**, C. dans les fossés, les pâturages et les champs

du marais, jusqu'autour du grand étang de **Champigny** (fruit glabre et fruit velu) ! — Cette dernière localité est peut-être la seule où la plante soit réellement spontanée.

CAPPARIDÉES

CAPPARIS

+ 133. — **C. SPINOSA** L. — RR. et seulement planté dans les murs exposés au midi, où il se propage et d'où il se répand parfois dans le voisinage.

Coteaux de la rive droite de la Loire à **Vouvray** (Del. *Cat.*), **Rochecorbon** !, **Sainte-Radégonde** (Del. *Cat.*), **Saint-Symphorien** (id.) !, **Fondettes** ! — Coteaux de la rive droite de la Vienne à **Chinon** ! ; et sur la rive gauche à **la Roche-Clermault** !, **Lémeré** !, etc.

CISTINÉES

HELIANTHEMUM

134. — **H. GUTTATUM** Mill. — AC. Lieux sablonneux arides : bords et clairières des bois, pelouses, champs en friche.

Çà et là au nord de la Loire, à **Bourgueil** (Del. *Cat.*) !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Langeais** !, **Mazières** !, **Cléré** !, **Savigné** !, **Hommes** !, **Rillé** !, **Channay** !, **Courcelles** !, etc. — Vallée de la Loire à **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) ! — Vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) ! — Vallées et coteaux de l'Indre à **Esvres** !, **Veigné** !, **Montbazon** ! (Del. *Cat.*), **Monts** (Audebert), **Artannes** !, **Huismes** !, etc. — Coteaux et vallées du bassin de la Vienne, sur la rive droite de cette rivière, à **Savigny** !, **Beaumont** !, **Chinon** !, **Saint-Benoist** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Crouzilles** !, **Trogues** !, **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Draché** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert), **Ciran** (Del. *Cat.*), **la Guerche** (id.), **Abilly** ! ; et sur la rive gauche, à **Antogny** !, **Verneuil** !, **la Tour** !, **Courcoué** !, **Jaulnay** !, **Razines** !, **Braslou** !, **Braye** !, **Chaveignes** !, **Champigny** !, **Lémeré** !, **Ligré** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Cinais** !, **Lerné** !, **Saint-Germain** !, etc.

NOTA. — L'*H. salicifolium* Pers., indiqué autrefois sur les « rochers qui bordent la Vienne » près de Chinon (du Petit-Thouars *in* Merl.), n'y a pas été retrouvé. On devra chercher de nouveau cette plante qui échappe facilement aux regards.

135. — **H. CANUM** Dun. — RR. Rochers, pelouses, bords et clairières des bois des coteaux secs et calcaires.

Chédigny, friches entre Cléret et Fontenay ! ; **Reignac**, abondant entre les vallons de Cléret et des Tabardières, depuis la limite de la commune de Chédigny jusque sur les buttes de Ville-Pays ! — **Beaumont-en-Véron**, C. dans l'est de la commune : le Puy-Prieur !, Beaupuy !, le Perou ! et tous les coteaux entre le Perou et Coulaine ! ; **Chinon**, C. dans le nord de la commune : le Puy-Besnard !, la Colline !, Bruyères-Piquet !, le Peu-du-Chat !, Trotte-Loup !, la Butte-aux-Chilloux !, la Jongerbe ! — Je ne le connais pas au nord de la Loire et du Cher, ni au sud de la Vienne, ni dans tout l'arr^{t} de Tours.

Obs. — Cette plante rentre dans l'*H. montanum* Vis. qui comprend plusieurs autres formes à feuilles blanches-tomenteuses au moins en dessous (*H. vineale* Pers.), ainsi que des formes à feuilles vertes sur les 2 faces (*H. italicum* Pers.)

136. — **H. VULGARE** Gærtn. — CC. Bords et clairières des bois, buissons, pelouses sèches. — Varie :

α. **discolor** (*H. serpyllifolium* Mill.). — Feuilles blanches en dessous. — CC. — Cette plante, qui a les feuilles ovales ou oblongues, présente, quant à la couleur des fleurs, les formes suivantes :

1° **luteum.** — Pétales d'un beau jaune. — CC.

2° **flavescens.** — Pétales d'un jaune soufre très pâle. — R. — **Saint-Epain**, coteaux de la rive droite de la Manse ! ; **Trogues**, à la Montée-Rouge ! ; **Saint-Benoist**, au Chêne-Vert ! ; **Chinon**, bois de Trotte-Loup !, garenne de Basse ! ; **la Roche-Clermault**, bois de la Chapelle !

3° **album.** — Pétales d'un blanc pur, avec l'onglet jaune. — R. — **Trogues**, à la Montée-Rouge ! ; **Chinon**, la Colline !, Trotte-Loup !, garenne de Basse ! — Cette plante, qui semble être l'*H. apenninum* DC., Bor., est souvent considérée comme une variété de l'*H. pulverulentum.*

β. **concolor** (*H. obscurum* Pers.). — Feuilles vertes sur les deux faces. — **Loches**, entre la Cave-Morinet et l'Ile-Auger (Diard *Cat.*). — A rechercher.

H. PULVERULENTUM × *VULGARE.* — L'*H. vulgare* donne, en se croisant avec l'*H. pulverulentum*, des hybrides que je classerai ainsi qu'il suit :

α. — × ***H. sulfureum*** Willd. — Feuilles inférieures ovales ou largement oblongues, planes ou à peu près, les supérieures étroitement oblongues ou sublinéaires, à bords ± enroulés en dessous. — Varie :

1° *flavescens.* — Pétales d'un jaune soufre très pâle, plus foncés à l'onglet. — **Chinon**, la Colline !, Trotte-Loup !; **la Roche-Clermault**, bois de la Chapelle !

2° *album.* — Pétales d'un blanc pur, jaunes à l'onglet. — **Trogues**, à la Montée-Rouge !; **Chinon**, la Colline !, Trotte-Loup !, Trinquebernille !; **la Roche**, bois de la Chapelle !

β. — × ***H. ochroleucum*** Rouy et Fouc. — Feuilles toutes à peu près semblables, linéaires ou sublinéaires, à bords étroitement enroulés en dessous, les inférieures à peine plus larges. — Varie :

1° *flavescens.* — Pétales d'un jaune soufre très pâle, plus foncés à l'onglet. — **Cravant**, coteaux de Narçay !; **Chinon**, la Colline !, Trotte-Loup !; **la Roche**, bois de la Chapelle !

2° *album.* — Pétales d'un blanc pur, jaunes à l'onglet. — **Chinon**, la Colline !, Trotte-Loup !; **la Roche**, bois de la Chapelle !

Obs. — Les *H. sulfureum* et *ochroleucum* se relient entre eux et avec leurs parents par des formes embarrassantes, de telle sorte que l'on trouve, dans quelques localités, tous les passages entre les *H. vulgare* et *pulverulentum*, sans qu'il soit souvent possible d'affirmer si ces formes sont ou non des produits de croisement. Les plantes à fleurs blanches ou d'un jaune très pâle, que j'ai rattachées à l'*H. vulgare*, dont elles ne diffèrent pas autrement, ont peut-être elles-mêmes une origine hybride; celles à fleurs blanches et à feuilles étroites, que je rattache à l'*H. ochroleucum*, pourraient au contraire presque aussi bien être rattachées

à l'*H. polifolium* DC., à peine distinct de l'*H. pulverulentum* par les nervures des sépales ± hérissées.

137. — **H. PULVERULENTUM** DC. — AR. Pelouses arides, rochers, bords des chemins et des bois, sur les coteaux calcaires.

Coteaux du Changeon et de ses affluents : **Bourgueil** ! ; **Benais** ! ; **Gizeux**, jusqu'au tumulus de Chaumont ! et jusqu'au nord du château ! ; **Continvoir**, jusqu'à la Pelouse ! et jusque dans les bois à l'est du bourg ! — **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Rochecorbon**, près de la Lanterne ! — **Athée**, bois de Nitray !, parc de la Chesnaie (Del. *Cat.*), etc. ; **Sublaines**, bois de Gaulpied ! ; **Chédigny**, près des Hubaudières (Audebert), et entre Cléret et Fontenay ! ; **Reignac**, C. entre les vallons de Cléret et des Tabardières ! ; coteaux de la rive droite de l'Indre entre **Loches** et **Chambourg** en allant de la Cave-Morinet à l'Ile-Auger (Diard *Cat.*) ; **Courçay**, à la Thibaudière !, la Doué !, etc. ; **Truyes**, où il est C. ! ; **Montbazon**, bois du Puy ! — **Huismes**, bois du Sanguier ! ; **Beaumont-en-Véron**, C. dans l'est de la commune ! ; **Chinon**, C. dans tout le nord de la commune depuis les Petites-Croix et le Puy-Besnard jusqu'au bois de Grammont !, garenne de Basse !, crête du coteau Saint-Mexme ! ; **Cravant**, coteaux de Basse !, de la Chaboissière !, de Malveau !, de Narçay ! ; **Saint-Benoist**, bois à l'est de Grammont !, coteau du Chêne-Vert ! ; **Trogues**, à la Montée-Rouge ! ; **Pouzay**, à la butte Saint-Lâche ! ; **Saint-Epain**, C. sur les coteaux de la Manse ! ; entre **Sainte-Maure** et **Draché** (Del. *Cat.*). — Coteaux de la Claise à **Chaumussay** ! — Coteaux de la Veude : **Razines**, pelouses à l'est du château de Chargé ! ; **Braslou**, bois entre le Chêne et le bourg ! ; **Chaveignes**, près de Chizeray ! — Coteaux de la rive gauche de la Vienne : **Ligré**, bois de Vindoux ! ; **la Roche-Clermault**, bois de la Couloire !, de Villegron !, de la Chapelle !

Cette plante présente les formes suivantes :

1° **album.** — Pétales d'un blanc pur. — C'est la forme normale, qui croît dans toutes les localités citées.

2° **roseum.** — Pétales d'un blanc pur, lavés ou bordés de rose. — RR. — **La Roche-Clermault**, bois de la Chapelle !

Obs. — J'ai rencontré sur les friches de Trotte-Loup, à **Chinon**, une forme d'*H. pulverulentum* que j'ai nommée en herbier *anandrum* et qui est remarquable par ses fleurs presque moitié plus petites et à étamines avortées.

FUMANA

138. — **F. PROCUMBENS** G. et G.; *Helianthemum Fumana* Mill.; *H. procumbens* Dun. — AC. Rochers, pelouses arides des bois et des coteaux calcaires.

Coteaux du Changeon à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !; plaine entre **Beaumont-la-Ronce** et **Neuvy** (Del. *Cat.*). — Coteaux de la Loire, sur la rive droite, à **Cinq-Mars** (Duj. *Fl.*), **Luynes** !, **Rocheeorbon** (Del. *Cat.*)!, **Vernou** (id.); sur la rive gauche à **Mosnes** !, **Chargé** (Bouvet), **Lussault** (id.) !; et dans la vallée à **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*) et **Saint-Pierre-des-Corps** ! — Coteaux de la rive gauche du Cher à **Véretz** (Blanchet *in litt.*), **Azay-sur-Cher** !, **Athée** ! — AC. sur les coteaux de l'Indre et sur ceux de ses petits affluents, à **Monts** !, **Montbazon** !, **Esvres** !, **Saint-Branchs** !, **Truyes** !, **Courçay** !, **Reignac** !, **Chédigny** !, **Loches** !; coteaux de l'Echandon à **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, etc. — C. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne et sur ceux de ses petits affluents, à **Beaumont** !, **Chinon** !, **Saint-Benoist** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Trogues** !, **Crissay** !, **Neuil** !, **Saint-Epain** !, **Sainte-Maure** !, etc.; sur ceux de la Creuse et de ses affluents à **Balesmes** !, **Abilly** !, **Neuilly** !, **Ciran** (Del. *Cat.*), **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** !, **le Petit-Pressigny** !, etc.; et au sud de la Vienne, à **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** !, **Marcilly** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **Anché** !, **Lémeré** !, **Verneuil** !, **Chaveignes** !, **Razines** !, **Jaulnay** !, **Ligré** !, **la Roche** !

139. — **F. SPACHII** G. et G. — RR. Rochers et pelouses arides des coteaux calcaires.

Abilly, coteaux du Brignon entre la Haute-Davière et Bessé !; **le Grand-Pressigny**, coteaux de la Claise entre l'Epinette et l'Hivernière !

Obs. — Cette plante, tout à fait méridionale, n'avait encore été signalée nulle part au nord de la Gironde lorsque je la découvris dans ces localités en 1886.

VIOLARIÉES

VIOLA

140. — **V. HIRTA** L. — CC. Bois, buissons pierreux, haies des prés.

α. **vulgaris.** — Plante sans tiges latérales, ni rejets rampants. — CC. et polymorphe.

β. **dubia** Nob. *in herb.* — Souche émettant des tiges latérales florifères, très courtes (1-3 cent.) et ne se transformant pas en stolons. — R. — **Nouzilly** (Coqueray !); **Fondettes**, bois de Lavaret (Delaunay !). — Etablit le passage entre le type et la plante suivante et est peut-être, comme elle, un produit hybride.

V. HIRTA × *ODORATA.* — Les *V. hirta* et *odorata* donnent en se croisant l'hybride suivant :

× ***V. permixta*** Jord. — Tient à la fois des *V. hirta* et *odorata*, dont il se distingue notamment par l'existence de stolons ± allongés, mais non radicants. — R.; avec les parents, dans les bois, les buissons, les haies. — **Chinon**, bois de Vauroux !, bois Racaut !, bois de Parilly !; et sans doute ailleurs.

141. — **V. ODORATA** L. — CCC. Haies, buissons, bois, pelouses, prairies. — Présente les formes suivantes :

1° **typica.** — Fleur d'un beau violet, à éperon concolore. — CC. partout.

2° **subcarnea** (*V. subcarnea* Jord.). — Fleur lilas, à éperon de même couleur. — R. — **Chinon** !

3° **albiflora.** — Fleur entièrement blanche. — Çà et là : **Huismes**, près d'Usage !, etc.

4° **discolor.** — Fleur blanche ou légèrement violacée, ordt lavée de violet surtout à l'extrémité des pétales; éperon violet. — AC. çà et là.

142. — **V. ALBA** Bess. — R. Bords des bois, taillis des coteaux calcaires. — Varie :

α. **virescens** Beck. (*V. virescens* Jord.). — Feuilles d'un vert clair, ainsi que les sépales et les fruits ; pétales oblongs. — R. — Comprend les formes suivantes :

1° **typica**. — Fleur blanche, à éperon blanchâtre. — R. — **Cinq-Mars**, bois de la vallée du Breuil !, bois bordant la crête du coteau au bas du château ! (Dumas), bois de Forget (Doucet !), bois au-dessus du Ponceau où il s'étend jusque sur **Saint-Etienne-de-Chigny** ! — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre le Haut-Villiers et les landes d'Ussé ! ; **Huismes**, bords des bois de Rassay ! ; **Chinon**, bois de Grammont !, de la Martinière !, de Vauroux !, garenne de Basse ! ; **Cravant**, bois de la vallée de Basse, surtout dans la garenne de Givray !

2° **colorata** (an *V. vinealis* Bor. ?). — Fleur d'un violet clair, à éperon concolore. — R. — **Cinq-Mars**, bois de Ponceau ! ; **Langeais**, à Chemilly (Doucet).

β. **scotophylla** Rouy et F. (*V. scotophylla* Jord.). — Feuilles d'un vert sombre, ordt plus pointues et ± violacées en dessous ; sépales et fruits souvent violacés ; pétales plus larges. — RR. — Présente les formes suivantes :

1° **discolor**. — Fleur blanche, à éperon violet. — **Cinq-Mars**, bois au-dessus du Ponceau ! ; **Chinon**, bois de Grammont ! et de Vauroux ! et sans doute ailleurs.

2° **concolor**. — Fleur d'un violet foncé uniforme, ou blanche seulement au centre. — **Chinon**, bois de Grammont !

Obs. 1. — J'ai rencontré à **Chinon**, dans les bois de Grammont et de Vauroux, un *Viola* présentant les caractères généraux du *V. alba*, avec : feuilles, sépales et fruits plus foncés que dans *V. virescens*, moins que dans *V. scotophylla ;* fleur plus grande, d'un violet lilas clair avec le centre plus pâle, à pétales au moins aussi larges que dans *V. scotophylla* et plus barbus à la base ; stipules ordt un peu plus larges ; rejets souvent nuls. — C'est une simple variété du *V. alba* ou peut-être un hybride des *V. alba* et *hirta* (an *V. adulterina* Godr. ?).

2. — Le *V. alba* croît encore à **Fondettes**, bois de Lavaret (Delaunay !) ; à **la Membrolle** (Del. *in herb.* Coq. !) ; à **Joué**, bois du

Petit-Paris (Chambert) ; à **Saint-Avertin**, bois de Grammont ! et parc de Cangé (Del. *Cat.*). Ayant négligé de prendre des notes sur les plantes fraîches provenant de ces localités, ou ne les ayant vues que sèches, je ne puis dire à quelle forme elles appartiennent.

143. — **V. SILVESTRIS** Lam. ; *V. silvatica* Fr. — CC. Bois, buissons. — Comprend les 2 sous-espèces suivantes :

I. — **RIVINIANA** Koch. (*V. Riviniana* Rchb.). — Pétales largement obovales, bleuâtres ou d'un violet clair ; éperon blanchâtre ou bleuâtre, nettement échancré ; sépales à appendices saillants ; feuilles ord^nt non acuminées. — CC. partout, dans les lieux secs ou frais. — Présente les formes suivantes :

1° **discolor.** — Eperon blanchâtre. — CC.

2° **concolor.** — Eperon bleuâtre. — AC.

II. — **REICHENBACHIANA** Briq. (*V. Reichenbachiana* Jord.). — Pétales étroitement oblongs, d'un beau violet un peu lilacé ; éperon au moins aussi foncé que les pétales, entier ou à peine échancré ; sépales à appendices très courts ; feuilles un peu acuminées. — AC. surtout dans les lieux frais. — **Ambillou**, bois près des Cormiers ! ; vallée de la Bresme à **Luynes** ! et **Pernay** ! ; **Tours**, vieux murs derrière la cathédrale (Nourisson) ; coteaux du Cher à **Saint-Avertin** !, **Joué** !, **Villandry** ! ; forêt de Chinon à **Cheillé** !, **Saint-Benoist** ! ; **Huismes**, aux fontaines d'Ozon ! ; **Panzoult**, vallées du Croulay et de la Madeleine ! ; etc.

144. — **V. CANINA** L., Fries. — C. Bruyères sèches ou humides, bois taillis, surtout dans les terrains sablonneux ou tourbeux.

Plante polymorphe, comprenant tous les intermédiaires entre les formes basses et parfois presque naines qui croissent dans les lieux arides, jusqu'à la variété *macrantha* G. et G. (var. *montana* Horn.) qui est robuste et spéciale aux bois humides (**Cheillé**, forêt de Chinon au Marchais de Laidun !). Elle varie à feuilles cordées, tronquées ou même un peu atténuées-cunéiformes à la base.

Obs. — J'ai décrit (*Bull. de la Soc. bot. de France*, t. L, p. 306), sous le nom de *Viola pusilla* (*V. canina*, var. *pusilla*), une plante naine (6-10 cent.) qui se rattache au *V. canina* par sa capsule courte et tronquée et ses stipules toujours très petites, mais qui

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE · TOURS · Bibliothèque

ressemble au *V. lactea* par ses feuilles toutes ± atténuées à la base et décurrentes sur le pétiole. Ses pédoncules longs de 1 à 2 cent. seulement, plus courts que le pétiole et à bractéoles situées vers leur milieu, l'éloignent de l'un et de l'autre. — RR. Landes marécageuses. — **Orbigny**, bords des étangs du Fay ! — Cette plante demanderait à être étudiée de nouveau sur place.

145. — **V. LACTEA** Sm. ; *V. lusitanica* Brot. ; *V. lancifolia* Thore. — R. — Clairières des bois, landes un peu humides.

Nouzilly, bois de l'Orfrasière (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Ambillou**, landes près de Tivoli (Del. *Cat.*) ; forêt de **Luynes** (Barnsby) ; forêt de **Larçay** près du Chêne-Pendu (id.). — **Ligré**, bois de Vindoux ! — Bords de la route de **Preuilly** à **Yzeures**, sur ces deux communes, entre Maupertuis et Bel-Air (Aristobile !), et à gauche de cette route, sur **Boussay**, au coin du chemin qui se dirige vers la Croix-Gillet (id. !) ; environs de **Loches** (Frémy !).

Obs. — Le *V. lactea* est très voisin du *V. canina*, dont beaucoup de botanistes le considèrent comme une sous-espèce. — Dans le *V. canina*, les pétales sont à peu près une fois plus longs que larges ; la capsule tronquée et mucronulée ; les feuilles cordées ou plus rar^t^ tronquées ou même un peu atténuées à la base ; les stipules petites, les supérieures ord^t^ plus courtes que le pétiole. — Dans le *V. lactea*, la fleur est plus pâle ; les pétales au moins 2-3 fois plus longs que larges ; la capsule un peu atténuée-acuminée au sommet ; les feuilles presque toutes lancéolées, atténuées à la base et décurrentes sur le pétiole ; les stipules assez grandes, les supérieures égalant ou dépassant le pétiole.

146. — **V. TRICOLOR** L. — CC. Champs, jardins, décombres. — Plante très polymorphe, comprenant les sous-espèces et variétés suivantes :

I. — **HORTENSIS** (*V. hortensis* DC.). — Corolle atteignant ord^t^ au moins 25 à 30 mill. de hauteur et dépassant longuement le calice ; pétales papilleux-veloutés, les deux supérieurs d'un violet foncé, les trois inférieurs violets au sommet, tachés de jaune et souvent de blanc à la base. — Cultivé et subspontané çà et là.

II. — **SAXATILIS** (*V. saxatilis* Schmidt, Rouy et F.). — Corolle assez grande, haute de 18-22 mill. et presque une fois

plus longue que le calice; pétales non ou à peine veloutés, tantôt tous jaunâtres, tantôt tous ou plus souvent les supérieurs seuls teintés de bleu ou de violet surtout au sommet. — AC. çà et là. Champs, jardins. — Varie à lobe terminal des stipules ± large. — Correspond à la variété *degener* DC. et Auct. plur., et comprend les *V. Provostii* Bor., *V. meduanensis* Bor., *V. contempta* Jord., etc.

III. — **ARVENSIS** (*V. arvensis* Murr.). — Corolle moyenne ou petite, ne dépassant pas ou dépassant peu le calice, parfois même plus courte; pétales non veloutés, d'un blanc jaunâtre, plus rar[t] bleus ou les supérieurs teintés de bleu ou de violet surtout au sommet. — CC. Moissons, cultures. — Comprend de nombreuses variétés que je réduirai aux suivantes :

α. **agrestis** (*V. agrestis* Jord.). — Stipules à lobe terminal large et crénelé. — CC. — La corolle, ord[t] petite, atteint parfois dans les terrains fertiles 2 cent. de hauteur, sans toutefois dépasser sensiblement le calice : **Chinon** !

β. **segetalis** (*V. segetalis* Jord.). — Stipules à lobe terminal étroitement lancéolé et presque entier. — AC. çà et là. — Parfois tout pubescent-grisâtre dans les lieux arides : **Courcoué** !, **Chaveignes** !

Obs. — Les sous-espèces et variétés du *V. tricolor* se relient entre elles par des formes intermédiaires, ce qui les rend souvent très difficiles à identifier.

RÉSÉDACÉES

RESEDA

147. — **R. LUTEOLA** L. — C. Lieux incultes, bords des chemins, décombres.

148. — **R. LUTEA** L. — C. Lieux incultes et pierreux des terrains calcaires, champs, bords des chemins.

149. — **R. PHYTEUMA** L. — RRR. Lieux secs, calcaires ou sablonneux.

Chaveignes, champs bordant du côté de l'ouest les bois situés à l'est de Niébled ! ; **Braye-sous-Faye**, champs au sud-ouest du bois Saint-Jean, entre ce bois et la ferme des Paranches ! — Indiqué autrefois à **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*), où il n'a pas été retrouvé.

NOTA. — Le *R. odorata* L., souvent cultivé, est naturalisé çà et là près des habitations.

ASTROCARPUS

150. — **A. PURPURASCENS** Raf. ; *A. Clusii* Gay. — AC. Lieux sablonneux arides et découverts, surtout dans les bois et les landes.

C. au nord de la Loire, dans la région des landes : **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Saint-Patrice** !, **Langeais** !, **Mazières** !, **Cléré** (Del. *Cat.*) ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Ambillou** (Del. *Cat.*) !, **Savigné** !, **Hommes** !, **Rillé** !, **Channay** !, **Saint-Laurent-de-Lin** !, **Château-la-Vallière** !, **Courcelles** !, **Sonzay** !, etc. — Sables de la vallée de la Loire à **Chouzé** !, **Savigny** !, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*). — Plateaux de **Montlouis** ! et de **Saint-Martin-le-Beau** (Duj. *Fl.*) ! ; **Bléré**, à la Varenne et à Bois-Pateau ! ; **Civray**, entre Thoré et l'Hardionnerie ! ; **Céré**, entre le Châtellier et la Cossonnière ! ; **Orbigny**, entre le Marchais et l'étang de la Tuilière ! ; **Esvres**, près du château de Vaux ! ; **Veigné**, bois de Couzières (Del. *Cat.*) ! ; **Montbazon** (Duj. *Fl.*) ! ; **Monts**, à la Roche (Del. *Cat.*), entre le Buisson et le Ripault (Audebert) ; **Artannes**, en amont du bourg ! — **Beaumont-en-Véron**, C. dans l'est de la commune ! ; **Chinon**, C. dans tout le nord de la commune ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon depuis le Palis jusqu'aux landes d'Ussé ! — Sables des vallées et des coteaux de la Vienne, de la Creuse et de la Claise, à **Maillé** !, **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **la Guerche** (Joureau), **Abilly** !

DROSÉRACÉES

DROSERA

151. — **D. ROTUNDIFOLIA** L. — R. Lieux tourbeux, dans les bois, les landes et les marais.

Nouzilly, à Fresnay (Coqueray *in* Del. *Cat.*) ; **Semblançay**, vallée de la Bresme près du Serrain et de Beaufoux (Del. *Cat.*) ! ; **Luynes**, mares de la forêt (Chambert) ; **Ambillou**, vallée de la Trigalière (Del. *Cat.*) ! ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang (Barnsby) ; **Rillé**, bords du ruisseau de Malcombe depuis sa source jusqu'au moulin de Pincemaille ! — **Continvoir**, vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau !, et dans les landes à l'ancien étang de la Douce ! ; **Gizeux**, étangs du Mur et du Gué ! ; **Avrillé**, au Pissot ! — **Saint-Benoist**, bord de la forêt de Chinon dans le vallon du Châtellier depuis le village de ce nom jusqu'aux landes du Ruchard ! — **Bossay**, forêt de Preuilly dans le vallon du Gué-de-la-Vie (Aristobile !).

152. — **D. INTERMEDIA** Hayne. — R. Lieux tourbeux, dans les bois, les landes et les marais.

Luynes, mares de la forêt (Del. *Cat.*, Blanchet !) ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, étang Neuf et étang des Souches (Del. *Cat.*) ! ; **Ambillou**, vallées de la Bousserie et de la Trigalière ! ; **Neuillé-Pont-Pierre**, étang de Romette (Blanchet *in litt.*) ; **Souvigné**, grand étang de la Roche (Del. *Cat.*) ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang (Barnsby) ; **Rillé**, bords du ruisseau de Malcombe depuis sa source jusqu'au moulin de Pincemaille ! — **Continvoir**, vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau !, et dans les landes à l'ancien étang de la Douce ! et au Grand-Etang ! ; **Gizeux**, étangs du Mur et du Gué ! ; **Avrillé**, au Pissot ! ; **Saint-Patrice**, bords de l'étang des Gatés ! — **Saint-Benoist**, bord de la forêt de Chinon dans le vallon du Châtellier depuis le village de ce nom jusqu'aux landes du Ruchard !

PARNASSIA

153. — **P. PALUSTRIS** L. — AR. Prairies et bruyères marécageuses ou tourbeuses.

AC. au nord de la Loire : vallées du Changeon et de ses affluents (les ruisseaux de Buton et de Saint-Gilles) à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** jusque sur le bord des étangs du Gué et du Mur !, **Continvoir** surtout entre la Besselière et Gravoteau ! ; vallée de la Roumer à **Langeais** !, **les Essarts** !, **Avrillé** ! ; vallée du Breuil à **Mazières** près du Pont-du-Doué (Doucet !) ; vallées de la Trigalière et de la Bousserie à **Ambillou** (Del. *Cat.*) ! ; vallée du Lathan à **Savigné** (Duj. *Fl.*) ! ; vallée de la Maulne à **Château-la-Vallière** surtout entre la Métaisonnière et la Guignerie !, à **Saint-Laurent-de-Lin** surtout entre les moulins de Trava et d'Hiver !, à **Lublé** !, à **Marcilly** ! ; vallée de la Fare à **Villiers-au-Bouin** !, à **Château-la-Vallière** surtout sur les bords de l'étang et près de Vaujours ! ; vallée de la Dême près de la Marchère et des Pins, entre **Chemillé** et **Epeigné** (Porcher) ; **Neuillé-Pont-Pierre** (Duj. *Fl.*) ; vallée de la Bresme à **Semblançay** (Del. *Cat.*) !, **Luynes** et **Saint-Etienne-de-Chigny** ! ; vallées de la Choisille et de ses affluents à **Cerelles** en aval de Baudry !, **Nouzilly** aux Quatre-Fontaines (Coq. *in* Del. *Cat.*), etc. ; vallée de la Brenne à **Villedômer** près de la Boisnière !, **Neuville** (Del. *Cat.*), etc. — R. ailleurs : vallée du ruisseau de Quincampoix à **Manthelan** ! ; fontaines de la Bourassée à **Pouzay** ! ; marais de la vallée du Négron à **la Roche-Clermault** !, **Marçay** !

POLYGALÉES

POLYGALA

154. — **P. VULGARIS** L. — C. Bois, bruyères, pelouses. — Plante polymorphe :

α. **typica.** — Ailes aussi larges que la capsule. — C. — Une belle forme de cette plante, à fleurs grandes et à jeune grappe un peu chevelue au sommet, mais par la saillie des sépales plutôt que des bractées, croît çà et là : **Chinon**, à Trotte-Loup ! ; **Rigny-Ussé**, landes d'Ussé !

β. **oxyptera** Kirschl. (*P. oxyptera* Rchb.). — Ailes plus étroites que la capsule. — AC. çà et là, mais se relie au type par des intermédiaires.

155. — **P. COMOSA** Schkuhr. — R. Pelouses et clairières des bois des terrains calcaires.

Bords de la route de **Bourgueil** à Port-Boulet (Coqueray!); **Rigny-Ussé**, pelouses et bords des bois dans le parc d'Ussé (Coq. *in* Del. *Cat.*)!; **Huismes**, bords des chemins et des haies près des Caves-Sauty!; **Chinon**, bords de la route de Huismes entre les Caves-Sauty et Rochette!, bois de Trotte-Loup et de Bruyères-Piquet!; **Cravant**, garenne de Givray! — J'ai recueilli à **Joué**, près des Bretonnières, un *Polygala* qui me paraît appartenir à cette espèce, mais dont je n'ai pas vu les jeunes fleurs.

Obs. — Les caractères de cette plante sont assez variables. Ses jeunes grappes sont manifestement chevelues au sommet avant l'épanouissement, par suite de la saillie des bractées, ou ne le sont que peu ou point; ses fleurs, d'un rose ± lilacé, ont les ailes tantôt un peu pointues et égalant ou dépassant légèrement la capsule, tantôt au contraire très obtuses et plus courtes, avec tous les intermédiaires. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait reçu, suivant les cas, des noms différents. — Quelques botanistes ont cru reconnaître dans la forme à ailes courtes et obtuses le *P. Lejeunei* Bor., qui n'est en réalité qu'une variété du *P. comosa* caractérisée par ses fleurs verdâtres ou un peu lavées de rose, ses ailes très obtuses, d'un tiers plus courtes et presque moitié plus étroites que la capsule. Mais Boreau, qui a vu vivantes ou sèches les plantes de nos diverses localités, n'a jamais songé à les rattacher à son *P. Lejeunei*. J'ai donc cru devoir suivre l'exemple du savant botaniste angevin, bien que les ailes de notre *Polygala* soient parfois sensiblement plus courtes et presque moitié plus étroites que la capsule. — Les sujets à jeunes grappes non chevelues au sommet ont quelquefois été rapportés au *P. Lensei* Bor. et à sa variété *Deseglisei* Le Gr. Cependant un examen attentif des échantillons présentant ce caractère ne me permet pas de les séparer de ceux à grappe chevelue, et je crois être dans le vrai en rattachant les uns et les autres au *P. comosa* plutôt qu'au *P. Lensei* qui, du reste, sert en quelque sorte de transition entre les *P. vulgaris* et *comosa*. Ce classement avait déjà été adopté par Boreau qui, après avoir rapproché, dans

ses *Notes* (1862, p. 21), le *Polygala* d'Indre-et-Loire de celui qu'il avait dédié au Dr de Lens, en faisait plus tard (*in litt.*) une variété du *P. comosa* en le rattachant au *P. brachychoma* Jord.

156. — **P. CALCAREA** Schultz ; *P. amara* Duj. *Fl.*, L. *Syst.* non *Sp.* — AC. Pelouses et clairières des bois des terrains calcaires ; marais tourbeux.

Çà et là au nord de la Loire : **Avrillé** !, **Cinq-Mars** !, **Fondettes** !, **Saint-Cyr** !, **la Membrolle** !, **Mettray** !, **Chanceaux** (Del. *Cat.*), etc. — Coteaux du Cher à **Véretz** !, **Bléré** !, **Joué** !, **Chambray** !, etc. ; coteaux de l'Indre à **Chambourg** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Cormery** !, **Monts** !, **Artannes** !, etc. ; forêt de Chinon à **Saint-Benoist** ! ; bois du Sanguier à **Huismes** ! — Coteaux de l'Esves à **Marcé-sur-Esves** ! ; coteaux de la Claise à **Chaumussay** ! — Coteaux de la rive gauche de la Vienne et de ses affluents à **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** !, **Marcilly** !, **Parçay** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **Lémeré** !, **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Courcoué** !, **Marigny** !, **la Roche-Clermault** ! ; marais de **Champigny** !, d'**Assay** !, de **Marçay** !, de **la Roche** !, de **Seuilly** !

β. **microptera** Nob. *in herb.* — Diffère du type par les ailes plus étroites et plus courtes que la capsule. — R. — Parties sèches des marais tourbeux d'**Assay** ! et de **Marçay** !

157. — **P. SERPYLLACEA** Weihe ; *P. depressa* Wend. — AC. Bois montueux, bruyères.

Çà et là au nord de la Loire : bois et landes de **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Benais** !, **Langeais** !, **Cléré** !, **Courcelles** !, **Ambillou** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Etienne-de-Chigny** ! ; bois de la vallée de la Choisille et des vallons tributaires à **la Membrolle** !, **Mettray** !, **Saint-Symphorien** !, **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*), etc. — Forêt d'Amboise à **Saint-Denis-Hors** ! ; coteaux du Cher à **Ballan** !, **Chambray** !, **Véretz** !, etc. ; forêt de Loches à **Genillé** !, **Ferrière** !, etc. ; bois de Vauzelle à **Loches** (Nivert) ; forêt de Villandry à **Druyes** ! et **Vallères** ! ; forêt de Chinon et bois voisins à **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** !, **Rigny-Ussé** !, **Huismes** !, **Chinon** !, **Cravant** !, etc. ; forêt de Fontevrault et bois voisins à **Couziers** !, **Saint-Germain** !, **Seuilly** ! ; etc., etc.

CARYOPHYLLÉES

DIANTHUS

158. — **D. CARYOPHYLLUS** L. — R. Rochers, ruines, vieux murs, surtout au voisinage des anciens châteaux féodaux et des anciennes abbayes.

Château-la-Vallière, ruines de Vaujours ! ; coteaux de la Loire à **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** (Del. *Cat.*) !, **Sainte-Radégonde** (id.) !, **Rochecorbon** (id.) ! ; **Amboise**, au château et aux alentours ! ; **Montbazon**, au château ! ; **Loches**, au château ! ; **le Grand-Pressigny**, au château ! et à Etableaux ! ; **Chinon**, au château et sur les coteaux de la Vienne depuis les Capucins jusqu'à Sainte-Radégonde !

(159). — **D. DELTOIDES** L. — RRR. Pâturages montueux, clairières des bois.

Bois de la Ribellerie et de Bel-Air près de **la Membrolle** (Barnsby !). — Cette plante était-elle bien spontanée dans cette localité et l'y trouve-t-on encore ? Je ne saurais le dire.

160. — **D. CARTHUSIANORUM** L. — AC. Lieux sablonneux incultes : prairies, bois, bords des chemins.

α. **vulgaris.** — AC. dans tout le dépt. — Je l'ai vu parfois à fleurs d'un rose pâle : **Champigny**, bois de Châtre !

β. **conglomeratus** Nob. *in herb.* (var. *stenophyllus* Rouy et F. ; var. *congestus* G. et G. *p. p.* ; *D. congestus* Bor. *in litt.* !, non *Fl.*). — R. — **Beaumont-en-Véron**, coteaux entre Coulaine, le Puy-Prieur et le Perou ! ; **Chinon**, à Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, la Grille !, la Vauzelle !, le bois de Grammont !, Rochefaucon !, Bel-Air !, etc. ; **Champigny**, bois à l'est de la Pellegoussière ! ; **Chaveignes**, bois à l'est de Niébled !, bois bordant la route qui conduit à Niollet ! ; plateaux de **Courcoué** ! et de **la Tour-Saint-Gelin** ! ; etc. — Cette plante, qui ne diffère de la forme vulgaire que par ses fleurs agglomérées par 20-40, se relie au type par des intermédiaires.

161. — **D. ARMERIA** L. — C. Lieux secs et incultes : champs en friche, bords des chemins et des bois.

162. — **D. PROLIFER** L. — CC. Lieux sablonneux ou pierreux, secs et arides : champs incultes, bords des chemins, murs.

SAPONARIA

163. — **S. OFFICINALIS** L. — CC. Lieux frais, incultes : prairies, fossés, oseraies, bords des chemins et des champs.

164. — **S. VACCARIA** L. — AC. Moissons, surtout dans les terrains argilo-calcaires.

AR. au nord de la Loire : **Gizeux** !, **Hommes** !, **Savigné** !, **Mettray** (Del. *Cat.*), entre **Vernou** et **Chançay** (id.). — Plus C. au sud : **la Riche-Extra** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Saint-Martin-le-Beau** !, **Athée** !, **Savonnières** (Audebert), **Saint-Jean-Saint-Germain** (Diard *Cat.*), **Perrusson** (id.), **Beaulieu** !, **Chambourg** !, **Manthelan** (Nivert), **Vallères** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !; — et surtout dans le bassin de la Vienne et de ses affluents : **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Noyant** !, **Saint-Epain** !; **Draché** !, **Sepmes** !, **Balesmes** (Nivert), **Civray-sur-Esves** (id.), **Bournan** !, **Ligueil** (Del. *Cat.*), **Ciran** (id.), **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Preuilly** (Aristobile), **la Guerche** (Joureau); **Pussigny** (Del. *Cat.*), **Ports** (id.) !, **Marcilly** (id.) !, **Theneuil**!, **Brizay** !, **Sazilly** !, **Anché** !, **Rivière** !, **Lémeré** !, **la Tour** !, **Chaveignes** !, **Richelieu** !, **Ligré** !, **Assay** !, **Marçay** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Thizay** !, **Lerné** !

GYPSOPHILA

165. — **G. MURALIS** L. — AC. Lieux sablonneux ou argilo-siliceux humides ou mouillés l'hiver.

Çà et là dans le nord du dépt à **Cléré** (Del. *Cat.*) !, **Ambillou** !, **Channay** !, **Courcelles** !, **Sonzay** !, etc. — C. dans la vallée de la Loire : **Chouzé** !, **Savigny** !, **la Chapelle** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Sainte-Radégonde** !, **Tours** !, **la Riche-Extra** (Del. *Cat.*) !, **la Ville-aux-Dames** (id.) !, **Montlouis** !, **Amboise** !, etc. — Vallée du Cher

à **Saint-Martin-le-Beau** ! ; vallée de l'Indre à **Beaulieu** !, **Monts** (Audebert), **Cheillé** !, etc.; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé ! ; **Huismes**, parc de la Ville-au-Maire ! ; çà et là dans la vallée de la Vienne à **Chinon** et ailleurs ! ; plateaux de **Couziers** !, **Cinais** !, **Ligré** !, **Luzé** !, **Brizay** !, **Theneuil** !, etc. ; landes de **Cravant** !, de **Panzoult** ! ; **Civray-sur-Esves** (Nivert) ; vallée de la Creuse à **la Guerche** (Joureau).

SILENE

166. — **S. INFLATA** Sm. ; *S. Cucubalus* Wib. ; *S. Behen.* — CC. Lieux cultivés ou incultes : champs, prairies, bords des chemins.

α. **glabra.** — Plante glabre, mais à feuilles parfois légèrement ciliées. — CC. partout. — Varie à feuilles ± larges ; à fleurs ± nombreuses et plus ou moins grandes.

β. **pubescens** DC. (*S. puberula* Jord.). — Plante toute pubescente, à feuilles ciliées-scabres sur les bords. — C. surtout dans les champs calcaires.

167. — **S. CONICA** L. — AC. Lieux sablonneux secs, cultivés ou incultes : champs, bois, pelouses, bords des chemins, alluvions.

AR. au nord de la vallée de la Loire : coteaux et sables de la vallée du Changeon à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; vallée du Lathan et plaine voisine, à **Hommes** ! et **Savigné** ! — Moins R. ailleurs : C. dans la vallée de la Loire à **Savigny** !, **Avoine** !, **la Chapelle** !, **Langeais** !, **la Riche-Extra** !, **Sainte-Radégonde** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Montlouis** !, **Vouvray** !, **Noizay** !, **Négron** !, **Nazelles** !, **Pocé** !, **Amboise** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Chargé** !, etc. ; AC. dans la vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** !, **Civray** !, **Bléré** !, **Tours** !, **Joué** !, **Savonnières** ! ; vallée de l'Indre entre **Monts** et **Montbazon** (Del. *Cat.*) ! ; coteaux de la rive droite de la Vienne et vallons adjacents à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Crouzilles** !, **Trogues** !, **Crissay** !, **Saint-Epain** ! ; bassin de la Creuse et de ses affluents à **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Ciran** (Del. *Cat.*), **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** ! ; vallée de la Vienne à **Marcilly** ! ; vallées de la Veude et du Mable à **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Richelieu** ! ; **Seuilly**, au Sablon !

168. — **S. GALLICA** L. — AR. Lieux sablonneux cultivés ou incultes, champs, bords des chemins.

Champs voisins des landes, à **Cléré** !; moissons de Tivoli, à **Ambillou** (Chambert); entre **Sonzay** et **Souvigné** (Del. *Cat.*); **Château-la-Vallière**, champs au sud de l'étang !; **Braye-sur-Maulne**, entre le bourg et le château de la Bergerie !; **Chemillé-sur-Dême**, champs du Petit-Feu (Doucet); **Nouzilly** (Del. *Cat.*); **Monnaie**, à la Sinsonnière !; **Limeray**, entre la station et le Haut-Chantier !; **Tours**, île de Saint-Symphorien !; **Montlouis** !; **Saint-Pierre-des-Corps**, près de la Bonde et de la Bretèche (Del. *Cat.*); **Courçay**, bords de la route de Truyes (Del. *Cat.*) !; **Monts**, entre le viaduc et Beaumer, entre le Ripault et le Buisson (Del. *Cat.*, Audebert); **Artannes**, route de Monts !; **Saché**, à la Croix-Percée (Joureau); **Huismes**, à la Ville-au-Maire !; **Saint-Benoist**, à la Gouillerie !, à Beugny !, dans les allées de la forêt !; **Chinon**, à Sainte-Radégonde !, la Croix-de-Pierre !, la Martinière !; **Cravant**, sur les coteaux jusqu'à Nétiveau !; **Panzoult**, près du bourg !; **Ligré**, près de Vindoux !; **Marcilly-sur-Vienne**, en aval des Mariaux !; **Pouzay** !; **Saint-Epain** !; **Noyant**, près de la station de Sainte-Maure !; **Manthelan**, près de la Poulaillerie (Nivert); **Balesmes**, champs bordant la route de Sepmes !; **Abilly**, entre le bourg et la Davière !

Obs. — Dujardin (*Flore*, p. 28) décrit sous le nom de *S. anglica* une plante qu'il distingue de la précédente par ses feuilles aiguës, ses fleurs blanches à pétales en cœur, et qu'il indique dans les moissons à Varennes. Ce ne doit être qu'une des nombreuses variations du *S. gallica*, auquel il donne des feuilles obtuse et des fleurs roses à pétales entiers, caractères qui sont loin d'être constants. — Le nom de *S. anglica* est généralement appliqué à une forme à pédicelles tous étalés ou les inférieurs réfléchis, tandis qu'ils sont ord[t] dressés ou les inférieurs seuls un peu étalés dans le *S. gallica* type. Cette forme ne mérite pas non plus d'être distinguée et n'a du reste, à ma connaissance, jamais été trouvée dans le dép[t].

169. — **S. ARMERIA** L. — R. Lieux sablonneux arides: champs incultes, clairières des bois, alluvions.

Semble RR. dans le nord du département et partout au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** (Del. *Cat.*). — Çà et là, mais R. sur les alluvions de la Loire à **Chouzé** !, **Langeais** !, **Amboise** ! — Plus C. dans la vallée et sur les coteaux du Cher : **Savonnières**, aux

Touches (Audebert) ; **Saint-Avertin**, au bord du Cher (Chambert) ; **Montlouis**, en amont de la Bourdaisière ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, surtout aux Sablons ! ; **Dierre** (Del. *Cat.*) ; **Chenonceaux** (Duj. *Fl.*) ; **Bléré** (id.) ; **Civray**, entre Thoré et l'Hardionnerie ! — **Loches**, entre le bois et les caves de Mauvières (Diard *Cat.*). — **Beaumont-en-Véron**, aux Pussinières !, au Perou ! ; **Chinon**, dans tout le nord de la commune (la Chatière, Bruyères-Piquet, Trotte-Loup, la Jongerbe, Rochette, le bois de la Grille, la Vauzelle, le bois Gélif, les bois de Bouqueteau et de Grammont) !

+ 170. — **S. PENDULA** L. — Lieux sablonneux, décombres, champs, où il n'est que subspontané.

Il existe à **Chinon**, dans des champs arides, à Bruyères-Piquet et Trotte-Loup où je le connais depuis plus de 20 ans ! — Çà et là ailleurs dans tout le dépt, surtout sur les décombres et au voisinage des habitations.

171. — **S. NUTANS** L. — AC. Bois montueux, coteaux pierreux, rochers. — Çà et là dans tout le dépt.

Obs. — Cette plante, qui a ordt les fleurs d'un blanc sale, d'un jaune verdâtre ou plus ou moins rosées, les a parfois d'un rouge foncé. Je l'ai trouvée ainsi à **Abilly** dans les bois situés à l'ouest des Barreaux ! — Je l'ai vue à fleurs doubles au bois de Grammont près **Chinon** ! (Ménager).

172. — **S. OTITES** Sm. — R. Lieux sablonneux secs et incultes : pelouses, rochers, bords des chemins et des bois.

C. sur les coteaux et dans les sables de la vallée du Changeon, sur la rive droite, à **Bourgueil** ! et à **Gizeux** où il s'avance jusqu'à Saint-Philbert ! ; sur la rive gauche, depuis la Pelouse de **Continvoir** jusqu'à **Benais** ! — **Beaumont-en-Véron**, C. dans l'est de la commune (le Puy-de-la-Bâte, Beaupuy, le Puy-Prieur, le Perou et tous les coteaux entre le Perou et Coulaine) ! ; **Chinon**, C. dans tout le nord de la commune (la Lizardière, la Rochelle, les Fontenils, la Croix-Marion, Bruyères-Piquet, Trotte-Loup, la Colline, Rochette, la Grille, les Clozeaux, la Vauzelle, Trinquebernille, le bois de Grammont, Vauroux, la garenne de Basse) ! — **Cravant**, coteaux de Basse et de Malveau ! — **Chaveignes**, près de Chizeray ! et près de la Veude à l'est du moulin Pinsart ! — **Ciran**, champs sablonneux

du côté de Varennes (Diard *Cat.*, Duj. *Fl.*). — **Balesmes**, friches bordant les routes de Sepmes et de Civray !

CUCUBALUS

173. — **C. BACCIFER** L. — AC. Haies, buissons frais. — Çà et là dans tout le dép^t^, du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Çà et là au nord de la vallée de la Loire : vallées du Changeon et de ses affluents à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; et plus à l'est jusqu'à **Notre-Dame-d'Oé** (Vergnaud), **Nouzilly** (Del. *Cat.*) !, **les Hermites** (Doucet), **Monthodon** (Vergnaud), **Villedômer** !, **Neuville** (Denis), etc. — C. dans la vallée et sur les coteaux ombragés de la Loire, à **Chouzé** !, **la Chapelle-sur-Loire** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Saint-Genouph** !, **la Riche-Extra** !, **Saint-Cyr** !, **Sainte-Radégonde** !, **Rochecorbon** !, **Amboise** !, **Lussault** !, etc. — Vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** jusqu'autour de l'étang de Battereau !, **Tours** !, **Saint-Avertin** !, **Savonnières** !, etc. — Vallées de l'Indre et de ses affluents à **Loches** !, **Reignac** jusque dans le vallon des Tabardières !, **Manthelan** (Nivert), **Courçay** !, **Cormery** !, **Monts** !, **Saché** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, **Huismes** !, etc. — Vallées de la Vienne et de ses affluents, à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cinais** !, **Marçay** à la fontaine de la Maison-Blanche !, **Rivière** !, **Cravant** !, **Champigny-sur-Veude** !, **Chaveignes** !, **Balesmes** dans les bois bordant la route de Sepmes !, **la Guerche** (Joureau), etc.

LYCHNIS

174. — **L. GITHAGO** Scop. — CC. Moissons.

Obs. — Les fleurs de cette plante, ord^t^ purpurines, sont parfois blanches : champs de **la Ville-aux-Dames** ! ; **le Grand-Pressigny** Vergnaud !) ; **le Petit-Pressigny**, sur les coteaux de la Muanne ! — Plus rar^t^ elles sont verdâtres, à pétales plus courts et plus étroits que dans le type · **Chinon**, aux Fontenils !, à Rochette !

175. — **L. FLOS-CUCULI** L. — CC. Prairies, bois frais. — On le trouve rar^t^, mais çà et là, à fleurs blanches.

+ 176. — **L. CORONARIA** Desr. — RR. et sans doute toujours

introduit. — Bords des champs et des chemins, plus rar[t] dans les bois.

Château-la-Vallière, bords de la route de Souvigné avant la bifurcation du chemin conduisant à Vaujours!; **la Ville-aux-Dames**, bois au bas de la levée de la Loire (Ivolas!); **Restigné**, bords de la route de Benais au nord de Fougerolle!; **Rivarennes**, bord d'un champ à gauche de la route de Cheillé où je l'ai vu de 1871 à 1876! — La présence de cette plante me paraît accidentelle dans toutes ces localités, même à la Ville-aux-Dames.

NOTA. — Le *L. Viscaria* L. m'est inconnu dans le dép[t]. Il croît près de nos limites dans les bois de Villiers, à Vézières (Vienne)!, et il pourrait se rencontrer en Indre-et-Loire, notamment sur les sables de la Loire où il se trouve quelquefois accidentellement dans les dép[ts] voisins.

177. — **L. VESPERTINA** Sibth.; *L. alba* Mill.; *L. dioica* DC.; *Melandrium pratense* Rœhl. — CC. Bords des chemins, des champs; haies, prairies.

β. **colorata** (Rouy) (var. *roseiflora* Nob. *in herb.*). — Fleurs roses. — RR. — **L'Ile-Bouchard**, dans l'île!; **Chinon**, île Auger dans les prairies situées vis-à-vis le Vieux-Marché et l'Abattoir!

178. — **L. DIURNA** Sibth.; *Melandrium silvestre* Rœhl. — RR. Prairies, buissons et bois humides.

La Guerche, au Gué-Pendu (Joureau); **Antogny**, bord de la Vienne au bas du bourg!; **Chinon**, bord de la Vienne entre le pont du chemin de fer et le faubourg Saint-Jacques!, bord du chemin de Sauvegrain!, île Auger dans les prairies situées vis-à-vis le Vieux-Marché et l'Abattoir!; **Saint-Germain-sur-Vienne**, prairies au bas des coteaux de la Vienne!

MALACHIUM

179. — **M. AQUATICUM** Fr.; *Cerastium aquaticum* L. — AC. Lieux humides, surtout un peu couverts; bords des eaux, buissons, oseraies.

C. dans toute la vallée de la Loire depuis **Chouzé** jusqu'à **Limeray**!, et dans celles de la plupart de ses petits affluents de la rive droite; s'avance jusqu'à **Neuville** (Del. *Cat.*), **les Hermites** (Doucet), etc.

— AC. dans la vallée du Cher à **Villandry**!, **Ballan**!, **Tours**!, **Saint-Avertin**!, **Véretz**!, etc. — Vallée de l'Indre à **Huismes**!, **Rigny-Ussé**!, **Rivarennes**!, **Azay-le-Rideau**!, **Villaines**!, **Loches**!, etc. — C. dans toute la vallée de la Vienne depuis **Candes** jusqu'à **Antogny**! — Vallée de la Creuse à **la Guerche** (Joureau), **Barrou**!, etc.

CERASTIUM

180. — **C. GLOMERATUM** Thuil. — CC. Lieux pierreux ou sablonneux incultes : bords des chemins, champs, prairies.

181. — **C. BRACHYPETALUM** Desp. — C. Lieux secs, incultes ou pierreux : murs, bords des chemins, pelouses, champs en friche.

182. — **C. SEMIDECANDRUM** L. — C. Lieux sablonneux, cultivés ou incultes.

Obs. — Les fleurs sont assez souvent tétramères et la cyme est quelquefois unilatérale par suite de l'avortement de l'un des rameaux de la dichotomie.

183. — **C. GLUTINOSUM** Fr. ; *C. viscosum* Duj. *Fl.* — CC. Lieux sablonneux ou pierreux cultivés ou incultes. — Varie :

α. **typicum** (*C. obscurum* Chaub.). — Pétales égalant environ le calice. — CC. partout.

β. **litigiosum** Rouy et F. (*C. litigiosum* de Lens). — Pétales une fois plus longs que le calice. — AC., mais seulement dans les sables chauds et arides : coteaux du Changeon à **Bourgueil**!, **Benais**!, **Gizeux**!, **Continvoir**! ; vallée de la Loire à **Savigny**!, **Chouzé**!, **Cinq-Mars**!, **la Riche**!, **la Ville-aux-Dames**!, **Montlouis**!, **Nazelles**!, **Pocé**!, **Amboise**!, etc. ; coteaux de l'Indre à **Truyes**! ; coteaux de la Vienne à **Beaumont**!, **Chinon**!, **Cravant**!, etc. ; vallée de la Veude à **Chaveignes**!, **Braslou**!, **Braye**! ; etc.

184. — **C. TRIVIALE** Link ; *C. vulgatum* Duj. *Fl.* — CC. Bords des chemins, pelouses, prairies.

185. — **C. ARVENSE** L. — AC. Lieux sablonneux ou pierreux incultes : bords des chemins, talus des levées, pelouses.

Me semble ne pas exister dans le nord du département. — CC. au contraire dans toute la vallée de la Loire, depuis **Chouzé** et **Savigny** jusqu'à **Mosnes** et **Cangey** !, d'où il s'étend parfois jusque sur les coteaux voisins. — Çà et là dans la vallée du Cher et du Vieux-Cher depuis **Bléré** (et peut-être au delà) jusqu'à **Bréhémont** ! ; monte à **Savonnières** jusqu'au sommet du coteau ! — Vallée de l'Indre à **Huismes** !, **Rigny-Ussé** !, **Bréhémont** !, **Rivarennes** !, **Loches** !, etc. — Vallée de la Vienne près de son confluent, à **Candes** ! et **Savigny** ! — **Chinon**, à la Butte-aux-Chilloux ! où il était RR. et d'où il paraît même avoir disparu.

Obs.—Cette plante varie à feuilles caulinaires ovales-oblongues ou étroitement lancéolées, avec tous les intermédiaires.

186. — **C. ANOMALUM** W. et K. ; *Stellaria viscida* M. B. — RR. Prairies humides ou inondées.

La Riche-Extra, près de Saint-François (Del. *Cat.*) ; **Tours**, à l'extrémité ouest du Menneton ! ; **Saint-Avertin**, au bas de la ligne de Bordeaux et çà et là ailleurs (Del. *Cat.*) ! ; **Joué**, en aval de la levée de Grammont ! — **Avoine**, au bas de la levée qui conduit au pont de Port-Boulet ! ; **Chinon**, près du marais Saint-Mexme, dans les prés de Couargue et de la Prévôté ! — Plante peu fixe dans ses stations, mais que l'on devra chercher ailleurs dans les vallées de la Loire, du Cher et de la Vienne, où elle peut apparaître sur d'autres points.

MŒNCHIA

187. — **M. ERECTA** Baxter ; *M. quaternella* Ehrh. ; *Cerastium erectum* Coss. et G. ; *C. quaternellum* Fenzl ; *Sagina erecta* L. — AC. Pelouses, landes, clairières des bois, dans les terrains siliceux.

C. presque partout au nord de la Loire, surtout dans la région des landes : **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Benais** !, **Restigné** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Saint-Patrice** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Mazières** !, **Cléré** !, **Ambillou** (Del. *Cat.*) !, **Courcelles** !, **Rillé** !, **Channay** !, **Château-la-Vallière** !, **Villiers-au-Bouin** !, **Souvigné** !, **Sonzay** !, **Neuillé-Pont-Pierre** !, **Semblançay** !, **Saint-Etienne-**

de-Chigny !, **Luynes** (Del. *Cat.*) !, **Mettray** !, **Chanceaux-sur-Choisille** !, **Parçay-Meslay** (Del. *Cat.*), **Reugny** !, etc. — Forêt d'Amboise, à **Saint-Denis-Hors** !, **Souvigny** !, **Saint-Règle** !, etc. ; landes de **Larçay** (Del. *Cat.*) ! ; forêt de Loches et lieux voisins à **Genillé** !, **Saint-Quentin** !, **Ferrière** !, **Chédigny** !, **Chambourg** !, etc. ; coteaux de **Reignac** !, d'**Azay-le-Chétif** !, de **Cormery** !, de **Truyes** !, etc. ; **Monts**, à l'Allay (Audebert) ; **Villeperdue** ! ; forêt de Villandry, à **Druyes** ! et **Vallères** ! ; forêt de Chinon et lieux voisins à **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** !, **Rigny-Ussé** !, **Huismes** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Avon** !, **Crissay** ! ; plateaux de **Pouzay** !, **Sainte-Catherine** !, **Louans** !, **Draché** !, **Marcé-sur-Esves** ! ; **Barrou** (Joureau) ; landes de **Razines** !, de **Braslou** ! ; plateaux de la rive gauche de la Vienne, à **Chinon** !, **la Roche** !, **Cinais** !, **Seuilly** !, etc.

STELLARIA

188. — **S. MEDIA** Cyr., Vill. — CCC. Lieux cultivés, bords des chemins, murs. — Varie :

α. **vulgaris** (*S. media* Del. *Cat.*). — Plante assez grêle ; feuilles petites, non cordées, les florales sessiles ; pédicelles 1-4 fois plus longs que les sépales ; fleurs toujours munies de pétales ; styles longs d'un mill. — Les sépales sont ± hérissés ou rar^t^ glabres ; les pétales de la longueur du calice ou 1-2 fois plus courts (*S. brachypetala* Bor.) ; les étamines au nombre de 3 à 10. — CCC.

β. **apetala** Ledeb. (*S. Borœana* Jord., Del. *Cat.*). — Plus petit et plus grêle que le type et jaunissant ord^t^ promptement au soleil ; pétales nuls ; styles presque nuls. — Les sépales sont hérissés ou très rar^t^ glabres. — La forme à sépales hérissés est commune. Celle à sépales glabres (var. *glabella* Rouy et F.) est rare ; je l'ai vue à **Montlouis** sur la levée de la Loire !

γ. **neglecta** C. Koch (*S. neglecta* Weihe). — Plus robuste que le type ; feuilles plus grandes, les inférieures (souvent même quelques-unes des florales) subcordées et longuement pétiolées ; pédicelles 5-8 fois plus longs que le calice ; ord^t^ 10 étamines. — La forme typique a les sépales glabres et à peine aussi longs que les pétales. Je ne la connais pas en Indre-et-Loire, où je n'ai rencontré que la variété *longipedunculata* Schultz, dont les

sépales sont hérissés et au moins une fois plus longs que les pétales : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, à la Nouillère ! ; **Chaveignes**, champs frais de la vallée de la Veude ! ; mais cette variété est rattachée par quelques botanistes au *S. media* type (var. *pedicellata* Rouy et F. *Fl. Fr.*).

189. — **S. HOLOSTEA** L. — CC. Haies, buissons, lieux herbeux des bois.

190. — **S. GRAMINEA** L. — C. Bois, buissons, landes, plus rarement dans les prés.

191. — **S. PALUSTRIS** Ehrh. ; *S. glauca* With. — R. Prés marécageux ou très humides ; bord des eaux.

Cinq-Mars, dans une mare de la lande située au nord du bois de Forget ! (Dumas), et dans la vallée de la Loire en aval du bourg (Doucet) ; **Luynes**, au bas de la levée de la Loire entre le Pont-de-Bresmes et le Port de Luynes ! ; **la Riche-Extra**, au bas de la levée du Cher près de Saint-François (Del. *herb.*) ; **Saint-Pierre-des-Corps**, entre le canal et la Bonde (Del. *Cat.*) ; **Joué**, prairies de Grammont (id.) ; **Saint-Avertin**, prairies du Cher au bas de Cangé ! ; **Montlouis**, route de Conneuil (Audebert) ; **Saint-Martin-le-Beau**, aux Eprivières (Coqueray *in* Del. *Cat.*) ! ; **Monts**, prairie de Beaumer (Audebert !) ; **Azay-le-Rideau**, dans le Sabot-du-Parc (Joureau) et près du moulin de Perré ! ; **Chinon**, prairies au bas de Noiré et des Loges !

Obs. — La plante de Chinon, dont la corolle est plus petite, me paraît appartenir à la var. *parviflora* Richt.

192. — **S. ULIGINOSA** Murr. ; *Larbrea aquatica* Saint-Hil. — RR. Lieux humides ou tourbeux des terrains siliceux.

Fossé ombragé près de la ferme de la Nouillère, sur **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** ! ; vallée de Buton ! et ruisseau de la Villate au Pavillon, près de **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Villedômer**, bois de Gâtines au-dessus de la Grande-Vallée (Del. *Cat.*) ; prairie du Cher au bas de la levée de Grammont près **Tours** (Duj. *Fl.*) ; **Sainte-Maure**, vallée de Courtineau au-dessus du moulin de Souvres (Audebert !).

ARENARIA

193. — **A. MONTANA** L. — RR. Lieux sablonneux arides : landes, pelouses, bords et clairières des bois.

Landes d'**Ambillou** près de Tivoli (Del. *Cat.*) ! et entre la Trigalière et la Bousserie (Barnsby) ; landes de **Rillé** (Duj. *Fl.*). — Landes de **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, où il est rare ! ; landes de **Bourgueil**, entre le Petit-Buton et Malitourne (Clisson *invenit*) ! ; environs de **Chinon** (Bastard). — **Chédigny**, bruyères de Saint-Michel ! ; **Chambourg**, près de Soudinet ! et dans la forêt de Loches où il s'avance jusque sur **Saint-Quentin** ! ; **Boussay**, bois Gauldy (Aristobile !).

194. — **A. TRIFLORA** L. — RR. Rochers et sables calcaires secs et arides.

Beaumont-en-Véron : le Puy-Prieur !, Beaupuy !, les Pussinières !, le Perou ! et les coteaux entre le Perou et Coulaines ! — **Chinon** : Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, le Puy-Besnard !, la Colline !, la Jongerbe !, la Butte-aux-Chilloux !, Rochette ! — Indiqué autrefois à **Sainte-Catherine-de-Fierbois** (de la Pilaie *in* Bor. *Fl.*). — Cette plante présente ici les 2 variétés suivantes :

α. **vulgaris.** — Corolle large de 12-15 mill. C'est la forme normale ; on la trouve dans toutes les localités citées.

β. **parviflora** Nob. *in herb.* — Corolle large de 3-4 mill., égalant à peine le calice ; fleurs souvent sans étamines (mais pas toujours). — RRR. — **Beaumont-en-Véron**, au Perou !, avec le type.

Obs. — L'*Arenaria triflora* de Touraine n'est qu'une variété notable ou tout au plus une sous-espèce de l'*A. grandiflora* L., dont le type est spécial à la région des montagnes. Les cymes ayant le plus souvent, dans notre plante, de 5 à 9 fleurs, l'épithète *multiflora* lui conviendrait mieux, si ce nom n'avait déjà été donné à une forme montagnarde appartenant à la même espèce.

195. — **A. CONTROVERSA** Boiss. — RR. Champs pierreux des coteaux calcaires.

Cigogné, à gauche de la route d'Athée près de la Peignière ! et

plus à l'ouest vers Beaulande et la Barrerie, sur les communes d'**Athée** ! et de **Courçay** ! (Delaunay *invenit*, 1862); **Reignac**, buttes de Ville-Pays !, d'où il s'étend jusque sur **Chédigny** entre Cléret et Fontenay !

196. — **A. SERPYLLIFOLIA** L. — CC. Lieux sablonneux ou pierreux : champs, jardins, murs. — Comprend les deux sous-espèces suivantes :

I. — **TYPICA** (*A. serpyllifolia* Bor.). — Capsule ovoïde, ventrue, à parois dures. — AC. çà et là. — Plante pubescente-rude et non glanduleuse (var. *scabra*), ou rar^t^ glanduleuse au sommet (var. *viscidula*).

II. — **LEPTOCLADOS** Rouy et F. (*A. leptoclados* Guss.). — Capsule ovoïde-oblongue, à parois minces ; tiges plus grêles. — CC. partout. — Plante pubescente-rude et non glanduleuse (var. *scabra*), ou glanduleuse dans toute sa partie supérieure (var. *viscidula*).

197. — **A. TRINERVIA** L. ; *Mœhringia trinervia* Clairv. — AC. Bois et buissons humides ou ombragés.

Saint-Nicolas, bois de Vaux aujourd'hui défriché ! ; **Bourgueil**, vallées du Changeon et de Buton ! ; vallée de la Roumer à **Langeais** !, **les Essarts** !, **Avrillé** ! ; vallée du Breuil à **Cinq-Mars** !, **Mazières** ! ; vallée du Lathan à **Hommes** !, **Savigné** ! ; **les Hermites**, bois entre le bourg et la Terrerie (Doucet) ; C. dans les vallées de la Choisille et de ses affluents, à **Fondettes** !, **Saint-Cyr** !, **Mettray** !, **Cerelles** !, **Nouzilly** !, etc. ; bois de **Nazelles** !, de **Montreuil** ! — Forêt d'Amboise et bois voisins à **Mosnes** !, **Souvigny** !, **Saint-Règle** ! — Vallée et coteaux du Cher à **Chenonceaux** !, **Véretz** !, **Larçay** !, **Saint-Avertin** !, **Joué** !, **Ballan** !, **Savonnières** ! — Vallée de l'Indrois à **Montrésor** !, **Saint-Quentin** ! ; vallée de l'Indre à **Reignac** !, **Courçay** !, **Esvres** !, **Veigné** !, etc. — **Vallères**, à la Robichère ! ; **Lignières**, près du Vieux-Cher ! ; **Cheillé**, bois de la Barbée (Joureau) !, forêt de Chinon au Maupas !, à la Vaunoir !, etc. ; **Rivarennes**, vallée de Turpenay ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon ! ; **Rigny-Ussé**, vallon de Rigny !, parc d'Ussé !, etc. ; **Huismes**, bois du Vivier !, de Rassay !, de la Ville-au-Maire ! — Bassin de la Vienne : vallons de **Cravant** !, de **Panzoult** ! ; bois de **Pouzay** !, **Noyant** !, **Saint-Epain** !, **Nouâtre** !, etc. ; vallée de la Muanne à

Boussay!, **Chaumussay**!; **Anché**, bois Semé!, bois de Veude!; **Lémeré**, bois du Perron!, de Jable!, etc.; **Chaveignes**, bois de la vallée de la Veude!; **Braye**, bois entre Bisseuil et la route de Faye!; **Assay**, bois de Basché!, bois Billard!; **Marçay**, bois au sud du bourg!; **Chinon**, bois de Parilly!, de la Perrière!, etc.; **la Roche**, près de Bas-Pays!; **Cinais**, bois au nord du Camp-Romain!; **Couziers**, forêt de Fontevrault!; etc.

HOLOSTEUM

198. — **H. UMBELLATUM** L. — C. Lieux sablonneux : champs, vignes, murs, pelouses.

ALSINE

199. — **A. SETACEA** M. et K.; *Arenaria setacea* Thuil. — RR. Rochers et sables calcaires secs et arides.

AC. sur les coteaux de la rive droite du Changeon à **Bourgueil**! et **Gizeux** où il s'avance jusqu'au tumulus de Chaumont !, et sur la rive gauche depuis la Pelouse de **Continvoir** ! jusqu'à la Motte-Ronde et même plus en aval sur la commune de **Benais** ! — C. dans toute la partie sud-est de la commune de **Beaumont-en-Véron** (le Puy-Prieur, Beaupuy, les Pussinières, le Perou et tous les coteaux entre le Perou et Coulaine) !; C. dans tout le nord de la commune de **Chinon** (les Petites-Croix, la Rochelle, les Fontenils, Trotte-Loup, Bruyères-Piquet, la Butte-aux-Chilloux, le Puy-Besnard, la Colline, la Jongerbe, Rochette, le bois de la Grille, la Vauzelle, Trinquebernille, le bois de Grammont, la garenne de Basse, Vauroux, Bel-Air, etc.)! — **Cravant**, coteaux de la rive gauche du ruisseau de Basse ! — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre la Vauzelle et le Palis !, landes de Gâtine !

Cette plante existe dans l'herb. H. Richard (Biblioth. mun. de Tours) comme ayant été recueillie par ce botaniste à Savigné-sur-Lathan, mais cette indication demande à être confirmée.

200. — **A. TENUIFOLIA** Crantz; *Arenaria tenuifolia* L. — CC. Lieux sablonneux cultivés ou incultes. — Varie :

α. **vulgaris.** — Plante entièrement glabre, à inflorescence lâche et à pédicelles dressés ou ascendants. — CC. partout.

β. **hybrida** DC. (*A. hybrida* Jord.; *A. tenuifolia* var. *intermedia* Rouy et F.). — Plante ord^t^ plus grêle que le type, à calice et plus rar^t^ à rameaux de l'inflorescence et à pédicelles pubescents-glanduleux, ceux-ci ± étalés. — AR. Lieux arides. — **Mosnes**, à la Calonnière !; **Hommes**, dans les carrières !; coteaux du Changeon à **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Benais** !; plateaux de **Beaumont-en-Véron** ! et de **Chinon** !; coteaux de **Cravant** !, **Trogues** !; **Richelieu** !, **Champigny-sur-Veude** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, **Braslou** !, **Courcoué** !; **Balesmes** !, **le Grand-Pressigny** !, etc. — Dans cette plante, les sépales sont ord^t^ seuls pubescents-glanduleux; parfois cependant les rameaux de l'inflorescence sont couverts d'une pubescence glanduleuse très fine; enfin, il arrive même de trouver avec les 2 formes précédentes, des sujets complètement glabres et qui n'en diffèrent pas autrement.

γ. **viscosa** M. et K. (*A. viscosa* Schreb.). — Plante très grêle, abondamment pubescente-glanduleuse presque dès la base; inflorescence plus compacte et à pédicelles dressés et plus courts que dans les plantes précédentes. — R. Lieux arides. — **La Ville-aux-Dames**, sables de la vallée de la Loire !; **Continvoir**, à la Pelouse !; **Benais**, à la Motte-Ronde !; **Savigny**, entre la Loire et les moulins des Vaux et des Sablons !; **Beaumont-en-Véron**, aux Coudreaux !, au Perou !, à la Rue-Garnaud !, au-dessus de la Durandière !, etc.; **Chinon**, aux Petites-Croix !, à Trotte-Loup !, la Butte-aux-Chilloux !, la Jongerbe !, etc.; coteaux de la Creuse à **Balesmes** ! et de la Claise au **Grand-Pressigny** !

Obs. — La variété *viscosa*, telle que je l'entends ici, a le fruit inclus dans le calice ou le dépassant sensiblement. La première de ces formes, seule, était pour Boreau l'*A. viscosa*, la seconde était pour lui l'*A. hybrida*, et il rapportait à l'*A. laxa* Jord. la plante que, pour me conformer à l'opinion de la grande majorité des botanistes que j'ai pu consulter dans ces derniers temps, je rattache à la var. *hybrida* DC. — Toutes ces plantes ont parfois les capsules avortées, ce qui leur donne un aspect différent.

SAGINA

201. — **S. PROCUMBENS** L. — CC. Pelouses humides, bords des chemins, vieux murs, cours ombragées.

202. — **S. APETALA** L. — CC. Lieux sablonneux, bords des chemins, vieux murs, cours, etc. — Varie à feuilles ± nettement ciliées à la base, à pédicelles et sépales glabres ou glanduleux.

203. — **S. CILIATA** Fries. — AC. Lieux sablonneux secs ou humides : pied des murs, bords des chemins, champs, grèves des étangs. — Très voisin du précédent, dont il se distingue surtout par ses sépales appliqués sur la capsule. — Varie :

α. **patula** (*S. patula* Jord.). — Feuilles glabres ou un peu ciliées à la base. — AC. — Les pédicelles sont glabres ou pubescents-glanduleux.

β. **filicaulis** Corb. (*S. filicaulis* Jord.). — Feuilles nettement ciliées dans presque toute leur longueur. — AC. — Les pédicelles sont glanduleux ou plus rar^t^ glabres.

204. — **S. SUBULATA** Presl.; *Spergula subulata* Sw. — AR. Sables humides ou mouillés l'hiver : champs, bruyères, pelouses, clairières des bois.

AC. au nord de la Loire, dans la région des landes, à **Benais** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Cinq-Mars** (Del. *Cat.*) !, **Mazières** !, **Cléré** (Del. *Cat.*) !, **Ambillou** (id.) !, **Savigné** !, **Hommes** !, **Rillé** !, **Sonzay** !, **Pernay** (Del. *Cat.*), **Saint-Etienne-de-Chigny** !, etc.; paraît toutefois nul ou tout au moins R. dans le nord-est de l'arr^t^ de Tours. — R. au sud de la Loire : **Monts**, entre le Buisson et le Ripault (Audebert); **Reignac**, pelouses au nord du parc !; **Chédigny**, bords de la route de Chambourg !; **Chambourg**, bords de la forêt de Loches près de Soudinet !; **la Guerche**, aux Chaumes-Charretiers (Joureau); entre **Draché** et **Sainte-Maure** (Bor. *Fl.*); **Rigny-Ussé**, dans les landes d'Ussé !; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon !, les bois de Beugny !, les landes du Ruchard ! où il s'étend jusque sur **Cravant** ! et **Panzoult** !; **Huismes**, dans les landes !; **Chinon**, bois de Grammont !; plateau de **Luzé** !; sables de la vallée de la Veude à **Chaveignes** entre le moulin Alion et le Château-Vert !

205. — **S. NODOSA** Fenzl; *Spergula nodosa* L. — RR. Lieux sablonneux mouillés ou tourbeux.

Avrillé, fossés, mares et prés marécageux au nord du bourg et

à droite de la route allant à Hommes ! ; **Hommes**, parties inondées d'une carrière située à droite de la route de Savigné ! — **Saint-Pierre-des-Corps**, sables humides au sud de la voirie, près du chemin de la Ville-aux-Dames, où Delaunay, Coqueray et Blanchet l'ont vu de 1849 à 1856, époque à laquelle il a disparu (Blanchet *in litt.*) ; s'est montré plus récemment dans la même région, où M. Audebert l'a recueilli il y a une vingtaine d'années et où il doit se trouver encore.

SPERGULA

206. — **S. ARVENSIS** L. — CC. Champs sablonneux cultivés ou incultes. — Varie :

α. **sativa** Koch (*S. sativa* Bœnng. ; *S. arvensis* Bor.). — Graines noirâtres, chagrinées, sans papilles blanchâtres. — C.

β. **vulgaris** Koch (*S. vulgaris* Bœnng., Bor.). — Graines couvertes de papilles d'abord blanchâtres, puis brunâtres, qui disparaissent par le frottement. — CC.

γ. **maxima** Koch (*S. maxima* Weihe). — Ne diffère du précédent que par ses proportions plus grandes. — RR[1] cult. comme fourrage.

207. — **S. PENTANDRA** L. — C. Lieux sablonneux arides, incultes ou plus rar[t] cultivés.

NOTA. — Le *S. Morisonii* Bor. n'a pas, à ma connaissance, été rencontré dans le département. On devra le chercher dans les sables arides. — Le *S. linicola* Bor., spécial aux champs de lin, n'y a pas été trouvé non plus.

SPERGULARIA

208. — **S. SEGETALIS** Fenzl ; *Arenaria segetalis* Lam. — AR. Moissons des terrains sablonneux, dans le sable siliceux pur ou légèrement argileux, surtout dans les dépressions où l'eau a séjourné l'hiver.

AC. au nord de la Loire : **Continvoir**, champs sablonneux près de

l'ancien étang de la Barre ! ; **Avrillé**, çà et là au nord et à l'ouest du bourg ! ; **Saint-Patrice**, près de Rochecotte (Del. *Cat.*) ; entre **Cinq-Mars** et **Mazières** ! ; **Cléré**, près de Champchevrier ! ; **Ambillou**, moissons de Tivoli (Del. *Cat.*) ! ; **Hommes**, au nord d'Avrillé ! ; **Rillé**, au nord et à l'ouest du bourg ! ; **Sonzay**, champs près des bois de la Motte ! ; **les Hermites**, à la Buronnerie (Doucet !) ; plateaux d'**Autrèche** ! et de **Dame-Marie** ! ; **Monnaie**, à la Richardière (Del. *Cat.*, Vergnaud) ; **Chanceaux-sur-Choisille** (Coq. *herb.*) ; **Parçay-Meslay** (Del. *Cat.*). — Plus R. au sud de la Loire : sables de **la Ville-aux-Dames** (Audebert) et de **Saint-Pierre-des-Corps** ! ; **Athée** (Duj. *Fl.*) ; **Chambourg**, près de Soudinet ! ; **Chédigny**, bords de la route de Chambourg ! ; vallée de la Madeleine entre **Chambray** et **Veigné** (Del. *Cat.*) ; **Ballan**, près de Bois-Renaud ! ; **Rivarennes**, à Bois-Boureau ! ; **Saint-Epain**, au nord des Hardonnières ! ; **Pouzay**, au nord de la Bretonnière ! ; çà et là sur les plateaux de **Draché** ! et de **Marcé-sur-Esves** ! ; plateaux des Bournais et des Deforges, entre et sur **Theneuil** ! et **Brizay** ! ; sables de la vallée de la Veude à **Chaveignes** entre le moulin Alion et le Château-Vert.

209. — **S. RUBRA** Pers. ; *Arenaria rubra* L. — C. Champs, pelouses, bords des chemins, dans les terrains siliceux ou argilo-siliceux humides ou mouillés l'hiver.

ÉLATINÉES

ELATINE

210. — **E. HEXANDRA** DC. — RR. Bords des étangs sablonneux, dans l'eau ou sur la vase humide.

Saint-Roch, étang de Jumeaux ! ; **Charentilly**, étang de Poillé (Chambert). — **Chemillé-sur-Indrois**, étang de la Tuilerie (Diard *Cat.*) ; **Manthelan**, étang du Faux près des Usages (id.) ; **la Chapelle-Blanche**, bords d'un étang au nord de Grillemont (Del. *Cat.*). — **Rigny-Ussé**, bords du grand étang du parc d'Ussé !

Obs. — La plante qui croît dans l'eau est ord^t^ verte, a les tiges flottantes, les feuilles espacées, les fleurs assez longuement pédicellées ; celle qui croît sur la vase est souvent rougeâtre, a

les tiges couchées et radicantes à chaque nœud, les feuilles rapprochées, les fleurs brièvement pédicellées.

211. — **E. ALSINASTRUM** L. — RR. Etangs, mares, fossés, dans les eaux peu profondes ou sur la terre humide, surtout dans les bois et les landes.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, dans les landes près de Piassereau ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, bords d'une mare à Boulay (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Montbazon**, bois du Puy (Audebert) ; **Monts**, fosses de l'Allay (id.!) ; **Theneuil**, mares des bois entre les Hauts-Champs et les Bournais !

LINÉES

LINUM

212. — **L. GALLICUM** L. — AC. Bords des chemins et des bois, champs incultes, surtout dans les terrains argilo-siliceux.

Çà et là dans tout le dép^t : — Au nord de la Loire, à **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Courcelles** !, **Channay** !, **Semblançay** (Del. *Cat.*), **Rouziers** (id.), **Charentilly** !, **Luynes** (Del. *Cat.*), **Fondettes** (id.), **Sainte-Radégonde** !, **Rochecorbon** !, **Chanceaux** !, **Monnaie** (Del. *Cat.*) !, **Nouzilly** (id.), **Crotelles** !, **les Hermites** (Doucet), **Monthodon** (Vergnaud), **Villedômer** !, etc. ; sur les coteaux de la rive gauche de la Loire, à **Saint-Denis-Hors** ! ; sur ceux du Cher et de ses affluents, à **Joué** (Audebert), **Ballan** !, **Civray** (Del. *Cat.*), **Bléré** (id.), **Epeigné-les-Bois** !, **Céré** ! ; dans le bassin de l'Indre et sur les plateaux voisins, à **Orbigny** !, **Nouans** !, **Villeloin** !, **Beaumont-Village** !, **Courçay** !, **Tauxigny** !, **Manthelan** !, **Louans** !, **Saint-Branchs** !, **Villeperdue** !, **Druyes** !, **Saché** !, **Villaines** !, **Cheillé** !, **Huismes** ! — R. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne : **Saint-Epain** !, **Sainte-Catherine** ! ; et sur ceux de la rive gauche : **Antogny** (Del. *Cat.*), **Theneuil** !, **Brizay** !, **Luzé** ! — AC. dans le bassin de la Creuse : **Bournan** !, **la Chapelle-Blanche** (Nivert), **Civray-sur-Esves** (id.), **Abilly** !, **la Guerche** (Joureau), **Neuilly-le-Brignon** !, **Chaumussay** !, **Boussay** !, **Chambon** !, **Bossay** (Aristobile !), etc.

NOTA. — On devra chercher en Indre-et-Loire les *L. strictum* L.

et *L. corymbulosum* Rchb., qui croissent dans la Vienne et les Deux-Sèvres.

213. — **L. ANGUSTIFOLIUM** Huds. — AC. Lieux incultes, bords des chemins et des champs.

R. au nord de la Loire et du Cher : vallées du Lane et du Changeon, à **Saint-Nicolas** ! et à **Bourgueil** ! (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Château-la-Vallière**, près du bourg (Duj. *Fl.*) !; **Courcelles**, entre le bourg et l'étang Bouchard !; **Ambillou**, bords de la route de Cléré à Luynes !; **Charentilly**, bords des bois de Poillé !; **Mettray**, bords de la route de la Membrolle ! — AR. dans la vallée de l'Indre : **Monts** (Audebert), **Montbazon** !, **Truyes** (Barnsby), **Chambourg** !, **Loches** !, **Beaulieu** (Diard *Cat.*), **Perrusson** (id.); **Manthelan** (id.); **Huismes**, à Mont-Sigout ! — AC. dans presque tout le bassin de la Vienne et de ses affluents : **Chinon**, entre Saint-Louand et la Durandière !; **Pouzay**, au bord de la route de Noyant !; vallées et coteaux de la Creuse et de l'Esves à **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Draché** !, **Sepmes** !, **la Chapelle-Blanche** (Nivert), **Civray-sur-Esves** (id.), **Marcé-sur-Esves** !, **Balesmes** !; coteaux de la Claise et de ses affluents, à **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** !, ainsi qu'entre **Preuilly** et **Charnizay** (Del. *Cat.*); çà et là au sud de la Vienne à **Rilly** !, **Brizay** bords des bois de Goury !, **Verneuil** !, **Luzé** !, **la Tour** entre le bourg et les Bruyères !, **Courcoué** !, **Jaulnay** !, **Razines** !, **Richelieu** (Bor.), **Chaveignes** entre le Verger et le Marais !, **Lémeré** à la Bouralière !, **Champigny** surtout entre le bourg et le grand étang !, **Assay** tous les marais et les communs au bas de Voizeray !, **Marçay** au bord du marais !, **Seuilly** près de Montpensier !, **Cinais** sur les communs et dans les bois au-dessus du bourg !

+ 214. — **L. USITATISSIMUM** L. — AC^{t} subspontané au bord des chemins, sur les décombres, parfois dans les champs.

215. — **L. LEONII** Schultz; *L. montanum* Schleich. *p. p.* — RR. Pelouses arides, clairières des bois, champs incultes des coteaux calcaires, et seulement au sud de la Loire.

Mosnes, à la Calonnière où il est rare !; **Sublaines**, bois de Gaulpied et aux alentours !; **Chédigny**, entre Fontenay et Cléret !; **Reignac**, buttes de Ville-Pays et partout entre les vallons de Cléret et des Tabardières !; **Cigogné**, friches à l'est et au sud-est du

bourg !, et à l'ouest jusque vers la Peignière, Beaulande et la Barrerie où il s'étend sur les communes d'**Athée** ! et de **Courçay** ! ; **Truyes**, friches de la Gabelotterie ! et plus au nord et à l'est jusque vers la tour du Brandon !, Brosdail ! et Roche-Pipart ! ; **Esvres**, friches bordant la route de Cormery à Tours, entre Saint-Blaise et Champgault !, et çà et là ailleurs jusque dans les bois et les landes de la Duporterie ! ; **Manthelan**, bords de la route de Loches, à la Forêt-Piquante (Nivert !) ; **Boussay**, coteaux de la rive droite de la Claise entre Pelchat et la Chambre ! — M'est inconnu dans l'arrondissement de Chinon.

Obs. — Cette plante offre dans le département un aspect assez différent suivant les localités où elle croît. — Sur les friches très arides, les tiges sont courtes (1-2 déc.) et souvent diffuses, les fleurs peu nombreuses (1-5), le bord aminci des graines très étroit ; c'est alors le *L. Leonii* Schultz bien caractérisé. Dans les lieux moins arides, les bois, les champs incultes, les tiges sont plus longues (2-5 déc.), dressées ou ascendantes, les fleurs plus nombreuses (6-10 sur chaque tige), le rebord des graines un peu plus large ; la plante se rapproche alors, par son port, du *L. montanum* type, de Schleicher, dont elle se distingue cependant par ses feuilles moins nombreuses, plus étroites et jamais réfléchies. — Ces deux formes ont les pédicelles fructifères d'abord dressés, puis souvent un peu arqués en dehors à la maturité. Elles se relient du reste l'une à l'autre par des intermédiaires, de telle sorte qu'il me paraît impossible de les séparer, même comme variétés. Boreau (*in litt.*) a quelquefois, mais à tort, rapporté la seconde au *L. austriacum* L., qui en diffère par sa capsule moitié plus petite et à pédicelle plus nettement arqué-réfléchi. — Le *L. Leonii* n'est en réalité qu'une variété notable du *L. montanum*, ce dernier n'étant lui-même qu'une sous-espèce du *L. alpinum* L.

216. — **L. TENUIFOLIUM** L. — AC. Pelouses arides, clairières des bois, surtout sur les coteaux calcaires. — Çà et là dans presque tout le département, où il manque cependant sur bien des points.

217. — **L. SALSOLOIDES** Lam. — AR. Pelouses arides, clairières des bois des coteaux calcaires, et seulement au sud de la Loire et du Cher.

Azay-sur-Cher, bois près du hameau de la Roche (Nivert) ;

Athée, bois de la Gâche !, de Nitray !, etc.; **Céré**, friches à l'ouest du bourg !; **Beaumont-Village**, coteaux du ruisseau d'Olivet !; **Genillé**, coteaux de l'Indrois !; coteaux de l'Indre à **Saint-Hippolyte** (Nivert), **Sennevières** (id.), **Perrusson** (id.); **Loches**, du côté de Vauzelle !; **Chambourg**, bord des bois au nord de Chavigny ! **Reignac**, buttes de Ville-Pays !, jusque sur **Chédigny** !, **Cigogné** !, etc.; **Truyes**, friches à l'est des Frandalais !; **Esvres**, çà et là sur les pentes exposées au midi !; coteaux de l'Echandon à **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** ! (Coqueray *in* Del. *Cat.*), **Manthelan** !, **le Louroux** !; bois de Piégu près **Ligueil** (Del. *Cat.*) !; **la Chapelle-Blanche** (Nivert), **Bournan** (id.), **Civray-sur-Esves** (id.); coteaux du Brignon entre **Paulmy** et **Ferrière-Larçon** !; bois de la Billotière entre **Sainte-Maure** et **Noyant** !; **Ports**, coteaux en amont du moulin de Grizay !; **Jaulnay**, bords des bois du Martray ! et çà et là sur les friches au nord du bourg ! — Cette plante, souvent difficile à distinguer de la précédente, surtout sur le sec, a les feuilles plus ténues et les rameaux de l'inflorescence finement pubescents.

218. — **L. CATHARTICUM** L. — C. Pelouses, prés secs, clairières des bois.

RADIOLA

219. — **R. LINOIDES** Roth. — C. Lieux sablonneux un peu humides, surtout dans les bois et les landes. — Répandu dans tout le département; manque seulement sur le calcaire.

MALVACÉES

MALVA

220. — **M. ROTUNDIFOLIA** L. — CC. Lieux incultes, bords des chemins, décombres.

221. — **M. SILVESTRIS** L. — CC. Bords des chemins, haies. — Je l'ai vu à fleur blanche, à **Chinon** ! et ailleurs.

222. — **M. MOSCHATA** L. — AC. Prés secs, bords des bois,

champs incultes, surtout dans les terrains siliceux. — Présente les 2 variétés suivantes, à peu près aussi répandues l'une que l'autre et que relient des intermédiaires :

α. **laciniata** G. et G. (*M. laciniata* Lam., Bor.). — Feuilles toutes palmatiséquées, à segments divisés en lobes étroits.

β. **heterophylla** Lej. et Court. (*M. moschata* Bor.). — Feuilles inférieures réniformes, à 3-5 lobes crénelés; les supérieures palmatiséquées ou palmatipartites, à divisions ± étroites.

Obs. — Diard signale dans son catalogue, sous le nom de *M. obscura* Diard, une plante « à sépales extérieurs linéaires et ciliés, à corolle très grande, blanche veinée de rose, à carpelles réticulés », qu'il dit avoir trouvée à « Beaulieu à l'est et près de la maison de la Tête-Noire ». Il est difficile d'identifier cette Mauve qui ne se trouve pas dans l'herbier Diard, mais il est probable que c'est une forme du *M. moschata* à corolle à peu près blanche.

223. — **M. ALCEA** L. — AR. Lieux frais : haies, buissons, bords des chemins et des bois, surtout sur le calcaire. — Varie :

α. **vulgaris.** — Feuilles caulinaires moyennes palmatipartites ou subpalmatiséquées, à segments ± nettement pinnatilobés ou pinnatifides. — AR., mais çà et là : **Bourgueil**, près des landes de Chevrette (Coq. *in* Del. *Cat.*) et ailleurs; bords du ruisseau de Saint-Gilles à **Benais**! et **Continvoir**!; **Cinq-Mars**, dans la vallée de la Loire! et entre l'Aireau-du-Bois et la Bruère (Doucet); île de la Loire au-dessus de **Mosnes** (Del. *Cat.*); vallée de la Loire à **la Ville-aux-Dames** au bas de la levée!, entre **la Riche-Extra** et **Saint-Genouph**!; **Tours**, vallée du Cher près du pont Saint-Sauveur (Duj. *Fl.*); vallée de l'Indre en aval de **Loches**!; **Manthelan**, à Launay (Nivert); **Rivarennes**, route de Bréhémont!; **Saint-Benoist**, bords du ruisseau du Châtellier jusqu'en aval du bourg! et dans la forêt de Chinon!; **Huismes**, bords du ruisseau entre Beaulieu et les fontaines d'Ozon!, la Ville-au-Maire!, etc.; **Chinon**, bords de la Vienne et vallée de Basse! jusque sur **Cravant**!; **Ligré**, bords de la Veude!; **Marçay**, dans les marais!; **Chaveignes**, bords de la route de Richelieu!; **Chezelles**, bords de la Bourouse!; **Civray-sur-Esves**, bords de l'Esves (Nivert); **Bossay**, au bord des bois près de Colleau (Aristobile!); etc. — Plante polymorphe, à fleurs ± larges,

à feuilles ± profondément découpées, à carpelles glabres ou ± hérissés.

Obs. 1. — Les plantes de quelques-unes de ces localités, à feuilles moyenne nettement pinnatiséquées, ont été rapportées à la var. *multidentata* Koch (*M. cannabina* Serres ; *M. italica* Bor., *non* Poll.), mais elles ne me semblent pas devoir être séparées du type auquel elles se relient par des intermédiaires.

2. — Une forme, récoltée à Chinon dans la vallée de Basse, a les folioles du calicule un peu plus étroites et les carpelles fortement hérissés, caractères qui la rapprochent du *M. intermedia* Bor. Plusieurs botanistes distingués, auxquels je l'ai soumise, n'hésitent pas à l'y rattacher. Cependant les folioles du calicule me paraissent plus larges que dans la plante de Boreau, et la pubescence ne diffère pas de celle du *M. Alcea*. En tout cas, si cette forme correspond réellement au *M. intermedia*, elle ne me semble pas être un hybride (*M. Alcea* × *moschata*) ; ses carpelles sont tous bien conformés.

β. **fastigiata** Koch (*M. fastigiata* Cav., Bor. ; *M. Bismalva* Bernh.). — Feuilles caulinaires moyennes palmatilobées ou palmatifides, à lobes crénelés ou incisés-dentés et n'atteignant pas ou atteignant à peine le milieu du limbe ; les supérieures trifides. — RR. — **Chinon**, bord de la Vienne au bas de la route de Saint-Louand ! ; **Candes**, bords de la route de Chinon !, jusque sur **Couziers** !

ALTHÆA

224. — **A. OFFICINALIS** L. — AC. Lieux humides, fossés, bords des eaux. — Çà et là dans tout le dépt, où il est parfaitement naturalisé, sinon spontané.

225. — **A. HIRSUTA** L. — AC. Champs incultes des terrains calcaires.

AR. au nord de la Loire et du Cher : **Mazières**, près de la Parcoire (Doucet !) ; **Hommes**, au nord du bourg ! ; **Savigné**, sur la rive droite du Lathan ! ; **Lublé**, près de la Dubinière ! ; **Villiers-au-Bouin** ! ; **Saint-Antoine-du-Rocher** ! ; **Beaumont-la-Ronce** (Del. *Cat.*) ; **Nouzilly**, à la Cave (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **la Membrolle** ! ; **Fondettes** (Duj. *Fl.*) ; **Rochecorbon** (id.) ; **Notre-Dame-d'Oé** ! ; **Lussault**

(Del. *Cat.*) ! — AR. sur les coteaux de la rive gauche du Cher : **Joué**, aux Bretonnières ! ; plateaux d'**Athée** ! et de **Sublaines** ! — AC. dans le bassin de l'Indre : coteaux de l'Indrois à **Chemillé** !, **Beaumont-Village** !, **Genillé** !, **Saint-Quentin** ! ; coteaux de l'Indre à **Perrusson** (Nivert), **Loches** !, **Chambourg** !, **Reignac** !, **Cigogné** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Esvres** ! ; **Joué**, à Glatinet (Audebert) ; coteaux de l'Echandon à **Tauxigny** !, **le Louroux** !, **Manthelan** !, **Saint-Branchs** ! ; plateaux de **Sorigny** !, **Montbazon** !, **Monts** ! ; parc d'**Ussé** ! — AC. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne et de ses affluents à **Chinon** !, **Trogues** !, **Pouzay** !, **Maillé** ! ; **Draché** !, **la Chapelle-Blanche** (Joureau *in* Del. *Cat.*), **Ciran** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert), **Balesmes** !, **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** ! ; et surtout au sud de la Vienne à **Pussigny** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **la Tour** !, **Lémeré** !, **Champigny** !, **Courcoué** !, **Chaveignes** !, **Richelieu** !, etc.

NOTA. — L'*A. cannabina* L., signalé, sans indication précise de localité, dans un catalogue manuscrit des plantes d'Indre-et-Loire, daté de 1808 et rédigé par un botaniste de Chinon, le Dr Lafon père, devra être cherché dans les prairies, les haies et les lieux frais des terrains calcaires, où sa présence n'est pas impossible.

TILIACÉES

TILIA

226. — **T. ULMIFOLIA** Scop. ; *T. microphylla* Willd. ; *T. silvestris* Desf. — R. Bois frais.

Mazières, près des étangs de Crémille (Del. *Cat.*) ; **Saint-Martin-le-Beau**, forêt d'Amboise près des Borderies (id.) ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon au Liza ! et non loin de la maison forestière de Jacques-Molay !

Obs. — Cet arbre se trouve en outre dans un grand nombre de bois et de parcs où il a peut-être été introduit, notamment : les bois du Mortier près **Monnaie** (Del. *Cat.*), le parc de Grammont à **Saint-Avertin** !, le parc de Vaugrignon à **Esvres** !, le parc d'**Ussé** !, etc. On le plante également sur les promenades.

+ 227. — **T. PLATYPHYLLA** Scop. — Çà et là dans les bois et les parcs, mais sans doute introduit. — Souvent planté sur les promenades. — Il présente plusieurs formes distinctes.

NOTA. — On plante souvent aussi, dans les parcs et sur les promenades, plusieurs autres espèces, notamment le *T. vulgaris* Hayne (*T. intermedia* DC.) et le *T. argenteu* Desf.

HYPÉRICINÉES

ANDROSÆMUM

228. — **A. OFFICINALE** All.; *Hypericum Androsæmum* L. — RR. Bois humides et ombragés.

Bois des Quatre-Fontaines à **Nouzilly** (Del. *Cat.*); forêt d'Amboise à **Souvigny** près du grand et du petit étang de Jumeaux !, et au-dessus de **Saint-Martin-le-Beau** ! ; **Chemillé-sur-Indrois**, aux environs de la Tuilerie (Diard *Cat.*); **Cheillé**, forêt de Chinon près du Maupas ! ; **Rivarennes**, petit ravin boisé à droite en montant le vallon qui conduit à Turpenay !

+ 229. — **A. HIRCINUM** Spach; *Hypericum hircinum* L. — R. Buissons frais, murs humides où il n'est que naturalisé.

Notre-Dame-d'Oé, haie du parc de Masières (Vergnaud); **Mosnes**, bois de la Barre et de la Calonnière (Del. *Cat.*) ! ; **Saint-Denis-Hors**, haies bordant la route d'Amboise à Tours ! ; **Azay-sur-Cher**, au hameau de la Roche (Nivert). — **Loches**, talus de Mauvières ! et mur bordant le ruisseau du jardin de l'Ecole normale (Martel); **Beaulieu**, dans le mur d'une maison bordant l'Indre, à gauche en venant de Loches ! ; **le Grand-Pressigny**, buissons entourant la fontaine du parc ! — **Bourgueil**, bord du Changeon au bas du jardin de la communauté ! ; **Cheillé**, bord du ruisseau de la Cave (Joureau); **Champigny-sur-Veude**, à Niébled !

NOTA. — L'*A. calycinum* (*Hypericum calycinum* L.) est naturalisé à **Saint-Cyr**, près des ruines de Champgrimont ! ; à **Beaumont-en-Véron**, dans une ancienne carrière au bas et au sud-ouest de la tour de Beaupuy ! ; et dans un grand nombre de parcs.

HYPERICUM

230. — **II. QUADRANGULUM** L.; *H. obtusum* Mœnch. — RR. Bord des eaux, prés humides. — Ne m'est connu que dans le nord du dépt et seulement sous une forme bien distincte du type et que j'ai nommée *H. obtusiusculum*. — L'*H. quadrangulum* de Linné constitue en effet un groupe complexe, comprenant les sous-espèces suivantes :

I. — **TYPICUM** (*H. quadrangulum* L. type). — Sépales ovales-elliptiques, très obtus et entiers au sommet; feuilles dépourvues de ponctuations translucides. — Spécial à la région des montagnes.

II. — **OBTUSIUSCULUM** (*H. obtusiusculum* Nob. *in Bull. Soc. bot. de Fr.*, 1903, p. 307). — Sépales inégaux et dissemblables; les uns obtus, entiers ou érodés au sommet; les autres assez brusquement acuminés en une pointe subulée qui s'oblitère ± complètement pendant la dessiccation. — Plante des pays de plaines. — Varie :

α. **imperforatum** Nob. (*H. Desetangsii*, var. *imperforatum* Bonn.). — Feuilles toutes dépourvues de ponctuations translucides.

β. **perforatum** Nob. (an *H. quadrangulum* var. *occidentale* Franchet ?). — Feuilles supérieures, surtout les florales, munies de ponctuations translucides ± nombreuses, mais ordt peu abondantes, toutes les autres en étant complètement dépourvues. — C'est à cette forme qu'appartient la plante d'Indre-et-Loire : **les Hermites**, dans les Grands-Prés le long du ruisseau en aval des Caves de l'Huilerie, et çà et là ailleurs sur les bords de la Desmée où il est AC. surtout en amont du bourg (Doucet !). — A chercher dans tout le nord du dépt et en particulier dans le bassin du Loir, où il doit se trouver dans d'autres localités.

Obs. 1. — C'est sans doute cette plante que Franchet a eue en vue lorsqu'il a décrit sa var. *occidentale*. Cependant les caractères que ce botaniste assigne, dans sa Flore, à l'*Hypericum* de Loir-et-Cher ne peuvent convenir à celui d'Indre-et-Loire, mais peut-être n'avait-il pas vu vivante la

plante qu'il a décrite. — En tout cas, notre *Hypericum* ne peut être rapporté à l'*H. Desetangsii*, qui, d'après la description originale de Lamotte (*Bull. de la Soc. bot. de Fr.*, t. 21, p. 121), doit avoir les sépales étroitement lancéolés et aigus.

2. — La plante mentionnée sous le nom d'*H. quadrangulum* par Dujardin (*Flore*, p. 38) et par Diard (*Cat.*, p. 200) n'est autre que l'*H. tetrapterum* Fr. (*H. quadrangulum* Crantz, DC., Duby, etc., *non* L.).

III. — **DESETANGSII** (*H. Desetangsii* Lamt.). — Sépales tous lancéolés, aigus; feuilles toutes munies de ponctuations translucides. — Plante croissant dans les plaines du nord, du centre et de l'est de la France. Elle établit le passage entre les *H. quadrangulum* et *tetrapterum*, et quelques botanistes la rattachent même à ce dernier, tandis que d'autres en font une espèce distincte.

231. — **H. TETRAPTERUM** Fries ; *H. acutum* Mœnch. — C. Bords des eaux, buissons et prés humides.

Obs. — Une forme à panicule plus lâche, à ailes de la tige moins prononcées que dans le type, croît çà et là dans les lieux couverts : **Neuville**, d'où je l'ai reçue de l'abbé Coqueray qui l'avait prise pour la var. *intermedium* de Coss. et G., dont on a fait depuis l'*H. Desetangsii*; mais, d'après des botanistes qui connaissent bien ce dernier, la plante de Neuville en serait différente ; **Cinais**, bords du Négron ! (avec le type).

232. — **H. PERFORATUM** L. — CC. Lieux secs, incultes : bords des chemins, des champs et des bois. — Varie :

α. **vulgare.** — Plante ± robuste, à feuilles ovales ou oblongues, à pétales complètement jaunes ou munis à la face inférieure de points noirs ± nombreux. — CC.

β. **microphyllum** DC. — Diffère du type par les feuilles plus petites, oblongues-sublinéaires, à bords enroulés en dessous; les sépales moins aigus. Plante grêle. — AR. — **Chinon**, bois de Grammont !; **Chaveignes**, remises de Verrière !

233. — **H. HUMIFUSUM** L. — C. Champs incultes, landes, clairières des bois, surtout dans les terrains argilo-siliceux.

β. **Liottardi** Car. et Saint-Lag. (*H. Liottardi* Vill.). — Plante naine, à tiges très grêles, ord^{t} dressées et subsolitaires, et à fleurs ord^{t} tétramères. — R. — **Saint-Patrice**, bords de l'étang des Gatés !

234. — **H. PULCHRUM** L. — C. Bois secs, landes, surtout dans les terrains siliceux.

235. — **H. MONTANUM** L. — R. Bois des coteaux calcaires et seulement, à ma connaissance, au sud de la Loire.

Coteaux de la rive gauche de la Loire à **Montlouis** (Del. *Cat.*) et à **Lussault** près des carrières ! ; **Saint-Martin-le-Beau** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Courçay**, coteaux de l'Indre près de la Papeterie (Del. *Cat.*) ! et çà et là en amont jusqu'auprès de la Thibaudière ! — **Chemillé-sur-Indrois**, forêt de Loches près des Chartreux (Diard *Cat.*). — **Cheillé**, forêt de Chinon près du Maupas ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon depuis les landes d'Ussé jusqu'au Palis !, vallon du Châtellier !, bois de Beugny !, bois entre Grammont et la Gouillerie !, bois au-dessus du Chêne-Vert ! ; **Huismes**, bois au-dessus du Vivier !, bois de Rassay ! ; **Chinon**, bois de Grammont !, bois de Bouqueteau !, garenne de Basse ! ; **Cinais**, bois à l'est du Camp-Romain !, bois au-dessus du bourg ! ; **la Roche-Clermault**, bois de la Chapelle ! ; **Cravant**, coteaux de Basse !, bois de Givray !, de Narçay !, de Nétiveau !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Croulay !

236. — **H. HIRSUTUM** L. — AC. Bois et buissons humides ou ombragés.

Saint-Aubin, ravin bordant la route de Couesmes ! ; **Villiers-au-Bouin**, bords de la Fare ! ; **Château-la-Vallière**, dans la vallée ! ; **Langeais**, au château et dans la vallée de la Roumer ! ; **Cinq-Mars**, vallée du Breuil ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, vallée de la Bresme ! ; çà et là dans le bassin de la Choisille à **Mettray** !, **Saint-Symphorien** !, etc. ; **Sainte-Radégonde**, bois de Rosnay ! ; **Rochecorbon**, à Saint-Georges et dans la vallée du ruisseau ! ; vallée de la Brenne et de ses affluents à **Reugny** !, **Neuillé-le-Lierre** !, etc. — **Mosnes**, bois de la Barre ! ; **Amboise**, bois du Breuil ! ; **Souvigny**, dans la forêt d'Amboise ! ; **Dierre**, vallon de Bonnefont ! — Coteaux du Cher à **Saint-Avertin** !, **Joué** !, **Ballan** !, **Villandry** ! — Çà et là dans le bassin de l'Indre : **Monts**, sous la glacière de Candé (Audebert) ; **Esvres**, à Bois-Sicot ! ; **Cormery**, route de Loches ! ;

Beaumont-Village ! ; **Loches**, à Mauvières (Nivert) ; **Chanceaux**, entre le château et le May ! ; **Mouzay**, entre Beautertre et Beaurepaire ! ; vallée de l'Echandon à **Manthelan** !, **le Louroux** !, etc. ; vallon de **Villaines** ! ; **Cheillé**, parc d'Azay !, vallon de Jolivet (jusque sur **Avon**) !, la Cave !, le Maupas !, etc. ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon !, bois de Beugny ! et du Châtellier ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Huismes**, près de Beaulieu ! — Çà et là dans le bassin de la Vienne : **Cravant**, vallons de l'ancien bourg !, de Nétiveau !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Avon**, vallon de la Quelle ! ; vallées de la Manse et de ses affluents à **Crouzilles** !, **Trogues** !, **Saint-Epain** !, **Sainte-Catherine** ! ; **Civray**, bords de l'Esves (Nivert) ; **Chezelles**, vallée de la Bourouse ! ; **Seuilly**, bois de Bergeolles !, de Bourg !, de Morin ! ; bois de **Cinais** !, de **Thizay** ! ; forêt de Fontevrault, à **Couziers** ! ; etc.

HELODES

237. — **II. PALUSTRIS** Spach ; *Hypericum Helodes* L. — AR. Bords des étangs, mares, fossés, surtout dans les bois et les landes à sol siliceux et tourbeux.

Gizeux, étang du Mur ! ; **Continvoir**, vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau !, et dans les landes sur les bords du Grand-Etang ! ; **Restigné**, dans les landes de Saint-Martin au Petit-Etang ! ; **Saint-Patrice**, étang des Gatés ! ; **Avrillé**, au Pissot ! ; **Langeais**, étangs des Bournais !, de la Balérie !, etc. ; **Mazières**, dans les landes, aux étangs de Jupille !, de Crémille !, etc., et jusque dans la vallée du Breuil ! — **Ambillou**, bords des étangs ! ; **Rillé**, ruisseau de Malcombe et landes de Pincemaille ! ; **Courcelles**, étang Bouchard ! ; çà et là à **Neuillé-Pont-Pierre** !, **Semblançay** (Duj. *Fl.*), **Luynes** (Del. *Cat.*), **Saint-Étienne-de-Chigny** !, etc. — **Druyes**, forêt de Villandry ! (Del. *Cat.*). — **Cheillé**, forêt de Chinon au Marchais de Laidun ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon !, le vallon du Châtellier ! et les landes du Ruchard ! où il s'étend jusque sur **Cravant** ! — **Orbigny**, étang de Ferté !, étang Rouillé !, étangs du Fay ! ; entre **Saint-Flovier** et **le Petit-Pressigny** (Diard *Cat.*) ; **Charnizay**, étang de la Houssaye (Sennegon), étang Neuf (Aristobile !) ; **Bossay**, étang Neuf et étang Perrière ! ; **Barrou**, étang du Bois-des-Cours (Joureau).

ACÉRINÉES

ACER

238. — **A. CAMPESTRE** L. — C. Haies, bois. — Présente les variétés suivantes :

α. **vulgare.** — Coques des samares pubescentes-tomenteuses. — C. — Varie à ailes des samares ± grandes et à coques ± finement pubescentes.

β. **leiocarpum.** — Coques des samares glabres. — R. — **Chinon**, chemin de l'Echo ! où la plante a les samares petites et à ailes étroites (var. *collinum* Wallr.). — A chercher ailleurs.

Obs. — Ces formes ont les ailes des samares vertes ou ± teintées de rouge, ce qui s'observe aussi dans les espèces suivantes. — J'ai également vu ces 3 plantes présenter accidentellement des fruits à 3 coques au lieu de 2.

+ 239. — **A. PLATANOIDES** L. — Planté dans les parcs, au bord des routes; se trouve parfois dans les bois où il a sans doute été introduit.

+ 240. — **A. PSEUDOPLATANUS** L. — Planté dans les parcs, au bord des routes; se trouve parfois dans les bois, où il a sans doute été introduit comme le précédent.

NOTA. — Le *Negundo fraxinifolium* Nutt. (*Acer Negundo* L.), souvent cultivé, est parfois subspontané, surtout dans les lieux frais.

HIPPOCASTANÉES

ÆSCULUS

+ 241. — **Æ. HIPPOCASTANUM** L. — Très souvent planté sur les promenades et dans les parcs.

NOTA. — L'*Æ. rubicunda* Lodd., voisin du précédent, est moins communément planté.

AMPÉLIDÉES

VITIS

242. — **V. VINIFERA** L. — C. Haies, buissons, bords des bois, où il n'est sans doute que naturalisé.

NOTA. — Depuis l'apparition du *Phylloxera* sur les vignes françaises, on cultive, soit comme producteurs directs, soit comme porte-greffes, plusieurs espèces originaires de l'Amérique du Nord.

GÉRANIACÉES

GERANIUM

243. — **G. SANGUINEUM** L. — RR. Bois secs et découverts des coteaux calcaires.

Truyes, bois de la Boissière (Del. *Cat.*) ! — **Huismes**, bois de Rassay ! ; **Chinon**, bois de Bruyères-Piquet !, de Trotte-Loup !, de Grammont !, de Bouqueteau !, de Trinquebernille !, bois Racaut !, garenne de Basse !, etc. ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon depuis les landes d'Ussé jusqu'au Palis !, bois entre Grammont et la Gouillerie !, coteau du Chêne-Vert entre Malveau et Narçay ! ; **Cravant**, coteaux de Basse !, garenne de Givray !, bois de Narçay !, etc.

Assez souvent cultivé comme plante d'ornement, il s'échappe parfois des jardins. Je l'ai trouvé plusieurs fois dans ces conditions, et telle est sans doute aussi la cause de sa présence dans les localités suivantes : **Langeais**, à la Chataigneraie (Barnsby) ; **Luynes**, près du bourg (Ivolas) ; **Joué**, à la Mauclergerie (Audebert) ; **Monts**, bords de la ligne de Bordeaux près de la Drouaudière (id.).

NOTA. I. — Le *G. pratense* L., originaire de la région des montagnes, et souvent cultivé comme le précédent, s'échappe aussi parfois des jardins. Il a été recueilli autrefois dans les localités suivantes : prairie de **Loches** vis-à-vis Mauvières (Diard *Cat.*) ; **Chinon**, bords du ruisseau Saint-Mexme (Tourlet père !).

Cette dernière station est détruite depuis plus de 30 ans, mais la plante existe peut-être encore à Loches, d'où je l'ai reçue en 1886.

II. — J'ai récolté en 1872, à **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, dans le bois de Vaux aujourd'hui défriché, le *G. striatum* L., qui, sans doute, y avait été planté ou introduit accidentellement.

244. — **G. COLUMBINUM** L. — C. Haies, buissons, prairies, champs incultes.

245. — **G. DISSECTUM** L. — CC. Champs incultes, prairies, haies, bords des chemins.

246. — **G. PYRENAICUM** L. — RR. et seulement adventice. Bords des chemins, pelouses, prairies artificielles et même naturelles.

Langeais, bords d'un chemin au bas de la Chataigneraie près de l'ancien moulin de Palluau !; garenne des Touches (Audebert), pelouses du parc des Touches ! et prairies bordant un ruisseau dans les bois des Mazerais !, entre **Savonnières** et **Ballan**; **Joué**, bords du chemin allant de la gare à la route de Pont-Cher !; **Chinon**, bords de la digue de Saint-Lazare !; **Monts**, prairies au bas de Candé (Audebert); **le Grand-Pressigny**, prairies de la vallée de la Claise dans la propriété habitée en 1887 par le Dr E. Chaumier !; **Chaumussay** (Audebert); **Preuilly** (Aristobile).

Obs. — Cette plante, qui tend à se répandre dans nos régions, a certainement été introduite accidentellement dans toutes les localités citées, mais elle semble bien acquise à notre flore.

247. — **G. PUSILLUM** L. — C. Bords des chemins.

Je l'ai trouvé à fleur blanche sur les talus des levées de la Loire à **Amboise** !, **Nazelles** !, **Négron** !

248. — **G. MOLLE** L. — CC. Bords des chemins, champs, vignes.

Je l'ai vu à fleur blanche à **Chinon**, sur plusieurs points : route de Tours, chemin de la Rochelle, Saint-Lazare, etc.

249. — **G. ROTUNDIFOLIUM** L. — CC. Bords des chemins, champs, vignes.

250. — **G. LUCIDUM** L. — RR. Lieux pierreux frais ou ombragés, rochers et murs humides.

Reignac, au-dessous de l'étang Neuf!; **Courçay**, coteaux boisés de l'Indre en aval du bourg (Del. *Cat.*)!; **Truyes**, vieux murs aux Frandalais!, aux Chaumes!, etc.; **Cormery**, murs bordant l'Indre près du pont!; **Esvres**, dans le bourg!; **Monts**, ferme des Girardières (Del. *herb.*), en face la mairie, les ponts et dans beaucoup de vieux murs (Audebert); **Saint-Branchs**, aux Boissières (Ivolas); **Artannes**, dans le bourg en arrivant de Monts!

251. — **G. ROBERTIANUM** L. — CC. Lieux pierreux, frais ou ombragés : vieux murs, haies, bois, buissons, décombres.

La fleur, ord^{t} purpurine, est rar^{t} blanche : **Monts**, dans une haie bordant le parc de Candé (Audebert).

252. — **G. PURPUREUM** Vill. — AC. Mêmes lieux que le précédent. Çà et là dans presque tout le département.

Obs. — Les *G. Robertianum* et *purpureum* sont très voisins l'un de l'autre. Le premier est une plante ord^{t} robuste, à odeur fétide, à feuilles larges et velues, à pétales purpurins, au moins une fois plus longs que le calice et rétrécis en onglet plus court que le limbe; ses anthères sont rouges. Le second, qui n'est en réalité qu'une sous-espèce du précédent, est ord^{t} plus grêle et moins fétide; ses feuilles sont presque toujours plus petites et moins poilues; ses fleurs bien moins larges, à pétales roses dépassant peu le calice et atténués en onglet plus long que le limbe; ses anthères jaunes avant l'anthèse.

ERODIUM

253. — **E. CICUTARIUM** L'Hérit. — CC. Lieux cultivés ou incultes, surtout sablonneux. — Comprend les plantes suivantes, que relient parfois des formes embarrassantes.

I. — **PIMPINELLIFOLIUM** DC. (*E. pimpinellifolium* Sibth.). — Carpelles à fossettes entourées d'un rebord saillant limité en dehors par un sillon circulaire continu; feuilles pinnatiséquées, à segments incisés-pinnatifides ou pinnatipartits, à rachis large (au moins dans les inférieures). — CC. — Varie :

α. **vulgare.** — Pétales d'un rose vif, très inégaux, tous

immaculés ou à peu près (*E. triviale* Jord.), ou les 2 supérieurs largement tachés à la base (*E. prætermissum* Jord.). — CC.

β. **Borœanum** (*E. Borœanum* Jord.). — Pétales d'un blanc rosé, plus petits et peu inégaux. — C.

II. — **CHÆROPHYLLUM** DC. (*E. dissectum* Rouy). — Diffère du précédent par les feuilles toutes à segments profondément pinnatipartits, à rachis étroit; les pétales sont inégaux, roses, non ou à peine tachés à l'onglet. — C.

III. — **BIPINNATUM** Ball. (*E. bipinnatum* Willd.; *E. cicutarium* var. *fossum* Clav.). — Carpelles à fossettes non bordées et à sillon circulaire nul ou très faible; feuilles bipinnatiséquées, à segments de second ordre souvent incisés et à divisions très ténues; pétales inégaux, non tachés. — AR. Sables arides. — Varie :

α. **pilosum** (*E. pilosum* Bor.). — Plante toute pubescente, ± glanduleuse au sommet. — Sables de la Loire à **Savigny** !; bois de pins dans les cantons de **Château-la-Vallière** !, de **Bourgueil** !; de **Langeais** !; à **Beaumont-en-Véron** !; **Chinon** !, **Saint-Benoist** !; à **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Braslou** !, etc.

β. **glabrescens.** — Plante presque glabre. — Croît près de nos limites à Mondion (Vienne) et devra être cherché en Indre-et-Loire.

NOTA. — L'*E. moschatum* L., indiqué autrefois aux environs de Chinon (Linacier *in* Bast. *Supp.*) et à Perrusson entre le bourg et la Hubardellerie (Diard *Cat.* et *herb.*), n'y a pas été retrouvé.

OXALIDÉES

OXALIS

254. — **O. ACETOSELLA** L. — RR. Bois humides et couverts. **Villedômer**, bois de Gâtines (Del. *Cat.*); **Monthodon** (id.); **Nouzilly** (id.); **Monnaie** bois du Mortier (id.). — **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, vallée du Vau (Coq. *in* Del. *Cat.*), bords du ruisseau entre la Petite-Guerrière et l'Etang !; **Cheillé**, forêt de Chinon, dans le vallon du Doigt, entre le Maupas et la Vaunoir ! et jusque près de l'allée d'Agnès-Sorel ! — **Chemillé-sur-Indrois**, forêt de Loches dans un bas-fond à l'est des Chartreux (Diard *Cat.*).

255. — **O. STRICTA** L. — AR. Lieux frais et sablonneux, cultivés ou incultes : champs, jardins, prairies, oseraies, sables humides. — Comprend les sous-espèces suivantes :

I. — **TYPICA.** — Tige ord[t] dressée; feuilles assez larges, vertes et glabrescentes; pédoncules plus longs que les feuilles. — R. dans le nord du dép[t] : **les Hermites** (Doucet). — AC. dans toute la vallée de la Loire, depuis **Chouzé** jusqu'à **Mosnes** et **Limeray** !; remonte la vallée de la Roumer bien au-dessus de **Langeais** !, la vallée de la Choisille jusqu'au delà de **Mettray** !, la vallée de **Rochecorbon** jusqu'au-dessus de Touvois !, etc. — AC. dans la vallée du Cher : **Dierre**, où il monte jusque dans le vallon de Bonnefont !; **Saint-Martin-le-Beau**, où je l'ai vu au delà de Vilair dans le haut du vallon de Battereau !; **Véretz** !; **Saint-Avertin** !; **Ballan** !; **Villandry** jusqu'au-dessus du parc !; etc. — Val de **Lignières** (Joureau). — AC. dans le bas de la vallée de l'Indre : **Huismes** où il monte jusqu'à Malterre !; **Rigny-Ussé** jusque dans le haut du vallon de Rigny !; **Rivarennes** !; **Bréhémont** !; etc. — Çà et là, mais R., dans la vallée de la Vienne depuis **Candes** ! jusqu'à **Chinon** !

II. — **DIFFUSA** Bœnng. (*O. diffusa* Bor.). — Plante grêle, couchée; feuilles très petites et un peu grisâtres; pédoncules souvent plus courts que les feuilles. — RR. — **Langeais**, au château !; **Amboise**, dans la vallée de la Loire (Tourlet père !); **Saint-Martin-le-Beau** (Coq. *in* Del. *herb.* !). — Cette plante établit le passage entre les *O. stricta* et *corniculata* et pourrait être rattachée au second presque aussi bien qu'au premier.

256. — **O. CORNICULATA** L. — RR. Lieux sablonneux cultivés ou incultes. — Comprend les sous-espèces suivantes :

I. — **TYPICA.** — Tiges couchées-radicantes; pétioles stipulés. — « **Tours**, dans un chemin herbeux près de la barrière Saint-Eloi, plante identique à celle du Midi et des côtes de l'Ouest » (Blanchet *in litt.*). — A retrouver.

II. — **NAVIERI** (*O. Navieri* Jord.). — Tiges longuement redressées; stipules nulles ou à peu près. — RR. dans la vallée de la Loire : **Saint-Genouph**, près de l'Aubardière !; **la Riche-Extra**, près de Gévrioux ! — Çà et là, mais R., dans la vallée de la Vienne : **Chinon**, île de Tours !, île Auger !, talus des quais !,

bords de la Vienne entre le faubourg Saint-Jacques et le pont du chemin de fer !, et çà et là ailleurs dans la vallée ! ; **Anché**, île Verte ! ; **l'Ile-Bouchard**, dans l'île et dans les oseraies de la rive gauche ! ; **Marcilly-sur-Vienne**, champs en aval des Mariaux ! — Plante peu fixe dans ses stations, mais que l'on devra chercher ailleurs dans les vallées de la Loire et de la Vienne. En 1897 et 1898, à la suite de la grande crue de 1896, elle couvrait littéralement tous les talus des quais de Chinon, où elle était rare auparavant et où elle est devenue, depuis lors, de moins en moins commune.

BALSAMINÉES

IMPATIENS

+ 257. — **I. PARVIFLORA** DC. — RRR. — Lieux frais, humides ou ombragés ; décombres. — Certainement adventice.

Beaulieu, dans une cour précédant des carrières abandonnées, au lieu dit le Guignier, au pied des rochers longeant à droite la route de Montrésor, où je l'ai découvert en 1884 ! ; bords de la route conduisant au château du Pressoir (Dupuy, 1905). **Loches**, décombres dans la prairie de l'Indre vers la Gravelle (Nivert, 1898) ; à la porte du donjon du château (Ivolas, 1903) ; dans la rue des Ponts, et aux Quatre-Carrois (Dupuy, 1905). — Cette plante tend donc à se naturaliser aux environs de Loches.

NOTA. I. — L'*I. Noli-Tangere* L., qui croît dans les bois et les buissons humides, au bord des ruisseaux, n'existe pas, à ma connaissance, dans le département. On le trouve, tout près de nos limites, sur les bords du ruisseau de Jarrie, à Brain-sur-Allonnes (M.-et-L.) ; et Boreau, en l'indiquant dans sa Flore à « Bourgueil, vallée du Ruau », ne fait que répéter sous une autre forme l'indication précédente.

II. — Les *Balsamina hortensis* Desp. et *B. Roylei* Ser., souvent cultivés, sont subspontanés çà et là.

RUTACÉES

RUTA

258. — **R. GRAVEOLENS** L. — R. Rochers et lieux pierreux des coteaux calcaires.

Saint-Etienne-de-Chigny, rochers à gauche en entrant dans la vallée de la Bresme ! ; **Courçay**, coteaux de l'Indre entre le bourg et la Papeterie (Duj. *Fl.*) ! — **Azay-le-Rideau**, aux Caves-Mesclines (Joureau) ! ; **Beaumont-en-Véron**, dans une ancienne carrière au bas et au sud-ouest de la tour de Beaupuy ! ; **Chinon**, escarpements des rochers de la Casemate ! d'où il descend parfois jusque sur les bords de la route ! ; **Rilly**, coteaux de la vallée du Vau vis-à-vis Doucé ! — **Abilly**, au moulin Culfou (Joureau) ; **Yzeures**, sur le bord d'un bois près de la gare des marchandises (Aristobile).

Obs. — Cette plante n'est sans doute que naturalisée dans ces diverses localités, où elle présente cependant l'aspect d'une plante spontanée. — Souvent cultivée dans les jardins, on la trouve çà et là près des habitations, notamment à : **Saint-Patrice**, à la Petite-Flanière (Léger) ! ; **Civray**, à l'Hardionnerie ! ; **Monts**, au midi de Candé (Audebert) ; **Preuilly**, sur les murs du jardin de l'hôpital (Aristobile) ; etc.

NOTA. — Le *Dictamnus Fraxinella* Pers. est souvent cultivé dans les jardins. J'en ai vu des échantillons, que l'on m'a dit avoir été recueillis aux environs de l'Artivière, à **Vallères**, mais qui avaient tout à fait le facies d'une plante cultivée.

CORIARIÉES

CORIARIA

+ 259. — **C. MYRTIFOLIA** L. — RRR. et sans doute introduit. Buissons, haies, bords des bois, sur les coteaux calcaires.

Cinq-Mars, bois bordant la crête du coteau au bas du château,

où je l'ai vu en 1871 avec M. Dumas ; **Mettray**, sur le talus bordant le parc du Petit-Bois, le long du chemin qui, partant du moulin Neuf, va rejoindre la route de la colonie à la gare (m'a été signalé autrefois par M. Chambert dans cette localité où M. Juigner l'a retrouvé l'an dernier sur mes indications).

CÉLASTRINÉES

EVONYMUS

260. — **E. VULGARIS** Scop. ; *E. europæus* L. *p. p.* — CC. Haies, buissons, bords des bois.

ILICINÉES

ILEX

261. — **I. AQUIFOLIUM** L. — C. Forêts, bois montueux, haies, surtout dans les terrains siliceux.

RHAMNÉES

RHAMNUS

262. — **R. CATHARTICA** L. — AC. Haies des prés, bois humides; plus rar[t] haies et buissons des coteaux.

Vallées du Changeon et de ses affluents à **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; haies humides à **Hommes** ! ; vallée de la Maulne à **Château-la-Vallière** !, **Saint-Laurent-de-Lin** !, **Lublé** ! ; vallée de la Fare à **Villiers-au-Bouin** !, **Château-la-Vallière** !, **Souvigné** (Del. *Cat.*) ! ; vallée de l'Escotais à **Neuillé** !, **Saint-Paterne** !, **Saint-Christophe** ! ; **les Hermites**, bords de la Desmée (Doucet) ; vallées de la Choisille et de ses affluents à **Nouzilly** (Del. *Cat.*), **la Membrolle** ! ; **Notre-Dame-d'Oé** ! ; **Parçay-Meslay** (Duj. *Fl.*). — Vallée de la Loire à

Chouzé !, **la Ville-aux-Dames** (Del. *herb.*) !, etc.; vallée du Cher à **Saint-Avertin** !, **Larçay** !, **Véretz** !, **Athée** !; vallées de l'Indre et de ses affluents à **Huismes** !, **Saint-Benoist** !, **Rivarennes** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, **Monts** (Audebert), **Montbazon** (id.), **Beaulieu** (Diard *Cat.*), etc.; vallée de la Vienne à **Savigny** !, **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** ! où il se trouve même çà et là sur les coteaux !, **Rivière**!, **Sazilly** !, etc.; **Champigny-sur-Veude**, bois de Châtre !; **Preuilly**, bois de la Berjaudière (Aristobile !); etc.

263. — **R. FRANGULA** L. — C. Bois un peu frais; buissons humides.

264. — **R. ALATERNUS** L. — R. Rochers, buissons des coteaux calcaires exposés au midi, où il paraît spontané.

Crête des coteaux de la rive droite de la Loire à **Vouvray** !, **Rochecorbon** !, **Sainte-Radégonde** !, **Saint-Cyr** ! — Crête des coteaux de la rive droite de la Vienne à **Chinon** depuis Sainte-Radégonde jusqu'à Saint-Louand ! — Çà et là dans les parcs et au voisinage des habitations, où il a certainement été planté.

Obs. — Une forme naine (β. *prostrata* Boiss.) croît au pied des murs du parc de Rougemont, à **Sainte-Radégonde**, sur des rochers presque inaccessibles où elle fructifie abondamment, bien que n'atteignant parfois que 12 à 15 centimètres de hauteur.

NOTA. — A la famille des Térébinthacées appartiennent le *Rhus Cotinus* L., souvent planté dans les parcs, où il se naturalise facilement, et l'*Ailanthus glandulosa* Desf., fréquemment cultivé sous le nom de *Vernis du Japon*.

PAPILIONACÉES

ULEX

265. — **U. EUROPÆUS** Sm. — CC. Bois, landes, haies, surtout dans les terrains siliceux.

266. — **U. NANUS** Sm. — CC. Bois, landes, friches des terrains siliceux.

Obs. — J'ai vu dans la forêt de Chinon, sur la commune de Saint-Benoist, une forme d'*U. nanus* (β. *maximus* Nob. *in herb.*) atteignant 2 mètres de hauteur, mais ne pouvant être distinguée du type par aucun caractère.

SPARTIUM

+ 267. — **S. JUNCEUM** L. — Naturalisé çà et là sur les talus des levées, au bord des voies ferrées, etc.

Talus du chemin de fer de Vendôme, à **Fondettes** !, **Notre-Dame-d'Oé** !; **Châteaurenault** !; — du chemin de fer du Mans, à **la Membrolle** !, **Mettray** !, **Neuillé-Pont-Pierre** !, etc.; — du chemin de fer de Nantes, à **Tours** ! — **Preuilly**, bois de la Berjaudière (Aristobile). — Çà et là ailleurs dans les parcs, au bord des routes, etc.

SAROTHAMNUS

268. — **S. SCOPARIUS** Wimm.; *Cytisus scoparius* Link. — CC. Bois, buissons, landes, lieux incultes, dans les terrains siliceux secs et arides.

CYTISUS

269. — **C. PURGANS** Benth.; *Genista purgans* L. — RRR. Lieux sablonneux arides.

Ile de **Négron** (Lair) ! — On devra chercher ailleurs, dans les îles et sur les sables de la Loire, cette plante qui nous vient du bassin supérieur du fleuve, d'où elle est apportée par les crues.

270. — **C. SUPINUS** L. — AR. Bords et clairières des bois des terrains calcaires.

Nul au nord de la Loire et du Cher. — R. entre le Cher et l'Indre : **Véretz**, dans le parc !; **Athée**, parc de la Chesnaie (Del. *Cat.*), bois de Bussière ! et plus à l'est jusque sur **Cigogné** !; **Bléré**, bois du Fourneau !; **Sublaines**, bois de Gaulpied ! — AR. dans le bassin de la Creuse : coteaux boisés de la Muanne au **Petit-Pressigny** !; de la Claise à **Boussay** ! et à **Chaumussay** !; forêt de l'Epinat à Prenault, commune de **Barrou** (Joureau); bois des

coteaux de la Riolle à **Bournan** ! et à **Sepmes** ! — RR. sur la rive droite de la Vienne : **Sainte-Maure**, bois de la Canterie (Del. *Cat.*) ! — AC. sur la rive gauche de la Vienne : çà et là sur les coteaux d'**Antogny** !, de **Pussigny** !, de **Ports** !, de **Marcilly** ! ; **Theneuil**, bois au nord des Hauts-Champs !, bois des Bournais !, etc. ; **Brizay**, bois des Deforges !, de Mocrate !, de la Guenée !, du Plessis !, etc. ; **Sazilly**, bois des Defois !, des Truffières !, de la Boudinière !, et jusqu'au-dessus de **Tavant** près de Meaux ! ; **Anché**, à Champmorin ! ; **Lémeré**, bois des Varennes !, de la Haute-Foye !, et partout au nord du Riveau ! ; **Champigny**, bois du Poteau ! ; **Ligré**, bois de Vindoux ! ; **la Roche-Clermault**, bois de Chargé ! ; **Seuilly**, bois de Montpensier !

Obs. — Le *C. supinus* est une plante polymorphe, se rapprochant parfois beaucoup du *C. capitatus* Scop., qui n'en est du reste qu'une forme remarquable. L'abbé Coqueray m'a donné ce dernier comme étant naturalisé dans le parc du Hêtre ; mais je ne sais au juste où se trouve ce parc, plusieurs propriétés portant ce nom dans le département.

NOTA. — Le *C. Laburnum* L. est planté dans les parcs et même dans quelques bois calcaires où il se reproduit et se propage.

GENISTA

271. — **G. ANGLICA** L. — C. Bois et landes des terrains siliceux un peu humides.

272. — **G. SAGITTALIS** L. — AC. Pelouses arides, bords et clairières des bois des coteaux calcaires.

Çà et là au nord de la Loire : **Langeais** ! ; **Neuvy-le-Roy** ! ; **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*), **les Hermites** (Doucet), **Monthodon** (Vergnaud), **Morand** !, **Dame-Marie** !, **Autrèche** ! ; **Neuillé-le-Lierre** !, **Notre-Dame-d'Oé** !, **Rochecorbon** (Del. *Cat.*) ! ; **Nazelles** !, **Montreuil** !, **Saint-Ouen** ! ; etc. — Coteaux de la rive gauche de la Loire à **Mosnes** !, **Souvigny** !, **Saint-Règle** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Lussault** ! — Coteaux du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **Larçay** !, **Véretz** (Del. *Cat.*) !, **Azay-sur-Cher** !, **Athée** !, **Bléré** !, **Sublaines** ! — Coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Reignac** !, **Courçay** !, **Truyes** (Del. *Cat.*) !, **Esvres** !, **Monts** (Audebert), **Artannes** !, **Pont-de-Ruan** ! — Coteaux de la rive droite de la Vienne et de ses

affluents à **Chinon** !, **Saint-Benoist** !, **Cravant** !, **Pouzay** !, **Noyant** !, **Abilly** !, etc.; et sur la rive gauche à **Parçay** !, **Lémeré** !, **Ligré** !, **Assay** !, **Marçay** !, **la Roche** !, etc.

273. — **G. TINCTORIA** L. — C. Bois, buissons, landes, haies, pâturages. — Plante ± élevée, ± rameuse, ± abondamment florifère.

274. — **G. PILOSA** L. — RR. Landes et clairières des bois, dans les terrains sablonneux ou argilo-siliceux.

Gizeux, dans les landes du côté de Chaumont !; **Continvoir**, landes de la vallée du Changeon à l'est de la voie ferrée et en aval de la Pelouse (Clisson *invenit*, Coq. *in* Del. *Cat.*) !; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé (du Petit-Thouars *in* Merl.); **Boussay**, bois Gauldy (Aristobile !).

ADENOCARPUS

(275). — **A. COMPLICATUS** Gay; *A. parvifolius* DC. — RRR. Clairières des bois, landes.

Environs de **Richelieu** (Gay *in* Bor. *Fl.*). — Cette plante intéressante n'a pas été retrouvée depuis longtemps dans cette localité, où l'on devra la chercher avec soin.

ONONIS

276. — **O. NATRIX** L. — AC. Pelouses arides, bords des chemins et des bois, surtout sur les coteaux calcaires.

AR. au nord de la Loire : **Chouzé**, près de la gare de Port-Boulet !; vallée du Changeon à **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !; vallée de **Rochecorbon** (Del. *Cat.*) ! — Coteaux de la rive gauche de la Loire à **Lussault** (Del. *Cat.*) ! — Coteaux du Cher à **Montlouis** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Martin-le-Beau** (id.) !, **Dierre** !, **Francueil** !, **Savonnières** ! — Coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Beaumont-Village** !, **Chédigny** !, **Perrusson** !; **Cigogné** !, **Courçay** (Del. *Cat.*) !, **Truyes** (id.) !, **Esvres** !, **Monts** !; **Dolus** !, **Manthelan** !, **Saint-Bauld** !, **Tauxigny** !; **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Huismes** ! — AC. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne et sur ceux de ses affluents, à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Avon** !,

Trogues !, **Pouzay** !, **Saint-Epain** !, **Sainte-Maure** ! ; dans le bassin de la Creuse, à **Ligueil** (Niverl), **Ciran** (id.), **Balesmes** !, **la Guerche** (Joureau), **Abilly** !, **Ferrière-Larçon** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** ! ; et au sud de la Vienne, à **Ports** !, **Jaulnay** !, **Chaveignes** !, **Ligré** !, **Rivière** !, **la Roche** !, **Seuilly** !

Obs. — Cette plante varie à étendard concolore (var. *concolor*) ou plus ordt strié de pourpre à l'extérieur (var. *striata*). La première de ces formes que je ne crois pas avoir observée en Indre-et-Loire, est l'*O. Natrix* de Linné ; la seconde est l'*O. pinguis* du même auteur ; mais il n'y a pas lieu de les distinguer autrement que comme des variétés d'un même type spécifique.

277. — **O. COLUMNÆ** All. — AC. Pelouses arides et clairières des bois des coteaux calcaires.

Coteaux du Changeon et de ses affluents à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! — Çà et là, mais AR. ailleurs, au nord de la Loire, à **Neuvy-le-Roi** !, **Beaumont-la-Ronce** !, **Vernou** ! et **Noizay** (Del. *Cat.*) ; à **Rochecorbon** ! et **Vouvray** (Duj. *Fl.*). — Coteaux de la rive gauche de la Loire : **Saint-Denis-Hors**, près de la Pagode (Blanchet *in litt.*) ; **Lussault**, aux Carrières (Del. *Cat.*) ! — Coteaux de l'Indre à **Esvres** !, **Truyes** (Del. *Cat.*) !, **Courçay** (id.) !, **Reignac** !, **Loches** (Diard *Cat.*). — Coteaux de l'Echandon à **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **Manthelan** ! — AC. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne et sur ceux de ses petits affluents à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Saint-Benoist**!, **Trogues** !, **Crissay** !, **Pouzay** !, **Saint-Epain** !, **Sainte-Maure** ! ; sur les coteaux des affluents de la Creuse, entre **Ciran** et **Ligueil** (Del. *Cat.*), à **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** ! ; et surtout sur la rive gauche de la Vienne à **Antogny** !, **Ports** !, **Pussigny** !, **Marcilly** !, **Rilly** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **Lémeré** !, **la Tour** !, **Luzé** !, **Jaulnay** !, **Razines** !, **Chaveignes** !, **Ligré** !, **la Roche-Clermault** !

Obs. — Une forme à corolle avortée (β. *abortiva*) se trouve çà et là avec le type, dont elle ne mérite pas d'être distinguée.

278. — **O. PROCURRENS** Wallr. ; *O. repens* Del. *Cat.*, *non* L. — CC. Lieux incultes, champs en friche, bords des chemins et des bois. — Varie :

α. **vulgaris.** — Couché ou ascendant, à rameaux espacés et

relativement peu nombreux. — CC. — Plante ord^{t} ± épineuse (forma *vulnerans*), plus rar^{t} inerme (forma *mitis* Spenn.).

β. **confusa** (*O. confusa* Bor.; *O. antiquorum* Bast., *non* L.). — Dressé, très rameux et toujours épineux; distinct de la var. *confusa* Lor. et Barr. de l'*O. campestris* (var. *transiens* Rouy de l'*O. antiquorum*). — AR. — Plateau de **Rochecorbon** !, et çà et là sur les alluvions de la Loire à **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** !, **la Chapelle-sur-Loire** !, **Chouzé** !, etc. — Ce doit être cette plante que Dujardin (*Fl.*, p. 51) a prise pour l'*O. campestris* K. et Z. (*O. spinosa* Duby) qu'il donne à tort comme étant CC. dans le département.

NOTA. L'*O. campestris* Koch et Ziz, souvent confondu avec l'*O. confusa* de Boreau, m'est inconnu en Indre-et-Loire, mais il pourrait se faire qu'on l'y rencontrât, car il croît dans plusieurs départements voisins; il se distingue de l'*O. procurrens* par sa souche dépourvue de stolons, ses fruits dépassant le calice, et sa corolle une fois plus longue que ce dernier. L'*O. repens* L. est spécial aux sables maritimes; l'*O. antiquorum* L. ne s'éloigne pas de la région méditerranéenne. Toutes ces plantes sont très voisines les unes des autres et parfois reliées par des formes embarrassantes, ce qui a autorisé certains auteurs à les considérer comme appartenant à un même groupe spécifique : *O. vulgaris* Rouy.

ANTHYLLIS

279. — **A. VULNERARIA** L. — C. Pelouses et clairières des bois des terrains calcaires. — Varie :

α. **typica.** — Calice concolore; corolle d'un beau jaune, sans mélange de rouge. — R. à l'état spontané : **Avoine**, bords de la route de Port-Boulet ! — Parfois cultivé comme fourrage sous le nom de *Trèfle d'Espagne*.

β. **intermedia** Nob. *in herb.* — Calice ± discolore; corolle d'un jaune ± vif, avec ou sans mélange de rouge. — Cultivé comme le précédent et souvent spontané. — Présente les formes suivantes :

1° **lutea.** — Corolle d'un beau jaune, sans mélange de rouge. — AC.

2° **pallida.** — Corolle d'un blanc jaunâtre, sans mélange de rouge. — R. — Parc d'**Ussé** !

3° **mixta.** — Corolle jaune ou d'un blanc jaunâtre, mais ± teintée de rouge au sommet, surtout sur la carène. — AC.

γ. **rubra** (*A. rubra* Gouan; *A. Dillenii* Bor., *an* Schultes?). — Calice nettement discolore, d'un brun pourpré au sommet; corolle d'un rouge vif dans toute sa partie saillante. — R. et seulement, à ma connaissance, dans le sud-ouest du département, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Draché** !; **Noyant** !, **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** !, **Marcilly-sur-Vienne** !, **Rilly** !, **Parçay** !, **Theneuil** !, **Sazilly** !, **Lémeré** !, **la Roche-Clermault** !

LUPINUS

280. — **L. RETICULATUS** Desv.; *L. angustifolius* Duj. *Fl.*; *L. linifolius* Del. *Cat.* — R. Lieux sablonneux incultes : alluvions, champs, bois de pins.

Plateau sablonneux de **Hommes**, surtout dans les bois qui bordent la voie ferrée !; coteaux du Changeon près de la Motte-Ronde, à **Benais** (Coq. *in* Del. *Cat.*); vallée de la Loire à **Restigné** (Del. *Cat.*), **Savigny** !, **Avoine** !, **Négron** !, **Pocé** !, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*), **Saint-Pierre-des-Corps** (id.), **la Riche-Extra** (id.)!, etc.; vallée du Cher à **Bléré** près de l'Hardionnerie (Del. *Cat.*); plateaux de **Beaumont-en-Véron** (au Perou, aux Pussinières, etc.) ! et de **Chinon** (Bruyères-Piquet, Trotte-Loup, Rochette, la Grille, etc.)!; R. dans les sables de la vallée de la Veude à **Chaveignes** !, **Braye** !, **Braslou** !; vallée de la Vienne à **Antogny** en amont du bourg !, à **Nouâtre** ! jusque dans la vallée de la Creuse !, où il se retrouve à **la Celle-Saint-Avant** près de la station de Port-de-Piles !, à **la Guerche** aux Chaumes-Charretiers (Joureau) et à **Barrou** aux Rions (id.).

+ 281. — **L. ANGUSTIFOLIUS** Ait. — AC^{t} cultivé à la campagne sous le nom de *Café*. Sa graine torréfiée est employée en infusion, par les paysans, comme celle du Caféier.

+ 282. — **L. HIRSUTUS** L. — AC^{t} cultivé comme le précédent et pour le même usage.

MEDICAGO

283. — **M. LUPULINA** L. — CC. Prairies, pâturages, pelouses, bords des chemins. — Parfois cultivé comme fourrage sous le nom de *Minette*.

Obs. — Les stipules sont dentées ou plus rar[t] toutes entières (*M. Willdenowii* Mérat, Diard *Cat.*, *non* Bœnn.) ; les fruits glabres, pubescents ou velus-glanduleux. Cette dernière forme, qui constitue le *M. Willdenowii* Bœnn. et qui est parfois ± glanduleuse dans toute sa partie supérieure, est sans doute la plante que Diard signale dans son catalogue sous le nom de *M. glandulosa* Diard ; on la rencontre çà et là surtout dans la vallée de la Loire !

284. — **M. FALCATA** L. — C. Pelouses sèches, bords des chemins, talus des levées, surtout dans les terrains sablonneux. — Comprend :

I. — **TYPICA.** — Fruits presque droits ou légèrement falciformes ; fleurs jaunes. — M'est inconnu dans le département.

II. — **SILVESTRIS** (*M. silvestris* Rouy, *an* Fries ? ; *M. cyclocarpa* Hy, et *M. falcata* var. *heterocarpa* Le Grand ; *M. falcata* Duj. *Fl.*, Del. *Cat.* et Auct. plur.). — Fruits courbés en faux ou en faucille, souvent même en anneau complet ou formant parfois un tour et demi de spire, et cela sur le même pied ; plante dressée ou couchée, à fleurs toutes jaunes (forma *lutea*), d'un blanc jaunâtre (forma *albescens*), ou violacées (forma *lilacea*), ou enfin d'abord jaunes, puis bleuâtres ou violacées avec des teintes ± livides, les supérieures seules étant parfois bleuâtres ou violettes dès l'épanouissement (forma *variegata*). — C. çà et là, surtout dans la vallée de la Loire.

III. — **MEDIA** (*M. media* Pers. et Auct. plur. ; *M. varia* Martyn ; *M. falcata* × *sativa* Auct. aliq.). — Parfois considérée comme résultant du croisement des *M. falcata* et *sativa*, cette plante fructifie très bien, souvent même plus abondamment que la précédente, et son origine hybride me semble fort douteuse. J'en possède des échantillons recueillis à **Chinon** et nommés par Boreau, et je l'ai rencontrée çà et là ailleurs, mais il est souvent assez difficile de la distinguer du *M. silvestris* forma *variegata*, dont elle a les fleurs et dont elle ne diffère guère que par ses

fruits formant pour la plupart 1 à 2 tours de spire et décrivant un cercle un peu moins large.

285. — **M. SATIVA** L. — CC. Bords des chemins, des champs; pelouses. — Souvent cultivé comme fourrage, sous le nom de *Luzerne*, il n'est sans doute que naturalisé. Son origine spontanée est incertaine.

286. — **M. ORBICULARIS** All.; *M. marginata* Del. *Cat.*, *non* Willd. — AR. Lieux incultes des terrains calcaires.

Paraît RR. au nord de la Loire : **Saint-Symphorien**, aux Capucins (Del. *Cat.*). — Moins R. ailleurs : coteaux du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** !, **Dierre** !, **Chenonceaux** (Duj. *Fl.*); **Saint-Pierre-des-Corps**, levée de Rochepinard !; **Joué**, à la Petite-Carte !; coteaux de l'Indre à **Artannes** !, **Montbazon** (Del. *Cat.*), **Veigné** !, et surtout à **Esvres** !, **Truyes** !, **Courçay** (Del. *Cat.*) !; **Reignac**, coteaux de Rochette !; **Loches**, pelouses de la Berthelière (Diard *Cat.*); coteaux de l'Echandon à **Tauxigny** ! et à **Saint-Branchs** !; coteaux du Brignon à **Paulmy** !; **Chinon**, à Rochefaucon !; AC. à **Champigny** !, **Richelieu** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, etc.

Obs. — La plante d'Indre-et-Loire appartient à la variété *microcarpa* Rouy (*M. ambigua* Jord., Bor.), qui ne diffère du type d'Allioni, spécial au Midi, que par le fruit un peu moins large (10-14 mill. au lieu de 14-18). Elle présente deux formes que relient des intermédiaires. L'une a le fruit lenticulaire, à 3-4 tours de spire contigus même sur les bords; c'est la forme la plus répandue dans le centre du dép^t. L'autre a le fruit subglobuleux, à 5-6 tours de spire espacés sur les bords; elle croît à Saint-Martin-le-Beau !, Dierre !, Saint-Pierre-des-Corps !, Joué !, Champigny !, Richelieu !, Chaveignes !, Braye !, etc.

287. — **M. POLYCARPA** Willd., G. et G., Coste; *M. hispida* var. *microcarpa* Urban. — Champs cultivés ou incultes, alluvions, décombres. — Varie :

α. **apiculata** G. et G. (*M. apiculata* Willd.). — Epines du fruit n'égalant pas ou égalant à peine le quart de son diamètre, parfois même presque réduites à des tubercules. — CC.

β. **denticulata** G. et G. (*M. denticulata* Willd.). — Epines du fruit égalant environ la moitié de son diamètre. — Cette plante

m'est inconnue dans le dépt, bien qu'elle ait été indiquée comme y étant commune (Duj. *Fl.*, p. 53).

NOTA. — J'ai recueilli à **Tours**, en 1872, dans l'emplacement du camp du Morier, où il n'a pas persisté, le *M. lappacea* Desr. variété *pentacycla* G. et G. (*M. hispida* var. *macrocarpa* Urban; *M. pentacycla* DC.), qui diffère du précédent par le fruit plus gros (7-8 mill. de largeur sans les épines) et à 5 tours de spire environ, muni d'épines égalant ou dépassant la moitié de son diamètre. Cette plante existe aussi dans l'herbier Chambert (sous le nom de *M. denticulata*) comme ayant été recueillie à Tours, la même année, sur la levée de Grammont, où elle devait, comme au Morier, avoir une origine purement adventice.

288. — **M. ARABICA** All.; *M. maculata* Willd. — CC. Lieux herbeux, prairies, bords des chemins.

289. — **M. MINIMA** Grufberg. — C. Pelouses sèches des terrains sablonneux ou pierreux.

290. — **M. RIGIDULA** Desr. *in* Lam.; *M. Gerardi* Willd. — AR. Lieux sablonneux incultes ou plus rarᵗ cultivés. — Varie :

α. **cinerascens** Rouy (*M. cinerascens* Jord.). — Pédoncules portant 1 ou 2 fleurs; fruits larges de 6 mill. sans les épines. — C. sur les alluvions de la Loire, notamment à **Mosnes** !, **Souvigny** !, **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Amboise** !, **Limeray** !, **Pocé** !, **Nazelles** !, **Négron** !, **Noizay** !, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Pierre-des-Corps** (id.) !, **la Riche-Extra** (id.) !, **Cinq-Mars** !, **Langeais** !, **Chouzé** !, **Avoine** !, **Savigny** ! — RR. ailleurs : **Ballan** (Duj. *Fl.*); **Veigné**, près de Couzières (Del. *Cat.*); environs de **Loches** (Diard *Cat.*); sables de **Varennes** !

β. **Timeroyi** Rouy (*M. Timeroyi* Jord.). — Pédoncules portant pour la plupart (surtout les inférieurs) 3 à 6 fleurs; fruits larges de 7-8 mill. — R. — **Beaumont-en-Véron**, au Perou !; **Chinon**, à Trotte-Loup !, Rochette !; **Marcilly-sur-Vienne**, en aval des Mariaux !

Obs. — Ces 2 variétés sont très voisines l'une de l'autre. Je rapporte avec doute à la première les plantes de Ballan, de Veigné et de Loches, que je n'ai pas vues, et à la seconde celle de Marcilly, que je n'ai vue que fructifiée.

TRIGONELLA

291. — **T. ORNITHOPODIOIDES** DC. — RR. Pelouses sablonneuses un peu humides.

Tours, dans un fossé voisin du Cher à l'extrémité occidentale du Menneton ! ; existait également autrefois dans le ruau Sainte-Anne entre le jardin botanique et la ligne de Nantes (Courbon *in* Del. *Cat.*). — Alluvions de la Loire à **Avoine** un peu en aval du pont de Port-Boulet !, et à **Savigny** entre le Petit-Chouzé et les Bertignolles !

+ 292. — **T. FŒNUM-GRÆCUM** L. — Fréquemment cultivé autrefois dans le canton de Bourgueil, particulièrement à **Benais** et à **Réstigné**. La culture de cette plante a été presque complètement abandonnée il y a quelques années, à la suite des ravages occasionnés par l'*Orobanche ramosa*. — Quelquefois introduit avec les semences des plantes fourragères; M. Nivert l'a vu dans ces conditions à la Perruche, c^ne^ de **Civray-sur-Esves**, dans un champ de Vesce.

MELILOTUS

293. — **M. ARVENSIS** Wallr. — C. Champs, bords des chemins, décombres. — J'ai cru devoir abandonner le nom de *M. officinalis* qui est plus ancien mais qui a été appliqué à des plantes différentes.

294. — **M. ALBA** Desr. *in* Lam.; *M. leucantha* Koch. — AR. Bords des rivières et des voies ferrées, talus des levées, alluvions, pâturages, etc.

Paraît R. au nord de la Loire : **Nouzilly**, à l'Orfrasière (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Saint-Symphorien**, aux Tilleuls ! — Çà et là dans la vallée de la Loire, le long des voies ferrées, sur les talus des levées, sur les alluvions, dans les îles ou au bord du fleuve, à **Cangey** !, **Limeray** !, **Pocé** !, **Amboise** !, **Négron** !, **Lussault** (Capillon), **la Ville-aux-Dames** !, **la Riche-Extra** (Del. *Cat.*)!, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Cinq-Mars** !, **Langeais** !, **Saint-Michel** !, **Saint-Patrice** !, **la Chapelle** !, **Chouzé** !, etc. — Vallée du Cher à **Tours** !

et **Saint-Pierre-des-Corps** ! — **Azay-sur-Cher**, entre la Duporterie et la Chapelle (Nivert); **Joué**, route de Chinon entre les Bretonnières et le Verger (Del. *Cat.*); **Saint-Branchs**, à la Richardière (id.). — **Beaumont-en-Véron**, bords de la voie ferrée près du Perou !; **Chinon**, grèves et bords de la Vienne où il est RR. !, bords de la voie ferrée près de la gare !, et çà et là ailleurs !; **Cravant**, vallée de Basse !; **Ligré**, sur la voie ferrée à la gare de Ligré-Rivière !; **Seuilly**, au Coudray (Mlle de Lamote). — Cette plante tend à se répandre de plus en plus.

295. — **M. ALTISSIMA** Thuil.; *M. officinalis* Willd. — AC. Bords des rivières, des ruisseaux, des fossés; prés et buissons humides ou marécageux.

Vallées de la Maulne à **Saint-Laurent-de-Lin** !; — du Lathan à **Channay** !, **Rillé** !; — du Changeon (Coq. *in* Del. *Cat.*) à **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Benais** !, **Bourgueil** !; — du Lane à **Chouzé** !, **Saint-Nicolas**!; — de la Roumer à **Langeais**! ; — du Breuil à **Cinq-Mars** !; — de la Choisille (Del. *Cat.*) à **la Membrolle** !, **Mettray** !, **Chanceaux** !, **Notre-Dame-d'Oé** !, etc.; — de l'Indre et de ses affluents à **Rivarennes** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, **Esvres** !, **Cormery** !, **Courçay** !, **Chédigny** !, **Mouzay** !, **le Louroux** !, **Saint-Bauld** !, **Tauxigny** !, etc.; — du ruisseau de Basse à **Cravant** !; — de la Manse à **Sainte-Maure** !; — de la Claise au **Grand-Pressigny** !; — de la Muanne au **Petit-Pressigny** !; — de la Bourouse à **Chezelles** !, **Courcoué** !; — de la Veude à **Ligré** !, **Lémeré** !, **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Courcoué** !, **Braye** !, **Faye** !, **Razines** !, **Assay** !; — du Négron à **Marçay** !, **la Roche** !, **Seuilly** !

296. — **M. ITALICA** Lam. — RRR. Lieux incultes et pierreux exposés au midi.

Chinon, parties incultes et rocheuses des terrassés du quartier Saint-Maurice, au pied des murs du château, où il est rare, mais bien spontané ! — Diard dit, dans son catalogue, avoir trouvé cette plante à **Beaulieu** dans l'enclos d'Evientes, et à **Saint-Germain-sur-Indre** dans les moissons; et elle existe en effet, dans son herbier, comme ayant été recueillie par lui aux environs de Loches.

NOTA. — Le *M. indica* All. (*M. parviflora* Desf.) se trouve parfois accidentellement dans les champs de Luzerne. Je l'ai vu une fois à Chinon dans ces conditions. — Cette plante, commune

dans le Midi de la France, tend à se répandre dans le Centre et l'Ouest.

TRIFOLIUM

297. — **T. ANGUSTIFOLIUM** L. — RR. Lieux pierreux ou sablonneux arides : champs incultes, bords des bois.

Luynes, coteau de la Filonnière (Barnsby); **Esvres**, coteau de l'Indre entre Vaux et Vaugrignon (Del. *Cat.*) !; **Veigné**, entre le bourg et Montbazon (Coqueray *herb.* !). — Alluvions de la Loire à **Avoine** ! et **Savigny** !; **Beaumont-en-Véron**, dans le petit bois des Chênes à l'est du bourg !, au Puy-Prieur !, aux Pussinières !, au Perou ! et sur les coteaux entre le Perou et Coulaine !; **Chinon**, à Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, le Puy-Besnard !, la Colline !, entre Rochette et les Caves-Sauty !, etc.; **Huismes**, friches des Caves-Sauty !, champs et bords des bois au nord du Grand-Ballet ! et à Mont-Sigout ! — **Le Grand-Pressigny**, coteau de la rive droite de la Claise en aval du bourg, notamment près de l'Hivernière !

298. — **T. INCARNATUM** L. — Cette plante présente les formes suivantes :

1° **typicum.** — Fleurs d'un beau rouge.

2° **Molinerii** (*T. Molinerii* Balb.). — Fl. rose pâle.

3° **albiflorum.** — Fleurs blanches.

La forme typique est CC[1] cultivée comme fourrage sous le nom de *Trèfle incarnat* et est parfois mélangée dans les cultures avec les deux autres formes; elle est souvent aussi subspontanée dans les champs et au bord des chemins. La forme à fleur d'un rose pâle (*T. Molinerii*) est spontanée dans les lieux sablonneux, surtout dans la vallée de la Loire ! et çà et là dans celles du Cher !, de l'Indre !, de la Vienne ! et même ailleurs !

299. — **T. RUBENS** L. — AR. Pelouses arides, bords et clairières des bois des terrains calcaires.

R. au nord de la Loire : **Cinq-Mars**, bois de Forget !; **Avrillé**, bois bordant la route de Continvoir !; **Rillé**, bois bordant la route de Gizeux !; coteaux de la Choisille et de ses affluents à **la Membrolle** (Del. *Cat.*), **Notre-Dame-d'Oé** !, **Nouzilly** (Coq. *in* Del.

Cat.), etc.; **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*); **Nazelles**, vallée de Vaugadeland ! — **Lussault**, aux Carrières ! — Coteaux du Cher à **Francueil** ! ; **Joué**, aux Bretonnières ! — AC. sur les coteaux de l'Indre à **Montbazon** !, **Monts** (Audebert), **Veigné** !, **Esvres** !, **Truyes** !, **Courçay** !, **Cormery** ! ; **Saint-Quentin**, friches de Mallée ! ; **Beaumont-Village**, coteaux de l'Indrois ! ; **Loches**, à la Cloutière !, à Vauzelle ! ; vallée du ruisseau de Chantereine à **Chambourg** !, **Chanceaux** !, **Mouzay** ! ; coteaux de l'Echandon et de ses affluents à **Tauxigny** !, **Manthelan** !, **Dolus** !, **Saint-Branchs** ! — **Vallères**, forêt de Villandry ! et vallon de l'Artivière ! ; **Cheillé**, à la Cave (Joureau); **Saint-Benoist**, forêt de Chinon !, coteau du Chêne-Vert !, etc. ; **Huismes**, à Cuzé !, Rassay !, Mont-Sigout !, Beaulieu ! ; **Chinon**, bois de Trotte-Loup !, de Grammont !, etc. ; **Cravant**, coteaux de Basse !, de Narçay !, etc. ; coteaux de **Pouzay** !, **Noyant** !, **Sainte-Maure** ! — **Sepmes**, au nord de Baigneux ! ; **Ligueil**, à la Grenoisière ! ; coteaux de la Creuse et de ses affluents à **la Guerche** (Joureau), **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** ! — Coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Ports** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **Anché** ! ; **Champigny**, bois du Poteau ! ; **Ligré**, bois de la Hégronnière ! ; **la Roche**, bois de Chargé ! ; **Seuilly**, bois de Bergeolles et de la Brevonnière ! ; **Cinais**, bois à l'est et au sud du Camp-Romain ! ; **Saint-Germain**, forêt de Fontevrault et bois voisins !

300. — **T. MEDIUM** L. — AC. Pelouses et clairières des bois dans les terrains calcaires ou argilo-calcaires. — Çà et là dans tout le dépt, sans être abondant.

301. — **T. PRATENSE** L. — CC. Lieux herbeux : prairies, bois, pelouses, bords des chemins. — Le type est compris entre les deux formes suivantes :

β. **microphyllum** Lej. et Court. (*T. microphyllum* Desv., Duj. *Fl.*). — Forme grêle, spéciale aux lieux secs.

γ. **sativum** Schreb. (*T. sativum* Mill.). — Forme robuste, cultivée comme fourrage.

302. — **T. OCHROLEUCUM** Huds. — C. Pelouses, bords et clairières des bois, dans les terrains calcaires ou argileux.

303. — **T. MARITIMUM** Huds. — AR. Prés humides, fossés et bords des chemins frais.

R. et sans doute adventice sur les plateaux au nord de la Loire : **Monnaie**, à la gare (Nourisson) ; **Rochecorbon**, où je l'ai vu sur le coteau au sud-est de Rosnay ! — Çà et là dans la vallée de la Loire : **Sainte-Radégonde** !, **Nazelles** !, **Négron** !, **Amboise** !, **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** !, etc. — C. dans la vallée du Cher : **Savonnières** !, **la Riche-Extra** !, **Tours** !, **Joué** !, **Saint-Avertin** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Pierre-des-Corps** !, **Montlouis** !, **Larçay** !, **Véretz** !, **Saint-Martin-le-Beau** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **Civray** !, etc. — Vallée de l'Indre à **Huismes** !, **Rivarennes** !, **Bréhémont** !, **Lignières** !, **Cheillé** !, **Azay-le-Rideau** !, **Monts** (Audebert). — **Villeperdue**, prés humides près des tailles de la Serre ! — Vallée de la Vienne à **Chinon** dans la prairie Saint-Jacques !, **la Roche-Clermault** dans le marais !

304. — **T. ARVENSE** L. — CC. Lieux sablonneux cultivés ou incultes. — Plante très polymorphe ; varie :

α. **vulgare.** — Dents du calice ciliées-plumeuses dans toute leur longueur, à cils rapprochés ; plante pubescente. — Présente, notamment, les formes suivantes :

1° **Brittingeri** (*T. Brittingeri* Weitenw. ; *T. arvense* Bor.). — Capitules larges de 12-13 mill. ; corolle égalant à peine la moitié de la longueur du calice (avec les dents). — Peu C.

2° **agrestinum** (*T. agrestinum* Jord.). — Capitules larges d'un cent. environ ; corolle égalant à peu près les deux tiers du calice. — CC.

3° **arenivagum** (*T. arenivagum* Jord.). — Capitules larges de 6-7 mill. ; corolle égalant presque le calice. — AC. Sables arides, alluvions.

β. **gracile** G. et G. — Dents du calice nues dans une partie de leur longueur, ou à cils espacés ; plante glabrescente, ord^{t} rougeâtre, à capitules larges de 7-8 mill. — Présente les formes suivantes :

1° **Thuillieri** (*T. gracile* Thuil.). — Corolle presque une fois plus courte que le calice. A constater.

2° **rubellum** (*T. rubellum* Jord.). — Corolle seulement un peu plus courte que le calice. — AC. Çà et là dans les lieux arides.

305. — **T. STRIATUM** L. — C. Prés sablonneux, pelouses,

bords des chemins. — Plante polymorphe, à tige pouvant atteindre 4-5 déc. (forma *elongatum*) ou se trouver réduite à 2-3 cent. (forma *nanum*); dans ce dernier cas, les capitules sont toujours pauciflores. Ces 2 formes se rencontrent dans le département avec le type auquel elles se relient par des intermédiaires.

306. — **T. SCABRUM** L. — AR. Pelouses sèches des terrains calcaires ou sablonneux.

R. au nord de la Loire : **Hommes**, bois et carrières à droite et à gauche de la route de Savigné !, bois bordant la voie ferrée et la route d'Avrillé !; **Mettray**, bois de la Ribellerie !; **Monnaie**, bords de la route de l'Angennerie (Del. *Cat.*). — AC. dans la vallée de la Loire : **Savigny** !, **Avoine** !; **Langeais** !, **Cinq-Mars** (Doucet); **Noizay** !, **Négron** !, **Nazelles** !, **Pocé** !, **Limeray** !, **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Amboise** !; **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*) !, **Saint-Pierre-des-Corps** ! — Plateaux de **Joué** !, **Ballan** !, **Athée** !, **Sublaines** ! — Coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Saint-Quentin** !, **Genillé** !, **Loches** !, **Reignac** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Cormery** !, **Esvres** !, **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, **Sorigny** !, **Montbazon** !, **Monts** !, **Azay-le-Rideau** !, **Huismes** ! — Coteaux de la rive droite de la Vienne et de ses affluents à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Trogues** !, **Saint-Epain** !, **Noyant** ! — Sables de la Vienne et de la Creuse à **Nouâtre** ! — Sables et coteaux de la Creuse et de ses affluents à **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert), **Bournan** (id.), **Ciran** !, **Ferrière-Larçon** !, **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** ! — Sables et coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Brizay** !, **Verneuil** !, **Luzé** !, **Ligré** !, **la Roche-Clermault** !, **Cinais** !, etc.

307. — **T. SUBTERRANEUM** L. — R. Pelouses, prairies, clairières des bois des terrains sablonneux ou argilo-siliceux un peu humides.

Peu répandu dans le nord du dépt, où M. Calzant l'a recueilli à **Châteaurenault** ! et où il doit exister çà et là ailleurs. — AC. dans la vallée de la Loire et sur les plateaux voisins à **Savigny** !, **Avoine** !, **les Essarts** (Doucet), **Cinq-Mars** !, **Noizay** !, **Négron** !, **Nazelles** !, **Amboise** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Tours** (Duj. *Fl.*), **la Riche-Extra** !, etc. — Forêt de **Larçay** (Chambert). — Vallée de l'Indre à **Reignac** !, **Monts** !, **Pont-de-Ruan** !, etc. — Vallée de la Vienne et plateaux voisins à **Chinon** !, **Cinais** !, **Seuilly** !, **la Roche** !, **Pouzay** !, **Nouâtre** !,

Marcilly !, etc. ; vallée de la Veude à **Champigny** !, **Chaveignes** !, etc. ; plateaux de **Razines** ! et de **Braslou** ! ; **Chezelles** ! ; plateau du Ruchard à **Cravant** ! et **Panzoult** ! ; **Bournan** (Nivert) ; **Varennes** (Diard *Cat.*) ; **le Grand-Pressigny** !, **Barrou** (Vergnaud) ; etc.

308. — **T. FRAGIFERUM** L. — CC. Bords des chemins, pelouses, prairies, surtout dans les terrains calcaires.

α. **vulgare.** — Tiges ± longues, couchées-ascendantes ou plus rar[t] dressées ; folioles la plupart larges de plus de 6 mill. et souvent de plus d'un cent. — CC.

β. **parvifolium** Nob. *in herb.* — Tiges courtes, couchées-ascendantes, trapues ; folioles ayant presque toutes moins de 5 mill. de largeur. — AC. dans les lieux secs. — Bien distinct, paraît-il, de la var. *pulchellum* Lange.

+ 309. — **T. RESUPINATUM** L. — RR. Bords des chemins, prairies. — Plante adventice, se montrant parfois en abondance dans des lieux où elle n'existait pas jusqu'alors, mais disparaissant ord[t] au bout de quelques années. Elle a été récoltée dans les localités suivantes :

Saint-Cyr, à la Clarté (Del. *Cat.*) ; **Vernou**, près de la gare ! ; **Saint-Pierre-des-Corps**, talus des levées (Del. *Cat.*) ; **Tours**, ruau Sainte-Anne (Blanchet !) ; **Berthenay**, talus des levées ! ; vallée du Cher à **Joué** ! et **Saint-Avertin** ! — **Avrillé**, bords des chemins ! ; **Chouzé**, près de Port-Boulet ! ; **Azay-le-Rideau**, à la gare des marchandises ! ; **Beaumont-en-Véron**, entre Coulaine et la Durandière ! ; **Chinon**, à Saint-Louand !, la Casemate !, le Vieux-Marché !, Trotte-Loup !, avenue de la Gare !, prairie Saint-Mexme !, etc.

310. — **T. GLOMERATUM** L. — R. Pelouses sèches des terrains calcaires ou sablonneux.

Monnaie, bords de la route de l'Angennerie (Del. *Cat.*) ; **Saint-Pierre-des-Corps**, friches arides à l'est du canal ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, près de Boulay ! ; coteaux de l'Indre à **Esvres** !, **Truyes** (Del. *Cat.*) !, **Courçay** !, et plus à l'est à **Reignac** ! et **Chambourg** ! ; **Chédigny**, bords de la route de Chambourg ! ; **Saint-Quentin**, bords de la route de Chédigny ! — **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, près de la Maillotrie (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Savigny**, entre le Petit-Chouzé et les Bertignolles ! ; **Chinon**, à Bruyères-Piquet !, la Butte-

aux-Chilloux !, Trotte-Loup !, Bel-Air !, etc.; **Cravant**, coteaux de la Chaboissière !, de Malveau !, de Narçay !, etc.; **Trogues**, à Boizé !, la Montée-Rouge !, etc.; **Nouâtre**, plaine sablonneuse des vallées de la Vienne et de la Creuse !, jusque sur **la Celle-Saint-Avant** !; vallée de la Bourouse, entre et sur **Luzé** et **Verneuil** !; **Courcoué**, bois bordant les routes de Sainte-Maure et de Braslou !; sables de la vallée de la Veude, à **Champigny** à l'est de la Pellegoussière !, **Chaveignes** à droite du chemin allant du Château-Vert au moulin Alion !, **Braye** entre les Sables et le moulin Pinsard !; **Seuilly**, bois au-dessus de Morin !; **Cinais**, pelouses des communs au-dessus des Jouanneaux !; **Couziers**, bords desséchés des étangs de la forêt de Fontevrault !

311. — **T. LÆVIGATUM** Desf.; *T. strictum* W. et K., *non* L. — R. Lieux sablonneux un peu humides ou mouillés l'hiver : champs incultes, pelouses, clairières des bois.

Bois entre et sur **Avrillé** et **Hommes** !; **Cléré**, près de Champchevrier (Del. *Cat.*); **Mazières**, champs de Crémille ! — **Saint-Martin-le-Beau**, à Boulay (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Civray-sur-Cher**, à l'Hardionnerie !; **Bléré**, à Bois-Pateau ! — **Chédigny**, bords de la route de Chambourg !; **Chambourg**, près de Soudinet !; **Reignac**, bords de l'étang des Tabardières !; **Monts**, entre la Bade et le Ripault (Delaunay, Audebert). — **Chinon**, RR. entre Trinquebernille et Bouqueteau !; **Trogues**, à Boizé et à la Montée-Rouge !; plaine sablonneuse de **Nouâtre** ! et de **la Celle-Saint-Avant** !; vallée de l'Estrigneul entre **Varennes** et **Ciran** ! — Vallée de la Bourouse, entre et sur **Luzé** et **Verneuil** !; **Courcoué**, près de la route de Sainte-Maure !; **Chaveignes**, sables de la vallée de la Veude entre le moulin Blanc et le moulin Pinsard !, grand parc de Richelieu !; **Seuilly**, au Sablon !

312. — **T. REPENS** L. — CC. Prés, pelouses, bords des chemins, surtout dans les lieux frais.

β. **microphyllum** Lagr. — Tiges grêles, entièrement couchées, radicantes; folioles plus petites et plus élégamment denticulées; fleurs roses. — AR. — Bords de la Loire à **Savigny** ! — Il ne faut pas confondre cette plante avec le *T. microphyllum* Desv. (Duj. *Fl.*, p. 55), qui n'est qu'une forme du *T. pratense* à peine distincte du type par ses proportions moindres.

γ. **pulchellum** Nob. *in herb.* — Diffère du précédent par les tiges moins grêles, fermes, dressées ou ascendantes, non radicantes. Port du *T. elegans*. — R. — **Cinq-Mars**, bords du chemin conduisant de Racault à la Bécellière (Doucet !) ; **Chinon**, bords de la route de Tours près du bois de Grammont ! ; **Saint-Benoist**, bords de la route de Chinon près du Palis !

313. — **T. FISTULOSUM** Gilib. ; *T. hybridum* L. *p. p.* — RR. Prairies, pelouses, bords des chemins, champs et prés artificiels.

Champs près de Saint-Rigomet, à **Neuillé-le-Lierre** ! — Vallée de la Loire à **Cinq-Mars** (Doucet) ; prairies et bords des chemins, entre la Loire et le Cher, surtout le long de la voie ferrée, sur **Berthenay** ! et **Villandry** !, et sur la rive gauche du Cher un peu en aval de cette dernière commune ! — **Preuilly**, bois de Fontbaudry près de l'étang de la Grenouillère et dans un champ voisin (Aristobile !). — Cette plante n'est peut-être qu'adventice dans ces localités. Toutefois, je la connais depuis plus de 35 ans dans le val de la Loire, mais elle a pu y être amenée du plateau central par les eaux du fleuve. C'est elle, sans doute, que les anciens botanistes tourangeaux ont indiquée dans les îles de la Loire sous le nom de *T. elegans* (Duj. *Fl.* p. 56).

314. — **T. ELEGANS** Savi. — RRR. Prairies, pelouses, surtout dans les lieux frais.

Prairies de l'Indre dans le parc du château d'**Azay-le-Rideau**, où il était très rare lorsque je l'y ai vu et où il a peut-être été introduit avec des semis de gazon. — Indiqué autrefois dans les îles de la Loire, sans doute par confusion avec le précédent, dont il est très voisin.

315. — **T. MICHELIANUM** Savi. — RR. Prairies humides ou marécageuses, fossés fangeux.

Çà et là mais R. dans la vallée de la Loire, entre le fleuve et Bourgueil (Coq. *in* Del. *Cat.*), sur les communes de **Saint-Nicolas**, **Chouzé** !, **Bourgueil** !, **la Chapelle** !, où il ne se maintient ord^t pas longtemps au même endroit ; **Avoine**, au bas de la levée qui conduit à Port-Boulet ! ; **la Riche-Extra**, mare près du Saugé ! ; **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*) ; çà et là dans la vallée du Cher à **Tours** (Del. *Cat.*), **Joué** !, **Saint-Avertin** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Pierre-des-Corps** ! — A été trouvé autrefois, mais peut-être accidentelle-

ment, à la Clarté, c^ne^ de **Saint-Cyr** (Blanchet *in litt.*), et dans les bois de Châtenay près de **Sainte-Radégonde** (Duj. *Fl.*).

316. — **T. PATENS** Schreb. ; *T. agrarium* Duj. *Fl.*, *non* L. — C. Prairies humides ou tourbeuses.

317. — **T. CAMPESTRE** Schreb. ; *T. procumbens* Duj. *Fl.* ; *T. agrarium* Del. *Cat.* — CC. Lieux sablonneux ou pierreux, champs, pelouses.

β. **Schreberi** Rouy (*T. Schreberi* Jord. ; *T. pseudo-procumbens* Gmel.). — Capitules plus petits et à fleurs plus pâles que dans le type. — C. surtout sur les pelouses arides.

318. — **T. MINUS** Relh. ; *T. filiforme* Duj. *Fl.* ; *T. procumbens* Del. *Cat.* — CC. Prairies, pelouses, bords des chemins.

β. **microphyllum** Ser. — Capitules à 2-9 fleurs ; plante plus grêle, souvent presque naine, à folioles plus petites. — AC. surtout dans les lieux secs, mouillés l'hiver. — Il faut se garder de confondre cette forme avec la plante suivante, dont elle a souvent le port, mais dont elle se distingue facilement par ses pédicelles toujours plus courts que le tube du calice.

319. — **T. MICRANTHUM** Viv. ; *T. filiforme* Del. *Cat.* — R. Pelouses et prairies, dans les lieux sablonneux humides ou mouillés l'hiver.

Langeais, çà et là dans les landes au nord de la ville et jusqu'à la Rouchouze ! ; **Montreuil**, route d'Autrèche ! — Sables de la Loire : **la Riche-Extra**, près de Gévrioux ! et du Saugé ! ; **Saint-Genouph** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Chouzé**, près de Port-Boulet (id.) ; **Savigny**, dans les communes des Bertignolles ! — Vallée de l'Indre à **Rivarennes** dans les prairies situées au bas du bourg ! — Çà et là sur le plateau, entre l'Indre et la Vienne : **Villeperdue**, tailles de la Serre, Bois-Bonnard, etc. ! ; **Louans** ! ; **Saint-Epain** ! ; **Sainte-Catherine-de-Fierbois** ! ; et plus à l'ouest à **Cravant**, sur le bord des landes au-dessus de Narçay ! — **Marcilly**, rochers bordant la Vienne en aval du bac de Nouâtre ! ; **Cinais**, sur les communs au-dessus des Jouanneaux !

LOTUS

320. — **L. ULIGINOSUS** Schkuhr ; *L. corniculatus* var. *major* Ser. — C. Prés, fossés et buissons humides ou marécageux. — Plante polymorphe, glabre ou velue.

β. **maximus** Nob. *in herb.* — Je donne ce nom à une forme robuste, élevée (10-15 déc.), glabrescente, à tige dressée et largement fistuleuse, à folioles la plupart larges de 12-15 mill. — AR. — Etang de **Château-la-Vallière** ! ; landes d'**Ambillou** ! ; vallée du Cher entre **Larçay** et **Véretz** (Del. *herb.*) ; vallée du Brignon à **Abilly** ! et **Neuilly** ! ; **Chezelles**, haies des prés entre la Métairie-du-Gué et le moulin Thirot ! ; etc.

321. — **L. CORNICULATUS** L. — CCC. Prés, pelouses, bois, bords des chemins. — Plante très polymorphe, grêle ou robuste, étalée ou dressée, glabre ou velue ; à fleurs jaunes ou ± teintées de rouge.

322. — **L. TENUIS** Kit. ; *L. corniculatus* var. *tenuifolius* L. — C. Pâturages marécageux ou tourbeux. — Çà et là dans tout le dépt.

323. — **L. ANGUSTISSIMUS** L. ; *L. diffusus* Sol. — R. Lieux sablonneux incultes, humides ou mouillés l'hiver : champs, landes, clairières des bois, pelouses, bords des étangs.

Hommes, bois bordant la route d'Avrillé ! ; **Ambillou**, bords de l'étang de Givry (Barnsby) et bords de la route de Cléré près de l'étang de la Seizeraie (Del. *Cat.*) ; vallée de la Loire à **Saint-Pierre-des-Corps** ! et **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) ! ; **Ballan**, au rond-point des Touches (Audebert). — **Chédigny**, bords de la route de Chambourg ! ; **Chambourg**, à Soudinet ! ; **la Guerche**, à l'est du taillis des Buissons (Jourcau) ; **la Celle-Saint-Avant**, sables de la vallée de la Creuse ! — **Nouâtre**, plaine sablonneuse voisine du confluent de la Creuse ! ; **Cinais**, pelouses des communs au-dessus des Jouanneaux ! ; **Couziers**, bords des étangs de la forêt de Fontevrault !

Obs. — Cette plante varie à tiges couchées ou dressées ; à pédoncules à 1 ou 2 fleurs, égalant environ les feuilles ou 1-3 fois plus longs sans qu'il y ait corrélation entre ces divers caractères.

324. — **L. HISPIDUS** Desf. — RR. Lieux sablonneux arides, mais ordt mouillés l'hiver : champs incultes, clairières des bois.

Courcoué, champs sablonneux bordant la route de Sainte-Maure près de la Chénaie ! ; **Chaveignes**, champs et bois sablonneux de la vallée de la Veude près du moulin Blanc !, et plus au sud jusque sur la commune de **Braye** ! — La localité de la Breille (Coq. *in* Del. *Cat.*), où il a été trouvé par Gillet en 1851, est sur Maine-et-Loire.

TETRAGONOLOBUS

325. — **T. SILIQUOSUS** Roth. — AR. Prés humides, marécageux ou tourbeux, surtout dans les terrains calcaires.

Château-la-Vallière, bords de l'étang (Duj. *Fl.*); **Rillé**, fossés de la vallée du Lathan ! — **Gizeux**, étang du Gué ! ; **Continvoir**, bords de la Branne ! — **Beaumont-en-Véron**, au Bouzon ! ; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée ! et plus bas dans la vallée ! ; **Maillé**, ruisseau de Réveillon au-dessus du bourg ! — **La Celle-Saint-Avant**, à la Tourballière (Joureau *in* Del. *Cat.*); vallée de la Ligoire entre **la Chapelle-Blanche** et **Ligueil** ! — AC. au sud de la Vienne : vallée de Sauvage, à **Pussigny** !, **Ports** ! et jusque sur **Marigny** ! ; vallée de la Bourouse et ruisseau de la Rivière-Marteau, à **Parçay** !, **Chezelles** !, **Verneuil** !, **Courcoué** ! ; vallée de la Veude à **Champigny** en aval du moulin Alion !, **Chaveignes** depuis Alion jusqu'à Chizeray !, **Jaulnay** au bas du bourg !, etc. ; **Faye-la-Vineuse**, bords du ruisseau de la fontaine d'Auzon ! ; **Braye**, prairies près de Gâte-Bourse ! ; **Assay**, bois de Basché !, les marais !, le grand étang de Champigny !, etc. ; vallée du Négron et de ses affluents à **Marçay** (bords du Négron et du ruisseau de Comprigny, bois des Corblandes, prairies au sud du bourg, etc.) !, **la Roche-Clermault** (tous les marais) !, **Seuilly** (le marais, le ruisseau de Chavenay et jusqu'auprès de Montpensier) !

Indiqué autrefois à Savonnières (Duj. *Fl.*), où il n'a pas été retrouvé à ma connaissance.

GLYCYRRHIZA

+ 326. — **G. GLABRA** L. — Ct cultivé en grand aux environs de Bourgueil et particulièrement à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Restigné** !

— Naturalisé çà et là près des habitations : **Luynes** !, **Cravant** !, **Seuilly** !, etc.

GALEGA

+ 327. — **G. OFFICINALIS** L. — R. et certainement introduit. Prés humides, buissons, bords des eaux, talus des levées.

Nouzilly (Del. *Cat.*) ; **Noizay**, bords de la ligne de Paris ! ; **Tours**, bords de la ligne de Nantes (Del. *Cat.*) !, jusque sur **la Riche-Extra** ! ; **Cinq-Mars**, talus des levées ! ; **Gizeux**, prairies de la vallée du Changeon ! ; **Chouzé**, bords des mares voisines de la station de Port-Boulet ! ; **Azay-le-Rideau**, prairies de l'Indre au bas de la Clouzière !, etc.

ROBINIA

328. — **R. PSEUDO-ACACIA** L. — CC' planté, et complètement naturalisé dans un grand nombre de localités : bois, haies, etc.

COLUTEA

+ 329. — **C. ARBORESCENS** L. — C' planté dans les bosquets et les parcs et naturalisé çà et là sur les vieux murs, les rochers, au bord des bois, etc.

ASTRAGALUS

330. — **A. GLYCYPHYLLUS** L. — AC. Bois, haies, buissons, dans les terrains calcaires ou sablonneux.

Rare, sans doute, dans le nord du dép' où je ne le trouve pas indiqué dans mes notes. — C. sur les coteaux et dans la vallée de la Loire à **Bourgueil** (Del. *Cat.*), **la Chapelle** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Sainte-Radégonde** !, **Noizay** !, **Négron** !, **Nazelles** !, **Amboise** !, **Chargé** !, **Lussault** !, **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Pierre-des-Corps** !, **la Riche-Extra** (Del. *Cat.*) !, etc., etc. — Coteaux du Cher à **Savonnières** !, **Ballan** !, **Joué** !, **Athée** !, **Bléré** !,

Sublaines ! — Coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Loches** !, **Manthelan** (Nivert), **Courçay** !, **Truyes** !, **Veigné** (Audebert), **Monts** (id.), **Artannes** !, **Saché** !, **Azay-le-Rideau** !, **Villaines** !, **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** !, **Rigny-Ussé** !, **Huismes** ! — **Beaumont-en-Véron**, bois de Velor ! ; **Chinon**, entre les Fontenils et le Grand-Ballet !, bois de Grammont !, garenne de Basse ! ; **Cravant**, garenne de Givray ! ; **Avon**, vallée de la Quelle ! ; coteaux de la Manse à **Noyant** !, **Saint-Epain** !, **Sainte-Maure** ! — Coteaux de la Riolle entre **Bournan** et **Sepmes** ! ; coteaux de la Claise à **Chaumussay** (Sennegon), **Boussay** (Aristobile) ; vallée de la Creuse à **Barrou** ! — Coteaux de la rive gauche de la Vienne et de ses affluents : **Pussigny**, entre Verrière et la Poitevinière ! ; **Marcilly**, bois de la Garde ! ; **Brizay**, bois du Plessis ! ; **Lémeré**, bois de Neuilly près du Dolmen ! ; **Champigny**, bois du Poteau ! ; **Chaveignes**, bois de Forêt ! ; **Braye**, bois Saint-Jean ! ; **Marçay**, bois au sud du bourg !, fontaine de la Maison-Blanche ! ; **la Roche**, bois de la Chapelle ! ; **Seuilly**, bois de Bergeolles !, de la Brevonnière !, de Morin !, etc.

331. — **A. MONSPESSULANUS** L. — RR. Pelouses arides des coteaux calcaires.

Chaveignes : pente du coteau situé à l'est du bourg, entre les routes de l'Ile-Bouchard et de Sainte-Maure, près de la Haute-Ruchelière !, de Bellevue ! et au-dessus de la Persillère ! où il s'avance très près de la limite de la commune de Courcoué, peut-être même jusque sur cette commune. — La variété à fleur blanche se trouve au-dessus de la Persillère avec la forme ordinaire à fleur rose. — Je n'ai pas vu cette plante à la Ferrandière, où elle a été indiquée (Del. *Cat.*), localité d'ailleurs très voisine des précédentes. Je ne l'ai pas vue non plus aux environs de Chinon, où elle a été signalée autrefois par Guépin (*Fl. de Maine-et-Loire*, 2e édition, 1838). Elle existe du reste, dans l'herbier de ce botaniste, de Chaveignes et non de Chinon.

PHASEOLUS

+ 332. — **P. VULGARIS** L. — CC[1] cultivé en grand sous des formes diverses, et subspontané çà et là.

VICIA

333. — **V. SATIVA** L. — CC. Champs, pelouses herbeuses, bois. — Souvent cultivé en grand. — Plante polymorphe, à fleurs ± grandes, à graines ± grosses.

334. — **V. ANGUSTIFOLIA** Reichardt *sensu lato*. — C. Champs, pelouses, bords et clairières des bois. — Comprend les sous-espèces suivantes :

I. — **SEGETALIS** Clav. (*V. segetalis* Thuil.). — Fruit large de 5-6 mill. ; graines souvent ovoïdes ou un peu comprimées, larges de 3-4 mill. ; fleurs longues de 15-20 mill. ; plante robuste à folioles toutes étroitement oblongues. — C. — Varie :

α. **typica.** — Feuilles supérieures à folioles tronquées ou obtuses, mucronées; fleurs à étendard pourpré. — AC. Moissons.

β. **Forsteri** (*V. Forsteri* Jord.). — Feuilles supérieures à folioles aiguës; étendard plus pâle. — AC. Bois.

II. — **BOBARTII** Clav. (*V. angustifolia* Reichd. *sensu stricto*). — Fruit large de 3-4 mill.; graines globuleuses, larges de 2 mill. ; fleurs longues de 12-15 mill., purpurines ou d'un rouge écarlate ; plante grêle, à folioles des feuilles supérieures étroitement linéaires. — C. Pelouses arides, bords et clairières des bois. — Varie :

α. **typica** (*V. Bobartii* Forst.). — Feuilles supérieures à folioles aiguës ou obtuses et mucronées. — C.

β. **uncinata** (*V. uncinata* Desv.). — Feuilles supérieures à folioles tronquées et souvent échancrées au sommet, mucronées. — C.

Obs. — Je n'ai vu, dans ces deux plantes, aucune corrélation entre la couleur purpurine ou rouge écarlate des fleurs et la forme des folioles.

III. — **CUNEIFORMIS** Nob. (*V. cuneiformis* Nob. *in herb.* ; *V. uncinata* Del. *Cat.*, *non* Desv.). — Fruit large de 3-4 mill. ;

graines globuleuses, larges de 2 mill.; fleurs longues de 8-12 mill.; plante très grêle, à tiges atteignant à peine 10 cent. dans le seul échantillon que je possède; folioles des feuilles inférieures obovales, celles des supérieures étroitement oblongues-cunéiformes, toutes échancrées au sommet et mucronées dans l'échancrure. — RR. — Pelouses bordant le bois de Narbonne, à **Joué** (Blanchet !, sous le nom de *V. uncinata* Desv.).

Obs. — La plante de Joué me paraît être le *V. heterophylla* Presl. (*V. cuneata* G. et G., *non* Guss.), que l'on considère ord^t^ comme spécial à la région méditerranéenne. Mon regretté confrère, Foucaud, était du même avis; et cependant je n'ose me prononcer, n'ayant pu voir ces plantes vivantes. Par ses stipules dentées, ses feuilles supérieures à 4-5 paires de folioles et à vrilles souvent bi-trifides, ses fleurs un peu plus grandes et son style plus long, la Vesce de Joué se distingue facilement du *V. lathyroides*, dont elle a la ténuité et le port.

335. — **V. LATHYROIDES** L. — AC. Pelouses sèches des terrains sablonneux. — Çà et là dans tout le département.

β. **cirrosa** Nob. *in herb.* — Vrilles supérieures longues, enroulées en cercle au sommet et dépassant ord^t^ beaucoup les folioles. Forme voisine de la variété *olbiensis* Reut. et Schutt. — **Chinon**, à Trotte-Loup !; sables de la vallée de la Veude à **Chaveignes** ! et **Champigny** !

336. — **V. LUTEA** L. — C. Champs, bords des chemins et des bois des terrains sablonneux.

Les fleurs, ord^t^ d'un jaune pâle, sont parfois blanches et alors presque toujours ± lavées et striées de violet pâle, surtout sur l'étendard et la carène. Cette dernière forme se rencontre çà et là dans le dép^t^.

+ 337. — **V. HYBRIDA** L.; *V. Linnæi* Rouy. — RR. et certainement adventice.

Champs au sud de la Pinotière, à **Civray-sur-Esves**, où M. Nivert l'observe depuis 1902 et où il a certainement été introduit avec des semences de céréales; il s'y maintient et s'y propage malgré le changement de culture (Nivert !). — A chercher ailleurs.

+ 338. — **V. FABA** L. ; *Faba vulgaris* Mœnch. — Souvent cultivé et subspontané çà et là.

+ 339. — **V. NARBONENSIS** L. — RR. Moissons, champs. Certainement introduit avec des semences d'origine étrangère à la région.

Je l'ai recueilli, il y a une vingtaine d'années, dans un champ de la vallée du Cher, à **Joué**, d'où il paraît avoir disparu ; M. Nivert l'a vu depuis dans des champs de Vesce à la Perruche, Orbigny, la Ratinière et sur plusieurs autres points de la commune de **Civray-sur-Esves**. — On devra donc le chercher ailleurs. — Les échantillons d'Indre-et-Loire que je possède ont les feuilles moyennes et supérieures à folioles nettement dentées, les stipules incisées, et appartiennent par conséquent à la var. *serratifolia* Koch (*V. serratifolia* Jacq.).

+ 340. — **V. BITHYNICA** L. — RR. Moissons, champs. Certainement introduit comme le précédent.

Abondait autrefois dans les moissons de la Grande-Pièce, au Gué-Blordeau, près **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, d'où il paraît avoir disparu ; M. Nivert le voit depuis quelques années dans les cultures du jardin de l'école de **Civray-sur-Esves**. — A chercher ailleurs.

341. — **V. SEPIUM** L. — CC. Haies, buissons, bois. — Plante polymorphe à folioles ovales ou oblongues et ± rétrécies vers le sommet, avec tous les intermédiaires.

β. **ochroleuca** Bast. — Fleurs jaunâtres (elles sont violacées dans le type). — R. — Haies de la vallée de la Choisille à **Fondettes** !, **la Membrolle** !, **Mettray** ! ; vallée de Vaugadeland à **Nazelles** ! — La plante de ces diverses localités a les folioles nettement oblongues.

+ 342. — **V. PANNONICA** Crantz. — RR. Moissons, champs. Certainement introduit. — Présente les deux variétés suivantes :

α. **typica.** — Corolle d'un blanc jaunâtre, ± lavée de rouge ; « fruit à 4-6 graines ». — Existait en 1889 (et peut-être auparavant) dans un champ de la vallée du Cher, en aval de l'avenue de Grammont, sur la commune de **Joué**, d'où il a disparu peu de temps après. Je n'en ai pas vu le fruit.

β. **purpurascens** Boiss. (*V. purpurascens* DC., *V. striata* M. B.). — Corolle purpurine, fortement striée; fruit à 7-9 graines. — Cette plante était abondante en 1889, à **Joué**, dans le même champ que la précédente, où elle a persisté pendant longtemps malgré les changements de culture, mais il est probable qu'elle n'y existe plus aujourd'hui; M. Nivert l'a trouvée depuis dans un champ de Vesce près du bourg de **Sepmes**, et M. Aristobile dans des moissons à **Preuilly**.

+ 343. — **V. MELANOPS** Sibth. et Sm. — RR. Moissons, champs. Certainement introduit.

Se trouvait à **Joué**, en 1889, dans le même champ que le *V. pannonica*, où il n'a pas reparu à ma connaissance depuis 1892; M. Nivert l'a vu depuis dans les cultures du jardin de l'école de **Civray-sur-Esves**. — A chercher ailleurs.

NOTA. — Les *V. hybrida*, *serratifolia*, *bithynica*, *pannonica* et *melanops*, qui sont étrangers à notre flore, mais qui tendent à se répandre dans nos régions, devront être cherchés partout où il existe des cultures de céréales ou de plantes fourragères dont les semis ont été faits avec des graines de provenance étrangère.

344. — **V. CASSUBICA** L. — RR. Bois, buissons, haies des coteaux calcaires.

Chinon, bois de Grammont (Coq. *in* Del. *Cat.*) surtout près de la lisière occidentale !, bois de Vauroux !, haies bordant le chemin allant du bois de Vauroux à Rochefaucon ! ; **Cravant**, coteaux de Narçay !, de Sonnay ! ; **Panzoult**, coteaux de la vallée du Croulay ! ; **la Guerche**, à la Taille-du-Pré (Coq. *in* Del. *Cat.*).

345. — **V. CRACCA** Sm.; *V. imbricata* Gilib.; *V. Cracca* L. *p. p.* — CC. Haies, buissons, champs, bords des bois.

Plante polymorphe, ord^{t} verte et glabrescente, plus rar^{t} blanchâtre et velue-soyeuse (*V. Gerardi* S^{t}-Hil., *non* Jacq.; *V. incana* Thuil., *non* Vill.), avec tous les intermédiaires; folioles oblongues, obtuses, mucronées, ou étroitement lancéolées et aiguës. — Je l'ai trouvée à fleurs blanches dans un champ au nord-ouest du bois de **Rivière** !

346. — **V. TENUIFOLIA** Roth. — AR. Champs, bois, buissons des terrains calcaires ou argilo-calcaires.

Rochecorbon, à Monteaux (Del. *Cat.*) ! ; vallée du Cher à **Joué** et **Saint-Avertin** ! ; parc de **Véretz** ! ; plateaux de **Chambray** (Del. *Cat.*), **Athée** !, **Bléré** !, **Sublaines** !, etc. ; coteaux de l'Indre à **Truyes** !, **Esvres** !, **Monts** !, etc. ; **Azay-le-Rideau**, dans le parc du château ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon et les bois voisins ! ; **Beaumont-en-Véron**, parc de Velor ! ; **Chinon**, bois de Grammont et garenne de Basse ! ; etc.

347. — **V. VARIA** Host (*V. dasycarpa* Rouy, *an* Ten. ?). — C. Moissons, champs des terrains sablonneux.

348. — **V. VILLOSA** Roth. — RR. Moissons, bords des champs et des fossés, dans les terrains sablonneux ou calcaires.

Rivière, à l'est de la Galvauderie ! ; **Chaveignes**, entre le moulin Alion et la route allant du bourg à Niollet !, entre le Fourneau et le moulin de Verrière ! ; et sans doute ailleurs. — Parfois cultivé comme fourrage, il est alors plus robuste.

Obs. — Le *V. villosa* ne diffère guère du *V. varia* que par la villosité abondante qui en couvre toutes les parties, et les dents du calice bordées de longs cils qui rendent les grappes plumeuses au sommet avant l'épanouissement. Ces deux plantes appartiennent donc en réalité à un même type spécifique (*V. villosa* Roth *sensu lato* Auct. aliq.).

349. — **V. HIRSUTA** Gray ; *Ervum hirsutum* L. — C. Lieux sablonneux cultivés ou incultes : champs, buissons, bois.

350. — **V. MONANTHA** Desf. ; *Ervum monanthos* L. — RR. Champs sablonneux, alluvions.

Varenne de la Loire à **Pocé** !, et à **Amboise** près du Bout-des-Ponts !

351. — **V. TETRASPERMA** Mœnch ; *V. gemella* Crantz ; *Ervum tetraspermum* L. — C. Lieux cultivés : moissons, champs, jardins.

352. — **V. GRACILIS** Lois. ; *Ervum gracile* DC. — AC. Lieux cultivés : champs, moissons, surtout sur le calcaire.

Çà et là dans presque tout le dépt : **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !,

Restigné ! ; **Hommes** !, **Braye-sur-Maulne** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Fondettes** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Cyr** (id.) !, **Chanceaux** !, **Notre-Dame-d'Oé** (Del. *Cat.*) !, **Parçay-Meslay** (id.) !, **Rochecorbon** !, **Montreuil** ! — **Joué** (Del. *Cat.*) !, **Ballan** !, **Villandry** !, **Druyes** !, **Monts** (Audebert), **Villeperdue** !, **Montbazon** !, **Saint-Branchs** !, **Truyes** !, entre **Veigné** et **Chambray** (Del. *Cat.*), **Céré** ! — **Beaumont-Village** !, **Chemillé-sur-Indrois** !, **Chédigny** !, **Saint-Quentin** !, **Chambourg** (Del. *Cat.*) !, **Chanceaux-de-Loches** !, **Dolus** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert), **Boussay** ! — **Huismes** !, **Chinon** !, **Seuilly** !, **Lerné** ! ; **Cravant** !, **Sazilly** !, **Brizay** !, **Theneuil** !, **Rilly** ! ; **Luzé** !, **la Tour** !, **Courcoué** !, etc.

353. — **V. ERVILIA** Willd. ; *Ervum Ervilia* L. ; *Ervilia sativa* Link. — R. Champs des terrains calcaires.

Abondant entre **Fondettes** et **Pernay** (Del. *Cat.*) ! ; **la Ville-aux-Dames** (id.) ; R. sur les coteaux du Cher à **Chambray** (Del. *Cat.*), **Athée** !, **Bléré** ! — Çà et là sur les coteaux de l'Indre : **Saint-Branchs**, à la Richardière (Del. *Cat.*) ; **Esvres**, près des Huraudières ! ; **Truyes**, à l'est des Frandalais ! ; **Courçay** (Del. *Cat.*) ; **Reignac**, en allant vers Tauxigny ! ; entre **Chambourg** et **Chanceaux** (Del. *Cat.*). — Moissons de **Ligueil** et de **la Guerche** (Joureau *in* Del. *Cat.*). — **Saint-Epain** (Del. *Cat.*) ; çà et là sur le plateau entre et sur **Brizay** et **la Tour-Saint-Gelin** !

+ 354. — **V. LENS** Coss. et G. ; *Ervum Lens* L. — Cultivé, mais rarement, et parfois subspontané dans les moissons.

CICER

+ 355. — **C. ARIETINUM** L. — Cultivé, mais rarement. — Je l'ai vu à **Monnaie** !, **Montrésor** !, **Chinon** !, **Ligré** !

LATHYRUS

356. — **L. APHACA** L. — C. Champs, vignes, jardins, décombres, surtout sur le calcaire.

La corolle, ord^{t} jaune, est RR^{t} blanche : moissons à **la Membrolle** (Del. *herb.*).

357. — **L. NISSOLIA** L. — R. Bois taillis, haies, buissons, pelouses, prés secs, champs.

Châteaurenault (Calzant) ; **Neuville**, à Paradis et à Charreau (Denis !) ; entre **la Membrolle** et **Mettray** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Symphorien**, à Saint-Barthélemy (Duj. *Fl.*) ; **Langeais**, aux Robichonnes ! — Çà et là dans la vallée de la Loire : **Chouzé**, au bord de la route de Saint-Nicolas !, près de Port-Boulet (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, etc. ; **la Chapelle-sur-Loire**, entre Port-Boulet et le Port-d'Ablevoie ! ; **Cinq-Mars**, près de la station ! ; **Amboise**, au Bout-des-Ponts ! ; **Limeray**, au Haut-Chantier ! — **Saint-Denis-Hors**, bord de la forêt d'Amboise ! ; **Joué**, à Bois-Taillard !, Penavet !, etc. — **Ferrière-sur-Beaulieu**, champs au nord-ouest des Eés (Diard *Cat.*) ; **Civray-sur-Esves**, bois de la Beaudouise (Nivert !) ; **la Guerche**, aux Buissons (Joureau). — **Sainte-Catherine-de-Fierbois**, au sud-est de Commacre, sur le bord de la route de Saint-Branchs à Sainte-Maure ! ; **Vallères**, champs bordant la route de la gare ! ; **Rivarennes**, à droite en montant le vallon de Turpenay ! ; **Rigny-Ussé**, moissons du parc d'Ussé ! ; **Huismes**, parc de la Ville-au-Maire ! ; **Richelieu**, champs à l'ouest de la ville !

358. — **L. HIRSUTUS** L. — C. Lieux cultivés ou incultes : champs, haies, bords des bois.

+ 359. — **L. CICERA** L. — C^{t} cultivé et subspontané çà et là dans les moissons.

+ 360. — **L. SATIVUS** L. — R^{t} cultivé, il ne se rencontre guère à l'état subspontané.

+ 361. — **L. LATIFOLIUS** L. — Souvent cultivé dans les jardins et naturalisé çà et là.

Talus de la ligne du Mans, à **Mettray** !, **Neuillé-Pont-Pierre** !, etc. ; **Luynes**, chemin montant au cimetière (Ivolas) ; **Fondettes**, bords de la Loire à la Guignière ! ; coteaux de la rive gauche de la Loire à **Saint-Denis-Hors** !, dans les carrières de **Lussault** !, et à **Montlouis** ! ; **Joué**, talus des voies ferrées ! ; **Savonnières**, parc des Touches (Audebert) ; **Chinon**, buissons bordant la Vienne, à la Casemate !, à Saint-Louand ! ; etc.

β. **neglectus** Rouy (*L. neglectus* Puel). — Folioles plus étroites ; graines plus nombreuses (15-20 au lieu de 10-12). — RR. Bords

des bois, où il n'est sans doute que naturalisé, comme le type. — **Chinon**, garenne de Basse ! où Boreau l'ayant vu non fleuri, en juin 1854, l'avait pris pour le *L. silvestris* ; **Léméré**, bords des bois de Neuilly du côté du dolmen !

362. — **L. SILVESTRIS** L. — RR. Haies, buissons, bords des bois, dans les lieux secs.

Rochecorbon, où il avait été indiqué autrefois à Saint-Georges (Duj. *Fl.*) et où M. Lucat l'a retrouvé cette année (1906) dans une haie entre les Rochettes et Saint-Georges ; **Azay-le-Rideau**, bois de la Chatonnière au bord de la route de Lignières et parfois dans les parties incultes des champs voisins ! ; **Candes**, haie bordant la route de Chinon, à gauche en sortant du bourg !

363. — **L. TUBEROSUS** L. — AR. Champs, haies, buissons et lieux incultes, surtout dans les terrains argilo-siliceux.

Çà et là au nord de la Loire : **les Hermites** (Doucet) ; **Châteaurenault** (Calzant) ; **Notre-Dame-d'Oé**, aux Bénardières ! ; **Saint-Symphorien**, à Saint-Barthélemy (Del. *Cat.*) ; plateaux de **la Membrolle** !, de **Fondettes** (Del. *Cat.*) !, etc. — Iles, prairies et champs de la vallée de la Loire : **Saint-Genouph** ! ; **Luynes** (Del. *Cat.*) ; **Fondettes**, à Port-Foucaut ! ; **Pocé**, au bas de la route de Blois ! ; **Amboise**, île Saint-Jean ! ; etc. — Vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) ! — C. sur les plateaux de **Chambray** !, **Joué** !, **Ballan** !, et çà et là jusqu'à **Druyes** !, **Vallères** !, **Azay-le-Rideau** ! — **Veigné**, à la Picardie (Audebert) ; **Saint-Bauld**, route de Reignac ! ; **Dolus** (Diard *Cat.*) ; **Ligueil** (Del. *Cat.*). — **Chinon**, champs des Rondières !, haies et champs de la Pierre-Percée ! et çà et là jusqu'à **Rivière** ! ; **Cravant**, entre la Motte et Briançon ! ; **Seuilly** !

364. — **L. SPHÆRICUS** Retz. — AC. Lieux secs, sablonneux ou calcaires : champs, pelouses arides, bords et clairières des bois.

Bois sablonneux à **Hommes** ! ; plateaux de **Monnaie** !, **Notre-Dame-d'Oé** (Duj. *Fl.*), **Parçay-Meslay** (Del. *Cat.*), **Montreuil** !, **Nazelles** ! — Vallée de la Loire à **Saint-Nicolas** !, **Chouzé** !, **Bourgueil** !, **Noizay** !, **Pocé** !, **Amboise** !, **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Pierre-des-Corps** (id.) !, etc. — Vallée du Cher à **Francueil** !, **Civray** !, **Bléré** !, **Villandry** !, etc. — **Ballan**, à Bois-Renaud ! ; **Joué**, à Chaumette ! ; **Chambray**, près du Chêne-Pendu (Del. *Cat.*). — **Saint-Quentin**, à Mallée ! ; **Chédigny**, route

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE · TOURS · Bibliothèque

de Chambourg ! ; **Chambourg**, à Soudinet ! et sur la route d'Azay ! ; **Saint-Jean-Saint-Germain**, route de Fléré ! ; **Reignac** ! — Coteaux et vallée de l'Indre à **Courçay** !, **Truyes** !, **Esvres** !, **Veigné** !, **Montbazon** (Del. *Cat.*), **Monts** (id.) ! ; plateau de **Villeperdue** ! — **Cheillé**, parc d'Azay !, la Chapelle !, route de Rivarennes !, etc. ; **Lignières**, rochers à l'est et au sud-est du bourg ! ; **Beaumont-en-Véron**, à Velor !, Beaupuy !, le Puy-de-la-Bâte !, et presque partout depuis Coulaine jusqu'au delà du Perou ! ; **Chinon**, à Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, les Fontenils !, la Grille !, Vauroux !, etc. ; **Cravant**, à Malveau ! ; **Saint-Benoist**, au Chêne-Vert ! ; plateaux de **Saint-Epain** !, **Sainte-Catherine** !, **Noyant** !, **Sainte-Maure** ! ; vallée de la Vienne à **Nouâtre** ! — Coteaux de la Creuse et de ses affluents à **la Celle-Saint-Avant** !, **Draché** !, **Marcé-sur-Esves** !, **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** ! — Coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Marcilly** !, **Sazilly** !, **Rivière** !, **Chinon** !, **la Roche** !, **Marçay** !, **Champigny** !, **Luzé** !, etc.

365. — **L. ANGULATUS** L., Willd. — AR. Champs des terrains sablonneux.

Vallée du Changeon à **Gizeux** !, **Continvoir** ! et jusque sur **Rillé** ! ; vallée du Lathan à **Hommes** ! ; vallée des Vaux-Garaux, à **Luynes** (Barnsby) ; plateau de **Dame-Marie**, sur la route d'Autrêche ! — Vallée de la Loire à **Cangey** !, **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Pierre-des-Corps** (id) ! — **Saint-Martin-le-Beau**, aux Sablons ! ; **Civray**, près de l'Hardionnerie ! ; **Bléré**, à Bois-Pateau ! ; **Azay-sur-Cher**, à la Roche (Nivert) ; **Ballan**, près de Bois-Renaud ! — Vallée et coteaux de l'Indre : entre **Monts** et **Montbazon** (Del. *Cat.*) ; entre **Truyes** et **Courçay** (Barnsby). — **Chédigny**, route de Chambourg ! ; **Chambourg**, à Soudinet ! ; **Ferrière-sur-Beaulieu**, dans la forêt de Loches (Nivert). — Entre **Ciran** et **Varennes** (Del. *herb.*) ; sables de la Vallée de la Creuse à **Balesmes** et **la Celle-Saint-Avant** ! — Plaine sablonneuse de **Nouâtre** ! ; **Trogues**, bois de la Montée-Rouge ! ; **Marcilly-sur-Vienne**, champs en aval des Mariaux ! ; plateaux de **Rilly** ! et de **Luzé** ! ; **Champigny** entre la Pellegoussière et le Château-Vert ! ; **Chinon**, entre Bouqueteau et Trinquebernille !

366. — **L. PRATENSIS** L. — C. Prairies, haies, buissons des lieux frais.

367. — **L. PALUSTRIS** L. — RRR. Prés humides ou marécageux.

Saint-Martin-le-Beau, aux Eprivières (Coq. *in* Del. *Cat.*) !; **Loches**, prés bordant la route de Perrusson (Martel !).

OROBUS

368. — **O. TUBEROSUS** L.; *Lathyrus macrorhizus* Wimm. — C. Bois, buissons. — Plante polymorphe, à 1-3 paires de folioles oblongues ou lancéolées.

369. — **O. PANNONICUS** Kramer; *O. albus* L. f.; *Lathyrus asphodeloides* G. et G. — AR. Prairies humides et parfois dans les bois.

R. au nord de la Loire : **Neuvy-le-Roy**, près de Beaulieu (Normand) !; vallée de la Choisille dans les bois de la Ribellerie près de **la Membrolle** (Vergnaud), et dans les prairies de l'Angennerie près de **Chanceaux** (Del. *Cat.*). — Forêt d'Amboise, dans une allée entre **Saint-Denis-Hors** et les Trois-Coteaux ! — C. dans la vallée du Cher à **Francueil** !, **Chenonceaux** !, **Civray** !, **Bléré** !, **la Croix** !, **Saint-Martin-le-Beau** !, **Montlouis** !, **Véretz** !, jusqu'à **Savonnières** (Del. *Cat.*). — **Joué**, bois de Narbonne (Audebert); **Monts**, entre le Ripault et Epiray (Audebert); plateau entre **Villeperdue** et **Sainte-Catherine-de-Fierbois** ! — Prairies de l'Indre à **Loches** !; vallée de Chantereine à **Chanceaux** !; **Chambourg** (Diard *Cat.*); **Manthelan**, à Launay et à la Grosse-Borne (Diard *Cat.*, Nivert); **Civray-sur-Esves** (Nivert).

370. — **O. NIGER** L.; *Lathyrus niger* Bernh. — AR. Bois secs et montueux des terrains calcaires.

R. sur les coteaux de la rive droite de la Loire : **Saint-Patrice** (Bor. *Fl.*); entre et sur **Cinq-Mars** ! et **Saint-Etienne-de-Chigny** ! — R. aussi sur les coteaux du Cher : **Villandry**, dans le parc !; **Larçay**, dans la forêt et le bois des Hattes (Barnsby); **Azay-sur-Cher**, bois de la Baugellerie (Nivert !). — Plus C. sur les coteaux de l'Indre, de la Vienne et de leurs affluents : C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*); **Courçay**, çà et là dans les bois !; **Montbazon**, à Bouroux ! et aux Malpièces (Audebert); **Joué**, à la Mauclergerie (id.); **Monts** (id.); **Artannes**, en amont du bourg !; **Rivarennes**, bois

bordant la route d'Ussé ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon et bois voisins depuis les landes d'Ussé jusqu'au Chêne-Vert !, et depuis Beugny jusqu'à Beaulieu ! ; **Huismes**, depuis le Vivier jusqu'à Mouchaut !, bois de Rassay !, etc. ; **Chinon**, bois de Grammont !, de Bouqueteau !, de la Martinière !, de Vauroux !, garenne de Basse ! ; **Cravant**, vallée de Basse !, coteaux de Narçay !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Cinais**, bois à l'est du Camp-des-Romains ! ; **la Guerche**, à la Taille-du-Pré (Joureau) ; **Barrou**, coteau des Magnis (Vergnaud) ; **Chaumussay**, coteaux de la rive droite de la Claise !

NOTA. — L'*O. vernus* L., indiqué dans le bois de Grammont à Saint-Avertin (Duj. *Fl.*, p. 64), ne croît pas dans nos régions.

PISUM

+ 371. — **P. SATIVUM** L. — CC[t] cultivé et subspontané dans les champs, les moissons. — Présente les formes suivantes :

1° **album** (*P. sativum* Bor.). — Corolle blanche. — Répandu partout dans les cultures.

2° **coloratum** (*P. elatius* Bor., *non* M. B.). — Corolle bleuâtre ou rosée, avec les ailes pourprées. — Plus rare, mais çà et là.

+ 372. — **P. ARVENSE** L. — R[t] cultivé, et voisin du précédent dont il diffère surtout par ses graines comprimées, anguleuses, marbrées de brun.

CORONILLA

+ 373. — **C. EMERUS** L. — Souvent planté dans les parcs, les bosquets et naturalisé çà et là.

Mosnes, bois de la Barre ! ; **Lussault**, bois du Châtellier !, la Carrière-Blanche (Capillon) ; **Savonnières**, aux Touches !

374. — **C. MINIMA** L. — AR. Pelouses et clairières des bois des coteaux calcaires.

RR. au nord de la Loire : entre **les Essarts** et **Continvoir** (L. Léger) ; **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*). — R. sur les coteaux de la

rive gauche de la Loire, à **Lussault** (Del. *Cat.*). — AR. sur les coteaux et plateaux de la rive gauche du Cher : **Athée**, bois de Nitray (Del. *Cat.*) !, de la Chesnaie (id.) !, de Bussière !, etc. ; **Sublaines**, bois de Gaulpied ! — AC. sur les coteaux des bassins de l'Indre et de la Vienne : **Saint-Quentin**, friches de Mallée ! ; **Chédigny**, entre Cléret et Fontenay ! ; **Loches**, près de la Cave-Morinet (Diard *Cat.*) où il s'avance peut-être jusque sur Chambourg ; **Reignac**, buttes de Ville-Pays et partout entre les vallons de Cléret et des Tabardières ! ; **Cigogné**, friches au nord de la commune ! ; **Courçay**, entre la Thibaudière et le bourg ! ; **Truyes**, à Bordebure !, les Frandalais !, la Gabelotterie !, etc. (Del. *Cat.*) ; **Esvres**, friches bordant la route de Tours à Cormery ! — **Huismes**, aux Caves-Sauty ! et dans le bois du Sanguier ! ; **Beaumont-en-Véron**, à Beaupuy !, aux Coudreaux !, au Perou !, etc. ; **Chinon**, à Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, le Puy-Besnard !, la Colline !, la Jongerbe !, Rochette !, etc. ; **Cravant**, coteaux de Basse!, de la Chaboissière !, de Malveau ! ; **Saint-Benoist**, coteau du Chêne-Vert ! ; **Brizay**, bois du Plessis (Del. *Cat.*) ; **Champigny**, au-dessus de Niollet ! ; **Chaveignes**, coteau à l'est de l'église depuis la Ferrandière jusqu'au-dessus de la Persillère ! ; **Courcoué**, coteau dominant la route de Richelieu à Sainte-Maure ! — Coteaux de la Claise et du Brignon à **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !

375. — **C. VARIA** L. — AC. Champs incultes, bords des chemins et des bois des coteaux calcaires.

AR. au nord de la Loire : **Chouzé**, près de la station de Port-Boulet ! ; Baudry, entre **Cerelles** et **Chanceaux** (Duj. *Fl.*) ; et ailleurs. — AC. au sud de la Loire : **la Riche-Extra**, île de Gévrioux ! ; coteaux de la rive gauche de la Loire à **Chargé** !, **Lussault** !, **Montlouis** ! ; coteaux du Cher, sur la rive droite à **Saint-Martin-le-Beau** !, **la Croix-de-Bléré** (Del. *Cat.*), **Chenonceaux** (Duj. *Fl.*), **Chisseaux** !, et sur la rive gauche à **Joué** !, **Athée** !, **Bléré** !, **Francueil** !, **Epeigné** ! ; coteaux du bassin de l'Indre à **Villeloin-Coulangé** !, **Perrusson** (Nivert), **Loches** !, **Chambourg** !, **Reignac** !, **Dolus** !, **Cormery** !, **Courçay** !, **Truyes** (Del. *Cat.*) !, **Esvres** !, **Veigné** (Del. *Cat.*) ! ; **Rigny-Ussé** !, **Saint-Benoist** ! ; coteaux de la Vienne et de ses affluents, sur la rive droite à **Beaumont** !, **Chinon** !, **Cravant**!, **Maillé** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert), etc., et sur la rive gauche à **Brizay** !, **Tavant** !, **Sazilly** !, **Lémeré**!, **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, **Richelieu** !, **Marçay** !, **Ligré** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Lerné** !, etc.

Cette plante varie à tiges diffuses ou dressées, grêles et presque

pleines ou grosses et largement fistuleuses, avec tous les intermédiaires ; à fleurs d'un rose ± vif et ± panaché de blanc, en sertules ± fournis. — Au point de vue de la disposition des fleurs, elle présente les formes suivantes :

1° **vulgaris.** — Sertules solitaires sur des pédoncules axillaires. — C'est la forme normale; elle croît dans toutes les localités citées.

2° **racemosa.** — Sertules irrégulièrement disposés en grappe sur un pédoncule commun. — R. — **Seuilly**, à Morin !

3° **umbellata.** — Sertules réunis en ombelle simple au sommet des pédoncules. — R. — **Chinon**, bois de pins à Bruyères-Piquet !

376. — **C. SCORPIOIDES** Koch; *Astrolobium scorpioides* DC. — AR. Champs des terrains calcaires, seulement au sud de la Loire et du Cher.

Çà et là mais R. sur les plateaux de **Truyes** !, **Courçay** !, **Athée** !, **Cigogné** !, dans l'arr^{t} de Tours. — R. aussi dans l'arr^{t} de Loches : **Reignac**, entre la Grandinière et Ville-Pays ! ; **Loches**, à la Fosse-Courtoise et aux Quatre-Carrois (Diard *Cat.*) ; **le Grand-Pressigny**, çà et là sur le plateau au nord-ouest du bourg (Joureau) ! ; **Abilly**, entre le bourg et la vallée du Brignon ! — AC. dans l'arr^{t} de Chinon, mais seulement au sud de la Loire et de l'Indre : **Huismes**, champs bordant la route de Chinon ! ; **Beaumont-en-Véron**, entre le Puy-de-la-Bâte et les Coudreaux ! ; **Chinon**, aux Fontenils !, à Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, Rochette !, la Grille ! ; **Cravant**, vallée de Basse ! ; çà et là sur les coteaux de **Pouzay** ! et de **Maillé** !, mais toujours peu répandu sur la rive droite de la Vienne ! ; — plus commun sur la rive gauche à **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** !, **Marcilly** ! (Del. *Cat.*) ; **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **Anché** ! ; **Lémeré** !, **la Tour** !, **Verneuil** !, **Courcoué** !, **Marigny-Marmande** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, **Richelieu** !, **Champigny** !, **Assay** !, **Marçay** !, **Ligré** ! ; **Seuilly** !

HIPPOCREPIS

377. — **H. COMOSA** L. — CC. Pelouses arides, bords des chemins et des bois, surtout dans les terrains calcaires.

ORNITHOPUS

378. — **O. EXSTIPULATUS** Thore; *O. ebracteatus* Brot. — RR. Champs sablonneux arides.

Continvoir, du côté de la Michellière ! ; **Cléré**, près de Champchevrier (Del. *Cat.*) ; **Ambillou**, entre la Grande-Sutière et la Seizeraie !, entre l'Angevinière et Tivoli ! (Del. *Cat.*) ; **Ballan**, au rond-point des Touches (Audebert) ; **Chinon**, RR. entre Trinquebernille et Bouqueteau ! ; **Chaveignes**, entre le parc de Richelieu et le moulin Blanc !, et plus au sud jusque sur **Braye** où il est rare !

379. — **O. COMPRESSUS** L. — AC. Lieux sablonneux cultivés ou incultes : champs, alluvions, bois de pins, etc.

AR. au nord de la Loire, où il croît cependant à **Bourgueil** (Del. *Cat.*), **Avrillé** !, **Cléré** (Del. *Cat.*), **Ambillou** (id.) !, et sans doute ailleurs. — AC. dans la vallée de la Loire : **Savigny** !, **Avoine** !, **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.*) !, **la Ville-aux-Dames** !, etc. — AR. dans le bassin du Cher : **Saint-Martin-le-Beau**, à Coulaines ! ; **Civray**, à l'Hardionnerie ! ; **Bléré**, à Bois-Pateau ! ; **Azay-sur-Cher** ! ; **Villandry** (Del. *Cat.*) ; **Savonnières** (id.) ; **Ballan**, au rond-point des Touches (Audebert). — Peu C. dans le bassin de l'Indre : **Chédigny**, route de Chambourg ! ; **Chambourg**, à Soudinet !, aux Hélas ! ; çà et là à **Truyes** !, **Esvres** !, **Veigné** !, **Montbazon** (Duj. *Fl.*), **Monts** (Del. *Cat.*), **Artannes** ! — Çà et là sur les coteaux de la rive droite de la Vienne : **Beaumont-en-Véron**, entre le bourg et le Pérou ! ; **Chinon**, à la Grille !, la Vauzelle !, Trinquebernille !, etc. ; plateaux de **Trogues** !, **Saint-Epain** !, **Noyant** ! ; plaine sablonneuse de **Nouâtre** ! ; — plateau de **Draché** ! ; vallée de l'Estrigneul entre **Ciran** et **Varennes** (Diard *Cat.*) ! ; coteaux et vallée de la Creuse, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **la Guerche** (Joureau), **Barrou** (Vergnaud) ; coteaux de la Claise à **Abilly** ! — Çà et là au sud de la Vienne : plateaux de **Rilly** !, **Luzé** !, **Verneuil** !, **Courcoué** !, **Lémeré** ! ; C. dans la vallée de la Veude à **Braslou** !, **Braye** !, **Chaveignes** !, **Champigny** ! ; **Marçay**, au sud-ouest du bourg et au sud de la Morinière ! ; **la Roche**, à la Couloire ! ; **Seuilly**, au Sablon ! et près de Montpensier !

β. **leiocarpus** Nob. *in* herb. — Fruit glabre. — R. — Allu-

vions de la Loire à **la Ville-aux-Dames** !, **Avoine** !, **Savigny** !; **Marçay**, au sud-ouest du bourg !

380. — **O. PERPUSILLUS** L. — AC. Lieux sablonneux incultes ou plus rar^t^ cultivés : champs, pelouses, bois. — Plus disséminé que le précédent, et répandu dans tout le dép^t^, aussi bien au nord de la Loire que dans la vallée du fleuve, ainsi que dans les bassins du Cher, de l'Indre, de la Vienne et de leurs affluents.

β. **leiocarpus** G. et G. — Fruit glabre. — AR. — **Channay**, à l'ouest du Pouple !; **Bléré**, à Bois-Pateau !; **Savigny**, entre le Petit-Chouzé et les Bertignolles !; **Chinon**, entre la Vauzelle et la route de Tours !; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon !; **Courcoué**, champs bordant la route de Sainte-Maure !; **Chaveignes**, près du moulin Blanc !; **Champigny**, près du bois de Châtre !: **Cinais**, le Camp et les communs !; etc.

NOTA. — L'*O. roseus* Duf. (*O. sativus* S^t^-Am., *non* Brot.), qui croît près de nos limites à Beuxes ! et un peu plus loin à Monts-sur-Guesnes (Vienne), devra être cherché dans les communes limitrophes de ce dép^t^.

ONOBRYCHIS

381. — **O. SATIVA** Lam.; *O. vicuifolia* Scop. — C. Lieux incultes, pelouses, bords des champs et des bois des coteaux calcaires, où il n'est sans doute que naturalisé. — Souvent cultivé comme fourrage, il est alors plus robuste.

ROSACÉES

AMYGDALUS

+ 382. — **A. COMMUNIS** L. — C^t^ cultivé pour ses fruits à graine comestible (*Amandes*), et parfois subspontané au bord des vignes et sur les crêtes des coteaux calcaires.

+ 383. — **A. PERSICA** L. ; *Persica vulgaris* Mill. — C^t^ cul-

tivé sous des formes diverses, les unes à fruits pubescents-veloutés et à chair non adhérente au noyau (*Pêches* proprement dites) ou fortement adhérente (*Pavies*), les autres à fruits lisses et à chair non adhérente (*Pêches violettes*) ou adhérente (*Brugnons*). — Subspontané çà et là dans les buissons, sur les coteaux.

ARMENIACA

+ 384. **A. VULGARIS** Lam. — C[t] cultivé pour ses fruits alimentaires (*Abricots*).

PRUNUS

385. — **P. SPINOSA** L. — CCC. Haies, buissons, bois. — Plante polymorphe, peu élevée, ord[t] très épineuse, à rameaux divariqués, à feuilles et pédicelles glabres ou pubescents, à anthères jaunes ou rouges; fruits petits, dressés.

386. — **P. FRUTICANS** Weihe. — C. Haies, buissons, bois. — Plus robuste que le précédent, moins épineux, à rameaux moins divergents, à fruits plus gros mais ne dépassant pas 15 à 16 mill. de diamètre.

387. — **P. INSITITIA** L. — R. Haies, buissons, bords des bois. — Plante polymorphe, souvent un peu épineuse, à jeunes rameaux couverts d'une pubescence fine et veloutée, longtemps persistante; fruits globuleux, ord[t] ± penchés, assez gros et atteignant environ 2 cent. de diamètre.

Je l'ai rencontré, sous des formes diverses, à **Chinon**, à **Lémeré** et ailleurs; Diard (*Cat.*) l'a signalé à **Verneuil-sur-Indre** et à **Ferrière-Larçon.**

388. — **P. DOMESTICA** L. — CC[t] cultivé sous des formes diverses, à tiges non épineuses; à jeunes rameaux glabres ou couverts d'une pubescence fugace; à fruits doux et alimentaires (*Prunes*), gros et penchés, mais de forme variable (subglobuleux, ovoïdes ou oblongs). — Plus rar[t] subspontané (peut-être même spontané?) dans les haies et les bois, où il présente plusieurs

variétés à fruits ord[t] moins gros et ± acerbes, et à tiges parfois un peu épineuses. On rencontre çà et là les formes désignées sous les noms de *P. intermedia* Clav. et de *P. Pruna* Bor. Cette dernière appartient au groupe que MM. Rouy et Cam. (*Fl. de Fr.*) ont désigné sous le nom de *P. ambigua* et qui établit en quelque sorte la transition du *P. domestica* au *P. insititia*.

CERASUS

389. — **C. AVIUM** DC. ; *Prunus avium* L. — AR., mais çà et là dans les forêts, les bois montueux. C'est le *Mérisier*. — Il fournit un grand nombre de races à fruits comestibles (*Guignes*, *Bigarreaux*).

+ 390. — **C. VULGARIS** Mill. ; *Prunus Cerasus* L. — Subspontané çà et là sur les rochers et dans les buissons des coteaux. — Il fournit un grand nombre de races cultivées pour leurs fruits comestibles (*Cerises*).

391. — **C. MAHALEB** Mill. ; *Prunus Mahaleb* L. — AR. Haies, bois, buissons des coteaux calcaires, où il n'est que naturalisé, mais où il se propage de plus en plus.

Benais, bois de la Motte-Ronde ! ; **Monthodon**, haies au Petit-Noyer et à Roquemince (Vergnaud) ; **Notre-Dame d'Oé**, bords de la route de Parçay vis-à-vis le parc de Masières (id.) ; **Fondettes**, sur les coteaux de la Loire et de la Choisille ! ; AC. dans les bois des coteaux du Cher, à **Joué** !, **Ballan** !, **Savonnières** ! ; **Esvres**, à Vaugrignon ! ; **Loches**, à la Cloutière ! ; **Azay-le-Rideau**, à Pineau ; (Nivert) ; **Beaumont-en-Véron**, coteaux entre Coulaine et le Pérou ! ; **Chinon**, autour du château ! ; **Ligré**, à la côte d'Aimé ! ; **Preuilly**, bois de la Berjaudière (Aristobile) ; etc.

NOTA. — Le *C. Padus* DC., souvent planté dans les parcs, s'y reproduit de lui-même.

SPIRÆA

392. — **S. ULMARIA** L. — C. Prairies humides, bords des fossés et des ruisseaux. — Varie :

α. **discolor.** — Feuilles blanches et ± finement tomenteuses en dessous. — C.

β. **concolor.** — Feuilles vertes et à peu près glabres sur les 2 faces. — AR. mais çà et là.

393. — **S. FILIPENDULA** L. — R. Prés secs, pelouses arides, clairières des bois des coteaux calcaires, seulement au sud de la Loire et du Cher.

Lussault, à la Taille-du-Loup (Capillon !) ; **Saint-Martin-le-Beau**, forêt d'Amboise aux Trois-Marchais (id.) ; **Azay-sur-Cher**, petit bois près de Pisse-Oison (Nivert !) ; **Athée**, bois de Bussière ! d'où il s'étend à l'est jusque vers Bléré, Cigogné et Sublaines où l'on devra le chercher ; **Truyes**, friches de la Gabelotterie (Del *Cat.*) !, et jusque vers la Tour du Brandon !, les Hallebarderies !, etc. **Esvres**, parc de Vaugrignon ! — **Beaumont-en-Véron**, haies et rochers au nord-est des Coudreaux ! ; **Chinon**, bois entre les Fontenils et le Grand-Ballet, aux lieux dits : Bruyères-Piquet !, le Peu-du-Chat !, Trotte-Loup !, la Colline ! ; **Nouâtre**, prés secs de la vallée de la Creuse ! — **La Celle-Saint-Avant**, prairies bordant la Creuse ! ; **la Guerche**, aux Buissons et dans le parc du château (Joureau) ; **Chaumussay**, prés secs à Pied-Sec !

NOTA. — Plusieurs espèces frutescentes, cultivées comme plantes ornementales dans les jardins et les parcs, se rencontrent parfois dans les haies et les buissons, notamment : *S. salicifolia* L., indiqué près de la Roche, commune de **Monts** (Del. *Cat.*) ; *S. hypericifolia* L. et sa variété *obovata* (*S. obovata* W. et K.).

GEUM

394. — **G. URBANUM** L. — CC. Lieux pierreux humides ou ombragés : villages, haies, bords des bois. — Les fleurs prennent parfois en se fanant une teinte rosée.

POTENTILLA

395. — **P. FRAGARIASTRUM** Ehrh. ; *P. Fragaria* Poir. — CC. Bords et clairières des bois, pelouses.

396. — **P. MONTANA** Brot. ; *P. splendens* Ram. ; *P. alba* Duj. *Fl.*, *non* L. ; *P. Vaillantii* Nestl. — AC. Clairières des bois, landes.

Çà et là au nord de la Loire : bois et landes de **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **Gizeux** !, **Hommes** !, **Ambillou** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** (Blanchet *in* Del. *Cat.*) !, etc. ; **Fondettes**, bois de la Fontaine-aux-Fromages (Nourisson) ; **Sainte-Radégonde**, à Châtenay (Duj. *Fl.*) ! ; coteaux boisés de **Rochecorbon** (Del. *Cat.*), **Vouvray** !, **Reugny** !, etc. ; **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **les Hermites** (Doucet) ; **Monthodon** (Vergnaud) ; etc. — Coteaux du Cher à **Saint-Avertin** (Del. *Cat.*). — Plus C. au sud de l'Indre et de la Loire, surtout dans l'ouest et le sud-ouest du dép^{t} : **Saint-Benoist**, forêt de Chinon et aux alentours jusqu'au Chêne-Vert ! ; landes de **Panzoult** !, de **Cravant** !, etc. ; **Chinon**, bois de Grammont !, de la Grille !, etc. **Beaumont-en-Véron**, au Bouzon ! ; — et surtout au sud de la Vienne : **Couziers**, forêt de Fontevrault et bois voisins !, jusque sur **Saint-Germain** !, **Lerné** !, **Seuilly** !, **la Roche**, bois du Roi !, de Chargé !, de la Chapelle !, de Villegron ! ; **Chinon**, bois du Plessis !, de Parilly !, etc. ; **Ligré**, bois de Vindoux ! ; C. dans les bois et les landes de **Marçay** !, **Assay** ! ; **Champigny**, dans le parc ! et dans le bois des Ravouilles !, de la Pataudière !, du Poteau !, de Châtre !, etc. ; **Chaveignes**, bois de Niébled !, parc de Richelieu ! et presque tous les bois de la vallée de la Veude ! ; bois de **Braye** ! et de **Braslon** ! ; **Razines**, landes de Saint-Gilles ! ; **Courcoué**, bois des Varennes-Bouées ! ; **Lémeré**, bois de la Duboiserie !, des Varennes !, etc. ; **Sazilly**, bois des Defois ! ; **Anché** ! ; **Ports** ! ; etc.

On trouve assez fréquemment cette plante avec des feuilles portant 4 et 5 folioles : landes de **Cravant** !, bois de **Champigny** !, etc.

397. — **P. VERNA** L., Huds. — CC. Clairières des bois, pelouses, bords des chemins. — Plante polymorphe, mais dont les formes croissant dans le dép^{t} ne me paraissent pas devoir être distinguées.

398. — **P. ARGENTEA** L. — C. Bois, landes, champs incultes et bords des chemins des terrains siliceux. — Varie :

α. **vulgaris** Lehm. — Feuilles vertes et à peu près glabres à la face supérieure. — C. — Plante polymorphe, comprenant plusieurs formes affines, à segments de feuilles ± profondément divisés.

β. **cinerea** Lehm. (*P. cana* Jord.). — Feuilles très pubescentes et grisâtres à la face supérieure. — R. — **Amboise**, talus de la levée de la Loire en aval du Bout-des-Ponts ! et sans doute ailleurs.

+ 399. — **P. RECTA** L. — RRR. et certainement adventice. Lieux arides, incultes.

Mettray, au Petit-Bois ! ; **Tours**, talus ouest de l'avenue de Grammont !

400. — **P. TORMENTILLA** Scop. ; *P. erecta* Hampe. — R. Bois, landes, pâturages, marais. — Plante polymorphe, à feuilles à 3-5 folioles. — Varie :

α. **vulgaris.** — Tiges de 20-50 cent., étalées-ascendantes ou dressées. — Les feuilles, ord^{t} glabrescentes en dessus et d'un vert pâle en dessous, sont plus rar^{t} velues en dessus et blanchâtres-soyeuses en dessous. Cette dernière forme (var. *sericea* Le Gr.) est AC. tout en étant moins répandue que la forme glabrescente.

β. **humifusa** Lec. et Lamt. — Tiges de 5-10 cent., couchées et très grêles ; fleurs ord^{t} plus petites. — R. — Communs de **Cinais** !

NOTA.— On devra chercher dans le dép^{t} le *P. procumbens* Sibth., qui croît dans les mêmes lieux que le précédent. C'est une espèce légitime, mais qu'il est souvent difficile de distinguer des hybrides produits par le croisement des *P. reptans* et *Tormentilla*.

401. — **P. REPTANS** L. — CC. Bords des chemins herbeux, fossés, pâturages.

402. — **P. ANSERINA** L. — C. Lieux sablonneux humides ou marécageux, bords des eaux.

403. — **P. SUPINA** L. — RRR. Lieux sablonneux humides, grèves et bords des étangs.

Rigny-Ussé, bords du grand étang du parc d'Ussé, où il ne se montre pas tous les ans ! (A. du Petit-Thouars *in* Merl.).

COMARUM

(404). — **C. PALUSTRE** L. ; *Potentilla Comarum* Nestl. — Lieux marécageux-tourbeux.

Signalé en 1833 dans la forêt de **Chinon** (Duj. *Fl.*), il n'y a pas été rencontré depuis lors. L'indication de Dujardin devait cependant être exacte, car cette plante ne peut guère être confondue avec une autre et c'est pour cela que je la fais figurer ici. A rechercher.

FRAGARIA

405. — **F. VESCA** L. — CC. Bois, haies, buissons. — Plante polymorphe, cultivée sous des formes variées.

406. — **F. ELATIOR** Ehrh. ; *F. magna* Thuil. — Bois couverts ou montueux, haies.

Ce n'est qu'avec quelque doute que j'indique cette plante dans le département. Cependant j'ai recueilli à **Mosnes**, dans un petit ravin boisé, au-dessus du bourg, un Fraisier qui, par ses fleurs assez grandes, ses pédicelles tous abondamment couverts de poils soyeux et très étalés et ses folioles légèrement pétiolulées, me semble bien se rapporter à cette espèce, mais il n'a pas de fruits, et si, parmi les botanistes qui l'ont vu, les uns ont cru y reconnaître le *F. elatior*, d'autres l'ont considéré comme une simple forme du *F. vesca*. Ce dernier croît également dans la localité citée, mais il a les fleurs plus petites, et les pédicelles à poils dressés-apprimés.

407. — **F. COLLINA** Ehrh. — RR. Pelouses et clairières des bois des coteaux secs et calcaires.

Nouzilly, haies du jardin de la cure (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Cigogne**, bois près de la Marqueterie !, et plus à l'ouest sur **Courçay** ! ; **Truyes**, bois entre Roche-Pipart et Brosdail près de la route d'Athée (Del. *Cat.*) ! ; **Chaveignes**, au bord des chemins dans le village de Champ-Vent !, au sud des maisons dites « les Remises-de-Verrière » !, et plus rar[t] dans les bois voisins ! ; **Braye-sous-Faye**, pelouses sur la lisière sud-ouest du bois Saint-Jean.

NOTA. — Le *F. grandiflora* Ehrh., que l'on cultive pour son réceptacle alimentaire, est naturalisé à **Courçay** sur les coteaux boisés de l'Indre en aval du bourg !, et à **Esvres** dans le vallon de Nantilly!

RUBUS

Section I. — ***Idæobatus*** Focke. — Turion à feuilles pennées, la plupart à 5 ou 7 folioles; fruit rouge, rar[t] jaune, tomenteux, se détachant facilement du réceptacle.

+ 408. — **R. IDÆUS** L. — Souvent cultivé pour ses fruits alimentaires (*Framboises*) et parfois échappé des jardins, mais jamais spontané.

Section II. — ***Eubatus*** Focke. — Turion à feuilles ord[t] palmées, à 3-5-7 folioles; fruit noir ou d'un noir bleuâtre, non tomenteux mais parfois glauque-pruineux, entraînant dans sa chute la partie supérieure du réceptacle.

Linné n'admettait dans cette section que 2 espèces, les *R. fruticosus* et *Cæsius*. Quelques auteurs partagent encore cette opinion; cependant tous les botanistes qui se sont occupés spécialement de ce genre difficile y ont reconnu l'existence de formes nombreuses, dont beaucoup sont décrites aujourd'hui comme des espèces distinctes.

Sans vouloir nier ou même suspecter l'autonomie spécifique de ces plantes affines, qui pour la plupart ne peuvent être déterminées que par des spécialistes, j'ai cru devoir considérer le plus grand nombre d'entre elles comme des sous-espèces ou des variétés et les rattacher à des types généralement bien connus et bien caractérisés que, seuls, j'ai admis comme espèces.

J'ai pensé rendre ainsi plus abordable aux débutants l'étude de ce genre, en leur permettant de désigner par un nom binaire ces groupes spécifiques, dans lesquels chacun pourra distinguer ensuite, s'il le juge convenable, les sous-espèces et les variétés.

L'étude des Ronces ayant été négligée par tous les botanistes qui, jusqu'à ce jour, se sont occupés de la flore d'Indre-et-Loire, et la description de ces plantes ne se trouvant que dans un petit nombre d'ouvrages, j'ai pensé devoir donner dans ce catalogue, où ce genre est à peine ébauché, les caractères distinctifs des espèces, telles que je les admets ici, en même temps que ceux des sous-espèces et des variétés.

Les *Rubus* demandent à être récoltés avec soin pour pouvoir être déterminés avec certitude ; aussi ne saurais-je trop recommander à ceux qui veulent étudier ces plantes de toujours recueillir plusieurs rameaux floraux, avec fleurs et jeunes fruits, et plusieurs tronçons de turion (tige de première année, normalement stérile) pris vers le milieu et portant chacun 1 ou 2 feuilles, le tout sur la même souche, ce qui demande souvent une grande attention, et de noter avec soin la couleur des pétales, des étamines et des styles.

409. — **R. NITIDUS** (Smith) W. et N. *sensu lato* ; *R. fruticosus* L. type *sec.* Godr. et Auct. aliq. — Turion dressé, anguleux, glabre, luisant, à aiguillons égaux et régulièrement disposés sur les angles ; feuilles vertes et glabrescentes en dessus, peu velues et vertes ou finement tomenteuses et un peu grisâtres en dessous ; inflorescence en grappe presque simple ou en corymbe ; sépales verts ou d'un brun verdâtre, bordés de blanc, peu velus ; floraison précoce ; glandes nulles. Me semble R. — Bois, haies, fossés, marais. — Comprend :

I. — **NITIDUS** (*R. nitidus* W. et N. *sensu stricto*). — Turion à faces planes ; feuilles caulinaires à foliole terminale tronquée ou arrondie à la base, non ou à peine cordée, les latérales et les inférieures ne se recouvrant pas par les bords ; sépales étalés ou réfléchis ; pétales ± rosés. — R. — Forêt de **Loches** (Genevier *Monographie*) ; forêt de **Chinon** ! ; et sans doute ailleurs. — Varie :

α. **integribasis** (*R. integribasis* Müll. ; *R. divaricatus* Gen. *pro max. p.*, *non* Müll.). — Feuilles vertes sur les 2 faces, les caulinaires à foliole terminale oblongue ou rhomboïdale, non cordée ; inflorescence peu aiguillonnée ; sépales étalés ; pétales oblongs ; étamines blanches dépassant peu les styles verts. — Répandu dans l'Ouest et le Centre de la France, il doit sans doute exister en Indre-et-Loire, où l'on devra le chercher.

β. **hamulosus** (*R. hamulosus* Lef. et Müll.). — Diffère de l'*integribasis* par l'inflorescence abondamment garnie d'aiguillons recourbés en corne de bélier. — C'est la forme que Genevier a signalée dans la forêt de **Loches** ; elle est rare.

γ. **holerythrus** (*R. holerythrus* Focke ; *R. nitidus* Bor., Gen.). — Feuilles caulinaires à foliole terminale tronquée ou subcordée à la base, les raméales tendant à devenir un peu grisâtres en dessous ; inflorescence abondamment garnie d'aiguillons droits ou un peu arqués ; sépales réfléchis ; pétales ovales ; étamines roses, dépassant longuement les styles rosés. — C'est la plante que j'ai recueillie dans la forêt de **Chinon** ; elle doit certainement exister ailleurs, car elle est répandue dans tout l'Ouest.

II. — **PLICATUS** (*R. plicatus* W. et N.). — Turion à faces planes jusque vers le milieu seulement ; feuilles caulinaires à foliole terminale largement ovale-cordiforme, les latérales et les

inférieures se recouvrant par les bords; sépales toujours étalés; pétales blancs (Gen.); étamines égalant à peine les styles. — Forêt de **Loches** (Gen. *Monogr.*).

NOTA. — On devra également chercher en Indre-et-Loire le *R. sulcatus* Vest. (*R. fastigiatus* Gen. *pro max. p.*), qui, d'après Genevier, est AC. dans le bassin de la Loire et qui diffère des *R. nitidus* (type) et *plicatus* par le turion canaliculé dans toute sa longueur, les feuilles caulinaires à foliole terminale cordiforme et les sépales toujours réfléchis.

410. — **R. SILVATICUS** (W. et N.) *species collectiva.* — Turion dressé, puis arqué-procombant, armé d'aiguillons à peu près égaux et vulnérants, muni de quelques glandes sessiles, mais dépourvu d'acicules; feuilles glabres ou velues-tomenteuses, mais jamais blanchâtres en dessous; inflorescence en thyrse, ord^{t} feuillée dans sa moitié inférieure, munie de glandes sessiles et ord^{t} de quelques glandes pédicellées; sépales d'un gris verdâtre, velus-tomenteux. — AC. dans les lieux couverts, surtout dans les bois. — Groupe complexe, comprenant notamment les sous-espèces suivantes :

I. — **TYPICUS** (*R. silvaticus* W. et N. *sensu stricto*).—Turion cylindracé dans sa moitié inférieure, parsemé de poils; feuilles vertes sur les 2 faces, glabrescentes en dessus, pubescentes en dessous, les caulinaires à foliole terminale largement ovale, tronquée ou un peu cordée à la base; sépales réfléchis; pétales rosés. — Je rapporte avec doute à cette plante une Ronce recueillie à **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon, mais dont je n'ai pas vu les fleurs.

II. — **QUESTIERI** (*R. Questieri* Lef. et Müll.; *R. calvatus* Bor., *non* Blox.). — Turion glabre, anguleux, à faces planes; feuilles vertes et glabrescentes en dessous, les caulinaires à foliole terminale elliptique ou obovale, non cordée à la base, assez brusquement acuminée au sommet; inflorescence maigrement hérissée; sépales réfléchis; pétales roses, bilobés; jeunes carpelles glabres. — AC. dans les bois.

III. — **RHOMBIFOLIUS** (*R. rhombifolius* Weihe). — Diffère du *Questieri* par le turion garni de poils épars; les feuilles nettement pubescentes en dessous, les caulinaires à foliole termi-

nale subrhomboïdale et graduellement acuminée ; l'inflorescence nettement hérissée. — R. — **Athée**, bois de la Boulaie ! ; **Villandry**, dans le parc !

IV. — **MACROPHYLLUS** (*R. macrophyllus* W.et N.). — Turion anguleux, canaliculé, garni de poils épars ; feuilles caulinaires vertes sur les 2 faces, parsemées de poils en dessus, nettement pubescentes en dessous, à folioles amples, la terminale largement ovale et un peu cordée à la base, graduellement acuminée ; inflorescence courte, lâche, velue-hérissée, dépassant peu les feuilles ; sépales réfléchis ; pétales oblongs, blancs ou roses, arrondis au sommet ; jeunes carpelles glabres. — R., mais sans doute çà et là dans le départ[t]. — C'est à cette plante qu'il faut rapporter la Ronce que Genevier a signalée dans la forêt de **Loches** sous le nom de *R. silvarum* Rip.

V. — **PYRAMIDALIS** (*R. pyramidalis* Kalt.). — Diffère surtou du *macrophyllus* par le turion moins robuste, à faces planes ; l'inflorescence plus allongée ; les folioles garnies en dessous d'une villosité veloutée, dense et jaunâtre. — Croît dans plusieurs départements voisins et devra être cherché en Indre-et-Loire.

411. — **R. ARGENTEUS** W. et N. — Très voisin du *R. silvaticus*, dont il diffère surtout par les feuilles, au moins les supérieures, blanchâtres-tomenteuses en dessous, l'inflorescence ord[t] dépourvue de glandes pédicellées. — Le turion est glabre, à faces presque planes ; les feuilles parsemées de poils en dessus, les caulinaires à foliole terminale oblongue ou obovale, tronquée ou arrondie à la base, mais non cordée ; l'inflorescence assez ample, velue ; les sépales réfléchis ; les pétales oblongs, rose pâle, ± bilobés ; les étamines dépassent les styles et les jeunes carpelles sont hérissés. — R. — **Champigny-sur-Veude**, bois à droite du chemin allant de la Pellegoussière au Château-Vert ! — La plante de cette localité, qui a les pétales brièvement bilobés, appartient à la variété *cryptadenes* (*R. cryptadenes* Sud. ; *R. erythrynus* Auct. angl., *non* Gen.). — Le *R. argenteus* ressemble beaucoup au *R. hedycarpus*, dont il diffère notamment par la face inférieure des folioles et les sépales ord[t] moins blancs ; le turion et l'axe de l'inflorescence munis de glandes sessiles bien visibles, qui font défaut dans l'*hedycarpus*.

NOTA. — Près de cette plante se place le *R. laciniatus* Willd.,

forme culturale que j'ai rencontrée à **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon, où je ne puis m'expliquer sa présence. — Son turion est glabrescent, canaliculé; ses folioles vertes et parsemées de poils en dessus, tomenteuses-grisâtres en dessous, à folioles pinnatiséquées ou pinnatipartites, à lobes grossièrement incisés-dentés.

412. — **R. CLETHRAPHILUS** Gen. — Très voisin du *R. silvaticus*, dont il diffère surtout par les sépales étalés, l'inflorescence très peu aiguillonnée et toujours dépourvue de glandes pédicellées. Le turion est glabre; les feuilles vertes et glabrescentes en dessus, à dents fines et simples, les caulinaires grisâtres-tomenteuses en dessous et à foliole terminale non cordée, les raméales couvertes en dessous d'une villosité apprimée et grisâtre; les pétales largement ovales, carnés; les étamines blanches; les jeunes carpelles d'abord hérissés. — R. — M. Sudre rapporte à cette plante, mais avec quelque doute, une Ronce dont un rameau florifère a été recueilli par M. Pitard dans la forêt de **Château-la-Vallière**.

NOTA. — Près de cette plante se place le *R. spoliatus* Gen., recueilli autrefois à **Loches** près de la Berthelière (Gen. *Monogr.* et *in* herb. Borean), et qui paraît être une forme culturale. Il diffère du *R. clethraphilus*, dont il a la denticulation des folioles et les sépales étalés, par l'absence presque complète d'aiguillons sur tous ses organes; les folioles plus blanches en dessous, la terminale des feuilles caulinaires ovale-cordiforme; l'inflorescence plus large et plus ramifiée; les pétales plus étroits.

413. — **R. ULMIFOLIUS** Schott; *R. rusticanus* Merc. — Turion promptement arqué-procombant, robuste, anguleux, glabre et glauque, ord^{t} couvert d'un enduit cérosineux, écailleux ou farineux; aiguillons robustes, presque égaux, vulnérants, sans acicules; feuilles glabres ou glabrescentes en dessus, munies en dessous d'un tomentum blanc et très ras, les caulinaires à 5 folioles dont les inférieures sont pétiolulées; pétioles et pétiolules glabres ou pubérulents; inflorescence thyrsoïde, pubérulente, aiguillonnée, à pédicelles très étalés; sépales réfléchis, finement tomenteux-blanchâtres; pétales suborbiculaires, rétrécis en coin à la base, ord^{t} roses; étamines égalant ou dépassant peu les styles; jeunes carpelles glabres; glandes nulles. — CCC. partout, surtout dans les haies. — Plante polymorphe, à foliole terminale des feuilles caulinaires ± longuement pétiolulée, ord^{t} obovale et brusquement

acuminée, plus rar^t^ ovale-elliptique ou suborbiculaire, parfois même un peu échancrée à la base; à fleurs ± larges; à pétales ord^t^ d'un rose ± vif, rar^t^ tout à fait blancs ou d'un rouge pourpre. Ces caractères ont permis de distinguer une foule de variations, parmi lesquelles un certain nombre ont été observées en Indre-et-Loire, notamment les suivantes, qui méritent à peine d'être mentionnées : *vulgatus* (Sud.), *subemarginatus* (M. et T.), *cuneatus* (Boul. et Timb.), *anisodon* (Sud.), *albidiflorus* (Sud.), *subtruncatus* (Sud.), *Weiheanus* (Rip.), *dilatatifolius* (Sud.), *dispalatus* (Sud.), *pedunculatis* (Timb.), *heteromorphus* (Rip.), *rusticus* (Sud.), etc.

Obs. 1. — Une forme culturale, à fleurs doubles et d'un beau rose, forma *bellidiflorus* (*R. bellidiflorus* C. Koch), est naturalisée dans des buissons, à **Loches**, dans une propriété voisine de l'École normale (Dupuy!). — M. Sudre subordonne cette plante à la forme *Bastardianus* de sa variété *anisodon*.

2. — Le *R. ulmifolius* a parfois les rameaux floraux fortement tomenteux-veloutés par suite d'une atteinte de pilosisme, qui du reste peut se produire chez d'autres espèces, notamment chez le *R. hedycarpus* (*procerus*)!, et il n'est pas rare de rencontrer cet état anormal sur des tiges portant en même temps des rameaux absolument glabres. Cet état, qui résulte peut-être de la piqûre d'un insecte, se rencontre aussi, mais plus rar^t^, sur les feuilles!

414. — **R. PROPINQUUS** Müll., Sud.; *R. Godroni* Lec. et Lamt. *p. p.* — Cette plante, souvent méconnue, est intermédiaire entre les *R. ulmifolius* et *hedycarpus*. Elle se rapproche du premier par son turion ord^t^ à peu près glabre, glauque et cérosineux; mais elle s'en distingue par ses folioles tomenteuses-veloutées en dessous, ses pétioles et son inflorescence toujours ± hérissés, ses sépales moins blancs et plus velus, ses étamines dépassant ord^t^ longuement les styles, caractères qui pour la plupart se retrouvent à un plus haut degré dans le *R. hedycarpus*; ses pétales sont roses, brusquement contractés en un onglet bien accentué. L'abbé Boulay la considérait comme un hybride, mais ce n'est pas l'avis de M. Sudre, qui la rattache au groupe du *R. Godroni* Lec et Lamt. — Elle me semble peu répandue. Je l'ai cependant rencontrée à **Saint-Benoist** et à **Chaveignes**.

β. **Pseudobifrons** Sud. (*R. discolor* Gen., *sec.* Bouv.). — Diffère du *propinquus* par le turion d'abord poilu, puis glabres-

cent et brun, les étamines dépassant peu les styles. — AC. en Maine-et-Loire; à rechercher.

R. PROPINQUUS × *ULMIFOLIUS.* — Les *R. propinquus* et *ulmifolius* donnent en se croisant l'hybride suivant :

× ***R. propinquiformis*** Sud. et Bouv. — R. — **Chaveignes**, près de la Maison-de-Paille et entre le Château-Vert et le moulin Achard !

415. — **R. HEDYCARPUS** Focke. — Diffère du *R. ulmifolius* par le turion parsemé de poils ou nettement pubescent, jamais glauque ni cérosineux, à faces planes ou peu excavées; les feuilles pubescentes-tomenteuses en dessous; les pétioles et l'inflorescence toujours hérissés; les sépales moins blancs et plus velus ; les étamines dépassant longuement les styles. Les pétales sont ordˡ largement ovales et atténués en coin à la base. — AC. Bords des bois, buissons, haies. — Comprend les plantes suivantes, qui me paraissent constituer à peine des sous-espèces :

I. — **PROCERUS** (*R. procerus* Boul., Sud.). — Turion ordˡ brun, ni glauque ni cérosineux, presque glabre; rameau florifère glabrescent dans sa moitié inférieure; inflorescence hérissée, garnie à sa base d'aiguillons falciformes; pétales largement ovales, atténués en coin à la base, d'un rose pâle (*R. macrostemon* Focke, Sud.) ou blancs (*R. robustus* Müll., Sud.). ainsi que les étamines. — AC. çà et là.

II. — **GILLOTI** (*R. Gilloti* Boul.). — Diffère du précédent par le turion pubescent ; les rameaux floraux velus dès la base; les pétales et les étamines d'un rose vif ainsi que les styles. — C'est sans doute à cette plante, répandue dans tout le Centre de la France, que se rattachent, au moins en partie, les Ronces que Genevier a signalées à **Loches** sous les noms de *R. nemophilus* Rip., *R. holorhodos* Rip., et *R. prætermissus* Rip. (Gen. *Monogr.*).

III. — **GENICULATUS** (*R. geniculatus* Kalt., Sud.). — Diffère du *procerus*, dont il a les rameaux floraux glabrescents dans leur moitié inférieure et les pétales d'un rose pâle, par les aiguillons de l'inflorescence droits et le turion plus faible et tout à fait glabre. — **Gizeux**, buissons bordant l'étang du Gué, du côté du sud!

IV. — **CUSPIDIFER** (*R. cuspidifer* Müll. et Lef.). — Diffère du *geniculatus* par le turion pubescent et les rameaux floraux velus dès la base. Ces caractères le rapprochent du *Gilloti*, dont il se distingue par les aiguillons de l'inflorescence droits et les pétales d'un rose pâle. — Je n'ai pas rencontré le type dans le département, mais M. Sudre rattache à cette plante, comme variété ou forme notable, le *R. lepidus* Müll. que j'ai recueilli à **Chinon** dans les bois de la Perrière !

R. HEDYCARPUS × *ULMIFOLIUS*. — Parmi les hybrides résultant du croisement des R. hedycarpus et ulmifolius, le suivant a été constaté en Indre-et-Loire :

× **R. robustifrons** Sud. = *R. procerus* × *ulmifolius*. — **Chinon**, au-dessus de l'entrée méridionale du tunnel ! ; **Chaveignes**, entre le Château-Vert et le moulin Achard !

416. — **R. THYRSOIDEUS** Wimm. — Turion longtemps dressé, ord^t^ peu robuste, vert, glabre ou glabrescent, profondément canaliculé, peu lignifié et à moelle abondante ; feuilles caulinaires à folioles ord^t^ plus étroites que dans *R. ulmifolius*, moins blanches en dessous, plus longuement acuminées et vivement dentées, les inférieures subsessiles ; inflorescence ord^t^ plus étroite, à rameaux et pédoncules ascendants ou dressés ; étamines peu nombreuses, dépassant les styles ; pétales oblongs, distants, ord^t^ blancs. — AC. Bords et clairières des bois. — Comprend les plantes suivantes :

I. — **CANDICANS** (*R. candicans* Weihe). — Feuilles caulinaires à folioles toutes étroitement ovales-oblongues ou ovales-lancéolées ; pétales blancs. — AC. — Varie :

α. **typicus.** — Turion glabre ; inflorescence à rameaux et pédicelles ascendants ou dressés. — C'est la forme répandue partout.

β. **elatior** (*R. elatior* Focke). — Diffère du type par le turion et les rameaux florifères velus-pubescents. — **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise (Bouvet, *Ass. rub.* n° 70, sous le nom de *R. carpinifolius*).

γ. **phyllostachys** (*R. phyllostachys* Müll.). — J'ai recueilli à **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon, une plante que M. Sudre rapporte à cette forme. Elle a le turion garni

d'une légère villosité ; les feuilles caulinaires moins blanches en dessous que dans le type, à foliole terminale plus élargie à la base et un peu émarginée à la naissance du pétiole, sans être franchement cordiforme ; l'inflorescence est feuillée dans sa partie inférieure, mais ce caractère se retrouve souvent dans le type.

II. — **THYRSANTHUS** (*R. thyrsanthus* Focke). — Feuilles caulinaires à foliole terminale ovale-arrondie et ± cordiforme ; pétales blancs. — A constater.

NOTA. — Le *R. thyrsoideus* comprend plusieurs autres sous-espèces et variétés, dont quelques-unes à fleurs roses, qu'il ne serait pas impossible de rencontrer dans le département.

417. — **R. ARDUENNENSIS** Lib. *sensu lato*. — Intermédiaire entre les *R. thyrsoideus* et *tomentosus*, il diffère du premier par le turion moins nettement dressé ; les folioles à tomentum de la face inférieure plus blanc et plus fourni, à dents larges et moins aiguës ; les étamines ne dépassant pas les styles ; les carpelles à noyau desséché oblong. Ces caractères le rapprochent du *R. tomentosus*, dont il se distingue par ses aiguillons tous semblables et à peu près égaux, et l'absence de glandes sur tous ses organes. Ses fleurs sont blanches ou ± rosées. — Comprend :

I. — **ARDUENNENSIS** (*R. arduennensis* Lib. *sensu stricto*). — Turion glabrescent ou peu velu ; feuilles caulinaires à foliole terminale suborbiculaire, échancrée à la base ; inflorescence velue ; fleurs blanches ou un peu rosées. — Inconnu dans nos régions.

II. — **COLLICOLUS** (*R. collicolus* Sud.). — Diffère du précédent par la foliole terminale plus étroite, non ou à peine échancrée à la base. L'inflorescence est peu velue et garnie d'aiguillons abondants et crochus. — Varie :

α. **typicus.** — Folioles toutes étroites, entières à la base. — C'est à cette plante qu'il faut rapporter la Ronce recueillie à **Loches** par Genevier sous le nom de *R. patulus* (Sud. *Les Rubus de l'herbier Boreau*), et sans doute aussi celles que le même botaniste a signalées à **Loches** et à **Verneuil-sur-Indre** sous le nom de *R. tenuiflorus* Rip. (Gen. *Monogr.*).

β. **intermedius** Nob. *in herb.* — Folioles ovales-rhom-

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE · TOURS · Bibliothèque

boïdales, souvent un peu échancrées à la base. — R. — **Cinq-Mars**, bords de la route de Langeais entre la vallée du Breuil et le village de la Roche ! — La plante de cette localité est intermédiaire entre le type et la variété *malacus* (*R. malacus* Sud.), qui a la foliole terminale plus profondément échancrée à la base que dans la var. *intermedius*, mais moins large que dans l'*arduennensis*.

III. — **SUBVILLOSUS** (*R. subvillosus* Sud.). — Diffère du *collicolus* par le turion très velu, l'inflorescence très tomenteuse et tout à fait inerme (dans la plante d'Indre-et-Loire). — R. — **Athée**, bois de Boulaie ! où cette Ronce a les folioles étroites et les fleurs d'un rose vif (forma *roseiflorus*).

NOTA. — Au groupe du *R. arduennensis* appartient encore le *R. Linkianus* Ser., forme culturale à fleurs doubles, à pétales blancs, un peu rosés dans le bouton. Ses folioles sont rhomboïdales, doublement et profondément dentées, et son turion peu velu. — R. et seulement naturalisé dans les haies : **Monts**, au Ripault (Audebert !) ; **Chinon**, au-dessus de Sainte-Radégonde ! — C'est sans doute un hybride fixé provenant du croisement des *R. tomentosus* (*Lloydianus*) et *hedycarpus* (*procerus*) « Sudre ». — Les autres plantes de ce groupe sont probablement aussi des hybrides fixés dont le *R. tomentosus* est un des parents.

418. — **R. TOMENTOSUS** Borck. *sensu lato*. — Turion faible, promptement arqué-procombant, anguleux, canaliculé, garni d'aiguillons petits, inégaux, ± falciformes, souvent mélangés d'acicules et de glandes pédicellées ; feuilles blanches-tomenteuses en dessous, à folioles rhomboïdales, ord^{t} courtes et non acuminées, grossièrement et doublement dentées ; les caulinaires à 3-5 folioles, dont les inférieures et les latérales sont subsessiles ; inflorescence étroite, en grappe presque simple ; sépales réfléchis, grisâtres-tomenteux ; pétales petits, oblongs, blancs ou blanchâtres ; étamines blanches, égalant ou dépassant peu les styles. — R. Bords des bois et des chemins, dans les terrains calcaires. — Comprend les sous-espèces suivantes :

I. — **CANESCENS** (*R. tomentosus* type ; *R. tomentosus* var. *canescens* Wirtg.). — Feuilles cendrées-tomentelleuses en dessus ; turion n'offrant que rar^{t} quelques acicules et quelques glandes ; inflorescence non glanduleuse ; pétales d'un blanc jaunâtre. — RR. — Doit exister à **Loches** et à **Montrésor**, où

Genevier a signalé des hybrides dont cette plante est un des parents.

II. — **LLOYDIANUS** (*R. Lloydianus* Gen. ; *R. tomentosus* var. *glabratus* Godr.). — Diffère du précédent par les feuilles vertes et glabres ou glabrescentes en dessus, le turion glanduleux au moins au sommet. — R. — Varie :

α. **typicus.** — Turion muni, au moins au sommet, de glandes pédicellées ± nombreuses, mais dépourvu d'aicules ; rameaux floraux non glanduleux. — R. — **Loches** (Gen. *Monogr.*) ; **Azay-le-Rideau**, bois de la Chatonnière !

β. **setoso-glandulosus.** — Turion abondamment muni d'acicules et de glandes, parfois nombreux aussi sur les rameaux floraux (var. *glanduliramus* Sud.). — **Cravant**, coteaux de Basse !

Hybrides du *R. tomentosus*.

R. TOMENTOSUS × *ULMIFOLIUS*. — Le *R. tomentosus* (sensu lato) se croise avec le *R. ulmifolius* pour donner naissance aux hybrides suivants :

A. — × **R. tomentellifolius** Sud. (*R. Riparti* Gen. *p.p.*) = *R. tomentosus* (*canescens*) × *ulmifolius*. — **Loches** (Gen.) ; **Montrésor** (Gen.).

B. — × **R. nothus** Sud. *sensu lato* = *R. Lloydianus* × *ulmifolius*. — Varie :

1° *albiflorus* (× *R. nothus* Sud. *sensu stricto* ; × *R. consimilis* Rip.). — Fleurs blanches. — **Montrésor** (Gen.).

2° *roseipetalus* (× *R. roseipetalus* Sud.). — Fleurs roses. — Cette forme comprend les *R. spidnostachys* Rip., *R. subvelutinus* Boul. et Rip. et *R. villosulus* Rip. que Genevier a signalés à **Loches**.

R. HEDYCARPUS × *TOMENTOSUS*. — Parmi les hybrides appartenant à ce groupe, le suivant a été signalé en Indre-et-Loire :

× **R. mixtus** Rip. = *R. Gilloti* × *tomentosus* (*canescens*). — **Loches** (Gen.) ; **Montrésor** (Gen.).

R. THYRSOIDEUS × *TOMENTOSUS*. — La plante suivante,

rapportée avec doute aux hybrides ayant cette formule, a été signalée en Indre-et-Loire.

× **R. amictifolius** Rip. = *R. thyrsoideus* × *tomentosus* (*canescens*). — **Loches** (Gen.). — D'après M. Sudre (*Les Rubus de l'herb. Boreau*), le *R. amictifolius* résulterait probablement du croisement du *R. tomentosus* avec une forme à fleurs roses du *R. thyrsoideus*, tandis que d'après l'abbé Boulay cet hybride serait produit par le croisement du *R. tomentosus* avec le *R. ulmifolius*. Dans ce dernier cas, il rentrerait dans le *R. tomentellifolius* Sud.

La plante signalée à **Montrésor** par Gen. sous le nom de *R. arduennensis* (*non* Lib.) est peut-être aussi un hybride appartenant à ce groupe (an *R. Lloydianus* × *thyrsoideus*?).

419. — **R. VESTITUS** Weihe *sensu lato*. — Turion robuste, promptement arqué-procombant, anguleux, velu-hérissé, muni d'aiguillons ord^{t} peu inégaux, vulnérants, et presque dépourvu d'acicules, de pointes tuberculeuses et de glandes pédicellées; feuilles caulinaires velues en dessus, blanchâtres-tomenteuses en dessous, la plupart à 5 folioles; inflorescence très velue-hérissée, mais ord^{t} peu aciculée et peu glanduleuse; pétales ord^{t} d'un rose pâle; étamines dépassant ord^{t} les styles. — AR. Bois, landes. — Comprend:

I. — **VESTITUS** (*R. vestitus* Weihe *sensu stricto*). — Turion à aiguillons peu inégaux, longs et droits, presque dépourvu d'acicules et de glandes; folioles à denticulation fine, peu profonde et presque simple, la terminale des feuilles caulinaires suborbiculaire; rameaux floraux et inflorescence munis d'aiguillons assez robustes et presque droits, entremêlés d'acicules et de glandes en petit nombre et visibles surtout sur les pédicelles; sépales réfléchis, aciculés, brièvement appendiculés; pétales suborbiculaires ± rosés; jeunes carpelles poilus. — Cette plante, répandue dans le Centre de la France, m'est inconnue en Indre-et-Loire. Je n'y ai pas rencontré non plus sa variété *andegavensis* (*R. andegavensis* Bouv.), qui est AC. en Anjou et qui en diffère surtout par ses feuilles caulinaires à foliole terminale élargie à la base et au sommet, ce qui lui donne une forme subrectangulaire.

II. — **ADSCITUS** (*R. adscitus* Gen.; *R. hypoleucus* Lef. et M.,

non Vest.). — Diffère du *vestitus* par le turion dont les aiguillons sont plus inégaux, plus fins et moins longs ; les folioles à denticulation grossière, profonde, inégale et ord^t^ double, la terminale obovale et souvent échancrée à la base ; les aiguillons de l'inflorescence moins robustes ; les sépales non aciculés, longuement appendiculés ; les pétales ovales-oblongs ; les jeunes carpelles glabres. — R. — **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon !

III. — **BORÆANUS** (*R. Boræanus* Gen.). — Cette plante, qui est peut-être un hybride, établit le passage du *R. adscitus* au *R. Radula*. Elle diffère du premier par son turion dont les aiguillons sont très inégaux, les plus grands vulnérants et ± falqués, les plus petits aciculaires, mélangés de pointes tuberculeuses et de glandes ± nombreuses, sans être abondantes ; les sépales étalés ; les jeunes carpelles hérissés. Elle diffère du second par les rameaux floraux et l'inflorescence dépourvus d'acicules, de pointes tuberculeuses et de glandes. — Répandue dans l'Ouest, elle pourra se rencontrer en Touraine, bien qu'à l'instar du *R. andegavensis* elle semble préférer les terrains primaires.

R. ULMIFOLIUS × *VESTITUS*. — Parmi les hybrides provenant du croisement du *R. ulmifolius* avec le *R. vestitus* (sensu lato), le suivant a été rencontré en Indre-et-Loire.

× **R. Toussainti** Sud. = *R. adscitus* × *ulmifolius*. — R. — **Saint-Benoist**. forêt de Chinon, au bord de l'allée de Jacques-Molay !

420. — **R. RADULA** Weihe *sensu lato*. — Turion robuste, promptement arqué-procombant, anguleux, glabrescent ou velu, rude au toucher, garni d'aiguillons très inégaux, les plus grands forts et vulnérants, droits ou un peu falqués, mélangés d'un grand nombre d'acicules, de pointes tuberculeuses et de glandes pédicellées. Feuilles caulinaires glabres ou glabrescentes en dessus, blanchâtres-tomenteuses en dessous, la plupart à 5 folioles ; rameau florifère et inflorescence ± abondamment garnis de glandes pédicellées, d'acicules et de pointes tuberculeuses ; sépales réfléchis, ord^t^ aciculés, glanduleux et ± longuement apiculés ; étamines dépassant ord^t^ beaucoup les styles. — AR., mais çà et là dans les bois et surtout dans les grandes forêts. — Forêts de

Château-la-Vallière!, de **Chinon**!, de **Loches** (Gen.), etc. — Comprend :

I. — **RADULA** (*R. Radula* Wh. *sensu stricto*). — Turion glabrescent ou peu velu; folioles à denticulation assez fine et presque simple; sépales réfléchis; jeunes carpelles glabrescents. — Varie :

α. **typicus**. — Folioles à dents irrégulières; pétales ovales, presque blancs. — Je ne le connais pas en Indre-et-Loire.

β. **ericetorum** (*R. ericetorum* Lef., Gen.; *R. uncinatus* Boul., *non* Müll.). — Folioles à dents plus régulières et plus fines; pétales oblongs, rosés. — AR. — Çà et là dans la forêt de Chinon et les bois voisins, à **Saint-Benoist**!, et sans doute ailleurs.

II. — **GENEVIERI** (*R. Genevieri* Bor.). — Diffère du précédent par le turion toujours velu; les folioles à denticulation grossière, inégale et en partie double. — Varie :

α. **typicus**. — Pétales roses, obovales, assez longuement atténués en onglet et ord^{t} échancrés au sommet; jeunes carpelles hérissés. — Je rapporte, mais avec doute, à cette forme, une plante que j'ai recueillie à **Saint-Benoist** dans la forêt de Chinon.

β. **discerptus** (*R. discerptus* Müll.). — Folioles à dents ord^{t} plus profondes, les principales très étalées; pétales d'un rose pâle, ovales, brièvement atténués en onglet et peu ou pas échancrés au sommet; jeunes carpelles glabres. — AR. — Çà et là dans la forêt de Chinon et les bois voisins, à **Cheillé**!, **Saint-Benoist**!, et sans doute ailleurs.

421. — **R. FUSCUS** Weihe *sensu lato*. — Turion ord^{t} obtusément anguleux, ± velu, garni d'aiguillons très inégaux, les plus grands falciformes, mélangés d'acicules, de pointes tuberculeuses et de glandes, mais en moins grand nombre que dans *R. Radula;* feuilles caulinaires à 3-5 folioles ± tomenteuses en dessous, mais vertes ou rar^{t} un peu grisâtres à la face inférieure; sépales étalés ou réfléchis, souvent appendiculés; pétales oblongs. — AR., mais çà et là surtout dans les grandes forêts. — Forêts de **Château-la-Vallière**!, de **Beaumont-la-Ronce** (Barnsby), de **Chinon**!, de **Loches** (Gen.), etc. — Comprend :

I. — **FUSCUS** (*R. fuscus* Wh. *sensu stricto*). — Turion à aiguillons assez robustes; feuilles caulinaires la plupart à 5 folioles grossièrement et inégalement dentées, parfois un peu grisâtres en dessous (surtout les raméales); sépales réfléchis; pétales blancs ou un peu rosés. — R. — Varie :

α. **typicus.** — Feuilles caulinaires à foliole terminale ovale, un peu échancrée à la base; inflorescence très aiguillonnée; fleurs blanches. — **Loches** (Gen. *Monogr.*). Je rapporte également à cette plante, mais avec doute, des Ronces provenant des forêts de **Château-la-Vallière** et de **Beaumont-la-Ronce.**

β. **apiculatiformis** (*R. apiculatiformis* Sud.). — Diffère du type par les folioles à denticulation plus régulière et plus fine, la terminale des feuilles caulinaires obovale, brusquement acuminée, les fleurs rose pâle. — A rechercher.

II. — **INSERICATUS** (*R. insericatus* Müll.). — Diffère du *fuscus* par le turion moins robuste, à aiguillons moins forts; les feuilles caulinaires à 3-5 folioles, à denticulation moins inégale et presque simple; les pétales d'un rose vif. — R. — Varie :

α. **typicus.** — Turion velu, feuilles velues en dessous, les caulinaires à foliole terminale rhomboïdale, elliptique ou obovale, non cordée à la base. — Forêt de **Château-la-Vallière**, d'où j'en possède un rameau florifère recueilli par M. Pitard.

β. **adornatiformis** (*R. adornatiformis* Sud.). — Turion à poils épars; feuilles glabrescentes en dessous, les caulinaires à foliole terminale ovale, cordiforme. — A cette plante se rattache, comme simple forme (forma *macilentus*), le *R. macilentus* Gen. que Genevier a signalé dans la forêt de **Loches** aux environs des Chartreux.

III. — **PALLIDUS** (*R. pallidus* W. et N.). — Diffère du *fuscus* par le turion ord^{t} moins robuste, peu velu, à aiguillons plus grêles; les feuilles toujours vertes en dessous; l'inflorescence peu aiguillonnée; les sépales étalés ou ± redressés; les pétales toujours blancs. — R. — Forêt de **Château-la-Vallière** !

NOTA. — On rencontrera certainement ces plantes ailleurs et l'on trouvera sans doute aussi, dans le départ^{t}, d'autres formes se rattachant au groupe du *R. fuscus* tel que je l'entends ici, et servant de transition entre cette espèce et la suivante.

(422). — **R. GLANDULOSUS** Bell. *sensu lato*. — Turion faible, arrondi, ord^{t} couché, garni de poils, de glandes pédicellées, d'acicules et d'aiguillons inégaux, mais tous fins, subulés, à peine distincts des acicules et presque inoffensifs; feuilles vertes sur les 2 faces, les caulinaires ord^{t} à 3 folioles; sépales étalés ou ± relevés et appliqués sur le fruit; pétales petits, oblongs, blancs. — Forêts humides. — Indiqué autrefois dans la forêt de **Loches** (Duj. *Fl.*, Diard *Cat.*); à Saint-Georges et à Rosnay, entre **Sainte-Radégonde** et **Rochecorbon** (Derouet *in* Del. *Cat.*). Je ne l'ai pas rencontré dans le département, où sa présence n'a cependant rien d'impossible. Une des formes se rattachant à ce groupe spécifique (*R. tereticaulis* Müll.) croît en Maine-et-Loire.

423. — **R. CÆSIUS** L. — Turion faible, souvent couché, arrondi, glauque, glabre ou glabrescent, muni d'aiguillons inégaux, petits, subulés, droits ou arqués, ± entremêlés d'acicules et de glandes; feuilles caulinaires à 3 (rar^{t} 5) folioles incisées-dentées, velues sur les 2 faces, vertes ou parfois grisâtres en dessous; folioles inférieures et latérales sessiles ou subsessiles; inflorescence pauciflore, corymbiforme; sépales redressés sur le fruit; pétales larges, ord^{t} blancs; carpelles peu nombreux, gros, bleuâtres et glauques à la maturité. — CC. Lieux frais ou humides. — Varie :

α. **typicus** (*R. ligerinus* Gen.). — Feuilles caulinaires à foliole terminale ord^{t} rhomboïdale et non échancrée à la base; inflorescence presque inerme; sépales oblongs-lancéolés, étroits, longuement acuminés; pétales oblongs. — CC.

β. **rivalis** (*R. rivalis* Gen.). — Feuilles caulinaires à foliole terminale largement ovale ou suborbiculaire, échancrée en cœur à la base; inflorescence aiguillonnée; sépales largement ovales; pétales suborbiculaires. — Me semble R. en Indre-et-Loire. — C'est sans doute à cette variété que se rapporte la plante que Genevier a signalée dans le dép^{t} sous le nom de *R. thamnocharis* Müll.

Hybrides du *R. cæsius*.

R. CÆSIUS × *ULMIFOLIUS*. — Le *R. cæsius* donne en se croisant avec le *R. ulmifolius* de nombreuses formes hybrides que l'on peut ramener aux deux types suivants :

α. × ***R. assurgens*** Boul. et Bouv. — Plantes grêles, dans lesquelles l'influence du *R. cæsius* est prépondérante. Les aiguillons sont faibles, ord[t] inégaux; les feuilles caulinaires à 3-5 folioles vertes en dessous. — Le *R. assurgens* est commun en Indre-et-Loire; je l'y ai fréquemment rencontré. Il présente un grand nombre de formes, dont plusieurs ont été signalées par Genevier dans le département, notamment les formes *pusillus* Sud. (*R. pusillus* Rip.), à **Barbeneuve**; *parvulus* Sud. (*R. parvulus* Gen. *p. p.*), à **Chinon**; etc.

β. × ***R. amplifoliatus*** Sud. — Plantes assez robustes, dans lesquelles l'influence du *R. ulmifolius* est prédominante. Les aiguillons sont forts, peu inégaux; les feuilles caulinaires à 5 folioles ord[t] plus larges que dans le précédent et ± grisâtres-tomenteuses en dessous. Cet hybride est à peu près aussi répandu en Indre-et-Loire que le *R. assurgens* et il revêt comme lui un grand nombre de formes dont plusieurs ont été signalées par Genevier dans le dép[t], mais leur identification est souvent difficile et leur étude n'offre que peu d'intérêt.

R. CÆSIUS × *HEDYCARPUS.* — Parmi les hybrides résultant du croisement du *R. cæsius* avec le *R. hedycarpus* (sensu lato), le suivant a seul été rencontré en Indre-et-Loire :

× ***R. vespicum*** Müll. = *R. cæsius* × *procerus.* — M. Sudre a cru reconnaître cet hybride, ou tout au moins une forme voisine, dans une plante que j'ai recueillie à **Joué-lès-Tours**, dans une haie bordant la route qui conduit de la gare à Pont-Cher.

R. CÆSIUS × *TOMENTOSUS.* — Les *R. cæsius* et *tomentosus* (sensu lato) forment en se croisant plusieurs hybrides. Le suivant a été signalé en Indre-et-Loire :

× ***R. deltoideus*** Müll. = *R. cæsius* × *tomentosus* (*canescens*). — **Loches**, où il a été recueilli par Genevier, qui l'avait nommé *R. parvulus* (Sudre *l. c.*). — La plante indiquée à **Montrésor** par Genevier sous le nom de *R. patens* (Gen. *Monogr.*, *an* Merc.?) appartient sans doute aussi au *R. deltoideus.*

R. CÆSIUS × *RADULA.* — Le *R. cæsius* forme en se croisant avec les formes et sous-espèces du *R. Radula* des hybrides parmi lesquels j'ai recueilli le suivant en Indre-et-Loire

× ***R. dissolutus*** Sud. = *R. cæsius* × *Radula* (*ericetorum*). — J'ai rencontré cet hybride sous deux formes un peu différentes :

1° *supercæsius*. — Plante peu robuste, dans laquelle l'influence du *R. cæsius* est prédominante. Turion à glandes et acicules relativement peu abondants; feuilles vertes ou à peine un peu grisâtres en dessous; inflorescence courte, corymbiforme, rappelant celle du *R. cæsius*. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon, sur plusieurs points!; **Chinon**, bois de Grammont!

2° *supericetorum*. — Plante plus robuste, dans laquelle l'influence du *R. ericetorum* est prédominante. Turion abondamment aciculé-glanduleux; feuilles grisâtres-tomenteuses en dessous; inflorescence rappelant celle du *R. ericetorum*. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon, sur plusieurs points!; **Chinon**, bois de Trinquebernille!

Obs. — On doit sans doute rattacher aussi au groupe du *R. cæsius* × *Radula* une Ronce recueillie à **Esvres** par Genevier, qui l'avait nommée *R. echinophorus* Müll. et dont un mauvais échantillon, conservé dans l'herbier Boreau, paraît appartenir au *R. deceptiosus* Sud. = *R. cæsius* × *Genevieri* (Sudre, *Les Rubus de l'herb. Boreau*). — C'est peut-être aussi à ce groupe qu'appartient la Ronce que Genevier a indiquée à **Chinon**, d'après Boreau, sous le nom de *R. scabrosus* Müll. (Gen. *Monogr.*).

NOTA. — Le *R. odoratus* L., souvent cultivé comme plante d'ornement, est naturalisé sous bois près du château de Candé, à **Monts** (Audebert!).

ROSA

424. — **R. ARVENSIS** Huds. — CC. Haies, bois, buissons. Comprend les sous-espèces suivantes :

I. — **GENUINA** (*R. arvensis* Bor.). — Tiges peu élevées, dépourvues de glandes; folioles ovales, souvent obtuses, non luisantes en dessus, ordinairement un peu glaucescentes en dessous, à dents toutes ou presque toutes simples, larges et étalées. Plante polymorphe, à folioles glabres ou ± pubescentes en dessous. — Varie :

α. **vulgaris**. — Plante ± robuste, à tiges diffuses ou dressées. Se présente sous les formes suivantes :

1° **typica**. — Pédicelles glanduleux ; fruit subglobuleux. — CC.

2° **lævipes** (*R. erronea* Rip.). — Diffère du type par les pédicelles lisses, non glanduleux. — R. **Châteaurenault**, au bord du chemin de Saunay (Chastaingt !); bois de l'Orfrasière entre **Nouzilly** et **Crotelles** (id.) ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon !

3° **ovata** (*R. ovata* Lej.). — Ne diffère du type que par le fruit oblong. La présence de cette forme me semble douteuse dans le départ[t]. Chastaingt a donné ce nom à une plante que j'ai récoltée à **Chinon**, dans le bois de Grammont, mais qui appartient incontestablement au *R. stylosa* ; et M. Ozanon a cru reconnaître cette forme dans une Rose que j'ai recueillie à **Saint-Règle**, près du moulin d'Olivet, mais qui est bien jeune, ce me semble, pour qu'il soit possible de se prononcer.

On trouve du reste, dans le *R. arvensis*, tous les intermédiaires entre les fruits subglobuleux et les fruits oblongs, de même qu'entre les pédicelles très glanduleux et les pédicelles absolument lisses.

Les formes robustes du *R. arvensis*, mais ne différant pas autrement du type, constituent la var. *major* Coste, que je n'ai pas cru devoir distinguer.

β. **repens** (*R. repens* Scop.). — Plus grêle que le type ; tiges rampantes et souvent radicantes ; fleurs plus petites. — Les pédicelles peuvent être lisses et les fruits oblongs, mais je n'ai rencontré en Indre-et-Loire que des formes à pédicelles glanduleux et à fruit subglobuleux ; ce sont :

1° **typica**. — Folioles longues de 10-18 mill. — AC. çà et là, surtout dans les clairières des bois, les lieux arides.

2° **parvifolia** Martr. — Don. — Folioles ne dépassant pas 8-10 mill. de longueur ; tiges à peu près inermes. **Joué**, bois près de Saint-Léger ! Mes spécimens ont les folioles très nettement pubescentes en dessous.

423. — **R. SEMPERVIRENS** L. — RR. dans le département, où je n'ai constaté sa présence que cette année (1906).

Chaveignes, haie à l'est de la Grande-Maison !, haies entre les remises de Verrière et le moulin Achard ! La plante de ces deux

localités, vue par M. l'abbé H. Coste, a les feuilles moyennes, pour la plupart à 7 folioles, les pédicelles et les urcéoles abondamment glanduleux. La plupart des buissons ont les folioles de grandeur normale, quelques-uns cependant sont microphylles.

426. — **R. PERVIRENS** Gren.; an *R. arvensis* × *sempervirens* ? — RR. et constaté cette année seulement, en même temps que le précédent, dont il a tout à fait l'aspect.

Chaveignes, dans une haie entre l'église et la ferme du Ruisseau ! La plante de cette localité, vue par l'abbé H. Coste, a tout-à-fait l'aspect de la précédente, mais elle a la colonne stylaire glabre ; ses pédicelles sont glanduleux et ses urcéoles lisses. On trouve des buissons microphylles, en mêmes temp que d'autres, plus nombreux, à folioles de grandeur ordinaire.

II. — **BIBRACTEATOIDES** (Nob. *in herb.* ; *R. bibracteata* Chastaingt et Auct. mult. *non* Bast. ; *R. arvensis*; var. *splendens* Gentil *p. p.*). — Plus robuste que les formes élevées du *R. arvensis* dont il diffère par ses folioles ordinairement plus grandes et souvent un peu luisantes en dessus, lancéolées ou ovales-lancéolées, toujours ± acuminées, au moins les supérieures, à dents plus aiguës et souvent surdentées, surtout dans les folioles inférieures des rameaux florifères ; ses fleurs plus grandes, toujours en corymbe ; ses sépales ordinairement plus allongés et plus nettement appendiculés. Les pédicelles sont glanduleux et les fruits ovoïdes. — R. **La Chapelle-sur-Loire**, bords de la route de Port-Boulet (Coqueray !) ; **Bourgueil**, à la Rue-des-Chantiers !; **Chinon**, bois de Grammont !, chemin allant du moulin des Baudelons à la route de Tours !, haies entre le Pavé-Neuf et les Fontenils ; **Champigny-sur-Veude**, près de la Pataudière et de la Pellegoussière ! ; **Chaveignes**, remises de Verrière !, haie près de la Basse-Ruchelière, etc. ; **Richelieu**, à l'ouest et au sud-ouest du Moulin-à-Vent, etc.

Obs. — Les Rosiers que je réunis sous le nom de *R. bibracteatoides* ont parfois été rapportés au *R. bibracteata* Bast. ou au *R. conspicua* Bor., qui en diffèrent par leurs folioles plus luisantes, plus épaisses et un peu coriaces, et qui sont des hybrides dont le *R. sempervirens* est un des parents. L'absence de glandes sur les rameaux les distingue du *R. gallicoides* Dés. — La plante de Bourgueil, tout en ayant les styles très allongés, les a presque complètement libres, ce qui, du reste, s'observe par-

fois dans le *R. arvensis* type et, d'une façon générale, dans tous les Rosiers à styles normalement soudés ; c'est donc une forme *dialystyla*. — Celle de Chaveignes a parfois la colonne stylaire hérissée de quelques poils ou finement pubescente, mais ses folioles minces et non coriaces l'éloignent du *R. sempervirens* et des formes ordinaires du *R. pervirens*. Ce pourrait cependant être un hybride provenant du croisement des *R. arvensis* et *sempervirens*, avec influence prépondérante du premier.

NOTA. — Les plantes rapportées par Chastaingt au *R. conspicua* sont : celle d'Amboise, un *R. virginea* ; celle de Châteaurenault, un vulgaire *R. arvensis*.

427. — **R. STYLOSA** Desv. *sensu lato*. — C. Haies, bois, buissons. — Comprend les sous-espèces suivantes :

I. — **DESVAUXIANA** (*R. stylosa* Desv., *sensu stricto*). — Styles glabres, en colonne ordinairement peu saillante ; folioles velues en dessus, abondamment pubescentes en dessous, ovales ou ovales-lancéolées, à dents toutes ou presque toutes simples ; fleurs blanches ou d'un blanc rosé, à onglet souvent jaunâtre au moment de l'épanouissement, ordinairement en corymbe.

Varie :

α. **vulgaris.** — Pédicelles la plupart ± abondamment hispides-glanduleux. — Comprend les formes suivantes :

1° **typica.** — Colonne stylaire longue de 2-3 mill. ; tube du calice florifère oblong ; fruit ovoïde. — AR. — **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** (Coq. *in. herb.* Del.) ; **Beaumont-en-Véron**, haies des prés, au bas de Coulaine ! ; **Chinon**, bords de la route de Tours !, bords de la route de Cravant !, prairies de Saint-Louand !, de Saint-Jacques !, de Saint-Mexme ! ; **Saint-Benoist**, bord de la forêt de Chinon près du Haut-Villiers !, forêt de Chinon sur le bord de l'allée Louis XI ! ; **Panzoult**, au bord de la route d'Avon ! ; **Rivière**, entre le bois et la Belle-Laveuse ! ; **Ligré**, bois Picquet ! ; **Champigny-sur-Veude**, à la Pellegoussière ! ; **Richelieu**, au bord de la route de Châtellerault ! ; **Chaveignes**, bois du Fourneau ! ; etc.

2° **turonicensis** Chastaingt (*R. turonicensis* Chast.). — Cette forme diffère à peine du type, dont elle ne me semble pas devoir être distinguée, par la colonne stylaire plus courte

(1 mill. environ) ou même peu ou pas saillante, et visible seulement lorsqu'on coupe le fruit longitudinalement. — AR. — **Châteaurenault**, au bord du chemin de Saunay (Chast. !) ; **Esvres**, coteaux boisés de l'Indre ! ; **Chinon**, petit bois au nord de la Châtière !, garenne de Basse !, bois de Grammont ! ; **Rivière**, dans le bois de ce nom ! ; **Ligré**, au bord de la Veude près de Coutureau ! ; **Lémeré**, petit bois en aval de Coutureau ! ; et sans doute ailleurs.

Lorsque je communiquai pour la première fois à M. Chastaingt mes roses d'Indre-et-Loire, ce botaniste rapporta à cette forme, qu'il rattachait alors au *R. Deseglisei*, tous mes échantillons de *R. stylosa* à folioles pubescentes sur les deux faces, ne faisant de restriction que pour ceux nommés par Boreau ; et, bien que je lui eusse fait observer, dès cette époque, que, pour moi, ces plantes appartenaient incontestablement au *R. stylosa*, il ne se rendit à cette manière de voir qu'après les avoir communiquées à M. Crépin.

3° **infida** Chast. — Cette forme diffère du type, dont elle ne me semble pas devoir être séparée, par la colonne stylaire plus courte (1 mill. environ), le tube du calice florifère étroitement fusiforme (2 à 3 mill. de largeur sur 10 à 12 de longueur), le disque en cône allongé, le fruit plus long et atténué aux deux bouts (6 à 7 mill. de largeur sur 15 à 20 de longueur). — R. — **Seuilly**, bois de Morin.

β. **chlorantha** (*R. chlorantha* Sauzé et Maill.). — Pédicelles lisses, non glanduleux ; fleurs blanches, à onglet jaunâtre. — **Saint-Benoist**, dans une haie près du village de la Barrière.

Obs. — Le *R. stylosa*, ainsi limité, est, on le voit, assez polymorphe. Indépendamment des variations qu'il présente dans l'état des pédicelles, la longueur des styles, la couleur des fleurs et la forme des fruits, il peut avoir les feuilles ± grandes, ± allongées et ± abondamment velues. La colonne stylaire est ordinairement moins saillante et le disque moins conique que dans le *R. systyla*, dont il diffère, en outre, par ses folioles souvent plus courtes proportionnellement à leur longueur, et toujours pubescentes-velues sur les deux faces. Ces caractères ont décidé M. Ambr. Gentil à séparer du *R. systyla* et des autres formes de *stylosa* à folioles glabres au moins en dessus (dont il fait une espèce distincte sous le nom de *R. stylaris*) le *R. stylosa* de Des-

vaux, et à réunir ce dernier aux *R. dumetorum* Thuill., *R. obtusifolia* Desv., *R. Deseglisei* Bor., etc., pour en former une autre espèce à laquelle il a donné le nom de *R. subcinerea*. Tous ces Rosiers, à folioles velues en dessus et très pubescentes en dessous, et dont les buissons présentent ordinairement, à distance, une teinte un peu grisâtre, ont, en effet, de grandes affinités entre eux : l'*obtusifolia* a parfois les styles soudés dans quelques fleurs, comme ceux du *stylosa* ; la variété *longistyla* de Burnat, dont les styles sont en colonne très saillante, a ces organes un peu hérissés comme ceux du *dumetorum* ; ce dernier a souvent, ainsi que l'*obtusifolia*, quelques glandes sur les pédicelles, ce qui les rapproche l'un et l'autre du *Deseglisei* ; enfin le *stylosa*, lorsque sa colonne stylaire est très courte, peut facilement être confondu avec le *Deseglisei*, dont il a ordinairement les pédicelles hispides-glanduleux.

Le groupement adopté par M. Gentil est donc assez rationnel. Cependant il a l'inconvénient de séparer l'un de l'autre les *R. stylosa* et *systyla*, que les botanistes les plus autorisés ont toujours considérés comme appartenant à un même type spécifique. Aussi ai-je cru devoir, tout en réunissant entre eux les *R. dumetorum*, *obtusifolia* et *Deseglisei*, ne pas séparer spécifiquement le *R. stylosa* du *R. systyla* et des autres formes de ce groupe.

II. — **SYSTYLA** (*R. systyla* Bast. *sensu lato* ; *R. stylaris* Gentil et *R. fastigiata* Bast.). — Diffère du *R. stylosa* type par les folioles glabres et luisantes en dessus, mais toujours ± pubescentes en dessous, au moins sur la nervure médiane, ordinairement plus allongées et acuminées au sommet; la colonne stylaire presque toujours plus longue et le disque plus conique. — Varie :

α. **Bastardiana** (*R. systyla* Bast. *sensu stricto*). — Pédicelles hispides-glanduleux. — Comprend les formes suivantes :

1° **typica**. — Fleurs d'un rose ± vif, rarement tout à fait blanches ou d'un rose foncé; fruit ovoïde. C. dans presque tout le département. Chastaingt, à qui j'ai communiqué un grand nombre de variations rentrant dans ce groupe, et qui, lui-même, en a recueilli plusieurs, a distingué parmi elles, indépendamment de la forme typique qui est la plus répandue, des formes secondaires qu'il a désignées sous les noms de *rusticula* (**Chinon**, entre les Clozeaux et la Vauzelle !), *perplexa* (**Beaumont-en-Véron**, bois du Bouzon !;

anomala), **Larçay**, route de Nevers à Tours (Chast.!) *rusticella* (haies du coteau de **Seuilly** !) *surda* [**Athée**, taillis de la Noue (Chast.), *saturate-roseo* [**Châteaurenault**, au Petit-Paris (Chast.), *flore albo* [**Reugny**, près du hameau de Mélotin (Chast.). — Je me dispenserai de donner les caractères distinctifs de ces formes, qui ne méritent guère d'être distinguées, bien que certaines d'entre elles présentent des particularités notables. On en trouvera la description dans le *Bull. de la Soc. bot. de France* (tome XXXVII, 1890).

2° **leucochroa** (*R. leucochroa* Desv.). — Diffère du type par les pétales blancs, à onglet jaune. — **La Chapelle-sur-Loire** (Coq. 1852, *in herb.* Tourlet !). La plante que Chastaingt dit avoir vue dans l'herbier Richard provient certainement de l'abbé Coqueray, comme celle de mon herbier que Chastaingt donne à tort sous mon nom et que j'ai reçue de l'abbé en 1864 (et non en 1861). — Le *R. chlorantha* Sauzé et Maill., qui a les pédicelles lisses et églanduleux, est souvent considéré comme une var. de *R. leucochroa*, mais ses folioles velues en dessus le rattachent au *stylosa*.

β. **eglandulosa.** — Pédicelles lisses, églanduleux. — R. — **Chinon**, haie bordant la route de Tours, à gauche et un peu au delà de Saint-Jean ! — Cette plante, dont les folioles sont assez grandes, pubescentes en dessous sur la nervure médiane seulement, et dont les fleurs sont en corymbes multiflores, les pétales roses et le fruit ovoïde, se rapproche de la forme *ellipticifolia* Rouy.

III. — **RUSTICANA** (*R. rusticana* Dés. *sensu lato*, 1864). — Diffère du *R. systyla* Bast. par les folioles complètement glabres. — Comprend :

α. **typica** (*R. rusticana* Dés. *sensu stricto*, *sec.* Crép. et Auct. plur.). — Pédicelles hispides-glanduleux ; fleurs blanches (ou très rarement un peu rosées). Les plantes de toutes nos localités ont les pétioles ± abondamment parsemés de poils et appartiennent, par conséquent, à la forme *immitis* (Dés. *sec.* Rouy). — Varie :

1° à fruit ovoïde ou subglobuleux ; c'est la forme typique. — AR. — **Chinon**, haies bordant la route de Tours !, marais Saint-Mexme !, etc. ; **Chaveignes**, près de l'église !, entre Champ-Vent et Niébled ! ; **Champigny-sur-Veude**, entre la gare et le bois des Ravouilles ! ; **Marcilly-sur-Vienne** ! ;

Noyant ! ; etc. — Chastaingt a fait de la plante du marais de Saint-Mexme sa forme *prætermissa*, remarquable par ses folioles petites, presque toutes largement ovales-elliptiques et obtuses. La plante de Noyant a les folioles plus petites encore, mais acuminées et très aiguës; d'après M. Ozanon, ce serait exactement la forme typique de la sous-variété *immitis*.

2° à fruit exactement globuleux. — R. — **Saint-Benoist**, dans une haie, près du ruisseau, à l'ouest du bourg !

β. **virginea** (*R. virginea* Rip.). — Diffère du précédent par ses pédicelles toujours lisses, églanduleux. Ses fleurs sont blanches. Les plantes de toutes nos localités ont les pétioles ± nettement parsemés de poils et souvent de glandes. Varie :

1° à fruit globuleux; c'est la forme typique. — **Nouzilly**, bois de l'Orfrasière (Chastaingt !) ; **Monnaie**, bois des Belles-Ruries (id. !).

2° à fruit ovoïde. — R. — **Amboise**, au bord du chemin de Mauny (recueilli par M. Lair, qui m'avait dit que la plante lui avait été nommée par Boreau *R. conspicua*); **Sublaines**, bois, de Gaulpied ! ; **Chinon**, haies du chemin allant du moulin des Baudelons à la route de Tours !

IV. — **PARVULA** (*R. parvula* Sauzé et Maill.). — Styles glabres; folioles ± pubescentes en dessous, à dents doubles ou composées-glanduleuses. — Cette plante, qui varie à pédicelles lisses ou glanduleux et à fleurs roses ou blanches, n'a pas encore été signalée en Indre-et-Loire, où l'on devra la chercher.

V. — **PUSILLA** (*R. pusilla* Chast. *an* Rip. ?). — Styles ± hérissés, très saillants, presque libres ou agglutinés en colonne un peu plus courte que les étamines; folioles complètement glabres sur les deux faces, à dents pour la plupart surdentées-glanduleuses; stipules supérieures et bractées larges; pédicelles courts, lisses; fleurs blanches; sépales tantôt brièvement appendiculés, entiers ou à peu près, comme dans les *Arvenses*, tantôt découpés, comme dans les *Stylosæ*; disque ± saillant, mais moins nettement conique que dans le *R. systyla* ; fruit petit, subglobuleux. — RR. — **Chinon**, dans une haie entre la garenne de Basse et le bois de Grammont !

Obs. — Cette plante a été déterminée par Chastaingt, qui l'a comparée avec des échantillons authentiques récoltés près

du château d'Arasse, aux environs d'Agen (Lot-et-Garonne). J'accepte cette détermination que je n'ai pu vérifier, et je classe cette Rose, avec Ripart, l'abbé Garroute et Chastaingt, dans les *Stylosæ* quoiqu'elle se rapproche des *Arvenses* et des *Caninæ* par quelques-uns de ses caractères. Peut-être est-ce un hybride ?

428. — **R. CANINA** L. *sensu lato*. — CCC. Haies, buissons, bords des bois. — Plante très polymorphe, comprenant :

I. — **GENUINA** (*R. canina* L. *sensu stricto*; *Caninæ glabræ* — Folioles glabres sur les deux faces. — Présente les variétés suivantes, que je rangerai en 3 groupes :

A. — **VULGARES** (*Caninæ nudæ et biserratæ* Dés.). — Folioles non glanduleuses sur les nervures latérales de la face inférieure ; pédicelles lisses.

α. **lutetiana** (*R. lutetiana* Lém. ; *Caninæ nudæ* Dés.). — Folioles à dents toutes simples ou quelques-unes surchargées d'un denticule glanduleux. — CC. — Présente une foule de formes parmi lesquelles les suivantes ont été observées en Indre-et-Loire :

1° **typica**. — Folioles toutes à dents simples, non luisantes en dessus, non ou à peine glaucescentes en dessous ; styles hérissés ; fruit ovoïde ; pétioles glabres et lisses. — CC.

On distingue quelquefois une forme secondaire (*fallax* Puget) à folioles plus atténuées aux deux bouts, à rameaux et aiguillons plus grêles. — **Villedômer** (Chast.) ; **Fondettes** (id.).

2° **nitens** Ser. (*R. nitens* Desv.). — Diffère du type par les folioles luisantes en dessus, les pétioles munis de quelques poils ou de quelques glandes. — **Monnaie**, à l'est du bois de l'Orfrasière (Chast.) ; **Lémeré**, petit bois en aval de Coutureau !

3° **glaucescens** Desv. — Diffère de la forme *nitens* par les folioles glauques, surtout en dessous. — Paraît AC. — **Châteaurenault** (Chast.) ; **Chinon** ; etc.

4° **globosa** Desv. (*R. sphærica* Gren.). — Diffère du type par le fruit globuleux. Forme rare.

5° **mucronulata** Rouy (*R. mucronulata* Dés.). — Diffère du type par ses styles glabres, ses folioles plus petites, aiguës, mucronées, à pétiole parsemé de poils et de glandes. Ses fleurs sont roses, solitaires ; ses pédicelles très courts, ordt dépassés par les bractées. — **Chinon**, entre le Pavé-Neuf et Rocheterre ! — Dans la plante de Chinon, vue par M. Ozanon, un certain nombre de dents foliaires portent un ou deux denticules glanduleux ce qui les rapproche de la forme *curticola* (*R. curticola* Pug.).

6° **albo-lutescens** Rouy (*R. albo-lutescens* Rip.).— Diffère du *mucronulata* par ses folioles de grandeur moyenne, ovales, obtuses ; ses fleurs blanches à onglet jaunâtre, à pédicelles allongés, en corymbe. — **Reignac**, sur le bord d'un bois, à l'ouest et près du ruisseau des Tabardières !

7° **ramosissima** Rau. — Folioles à dents les unes simples, les autres surdentées-glanduleuses ; styles courts, hérissés au sommet ; fleurs roses. Les ramuscules floraux sont nombreux, courts et presque inermes ; les folioles elliptiques. — **Reugny**, coteau de la rive gauche de la Brenne près du moulin du Puy (Chast.) ; **Chinon**, buttes des Fontenils !

8° **fallens** (*R. fallens* Dés.). — Diffère du *ramosissima* par les ramuscules floraux ± allongés, aiguillonnés ; les folioles atténuées aux deux bouts. — **Le Boulay**, bois du Fléteau (Chast.) ; **Sainte-Radégonde**, à Rosnay !

9° **retusa** Dés. et Ozan. — Diffère du *fallens* par ses folioles suborbiculaires, arrondies aux deux bouts ou même un peu rétuses. — **Neuillé-le-Lierre**, sur la lisière d'un bois bordant un petit affluent de la Brenne ! — Dans la plante de Neuillé, vue par M. Ozanon, un grand nombre des dents foliaires sont surchargées de 1 ou 2 denticules glanduleux. Cette Rose appartient donc aux *Caninæ transitoriæ* de Crépin, groupe intermédiaire entre les formes typiques des variétés *lutetiana* et *dumalis*.

10° **spuria** Rouy (*R. spuria* Pug.). — Diffère du *fallens*, dont il a les folioles aiguës et inégalement dentées, les ramuscules florifères ± allongés et aiguillonnés, les styles hérissés, par ses pétioles ordt parsemés de poils, et ses jeunes pousses purpurines. Les fleurs sont roses

et le fruit ovoïde. — **Ports**, friches calcaires près de la Garde !

11° **montivaga** Rouy (*R. montivaga* Dés.). — Diffère du *spuria* par ses folioles moins aiguës, ses pétioles glabres, ses fleurs d'un rose vif, ses fruits subglobuleux. — Bois de l'Orfrasière, sur la limite des communes de **Nouzilly** et de **Crotelles** (Chast.) ; **Chinon**, haies du chemin des Roudières !

Obs. — Les formes *spuria* et *montivaga* sont ordˡ considérées comme spéciales à la région des montagnes ; aussi n'est-ce qu'avec quelque doute que je les signale en Indre-et-Loire. Nos plantes me paraissent, du reste, différer un peu des types de Puget et de Déséglise. Cependant les Roses de Ports et de Chinon, nommées d'abord par Chastaingt, ont été revues par M. Ozanon, qui m'en a confirmé la détermination. — Quant à la forme que Chastaingt a indiquée sous le nom de *R. syntrichostyla* Rip., à **Joué-les-Tours** où elle aurait été recueillie par M. H. Richard dans le bois de la Traille, sur la rive gauche du Cher, près du bac, elle appartient, d'après les échantillons que j'ai reçus de Chastaingt, à une plante différente, peut-être à un hybride des *R. stylosa* et *canina*.

β. **dumalis** (*R. dumalis* Besch.; *Caninæ biserratæ* Dés.). — Folioles à dents toutes ou presque toutes surchargées de 1, 2 ou 3 denticules glanduleux. — CC. — Présente une foule de formes parmi lesquelles les suivantes ont été observées en Indre-et-Loire :

1° **typica**. — Styles hérissés ; sépales à peine ciliés-glanduleux ; pétioles glabres ; folioles assez grandes, atténuées aux deux bouts ; tiges munies d'aiguillons épars ; fleurs roses ou blanches ; fruits ovoïdes. — C.

2° **oblonga** Rouy (*R. oblonga* Dés. et Rip.). — Diffère du type par le fruit ovoïde-oblong, les styles glabrescents ou obscurément hérissés. La fleur est rose. — Paraît AC.

3° **elongata** (*R. elongata* Rip.). — Diffère de l'*oblonga* par les styles tout à fait glabres, les rameaux inermes, le fruit souvent plus atténué à la base. — **Azay-sur-Cher**, à la Baronnerie (Chast.).

4° **leiostyla** Rouy (*R. leiostyla* Rip.). — Diffère du *du-*

malis par les rameaux peu aiguillonnés, les styles glabres, et paraît AC. — **Courçay**, coteaux de l'Indre (Barnsby !); **Ligré**, bord de la Veude en aval de Coutureau !; **Chinon**, garenne de Basse ! haie entre le Pavé-Neuf et les Fontenils ! C'est à cette forme qu'il faut rapporter, d'après M. Ozanon qui a vu les Roses de ces diverses localités, la plante que Chastaingt indique à la Bodinière, com^ne^ de **Chanceaux-sur-Choisille**, sous le nom de *R. cladoleia*. C'est à elle aussi, sans doute, qu'appartient la Rose que Chastaingt indique sur le talus nord de la levée de la Loire, à Noizay, sous le nom de *R. Chaboissæi* Gren. Ce dernier, souvent confondu avec le *R. leiostyla*, paraît en différer par ses sépales ± redressés sur le fruit après l'anthèse, ce qui n'existe pas dans la plante tourangelle.

5° **cladoleia** (*R. cladoleia* Rip. ; *R. canina* var. *leioclada* Rouy). — Diffère du *leiostyla* par ses rameaux inermes, les sépales abondamment ciliés-glanduleux. — **Le Boulay**, bois de Fléteau (Chast.) ; **Monnaie**, à la Guillotière. (id.); **Tours**, rue d'Entraigues (id.). — Les expressions *leioclada* et *cladoleia* ont la même signification : rameaux lisses. La première est plus correcte, mais la seconde a l'avantage de la priorité.

6° **squarrosa** Rau (*R. squarrosa* Bor.). — Diffère du *dumalis* type par ses folioles plus petites et plus largement ovales, ses aiguillons ord' plus nombreux, ses fruits plus petits. Les fleurs sont roses et les styles hérissés. Me paraît AC. — C'est à cette forme qu'il faut rapporter, d'après M. Ozanon, la plante que Chastaingt a indiquée sous le nom de *R. Hailstoni* Dés. *non* Bak., à **Athée** (haie sur le côté droit de la route de Nevers à Tours). — Le *R. Hailstoni* Baker *non* Dés. appartient à la section des *montanæ*.

7° **Carioti** Rouy (*R. Carioti* Chab.). — Diffère du *squarrosa* par ses fleurs blanches et ses styles glabres. — **Sainte-Radégonde**, à Marmoutier (Chast.).

8° **malmundariensis** Chev. (*R. malmundariensis* Bor. *an* Lej. ?). — Diffère du *dumatis* type par ses jeunes pousses rouges, ses pétioles glanduleux. Son fruit est brièvement ovoïde. — **La Chapelle-sur-Loire** (Coqueray !). Cette plante a été nommée par Boreau ; mais, d'après Dumor-

tier, la Rose de Boreau et de Déséglise serait différente de celle de Lejeune.

9° **rubescens** Rouy (*R. rubescens* Rip.) — Diffère du *Malmundariensis* par ses sépales abondamment ciliés-glanduleux, son fruit plus petit. — **Montbazon**, vallée de l'Indre, sur la rive droite (Chast.).

10° **sphæroidea** Rouy (*R. sphaeroidea* Rip.). — Diffère du *dumalis* par son fruit globuleux. Ses rameaux sont souvent inermes, ses folioles luisantes en dessus, son fruit de grosseur moyenne. — **Nouzilly**, bois de l'Orfrasière (Chast.).

11° **silvularum** Rouy (*R. silvularum* Rip.). — Diffère du *sphaeroidea* par ses folioles et ses fruits beaucoup plus petits. Ses fleurs sont roses et ses styles hérissés. — **Le Grand-Pressigny**, coteaux de la Muanne !

12° **eriostyla** Rouy (*R. eriostyla* Rip. et Dés.). — Diffère de toutes les formes précédentes, à fruits globuleux, par ses styles abondamment velus, formant une touffe épaisse et un peu saillante, presque agglutinés en colonne au moment de la floraison, mais se séparant plus tard. Les fleurs sont d'un beau rose; les pédicelles très courts; les bractées et les stipules très larges et lavées de rouge, ainsi que les jeunes pousses. — RR. — **Beaumont-en-Véron**, au Pérou ! — Dans la plante de cette localité, les sépales restent étalés après la floraison, parfois même ils se redressent sur le fruit et tombent un peu avant sa coloration. Cette Rose peut donc être rattachée au groupe que Christ et Crépin ont désigné sous le nom de *R. subcanina*, intermédiaire entre le vrai *R. canina* des plaines et le *R. glauca* des montagnes et qui comprend, comme ces deux espèces, des formes à folioles glabres ou pubescentes et à pédicelles lisses ou hispides-glanduleux.

13° **macrocarpa** Rouy (*R. macrocarpa* Dés.). — Ne semble différer de la forme *eriostyla* que par son fruit plus gros, atteignant presque le volume d'une petite noix. — **Chinon**, entre la garenne de Basse et le bois de Grammont !

14° **villosiuscula** Rouy (*R. villosiuscula* Rip.). — Diffère du *dumalis* type par ses pétioles abondamment pubescents, ses styles glabres, son fruit globuleux. — **Mont-**

bazon, au bord du chemin de Bouroux, sur la rive droite de l'Indre (Chast.).

B. — **ANDEGAVENSIS** (*R. andegavensis* Bast. *sensu lato*; *Caninæ hispidæ* Dés.). — Folioles non glanduleuses sur les nervures latérales de la face inférieure; pédicelles et souvent fruits hispides-glanduleux.

γ. **andegavensis** Desp. (*R. andegavensis* Bast. *sensu stricto*). — Folioles toutes ou presque toutes à dents simples. — C. — Présente des formes nombreuses, notamment :

1° **typica.** — Styles hérissés; pédoncules, sépales et fruits glanduleux; fleurs blanches ou roses. — AC. — Indépendamment de la forme vulgaire, qui a les pétales non ciliés et les rameaux florifères aiguillonnés, et qui croît çà et là [**Châteaurenault** (Chast.), **Montbazon** (id.), **Chaveignes**, **Chinon** !, etc.], Chastaingt a distingué les deux formes secondaires suivantes : *ciliato-petala* Chast., à pétales ciliés **Châteaurenault** (Chast.); *pseudo-psilophylla* Chast., à ramuscules florifères inermes ou à peu près, portant à leur base des folioles obtuses et à dents ± surdentées **Saint-Avertin**, route de Nevers à Tours (Chast.).

2° **heteracantha** Nob. — Diffère du type par les ramuscules florifères la plupart couverts d'acicules et de glandes pédicellées, et les tiges souvent hétéracanthes. Les styles sont hérissés; les pédicelles, les sépales et les fruits abondamment glanduleux; la fleur d'un rose pâle, de grandeur moyenne. Cette forme n'a rien qui puisse faire supposer que ce soit un hybride. — **Chinon**, haie à droite entre la Rochette et les Fontenils !

3° **lævistyla** Crép. — Ne diffère du type que par les styles glabres. Les sépales et les fruits sont glanduleux. — **Montbazon**, dans la vallée de l'Indre (Chast.); **Bourgueil**, entre Santenay et la Gitonnière (Coqueray !); **Chinon**, entre les Fontenils et la Butte-aux-Chilloux !; etc.

4° **agraria** Rouy (*R. agraria* Rip.). — Diffère du type par les styles glabres; les sépales à glandes nulles ou presque nulles; les fruits non glanduleux. — Paraît AC. — **Fondettes**, haies près de la station du chemin de fer

(Chast.); **Rivarennes**, dans un ravin à droite en montant la vallée qui conduit à Turpenay !; **Seuilly**, buissons du coteau, au nord du bourg (forme à petites folioles) !; **Noyant**, dans un bois ! ; **Marcilly-sur-Vienne**, haies à droite de la route de Pouzay ! ; etc.

5° **macranthoides** Chastaingt. — Styles glabres; sépales et fruits non glanduleux, comme dans l'*agraria*; mais folioles très luisantes en dessus avant la dessiccation; fleurs larges de 5 à 6 centim., à pétales blancs, d'abord jaunes à l'onglet. — **Blérè**, haie entre les Barrois et Varenne !

δ. **verticillacantha** Crép. (*R. verticillacantha* Auct. pl. *an* Mér. ?). — Folioles à dents pour la plupart chargées de 1 ou plusieurs denticules glanduleux.

Présente les formes suivantes :

1° **suberti** Rouy (*R. suberti* Rip.). — Folioles des feuilles supérieures des rameaux florifères à dents la plupart simples ; celles des feuilles inférieures à dents munies de 1 ou 2 denticules glanduleux ; pédicelles, sépales et fruits glanduleux; styles hérissés (dans les échantillons de Chastaingt). — **Athée**, bois de la Gâche (Chast. !).

2° **sazilliacensis** Nob. (*R. sazilliacensis* Chast.). — Folioles toutes à dents pour la plupart doubles mais non, composées ; pédicelles, sépales et fruits abondamment glanduleux ; styles glabres. La fleur est d'un rose pâle. — **Sazilly**, haie bordant la route de Lémeré !

3° **inconspicua** Rouy (*R. inconspicua* Dés.). — Diffère de la forme *suberti* par les aiguillons plus abondants, en spirale (ou comme verticillés) autour des tiges ; les folioles la plupart doublement dentées, les plus inférieures des rameaux florifères à dents composées-glanduleuses ; les sépales églanduleux sur le dos. Styles hérissés. — **Châteaurenault**, à la Guégnière (Chast.).

4° **superba** Nob. (*R. superba* Chast.). — Diffère de la forme *suberti* par les folioles, la plupart à dents doubles, celles des feuilles inférieures des rameaux florifères à dents composées-glanduleuses ; les pédicelles peu glanduleux (les uns lisses, les autres avec 1 à 3 soies glandu-

leuses) ; les sépales églanduleux ou à peu près ; les styles glabres ou glabrescents. Plante robuste, à tiges droites et à rameaux dressés, à fleur rose et à fruit subglobuleux et lisse. — **Châteaurenault**, à la Guégnière sur le bord de la route de Vendôme (Chast. !).

5° **pseudolatebrosa** Nob. *in herb.* — Folioles toutes, même celles des feuilles supérieures, à dents pour la plupart composées-glanduleuses ; fruits lisses ; rameaux floraux ord^{t} hétéracanthes ; styles très hérissés, ce qui distingue cette plante de la forme *latebrosa* (*R. latebrosa* Dés.). — **Chinon**, près des Fontenils ! — Cette Rose voisine de la forme *aspernata* Dés. (*aspratilis* Crép.) qui en diffère par le fruit hispide-glanduleux et les rameaux floraux non hétéracanthes, sert de transition entre le groupe des *Andegavenses* (*R. andegavensis*, *sensu lato* et les formes du groupe des *Scabrata* à pédicelles hispides-glanduleux (*R. Blondæana* Rip.).

C. — **SCABRATA.** — Folioles à nervures latérales de la face inférieure ± parsemées de glandes, et à dents toujours composées-glanduleuses.

ε. **semiglandulosa** Rouy (*R. semiglandulosa* Rip.). — Pédicelles lisses. — R. — **Chinon**, près des Fontenils ! — Cette plante, nommée par un botaniste distingué, me laisse cependant quelques doutes.

ζ. **Blondæana** Rouy (*R. Blondæana* Rip.). — Pédicelles parsemés de glandes ± abondantes. — R. — **Chinon**, aux Roudières !, aux Fontenils !, au Carroi-des-Bosses !, à la Belle-Laveuse !, etc. ; **Chaveignes**, bois entre Niébled et les moulins d'Achard et de Verrière !, haies à Champ-Vent !, etc.

Obs. — Les Roses du groupe des *Scabrata*, intermédiaires entre les vraies *Caninæ* (*vulgares* et *andegavenses*) à dents foliaires composées-glanduleuses et les *Rubiginosæ*, sont parfois considérées comme des hybrides provenant du croisement de plantes appartenant à ces deux sections.

II. — **URBICA** (*R. urbica* Lém. ; *Caninæ semipubescentes*). — Folioles glabres en dessus, ± pubescentes en dessous. — C. — Ce groupe contient, comme le groupe *genuina*, des variétés à

pédicelles hispides-glanduleux, et d'autres à folioles glanduleuses sur les nervures latérales de la face inférieure ; mais ces formes n'ont pas été rencontrées en Indre-et-Loire, où l'on a signalé seulement des variétés à pédicelles lisses et à folioles non glanduleuses sur les nervures secondaires. Ce sont :

α. **vulgaris.** — Folioles à dents toutes ou presque toutes simples. — Présente les formes suivantes :

1° **typica** (includ. *R. trichoneura*). — Folioles pubescentes sur toutes les nervures de la face inférieure ; pétioles velus, non glanduleux. — Paraît AC. — **Nouzilly** (Chast.) ; **Crotelles** (id.) ; **Montlouis** ! ; **Chinon** ! ; etc.

2° **semiglabra** Rouy (*R. semiglabra* Rip.). — A peine distinct du type par la nervure médiane des folioles seule ou à peu près seule velue. — **Châteaurenault** (Chast.) ; **Candes** !

3° **platyphylloides** Rouy (*R. platyphylloides* Dés. et Rip.). — Diffère du type et surtout de la forme *semiglabra* par les pétioles ± glanduleux. — **Saint-Avertin**, route de Nevers à Tours, près du domaine de la Carrière (Chast. !) ; la Croix-Rouge près **Bourgueil** (Coqueray !) ; **Chinon**, à Trotte-Loup ! ; **Ligré**, près de la sablière de Rivière ! — Cette forme a parfois les folioles ovales-arrondies, très obtuses, rappelant celles de *R. obtusifolia*. — **Chinon**, à Trotte-Loup !

4° **erythrantha** Rouy (*R. erythrantha* Bor.). — Diffère des précédents par les folioles beaucoup plus petites, la corolle d'un rose très vif, les styles velus, le disque conique, les aiguillons plus grêles. — **Courçay**, coteaux de l'Indre d'où je l'ai reçu de M. Barnsby, parmi des *R. canina*. — Cette plante, nommée par M. Ozanon, a les sépales moins longs et plus brièvement appendiculés que dans les formes voisines.

5° **generalis** Nob. (*R. generalis* Chast.). — Me semble voisin du *semiglabra*, dont il diffère par les styles glabrescents et les dents des folioles dont quelques-unes sont munies de 1-2 denticules glanduleux, ce qui l'avait d'abord fait rattacher par Chastaingt au *R. hemitricha*. — **Châteaurenault**, au nord de cette localité (Chast. !).

β. **hemitricha** (*R. hemitricha* Rip.). — Folioles à dents toutes ou presque toutes surchargées de 1 ou 2 denticules glanduleux. — Chastaingt a rapporté à tort à cette plante,

que l'on considère souvent comme une forme glabrescente du *R. tomentella*, une Rose que j'ai recueillie à **Chinon**, entre les Fontenils et la Colline, et qui, par sa pubescence abondante et ses folioles à peine légèrement surdentées, me semble être un *R. dumetorum* à peu près typique.

III. — **DUMETORUM** (*R. dumetorum* Thuill. *sensu lato*; *Caninæ pubescentes*). — Folioles ± velues en dessus, couvertes sur toute la face inférieure d'une pubescence grisâtre, abondante, qui donne aux buissons un aspect un peu cendré. — CC. — Varie :

α. **vulgaris** (*R. dumetorum* Thuill. *sensu stricto* Auct. plur.). — Folioles ovales, celles des feuilles supérieures un peu pointues, toutes ou presque toutes à dents simples ; sépales à divisions entières ou seulement dentées; stylés hérissés, libres et courts ; fleurs roses, à pédicelles lisses ou un peu poilus, mais non ou à peine glanduleux; fruit ovoïde. — C. — La description de Thuillier paraît s'appliquer au *R. obtusifolia* tout aussi bien qu'à cette plante.

***Obs.* 1.** — Les folioles du *R. dumetorum*, ordt de grandeur médiocre, sont parfois très petites. Il n'est pas rare non plus de voir cette plante présenter une teinte glauque très accentuée, malgré sa pubescence abondante.

2. — Des Roses recueillies à Chinon et présentant quelques glandes sur les pédicelles ont été rapportées par des botanistes auxquels je les ai soumises, les unes à la forme désignée par Déséglise sous le nom de *R. trichoidea*, les autres à la forme nommée par le même botaniste *R. imitata*, mais elles ne méritent guère d'être distinguées du type. Elles établissent le passage du *R. dumetorum* au *R. Deseglisei*, tout en se rattachant incontestablement au premier par leurs glandes peu nombreuses et fugaces.

β. **longistyla** Burn. et Greml. — Cette plante diffère du type et des autres formes du groupe *Dumetorum* par son disque conique et ses styles agglomérés en colonne saillante, longue de 2 et demi à 3 mill., c'est-à-dire au moins aussi longue que dans le *R. stylosa*, dont ces caractères semblent la rapprocher. Mais elle se distingue de ce dernier par ses aiguillons plus grêles, ses styles ± hérissés, ses stipules

supérieures très dilatées ; ses pédicelles sont lisses ou munis de quelques poils non glanduleux, et ses folioles sont à peu près aussi obtuses que celles du *R. obtusifolia*. Elle établit en quelque sorte le trait d'union entre le *R. stylosa* d'une part et les *R. dumetorum* et *obtusifolia* près desquels elle semble devoir être classée ; elle pourrait militer en faveur de la réunion de ces trois plantes opérée par M. Ambr. Gentil. — RRR. — **Athée**, bois de Chandou ! — Mes exemplaires, vus par Chastaingt, Crépin et M. Ozanon, ne me semblent différer de ceux décrits par MM. Burnat et Gremli que par les pédicelles un peu plus longs (12-20 mill. au lieu de 10-15).

γ. **Deseglisei** Rouy (*R. Deseglisei* Bor.). — Diffère du *R. dumetorum* type par ses pédicelles abondamment hispides-glanduleux. — R. — **Châteaurenault**, au bord du chemin des Écorcheurs (Chast.) ; **Chouzé-sur-Loire**, buissons bordant le Lane ! ; **Chinon**, haies de la prairie Saint-Mexme ! ; **Cravant**, bords des bois au-dessus de la Chaboissière !

δ. **obtusifolia** Desv. (*R. obtusifolia* Desv. et Auct. plur.). — Diffère du type par ses folioles toujours assez petites ovales-arrondies, plus courtes et plus obtuses, à nervures ord$^{\text{s}}$ plus saillantes ; ses sépales plus largement appendiculés, à appendices inférieurs foliacés et incisés-pinnatifides ; ses fleurs blanches ou à peine rosées ; son fruit plus nettement globuleux. Ses styles sont parfois soudés dans quelques fleurs, ce qui le rapproche du *R. stylosa* ; ses pédicelles sont souvent un peu poilus comme cela s'observe aussi dans le *R. dumetorum* type. — Me semble AC. — **Châteaurenault**, chemin de Villeporcher (Chast.) **Villedômer**, le Houx (id.) ; **Montbazon**, près de la station du chemin de fer (id.) ; **Saint-Quentin**, bois bordant la route de Chédigny ! ; **Noyant**, dans les bois ! ; **Rivarennes**, bois de la vallée conduisant à Turpenay ! ; **Huismes**, au bord de la route allant à la gare à Saint-Benoist, un peu avant la forêt (avec quelques styles soudés) ! ; **Chinon**, au bord du chemin des Roudières !, du chemin du Grand-Ballet !, prairie Saint-Jacques ! ; **Rivière**, haie entre la Belle-Laveuse et le bois ! ; etc.

Obs. — J'ai rencontré cette plante avec des folioles offrant un assez grand nombre de dents doubles et parfois même composées, mélangées aux dents simples, et toujours plus nombreuses. Cette forme que j'ai nommée en herbier

ambigua et qui marque la transition entre les variétés *obtusifolia* et *tomentella*, croît à **Huismes**, dans une haie, à l'est et près de la station du chemin de fer ! ; à **Champigny-sur-Veude**, dans le hameau de la Pellegoussière !

ε. **tomentella** (*R. tomentella* Lém.). — Cette plante diffère de la variété *obtusifolia* (dont elle a les folioles petites, ovales-arrondies et à nervures saillantes, les sépales à appendices foliacés et incisés-pinnatifides, le fruit globuleux, les fleurs blanches ou à peine rosées) par ses folioles à dents toutes ou presque toutes composées-glanduleuses, et à face inférieure souvent munie de glandes sur les nervures secondaires. Ses pédicelles sont glabres et plus rarement un peu hispides-glanduleux. — On devra la chercher en Indre-et-Loire, où je ne la connais pas.

Obs. — Les variétés *obtusifolia* et *tomentella*, qui offrent de nombreux points de ressemblance, sont souvent réunies sous les noms de *R. tomentella* (Crép.) ou de *R. obtusifolia* (Le Grand, Coste, etc.) pour former une espèce distincte du *R. canina*. Je n'ai pas cru devoir agir ainsi parce qu'on trouve, ce me semble, des intermédiaires entre les variétés *dumetorum* et *obtusifolia*.

NOTA. — Plusieurs formes que j'ai rattachées au *R. canina*, notamment celle que j'ai signalée sous le nom d'*eriostyla*, et peut-être aussi celles que j'ai indiquées avec doute sous les noms de *spuria* et de *montivaga*, ont été réunies par Christ et Crépin en un groupe spécifique distinct (*R. subcanina*), intermédiaire entre le vrai *R. canina* des plaines et le *R. glauca* des montagnes, et caractérisé par les sépales restant étalés pendant la maturation du fruit, au lieu d'être réfléchis comme dans le premier ou redressés comme dans le second.

429. — **R. JUNDZILLI** Bess. — Haies, buissons. — L'existence de cette Rose en Indre-et-Loire me semble, quant à présent, douteuse. La forme typique, à folioles très grandes et largement ovales, à fleur large, à sépales étalés-redressés après l'anthèse et persistant au moins jusqu'à la coloration du fruit, n'y a du reste pas été signalée, mais seulement la suivante :

β. **flexuosa** Rouy (*R. flexuosa* Bor. *an* Rau ?). — Diffère du type par les folioles petites et proportionnellement plus

étroites, la fleur moins large, les sépales étalés et plus promptement caducs. — Chastaingt (*Prodr.* p. IX) dit avoir vu cette plante dans l'herbier de M. Richard qui l'aurait récoltée sur les bords du Cher. Je n'ai pu savoir de M. Richard, qui m'a également montré la plante et qui m'en a même donné un fragment, de quelle localité exacte elle provenait. Cette indication, comme toutes celles que peut fournir l'herbier Richard, ne doit donc être acceptée que sous toute réserve, ainsi que je l'ai dit ailleurs.

430. — **R. RUBIGINOSA** L. *Mant. alt.* ; *R. eglanteria*, *spec.* ed. I (1753). — AR. — Bois, buissons, haies, lieux arides. — Comprend les formes suivantes :

1° **vulgaris** (*R. comosa* Rip. et Auct. plur.).— Fruit assez gros, ovoïde ; folioles de grandeur moyenne ; aiguillons robustes, crochus, dégénérant souvent en acicules sur la tige et sur les rameaux florifères. — R. — **Reugny**, chemin de Monnaie (Chast.) ; **Limeray**, levée de la Loire, au Haut-Chantier (id.) ; **Luzillé**, près de l'étang de Brosse ! ; **Chaveignes**, entre la Ferrandière et Bellevue ! — Cette plante n'est pas exactement le type de Ripart, dont le fruit est encore plus gros et les sépales plus longtemps persistants.

2° **apricorum** (*R. apricorum* Rip.). — Diffère du type par le fruit subglobuleux, moins gros ; les folioles plus petites ; les aiguillons plus grêles. — R. — **Châteaurenault**, à la Guégnière (Chast.) ; **Huismes**, aux Caves-Sauty !

3° **umbellata** (*R. umbellata* Leers). — Forme à peine distincte de la précédente par les folioles ord^{t} plus velues, les pédicelles ord^{t} groupés par 4-10. — R.— **Luzillé**, près de l'étang de Brosse ! ; **Chinon**, bois entre Bruyères-Piquet et le Puy-Besnard !

4° **comosella** (*R. comosella* Dés. et Oz.). — Fruit assez gros, nettement ovoïde-oblong ; folioles petites ; aiguillons grêles, allongés, presque droits, ne dégénérant ordinairement pas en acicules, sauf lorsque la plante a souffert. — AR. — **Châteaurenault** (Chast.) ; **Villedômer**, à la Grande-Vallée (id.) ; **Nouzilly**, à l'Orfrasière (id.) ; talus des levées de la Loire à **Limeray** (id.) ; **Pocé** ! ; **Amboise** ! ; **Lussault**, aux carrières ! ; **Vallères**, dans la forêt de Villandry ! (nommé par Chastaingt *R. rotundifolia* Rau.). — **Braye-sous-Faye**, au bord du bois Saint-Jean ! ; **Saint-Epain**, bord de la route de Crissay ! ; **Pussigny**, petit ra-

vin à droite de la route d'Antogny ! ; **Abilly**, bois bordant la route de la Haye ! ; etc.

5° **dolorosa** (*R. dolorosa* Dés. et Oz.). — Diffère de la forme *comosella* par le fruit souvent plus allongé, penché et couronné par les sépales redressés et persistant jusqu'à son extrême maturité ; les folioles un peu plus grandes. — R. — **Nazelles**, bois bordant la route de Montreuil ! (Ozanon vidit).

Obs. — J'ai recueilli à Marçay, dans les bois bordant la route de Sammarçolles, un *R. rubiginosa* à rameaux hétéracanthes, à fleurs d'un rose très vif, à stigmates très velus-hérissés, mais à pédicelles lisses ou portant seulement quelques glandes, et à sépales églanduleux sur le dos. On pourrait peut-être le rattacher, comme le suivant, au *R. elliptica* Tausch. si ses folioles, très faiblement glanduleuses en dessous, n'étaient très obtuses au sommet et non atténuées à la base.

431. — **R. ÆDUENSIS** Dés. et Gill. ; *R. elliptica* Tausch. *R. graveolens* Gren.) var. *æduensis* Gill. ; *R. Rubiginosa* var. *æduensis* Rouy. — RR. — **Noizay**, au pied du talus de la levée de la Loire (Chastaingt) ! — C'est à tort que Chastaingt (*Enumération*) a nommé cette plante *R. dolorosa* Dés. et Oz. ; C'est donc à tort également que M. Rouy (*Flor. de Fr.* VI, p. 375) indique à Noizay le *R. dolorosa*.

La plante de cette localité, vue par M. Ozanon, est identique à celle de Saône-et-Loire. Sa place dans les *Rubiginosæ* a souvent été discutée. Je la rattache, comme M. Gillot, au *R. elliptica*, tandis que M. Rouy la considère, peut-être avec quelque raison, comme dérivant du *R. rubiginosa*. Le *R. æduensis* est, en effet, très voisin de ce dernier, dont il a l'aspect touffu, les aiguillons robustes et parfois un peu dégénérants, les pédicelles courts et ± hispides-glanduleux, les sépales glanduleux sur le dos, longtemps persistants, mais étalés et non redressés, les fleurs d'un rose vif, les stigmates en touffe très velue-hérissée. Mais ses folioles d'un vert sombre, très glanduleuses en dessous et pubescentes sur la nervure médiane seulement, sont un peu atténuées au sommet et très nettement atténuées-cunéiformes à la base, comme dans le *R. agrestis*. Ses fruits sont ovoïdes.

432. — **R. MICRANTHA** Smith. — C. Haies, bois, buissons. — Plante polymorphe dont les variations passent de l'une à l'autre par tous les intermédiaires. Je distinguerai :

α. **nemorosa** (*R. nemorosa* Lib.). — Folioles ± atténuées à la base; fruit ovoïde ou subglobuleux. — C. — Groupe comprenant un grand nombre de formes que je rattacherai aux trois suivantes :

1° **latifolia.** — Folioles grandes, la terminale atteignant ord^{t} 35-40 mill. de longueur. — R. — **Lerné**, parc de Chavigny !

2° **vulgaris** (*R. nemorosa* Bor., Chast.). — Folioles de grandeur moyenne, la terminale dépassant rarement 30 mill. de longueur. — C.

3° **parvifolia** (*R. diminuta* Bor. et *R. Lemani* Bor.). — Folioles petites, la terminale ne dépassant pas ord^{t} 15 mill. de longueur. — AR. — **Monnaie** (Chast. !); **Huismes** !; **Chinon** !

Obs. — Ces variations, que je ne distingue que par la longueur des folioles, se relient par des formes embarrassantes. De plus, le fruit ord^{t} lisse est assez souvent hispide-glanduleux; la fleur est d'un rose ± vif; les pétioles sont pubescents ou tomenteux; les folioles sont ± abondamment pubescentes en dessous; les rameaux floraux, ord^{t} aiguillonnés, sont parfois inermes et très rar^{t} munis d'aicules vers leur sommet. Quelques botanistes ont fait de toutes ces formes autant d'espèces distinctes ou de variétés portant un nom spécial, mais qui ne méritent pas d'être distinguées.

β. **permixta** Dumort. — Folioles arrondies à la base (au moins la terminale), largement ovales et ord^{t} abondamment pubescentes en dessous, même sur les nervures secondaires. — AC. — Comprend les formes suivantes, que relient des intermédiaires :

1° **typica** (*R. permixta* Dés.). — Fruit ovoïde ou oblong; rameaux aiguillonnés. — AC. — **Monnaie**, aux Belles-Ruries (Chast.); **Huismes**, près de la gare !; **Chinon**, à Trotte-Loup !, dans la prairie Saint-Mexme !, etc.; **Cinais**, bois au-dessus de Belisson !; **Seuilly**, bois au-dessus de Morin !

2° **operta** (*R. operta* Pug.). — Forme à peine distincte de la précédente par les rameaux inermes, les folioles souvent moins nettement arrondies à la base et à peine pubescentes en dessous sur les nervures secondaires. — AR. — **Châteaurenault**, route de Paris (Chast.); **Monnaie**, route nationale (id.); **Saint-Benoist**, forêt de Chinon !; **Chinon**, au Carroi-des-Bosses !

3° **septicola** (*R. septicola* Dés.). — Ne diffère de la forme *permixta* que par le fruit subglobuleux. — AR. — **Châteaurenault**, haie bordant à gauche la route de Paris à Bayonne (Chast.); **Chinon**, entre la garenne de Basse et le bois de Grammont, ! entre le Pavé-Neuf et Saint-Louand !, au marais Saint-Mexme ! ; **Rivière**, entre la Belle-Laveuse et le bourg ! ; **Marcilly-sur-Vienne** !

433. — **R. AGRESTIS** Savi; *R. sepium* Thuill. — CC. Bois, haies, buissons, friches. — Varie :

α. **vulgaris.** — Pétioles glabres ou à peine poilus; folioles glabres ou légèrement pubescentes en dessous, ordt à peu près également atténuées aux deux extrémités. — CC. — Présente les formes suivantes :

1° **typica.** — Fruit ovoïde-oblong; plante assez vigoureuse, à folioles de grandeur moyenne (20-35 mill. de longueur), très glanduleuses en dessous, à rameaux floraux aiguillonnés, à styles glabres ou un peu hérissés. — CC.

2° **mentita** (*R. mentita* Dés.). — Diffère du type par les rameaux floraux inermes, les folioles souvent plus grandes et moins glanduleuses; les styles sont glabrescents. — AC.

3° **myrtifolia** (*R. myrtifolia* Hall.; *R. agrestis* variétés *stenophylla* et *parvifolia* Rouy). — Fruit ovoïde-oblong comme dans le type, mais sous-arbrisseau bas, presque nain, à folioles très petites et ne dépassant pas 15 mill. de longueur. — AR., mais çà et là sur les friches arides. — **Truyes**, friches de la Gabelotterie ! (avec les styles hérissés); **Cravant**, coteau de Malveau ! (avec les styles glabres); etc.

4° **virgultorum** (*R. virgultorum* Rip.). — Fruit brièvement ovoïde ou subglobuleux; plante assez vigoureuse, à styles ordinairement ± hérissés, à folioles souvent plus larges et moins aiguës que dans le type. — Paraît AC. — **Châteaurenault**, haie entre la route de Paris à Bayonne et le chemin des Ecorcheurs (Chast.); **Noizay**, levée de la Loire (id.); **Chinon**, aux Fontenils !, entre la garenne de Basse et le bois de Grammont ! ; **Ligré**, au bord de la Veude, un peu en amont du moulin de Coutureau !

β. **pubescens** Rap. — Pétioles très velus ou même presque tomenteux; folioles abondamment pubescentes sur les deux faces,

ord^{t} peu atténuées ou même arrondies au sommet. — R. — M. Ozanon a distingué les deux formes suivantes, dont la première m'est seule connue en Indre-et-Loire :

1° **pseudomentita** (*R. pseudomentita* Oz.). — Fruit ovoïde ; rameaux floraux ord^{t} inermes. — **Champigny-sur-Veude**, bois de la Porte-Verte ! ; **Chaveignes**, remises de Verrière !, haies entre Niébled et Champ-Vent !

2° **belnensis** (*R. belnensis* Oz.). — Fruit sphérique ; rameaux floraux ord^{t} aiguillonnés. — A rechercher.

434. — **R. TOMENTOSA** Smith *sensu lato*. — C. Haies, bois, buissons. — Comprend les deux groupes suivants que, pour plus de commodité, je considérerai comme des sous-espèces :

I. — **GLANDULOSA** (*Tomentosæ hispidæ-glandulosæ*). — Pédicelles et souvent tubes du calice abondamment hispides-glanduleux. — Varie :

α. **cinerascens** (*R. cinerascens* Dum.). — Folioles toutes ou la plupart à dents simples et complètement églanduleuses à la face inférieure. — AC. — Çà et là dans tout le département.

Obs. — Cette plante a les sépales étalés ou redressés après la floraison et ± longtemps persistants ; le fruit globuleux ou plus rarement ovoïde, avec tous les intermédiaires. Les dents foliaires sont tantôt toutes ou presque toutes simples (c'est la forme typique), tantôt les unes simples, les autres munies de 1 ou quelquefois de 2 denticules accessoires, mais sans être franchement composées : c'est alors la forme *dumosa* (Pug.). — Ces deux formes se relient par des intermédiaires, de telle sorte qu'il me paraît impossible de les séparer. Leurs jeunes pousses, ord^{t} glabres, sont plus rarement abondamment pubescentes au sommet, et cet état constitue la forme secondaire nommée *lasioclada* par l'abbé Boullu (*R. micans* Dés.). — La forme *dumosa* me paraît aussi répandue que le type. Chastaingt a rapporté à la forme *lasioclada* plusieurs de nos Roses tourangelles qui, cependant, ne me semblent pas en avoir les caractères.

β. **vulgaris** (*R. tomentosa* Smith *sensu stricto* Auct. aliq.). — Folioles à dents toutes ou la plupart composées-glandu-

leuses, ord[t] glanduleuses en dessous sur la nervure médiane, mais non sur les nervures secondaires ni sur le parenchyme. — AR. — Varie :

1° **Smithiana** Sér. (*R. tomentosa* Dés. et Auct. aliq.). — Fruit ovoïde; sépales réfléchis ou étalés après l'anthèse, la plupart caducs avant la coloration du fruit. — R. — **Bourgueil**, haie du jardin de M. Vergnaud (Coqueray *in herb.* Delaunay et *in herb.* Tourlet) ; **Chinon**, haies des prés entre le faubourg St-Jacques et St-Lazare ! — Ces plantes, déterminées par Chastaingt, ont le tube du calice florifère ovoïde-oblong, mais elles n'ont pas de fruits bien formés, de telle sorte que l'on ne peut avoir que des présomptions sur la forme définitive de cet organe.

2° **subglobosa** Carion (*R. subglobosa* Sm.). — Fruit subglobuleux; sépales étalés ou réfléchis après l'anthèse, la plupart caducs avant la coloration du fruit. — AR. — **Châteaurenault**, au bord du chemin de Villeporcher (Chastaingt) ; **Sainte-Radégonde**, au bord de la route de Parçay-Meslay ! ; **Huismes**, entre la gare et les fontaines d'Ozon ! ; **Anché**, entre le bourg et le bois Semé ! ; **Marçay**, au bas des Corblandes ! ; etc.

3° **globulosa** Rouy (*R. Andrzeiouskii* Bor. *non* Bess.). — Fruit subglobuleux; sépales ± redressés après l'anthèse et persistant pour la plupart au moins jusqu'à la coloration du fruit. — R. — **Cinq-Mars**, crête du coteau de la Loire au-dessus de la Cave-Bodin, dans la propriété Allain (Dumas) ! ; **Chinon**, dans le haut de la vallée de Basse, sur la rive droite du ruisseau ! ; **Ligré**, à Aimé !

γ. **cuspidatoides** (*R. cuspidatoides* Crép. ; *R. Seringeana* Godr. ?). — Folioles à dents toutes composées-glanduleuses, à face inférieure munie sur les nervures de glandes colorées et couverte sur le parenchyme de petites glandes hyalines, visqueuses, à odeur suave et rappelant celle de la térébenthine; sépales étalés ou réfléchis après l'anthèse; fruit subglobuleux. — R. — **Huismes**, bois bordant la forêt de Chinon, entre Beaulieu et le Sanguier ! ; **Chinon**, dans une haie entre la garenne de Basse et le bois de Grammont ! ; **Lerné**, dans une haie à l'ouest de Cécigny et au-dessus de la Rochinerie !

II. — **FARINOSA** (*Tomentosæ farinosæ*). — Pédicelles glabres

ou plus souvent mollement pubescents-tomenteux, mais non hispides-glanduleux ; fruits lisses. — Ce groupe comprend plusieurs formes, dont une, assez voisine du type, croît en Indre-et-Loire. Je décrirai comparativement le type et la plante tourangelle.

α. **typica** (*R. farinosa* Besch.).— Plante grêle ; folioles assez petites, à dents toutes ou presque toutes composées-glanduleuses, à face inférieure munie de glandes non seulement sur la nervure médiane, mais sur quelques-unes au moins des nervures secondaires (peut-être même sur le parenchyme) ; pédicelles courts ; styles hérissés ; fleur de grandeur médiocre, à pétales ciliés dans leur moitié inférieure

(Décrit d'après des échantillons recueillis à Négreville, Manche, par le Dr Lebel et communiqués par M. Ozanon.)

β. **pseudofarinosa** Nob. (*R. pseudofarinosa* Tourl. *in Bull. Soc. bot. de France*, 1902). — Diffère du type par la tige plus robuste ; les folioles assez grandes, à dents toutes composées-glanduleuses, dépourvues de glandes à la face inférieure ou offrant (surtout la terminale) quelques glandes sur la nervure médiane, mais non sur les latérales ni sur le parenchyme ; les pédicelles allongés, les styles glabres, la fleur large, à pétales non ciliés. Le fruit est subglobuleux, un peu atténué au sommet. — RRR. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon au bord de l'allée Charles-le-Téméraire !

Obs. — Le groupe des *Farinosæ* comprend deux autres formes, également très rares en France, qui diffèrent des précédentes par leurs folioles à dents simples et complètement églanduleuses en dessous ; l'une a le fruit ovoïde et les pédicelles à peu près glabres (*R. farinulenta* Crép.), l'autre a le fruit globuleux et les pédicelles tomenteux (*R. lanuginosa* Rav.) ; elles correspondent, dans le groupe des *Farinosæ*, à la var. *cinerascens* dans le groupe des *Glandulosæ*. La var. *pseudofarinosa* correspond au contraire à la var. *vulgaris*, tandis que la var. *farinosa* (type) me semble correspondre ou à peu près à la var. *cuspidatoides*.

433. — **R. OMISSA** Dés. — RRR. Bois, haies, buissons. — Bien distinct du *R. tomentosa* par ses turions glauques, violacés, au sommet ; ses folioles d'un vert bleuâtre, petites, très obtuses,

moins tomenteuses ; et surtout par ses sépales accrescents, charnus à la base, redressés, persistants, faisant corps avec le fruit et pourrissant en même temps. Le fruit est ovoïde-oblong, très gros.

Marçay, dans un petit bois près des Corblandes ! — La plante de cette localité, vue par M. Ozanon, appartient, d'après ce botaniste, à la forme hétéracanthe (var. *Gilloti* Boullu ; *R. Gilloti* Dés. et Luc.), qui diffère du type par les aiguillons des rameaux florifères courts et dégénérant parfois en acicules, les fruits hispides. Cependant le Rosier de Marçay ne présente d'hétéracanthie que sur les turions, et ses fruits sont lisses.

436. — **R. GALLICA** L. — R. et sans doute introduit, sauf peut-être la var. *pumila*. — Bois, haies, buissons. — Comprend les variétés suivantes :

α. **officinalis** (*R. officinalis* Tabern. ; *R. provincialis* Bor.). — Folioles suborbiculaires, grandes, un peu coriaces, doublement dentées. — **Cheillé**, haie de la vigne de la Brosse au-dessus du bois de la Cave près de la Chapelle-de-Cheillé, « fleurs doubles » (Joureau !).

β. **rubra** (*R. rubra* Lam. ; *R. gallica* Bor. *p. p.*). — Folioles ovales, de grandeur moyenne ; celles des feuilles supérieures aiguës, à dents toutes simples ou quelques-unes munies d'un denticule glanduleux. — **La Celle-Guenand**, dans une haie aux Champs-Berthault, « fleurs doubles ».

γ. **pumila** (*R. pumila* Jacq.). — Diffère du précédent par les folioles à dents-composées-glanduleuses ; sous-arbrisseau souvent presque nain, à fleurs ord[t] simples ou semi-doubles. — **Rochecorbon**, buissons entourant un petit étang situé sur la lisière est des bois de Rosnay !; **Villeperdue**, buissons près de la station du chemin de fer.

Hybrides du *R. gallica :*

R. ARVENSIS × *GALLICA*. — Les *R. arvensis* et *gallica* donnent en se croisant des hybrides parmi lesquels le suivant a été constaté en Indre-et-Loire :

× ***R. Polliniana*** Spreng., Rouy (*R. arvina* Chast., *non* Krock. *nec* Bor.). — Dans une haie entre Marmoutier et Rosnay, à la limite des communes de **Sainte-Radégonde** et de **Rochecorbon** !

— La plante de cette localité appartient à la var. *muscipula* Boullu. — Cette Rose, qui est certainement un hybride des *R. arvensis* et *gallica*, ne peut être celle à laquelle Krocker a donné le nom de *R. arvina*, puisque le *R. arvensis* ne croît pas en Silésie, où cet auteur a signalé sa plante. Le *R. arvina* Krock. est sans doute une simple variété du *R. gallica*, tandis que le *R. arvina* Bor. est un *R. gallica* × *sempervirens*.

R. CANINA × *GALLICA*. — Les *R. canina* et *gallica* donnent en se croisant plusieurs hybrides. Le suivant a été rencontré dans le dépt. :

× **R. scotinophylla** Boullu. — Provient du croisement du *R. gallica* avec le *R. canina* (*dumetorum*) et rentre dans le *R. Boreykiana* Bess. — Je l'ai trouvé dans un lot de « *R. canina* » reçu de M. Barnsby et recueilli par ce botaniste sur le plateau qui s'étend « entre Saint-Blaise (cne de **Truyes**) et **Athée** ».

R. AGRESTIS × *GALLICA*. — Les *R. agrestis* et *gallica* donnent en se croisant l'hybride suivant :

× **R. subdola** Dés. — Chastaingt (*Prodr.*, p. IX) dit avoir vu dans l'herbier H. Richard un échantillon de cette plante, récolté par ce dernier à **Château-la-Vallière**. Je l'ai vu également, mais n'ai pu savoir de M. Richard, qui m'en a donné un fragment, la provenance exacte de cette Rose. Elle me semble appartenir à la forme typique (*R. Kluckii* Gren.). Les réserves avec lesquelles il convient d'accepter les indications fournies par M. Richard me font considérer comme fort douteuse l'existence de cet hybride en Indre-et-Loire :

R. GALLICA × *TOMENTOSA*. — Les *R. gallica* et *tomentosa* peuvent donner en se croisant de nombreuses formes hybrides. Les trois suivantes correspondent aux principales variétés du *R. tomentosa* à pédicelles hispides-glanduleux.

A. — × **R. marcyana** Boullu = *R. gallica* × *tomentosa* (*cinerascens*). — Folioles pour la plupart simplement dentées. Chastaingt a récolté au Houx, cne de **Villedômer**, une Rose dont il m'a donné autrefois des échantillons et que Déséglise avait nommée *R. marcyana*. Mais, d'après Crépin et MM. Ozanon et Coste, ce ne serait qu'une forme du *R. cinerascens*, et c'est également mon avis.

B. — × **R. genevensis** Pug. = *R. gallica* × *tomentosa* (*vulgaris*). — Folioles toutes ou la plupart à dents composées-glanduleuses, à face inférieure munie de glandes seulement sur les nervures principales. — Non constaté en I.-et-L.

C. — × **R. cainonensis** Nob. *in Bull. Soc. bot. de Fr.*, 1902 = *R. gallica* × *tomentosa* (*cuspidatoides*). — Folioles toutes à dents composées-glanduleuses, à face inférieure présentant, indépendamment de quelques glandes colorées qui existent sur la nervure médiane, une multitude de petites glandes hyalines, odorantes, visqueuses, disséminées sur tout le parenchyme. — **Lerné**, dans une haie à l'ouest de Cécigny et au-dessus de la Rochinerie, où il croît en compagnie du *R. tomentosa* var. *cuspidatoides*.

NOTA. — On cultive souvent les trois plantes suivantes, qui sont des hybrides issus du *R. gallica*, et que l'on trouve parfois à l'état subspontané.

1° × *R. damascena* Mill., généralement considéré comme résultant du croisement des *R. gallica* et *moschata*. Naturalisé çà et là dans les haies des jardins, où il est ordt à fleurs doubles. Chastaingt, qui l'indique à Pilorget, cne de **Saint-Symphorien**, l'avait d'abord nommé, avec doute, *R. mirabilis* Dés.

2° × *R. alba* L., qui est sans doute un *R. gallica* × *glauca* (*coriifolia*). Il se naturalise facilement. Je l'ai rencontré à fleurs simples, dans des buissons, sur les coteaux de **Seuilly**.

3° × *R. francofurtana* Mœnch (*R. turbinata* Ait.), que l'on considère comme un hybride dont le *R. gallica* serait l'un des parents, l'autre (*an R. alpina* L. ?) étant inconnu. On le rencontre à fleurs simples et à fleurs doublés.

437. — **R. PIMPINELLIFOLIA** L. — Souvent cultivé et subspontané çà et là dans l'emplacement d'anciens jardins, dans les cimetières, etc. Je ne le connais, en Indre-et-Loire, que dans ces conditions, et toujours à fleurs doubles et blanches.

Obs. — La tige stérile, que j'ai récoltée autrefois à **Pussigny**, dans un petit ravin bordant à droite la route d'Antogny, et que Chastaingt (*Prodr.*) a cru devoir rapporter à une Rose de la section des *Pimpinellifoliæ*, appartient au *R. rubiginosa* et fort probablement à la forme *comosella*. J'avais recueilli l'année pré-

cédente, dans la même région, un Rosier de très petite taille que j'avais pris lors de la récolte pour le *R. pimpinellifolia*, mais que j'ai perdu avant de rentrer à Chinon et sans pouvoir m'assurer de son identité; j'en avais alors parlé à Chastaingt et c'est peut-être ce qui a contribué à lui faire commettre l'erreur que je viens de signaler. En résumé, l'existence, en Indre-et-Loire, du *R. pimpinellifolia* à l'état spontanée, reste à constater.

R. PIMPINELLIFOLIA × *RUBIGINOSA*. — La plante suivante est généralement considérée comme résultant du croisement des *R. pimpinellifolia* et *rubiginosa*; cependant M. Le Grand pense que c'est plutôt un *R. micrantha* × *pimpinellifolia*.

× **R. biturigensis** Bor. — Chastaingt (*Prodr.*, p. IX) signale cette Rose à Ambillou, d'après un échantillon conservé dans l'herbier H. Richard. J'ai obtenu de M. Richard un fragment de cet échantillon, qui appartient bien au *R. biturigensis* type, et que ce botaniste aurait recueilli, m'a-t-il dit, « à Ambillou près de l'étang de Crémille ». Or l'étang de Crémille est sur la commune de Mazières et je ne connais, dans son voisinage, ni le *R. biturigensis* ni les parents de cet hybride. Cette indication ne doit donc être acceptée que sous toutes réserves.

NOTA. — On cultive souvent et on trouve parfois à l'état subspontané le *R. lutea* Mill. *sensu lato* (*R. Eglanteria* L. *Mant. alt.*, non *Sp.* édit. I). Il présente les 2 variétés suivantes :

α. *typica*. — Fleur d'un beau jaune. — Naturalisé sur la voûte d'une cave, dans une vigne, à **Saint-Denis-Hors** (Chastaingt); **Chinon**, dans de vieux murs !; etc.

β. *punicea* (*R. punicea* Mill.). — Fleurs d'un jaune rouge à l'intérieur, jaunes à l'extérieur, à odeur fétide. — Naturalisé çà et là dans les bosquets : **Chinon**, au château !; etc.

AGRIMONIA

438. — **A. EUPATORIA** L.; *A. officinalis* Duj. *Fl.* — CC. Haies, buissons, bords des chemins et des bois.

Plante plus ou moins robuste, à inflorescence parfois glanduleuse, mais à face inf. des feuilles toujours très velue et sans glandes visibles. — Les formes robustes et à inflorescence un peu

glanduleuse appartiennent sans doute à la var. *sepium* Bréb. : **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise près de l'étang de la Janvrie ! ; **Lussault**, bois de la vallée Rault (Madrelle). — C'est en allant, sur ma demande, à l'étang de la Janvrie, rechercher cette forme que j'avais vue en fleurs au mois de Juin, et dont je désirais avoir les fruits pour m'assurer qu'elle n'appartenait pas à l'espèce suivante, que M. Madrelle a rencontré les 2 plantes dans les bois de la vallée Rault.

439. — **A. ODORATA** Mill. — RR. Buissons, bords des bois, dans les lieux frais.

Lussault, bois de la vallée Rault (Madrelle !). — Indiqué également à **Saint-Flovier** (Del. *Cat.*), mais ce que Delaunay a conservé et donné sous ce nom appartient, ce me semble, à l'*A. Eupatoria.*

ALCHEMILLA

440. — **A. ARVENSIS** Scop. — C. Champs, pelouses, dans les terrains secs, sablonneux ou calcaires. — Plante polymorphe, à tiges dressées ou étalées, naines ou atteignant jusqu'à 30 cent. de longueur.

SANGUISORBA

441. — **S. OFFICINALIS** L. — R. Prairies, bois et buissons, dans les terrains marécageux ou tourbeux.

C. dans les vallées du Changeon et de ses affluents (les ruisseaux de Touvois, de Saint-Gilles, de Saint-Philbert, de Graffin et sur le bord des étangs voisins) à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! — Prairies de la Cisse à **Nazelles** et **Pocé** (Lair). — Prairies de la vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** près de la station de Véretz ! ; entre **Véretz** et **Larçay** (Del. *Cat.*) ; entre **Saint-Avertin** et **Joué** (Duj. *Fl.*) ; **Ballan**, au Grand-Moulin (Audebert) ; **Savonnières**, vis-à-vis la Montée-Jaune (id.) ; entre **Savonnières** et **Villandry** (Del. *Cat.*).

POTERIUM

442. — **P. SANGUISORBA** L. — CC. Bords des chemins, pelouses, prairies artificielles. — Comprend :

443. — I. — **P. DICTYOCARPUM** Spach. — Fruit à angles munis d'un bourrelet épais et à peine sinueux, et à faces réticulées ou superficiellement alvéolées. — C. — Varie :

α. **virescens** Spach. — Plante glabre, verte ; fruit réticulé, mais non alvéolé. — C.

β. **glaucum** Spach. — Plante glabre, à folioles glaucescentes en dessous ; fruit nettement, mais peu profondément alvéolé. — Peu C.

γ. **guestphalicum** Bœnng. — Diffère du précédent par la tige velue dans sa moitié inférieure, ainsi que les pétioles. — Peu C.

444. — II. — **P. MURICATUM** Spach. — Fruit à angles munis d'une aile mince et sinuée-dentée, et à faces profondément alvéolées. — C. — Varie :

α. **platylophum** Spach. — Ailes du fruit égalant au moins la moitié de sa largeur. — AC.

β. **stenolophum** Spach. — Ailes du fruit n'égalant pas la moitié de sa largeur. — AC.

CYDONIA

445. — **C. VULGARIS** Pers. — Souvent cultivé et naturalisé çà et là dans les haies, les buissons rocailleux.

PIRUS

446. — **P. COMMUNIS** L. — C. Bois, buissons, haies. — Comprend les sous-espèces suivantes :

447. — I. — **P. PIRASTER** Bor.; *P. Achras* Gærtn. — Nervures de la face inf. des feuilles, pétioles et pédicelles glabres à la maturité. — C. — Varie :

α. **turbinata.** — Fruit atténué à la base.

β. **globosa.** — Fruit arrondi à la base.

Ces deux formes, qui se relient par des intermédiaires, ont les feuilles ovales-lancéolées, ovales ou suborbiculaires, parfois même un peu cordées à la base.

448. — II. — **P. BORÆANA** Rouy et Cam.; *P. Achras* Bor. *non* Gærtn. — Nervures de la face inf. des feuilles, pétioles et pédicelles ± velus, même à la maturité. — Me paraît R. — Bois de **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé! où j'en ai recueilli une forme remarquable, à fruits subglobuleux, arrondis à la base et un peu atténués au sommet, et à feuilles ovales-lancéolées 1 à 2 fois plus longues que leur pétiole. — Cette plante varie, du reste, comme la précédente à fruits turbinés ou subglobuleux et à feuilles de formes diverses.

NOTA. — Le *P. cultrensis* Godr. (*P. communis* var. *sativa* DC.), toujours inerme, est la forme culturale qui fournit à nos vergers les nombreuses variétés de *Poiriers*.

449. — **P. SALVIFOLIA** DC. — Cultivé comme arbre à cidre, surtout dans le nord du dépt et en particulier aux environs de **Châteaurenault**, où il a été indiqué comme croissant spontanément (Duj. *Fl.*, Bor. *Fl.*), mais où il n'est sans doute que naturalisé.

MALUS

450. — **M. COMMUNIS** Lam.; *Pirus Malus* L. — AR., mais çà et là dans les bois et les haies, où il n'est sans doute que naturalisé. — C'est la souche des Pommiers cultivés dans les vergers.

451. — **M. ACERBA** Mérat. — C. dans les bois, les buissons, où il paraît bien spontané. — Varie :

α. **vulgaris.** — Fruit globuleux ou même un peu déprimé, toujours ombiliqué à la base. — C. partout.

β. **piriformis** Nob. — Fruit obové, ± atténué à la base et non ombiliqué. — RR. — **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, dans une haie bordant le chemin bas de Bourgueil entre Vaux et le Pavillon ! — Ses styles un peu soudés à la base, ses corymbes simples et surtout ses fruits à endocarpe cartilagineux rattachent au genre *Malus* cette plante que la forme de ses fruits pourrait faire prendre pour un *Pirus*.

SORBUS

452. — **S. TORMINALIS** Crantz ; *Pirus torminalis* Ehrh. — C. Bois montueux, forêts.

453. — **S. DOMESTICA** L. ; *Pirus Sorbus* Gærtn. — AC. dans les bois montueux, où il paraît spontané. — Souvent cultivé.

454. — **S. AUCUPARIA** L. — Souvent planté sur le bord des routes et parfois dans les bois, mais certainement non spontané.

CRATÆGUS

455. — **C. MONOGYNA** Jacq. ; *C. oxyacantha* Thuil., Duj. *Fl.*, Del. *Cat.* et Auct. aliq. — CCC. partout, dans les haies, les bois, les buissons.

456. — **C. OXYACANTHOIDES** Thuil. ; *C. oxyacantha* Jacq. et Auct. plur. ; *C. oxyacantha* β. *obtusata* Duby, Duj. *Fl.* — AC. Haies des prés, bois frais.

Vallées de la Loire !, du Cher !, de l'Indre !, de la Vienne !, de la Creuse !, etc.

Obs. — Linné réunissait les 2 plantes précédentes sous le nom de *C. oxyacantha*, nom qui s'applique spécialement à la seconde, mais que je n'ai pas cru devoir employer, afin d'éviter toute confusion.

NOTA. — Le *C. pyracantha* Medik, souvent cultivé, est parfois naturalisé dans les haies, les buissons, les parcs, où il provient

toujours d'anciennes cultures. — On le trouve plus rar[t] dans les bois éloignés des habitations. Je l'ai observé, dans ces conditions, dans les bois de Forêt à **Chaveignes** ! où il a sans doute été introduit accidentellement.

MESPILUS

457. — **M. GERMANICA** L. — C. Haies, bords des bois. Souvent planté et peut-être seulement naturalisé.

NOTA. — A la famille des Granatées appartient le *Punica Granatum* L. (*Grenadier*), cultivé en espalier et même en plein vent, dans les endroits bien abrités, et qui mûrit parfaitement ses fruits en Touraine.

ONAGRARIÉES

EPILOBIUM

458. — **E. SPICATUM** Lam. — RR. et peut-être seulement accidentel. Bois et buissons frais, bords des eaux.

Saint-Cyr, au bord du bois de la Ribellerie près de la ligne de Vendôme !; bois de Baudry près de **Chanceaux** (Duj. *Fl.*, Del. *herb.* !); forêt de **Loches** (Duj. *Fl.*); **Genillé**, dans un fossé près des fours à chaux de Marolles (Dupuy !).

459. — **E. HIRSUTUM** L. — C. Bord des eaux, fossés, marais, buissons humides.

β. **minus** Nob. *in Bull. Soc. bot. de Fr.*, 1903. — Plante plus grêle (2-4 déc.), mais à feuilles plus amples, oblongues-lancéolées, obscurément sinuées-denticulées, légèrement pubescentes sur les 2 faces, plus pâles et luisantes en dessous; pétales d'un rose moins vif, longs d'un cent. à peine, plus étroits et profondément bifides. — R. — **Huismes**, aux fontaines d'Ozon ! — Cette plante me paraît différer sensiblement des formes décrites sous les noms de *neriifolium*, *parviflorum*, *ovalifolium*, qui, chacune, ont avec elle quelques points de ressemblance.

460. — **E. PARVIFLORUM** Reichard; *E. molle* Lam. — CC. Lieux humides. — Plante mollement pubescente-grisâtre, ou glabrescente et verte, avec tous les intermédiaires; à feuilles toutes alternes, ou les inférieures et les moyennes opposées ou parfois verticillées par 3.

461. — **E. MONTANUM** L. — AC. Bois montueux ou un peu frais, lieux rocailleux, buissons. — Çà et là au nord de la Loire, ainsi que sur les coteaux du Cher, de l'Indre, de la Vienne et de leurs affluents, mais moins C. que ne l'indiquent le Catalogue de Delaunay et la Flore de Dujardin.

Les feuilles inférieures et moyennes, ordt opposées, sont parfois verticillées par 3 (var. *verticillatum* M. et K.) : **Athée**, bois de la Boulaie !; et sans doute ailleurs.

462. — **E. LANCEOLATUM** Seb. et M. — AR. Bords des bois, des chemins et des champs, lieux rocailleux, surtout dans les terrains siliceux.

Saint-Aubin, ravin bordant la route de Couesmes !; **Hommes**, carrières bordant la route de Savigné ! — **Saint-Denis-Hors**, sur les coteaux de la Loire !; **Athée**, bois de la Boulaie ! et de Chandon !; **Joué**, au Pavillon !, au bord du chemin allant de la gare à la route qui conduit à Pont-Cher !, etc.; **Savonnières**, aux Touches (Audebert) et au-dessus du bourg !; **Villandry**, bords de la route de Druyes ! — **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé !; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon !, les bois de Beugny !, etc.; **Huismes**, entre le Grand-Ballet et le Moulin-Brûlé !; **Chinon**, au Pavé-Neuf !, à la Vauzelle !, près du bois de Vauroux !, etc.; **Ligré**, près de Saut-au-Loup !; **Nouâtre**, vallées de la Vienne et de la Creuse ! — **La Celle-Saint-Avant**, vallée de la Creuse !; **Genille**, bois des Hauts-Dits (Dupuy); etc.

463. — **E. TETRAGONUM** L. — C. Lieux humides : bords des eaux, fossés, marais, prairies, champs et chemins frais. — Comprend les sous-espèces suivantes :

I. — **ADNATUM** (*E. adnatum* Griseb.). — Plante dépourvue de stolons, mais à tige portant ordt à sa base des rosettes subsessiles de feuilles; C. dans tout le département. — Varie à racine vivace et à feuilles vertes, étroites, les caulinaires sessiles

ou subsessiles (c'est la forme normale) ; ou rar[t] à racine annuelle ou bisannuelle et à feuilles un peu glauques, les caulinaires moins étroites et nettement pétiolées (var. *Lamyi*).

II. — **OBSCURUM** (*E. obscurum* Roth). — Plante à souche traçante, émettant des stolons ± allongés et munis de feuilles opposées, espacées et pétiolées ; tige ord[t] moins dure, compressible ; feuilles moins étroites. — Cette plante, qui croît dans des lieux plus humides, m'est inconnue en Indre-et-Loire, où l'on devra la chercher. Elle est considérée tantôt comme une espèce distincte, tantôt comme une simple forme de la précédente, devant ses caractères aux conditions dans lesquelles elle végète.

NOTA. I. — On devra chercher en Indre-et-Loire l'*E. roseum* Schreb, qui se trouve dans plusieurs départements voisins et qui m'a plusieurs fois été indiqué à tort dans le nôtre.

II. — L'*E. palustre* L., signalé autrefois en Indre-et-Loire sans indication précise de localité (Duj. *Fl.*), n'y a pas été rencontré à ma connaissance. Il figure cependant dans l'herbier Richard (Bibl. mun. de Tours) avec cette mention : « Forêt de Château-la-Vallière », mais les échantillons qui accompagnent cette étiquette proviennent des *exsiccata* de Billot et n'ont pas été recueillis dans le département.

ŒNOTHERA

464. — **Œ. BIENNIS** L. — AC. Lieux sablonneux : alluvions des rivières, îles, oseraies, champs incultes, voies ferrées.

Sables des coteaux du Changeon à **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! — C. dans toute la vallée de la Loire ! et dans celle du Cher ! — Çà et là dans les vallées de l'Indre et de ses affluents : **Loches** (Diard) !, **Manthelan** (Nivert), **Veigné** (id.), **Monts** (Audebert), **Cheillé** dans le parc d'Azay-le-Rideau !, etc. — Plateaux de **Beaumont-en-Véron** près du Pérou !, de **Huismes** près de Beaulieu !, de **Chinon** entre les Clozeaux et la Vauzelle !, etc. — Çà et là dans la vallée de la Vienne depuis **Candes** ! jusqu'à **Nouâtre** !, et dans celles de la Creuse et de la Claise depuis **la Celle-Saint-Avant** jusqu'à **Barrou** (Vergnaud), **le Grand-Pressigny** ! et **Bossay** ! — Vallées de la Veude et de ses affluents à **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, **Assay** !

465. — **Œ. SUAVEOLENS** Desf. — Mêmes lieux que le précédent, dont il est à peine distinct par sa fleur plus grande et répandant toujours une forte odeur de fleur d'oranger.

Çà et là, surtout dans les vallées de la Loire et du Cher. — Souvent confondu avec *Œ. biennis*.

ISNARDIA

466. — **I. PALUSTRIS** L. ; *Ludwigia palustris* Ebl. — R. Lieux marécageux ou tourbeux, étangs, fossés, ruisseaux paisibles.

Ambillou, étang de la Bousserie (Del. *Cat.*) ! ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang ! ; **Rillé**, ruisseau de Malcombe ! — Çà et là dans les sables vaseux et les mares de la vallée de la Loire, à **Chouzé** !, **la Chapelle** !, **Cinq-Mars** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **la Ville-aux-Dames** ! ; **Saint-Pierre-des-Corps**, fossés et mares au sud de la levée de Rochepinard ! — **Le Bridoré** (Diard *Cat.*) ; **Verneuil-sur-Indre** (id.). — **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé ! ; **Savigny**, communs des Bertignolles !, mares de la Gilbardière ! ; **Chinon**, bords de la Vienne à Bonnivet ! et à Sauvegrain ! ; **Lerné**, parc de Chavigny !

CIRCÆA

467. — **C. LUTETIANA** L. — AC. Lieux frais ou ombragés : bois couverts, haies, buissons, vieux murs.

Çà et là dans tout le département : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, bois de Vaux (aujourd'hui défriché) ! ; **Bourgueil** (Del. *Cat.*) ; **Langeais**, ruisseau de la Doucinière ! ; **Cinq-Mars**, au Plessis (Doucet) ; **Savigné-sur-Lathan**, dans les douves ; **Château-la-Vallière**, ruines de Vaujours !, bords de l'étang ! et jusque dans la forêt ! ; **Saint-Aubin**, ravin bordant la route de Couesmes ! — Vallée de la Choisille à **Fondettes** ! ; entre **Chanceaux** et **Cérelles**, près de l'Angennerie et de Baudry (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.*) ; etc. — **Sainte-Radégonde** (Duj. *Fl.*) ; **Rochecorbon**, à Saint-Georges (Del. *Cat.*) ! — Vallée de la Brenne à **Vernou** (Del. *Cat.*), **Reugny** !, **Neuillé-le-Lierre** ! ; bords du Rondy à **Monthodon** (Vergnaud) ; bords de la Glaise au **Boulay** (Denis) ; **les Hermites**, caves de la Borde (Doucet) — **Saint-Denis-Hors**, non loin de la Pagode (Barnsby) ; **Lussault**, bois du Châtellier ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, vallée de Vilair ! ; **Athée**, bois

de la Boulaie ! ; **Saint-Avertin**, bois de Grammont ! ; **Ballan**, garenne des Touches (Audebert) ; **Villandry**, au bas des coteaux du Cher ! — **Chemillé-sur-Indrois**, forêt de Loches aux environs des Chartreux (Diard *Cat.*) ; **Genillé**, bois de Marolles (Dupuy) ; **Esvres**, près du moulin de Vonte ! ; bois de Saint-Laurent et lavoir de Candé près **Monts** (Audebert). — **Cheillé**, parc d'Azay-le-Rideau !, vallon de Jolivet !, forêt de Chinon au Maupas !, etc. ; **Rivarennes**, vallée de Turpenay ! ; **Rigny-Ussé**, vallon de Rigny !, parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon, surtout depuis le Châtellier jusqu'à Beaulieu ! ; **Huismes**, depuis Beaulieu jusqu'au delà des fontaines d'Ozon ! ; **Chinon**, jardins du quartier de Saint-Etienne ! et du Raineau !, chemin de Sauvegrain !, ruisseau des Lutinières ! ; **Candes**, dans les rues ! ; **Couziers**, forêt de Fontevrault ! ; **Saint-Germain-sur-Vienne**, au bas du Petit-Thouars ! ; **Thizay**, au bas du bourg ! ; **Cravant**, vallon du ruisseau depuis le Ruchard jusqu'en aval du bourg ! ; **Avon**, dans le haut du vallon de Jolivet au bas des Quatre-Vents ! ; **Marcilly-sur-Vienne**, à la Queue-du-Fossé ! ; **Ports**, ruisseau de la Barangerie ! et çà et là ailleurs au pied des coteaux ! — **La Guerche**, au Port-Doidy et au Vieux-Port (Joureau) ; **Preuilly**, au pont de la Chaux (Aristobile).

Obs. — La fleur de cette plante est ordᵗ blanche ou un peu lavée ou striée de rose. Une forme à fleur d'un rose assez vif croît à **Monthodon** avec le type (Vergnaud !).

TRAPA

468. — **T. NATANS** L. — R. Eaux stagnantes : mares profondes, étangs où il est parfois semé.

Abondant dans l'étang de **Château-la-Vallière** ! ; étang de Tournelune à **Sonzay** ! ; étangs autour de **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Cyr**, dans une mare de la vallée de la Ribellerie entre la Gâtinière et Mon-Repos (Chambert) ; **Parçay-Meslay**, dans l'étang de Meslay (Madrelle). — **Souvigny**, forêt d'Amboise où il est C. dans le grand étang de Jumeaux ! et plus rare dans le petit ! ; **Bléré**, à Bois-Pateau (Del. *Cat.*) ; **Saint-Avertin**, mares profondes de la vallée du Cher où mon père l'a récolté dès 1834 ! et où Delaunay l'a vu depuis. — **Saint-Germain** et **Verneuil-sur-Indre** (Diard *Cat.*) ; **Charnizay**, dans l'Etang-Neuf

(Sennegon). — Abondait autrefois dans le grand étang de **Rillé**, depuis longtemps mis en culture. — M'est inconnu dans l'arr[t] de Chinon.

HALORAGÉES

MYRIOPHYLLUM

469. — **M. VERTICILLATUM** L. — C. Eaux stagnantes : étangs, mares, fossés ; plus rar[t] sur les vases desséchées. — Varie :

1° à feuilles florales très différentes des autres, beaucoup plus petites, à segments plus courts et plus larges, tantôt dépassant à peine les fleurs (var. *pectinatum* Wallr.), tantôt et plus souvent les dépassant longuement (var. *intermedium* Koch), avec tous les intermédiaires. C'est la forme normale. — C.

2° à feuilles toutes semblables, grandes, à segments allongés et capillaires, même les florales (var. *pinnatifidum* Wallr.). — Je n'ai pas observé cette forme en Indre-et-Loire, où elle doit être peu commune.

3° à feuilles toutes semblables, mais petites et à segments courts et non capillaires (var. *limosum* Hectot). Forme des lieux asséchés, à tige toujours courte et souvent simple. — AR., mais çà et là.

470. — **M. SPICATUM** L. — C. Eaux stagnantes ou tranquilles : étangs, mares, fossés, bords des rivières.

471. — **M. ALTERNIFLORUM** DC. — R. Eaux stagnantes : mares, étangs, surtout dans les terrains sablonneux-tourbeux.

Courcelles, étang Bouchard ! ; **Ambillou**, dans les étangs et les fosses à marne voisines des étangs (Del. *Cat.*) ! ; **Semblançay**, mares de la vallée de la Bresme ! — **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise dans l'étang de la Pagode ! ; **Montlouis**, mares de la vallée de la Loire (Calzant !) ; **Tours**, le canal et le ruisseau de la Bonde jusque sur **Saint-Pierre-des-Corps** (Blanchet *in litt.*). — **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, mares des landes du Ruchard ! ; **Saint-Epain**, mare près des Hardonnières ! ; **Sainte-**

Maure, mares dans le haut de la vallée de Courtineau !, d'où il s'étend sur **Sainte-Catherine-de-Fierbois** ! et jusque sur **Louans** !

CALLITRICHINÉES

CALLITRICHE

472. — **C. OBTUSANGULA** Le Gall. — R. Eaux vives ou stagnantes : ruisseaux, fossés.

Chinon, prairie Saint-Mexme dans les fossés du chemin conduisant au marais ! — Cette plante, considérée autrefois comme spéciale à la région maritime, doit probablement exister ailleurs dans le département, où je l'ai observée pour la première fois il y a plus de 25 ans. Mes échantillons ont été vus par Lloyd et Foucaud.

473. — **C. STAGNALIS** Scop. — CC. Eaux stagnantes ou tranquilles : étangs, mares, fossés, ruisseaux. — Varie :

α. **vulgaris.** — Feuilles supérieures obovales, les inférieures étroitement oblongues-obovales. — CC.

β. **heterophylla** (*C. platycarpa* Kutz.). — Feuilles inférieures linéaires. — C.

474. — **C. VERNALIS** Kutz. — CC. Eaux stagnantes ou tranquilles; terres humides. — Varie :

α. **inundata.** — Feuilles inférieures linéaires, les supérieures oblongues-obovales, en rosette flottante. — Plante submergée. — CC.

β. **terrestris.** — Feuilles toutes linéaires-oblongues. — Forme des lieux asséchés. — AC.

475. — **C. HAMULATA** Kutz. — AR. Eaux stagnantes ou tranquilles. — Plante polymorphe, comprenant :

I. — **TYPICA.** — Fruits tous sessiles. — Présente les variétés suivantes :

α. **vulgaris**. — Feuilles supérieures étroitement oblongues-obovales, souvent rapprochées en rosette lâche et flottante. — AR., mais çà et là. — Landes de **Bourgueil** !, de **Benais** !, de **Restigné** !, de **Langeais** !, de **Mazières** !, de **Cléré** !, etc.; **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise dans l'étang de la Pagode !; **Villeperdue**, à la Varenne (Audebert) !; **Thilouze**, mares du plateau du côté de la Frelonnière !; **Saint-Benoist**, mares de la forêt de Chinon, des landes du Ruchard et des landes de Gâtine !; **Chinon**, île Auger !; **Chédigny**, bruyères de Saint-Michel près de la forêt de Loches !; etc.

β. **homœophylla** G. et G. — Ne diffère du type que par les feuilles supérieures linéaires, tronquées ou bifides au sommet comme les inférieures. — R. — **Saint-Benoist**, landes de Gâtine ! — Cette forme, qui fructifie abondamment, se distingue du *C. truncata* Guss. par ses feuilles atténuées à la base, tandis qu'elles sont élargies et connées dans ce dernier.

II. — **PEDUNCULATA** (*C. pedunculata* DC.). — Fruits inférieurs portés sur un pédoncule au moins 3 fois aussi long qu'eux. — RR. — **Cléré**, dans une mare à gauche de la route de Mazières, avec le type ! — Plusieurs botanistes distingués, qui ont vu la plante d'Indre-et-Loire, n'ont pas hésité à y reconnaître l'espèce de de Candolle; mais, comme cette plante ne me semble différer de la forme vulgaire du *C. hamulata* que par ses fruits pédicellés, il me paraît difficile d'en faire une espèce distincte.

HIPPURIDÉES

HIPPURIS

476. — **H. VULGARIS** L. — AD. Marais, fossés, ruisseaux à courant peu rapide, surtout dans les terrains sablonneux ou tourbeux.

Les Hermites, dans la Desmée en amont du moulin du Comte et du moulin du Chaillou (Doucet). — Existait autrefois (Leclerc *in* Duj. *Fl.*) dans le grand étang de **Rillé**, depuis longtemps

mis en culture, et pourrait se retrouver dans les fossés de drainage. — Çà et là dans le Changeon, ainsi que dans les étangs et les fossés voisins, à **Gizeux** ! et **Continvoir** ! — Mares voisines de la Loire, en aval du pont de Langeais, à **la Chapelle-aux-Naux** ! et jusque sur **Bréhémont** ! — Prairies de la vallée de l'Indre à **Azay-le-Rideau**, dans le parc, au moulin de Péré !, etc. — AC. dans le Négron et ses affluents, à **Cinais** !, **Seuilly** !, **la Roche** !, **Marçay** ! ; dans la Veude, à **Anché** !, **Ligré** !, **Lémeré** !, **Champigny** !, **Chaveignes** ! ; dans le Mable, à **Champigny** !, **Richelieu** !, **Braye** ! — Çà et là dans la Claise à **Chaumussay** !, **le Grand-Pressigny** !, **Boussay** !, **Preuilly** !

CÉRATOPHYLLÉES

CERATOPHYLLUM

477. — **C. DEMERSUM** L. — CC. Eaux stagnantes ou paisibles : mares, étangs, fossés, cours d'eau.

478 **C. SUBMERSUM** L. — Eaux stagnantes ou paisibles : mares, étangs, fossés, cours d'eau.

Existait il y a quelques années (et existe peut-être encore) dans le ruisseau du Jardin botanique de **Tours**, où il avait sans doute été introduit (Lemoine). — Indiqué autrefois comme étant C. dans le Cher (Duj. *Fl.*), il n'y a pas été trouvé à ma connaissance, mais on devra l'y chercher avec d'autant plus de soin qu'il a été rencontré en Loir-et-Cher dans la vallée de cette rivière.

LYTHRARIÉES

LYTHRUM

479. — **L. SALICARIA** L. — CC. Prés humides, fossés, bords des eaux. — Plante glabrescente ou ± pubescente, à feuilles opposées ou rar^{t} verticillées par 3.

480. — **L. HYSSOPIFOLIA** L. — AC. Lieux humides, sablonneux ou argilo-siliceux : grèves des rivières, bords des étangs, champs mouillés l'hiver.

Entre et sur **Saint-Laurent-de-Lin** et **Channay** ! ; **Courcelles**, près de la Plarderie !, entre le bourg et l'étang Bouchard !, etc. ; **Semblançay**, près de la route de Château-la-Vallière ! ; vallées de la Choisille et de ses affluents à **Chanceaux** !, **Parçay-Meslay** (Del. *Cat.*), **Nouzilly** (id.) ; **les Hermites** (Doucet) ; **Monthodon** (Vergnaud). — AC. dans toute la vallée de la Loire ! — Vallée du Cher à **Savonnières** ! ; **Céré**, aux Priseaux ! ; **Orbigny**, près de la Cossonnière ! ; **Genillé**, à Marolles (Dupuy) ; **Montbazon**, mare à gauche de la route de Sorigny ! ; **Monts**, dans la vallée de l'Indre (Audebert) ; **Druyes**, près de la Becthière ! ; **Cheillé**, aux Arrêts (Joureau) ! ; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon ! — AC. dans la vallée de la Vienne à **Cinais** !, **Chinon** !, **Cravant** !, etc. ; **Marçay**, champs voisins des marais ! ; vallée de la Veude à **Chaveignes** !, **Braye** ! ; landes de **Braslou** !, de **Razines** !, de **Luzé** !, etc. — Vallée de la Creuse à **la Guerche** (Joureau) ; plaines de **Bournan** !, **la Chapelle-Blanche** !, **Bossay** !, etc.

PEPLIS

481. — **P. PORTULA** L. — AC. Lieux marécageux, bord des eaux ; étangs, mares et fossés des bois et des landes.

C. presque partout dans le nord du dép^t, surtout dans la région des landes : **Saint-Nicolas** !, **Benais** !, **Restigné** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Ingrandes** !, **Saint-Patrice** !, **Langeais** !, **Mazières** !, **Cléré** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** !, **Ambillou** !, **Courcelles** !, **Rillé** !, **Château-la-Vallière** !, etc. ; et plus à l'est : **les Hermites** (Doucet), forêt de **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*), etc. — Vallée de la Loire, à **Savigny** !, **Chouzé** !, **la Chapelle** !, **Cinq-Mars** !, **Saint-Symphorien** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Montlouis** !, etc. — Forêt d'Amboise et bois voisins, à **Saint-Denis-Hors** !, **Souvigny** !, **Chisseaux** !, **Chenonceaux** !, **Dierre** !, **Saint-Martin-le-Beau** ! ; **Véretz** (Del. *Cat.*) ; étangs d'**Orbigny** ! ; forêt de Loches à l'étang de **Ferrière** ! et ailleurs ! ; **Chédigny**, bruyères de Saint-Michel ! ; **Monts**, à Candé (Audebert) ; **Villeperdue**, à Bois-Bonnard ! ; **Azay-le-Rideau**, les Frogeais !, la Maison-Rouge ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; forêt de Chinon à **Cheillé** !, **Saint-Benoist** ! ; le Ruchard et les landes voisines à **Saint-Benoist** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Avon** !, **Crissay** ! ;

Chinon, bois de Grammont!, de Trinquebernille!; vallée de la Vienne à **Cinais**!, **Chinon**!, etc. — Çà et là sur les plateaux de la rive gauche de la Vienne: **Saint-Germain**, bois du Petit-Thouars!; **Lerné**, parc de Chavigny!; **Seuilly**, bois de Bourg!; **Cinais**, les communs!; **Brizay**, près des Deforges!; **Theneuil**, près des Bournais!; landes de **Braslou**!, de **Razines**! — Vallée de la Creuse à **la Guerche** (Joureau); plateaux de **Draché**, de **Sepmes**!, de **Barrou**!, de **Preuilly** (Aristobile), etc.

CUCURBITACÉES

BRYONIA

482. — **B. DIOICA** Jacq. — CC. Haies, buissons, bords des bois.

ECBALLIUM

483. — **E. ELATERIUM** Rich.; *Momordica Elaterium* L. — RR. Décombres, jardins en friche, où il n'est sans doute qu'adventice ou à peine naturalisé. — A été trouvé dans les localités suivantes :

Amboise, jardins et ruelles avoisinant l'Amasse (Tourlet père!); **Ballan** (Duj. *Fl.*); vallée de la Loire entre **Fondettes** et **Luynes** (Barnsby); **Tours**, sur des décombres (Chambert). — **Saint-Patrice**, près de la Grande-Flanière!; **la Chapelle-sur-Loire**, près du bourg!; **Avoine**, jardins voisins de l'église!; **Chinon**, jardins avoisinant l'abattoir!; **Seuilly**, jardins de l'ancienne Abbaye (maison Réjaudry)! — **La Haye-Descartes**, talus de la Creuse près du clos Saint-Georges (Joureau), décombres près du pont!; **le Grand-Pressigny** (Diard *Cat.*); **Barrou**, au hameau du Maupas (Vergnaud).

CUCUMIS

(484). — **C. SATIVUS** L. — C^t cultivé en grand.

(485). — **C. MELO** L. — CC^t cultivé en grand.

CUCURBITA

(486). — **C. MAXIMA** Duch. — CC[1] cultivé en grand.

(487). — **C. PEPO** Ser. — C[1] cultivé en grand.

PORTULACÉES

PORTULACA

488. — **P. OLERACEA** L. — C. Lieux cultivés, surtout sablonneux ; décombres, alluvions.

MONTIA

489. — **M. MINOR** Gmel. — AC. Lieux sablonneux ou argilo-siliceux humides ou mouillés l'hiver.

C. dans tout le nord-ouest du dép[t] : **Chouzé** !, **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Gizeux** !, **Avrillé** !, **Continvoir** !, **Saint-Patrice** !, **Saint-Michel** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Mazières** !, **Cléré** ! ; **Ambillou** !, **Hommes** !, **Channay** !, **Rillé** !, **Sonzay** !, **Pernay** !, etc. ; **les Hermites** (Doucet) ; **Monnaie** (Del. *Cat.*), **Parçay-Meslay** (Coqueray). — Vallée de la Loire à **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*). — Vallée et coteaux du Cher : **Tours**, au Menneton (Coqueray) ; **Larçay** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Avertin**, à Grammont ! ; **Ballan**, entre le bourg et Carnaux !, Bois-Renaud !, etc. — Çà et là dans le bassin de l'Indre : environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Veigné** ! ; **Montbazon** ! ; **Joué**, près de Narbonne (Audebert) ; **Monts** (id.), **Saché** !, etc. ; AC. dans la forêt de Chinon et aux alentours, à **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Rigny-Ussé** !, **Saint-Benoist** ! — Çà et là sur les coteaux de la Vienne, à **Chinon** !, **Cinais** !, **la Roche-Clermault** ! ; vallée de la Veude à **Champigny** !, **Chaveignes** ! ; landes de **Braslou** !, de **Razines** !, de **Luzé** !, etc. ; landes de **Cravant** !, de **Panzoult** !, d'**Avon** !, etc. — Plateaux de **Draché** !, **Marcé-sur-Esves** !, **la Celle-Saint-Avant** !, etc.

490. — **M. RIVULARIS** Gmel. — RRR. Fossés et ruisseaux à fond sablonneux.

Monts, fossés bordant la route de Montbazon, près de Beaumer (Del. *Cat.* et *herb.* !, Blanchet *in herb.* Tourlet !).

NOTA. — Le *Claytonia perfoliata* Don. quelquefois introduit dans les jardins avec les semis de diverses plantes, s'y reproduit ensuite de lui-même. M. l'abbé Joureau me l'a envoyé de **la Guerche**, où il l'a trouvé dans ces conditions; et je l'ai vu moi-même, sur plusieurs points, à **Chinon** et aux environs, où il se maintient depuis une vingtaine d'années et où il tend à se répandre en dehors des cultures, sur les murs et au bord des chemins.

PARONYCHIÉES

POLYCARPON

491. — **P. TETRAPHYLLUM** L. — R. Lieux sablonneux arides : champs incultes, pelouses, bords des chemins.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Coq. *in* Del. *Cat.*), pentes sablonneuses de la vallée du Ruau depuis la Nouillère jusqu'au moulin à vent du Ruau !, çà et là sur la côte méridionale depuis le Vau-Jaumier jusqu'au Grand-Clos !, et plus bas près de la Contrie ! ; **Bourgueil**, à la Lande (Coq. *in* Del. *Cat.*) et plus au nord-est au-dessus de la route de Gizeux ! — **Savigny**, champs sablonneux près du Petit-Chouzé ; **Beaumont-en-Véron**, à Beaupuy !, à Coulaine !, et çà et là sur les coteaux depuis la Durandière jusqu'au Pérou ! ; **Chinon**, à Satis !, la Lizardière !, la Rochelle !, au nord de la Chatière !, à Bruyères-Piquet !, à Trotte-Loup !, au bord du bois Racaut !, le long du chemin allant de l'Olive à la garenne de Basse !, à Trinquebernille !, etc. ; **Saint-Germain-sur-Vienne**, champs arides au nord de la forêt de Fontevrault ! — **Rivière**, champs à gauche du chemin allant de la Belle-Laveuse au bois de Rivière !, dans le bois ! et jusque dans les rues du village ! ; **Cravant**, à Briançon ! ; **Crouzilles** (Coq. *in* Del. *Cat.*). — **Verneuil**, bois sablonneux sur la rive droite de la Bourouze ! ; **Courcoué**, bois sablonneux bordant la route de la Tour-Saint-Gelin ! ; **Champigny-sur-Veude**, allées des bois entre Châtre et la Porte-Verte !, champs de la Garennerie !, etc. ; **Chaveignes**, dans le village de Champ-

Vent ! et dans les sables de la vallée de la Veude entre le Château-Vert et le moulin de Verrière !, et plus au sud jusque sur **Braye** ! et **Braslou** !

Je ne le connais pas en dehors de l'arr[t] de Chinon, où je ne l'ai vu que dans les cantons de Bourgueil, Chinon, l'Ile-Bouchard et Richelieu.

ILLECEBRUM

492. — **I. VERTICILLATUM** L. — AR. Lieux sablonneux incultes, humides ou mouillés l'hiver, surtout dans les landes et les champs maigres.

AC. dans l'ouest du dép[t] : **Saint-Étienne-de-Chigny**, champs voisins de la Cartonnière !. bords des étangs ! ; çà et là dans la forêt de **Luynes** (Chambert) ; **Pernay**, à la Bergerie (Del. *Cat.*) ; **Semblançay**, près de Beaufoux ! ; **Sonzay**, bois de la Motte ! ; **Ambillou**, près de la Seizeraie !, de Tivoli !, de la Bousserie (Barnsby) ; **Rillé**, près de Malcombe ! et de Pincemaille ! — Çà et là, quoique peu C., à **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Cléré** (Del. *Cat.*) ! ; **Mazières**, près des étangs de Crémille et de Jupille (id.) ! ; **Langeais**, çà et là, mais R., dans les bois et les landes au nord de la commune ! ; **Benais**, landes bordant la route d'Avrillé ! ; **Bourgueil**, à Bel-Air près de Paris-Buton (Coq. *in* Del. *Cat.*) ! ; **Saint-Nicolas**, dans les landes près de la Nouillère ! — **Rigny-Ussé**, bords des étangs du parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon ! et fossés bordant la grande route, entre le Palis et Trinquebernille !, jusque sur **Chinon** !

HERNIARIA

494. — **II. GLABRA** L. — CC. Lieux sablonneux : prairies, champs incultes, décombres.

493. — **II. HIRSUTA** L. — C. Lieux sablonneux : prairies, champs incultes, décombres.

CORRIGIOLA

495. — **C. LITTORALIS** L. — C. Lieux sablonneux hu-

mides ou mouillés l'hiver : grèves des rivières, bords des étangs, champs en friche.

SCLERANTHUS

496. — **S. ANNUUS** L. — CC. Lieux sablonneux ou pierreux, champs cultivés ou incultes, pelouses.

Obs. — Cette plante, très polymorphe, est annuelle ou bisannuelle (*S. biennis* Reut.) suivant que la germination se produit au printemps ou à l'automne. Ses tiges sont ± rameuses; ses fleurs, ord[t] en cymes dichotomes régulières ou irrégulières, sont parfois en fascicules compacts axillaires et terminaux (var. *fasciculatus*). Cette variété présente dans les lieux très arides une forme naine (var. *collinus* Schur) dont la fleur a le calice moins ouvert et à lobes plus courts. Cette forme, que j'ai rencontrée sur plusieurs points du département, a quelquefois été prise pour le *S. verticillatus* Tausch (*S. pseudopolycarpus* de Lacroix), qui en est du reste à peine distinct par sa fleur plus petite et à lobes du calice toujours nettement dressés-connivents. Ce dernier croît près de nos limites, à Dangé (Vienne), et devra être cherché en Indre-et-Loire.

497. — **S. PERENNIS** L. — RR. Lieux sablonneux arides, alluvions des rivières.

Çà et là sur les sables de la Loire : **Amboise**, île Saint-Jean (Tourlet père !) grèves de **Noizay** !, de **Vernou** !, de **Vouvray** (Del. *Cat.*);**Sainte-Radégonde**, vis-à-vis Marmoutier (Del. *Cat.*); **la Ville-aux-Dames** (id.). — RRR. ailleurs : **Civray**, à l'Hardionnerie (Del. *Cat.*).

CRASSULACÉES

TILLÆA

498. — **T. MUSCOSA** L. — R. Lieux sablonneux un peu mouillés l'hiver : champs incultes, chemins, sentiers et clairières des bois et des landes.

Çà et là à **Benais** !, **Avrillé** !, **Gizeux** ! ; **Continvoir**, surtout près de la Pierrière et des Gacongneries ! — **Rillé**, près de Malcombe ! et de Pincemaille ! ; çà et là à **Souvigné** et à **Sonzay**, surtout entre la Motte-Sonzay et le bourg de Souvigné (Del. *Cat.*) ! — **Monts**, parc de la Roche et bois voisins (Audebert). — **Chambourg**, près de Soudinet ! ; **Chédigny**, bords de la route de Chambourg ! — **Huismes**, landes entre Beauregard et le Vivier !, bois de Rassay ! ; **Chinon**, chemin allant des Clozeaux à la Vauzelle ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon !, les bois voisins et les landes du Ruchard !, où il s'étend jusque sur **Cravant** ! et **Panzoult** ! — **Luzé**, plateau entre les Bruyères-Blanches et la Grange-Neuve !

SEDUM

499. — **S. TELEPHIUM** L. — C. Lieux pierreux, haies, buissons, bords des bois. — Le type ne croît pas dans nos régions où l'on ne trouve que les variétés suivantes :

β. **vulgare** (*S. vulgare* Link ; *S. Telephium* Bor. *Fl.*). — Feuilles largement ovales ou oblongues ; les moyennes sessiles, non atténuées en coin à la base, souvent même un peu auriculées, mais non embrassantes. — C. — Varie :

1° à rameaux floraux rapprochés au sommet de la tige en corymbe compact. — C.

2° à rameaux floraux espacés et formant une panicule un peu interrompue. — R. — **Beaumont-en-Véron**, dans des ajoncs à droite du chemin allant du bourg au P rou ! — Par la culture, cette forme est devenue identique à la précédente.

γ. **purpureum** (*S. purpureum* Link ; *S. purpurascens* Bor. *Fl.* ; *S. Telephium* var. *cuneatum* Franchet). — Feuilles lancéolées ou oblongues-lancéolées, les moyennes longuement atténuées en coin à la base, mais non les supérieures ; inflorescence interrompue (ici), à rameaux espacés, formant une panicule oblongue. — R. — Varie :

1° à feuilles superficiellement et assez régulièrement dentées. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon, le long de l'allée Charles-le-Téméraire et ailleurs !

2° à feuilles assez profondément dentées, à dents alternativement plus petites. — **Chinon**, île Auger ! — Cette plante est le *S. controversum* Bor. *Monogr.*

Obs. — Les 2 formes extrêmes de ce groupe spécifique spéciales à la région des montagnes, ne croissent pas en Indre-et-Loire. Ce sont : α. *S. maximum* Hoffm., qui, d'après Fries, représente le type linnéen et qui se reconnaît à ses feuilles toujours opposées ou verticillées par 3-4 (elles sont ordt alternes dans les autres formes), les moyennes et les supérieures très largement ovales et cordiformes-embrassantes à la base ; β. *S. Fabaria* Koch, qui a, au contraire, toutes les feuilles longuement atténuées en coin à la base, même les supérieures.

500. — **S. CEPÆA** L. — AC. Haies des lieux sablonneux, bords des bois, buissons, lieux pierreux et couverts.

Çà et là au nord de la Loire : **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Langeais** ! ; **Ambillou** !, **Courcelles** !, **Hommes** !, **Channay** !, **Saint-Aubin** !, **Pernay** (Del. *Cat.*), **la Membrolle** !, **Mettray** !, **Fondettes** (Del. *Cat.*), **Monnaie** !, **Monthodon** (Vergnaud) **le Boulay** (Calzant), etc. — Çà et là dans la forêt d'**Amboise** ! et les bois voisins ; coteaux du Cher à **Saint-Avertin** !, **Ballan** !, etc. ; **Druyes**, à Bois-Tirau ! ; **Monts** (Audebert) ; **Epeigné-les-Bois** ! ; etc. — C. aux environs de Loches (Diard *Cat.*), dans la forêt à **Ferrière** ! et **Chemillé** ; à **Loches** !, à **Reignac** !, etc. — **Vallères**, dans la forêt de Villandry ! ; **Azay-le-Rideau**, dans le parc ! ; **Cheillé**, au Maupas ! ; **Rivarennes**, dans la vallée de Turpenay ! ; **Saint-Benoist**, çà et là, dans la forêt !, les bois de Beugny !, etc. ; **Huismes**, çà et là ! ; **Savigny**, fossés de la vallée de la Vienne ! ; coteaux de **Saint-Germain-sur-Vienne** !, de **Cinais** !, de **la Roche-Clermault** ! ; **Chinon**, bois Racaut !, bois de Vauroux !, bois de Grammont !, etc. ; **Cravant**, bois de Narçay !, de Sonnay !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Anché**, bois Semé ! ; **Rivière**, bords des bois ! ; **Marçay**, bois entre le bourg et la Roberderie ! ; **Champigny-sur-Veude**, bois de Châtre ! ; **Braye-sous-Faye** ! ; **Luzé** ! — Coteaux du Brignon à **Abilly** !

501. — **S. ALBUM** L. — CC. Vieux murs, rochers, toits, champs pierreux.

β. **micranthum** DC. (*S. micranthum* Bast.). — Ne diffère guère du type que par ses petites proportions. — R. — Çà et là sur les grèves de la Loire ! ; rochers de **Courçay** !, de **Truyes** ! ; **Reignac**, entre les vallons de Cléret et des Tabardières !

502. — **S. PENTANDRUM** Bor.; *S. villosum* L. var. *pentandrum*. — AR, Lieux sablonneux humides ou mouillés l'hiver: champs incultes, bords des chemins, allées et clairières des bois et des landes.

AC. dans le nord-ouest du dépt : çà et là à **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Mazières** ! ; **Saint-Patrice** (Bor. *Fl.*) ; **Cléré** (Del. *Cat.*) ! ; **Ambillou**, entre Tivoli et la Seizeraie ! (Del. *Cat.*) ; **Sonzay**, bois de la Motte ! ; **Pernay**, près de la Bergerie (Del. *Cat.*) ; **Saint-Christophe** (Duj. *Fl.*) ; bords de la route entre **Monnaie** et **Saint-Laurent-en-Gâtine** (Del. *Cat.*) ; etc. — R. ailleurs : **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*) ; **Monts**, entre le Buisson et le Ripault (Audebert) ; **Chédigny**, bords de la route de Chambourg ! ; **le Louroux** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre le bourg et la station ! et çà et là ailleurs ! ; **Chinon**, près de la Vauzelle où il est rare ! ; **Luzé**, entre les Bruyères-Blanches et la Grange-Neuve ! ; sables de la vallée de la Creuse à **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** ! ; çà et là, mais R., sur les plateaux de **Draché** ! et de **Marcé-sur-Esves** ! ; vallée de l'Estrigneul entre **Ciran** et **Varennes** (Del. *Cat.*).

Obs. — Cette plante, qui n'est qu'une variété notable ou tout au plus une sous-espèce du *S. villosum* L., est annuelle, tandis que ce dernier est bisannuel ou vivace et spécial aux marais tourbeux.

503. — **S. RUBENS** L. — C. Champs pierreux, vignes, vieux murs, surtout dans les terrains argilo-siliceux.

504. — **S. ACRE** L. — CC. Lieux sablonneux ou pierreux incultes : pelouses, bords des chemins, vieux murs, rochers, toits de chaume.

505. — **S. SEXANGULARE** L., DC. *Fl. fr.* et Auct. plur. ; *S. mite* Gilib. *sec.* Rouy ; *S. boloniense* Loisel. — AR. Lieux sablonneux ou pierreux incultes : pelouses, bords des chemins, vieux murs, rochers.

Langeais ! ; **Cinq-Mars** (Bor. *Fl.*) ! ; **Luynes** (id.) ; **Sainte-Radégonde**, à Rosnay (id.) ; **Saint-Symphorien** (Del. *Cat.*) ; **Mettray** (Chambert) ; AC. dans la vallée de la Loire à **Négron** !, **Pocé** !, **Amboise** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Chargé** ! ; **Souvigny**, près des Caves ! ; **Lussault**, au Châtellier !, aux Carrières ! ; **Savonnières**, au-dessus

du bourg ! ; **Villandry**, bords de la route de Druyes ! ; **Monts**, près de Candé (Audebert) ; AC. sur les levées du Vieux-Cher et de la Loire à **la Chapelle-aux-Naux** ! et **Bréhémont** ! ; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé ! ; **Huismes** (Del. *Cat.*) ; **Chinon**, prairie Saint-Jacques ! ; **Cravant**, coteau de Malveau ! ; etc.

Obs. — Cette plante est moins gazonnante que le *S. acre* ; ses feuilles sont plus fines et plus nettement prolongées en éperon à la base, celles des rejets toujours imbriquées sur six rangs ; ses fleurs ord^t^ plus nombreuses, à sépales plus étroits et non prolongés à la base. — Elle me semble toutefois ne pas représenter le type linnéen, qui, d'après des échantillons provenant de Suède et récoltés par Zetterstedt, que j'ai pu examiner, en diffère par ses feuilles un peu plus renflées, son inflorescence moins développée et ses sépales prolongés à la base. Notre *Sedum* serait donc, sinon une espèce distincte, du moins une sous-espèce du type de Linné, que l'on pourrait désigner sous le nom de *mite* si la plante de Lithuanie est réellement identique à la nôtre, ou sous celui de *boloniense* qui s'applique incontestablement à la plante française.

506. — **S. REFLEXUM** L. *sensu lato* (includ. *S. rupestre* L.). — C. Lieux sablonneux ou pierreux : bords des chemins, des champs, des bois. — Plante polymorphe, verte ou ± glauque, à fleurs d'un jaune ± vif.

507. — **S. ELEGANS** Lej. ; *S. Forsterianum* Sm. ; *S. pruinatum* Auct. aliq. *non* Brot. — AR. Lieux sablonneux : bords des chemins, clairières des bois ; vieux murs.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, vallée du Ruau entre la Nouillère et le moulin à vent du Ruau ! ; **Bourgueil**, coteaux de la rive droite du Changeon ! — **Hommes**, C. dans les bois entre le bourg et Savigné ! ; **Ambillou**, aux Cormiers (Del. *Cat.*) ; **Semblançay**, empierrement limitant au sud l'étang de Beaufoux ! ; **Saint-Ouen**, bords de la route d'Autrèche ! — **Rivarennes**, vallée de Turpenay ! ; **Saint-Benoist**, C. au bord des bois près du Châtellier ! ; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé ! ; **Huismes**, entre le Grand-Ballet et le Moulin-Brûlé !, parc de la Ville-au-Maire !, etc. ; **Beaumont-en-Véron**, bords des bois du Bouzon ! et de l'Aulnaie ! ; **Savigny**, au Puy-Rigaut ! ; **Chinon**, prairie Saint-Jacques ! ; **Rivière**, dans le bois et aux alentours ! ; **Ligré**, bords de la sablière de Rivière ! ; **Marçay**, bois bordant la route de Sammarçolles ! ; **Champigny**, çà et là dans

les vallées de la Veude et du Mable ! ; **Chaveignes**, bois et champs entre Niébled et le Château-Vert !, entre les moulins de Verrière et d'Alion !, etc.; **Verneuil**, bois de la vallée de la Bourouze, sur les deux rives !; **Luzé**, bois bordant la route de Verneuil ! ; bois de la vallée de la Vienne à **Maillé** ! et **Nouâtre** ! — Sables de la vallée de la Creuse à **Nouâtre** ! et **la Celle-Saint-Avant** ! — **Perrusson** (Frémy *in* Del. *Cat.*).

508. — **S. ANOPETALUM** DC. — RR. Pelouses arides et rochers des coteaux exposés au midi, surtout sur les grès calcaires et les sables provenant de leur désagrégation.

Beaumont-en-Véron : le Puy-Prieur !, Beaupuy !, les Pussinières !, le Pérou ! et tous les coteaux depuis le Pérou jusqu'à Coulaine ! ; **Chinon**, C. dans tout le nord de la commune : les Petites-Croix !, la Rochelle !, les Fontenils !, Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, la Butte-aux-Chilloux !, le Puy-Besnard !, la Colline !, la Jongerbe !, Rochette !, rochers entre Bel-Air et le bois Racaut !, garenne de Basse !, bois de Grammont !, etc. — **Cravant**, coteaux de la vallée de Basse !, de la Chaboissière !, de Malveau ! — **Saint-Benoist**, coteau du Chêne-Vert ! — **Ligré**, bois de Vindoux !

β. **elatum** Nob. *in herb.* — RRR. — **Saint-Benoist**, coteau du Chêne-Vert ! — Cette plante diffère du type par les tiges plus élevées, pouvant atteindre 30 à 40 cent. de hauteur ; les feuilles plus longues, moins épaissies vers la base, celles des rejets toujours très lâchement imbriquées ou même étalées ; l'inflorescence plus ample, large de 5 à 7 cent. et à rameaux manifestement arqués en dehors. Elle se rapporte peut-être à la var. *chloranthum* Jeanb. et Timb., mais je ne saurais l'affirmer.

SEMPERVIVUM

509. — **S. TECTORUM** L. — AC. Vieux murs, rochers, toits de chaume, où il n'est que naturalisé.

Obs. — Je n'ai observé dans le dép^t^ que la forme à laquelle Boreau (*Cat. des pl. de M.-et-L.*) a donné le nom de *S. murale*, et dont les pétales, longs de 10 à 12 mill. et seulement une fois plus longs que les sépales, sont presque dressés-connivents ou plus rar^t^ étalés en étoile et dans quelques fleurs seulement ; ses éta-

mines (au moins les intérieures) sont transformées en carpelles pédicellés et libres d'adhérence avec les pétales. — On devra chercher dans les mêmes lieux le *S. Lamottei* Bor., dont les pétales, longs de près de 20 mill., sont toujours étalés en étoile et environ 2 fois plus longs que les sépales, et dont les étamines ne se transforment pas en carpelles et sont soudées à la base avec les pétales.

GROSSULARIÉES

RIBES

510. — **R. UVA-CRISPA** L. *sensu lato*. — AC. Haies, buissons, lieux pierreux, vieux murs. — Varie :

α. **typicum.** — Fruit ord^{t} jaunâtre (ici), petit, pubescent au moins dans le jeune âge, parfois même jusqu'à la maturité complète !, mais non glanduleux. — **Chinon** ! et sans doute ailleurs. — Peut-être spontané.

β. **Grossularia** (*R. Grossularia* L.). — Fruit ord^{t} rougeâtre, assez gros, couvert de soies glanduleuses ± abondantes, plus rar^{t} lisse (*R. reclinatum* L.). — AC. au voisinage des habitations où il n'est sans doute que naturalisé. — Cette plante, souvent cultivée pour ses fruits alimentaires (*Groseilles à maquereau*), paraît originaire de la région des montagnes.

511. — **R. RUBRUM** L. — AC. Bois et buissons humides ou marécageux, haies des prés frais, bords des ruisseaux, où il a tout à fait l'apparence d'une plante spontanée.

Vallées de la Loire et du Lane à **Chouzé** ! et **Saint-Nicolas** ! — C. dans les vallées du Changeon et de ses affluents : **Bourgueil** jusqu'à Gravot !; **Restigné** !; **Benais** jusque dans le vallon de Saint-Gilles !; **Gizeux** jusqu'à l'étang du Mur !; **Continvoir** jusque dans la vallée de la Branne ! — Vallée de la Roumer au-dessus de **Langeais** ! — Vallée de la Fare à **Château-la-Vallière** ! — Vallée de la Choisille à **Saint-Cyr** et **Nouzilly** (Del. *Cat.*). — Vallée de **Rochecorbon** ! — **Monthodon**, bords du Rondy (Vergnaud). — **Montlouis** (Del. *Cat.*); **Saint-Avertin**, à Grammont (id.); **Joué**, haies des prairies du Cher au bas de Rigny et de Pont-Cher ! —

Lignières, petit bois près du Vieux-Cher ! ; **Azay-le-Rideau**, dans le parc du château ! ; **Cheillé**, vallon du Maupas ! ; **Rivarennes**, vallon de Turpenay ! ; **Rigny-Ussé**, bords du ruisseau du parc d'Ussé ! ; **Huismes**, aux fontaines d'Ozon ! ; **Beaumont-en-Véron**, prairies au bas de Coulaine ! ; **Chinon**, prairies au bas de Saint-Louand ! ; etc.

(512). — **R. NIGRUM** L. — Cultivé en grand pour ses fruits, qui servent à fabriquer la liqueur de *Cassis*.

SAXIFRAGÉES

SAXIFRAGA

513. — **S. TRIDACTYLITES** L. — CC. Murs, rochers, pelouses, champs sablonneux.

514. — **S. GRANULATA** L. — C. Prés, pelouses, bois des terrains sablonneux.

CHRYSOSPLENIUM

515. — **C. OPPOSITIFOLIUM** L. — RRR. Lieux humides, bords des ruisseaux des terrains sablonneux.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, bois de Vaux (aujourd'hui défriché) ! et çà et là sur la côte depuis Vaux jusqu'au Fondis (Coq. *in* Del. *Cat.*) !

OMBELLIFÈRES

HYDROCOTYLE

516. — **H. VULGARIS** L. — AC. Prés marécageux ou tourbeux, bords des étangs et des mares.

Répandu dans le nord du dépt, surtout dans la région des landes : **Gizeux**, étangs du Gué et du Mur !; **Continvoir**, vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau !, vallée de la Branne !, etc.; çà et là dans les landes d'**Avrillé** !, **Saint-Patrice** !, **les Essarts** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Mazières** !, **Cléré** !; **Ambillou**, autour des étangs !; **Hommes**, marécages au nord d'Avrillé !; **Rillé**, landes de Malcombe et de Pincemaille !; **Courcelles**, étang Bouchard !, etc.; **Château-la-Vallière**, sur le bord de l'étang et dans la vallée de la Maulne !; **Villiers-au-Bouin**, étangs d'Hunault ! et des Hussardières !; **Souvigné**, dans la vallée de la Fare !, etc.; çà et là dans la forêt de **Luynes** ! et dans les landes de **Saint-Étienne-de-Chigny** !; **Semblançay**, étangs de Beaufoux et du Grand-Moulin !; **Charentilly**, étang de Poillé !; **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*); **Nouzilly** (id.); **Villedômer**, étang de l'Archevêque !; **les Hermites** (Doucet); **Monthodon**, mares de Monthalan (Vergnaud). — Vallée de la Loire : **Bourgueil**, dans le canal !; **Savigny**, communs des Bertignolles !; **la Ville-aux-Dames** !; **Montlouis** !; etc. — Forêt d'Amboise et aux alentours : **Saint-Denis-Hors**, étangs de la Pagode et de la Janvrie !; **Souvigny**, étangs de Jumeaux !; **Chisseaux**, étang de la Charvière !; **Dierre**, étang de la Gaugonnière !; **Saint-Martin-le-Beau**, vallon de Vilair et étang de Battereau ! — **Céré**, étangs d'Aigues-Vives !, du Châtellier !, des Priseaux ! — **Orbigny**, tous les étangs !; forêt de Loches, à l'étang de **Ferrière** !; **Chédigny**, ruisseau de Cléret !; **Reignac**, étang du Moulin-Neuf !; **Mouzay**, entre Beautertre et Beaurepaire !; **Vou**, au Coin-de-Boutin !; **Manthelan**, ruisseau de Quincampoix !, étang du Faux (Nivert). — Forêt de Villandry et bois voisins à **Druyes** et **Vallères** ! — **Cheillé**, au Maupas !, à la Vaunoir !; **Rivarennes**, au marchais de Laidun !; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé !; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt !, au Châtellier ! et dans les landes !; **Cravant**, vallons du Vau-Riou !, de Nétiveau !; **Panzoult**, vallée du Croulay !; **Pouzay**, dans les marais ! — **La Celle-Saint-Avant**, mares de la vallée de la Creuse !; **la Guerche**, aux Buissons (Joureau); **Boussay**, dans la vallée de la Claise ! — Vallée de la Veude et de ses affluents, à **Ligré** !, **Lémeré** !, **Champigny** !, **Assay** !, **Chaveignes** !, **Jaulnay** !; marais de **Marçay** !, **la Roche** !, **Seuilly** !

SANICULA

517. — **S. EUROPÆA** L. — AC. Lieux frais et ombragés : bois humides ou couverts, bords des ruisseaux.

AC. au nord de la Loire et du Cher : vallée de la Roumer à **Langeais** !, **les Essarts** ! ; vallée du Breuil à **Cinq-Mars** ! ; bois de **Saint-Etienne-de-Chigny** ! ; vallée de la Choisille et de ses affluents, à **Saint-Cyr** !, **la Membrolle** (Del. *Cat.*) !, **Mettray** !, **Saint-Symphorien** !, **Monnaie** !, **Nouzilly** !, etc. ; vallée de la Brenne à **Villedômer** !, **Auzouer** !, etc. ; **Sainte-Radégonde**, bois de Rosnay ! ; **Rochecorbon**, dans la vallée ! ; **Mosnes**, petit ravin au-dessus du bourg !, bois de la Calonnière ! ; **Saint-Denis-Hors**, bois de Pray ! ; **Saint-Règle**, bois des Arpentis ! ; **Souvigny**, forêt d'Amboise, à Montoussant ! et ailleurs ; **Lussault**, bois du Châtellier ! et bois entre les carrières et Husseau ! ; **Dierre**, vallon de Bonnefont ! ; **Chisseaux**, vallon de la Charvière ! ; **Chenonceaux**, dans le parc ! — C. sur les coteaux de la rive gauche du Cher, à **Villandry** !, **Savonnières** !, **Ballan** !, **Joué** !, **Saint-Avertin** (Duj. *Fl.*) !, **Larçay** (id.) !, **Véretz** !, **Athée** !, **Bléré** !, **Francueil** ! ; vallon d'**Epeigné-les-Bois** ! ; **Luzillé**, près de l'étang de Brosse ! — AC. dans les bois de la vallée de l'Indre et des vallons adjacents : forêt de Loches, à **Ferrière** !, **Chemillé** !, etc. ; **Perrusson**, bois de la Cloutière ! ; **Reignac** ! ; **Courçay** ! ; **Truyes** (Del. *Cat.*) ; **Esvres** ! ; **Montbazon** !, etc. ; **Azay-le-Rideau**, bois du Plessis ! ; **Cheillé**, à Jolivet !, à la Tendrinière !, et çà et là dans la forêt de Chinon ! ; **Avon**, dans le haut du vallon de Jolivet, au bas de la ferme des Quatre-Vents ! ; **Rivarennes**, vallée de Turpenay ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon et les bois de Beugny ! ; **Rigny-Ussé**, entre la Chapelle-Saint-Paul et le Port-Gautier !, parc d'Ussé ! ; **Huismes**, bois du Vivier ! — AR. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne et dans les vallons tributaires : **Cravant**, vallons du Vau-Riou !, de Nétiveau !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Avon**, vallée de la Quelle ! ; **Sainte-Maure**, vallée de la Manse ! — **Bournan**, bois de Bagneux ! ; **le Grand-Pressigny**, bois de Serre ! ; **Boussay**, coteaux de la Claise ! ; **Bossay**, bois de la Tuilerie (Aristobile) ; **la Guerche**, aux Buissons (Joureau). — AR. sur la rive gauche de la Vienne : **Marcilly**, bois de la Garde ! ; **Chinon**, bois de Parilly !, de la Perrière !, du Plessis !, etc. ; **la Roche**, au Bas-Pays ! ; **Cinais** et **Thizay**, autour du Camp-Romain ! ; **Seuilly**, bois de la Brevonnière !, de Bourg !) de Morin !, etc. ; **Lerné**, bois de Chavigny !, de la Grande-Gaudrée !, etc. ; **Candes**, au sud du bourg !

ERYNGIUM

518. — **E. CAMPESTRE** L. — CC. Bords des chemins, pelouses et friches arides.

BUPLEVRUM

519. — **B. ROTUNDIFOLIUM** L. — C. Champs calcaires. — Çà et là dans tout le dépt.

520. — **B. PROTRACTUM** Hoffg. et Link.; *B. subovatum* Link. — AC. Champs des terrains calcaires.

Çà et là, mais AR., au nord de la Loire et du Cher : **Couesmes** ! ; **Villiers-au-Bouin** ! ; **Braye-sur-Maulne** ! ; **Saint-Laurent-de-Lin** ! ; **Lublé**, à la Dubinière ! ; **Ambillou**, près de Boyère ! ; **Cinq-Mars**, sur le plateau qui domine le bourg ! ; **Pernay**, près du moulin à vent sur la route d'Ambillou ! ; **Fondettes**, route de Pernay (Del. *Cat.* et *herb.*) ; **Mettray** (Chambert) ; **Sainte-Radégonde**, au-dessus de Marmoutier ! ; **Chanceaux-sur-Choisille**, entre le bourg et l'Angennerie ! ; **Notre-Dame-d'Oé**, près du Coteau ! ; **Amboise** (Lair) ; **Tours**, où je ne l'ai vu qu'accidentellement ! — C. sur le plateau qui s'étend entre le Cher et l'Indre : **Joué** !, **Ballan** !, **Druyes** !, **Pont-de-Ruan** !, **Artannes** !, **Veigné** !, **Esvres** !, **Truyes** !, **Chambray** !, **Courçay** !, **Cigogné** !, **Athée** !, **Bléré** !, **Sublaines** ! ; **Reignac** ! — C. aussi sur les coteaux de la rive gauche de l'Indre et sur les plateaux voisins : **Chambourg** !, **Dolus** !, **Saint-Bauld** !, **Tauxigny** !, **le Louroux** !, **Manthelan** ! ; **Cormery** !, **Saint-Branchs** !, **Veigné** !, **Montbazon** !, **Sorigny** ! — R. à **Cheillé**, dans le parc d'Azay ! ; à **Chinon**, au château ! et en ville et seulement accidentel ! ; AC. à **Maillé** ! — Çà et là à **Draché** ! et sur les coteaux du bassin de la Creuse, à **Sepmes** !, **Bournan** !, **Balesmes** !, **Neuilly-le-Brignon** !, **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** ! — AR. au sud de la Vienne : çà et là à **Pussigny** !, **Ports** !, **Luzé** !, **Marigny-Marmande** ! ; **Chaveignes**, près de Verrière et de Champ-Vent ! ; **Braye**, entre les Paranches et le bois Saint-Jean !

521. — **B. TENUISSIMUM** L. — AR. Bords des chemins

et des bois, pelouses, dans les terrains calcaires ou argilo-calcaires.

Peu C. au nord de la Loire : **les Hermites**, près du Ponceau de Vallière (Doucet) ; **Villedômer**, près de l'étang de l'Archevêque !, **Crotelles**, au sud du bourg ! ; **Semblançay**, bords de la route du Serrain (Del. *Cat.*) ! ; **Fondettes**, au-dessus de Lavaret (id.) ; **Rochecorbon**, à Saint-Georges (Duj. *Fl.*). — R. entre la Loire et l'Indre, ainsi que dans tout le centre et l'est du dépt : **Saint-Pierre-des-Corps**, levée de Rochepinard (Del. *Cat.*) ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, à Boulay (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Truyes**, vers la tour du Brandon (Barnsby) ; **Cormery** (Del. *Cat.*) ; **Manthelan**, à la Niverdière (Nivert). — AC. dans le sud et le sud-ouest du dépt, dans les bassins de la Creuse, de la Vienne et de leurs affluents, jusqu'à la vallée de la Loire : **Chaumussay**, bords du chemin allant à Pied-Sec ! ; **le Grand-Pressigny**, à la Pinetterie (Joureau) ; **Abilly**, à la Richardière (Aristobile !) ; **Ciran**, aux Repenellières (Del. *Cat.*) ! ; **la Chapelle-Blanche** (Nivert) ; **Panzoult**, bords des bois et des landes à l'ouest de la vallée du Croulay ! ; **Cravant**, bords des landes au nord-est du bourg ! ; **Huismes**, aux Perrets ! ; **Chinon**, sur les communs de Parilly ! ; **la Roche**, au-dessus de la Raisonnière !, près de Launay !, près de Villegron ! et sur les communs ! ; **Cinais**, au Camp-Romain ! et sur tous les communs ! ; **Lerné**, coteau de Cécigny ! ; **Marçay**, bords des chemins du marais ; **Assay**, fossés et chemins du marais ! ; **Champigny**, à l'ouest du grand parc !, au sud des bois de Châtre ! ; **Chaveignes**, près de Niébled !, allées des bois entre Niébled et Verrière !, chemin allant du Château-Vert au moulin Alion ! ; **Braye**, bords de la route de Faye au delà de Gâte-Bourse ! ; **Faye-la-Vineuse**, près du bourg ! ; etc.

522. — **B. ARISTATUM** Bartl., G. et G., Bor. ; *B. opacum* Lange. — RR. Pelouses arides, rochers des coteaux calcaires exposés au midi ; plus rare dans le sable.

Semblançay, près de l'étang de Belleville (Del. *Cat.*) ; **Athée**, dans les carrières ! ; **Truyes**, friches bordant la route de Cormery à Azay-sur-Cher, depuis la Gabelotterie jusqu'à la tour du Brandon !, et à l'est du bourg, entre les Frandalais et le vallon de Bordebure ! ; **Courçay**, coteaux de l'Indre entre le moulin de la Doué et la Thibaudière ! — **Chinon**, le Puy-Besnard !, la Colline ! ; **Cravant**, coteau de Malveau entre le moulin et la Chaboissière !

523. — **B. FALCATUM** L. — R. Pelouses arides, bords des chemins et des bois des coteaux calcaires.

RR. au nord et à l'est de la Vienne : île de la Loire à **Lussault** (Lair *in* herb. Tourlet) ; coteaux de l'Indre (Duj. *Fl.*, sans indication précise de localité) ; coteaux calcaires de **Paulmy** (Diard *Cat.*) ; **Saint-Benoist**, coteau du Chêne-Vert ! ; **Cravant**, coteau de Malveau près du moulin !, coteau de Nueil !, coteau et vallée de Narçay ! — AC. sur les coteaux de la rive gauche de la Vienne et des vallons tributaires : çà et là à **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** ! (Del. *Cat.*) ; **Marcilly**, entre la Barangerie et la Queue-du-Fossé !, bois de la Garde !, etc. ; **Theneuil**, depuis le bourg jusqu'au-dessus de l'Ile-Bouchard ! ; **Brizay**, près du château des Bournais !, bois du Plessis !, etc. ; **Chaveignes**, pente du coteau situé à l'est du bourg près de Bellevue ! ; **Ligré**, entre les Roches-Saint-Paul et le bois de Vindoux ! ; **Chinon**, bois de la Vauguyon !, de Parilly !, de la Perrière ! ; **la Roche-Clermault**, au-dessus du château !, de la Raisonnière !, de Bas-Pays !, de Bergeolles !, bois de la Chapelle ! ; çà et là sur les coteaux de **Thizay** !, de **Saint-Germain-sur-Vienne** !, de **Couziers** !, et jusqu'à **Candes** !

Obs. — Les feuilles inférieures, ord^{t} étroitement oblongues-obovales, sont parfois sublinéaires comme les supérieures (var. *angustifolium* Lec. et Lamt.). Cette dernière forme, spéciale aux lieux arides et découverts, croît à **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** !, **Chaveignes** !, **la Roche** !, seule ou avec le type, auquel elle se relie par des intermédiaires.

(524). — **B. FRUTICOSUM** L. — R. et seulement naturalisé. Vieux murs, rochers, buissons et bois des coteaux calcaires.

Sainte-Radégonde, au-dessus de Marmoutier ! ; **Langeais**, bois de Châteaufort ! ; **Chinon**, ruines du château !, rochers dominant les terrasses du quartier Saint-Maurice !, les Couttières !, etc.

HELOSCIADIUM

525. — **H. NODIFLORUM** Koch. — CC. Lieux inondés ou très humides.

β. **repentiforme** Rouy. — AR., mais çà et là. — Diffère du type par les tiges grêles, couchées-ascendantes, radicantes à la

base, mais toujours assez allongées ; les ombelles plus longuement pédonculées.

γ. **ochreatum** DC. — R. — **Gizeux**, moulin de la Besse ! ; **Chinon**, marais de Grigny ! ; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée. — Diffère du type par la tige très grêle, couchée-radicante et longue de 1-2 déc. ; les feuilles à 1-3 paires de segments largement ovales et inégalement incisés-dentés. Les ombelles sont sessiles ou pédonculées et à pédoncule égalant parfois la longueur des rayons. Cette plante se distingue alors de l'*H. repens*, dont elle a le port, par le pédoncule de l'ombelle moins long, l'involucre à 1, rar^t^ 2 folioles, les involucelles à folioles membraneuses sur les bords.

526. — **H. REPENS** Koch. — RR. Lieux marécageux, sur tout dans les terrains sablonneux ou tourbeux.

Bords du chemin de **Restigné** à **la Chapelle** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Savigny**, mares des communs des Bertignolles ! ; **la Roche-Clermault**, marais de la vallée du Négron au bas de Taligny ! — Indiqué autrefois à Grammont, près Tours (Duj. *Fl.*), où il n'a pas été retrouvé à ma connaissance.

527. — **H. INUNDATUM** Koch. — AR. Etangs, mares, fossés, marécages, pelouses humides, surtout dans les bois et les landes.

AC. dans le nord-ouest du dép^t^ : çà et là dans les landes de **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** (Del. *Cat.* et *herb.*), **Benais** !, **Langeais** !, **Mazières** !, **Avrillé** ! ; **Gizeux**, étang du Mur ! ; **Continvoir**, près de l'ancien étang de la Douce ! ; **Courcelles**, étang Bouchard ! ; **Château-la-Vallière**, dans l'étang ! ; **Semblançay**, dans une mare près de Beaufoux ! ; **Charentilly**, à Poillé (Del. *Cat.*) ; **Mettray**, dans une fosse (Chambert). — R. ailleurs : mares de la vallée de la Loire, à **la Ville-aux-Dames** et **Montlouis** ! (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.*) ; **Saint-Martin-le-Beau**, forêt d'Amboise aux Trois-Marchais (Capillon !). — **Chédigny**, mares des bruyères de Saint-Michel près de la forêt de Loches ! — **Saint-Epain**, mare près des Hardonnières ! ; **Saint-Benoist**, mares de la forêt de Chinon ! et des landes du Ruchard ! ; **Huismes**, parc de la Ville-au-Maire ! ; **Chinon**, entre le faubourg Saint-Jacques et la Ville-en-Bois !

Obs. — Cette plante croît dans l'eau ou plus rar^t^ sur la terre humide. C'est alors la forme *terrestre*, que l'on trouve çà et là et

dont toutes les feuilles ont les segments courts, raides et parfois à lobes élargis dans les plus inférieures comme dans les supérieures.

APIUM

528. — **A. GRAVEOLENS** L. — Subspontané çà et là au pied des murs, dans les fossés et sur le bord des ruisseaux, surtout au voisinage des habitations.

Bords du ruisseau de la Villate entre **Saint-Nicolas** et **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Chouzé**, sur le bord de la route de Saint-Nicolas!; **Benais**, dans le bourg!; **Cinq-Mars**, à l'entrée de la vallée du Breuil! — **Ambillou**, près du bourg!; **Luynes**, aux Vaux-Garaux (Barnsby); **Rochecorbon**, à Saint-Georges!; **Monthodon**, au Milan et dans le mur du presbytère (Vergnaud); **Truyes** (Barnsby).— **Thilouze**, dans le bourg!; **Cheillé**, à la Grande-Grange (Joureau); **Rivarennes**, dans le bourg!; **Champigny-sur-Veude**!; etc.

β. **dulce** DC. — Cultivé sous le nom de *Céleri.*

γ. **rapaceum** DC. — Cult. sous le nom de *Céleri-Rave.*

SIUM

529. — **S. ANGUSTIFOLIUM** L. — C. Lieux inondés ou fangeux: ruisseaux, fossés, marais.

530. — **S. LATIFOLIUM** L. — RR. Lieux inondés ou fangeux: bords des eaux, marais.

Savigny, prairie de la Canche!, prairies au bas du bourg et de Fougère!, lac de Tétine!; **Thizay**, marais au bas de Frau!; **Cinais**, marais au bas de Guenest!; **Cravant**, marais de Pallus! — Indiqué aussi à **Chanceaux** (Duj. *Fl.*), à **Courçay** (Barnsby *Florules*) et dans les marais de **Pouzay** (Barnsby *in litt.*); je n'ai pas vu la plante de ces 3 localités.

PIMPINELLA

531.— **P. SAXIFRAGA** L.— CC. Lieux incultes: pelouses sèches, bords des chemins et des bois, prairies.

α. **vulgaris.** — Feuilles inférieures à segments largement ovales ou suborbiculaires, incisés-dentés. — CC. — Comprend, dans le dép^{t}, les var. *rotundifolia* Beck et surtout *poteriifolia* Wallr.

β. **seselifolia** Rouy (*P. dissecta* Auct. aliq., *an* Duj. *Fl.*?, *non* Retz). — Feuilles inférieures toutes ou la plupart à segments découpés en lobes lancéolés-linéaires. — AR., mais çà et là, dans les prairies de la Loire, de la Vienne, etc. — Se relie au précédent par des intermédiaires.

532. — **P. MAGNA** L. — R. Lieux frais incultes, dans les bois, les haies, les buissons.

Neuillé-Pont-Pierre, près de l'étang de l'Armellerie (Del. *Cat.* et *herb.* — ou peut-être plutôt : étang d'Armilly, car l'Armellerie est à Saint-Etienne-de-Chigny); bords de la Choisille à Charcenay près **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*); bois de la Ribellerie près **Mettray** (id.); bois de la Velerie à **la Membrolle** !; **Neuville** (Coq. *herb.* et *in* Del. *Cat.*); bords du ruisseau de Mardereau et petits vallons adjacents, à **Veigné** !, **Sorigny** ! et **Montbazon** !, où on le trouve aussi sur le bord de la grande route de Sorigny en sortant du bourg de Montbazon ! — Les fleurs sont blanches ou rosées ! — Indiqué autrefois à Grammont, près de Tours (Duj. *Fl.*), où il n'a pas été retrouvé.

(533). — **P. ANISUM** L. — Quelquefois cultivé en grand et rar^{t} subspontané : vallée de la Loire à **la Riche-Extra** !, **Saint-Genouph** !, **Cinq-Mars** !

TRINIA

534. — **T. VULGARIS** DC.; *T. glaberrima* Hoffm. — RR. Rochers, pelouses arides et clairières des bois des coteaux calcaires.

Truyes, friches bordant la route de Cormery à Tours, depuis la Gabelotterie jusque vers la tour du Brandon (Del. *Cat.*) !, plus à l'est près de la Boissière et des Hallebarderies ! et depuis les Frandalais jusqu'à l'entrée des vallons du Feuillet et de Bordebure ! ; **Athée**, parc de la Chenaie (Del. *Cat.*), bois de Bussière ! et plus à l'est et au sud jusque sur **Cigogné** ! et sans doute sur **Courçay**;

Sublaines, bois de Gaulpied ! ; **Reignac**, buttes de Ville-Pays ! — **Beaumont-en-Véron**, au Pérou ! ; **Chinon**, à Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, la Butte-aux-Chilloux !, le Puy-Besnard !, la Colline !, la Jongerbe !

FALCARIA

535. — **F. RIVINI** Host ; *F. vulgaris* Bernh. ; *Drepanophyllum Falcaria* Duby. — AR. Champs et bords des chemins des terrains calcaires.

R. au nord de la Loire et de l'Indre : **Benais**, au nord du bourg ! ; **Hommes**, près des Maridonneaux et de la Grande-Métairie ! ; **Saint-Symphorien**, au-dessus du bourg !, à Saint-Barthélemy (Duj. *Fl.*), etc. ; **Sainte-Radégonde**, au-dessus de Marmoutier ! ; entre et sur **Athée** et **Cigogné**, où il est rare ! ; **Joué**, près du bourg ! et sur la route de Monts (Del. *Cat.*) ; **Ballan**, au cimetière (Audebert) ; **Monts**, dans les vignes (id.) ; **Azay-le-Rideau**, champs au nord du Plessis ! — Plus C. au sud de l'Indre : **Cheillé**, parc d'Azay-le-Rideau ! ; **Rigny-Ussé**, à la Croix-de-Rigny ! et dans le parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, près du bourg ! ; **Huismes**, çà et là ! ; **Avoine**, près de la gare ! ; — sur les coteaux de la rive droite de la Vienne : **Beaumont-en-Véron**, près de Coulaine !, de la Durandière !, etc. ; **Chinon**, à Saint-Louand !, aux Rondières !, à la Croix-de-Pierre !, à l'Olive !, etc. ; **Cravant**, vallée de Basse ! ; et surtout plus à l'est, à **l'Ile-Bouchard** !, **Crouzilles** !, **Trogues** !, **Crissay** !, **Saint-Epain** !, **Pouzay** !, **Maillé** !, **Sainte-Maure** ! ; jusqu'à **Draché** !, **Sepmes** !, **Bournan** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert !), **la Celle-Saint-Avant** ! — C. sur la rive gauche de la Vienne : **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** !, **Marcilly** (Del. *Cat.*) ! ; **Rilly** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** (Del. *Cat.*) !, **Sazilly** !, **Rivière** ! ; **Lémeré** !, **la Tour** !, **Verneuil** !, **Luzé** !, **Courcoué** !, **Razines** !, **Jaulnay** !, **Faye** !, **Braye** !, **Richelieu** !, **Chaveignes** !, **Champigny** !, **Assay** !, **Marçay** !, **Ligré** ! ; **Chinon** !, **la Roche** !, **Cinais** !, **Seuilly** !, **Lerné** !, **Candes** !

CARUM

536. — **C. VERTICILLATUM** Koch. — C. Landes, bois et prés tourbeux. — Répandu dans presque tout le dépt.

PETROSELINUM

537. — **P. SATIVUM** Hoffm. — C. Jardins, décombres, murs, rochers et lieux incultes voisins des habitations, où il n'est que naturalisé.

538. — **P. SEGETUM** Koch. — AR. Champs, haies, bords des chemins, dans les terrains argilo-calcaires.

Chouzé-sur-Loire, près de Port-Boulet ! ; **la Chapelle-sur-Loire**, près de la Berthe ! et ailleurs. — **Fondettes**, aux Tourelles, à Bois-Jésus, etc. (Del. *Cat.*); **Mettray** (id.); **Ambillou** (id.) !; **Pernay** (id.); **Neuvy-le-Roy** (id.); **Beaumont-la-Ronce** (id.); **Chanceaux-sur-Choisille**, çà et là sur le bord des champs ! ; **Rochecorbon**, sur le plateau à l'ouest de la vallée ! ; **Saint-Pierre-des-Corps**, champs voisins du canal et de la levée de Rochepinard ! ; **Athée**, champs près de Bussière ! et plus à l'est et au sud jusque sur **Cigogné** ! et **Courçay** ! ; **Truyes** (Barnsby); **Montbazon**, à Bouroux (Audebert); **Sorigny**, entre Nouis et la Coutancière ! — **Beaulieu** et **Saint-Germain**, près Loches (Diard *Cat.* et Duj. *Fl.*); **Ciran** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **la Guerche**, aux Essarts (Joureau). — **Champigny-sur-Veude**, entre le bourg et le Grand-Étang ! ; **Assay**, champs du marais, surtout au bas de Voizeray ! ; **Marçay**, champs et fossés du marais, au bas de Dauconnay ! et au bas de la Maison-Blanche !

SISON

539. — **S. AMOMUM** L. — AC. Haies, buissons, bords des champs, dans les lieux frais ou humides.

Saint-Nicolas, sur les bords du Lane !, à la Trille !, etc.; **Bourgueil**, sur les bords du Changeon ! ; **Benais**, près du bourg ! ; **Chouzé**, à Port-Boulet ! et çà et là ailleurs ! ; **la Chapelle-sur-Loire**, depuis Port-Boulet jusqu'au delà des Trois-Volets ! ; **Langeais**, sur la route de Saint-Patrice !, au nord de Saint-Laurent !, etc.; **Cinq-Mars**, routes de Langeais !, de Pernay !, etc.; **Cléré** (Del. *Cat.*). — **Ambillou**, près du bourg ! et de Tivoli ! ; **Hommes**, dans le bourg ! et aux alentours; **Savigné**, dans le bourg et ailleurs ! ; **Channay**, dans la vallée du Lathan ! ; **Courcelles**, dans le bourg !,

à la Rigoulerie !, etc.; **Villiers-au-Bouin**, près de la Brodière !; **Mettray** (Del. *Cat.*); **Saint-Cyr** (id.) !; **Saint-Symphorien** (id.) !; **Sainte-Radégonde**, autour de Marmoutier !; **Rochecorbon**, à Saint-Georges (Duj. *Fl.*); **Chanceaux-sur-Choisille** !; **Notre-Dame-d'Oé** !; **Monnaie** (Del. *Cat.*); **Reugny** !; **les Hermites** (Doucet). — **Saint-Denis-Hors**, à Chandon !; **la Croix-de-Bléré**, dans le bourg !; **Dierre**, vallon de Bonnefont !, Bois-Bonnard !; **Francueil**, autour du bourg !; **Joué**, près de la gare !; **Chambray** (Del. *Cat.*). — **Genillé**, à Marolles (Dupuy !); **Chambourg**, au bois de Chavigny !; **Loches**, près du village des Bouchers (Diard *Cat.*); **Manthelan**, autour du bourg (Nivert); **Cormery**, route de Loches !; **Saint-Branchs** et **Veigné**, dans le vallon du ruisseau du Bourdin et ailleurs !; **Montbazon**, route de Sorigny !; **Sorigny**, à Nouis !; **Villeperdue**, chemin de Sainte-Catherine !; **Druyes**, à Bois-Tirau ! — **Saché**, dans le bourg !; **Cheillé**, près de la ferme du parc d'Azay !; **Bréhémont**, route de Rivarennes !; **Rivarennes**, au bas de Bois-Boureau !; **Huismes**, au Vivier !, au nord du Grand-Ballet !, à Usage !, etc.; **Avoine**, à l'est de la gare !; **Beaumont-en-Véron**, près d'Isoré !; **Chinon**, près et au midi du Grand-Bouqueteau !, chemin des Baudelons !; **Couziers**, dans la forêt de Fontevrault !; **Marçay**, au bas de Fontenay !, à la fontaine de la Maison-Blanche !, etc.; **Ligré**, à Thézé !; **Lémeré**, à la Chaussée !; **Champigny**, à Châtre !, la Pellegoussière !, la Québerie !, Niébled ! et près du bourg !; **Chaveignes**, derrière l'église !, à Champ-Vent !, etc.; **Richelieu**, route de Châtellerault !; **Chezelles**, au bas de la Richardière ! — **Civray-sur-Esves**, à la Beaudouise (Nivert); **la Guerche**, aux Riés (Joureau); **Chaumussay**, près du bourg !; etc.

AMMI

540. — **A. MAJUS** L. — RRR. Champs, bords des chemins, surtout dans les terrains sablonneux.

Les Hermites, aux Quatre-Vents (Doucet !); **Chançay**, près du bourg (Del. *Cat.*) !; **Rochecorbon**, dans un champ entre la levée et la Loire, en allant du bourg à la Ville-en-Bois (Audebert !).

ÆGOPODIUM

541. — **Æ. PODAGRARIA** L. — R. Lieux frais ou ombra-

gés : haies, buissons, prairies, bords des chemins et des ruelles. **Villedômer**, prairie de la Grande-Vallée près de la route de Châteaurenault (Del. *Cat.*) ! ; **Tours**, rue des Sureaux ! ; **la Riche-Extra**, à Saint-François (Del. *Cat.*) ; **Savigné**, vallée du Lathan près du bourg ! — **Bourgueil**, bords du Changeon au bas de la Communauté ! (Del. *Cat.*) ; **Chinon**, île Auger !, île de Tours !, oseraies de la rive gauche de la Vienne entre le pont du chemin de fer et la Croix !, ruelle allant du Raineau à la digue est du faubourg Saint-Jacques !, ruelles abandonnées sur les terrasses du quartier Saint-Maurice !, rue Agnès-Sorel !, etc. ; **Crouzilles**, jardin de la cure (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; vallée de Courtineau entre **Saint-Epain** et **Sainte-Maure** ! — C. aux environs de **Loches** au pied des murs des jardins (Diard *Cat.*). — Cette plante a sans doute été introduite dans la plupart des localités citées ; elle se rencontre du reste çà et là dans les jardins où elle était souvent cultivée autrefois et où elle est difficile à détruire.

CONIUM

542. — **C. MACULATUM** L. — AC. Lieux incultes, bords des chemins, décombres.

AR. dans le nord du dépt, où je ne le trouve indiqué dans mes notes qu'à **Lublé** près du moulin aux Moines !, mais où il existe certainement ailleurs. — C. sur la rive droite de la Loire et dans les vallons adjacents, à **Chouzé** !, **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Benais** !, **Restigné** !, **la Chapelle** !, **Ingrandes** !, **Avrillé** !, **les Essarts** !, **Saint-Michel** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** ! ; **la Membrolle** !, **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*) !, etc. ; et sur la rive gauche, ainsi que dans la vallée du Cher, à **Amboise** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Tours** !, **la Riche-Extra** (Del. *Cat.*) !, **Villandry** !, **Bréhémont** ! — Vallée de l'Indre et vallons tributaires à **Loches** (Diard *Cat.*), **Monts** !, **Saché** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, **Bréhémont** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** !, **Huismes** ! — Vallée de la Vienne et vallons adjacents, à **Chinon** !, **Candes** !, **Saint-Germain** !, **Lerné** !, **Thizay** !, **Cinais** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Crissay** !, **Saint-Epain** !, etc., etc.

SMYRNIUM

543. — **S. OLUSATRUM** L. — R. et seulement naturalisé.

Lieux frais ou couverts, terres remuées, surtout près des habitations.

Sainte-Radégonde, parc de Rougement ! ; **Montlouis**, au sommet du coteau de la Loire ! — **Loches** (Diard *Cat.* et *in* Duj. *Fl.*) ; **Beaulieu**, sur le bord d'un chemin allant de la route de Montrésor à l'étang de Ferrière ! ; **Vou** (Del. *herb.* !) ; **Cussay**, à la Roche d'Enchaille (Del. *Cat.*). — **Chinon**, au château ! ; **Candes**, sur le bord d'un chemin près du château !

CONOPODIUM

544. — **C. DENUDATUM** Koch ; *Bunium denudatum* DC. — RR. Prés et bois sablonneux.

Huismes, bois du parc de la Ville-au-Maire ! ; **Chinon**, île de Tours !, île Auger !, pelouses du château ! ; **Trogues**, bois de Boizé ! ; **Saint-Epain**, bois près du Puisard ! ; **Noyant**, bois dans l'angle formé par les routes de l'Ile-Bouchard et de Pouzay !

CHÆROPHYLLUM

545. — **C. TEMULUM** L. — CC. Lieux incultes : haies, buissons, bords des chemins.

NOTA. — Le *Myrrhis odorata* Scop., cultivé dans les jardins, est parfois subspontané au voisinage des habitations rurales.

ANTHRISCUS

546. — **A. VULGARIS** Pers. — C. Lieux incultes : haies, murs, bords des chemins, décombres, vignes et jardins en friche.

547. — **A. SILVESTRIS** Hoffm. — AR. Lieux frais : prés, fossés, haies, buissons, bords des ruisseaux et des bois.

Iles de la Loire (Duj. *Fl.*) ; **Tours**, levée du Cher entre l'avenue de Grammont et Saint-Sauveur (Del. *Cat.* et *herb.* !) ; **Savonnières**, parc des Touches (Audebert) ! ; **Monts**, à Candé (Audebert). — **Azay-le-Rideau**, dans le parc du château (Joureau) ; **Rivarennes**,

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE · TOURS · Bibliothèque

dans le vallon de Turpenay ! ; **Chouzé**, dans la vallée de la Loire ! ; C, dans la vallée de la Vienne et dans les vallons adjacents, à **Chinon** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **l'Ile-Bouchard** !, **Parçay** !, **Pouzay** !, **Pussigny** !, **Ports** !, **Antogny** !, etc. ; vallées de la Bourouze et du ruisseau de la Rivière-Marteau, à **Theneuil** ! et **Chezelles** ! ; vallées de la Veude et de ses affluents, à **Ligré** où il s'avance jusque dans le cimetière et le bois de Vindoux !, à **Lémeré** !, **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Richelieu** !, **Assay** où il s'avance jusqu'au delà de Grazay et de la Pinellière ! ; vallées du Négron et de ses affluents, à **Marçay** !, **la Roche-Clermault** !, **Cinais** !, **Seuilly** !

548. — **A. CEREFOLIUM** Hoffm. — CC[1] cultivé et souvent subspontané dans les haies, les fossés, les jardins.

SCANDIX

549. — **S. PECTEN-VENERIS** L. — CC. Lieux cultivés : moissons, champs, jardins.

ÆTHUSA

550. — **Æ. CYNAPIUM** L. — C. Lieux frais cultivés : champs, jardins.

SILAUS

551. — **S. PRATENSIS** Bess. ; *S. flavescens* Bernh. ; *Ligusticum Silaus* Vill. — CC. Prés et pâturages humides.

FŒNICULUM

552. — **F. OFFICINALE** All. ; *F. vulgare* Gærtn. ; *F. capillaceum* Gilib. — AC. Lieux secs et pierreux incultes des coteaux calcaires.

Coteaux de l'Escotais et de ses affluents, à **Saint-Christophe** !, **Saint-Paterne** !, **Neuvy-le-Roi** !, **Neuillé-Pont-Pierre** !, et çà et là

ailleurs dans le nord du dépt. — Coteaux de la Loire et de ses petits affluents, à **Saint-Nicolas**!, **Bourgueil**!, **Langeais**!, **Cinq-Mars**!, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** !, **Saint-Cyr** !, **Rochecorbon** !, **Autrêche**!, **Amboise**!, etc.— Coteaux du Cher, à **la Croix**!, **Dierre**!, **Chenonceaux**!, **Chisseaux**!, **Francueil**! — Coteaux de l'Indre, à **Loches**!, **Courçay**!, **Truyes**!, **Azay-le-Rideau**!, **Huismes**!, etc. — Coteaux de la rive droite de la Vienne et des vallons tributaires, à **Beaumont-en-Véron**!, **Chinon**!, **Saint-Benoist**!, **Cravant**!, **Trogues**!, **Crissay**!, etc. — Coteaux de la Creuse et de ses affluents, à **la Guerche** (Joureau), **Abilly**!, **le Grand-Pressigny**!, **Chaumussay**!, **Boussay**!, **Preuilly**!, etc. — Coteaux de la rive gauche de la Vienne et des vallées tributaires, à **Ports**!, **Razines**!, **Braslou**!, **Chaveignes**!, **Champigny**!, **Assay**!, **la Roche**!, **Cinais**!, **Seuilly**!, **Lerné**!, **Saint-Germain**!, **Couziers**!, **Candes**!

SESELI

553. — **S. MONTANUM** L. — CC. Lieux secs et incultes : pelouses, bords des chemins et des bois des coteaux calcaires.

Plante polymorphe, ± glauque, à fleurs blanches ou roses, à styles ± longs et ± recourbés. — C'est sur des sujets provenant des environs de Chinon que Boreau a établi et décrit son *Seseli vulgatum*, qui ne mérite pas d'être séparé du type.

554. — **S. COLORATUM** Ehrh. ; *S. annuum* L. ; *S. bienne* Crantz. — Friches et clairières des bois des coteaux sablonneux ou calcaires.

Lussault, à la Touche (Capillon) ; **Montlouis**, bois sablonneux entre le bourg et la Bourdaisière (Blanchet *in litt.*), tailles de Nouy! où il s'étend, je crois, jusque sur **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*). — **Chaveignes**, rochers calcaires du tertre de la Ferrandière près de la route de Richelieu à l'Ile-Bouchard (Del. *Cat.*). Je l'ai cherché en vain dans cette dernière localité.

ŒNANTHE

555. — **Œ. PHELLANDRIUM** Lam. ; *Œ. aquatica* Poir. — CC. Fossés inondés, mares, étangs, ruisseaux, marais. — Cette

plante m'a plusieurs fois été communiquée sous le nom de *Cicuta virosa*, espèce rare, qui, à ma connaissance, ne croît pas en Indre-et-Loire.

556. — **Œ. FISTULOSA** L. — C. Prés humides, marais, fossés. Répandu partout.

557. — **Œ. PEUCEDANIFOLIA** Poll. *sensu lato* (incl. *Œ. silaifolia* M. B. et *Œ. media* Griseb.). — L'*Œ. peucedanifolia*, tel que je le comprends ici, diffère des espèces voisines par le fruit obconique ou cylindracé, non atténué au sommet, à pédicelle toujours ± épaissi. L'involucre est nul ou à 1-3 folioles; les involucelles oligophylles; les ombelles à 4-10 (ord^t 5-8) rayons toujours ± épaissis à la maturité. Il comprend : 1° l'*Œ. peucedanifolia* Poll. *sensu stricto* (Rouy); 2° l'*Œ. silaifolia* M. B.; 3° l'*Œ. media* Griseb.

Malgré les travaux consciencieux dont ce groupe spécifique a été l'objet dans ces derniers temps, c'est à peine si les botanistes les plus autorisés sont aujourd'hui d'accord sur les plantes que Pollich, Marschall von Bieberstein et Grisebach ont eu en vue. Je ne rappellerai pas ici la polémique à laquelle a donné lieu cette question; je résumerai seulement les faits ainsi qu'il suit : En 1893, mon regretté confrère, Foucaud, dans ses « Recherches sur quelques *Œnanthe* », crut devoir rapporter à l'*Œ. silaifolia* M. B., considéré jusqu'alors comme très rare en France, une plante répandue dans tout l'ouest et que les botanistes de cette région avaient toujours regardée comme étant l'*Œ. peucedanifolia* Poll. Il ajoutait que cette plante (*Œ. silaifolia*) lui semblait n'offrir aucune différence avec l'*Œ. media* Griseb., tandis que l'*Œ. media* de Boreau était, au contraire, le véritable *Œ. peucedanfiolia*. L'opinion de Foucaud fut dès lors généralement admise et les floristes adoptèrent sa manière de voir, donnant à la plante de l'ouest tantôt le nom d'*Œ. silaifolia* (Le Grand, 1894; Lloyd, 1897, etc.), tantôt celui d'*Œ. media* (Rouy et Cam., 1901; abbé Coste, 1902). En 1903, M. Eug. Simon, dans sa « Notice sur quelques *Œnanthe* », regardait, lui aussi, les *Œ. media* et *silaifolia* comme appartenant à un même groupe spécifique auquel il donnait le nom d'*Œ. Biebersteini*; mais, tandis que MM. Rouy et Camus avaient considéré (*Fl. de Fr.*, t. VII) l'*Œ. silaifolia* comme spécial à l'Europe orientale et à l'Afrique septentrionale, M. Simon pensait au contraire que c'était la forme répandue dans nos régions. M. Rouy, repre-

nant alors cette question dans ses « Remarques sur la floristique européenne » (*Revue de Botanique systématique*, t. I, 1903, p. 105), était amené à considérer l'*Œ. silaifolia* M. B. comme une simple variété de l'*Œ. peucedanifolia* Poll., variété étrangère à la France où le type existerait seul, et à séparer comme espèce distincte, mais également française, l'*Œ. media* Griseb. En même temps, M. Rouy démontrait que la plante décrite par Foucaud comme étant l'*Œ. peucedanifolia* Poll. appartient à une espèce méconnue, signalée autrefois par Thuillier sous le nom d'*Œ. filipenduloides*.

Tout en admettant les conclusions du travail de M. Rouy, qui est le plus récent, et sans avoir la prétention de chercher à jeter un jour nouveau sur cette question, j'ai cru devoir réunir en un même groupe spécifique les *Œ. peucedanifolia* Poll. *sensu stricto* (Rouy), *Œ. silaifolia* M. B. et *Œ. media* Griseb., et considérer le second (dont je n'aurai plus à m'occuper ici) comme une simple forme régionale et le troisième comme une sous-espèce du premier. Je caractériserai donc ainsi qu'il suit les sous-espèces *peucedanifolia* et *media* :

I. — **PEUCEDANIFOLIA** (*Œ. peucedanifolia* Poll. *sensu stricto*, incl. *Œ. silaifolia* M. B.). — Fruits obconiques, tronqués au sommet, mais atténués vers la base, qui est dépourvue d'anneau calleux ou munie d'un anneau peu accentué; pédicelles fructifères et rayons de l'ombelle ± épaissis à la maturité.

II. — **MEDIA** (*Œ. media* Griseb.). — Fruits cylindracés-anguleux, tronqués aux deux extrémités, non atténués à la base, qui est munie d'un anneau calleux très accentué; pédicelles fructifères et rayons de l'ombelle ord^{t} plus fortement épaissis que dans le précédent.

Les échantillons d'*Œ. peucedanifolia* (*sensu lato*) recueillis en Indre-et-Loire et conservés dans mon herbier me paraissent appartenir à la sous-espèce *media*, sinon tous, du moins ceux dont le fruit est complètement mûr, les seuls pour lesquels il me soit possible de me prononcer avec certitude. En tout cas, ils rentrent tous dans l'*Œ. media* tel que l'avaient compris MM. Rouy et Camus dans le tome VII de la *Flore de France* et tel que l'a décrit M. l'abbé Coste dans sa *Flore illustrée*.

NOTA. — On devra chercher en Indre-et-Loire l'*Œ. filipenduloides* Thuil., Rouy, *Revue de Bot. syst.*, t. I, p. 108, et *Fl. de Fr.*, t. IX, p. 464 (*Œ. peucedanifolia* Foucaud, Le Grand, Lloyd, 5^{e} éd.,

abbé Coste, etc.), que l'on reconnaîtra aux caractères suivants : Fruits ovoïdes-oblongs, atténués aux deux extrémités, à peine tronqués à la base et à pédicelle grêle; ombelles à 6-14 rayons non épaissis à la maturité. — Cette plante, que je ne connais pas, est bien distincte de l'*Œ. peucedanifolia* Poll. (Rouy), mais elle est voisine de l'*Œ. Lachenalii* avec lequel il faudra se garder de la confondre.

558. — **Œ. LACHENALII** Gmel. — AC. Prés humides ou tourbeux, bords des ruisseaux et des étangs.

Répandu dans le nord-ouest du dépt : Vallée du Changeon à **Gizeux** ! et **Continvoir** ! ; bords des étangs dans les landes d'**Avrillé** !, de **Langeais** !, de **Mazières** !, etc.; **Hommes**, marécages au nord d'Avrillé ! ; **Courcelles**, étang Bouchard ! et ailleurs; vallée du Lathan à **Rillé** ! et **Channay** ! ; vallées de la Maulne et de la Fare à **Marcilly** !, **Braye** !, **Lublé** !, **Saint-Laurent-de-Lin** !, **Villiers-au-Bouin** !, **Château-la-Vallière** !, etc. — **Saint-Martin-le-Beau**, aux Eprivières ! ; et sans doute ailleurs dans la vallée du Cher. — Vallées de l'Indre et de ses affluents : **Veigné**, dans la vallée de Saint-Laurent (Audebert); **Truyes**, jusque dans le vallon de Bordebure ! ; **Cormery** ! ; **Courçay** ! ; **Azay-le-Chétif**; **Reignac** ! ; **Chédigny**, dans le vallon de Cléret ! ; **Chanceaux**, entre le château et le May ! ; **Mouzay**, entre Beautertre et Beaurepaire ! ; **Dolus**, sur la route de Saint-Bauld ! ; **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, **Manthelan** ! ; **Azay-le-Rideau**, dans le parc ! — R. sur la rive droite de la Vienne : **Chinon**, bords de la Vienne au bas de la route de Saint-Louand ! ; **Pouzay**, marais près de la Buvinière !, et ailleurs. — Vallée de la Claise à **Chaumussay** !, **le Grand-Pressigny** ! — C. au sud de la Vienne : vallées de la Bourouze et du ruisseau de la Rivière-Marteau à **Chezelles** ! et **Courcoué** ! ; vallées de la Veude et de ses affluents à **Anché** !, **Ligré** !, **Lémeré** !, **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, **Jaulnay** !, **Assay** jusqu'au grand étang de Champigny et dans tous les marais ! ; vallées du Négron et de ses affluents à **Marçay** !, **la Roche-Clermault** !, **Seuilly** !

Cette plante varie à segments ultimes des feuilles radicales larges et incisés-lobés, — ou oblongs-obovales, entiers et alors tantôt bien plus larges que ceux des feuilles caulinaires, tantôt, mais rar^t^, à peine plus larges. Elle présente en outre la forme suivante :

β. **divaricata** Nob. *in herb.* — Tiges de 5-15 cent. souvent sociétaires, couchées ou ascendantes, plus rar^t^ dressées, à ra-

meaux très divergents ; ombelles à rayons ord[t] moins nombreux (mais pas toujours). Offre du reste les mêmes variations que le type quant à la forme des segments des feuilles, qui, cependant, sont généralement plus larges. — R. et ord[t] spécial aux parties desséchées des marais. — **Gizeux**, étang du Gué ! ; **Avrillé**, étang desséché situé au nord du bourg ! ; **Pouzay**, marais près de la Buvinière ! ; çà et là dans la vallée de la Veude à **Champigny** !, **Chaveignes** ! ; AC. dans les marais de **Marçay** !, de **la Roche-Clermault** !, de **Seuilly** !, etc. — Cette forme, à peine distincte du type, est très voisine de la var. *parvula* Corb.

559. — **Œ. PIMPINELLOIDES** L. — R. Bois un peu frais, prairies ; et seulement, à ma connaissance, au sud de la Loire et de l'Indre.

Huismes, à Mont-Sigout ! ; **Savigny**, au Puy-Rigaut ! et dans les prairies de la vallée de la Vienne ! ; **Chinon**, île Auger !, bois de Parilly ! ; **Cinais**, bois à l'ouest du Camp-Romain ! ; **Thizay**, bois au sud de Vaumenaise ! ; **Saint-Germain**, bois bordant la forêt de Fontevrault ! ; **Couziers**, forêt de Fontevrault ! ; **Lerné**, bois au nord du bourg ! ; **Seuilly**, bois de Bourg et de Morin ! ; **Marçay**, bois bordant la route de Sammarçolles ! ; **Ligré**, fossés entre les Roches-Saint-Paul et Vindoux !, bois de Vindoux ! ; **Brizay**, bois près de la Guénée et des Deforges ! ; **Theneuil**, bois entre les Bournais et les Hauts-Champs ! — **La Guerche**, dans le parc (Joureau). — Diard, dans son *Catalogue*, donne cette plante comme étant R. aux environs de Loches, mais sans lui assigner de localité précise ; et Dujardin, dans sa *Flore*, l'indique, par erreur, comme étant CC. dans le dép[t].

ANGELICA

560. — **A. SILVESTRIS** L. — C. Prés et buissons humides, bords des ruisseaux. — Répandu dans tout le dép[t], du nord au sud et de l'est à l'ouest.

SELINUM

561. — **S. CARVIFOLIA** L. — RRR. Prés et bois humides ou marécageux.

Les Hermites, dans le bois des Pares (Doucet !) et à la queue de l'étang de Vautourneux (id. !). Cette plante doit sans doute se trouver ailleurs en Indre-et-Loire, où l'on devra surtout la chercher dans toute la partie septentrionale du dép', notamment dans les vallées arrosées par les affluents du Loir.

LEVISTICUM

(562). — **L. OFFICINALE** Koch. — AC' cultivé à la campagne sous le nom d'*Ache*, et subspontané çà et là au voisinage des habitations rurales :

Mosnes, à la Calonnière ! ; **Noyant**, dans le bourg ! ; **Cravant**, dans le bourg ! ; **Villaines**, à Jolivet ! ; **Rigny-Ussé**, à la Croix-de Rigny ! ; **Chinon**, à la Rochelle !, aux Clozeaux ! ; **Seuilly**, entre le bourg et Morin ! ; **Cinais**, dans le bourg ! ; etc.

PEUCEDANUM

563. — **P. CARVIFOLIUM** Vill. ; *Palimbia Chabræi* DC. — R. Prairies humides ou marécageuses.

RR. au nord de la Loire : **Ambillou**, entre Tivoli et la Seizeraie (Barnsby) ; **Cléré** (Del. *Cat.*). — Çà et là dans la vallée de la Loire, surtout au pied des levées : **Rochecorbon** (Del. *Cat.*) !, **Sainte-Radégonde** !, **Saint-Symphorien** !, **Luynes** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Cinq-Mars** !, **Bréhémont** ! — Prairies du Cher (Del. *Cat.*, sans indication précise de localité).

564. — **P. GALLICUM** Latour ; *P. parisiense* DC. — AC. Bois, landes, pâturages secs.

Çà et là au nord de la Loire, à **Langeais** !, **Courcelles** !, **Semblançay** !, **la Ferrière** (Doucet), **Sainte-Radégonde** !, **Nazelles** !, **Montreuil** !, etc. — Forêt d'Amboise et bois voisins, à **Saint-Denis-Hors** !, **Souvigny** !, **Lussault** (Capillon), **Saint-Martin-le-Beau** !, **Dierre** !, **Chenonceaux** !, **Chisseaux** ! ; bois entre **Epeigné** et **Luzillé** (Del. *Cat.*) ! ; bois de **Bléré** !, **Larçay** !, **Joué** ! (Del. *Cat.*), **Villandry** !, **Druyes** !, **Chambray** (Del. *Cat.*), **Veigné** !, **Sorigny** ! — Forêt de **Loches** ! et aux alentours (Diard *Cat.*) ; **Charnizay** !, **Bossay**, **Boussay** et presque tous les bois des environs de **Preuilly** (Aristobile) ; **Civray-sur-Esves** (Nivert) ; etc. — Bois d'**Azay-le-Rideau** !,

de **Vallères** !, de **Cheillé** ! ; **Rigny-Ussé**, dans les landes et dans le parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon et les bois voisins ! ; **Huismes**, les Perrets !, les bois de Rassay !, du Sanguier ! ; **Chinon**, bois de Grammont ! et du Vaugaudry ! ; bois de **Cravant** !, de **Trogues** !, de **Crouzilles** !, de **Brizay** !, de **Chezelles** !, etc. ; **Ligré**, bois de Vindoux ! ; **Cinais**, bois du Puy-Gerbault ! ; **Seuilly**, bois de la Haute-Garenne !, bois de Bourg !, bois de Morin !, etc. ; **Candes**, bois au sud de la commune ! ; forêt de Fontevrault à **Saint-Germain** ! et **Couziers** ! ; etc.

565. — **P. CERVARIA** Lapey. — R. Bois, buissons, bruyères, dans les terrains calcaires, secs et montueux.

Saint-Benoist, forêt de Chinon près de Beugny (Del. *Cat.*) ; **Avon**, landes du Ruchard entre le camp et la forêt de Chinon, près de la route d'Azay à l'Ile-Bouchard ! — Coteaux boisés de l'Indre en amont d'**Artannes** ! — C. dans les taillis de **Loches**, **Perrusson**, **Verneuil-sur-Indre** et **Chanceaux-de-Loches** (Diard *Cat.*) ; **Ciran**, à la Roche-Bertault (Coq. *in* Del. *Cat.*, et Del. *herb.*) ; **Ligueil**, au Bois-Godeau ! ; **Abilly**, aux Barreaux ! ; **la Guerche**, à la Taille-du-Pré et aux Grands-Clos (Joureau) ; çà et là sur les coteaux de la Claise au **Grand-Pressigny** ! et à **Chaumussay** ! ; **Preuilly**, bois de la Grange-aux-Moines (Aristobile) ; **Barrou**, coteau des Magnis (Vergnaud !).

566. — **P. OREOSELINUM** Mœnch. — R. Bois et lieux sablonneux arides.

Montlouis (Duj. *Fl.*), bois du Plat-Pied !, de la Croix-Cassée !, de Nouy ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, aux Défrauts (Coq. *in* Del. *Cat.*). — Coteaux de **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, près du moulin à vent du Ruau !, près du Vau-Jaumier !, au-dessus du village de l'Epaisse !, etc. ; coteaux du Changeon et de ses affluents à **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **Benais** !, **Gizeux** ! — **Beaumont-en-Véron**, le Puy-Prieur !, Beaupuy !, les Pussinières !, le Pérou ! ; **Chinon**, bois de Bruyères-Piquet !, de Trotte-Loup !, de la Grille !, de la Vauzelle !, de Bouqueteau !, de Grammont !, etc. ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre le Palis et la Vauzelle ! ; **la Roche-Clermault**, bois de la Chapelle ! ; **Cinais**, bois au-dessus de la Boulardière à l'est du Camp-Romain ! ; **Seuilly**, bois entre Morin et Cécigny ! — **Balesmes**, bois d'Esves le long de la voie ferrée !

567. — **P. PALUSTRE** Mœnch. — RR. Prés et fossés marécageux ou tourbeux.

Fossés de la vallée du Lathan en amont de **Rillé**! (peut-être sur Hommes); fossés, prés marécageux et bords des étangs au nord du bourg d'**Avrillé**! et à droite de la route allant à **Hommes**! — A chercher ailleurs dans les cantons de Château-la-Vallière et de Langeais.

NOTA. — Le *P. officinale* L., indiqué autrefois à Loches dans la partie des bois de Fretay située du côté de la route de Ligueil (Diard *Cat.* et *in* Duj. *Fl.*), n'y a pas été retrouvé à ma connaissance, mais on devra l'y chercher, car je ne vois pas avec quelle espèce Diard aurait pu le confondre. Il existe dans l'herbier de ce botaniste comme provenant du dépt du Cher, mais non d'Indre-et-Loire.

PASTINACA

568. — **P. SATIVA** L. — CC. Bords des chemins, haies, buissons, pâturages, prairies. — Plante polymorphe, comprenant :

α. **silvestris** (*P. silvestris* Mill.). — Racine grêle; tige très anguleuse; feuilles pubescentes; ombelles principales à 8-15 rayons inégaux. — CC. surtout dans les lieux frais.

β. **urens** (*P. urens* G. et G.; *P. opaca* Bor.). — Diffère du *silvestris* par la tige plus grêle, cylindracée, sillonnée; les feuilles très pubescentes; les ombelles à 5-8 rayons à peu près égaux. — Cette plante, que des intermédiaires relient à la précédente, est AC. dans les lieux secs.

γ. **edulis** DC. (*P. sativa* Mill.). — Diffère du *silvestris* par la racine charnue; les feuilles glabres ou à peu près; les ombelles à rayons encore plus nombreux. — Cultivé sous le nom de *Panais* et parfois subspontané.

HERACLEUM

569. — **H. SPHONDYLIUM** L. — CC. Prés et bois frais, fossés, buissons humides.

Plante polymorphe, à fruit glabre ou pubescent, régulièrement ovale-elliptique, plus rar^t^ un peu obovale ou suborbiculaire, avec tous les intermédiaires.

TORDYLIUM

570. — **T. MAXIMUM** L. — AC. Lieux secs, incultes : bords des chemins, des haies, des champs, surtout dans les terr. calcaires.

Çà et là, mais R., dans le nord du dép^t^ : **Beaumont-la-Ronce** (Blanchet *in litt.*) ; **Château-la-Vallière**, dans les rues de la ville ! ; **Savigné-sur-Lathan**, près du bourg ! ; **Hommes**, sur la route de Savigné ! ; etc. — AC. sur les coteaux et les levées de la Loire à **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Chouzé** !, **la Chapelle-sur-Loire** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** !, **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*) !, **Sainte-Radégonde** !, **Négron** !, **Nazelles** !, **Pocé** !, **Amboise** !, **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Saint-Pierre-des-Corps** !, **Tours** ! — Vallée et coteaux du Cher : **Villandry** (Doucet) ; **Savonnières** (Audebert) ; **Joué**, à Saint-Sauveur ! ; **Saint-Martin-le-Beau** ! ; **la Croix-de-Bléré** ! — Coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Loches** !, **Saint-Quentin** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Cormery** !, **Tauxigny** !, **Esvres** !, **Veigné** !, **Montbazon** !, **Villaines** !, **Azay-le-Rideau** !, **Saint-Benoist** !, **Huismes** !, etc. — **Avoine**, aux Lignes ! — Coteaux de la rive droite de la Vienne et des vallons adjacents : **Beaumont-en-Véron**, entre Coulaine et le Pérou ! ; **Chinon**, AC. çà et là ; **Cravant**, aux Puys ! ; **Crouzilles**, dans le bourg !, à Paviers !, etc. ; vallée de la Manse et vallons tributaires à **Saint-Epain** !, **Noyant** !, **Sainte-Maure** ! — Bassin de la Creuse : **la Guerche**, à Creuzette (Joureau) ; **Abilly**, route de la Haye ! — Çà et là au sud de la Vienne : **Chaveignes**, entre le bourg et le moulin de Verrière !, à Champvent !, etc. ; **Richelieu**, route de Loudun !, chemin de Ceaux !, etc. ; **la Roche-Clermault**, près du bourg et de Chargé ! ; **Cinais**, dans le bourg et sur le coteau ! ; **Seuilly**, le bourg et tous les coteaux ! ; **Lerné**, à Cécigny !, à la Rue ! ; **Saint-Germain**, dans la vallée de Crotte ! ; etc.

LASERPITIUM

571. — **L. LATIFOLIUM** L. — R. Clairières des bois, taillis des coteaux calcaires.

Environs de **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*); environs de **Tours** (herb. Tourlet père!, sans indication précise de localité); **Monts**, au Ripault (Duj. *Fl.*). — **Saint-Benoist**, bois de Beugny et landes voisines jusqu'à Gâtine et Grammont!, et çà et là dans la forêt de Chinon depuis le Palis et la Vauzelle jusqu'auprès de Beaulieu et des landes d'Ussé!; **Huismes**, bois de Rassay!, du Sanguier!; **Chinon**, bois de Vauroux!, de Grammont!, de Bouqueteau!, de la Martinière!, de la Grille!, bois Carré!, etc.; **Cravant**, bois de la vallée de Basse! et vallon du Vieux-Bourg!; **Ligré**, bois Picquet (à fleur rose)! et bois de la Vallée-Borrée!; **Cinais**, bois à l'est du Camp-Romain et au-dessus de la Boulardière!, bois à l'ouest du Camp au-dessus des Jouanneaux!; **Thizay**, bois au sud de la commune et de Vaumenaise!; **Seuilly**, bois de Bourg!; **Lerné**, bois à l'extrémité nord de la commune!; **Saint-Germain-sur-Vienne**, forêt de Fontevrault et bois voisins!

Obs. — La plante d'Indre-et-Loire a les pétioles et la face inférieure des feuilles hérissés de poils raides. Elle appartient donc à la variété *asperum* Soy.-Will. (*L. asperum* Crantz).

DAUCUS

572. — **D. CAROTA** L. — CC. Prés secs, pâturages, champs incultes. — Plante polymorphe.

β. **succulenta.** — CC[t] cultivé pour sa racine charnue, alimentaire.

ORLAYA

573. — **O. GRANDIFLORA** Hoff. — R. Champs des terrains calcaires ou sablonneux-calcaires.

Rillé, à la ferme du Grand-Pré (Coq. *in* Del. *Cat.*); çà et là à **Savigné**! et à **Hommes**!; **Saint-Antoine** (Duj. *Fl.*); **Saint-Roch**, **Charentilly**, **la Membrolle**, **Veigné** à Saint-Laurent-des-Bois (Del. *Cat.*). — **Chinon**, à Bruyères-Piquet!, le Puy-Besnard!, la Colline!, la Jongerbe!, Rochette!, Trotte-Loup!, les Fontenils!; **Beaumont-en-Véron**, près du Pérou! et çà et là ailleurs!; **Savigny**, coteau au-dessus de Fougères!; **Seuilly**, entre le Coudray et le moulin de la Mélière!; **Marçay**, entre la Barangerie et la Roberderie!;

Pussigny (Del. *Cat.*). — **Bournan** (Bor. *Fl.*); **Manthelan** (Diard *Cat.*); **le Grand-Pressigny** (id.); **Abilly**, coteau de la Claise au nord du bourg !, coteau de Rives (Joureau).

CAUCALIS

574. — **C. DAUCOIDES** L. — C. Champs et cultures des terrains calcaires.

TURGENIA

575. — **T. LATIFOLIA** Hoff. — AC. Champs, moissons des terrains calcaires ou argilo-calcaires.

Çà et là au nord de la Loire à **Hommes** !, **Savigné** !, **Saint-Antoine-du-Rocher** (Coq. *in* Del. *Cat.*)!, **Saint-Cyr** !, **Saint-Symphorien** !, **Auzouer** !, etc. — R. sur les coteaux de la rive gauche de la Loire, à **Lussault** (Capillon). — Plus C. sur les coteaux du Cher et de l'Indre, à **Joué** !, **Villandry** (Del. *Cat.*)!, **Ballan** !, **Druyes** !, **Pont-de-Ruan** !, **Artannes** !, **Sorigny** !, **Esvres** !, **Truyes** !, **Chambray** !, **Cigogné** (Del. *Cat.*) !, **Athée** (id.)!, **Bléré** !, **Sublaines** ! ; **Chédigny** !, **Chambourg** !, **Loches** !, **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **Manthelan** (Nivert); **Azay-le-Rideau** !, **Huismes** !, etc. — AC. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne, à **Chinon** !, **Crouzilles** !, **Trogues** !, **Noyant** !, **Pouzay** !, **Sainte-Maure** !, etc. — C. sur les coteaux du bassin de la Creuse, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Sepmes** !, **Bournan** !, **Marcé-sur-Esves** !, **Balesmes** !, **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **le Petit-Pressigny** !, etc. — C. surtout sur la rive gauche de la Vienne : **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** ! ; **Rilly** !, **Parçay** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Chezelles** ! ; **Luzé** !, **Verneuil** !, **la Tour** !, **Courcoué** !, **Marigny** !, **Chaveignes** !, **Marçay** !, **Ligré** ! ; **la Roche** !, **Seuilly** !, **Lerné** !, **Saint-Germain** !, **Couziers** !, **Candes** !, etc.

TORILIS

576. — **T. ANTHRISCUS** Gmel. ; *T. rubella* Mœnch. — C. Haies, buissons, bords des chemins et des bois.

577. — **T. HELVETICA** Gmel.; *T. infesta* Hoff. — C. Bords des chemins, haies, champs incultes.

578. — **T. NODOSA** Gærtn. — AC. Lieux secs, incultes; bords des chemins, pelouses, murs. — Çà et là dans tout le dépt.

CORIANDRUM

(579). — **C. SATIVUM** L. — Cultivé en grand, mais rarement, dans le canton de Bourgueil, et parfois subspontané.

BIFORA

(580). — **B. RADIANS** M. B. — RR. Moissons, où il n'est sans doute qu'adventice ou naturalisé.

Existait en 1889 (et peut-être auparavant) dans un champ de la vallée du Cher, à **Joué**, où il avait été introduit avec des semences de céréales, mais d'où il a disparu au bout de quelques années! — M. Nivert l'a rencontré récemment autour du village de Galice, à **Sepmes**, où il est, paraît-il, abondant, mais où il a sans doute aussi été introduit.

ARALIACÉES

HEDERA

581. — **H. HELIX** L. — CC. Vieux murs, rochers, arbres, où la plante est grimpante et florifère; haies, bois couverts, où la plante est rampante et stérile.

CORNUS

582. — **C. SANGUINEA** L. — C. Haies, buissons, bords des bois.

583. — **C. MAS** L. — RR. et peut-être introduit. Bois montueux des terrains calcaires.

Esvres, bois de Vaugrignon ! ; **Chinon**, garenne de Basse ! — Assez souvent cultivé pour ses fruits alimentaires.

LORANTHACÉES

VISCUM

584. — **V. ALBUM** L. — CC. Parasite sur les branches des végétaux ligneux.

CC. sur *Malus communis* cultivé, *Populus monilifera*. — C. sur *Amygdalus communis*, *Malus acerba*, *Sorbus domestica*, *Robinia Pseudo Acacia*, *Populus angulata*. — AC. sur *Acer campestre*, *Sorbus Torminalis*, les *Pirus* cultivés ou sauvages. — AR. sur les *Cratægus* : **Rochecorbon**, à Vaudanière ! ; **Ferrière-sur-Beaulieu**, forêt de Loches près du déversoir de l'étang de Ferrière ! ; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé ! ; **Pouzay**, bords du ruisseau des Fontaines de la Bourassée ! ; **Chinon**, aux Rondières !, à Saint-Louand !, etc.; **Beaumont-en-Véron**, dans les prairies au bas de Coulaine ! ; **Rivière**, dans la vallée de la Vienne ! ; — sur *Salix alba* : **Nouzilly**, bords du ruisseau de Gué-Chapelle ! ; **Langeais** ! ; **Cheillé**, à la Vaunoir ! ; **Rivarennes**, dans la vallée de l'Indre ! ; **Saint-Benoist**, près de Turpenay ! ; **Beaumont-en-Véron** ! ; **Avoine** ! ; bords de la Veude à **Ligré** !, **Lémeré** ! ; marais de **Marçay** ! — R. sur *Acer platanoides* : **Beaumont-en-Véron**, près de Coulaine ! ; — sur *Tilia platyphylla* : **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé ! ; **Beaumont-en-Véron**, près d'Isoré ! ; — sur *Persica vulgaris* : **Chinon** ! ; — sur *Cerasus Mahaleb* : **Chinon**, au château ! ; — sur *Cerasus Padus* : **Chinon**, au château !, dans le parc des Fontenils ! ; — sur *Mespilus germanica* : entre **Cléré** et **Mazières** ! ; **Lémeré**, entre le bourg et la Duboiserie ! ; — sur *Betula alba* : **Saint-Benoist**, forêt de Chinon au nord du Palis. — RR. sur les chênes : **la Ferrière**, où il a été signalé à M. Doucet par des gens du pays ; **Epeigné-les-Bois**, bois du Courbat, d'où il a été envoyé à MM. Chatin et Barnsby par Debeine, ancien pharmacien à Montrichard ; forêt d'**Amboise** (Barnsby) ; forêt de **Loches** (Martel) ; **Joué**, bois de la Mauclergerie, sur *Quercus pedunculata* (Aude-

bert) ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon, près de l'Arche-des-Grandes-Noues !, bois de Beugny sur de vieux chênes aujourd'hui abattus ! ; **Neuil-sous-Crissay**, bords d'un chemin près de la ferme de la Basse-Forêt, sur *Quercus sessiliflora* ! ; **Chaveignes**, bois entre le moulin Chauvin et le Verger, sur de vieux chênes aujourd'hui abattus ! — M'a été signalé autrefois, par un garde forestier, comme croissant sur un pin dans la forêt de Loches.

CAPRIFOLIACÉES

ADOXA

585. — **A. MOSCHATELLINA** L. — R. Bois, haies, dans les lieux humides et couverts, surtout dans les terrains sablonneux.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, abondait autrefois dans le bois de Vaux aujourd'hui défriché (Coq. *in* Del. *Cat.*) ! ; **Bourgueil**, à Gravot et à Buton (id.) ! ; **Langeais**, vallée de la Roumer vis-à-vis le moulin de Varanne (Del. *Cat.*) ! ; **Cinq-Mars**, haies près du moulin de Racault (Doucet) ; **Mazières**, bords des bois près de la Charmille (id.). — **Mettray**, bois de la Barre ! ; **Saint-Cyr**, bois de la Ribellerie sur la rive gauche du ruisseau de ce nom !, bois de la Gagnerie ! ; **Luynes**, parc de Panchien (Blanchet *in litt.*) ; **Nazelles**, bois de la vallée de Vaugadeland (Lair) ; **Saint-Règle**, bois des Arpentis (Del. *Cat.*), bois de la Courjaie ! et plus au sud dans la forêt ! ; **Lussault**, bois entre les carrières et Husseau (Del. *Cat.*) ; **Chenonceaux** (Duj. *Fl.*). — **Manthelan**, bois de Launay (Nivert !) ; **Preuilly**, dans les bosquets d'un jardin (Aristobile).

SAMBUCUS

586. — **S. EBULUS** L. — C. Bords des fossés, des chemins, des champs, surtout dans les terrains argilo-calcaires.

587. — **S. NIGRA** L. — CC. Haies, buissons, bords des bois. — On en cultive une variété à feuilles laciniées (*S. laciniata* Mill.).

VIBURNUM

588. — **V. LANTANA** L. — C. Bois, haies des terrains calcaires.

589. — **V. OPULUS** L. — AC. Bois et buissons humides, bords des eaux.

Bords de la Desmée et de la Dême depuis **les Hermites** (Doucet) jusqu'à **Épeigné** (Del. *Cat.*); vallées de la Fare et de la Maulne à **Château-la-Vallière** !, **Villiers-au-Bouin** !, **Saint-Laurent-de-Lin** !, **Lublé** !; vallée du Lathan à **Savigné** ! — Vallées du Changeon et de ses affluents à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** jusqu'à Saint-Philbert et sur les bords du ruisseau de Graffin !, **Continvoir** jusque dans la vallée de la Branne !; vallée de la Roumer au-dessus de **Langeais** !; vallée du Breuil à **Cinq-Mars** ! — Vallées de la Choisille et de ses affluents à **Saint-Cyr** !, **Chanceaux** !, **Cérelles** !, **Monnaie** !, **Nouzilly** (Del. *Cat.*); **Monthodon**, bois du Vigneau (Vergnaud); **Sainte-Radégonde**, bois de Chatenay (Del. *herb.*). — Vallée de l'Amasse à **Amboise** ! et **Saint-Règle** !; forêt d'Amboise à **Saint-Denis-Hors** ! et **Souvigny** jusque près des étangs de Jumeaux !; **Chisseaux**, bords de l'étang et du ruisseau de la Charvière !; **Saint-Martin-le-Beau**, vallon de Vilair !; vallée du Cher, au bas des coteaux de la rive gauche, à **Véretz** !, **Larçay** !, **Saint-Avertin** !, **Villandry** (Del. *Cat.*); vallée de Saint-Laurent, sur **Joué** (Audebert); prairies de l'Indre à **Saint-Germain** et **Chanceaux-de-Loches** (Diard *Cat.*), **Monts** aux îles d'Épiray (Audebert); — **Azay-le-Rideau**, dans le parc !; **Cheillé**, dans la vallée de l'Indre ! et dans la forêt de Chinon au Maupas !; **Rivarennes**, dans la vallée qui conduit à Turpenay !; **Saint-Benoist**, près du Liza ! et dans le vallon du Châtellier ! — R. dans le bassin de la Vienne : **Cravant**, vallons de Nétiveau et du Vau-Riou !; **Panzoult**, vallée du Croulay !; **Champigny**, bois des Ravouilles !, bois de Châtre ! et haies des prés en aval du moulin Alion ! ; **Boussay**, bois Gauldy (Aristobile).

LONICERA

590. — **L. XYLOSTEUM** L. — AC. Haies, buissons, bois des terrains calcaires.

R. au nord de la Loire : **Luynes**, dans la forêt ! ; **Sainte-Radégonde**, autour de Marmoutier ! ; **Nazelles**, bois bordant la route de Montreuil ! — Plus C. au sud du fleuve : forêt d'**Amboise** et aux alentours, çà et là sur **Saint-Denis-Hors** !, au-dessus de **la Croix-de-Bléré** près de Paradis !, au-dessus de **Dierre** dans le vallon de Bonnefont !, au-dessus de **Saint-Martin-le-Beau** aux Trois-Coteaux ! — Çà et là sur les coteaux de la rive gauche du Cher, à **Athée** (Del. *Cat.*) !, **Véretz** (id.) !, **Larçay** (id.) !, **Saint-Avertin** (id.) !, etc. — AC. sur les coteaux de l'Indre et de ses affluents : **Montrésor**, rochers derrière le château ! ; çà et là à **Loches** !, **Chanceaux** ! et **Chambourg** ! ; **Courçay**, surtout dans les bois de la rive gauche ! ; **Esvres**, dans les bois de Vonte ! ; **Saché**, dans le parc et aux alentours ! ; forêt de Chinon et bois voisins, à **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** ! ; **Rigny-Ussé**, parc du château d'Ussé ! ; **Huismes**, bois du Vivier et tous les bois de la vallée de l'Indre ! — AC. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne et de ses affluents : **Chinon**, douves du château !, haies du chemin des Baudelons !, bois des Fontenils !, de Vauroux ! ; etc. ; **Cravant**, garenne de Givray !, bois de Narçay !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Avon**, vallon de la Quelle ! ; vallée de la Manse et vallons adjacents à **Neuil** !, **Saint-Épain** !, **Sainte-Maure** !, etc. ; **Bournan**, bois de Bagneux ! ; **Cussay** (Del. *herb.*) ; etc. — C. presque partout au sud de la Vienne : coteaux de **Pussigny** (Del. *Cat.*) !, **Ports** (id.) !, **Brizay** !, **Theneuil** !, etc. ; vallée de la Bourouze à **Chezelles** !, **Verneuil** ! ; vallées de la Veude et du Mable à **Champigny** !, **Richelieu** !, **Braye** ! ; **Lémeré**, çà et là ! ; **Ligré**, entre le Vau-Breton et le bois de Vindoux ! ; **Marçay**, çà et là ! ; **la Roche**, bois au bas de Chargé ! ; **Chinon**, bois de Parilly !, de la Perrière !, etc. ; **Seuilly**, bois de la Brevonnière !, de Morin !, etc. ; **Lerné**, près de Cécigny !, **Chavigny** !, etc. ; **Cinais**, autour du Camp ! ; **Thizay**, autour du dolmen et ailleurs ! ; **Saint-Germain**, çà et là sur les coteaux et dans les haies ! ; **Couziers**, au bas de la Trochoire !

591. — **L. PERICLYMENUM** L. — C. Bois, buissons, haies. — Çà et là dans tout le dép^t^.

β. **quercifolia** Ait. — Feuilles, surtout celles des jeunes pousses, sinuées-pinnatifides. — Çà et là, mais peu C. — **Perrusson**, bois du Grand-Cormier (Diard *Cat.*) ; C. dans le dép^t^, d'après Duj. *Fl.*

NOTA. 1. — Le *L. Caprifolium* L., souvent cultivé, est naturalisé çà et là dans les haies.

II. — Le *Symphoricarpus racemosa* Mich., souvent planté dans les bosquets, est également naturalisé dans quelques localités : Bréhémont!, Richelieu!, etc.

RUBIACÉES

RUBIA

592. — **R. PEREGRINA** L. — C. Haies, buissons, bords des bois ; çà et là dans tout le dépt.

β. **latifolia** G. et G. — R. — **Benais**, dans le parc du château! ; **Chinon**, au château! ; **Monts**, coteau de Beauregard près de la ferme (Audebert!). — Cette variété, qu'il ne faut pas confondre avec l'espèce suivante, diffère du type par les feuilles la plupart ovales-lancéolées et larges de 20-25 mill., les supérieures elliptiques ou suborbiculaires et brusquement contractées en mucron.

593. — **R. TINCTORUM** L. — RR. et peut-être seulement naturalisé : rochers vieux murs.

Sainte-Radégonde, rochers escarpés à Marmoutier! ; **Montlouis**, levée de la Loire (Del. *herb.* 1848). — **Langeais**, à la Mulotière! et sur les rochers qui dominent la ville entre le château et le pont suspendu! — **Chinon**, vieux murs à la montée du Pavé-Neuf!, à l'entrée des Caves-Vaslin!, au château!, et sur plusieurs points du coteau Saint-Martin! jusqu'au-dessus du collège! — **Loches**, aux Roches!, derrière le Rossignolet (Diard *Cat.*) et parfois sur des décombres! ; **Beaulieu**, chemin du Pressoir (Diard *Cat.*) et rochers bordant à droite la route de Montrésor!

GALIUM

594. — **G. CRUCIATA** Scop. — C. Haies, buissons, bords et clairières des bois.

595. — **G. VERUM** L. — CC. Prairies, pelouses, bords des chemins, talus des levées, etc.

β. **littorale** Bréb. (var. *prostratum* Nob. *in* herb. *olim*). — Port du *G. arenarium* Lois.; tiges de 5-20 cent., couchées, à rameaux ascendants ou dressés. — AC. dans les lieux très arides sablonneux ou calcaires.

× *G. OCHROLEUCUM* Wolf.; *G. Mollugo* × *verum* Rouy (*sensu lato*). — Le *G. verum* produit en se croisant avec le *G. Mollugo* (*sensu lato*) des formes hybrides nombreuses, à fleurs jaunâtres. — Les deux suivantes, rencontrées dans le dépt, me paraissent avoir pour parents les *G. erectum* et *verum* :

α. — *G. decolorans* G. et G. — Panicule dense, à rameaux dressés, multiflores; feuilles linéaires. — **Chinon**, près de Saint-Lazare !

β. — *G. approximatum* G. et G. — Panicule plus lâche, à rameaux ascendants, à fleurs moins nombreuses, à feuilles lancéolées. — **Chinon**, près de Saint-Lazare !

596. — **G. MOLLUGO** L. — CC. Lieux incultes : haies, buissons, prairies, pelouses; bords des chemins, des champs, des bois; murs. — Comprend les deux plantes suivantes, souvent considérées comme des espèces distinctes :

I. — **ELATUM** (*G. elatum* Thuil.). — Fleurs très petites, ordt d'un blanc sale. — C. dans les lieux frais. — Varie, dans les endroits couverts, à folioles très larges et à pédicelles très longs; c'est alors la var. *umbrosum* G. et G., qui se relie au type par des intermédiaires.

II. — **ERECTUM** (*G. erectum* Huds.). — Fleurs plus grandes, d'un beau blanc. — CC. partout. — Plante polymorphe, qui se rattache au *G. elatum* par des formes embarrassantes.

597. — **G. SILVESTRE** Poll. — C. Pelouses arides, bords et clairières des bois, bruyères. — Plante polymorphe, dont je grouperai ainsi qu'il suit les formes rencontrées en Indre-et-Loire :

α. **lævе** (*G. lævе* Thuil., Bor.). — Plante entièrement glabre; feuilles lisses. — R. — **Cinais**, sur le Camp-Romain !; et sans doute ailleurs.

β. **scabrum** (*G. supinum* Duj. *Fl.*, *non* Lam.). — Plante glabre ; feuilles rudes sur les bords. — AC.

γ. **hirtum** (*G. nitidulum* Thuil. ; *G. Bocconi* Duj. *Fl.*, *non* All.). — Plante ± pubescente, au moins à la base ; feuilles ± rudes sur les bords. — C.

598. — **G. PALUTSRE** L. — CC. Lieux humides ou marécageux, fossés, prairies, bords des eaux. — Varie :

α. **typicum.** — Plante grêle, à tiges ord[t] ascendantes ; feuilles linéaires-oblongues, un peu élargies au sommet, celles de la tige principale ord[t] par 5-6. — C.

β. **rupicola** Desml. (*G. rupicola* Bor.). — Tiges couchées ou pendantes ; feuilles oblongues-obovales, ord[t] par 4. — AC. surtout sur les pierres, au bord des étangs.

γ. **Boræi** Nob. *in herb.* (*G. elongatum* Bor., *an* Presl.?). — Diffère du type par ses tiges plus robustes, plus allongées ; ses feuilles plus grandes et proportionnellement plus larges. — AC. çà et là.

599. — **G. DEBILE** Desv. ; *G. constrictum* Chaub. — R. Prés humides ou marécageux.

Montlouis, prairie du Cher près de la station de Véretz ! ; **Saint-Benoist**, vallon du Châtellier ! ; **Chinon**, prairie Saint-Jacques !, etc.

Obs. — Cette plante, très voisine du *G. palustre*, en diffère par les pédicelles fructifères dressés, non divergents ; les rameaux de l'inflorescence non divariqués ; les feuilles étroitement linéaires aiguës ou subaiguës, celles de la tige principale ord[t] par 6-7.

600. — **G. ULIGINOSUM** L. — AC. Prés marécageux ou tourbeux, fossés, bords des eaux. — Çà et là dans tout le dép[t], sans être abondant.

601. — **G. PARISIENSE** L. — C. Champs secs, pierreux ou sablonneux. — Varie :

α. **leiocarpum** Tausch. (*G. anglicum* Huds.). — Fruits glabres. — C. presque partout dans le département.

β. **trichocarpum** Tausch. (*G. litigiosum* DC. ; *G. parisiense*

L. *sensu stricto*). — Fruits hérissés. — Paraît spécial à la région méditerranéenne et a été indiqué, par erreur sans doute, à **Loches** et à **Chambourg** (Diard *in* Duj. *Fl.*).

NOTA. I. — Le *G. divaricatum* Lam., indiqué vaguement dans le dépt (Duj. *Fl.*), n'y existe pas à ma connaissance, et je pense que l'on a pris pour lui des formes du *G. parisiense* à panicule plus lâche et plus étalée que dans le type. Il a les rameaux de l'inflorescence plus allongés, les feuilles non réfléchies et la tige lisse au sommet.

II. — Le *G. hercynicum* Weig. (*G. saxatile* L. *p. p.*), indiqué à **Loches** sur les pelouses aux environs de Fretay (Diard *Cat.* et Duj. *Fl.*), n'y a pas été retrouvé à ma connaissance. La plante conservée sous ce nom dans l'herb. Diard, et que M. l'abbé Chevallier, de Précigné, a bien voulu examiner avec soin, semble cependant appartenir à cette espèce, mais elle est trop jeune pour qu'il soit possible de la déterminer avec certitude.

602. — **G. APARINE** L. — CC. Haies, buissons, bords des chemins, cultures.

Les fruits, ordt tout couverts de poils tuberculeux à la base et crochus au sommet, sont parfois tuberculeux, mais non hérissés (var. *intermedium* Bonnet). Je n'ai pas rencontré cette forme dans le dépt.

603. — **G. SPURIUM** L. — AC. Cultures, décombres. — Plante bien plus grêle que le *G. aparine*, à fruits deux fois moins gros et à tiges non renflées ni hérissées aux nœuds. — Varie :

α. **typicum.** — Fruits chagrinés et glabres. — Indiqué autrefois à **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*), où il n'a pas été retrouvé à ma connaissance.

β. **Vaillantii** G. et G. (*G. Vaillantii* DC.). — Fruits hérissés de poils non ou à peine tuberculeux à la base, tous ou la plupart non crochus au sommet. — AC. çà et là dans tout le dépt.

604. — **G. TRICORNE** With. — C. Moissons et champs incultes des coteaux calcaires.

AR. au nord de la Loire et du Cher : **Saint-Symphorien**, à Saint-Barthélemy (Duj. *Fl.*) ; **Auzouer** ! ; etc. — AC. sur les plateaux

de la rive gauche du Cher, à **Bléré** !, **Sublaines** !, etc. — C. sur les coteaux de l'Indre et de ses affluents, et surtout sur ceux de la Vienne, de la Creuse et de leurs affluents.

ASPERULA

605. — **A. GLAUCA** Bess. ; *A. galioides* M. B. — R. Pelouses, gazons, prairies artificielles, bords des chemins. — Plante d'introduction relativement récente, mais qui tend à se répandre dans le dépt.

Monnaie, pelouses du château du Mortier ! ; **Joué**, pelouses du château de la Plaine (Audebert !) ; **Savonnières**, aux alentours du château des Mazerais ! et sur les pelouses des jardins ! — **Benais**, gazons du parc du château ! ; **Avoine**, talus de la levée conduisant au pont de Port-Boulet ! ; **Beaumont-en-Véron**, pelouses bordant la voie ferrée près du Pérou ! — **Chaumussay**, bords de la voie ferrée à 1 kilomètre en aval de la station (Sennegon !).

606. — **A. ODORATA** L. — RR. Bois frais et couverts. — Souvent cultivé et peut-être seulement naturalisé.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, bois de Vaux (aujourd'hui défriché) ! ; **Saint-Cyr**, bois de la Gagnerie et de la Ribellerie ! ; **Chargé**, bois de la Calonnière (Chivert, Bouvet).

607. — **A. CYNANCHICA** L. — C. Pelouses sèches des coteaux et des bois ; bords des chemins.

608. — **A. ARVENSIS** L. — C. Champs, moissons des terrains calcaires ou sablonneux-calcaires.

Çà et là, mais AR., au nord de la Loire et du Cher : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** !, **Continvoir** !, **Monnaie** !, **Notre-Dame-d'Oé** !, **Lussault** !, etc. — Plus commun sur les plateaux de la rive gauche du Cher, et surtout dans le bassin de l'Indre ainsi que dans celui de la Vienne où il abonde presque partout. — Je l'ai vu à fleur blanche à **Richelieu** !

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE · TOURS · Bibliothèque

SHERARDIA

609. — **S. ARVENSIS** L. — C. Champs, bords des chemins, pelouses. — On le trouve, mais rar[t], à fleur blanche.

CRUCIANELLA

610. — **C. ANGUSTIFOLIA** L. — R. Lieux secs, sablonneux ou calcaires : champs incultes, pelouses, alluvions.

Courçay, coteaux de la rive droite de l'Indre ! ; **Truyes**, friches de la Gabelotterie (Del. *Cat.*), les Chaumes (Audebert) ; **Amboise**, île Saint-Jean (Bouvet) ! ; **Noizay**, sur les grèves de la Loire ! ; **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.* ; Del. *herb.*) ; **Saint-Pierre-des-Corps** ! — **Chouzé-sur-Loire** (Coqueray *in* Del. *Cat.*) ; **Savigny**, entre le Petit-Chouzé et les Bertignolles ! ; **Huismes**, entre la Bourgésière et Beaulieu ! ; **Beaumont-en-Véron**, coteaux de Coulaine !, de la Durandière !, du Pérou ! ; **Chinon**, les Fontenils !, Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, la Colline !, la Jongerbe !, Rochette ! ; **la Roche-Clermault**, à l'est de Chargé ! ; **Lémeré**, çà et là au nord du Riveau ! ; **la Tour-Saint-Gelin**, au nord et au nord-ouest d'Oiré ! ; **Sazilly**, près de la Boudinière ! et de la Loge ! ; **Brizay**, près de Mocrate ! ; **Theneuil**, au nord des Hauts-Champs ! ; **Marcilly-sur-Vienne**, près de la Garde (Del. *Cat.*) ! ; **Nouâtre**, dans les sables de la vallée de la Creuse ! — **La Guerche**, à la Maladrerie (Joureau) ; **Barrou**, aux Rions (id.).

VALÉRIANÉES

CENTRANTHUS

611. — **C. LATIFOLUS** Dufr. ; *C. ruber* DC. — AC[t] naturalisé sur les vieux murs, surtout au voisinage des habitations.

Coteaux de la Loire et des vallons tributaires à **Bourgeuil** !, **Benais** !, **Langeais** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** !, **Saint-Cyr** !, **Saint-Symphorien** !, **Rochecorbon** !, **Reugny** !, **Nazelles** !, **Pocé** !,

Amboise !, **Saint-Denis-Hors** !, **Lussault** !, etc. ; coteaux de l'Indre à **Esvres** !, **Courçay** !, **Loches** ! ; **Saché**, à la Sablonnière ! ; **Azay-le-Rideau**, au Plessis ! ; **Rigny-Ussé**, bourg et château d'Ussé ! ; **Chinon**, à la Casemate !, à Satis !, aux Capucins !, etc. ; **Candes** ! ; **Seuilly** ! ; **Cravant** ! ; **Saint-Epain** ! ; **Trogues** !, dans le bourg ! et à Paviers ! ; **Bournan** (Nivert) ; **Abilly**, à Bessé ! ; **le Grand-Pressigny** ! ; etc.

La var. à fleur blanche se trouve çà et là : **Rigny-Ussé** !, **Chinon** !, **Trogues** !, **le Grand-Pressigny** !, etc.

VALERIANA

612. — **V. OFFICINALIS** L. — C. Prés, bois, buissons humides, bords des eaux. — Comprend :

I. — **V. OFFICINALIS** L. *sensu stricto*. — Stolons terminés par une rosette de feuilles à segments nombreux et lancéolés ; tige élancée ; feuilles caulinaires à segments nombreux, lancéolés ou sublinéaires, superficiellement dentés ou plus rar[t] entiers, non ou à peine décurrents sur le rachis. — Varie :

α. **typica.** — Feuil. caulinaires à segm. lancéolés, dentés dans toute leur longueur, au moins le terminal. — C.

β. **angustifolia.** — Feuil. caulinaires à segm. sublinéaires, entiers ou quelques-uns ayant 1 ou 2 dents. — R. Bois secs. — **Chinon**, bois de Grammont !

II. — **V. EXCELSA** Poir. ; *V. sambucifolia* Mik. — Stolons terminés par une rosette de feuilles à segments peu nombreux et largement ovales ; tige épaisse, cannelée ; feuilles caulinaires à 3-7 paires de segments oblongs ou ovales-lancéolés, profondément et inégalement dentés, le terminal souvent trifide, tous largement décurrents sur le rachis. — R. et spécial aux lieux très humides. — **Villaines**, dans le vallon de Jolivet ! ; **Cravant**, au bas de Malveau ! ; **Saint-Epain**, au bord de la Manse ! ; etc. — Malgré l'avis conforme de botanistes autorisés, qui ont vu les plantes de ces localités, ce n'est que sous toutes réserves que je les rapporte au véritable *V. excelsa* de Poiret. Peut-être serait-il préférable de les considérer comme des variétés du *V. officinalis* à segments des feuilles larges et profondément dentés.

613. — **V. DIOICA** L. — AC. Bois, bruyères et prés marécageux, surtout tourbeux.

Répandu au nord de la Loire : vallée du Changeon à **Benais** !, à **Gizeux** jusque dans les landes de Chaumont ! ; **Hommes**, au nord d'Avrillé ! ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang ! ; **Ambillou**, bords des étangs ! ; vallée de la Bresme à **Luynes** ! et **Saint-Etienne-de-Chigny** (Del. *Cat.*) ; vallées de la Choisille et de ses affluents à **Charentilly** !, **Nouzilly** (Del. *Cat.*), etc. ; **Monthodon**, près de Monthalan (Vergnaud) ; **Villedômer**, marais de la vallée de la Brenne ! ; **Pocé**, à Fourchette ! — Vallée entre **Francueil** et **Luzillé** ! ; vallée du Cher à **Azay-sur-Cher** (Capillon), **Véretz** !, **Savonnières** (Del. *Cat.*) ; bords du Vieux-Cher à **la Chapelle-aux-Naux** !, **Lignières** ! — AC. dans les vallées de l'Indre et de ses affluents aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*), à **Chambourg** !, **Reignac** !, **Courçay** !, **Cormery** !, **Esvres** !, **Veigné** !, **Pont-de-Ruan** ! ; **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, etc. — AR. dans le bassin de la Vienne : **Cravant**, vallons au-dessus du bourg ! ; **Panzoult**, vallée de Croulay ! ; **Avon**, vallon de la Quelle ! ; vallée du Courtineau à **Saint-Epain** ! et **Sainte-Maure** ! ; vallée de la Bourouze à **Chezelles** ! ; vallée de la Veude à **Chaveignes** !, **Lémeré** !, etc. ; marais d'**Assay** !, de **Marçay** !, de **la Roche-Clermault** !

VALERIANELLA

614. — **V. OLITORIA** Poll. — CC. Lieux cultivés : champs, vignes, jardins.

615. — **V. CARINATA** Lois. — CC. Lieux cultivés ou incultes : champs, vignes, jardins, pelouses, alluvions.

616. — **V. RIMOSA** Bast. ; *V. auricula* et *V. dentata* DC., Duj. *Fl.* — CC. Lieux cultivés : champs, moissons.

β. **dasycarpa.** — Fruit pubescent. — R. — **Cinq-Mars**, sur le coteau au-dessus du bourg ! ; **le Grand-Pressigny**, près de l'Hivernière !

NOTA. — Le *V. Morisonii* DC., qui croît dans la plupart des dépts voisins, pourrait se rencontrer dans le nôtre, où il faudra le chercher dans les champs calcaires.

617. — **V. ERIOCARPA** Desv. — AR. Lieux cultivés ou incultes : champs, vignes, pelouses des terrains calcaires.

R. au nord de la Loire et du Cher : **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Savigné-sur-Lathan** !; **Rochecorbon** (Del. *Cat.*)!; **Notre-Dame-d'Oé** (Duj. *Fl.*). — AR. encore sur la rive gauche du Cher : **Athée**, entre les carrières et Bussière !; **Sublaines**, bords du bois de Gaulpied ! — AC. sur les coteaux de l'Indre à **Cigogné** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Esvres** !; plus R. à **Monts** (Del. *Cat.*), **Artannes** !, **Druyes** ! — AC. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne, à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Saint-Benoist** !, **Panzoult** !, **Saint-Epain** !, **Sainte-Maure** !, **Nouâtre** !, **Maillé** !; sur ceux de la Creuse et de ses affluents, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Draché** !, **Sepmes** !, **Marcé-sur-Esves** !, **Civray** !, **Bournan** !, **la Chapelle-Blanche**!, **Ligueil**!, **Cussay**!, **Ciran** (Del. *Cat.*), **Abilly**!,etc.; et sur la rive gauche de la Vienne, à **Antogny** !, **Pussigny** !, **Courcoué** !, **Braslou** !, **Chaveignes** !, **Richelieu** !, **Champigny** !, **la Roche-Clermault** !, **Seuilly** !, etc.

618. — **V. CORONATA** DC. *Fl. fr.*; *V. hamata* Bast. — AC. Lieux sablonneux ou calcaires cultivés ou incultes : champs, pelouses, bords et clairières des bois.

R. au nord de la Loire : **Bourgueil** !, **Gizeux** !, **Rillé** !, **Channay** !, **Hommes** !, etc. — Çà et là dans les vallées de la Loire et du Cher : **Pocé** !, **Amboise** !, **Lussault** ! (Coq. *in* Del. *Cat.*), **la Ville-aux-Dames** ! (Duj. *Fl.*), **Civray-sur-Cher** !, **Bléré** ! — Coteaux et vallée de l'Indre aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*), à **Truyes** (Del. *Cat.*) !, **Montbazon** !, **Monts** !, **Azay-le-Rideau** !, **Huismes** ! — AC. sur la rive droite de la Vienne, à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Trogues** !, **Pouzay** !, **Noyant** !, **Sainte-Maure** !; dans le bassin de la Creuse, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Draché** !, **Sepmes** !, **Civray** !, **Marcé-sur-Esvres**!, **Ciran** !, **Abilly**!, **le Grand-Pressigny** !; C. surtout sur la rive gauche de la Vienne, à **Pussigny** !, **Marcilly** !, **Rilly** !, **Parçay** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Tavant** !, **Sazilly**!, **Anché** !, **Rivière** !, **Lémeré**!, **la Tour**!, **Luzé**!, **Verneuil**!, **Marigny** !, **Braslou** !, **Chaveignes**!, **Richelieu**!, **Champigny**!, **Assay**!, **Marçay** !, **Ligré** !, **la Roche** !, **Seuilly** !

DIPSACÉES

DIPSACUS

619. — **D. PILOSUS** L. — R. Lieux frais ou ombragés : haies, buissons, bords des ruisseaux, fossés.

Montlouis (Del. *Cat.*) ; **Rochecorbon**, bords du ruisseau un peu en aval de l'église (Duj. *Fl.*) ! ; **Savigné-sur-Lathan**, fossés entre le Lathan et la route de Rillé ! — **Cinq-Mars**, bords du ruisseau des Agneaux près du village de Roche (Doucet) ; **Langeais**, à Saint-Laurent ! ; **Saint-Michel**, talus de la levée de la Loire en aval du bourg ! ; **Continvoir**, bords du Changeon près du moulin à Foulon !, et plus en aval jusque sur Benais ! ; **Bourgueil**, aux Enverries !, et parfois sur les bords du Changeon ! ; **Saint-Nicolas**, près de la Contrie ! ; **Huismes**, à l'ouest du Vivier ! ; **Rigny-Ussé**, çà et là depuis le Vivier jusque dans le bourg d'Ussé ! ; **Rivarennes**, vallée de l'Indre sur la route de Bréhémont ! où je crois l'avoir vu jusque sur cette dernière commune ; **Vallères**, près du moulin du Moulinet ! — **Loches**, aux environs de Vauchignard (Diard *Cat.* et Duj. *Fl.*) ; **la Guerche**, dans le parc au pied de la Grosse-Tour (Joureau) ; **Yzeures**, en face le château d'Harembure (Nivert).

620. — **D. SILVESTRIS** Mill. — CC. Bords des chemins, fossés, champs en friche.

NOTA. — Le *D. Fullonum* Mill., cultivé autrefois en plein champ, aux environs d'**Amboise** et de **Bléré**, pour le cardage des laines, paraît ne plus l'être aujourd'hui.

SCABIOSA

621. — **S. SUCCISA** L. — CC. Clairières des bois, bruyères et pâturages humides.

Obs. — Cette plante varie à feuilles inférieures lancéolées, oblongues ou largement ovales. Ord^e^ robuste et assez élevée, elle n'atteint parfois, sur les pelouses rases des coteaux, que 5 à

10 cent. de hauteur ; c'est alors la forme *pumila* de certains auteurs, qui ne diffère du type que par ses petites proportions. Sa floraison ne commence ordt qu'en août ; cependant on trouve dans les prairies humides (vallée de la Veude à **Lémeré** et ailleurs !) une forme (*præcox*) qui fleurit dès les premiers jours de juin, mais qui ne diffère du type automnal par aucun caractère sérieux. Enfin ses fleurs, ordt bleues, sont assez souvent blanches : landes de **Mazières** ! ; bois de **Villaines** ! ; prairies de la Veude, à **Chaveignes**, entre les moulins Achard et Alion ! ; marais de Taligny à **la Roche-Clermault** ! ; etc.

622. — **S. COLUMBARIA** L. — CC. Pelouses sèches, bords des chemins, clairières des bois des coteaux sablonneux ou calcaires ; plus rart dans les prairies. — Varie :

α. **permixta** Rouy (*S. permixta* Jord.). — Feuilles inférieures ± pubescentes, ordt lyrées-pinnatipartites, les supérieures à divisions très étroites ; plante ± élevée, feuillée au moins jusqu'au milieu, à rameaux dressés ; fleurs d'un violet lilas, ne s'épanouissant qu'en juillet. — C. Lieux secs.

β. **patens** Car. et Saint-Lag. (*S. patens* Jord.). — Ne diffère du précédent que par les rameaux étalés. — C. Lieux secs.

γ. **tenuipes** Rouy. — Diffère du *permixta* par les feuilles inférieures velues-veloutées, souvent indivises et seulement crénelées ; la tige courte (15-20 cent.), feuillée seulement à la base, simple ou rameuse à la partie inférieure et à pédoncules subscapiformes. — AR. Lieux arides. — Coteaux de la Claise au **Grand-Pressigny** (Doucet !) ; coteaux de la Vienne à **Ports** !

δ. **pratensis** Car. et Saint-Lag. (*S. pratensis* Jord.). — Diffère du *permixta* par la teinte plus verte et l'état glabrescent de toute la plante ; les feuilles inférieures oblongues, crénelées, les supérieures à divisions ordt plus larges ; les arêtes calicinales munies d'une nervure saillante à leur base interne ; les fleurs d'un bleu violacé, en capitule plus large, s'épanouissant dès la fin de mai. — AR. Prairies. — **Chinon**, île de Tours !, île Auger ! ; **Chezelles**, prés tourbeux entre le moulin Thirot et la métairie du Gué ! ; etc.

NOTA. — Le *S. maritima* L., souvent cultivé, est subspontané çà et là. — Ses fleurs sont alors ordt d'un pourpre noir (var. *atro-*

purpurea), comme dans la plante cultivée, plus rar[t] d'un rose pourpré. Cette dernière forme est un retour au type qui est spontané dans le Midi de la France.

KNAUTIA

623. — **K. ARVENSIS** Coult. — C. Champs en friche, bords des chemins, pelouses. — Présente les formes suivantes:

α. **vulgaris** Coult. — Feuilles ± velues, toutes ou presque toutes profondément pinnatipartites; pédoncules (rameaux floraux) couverts d'une pubescence fine et entremêlée de longs poils, mais dépourvus de glandes; fleurs bleuâtres ou lilas. — C. partout.

β. **indivisa** Rouy et Cam. (*K. indivisa* Bor.). — Ne diffère du précédent que par les feuilles toutes indivises; plante assez grêle, à fleurs lilas. — Moins C.

γ. **ligerina** Nob. *in Bull. Soc. bot. Fr.*, 1903 (*K. ligerina* Nob. *olim in* herb.). — Diffère du type par la tige ord[t] plus robuste; les feuilles toujours toutes pinnatipartites, les inférieures à segments oblongs-lancéolés, entiers ou à peine dentés, les supérieures à segments sublinéaires et entiers; les pédoncules à pubescence et poils entremêlés de glandes pédicellées et colorées ± abondantes qui se retrouvent parfois sur les folioles de l'involucre; les fleurs d'un rose assez vif, en capitules plus larges. — R. Lieux sablonneux. — Talus de la levée de la Loire entre **Amboise** et **Négron**!; talus de la route d'**Avoine** à Port-Boulet, le long du déversoir!; et sans doute ailleurs.

COMPOSÉES

EUPATORIUM

624. — **E. CANNABINUM** L. — C. Lieux frais, bords des eaux, buissons humides.

PETASITES

625. — **P. OFFICINALIS** Mœnch ; *P. vulgaris* Desf. ; *Tussilago Petasites* L. — R. Bords des eaux, prés spongieux.

Monts, fossés de la Roche (Del. *Cat.*) ; **Ballan**, parc de la Touche et bords de l'étang de Ballan (Audebert) ; **Cérelles**, près d'un moulin (Duj. *Fl.*) ; **Nouzilly**, à Bellefontaine (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **les Hermites**, dans un pré à droite de la route de Marray (Doucet !) ; **Rillé**, au moulin de Pincemaille ! — **Langeais**, bords de la Roumer (Del. *Cat.*). — Bords du Changeon à **Gizeux** et **Continvoir**, près du moulin Sée ! et du moulin à Foulon ! ; à **Benais**, au moulin Piarre ! et plus en aval ! ; à **Bourgueil**, au Grand-Moulin (Coq. *in* Del. *Cat.*), aux moulins de Touvois ! et de Gravot !, entre Santenay et le Sablon !, au moulin de l'Aumône !, au Pavillon (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; à **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, au bas de Vaux ! — **Noyant**, près du moulin du Ruau-Pereil ! ; **Chezelles**, prés tourbeux entre le moulin Thirot et la métairie du Gué ! ; **Chaveignes**, bords de la Veude au Moulin-Blanc !

TUSSILAGO

626. — **T. FARFARA** L. — C. Lieux frais : champs, vignes, fossés, bords des eaux et des chemins, dans les terrains argileux.

LINOSYRIS

627. — **L. VULGARIS** Cass. ; *Chrysocoma Linosyris* L. — RRR. Lieux incultes des coteaux pierreux.

Rochecorbon, entre la Lanterne et Saint-Georges (Duj. *Fl.*) ! — Cette plante aurait également été trouvée en 1861, par Delaunay, près de Cléré, au sud de la route qui longe l'étang de la Seizeraie, entre cette route et la crête du coteau de la Loire (Barnsby, *Florules* et *in litt.*) ; à rechercher.

ERIGERON

628. — **E. CANADENSIS** L. — CC. Lieux sablonneux cultivés ou incultes. — Originaire de l'Amérique du Nord, mais complètement naturalisé.

629. — **E. ACRIS** L. — C. Lieux secs, incultes; bords des chemins et des bois. — La forme *E. serotinus* Weihe, Bor., ne mérite pas d'être distinguée du type (*E. corymbosus* Wallr.).

STENACTIS

630. — **S. ANNUA** Nees. — RR. et seulement naturalisé. Buissons et champs sablonneux et un peu humides.

La Ville-aux-Dames, où il abonde sur un assez grand espace au nord de la ligne d'Orléans! — J'ignore de quelle époque date l'apparition de cette plante, mais elle était déjà commune dans cette localité lorsque je l'y ai vue pour la première fois, en 1883, avec M. Schiffmacher, dans un terrain planté d'Aulnes et d'Acacias. — Elle s'était déjà montrée à **Tours**, en 1871, dans l'emplacement du camp du Morier, et s'y était maintenue pendant deux ou trois ans.

ASTER

631. — **A. NOVI-BELGII** L. — Originaire de l'Amérique du Nord, il est souvent cultivé et naturalisé çà et là.

Iles et oseraies de la vallée de la Loire : île de **Lussault** (Capillon); oseraies de **la Ville-aux-Dames**!; île César à **Cinq-Mars** (Doucet); etc.

NOTA. — Les *Aster brumalis* Nees et *rubricaulis* Lam., très voisin, du précédent, se rencontrent également çà et là, ainsi que plusieurs autres espèces de ce genre, toutes américaines.

SOLIDAGO

632. — **S. VIRGA-AUREA** L. — CC. Bois secs, landes, pâturages buissonneux.

633. — **S. CANADENSIS** L. — Souvent cultivé et parfois naturalisé dans les lieux frais.

Çà et là dans les parcs, mais R. ailleurs : **Saint-Cyr**, bords de la Choisille !

634. — **S. GLABRA** Desf. — Cultivé comme le précédent, mais plus souvent naturalisé.

Iles et oseraies de la vallée de la Loire à **Amboise** (Lair), **Lussault** !, **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** (Chambert), **la Riche-Extra** !, **Langeais** !, etc. — Çà et là ailleurs : **Cheillé**, bords d'un petit ruisseau près de la ferme du parc d'Azay ! ; **Chinon**, îles de la Vienne ! ; **Avoine**, près du Ridoit ! ; etc.

Obs. — Les deux plantes précédentes, tout en étant très voisines l'une de l'autre, sont bien distinctes. Dans la première, la tige et les feuilles sont pubescentes, celles-ci peu dentées. Dans la seconde, la tige et les feuilles sont glabres, celles-ci très nettement dentées ; les capitules un peu plus gros.

SENECIO

635. — **S. VULGARIS** L. — CCC. Vignes, jardins, décombres, bords des chemins.

636. — **S. SILVATICUS** L. — AC. Bois et landes des terrains siliceux.

Répandu au nord de la Loire : **Gizeux**, bois entourant l'étang du Gué ! ; **Continvoir**, bois de la vallée du Changeon ! ; **Restigné**, landes de Saint-Martin et bois voisins jusque sur les Essarts ! ; **Cinq-Mars**, bois de la vallée du Breuil (Del. *Cat.*) ! ; **Cléré**, dans les landes ! ; **Rillé**, bois de Malcombe ! ; **Château-la-Vallière**, dans la forêt ! ; **Villiers-au-Bouin** ! ; **Ambillou**, dans les landes de Tivoli,

la vallée de la Trigalière ! ; forêt de **Luynes** (Del. *Cat.*), et bois de **Saint-Etienne-de-Chigny** ! ; **Sainte-Radégonde**, bois de Châtenay (Duj. *Fl.*) ; **Cérelles**, bois de Baudry (Duj. *Fl.*) ; etc. — AC. sur les coteaux de la rive gauche de la Loire et sur ceux du Cher : **Chargé**, bois de la Roche ! ; **Saint-Règle**, bois des Arpentis ! ; forêt d'Amboise à **Saint-Denis-Hors** près de l'étang de la Janvrie !, aux Trois-Coteaux au-dessus de **Saint-Martin-le-Beau** !, etc. ; **Dierre** (Del. *Cat.*) ; **Ballan**, bois du Vau (Audebert) ; **Vallères**, à la Robichère ! — Çà et là dans le bassin de l'Indre : forêt de **Loches** (Diard) ; entre **Monts** et **Artannes** (Audebert) ; **Rigny-Ussé**, dans les landes ! ; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon !, les bois de Beugny !, etc. — AR. dans le bassin de la Vienne : **Cravant**, coteau de Malveau !, landes de Sonnay !, etc. ; **Seuilly**, bois de Morin ! ; **Lerné**, au-dessus de Cécigny ! ; **Thizay**, à la Grande-Gaudrée ! ; **Anché**, bois de Veude !, bois Semé ! ; **Braslou**, bois de Varennes ! ; **Nouâtre**, plaine sablonneuse allant jusqu'à la Creuse ! ; **Boussay**, landes près de la Croix-Gillet (Aristobile !).

637. — **S. VISCOSUS** L. — AR. Lieux sablonneux humides. — Ord^{t} peu fixe dans ses stations.

AC. dans la vallée de la Loire : **Chouzé** !, **la Chapelle-sur-Loire** !, **Savigny** !, **Avoine** !, **Cinq-Mars** !, **Luynes** !, **la Riche-Extra** !, **Saint-Symphorien** (Del. *Cat.*), **Sainte-Radégonde** !, **Rochecorbon** !, **Vouvray** !, **Négron** !, **Nazelles** !, **Amboise** !, **Montlouis** (Del. *Cat.*) !, **la Ville-aux-Dames** !, etc. — Plus rare dans les vallées du Cher : **Villandry**, entre le Bas et Foucher (Doucet) ; **Saint-Martin-le-Beau**, aux Sables (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; — de la Vienne, où il se montre çà et là à **Chinon** !, **l'Ile-Bouchard** !, etc. ; — de la Creuse : **la Celle-Saint-Avant**, près de la station de Port-de-Piles ! ; **la Guerche**, à la Garenne et à l'Aulnaie (Joureau) ; **Barrou**, à la Grande-Brèche ! ; — de la Claise, dans les bois de **Bossay** (Aristobile).

638. — **S. JACOBÆA** L. — CC. Prairies, bords des chemins, clairières des bois. — Plante polymorphe.

639. — **S. AQUATICUS** Huds. (*sensu lato*). — C. Prés humides, marécageux ou tourbeux. — Comprend :

I. — **S. AQUATICUS** Huds. *sensu stricto*. — Feuilles radicales souvent indivises ; celles du milieu de la tige à lobes latéraux très petits et ascendants. — C.

II. — **S. ERRATICUS** Bertol. ; *S. barbareifolius* Wimm. et Grab. — Feuilles radicales toujours lyrées, celles du milieu de la tige à lobes latéraux assez grands et étalés ; plante plus rameuse, à capitules un peu moins grands. — R. — **Villandry**, près du bec du Cher (Doucet) ; prairies de la Claise à **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Boussay** ! ; et sans doute ailleurs.

640. — **S. ERUCIFOLIUS** L. — AR. Bords et clairières des bois, haies, pâturages, surtout dans les terr. argilo-calcaires. **Langeais**, bois de la Châtaigneraie près de l'étang de Bournais ! ; **Cinq-Mars**, bords des chemins et des vignes au nord du bourg ! ; **Courcelles**, bois entre le bourg et l'étang Bouchard ! ; **Charentilly**, près de Poillé ! ; **Saint-Roch** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Saint-Cyr**, fossés du château de Charentais ! ; **Sainte-Radégonde**, bords des haies et des bois de Rosnay ! ; **Rochecorbon**, bords des vignes entre Saint-Georges et la Lanterne ! ; **Chanceaux-sur-Choisille**, près de Baudry (Blanchet *in litt.*) ; **Nouzilly**, à Bois-le-Roi (Coq. *in* Del. *Cat.*). — **Saint-Denis-Hors**, route d'Amboise à Bléré, av. la forêt ! ; **Sublaines**, bois de Gaulpied ! ; **Bléré**, bois du Fourneau ! ; **Saint-Avertin**, à Grammont (Coqueray) ; **Joué**, aux Bretonnières ! ; **Ballan**, aux Touches ! et dans le parc du Vau (Audebert) ; **Druyes**, à Bois-Tirau !, dans les bois de Villandry !, sur le bord de la voie ferrée !, etc. ! — C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; vallée de l'Echandon à **Manthelan** !, au **Louroux** ! — **Vallères**, bords de la forêt de Villandry ! ; **Beaumont-en-Véron**, le Cours !, le Bouzon ! ; **Pouzay**, dans les marais !, jusqu'à la limite de la commune de Trogues ! ; **Ligré**, près de Sassay ! ; **Assay**, au bord du marais ! ; **Marçay**, étang de Dauconnay !, bois au midi de la Morinière !, bords de la route de Sammarçolles ! et près des Corblandes ! ; **Seuilly**, bords des marais longeant le ruisseau de Chavenay !

Obs. — Cette plante varie à feuilles ± profondément découpées, à lobes ± larges, entiers ou incisés, avec tous les intermédiaires.

NOTA. I. — Le *S. palustris* DC. m'a été indiqué à **Villeperdue** (Audebert), mais je n'ai pas vu la plante.

II. — Le *S. Doria* L. est, paraît-il, naturalisé dans une prairie du parc de **Chenonceaux** (Barnsby).

DORONICUM

641. — **D. PLANTAGINEUM** L. — RR. Bois montueux ou couverts. — Plante polymorphe comprenant :

I. — **D. PLANTAGINEUM** L. *sensu stricto*. — Feuilles radicales atténuées à la base, plus rar[t] tronquées ou même un peu émarginées; les caulinaires semi-embrassantes, parfois rétrécies en un pétiole ± allongé, mais non sensiblement auriculé. Réceptacle glabre ou pubescent. — RR. — **Châteaurenault**, à Beauregard (Duj. *Fl.*, Denis); **Villedômer**, à la Boisnière (Del. *Cat.*)!; **Lussault**, bois entre les carrières et Husseau (Del. *Cat.*)!; bois de Nouy et de la Coude près **Saint-Martin-le-Beau** (Coq. *in* Del. *Cat.*); coteaux de la rive gauche du Cher à **Saint-Avertin** dans les bois de Grammont (Duj. *Fl.*)! et de Bellevue !, à **Larçay** dans les bois de la Roche !

II. — **D. EMARGINATUM** Le Grand; *D. Willdenowii* Rouy; *D. scorpioides* Bor. *non* Willd.; *D. plantagineum* var. *auriculatum* Nob. *in* herb. *olim*. — Feuil. radicales toutes ou presque toutes un peu émarginées ou subcordées; les caulinaires inférieures ± rétrécies vers leur base en un pétiole largement dilaté en 2 oreillettes embrassantes. Réceptacle poilu. — RRR. — Avec le précédent à **Saint-Avertin** (Audebert) !, à **Larçay** ! et peut-être ailleurs.

INULA

642. — **I. HELENIUM** L. — RR. Lieux humides : haies, fossés, pâturages, surtout près des habitations. — Sans doute introduit :

Continvoir, autour de la ferme du Grand-Vau (Coq. *in* Del. *Cat.*)! — **Brêches** (Duj. *Fl.*); vallée de la Choisille (id.); **Notre-Dame-d'Oé**, à l'Hopiteau (Del. *Cat.*). — **La Chapelle-Blanche**, à la ferme de la Houssaie près de Grillemont (Del. *Cat.*). — Il existe dans l'herb. de Frédéric Leclerc avec cette mention : forêt de Chinon.

643. — **I. SALICINA** L. — AC. Bords et clairières des bois, buissons, pâturages, dans les terr. calcaires ou argilo-calcaires.

Rillé, bois bordant la route de Gizeux !; **Cinq-Mars** (Del. *Cat.*); **Luynes** (id.); **la Membrolle** (id.); **Mettray**, bois de la Ribellerie !; **Saint-Roch** (Coqueray); bois de Baudry près **Cérelles** (Duj. *Fl.*); **Chemillé-sur-Dême** (Doucet); **Monthodon**, bois de la Corbinière (Vergnaud); **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Notre-Dame-d'Oé** (Duj. *Fl.*). — **Lussault**, aux Carrières !; **Ballan**, bois de Beauvais (Audebert); coteaux de l'Indre à **Truyes** (Del. *Cat.*) !, **Esvres** (id.) !, **Veigné** près de la chapelle de Saint-Laurent (id.); bois de Longueplaine entre **Monts** et **Sorigny** (Audebert); **Montbazon**, bois du Puy (id.). — **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé !; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre les landes d'Ussé et le Palis !, bois de la Procurerie !, coteau du Chêne-Vert !, etc.; **Chinon**, bois de Grammont !, de Trotte-Loup !; **Seuilly**, bois de Montpensier; **Cravant**, coteaux entre Narçay et le bourg !; **Brizay**, bois près de Mocrate !; **Courcoué**, buissons bordant le ruisseau de la Rivière-Marteau !; **Faye-la-Vineuse**, bois et buissons de la vallée de la Fontaine d'Ozon !; **Marigny-Marmande**, entre les Bougreaux et le moulin de Ponçay !; **Marcilly-sur-Vienne**, bois de la Garde ! — **Sepmes**, près de Beautre (Nivert); **Balesmes**, bois à droite de la route de Civray !; **Esves-le-Moutier**, bords de la route allant de Ligueil à Betz; **la Guerche**, à la Taille-du-Pré (Joureau); **Boussay**, bois arides près du bourg !

644. — **I. BRITANNICA** L. — AC. Prés et fossés humides, bords des eaux.

C. dans les vallées de la Loire, à **Avoine** !, **Savigny** !, **Langeais** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Montlouis** !, **Négron** !, **Amboise** !, **Limeray** !, **Cangey** !, etc.; — du Cher, à **Savonnières** !, **la Riche-Extra** !, **Tours** !, etc.; — de l'Indre, à **Huismes** !, aux environs de **Loches** (Diard), etc.; — de la Vienne, à **Savigny** !, **Thizay** !, **Chinon** !, **Rivière** !, etc. — Rare ailleurs : **Villiers-au-Bouin**, prairies au-dessous de l'étang d'Hunault !, et sans doute dans d'autres localités.

645. — **I. MONTANA** L. — RR. Pelouses arides des coteaux calcaires.

Truyes, friches à l'est des Frandalais près de l'entrée du vallon du Feuillet (Audebert !); **Chédigny**, entre Cléret et Fontenay !; **Reignac**, C. entre les vallons de Cléret et des Tabardières, depuis la limite de la commune de Chédigny jusque sur les buttes de Ville-Pays !

NOTA. — L'*I. hirta* L., indiqué autrefois dans le dépt sans indication précise de localité (Duj. *Fl.*), ne paraît pas y avoir été rencontré. — Il en est de même de l'*I. squarrosa* L., que, dans ses *Florules*, M. Barnsby a indiqué aux environs de Tours par suite d'un *lapsus*, pour l'*I. conyza* DC. (*Conyza squarrosa* L.). Toutefois, cette plante croissant près de nos limites, à la Roche-Posay (Vienne), on devra la chercher sur les coteaux de la Creuse et de ses affluents.

646. — **I. CONYZA** DC.; *Conyza squarrosa* L. — C. Lieux secs, incultes : bords des chemins et des bois.

647. — **I. GRAVEOLENS** Desf.; *Solidago graveolens* Lam. — AR. Bords des chemins, champs en friche, surtout dans les terr. siliceux un peu humides.

Disséminé dans presque tout le dépt : **Langeais**, près de la Châtaigneraie (Del. *Cat.*); **Cléré**, près du bourg!; **Cinq-Mars** (Doucet); **Mazières**, près du bourg! et dans les landes! — **Savigné-sur-Lathan**, route de Rillé!; **Braye-sur-Maulne**, près de la Bergerie!; **Villiers-au-Bouin**, au nord du bourg!; landes d'**Ambillou**! et de **Saint-Étienne-de-Chigny**!; **Saint-Roch**, au Tremblay!; **Semblançay**!; **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*); **les Hermites** (Doucet); **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*); **Villedômer**, près de l'étang de l'Archevêque!; **Crotelles**, bords de la grande route!; **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Sainte-Radégonde**, à Marmoutier!; bords de la Loire près de **Tours** (Blanchet); **Amboise** (Duj. *Fl.*); **Lussault**!; **Larçay**, près du Chêne-Pendu (Barnsby); **Druyes**, à la Bocthière (Audebert). — **Azay-le-Rideau**, à la Maison-Rouge!; **Avon**, au camp du Ruchard!; **Huismes**, à la Bouguerie!; **Avoine**, dans le bourg et aux alentours!; **Beaumont-en-Véron**, sur la grande route!; **Chinon**, au sud du Vaugaudry! et près de là sur la commune de **la Roche-Clermault**!; vallée de la Veude à **Champigny**!, à **Braye** jusqu'au delà de Gâte-Bourse!, à **Chaveignes** à l'est du parc de Richelieu!; **Luzé**, près des Bruyères-Blanches!; **Sainte-Maure**! — C. à **la Chapelle-Blanche** (Diard *Cat.*); **Civray-sur-Esves**, à Bellevue et au Pavillon (Nivert); **la Guerche**, aux Buissons et à l'Aulnaie (Joureau); çà et là à **Chaumussay**!, **Boussay**!, **Chambon**!, **Saint-Pierre-de-Tournon** (Sennegon).

PULICARIA

648. — **P. DYSENTERICA** Gærtn.; *Inula dysenterica* L. — CC. Marais, fossés, prairies et chemins humides.

649. — **P. VULGARIS** Gærtn.; *Inula Pulicaria* L. — CC. Marais, fossés, pâturages et chemins humides.

HELICHRYSUM

650. — **H. STŒCHAS** DC. — RRR. Lieux incultes et rocailleux des coteaux arides exposés au midi.

Abilly, pente des coteaux de la Claise, à l'ouest du bourg.

GNAPHALIUM

651. — **G. LUTEO-ALBUM** L. — AC. Lieux sablonneux humides. — Çà et là dans tout le dépt.

652. — **G. ULIGINOSUM** L. — CC. Lieux humides ou marécageux, fossés, bords des eaux.

653. — **G. SILVATICUM** L. — RR. Bords et clairières des bois, bruyères, dans les terrains siliceux arides.

Coteaux de la Loire à **Saint-Patrice** (Del. *Cat.*), **Saint-Michel** !, et jusque près de **Langeais** (Del. *Cat.*). — **Nouzilly**, bois de Baudry près de la Hallière (Duj. *Fl.*, Coq. *in* Del. *Cat.*). — C. dans les endroits élevés de la forêt de Loches (Diard *Cat.* et. *herb.*).

Obs. — Cette plante, indiquée autrefois comme étant commune dans le dépt (Duj. *Fl.*), y est certainement rare, sinon très rare.

NOTA. — L'*Antennaria dioica* Gærtn. (*Gnaphalium dioicum* L.), indiqué autrefois à **Savonnières** (Duj. *Fl.*), n'y a pas été trouvé à ma connaissance. Il m'a également été signalé sur le Ruchard, à **Avon** ; je ne l'y ai pas vu non plus.

FILAGO

654. — **F. SPATHULATA** Presl.; *F. Jussiæi* C. et G. — AC. Champs, vignes, bords des chemins des terrains calcaires.

Peu C. au nord de la Loire et du Cher : **Bourgueil** !, **Restigné** !; **Semblançay** !, **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*), **Monnaie** (id.), **Nouzilly** (id.); **Lussault** !; etc. — AR. sur les coteaux de la rive gauche du Cher, à **Ballan** !, **Chambray** ! — Plus C. sur les coteaux de l'Indre et de ses affluents, à **Orbigny** !, **Villeloin** !, **Beaumont-Village** !, **Chemillé-sur-Indrois** !, **Saint-Quentin** !, **Courçay** !, **Saint-Branchs** !, **Veigné** !, **Montbazon** !, **Monts** !; **Rivarennes** !, **Huismes** !; — sur ceux de la rive droite de la Vienne, à **Savigny** !, **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, etc,; — sur ceux de la Creuse et de ses affluents, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Marcé-sur-Esves** !, **Cussay** (Del. *Cat.*), **Barrou** (id.); — et surtout au sud de la Vienne, à **Theneuil** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **Lémeré** !, **Courcoué** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, **Faye** !, **Richelieu** !, **Champigny** !, **Assay** !, **Marçay** !, **Ligré** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Lerné** !, **Couziers** !, **Saint-Germain** !, **Candes** !

655. — **F. CANESCENS** Jord.; *F. germanica* L. *pr. p.*; *Gnaphalium germanicum* Willd. — CC. Champs, vignes, bords des chemins.

656. — **F. APICULATA** G.-E. Sm.; *F. lutescens* Jord. — R. — Champs en friche, bords des chemins.

Bourgueil (Blanchet *in litt.*); **Azay-le-Rideau**, aux Granges (Joureau !); **Cheillé**, au sud du parc d'Azay près de la route de Saché !; **Tavant**, coteau de la rive gauche de la Vienne au sud de la voie ferrée et non loin de Marmignon !

Obs. — Les *F. canescens* et *apiculata*, très voisins l'un de l'autre, sont cependant bien distincts et présentent des caractères différentiels très constants. Le premier est couvert d'un tomentum blanc, a les feuilles linéaires et subaiguës, les folioles de l'involucre à pointe d'un jaune paille. Le second a le tomentum jaunâtre ou verdâtre; les feuilles plus larges, oblongues, mucronulées; les folioles de l'involucre à pointe purpurine.

657. — **F. ARVENSIS** L.; *Gnaphalium arvense* Willd. — C. Champs et lieux arides.

658. — **F. MONTANA** L.; *Gnaphalium montanum* Huds. — C. Lieux sablonneux ou pierreux incultes.

659. — **F. GALLICA** L.; *Gnaphalium gallicum* Huds. — C. Champs, lieux incultes des terrains sablonneux ou argilo-siliceux.

MICROPUS

660. — **M. ERECTUS** L. — AR. Champs incultes, friches, bords des bois des coteaux calcaires.

RR. au nord de la Loire et du Cher : **Saint-Antoine-du-Rocher** ! ; **Nouzilly**, à la Cave (Coq. *in* Del. *Cat.*). — R. sur les coteaux et les plateaux de la rive gauche du Cher : **Athée**, près des Carrières ! et jusque vers Bussière ! ; **Sublaines**, bords du bois de Gaulpied. — AR. sur les coteaux de l'Indre, dans le centre du dép^t : **Esvres**, entre le moulin d'Avon et le bourg ! ; **Truyes**, friches de la Gabelotterie (Del. *Cat.*) ! et à l'est des Frandalais jusqu'à l'entrée des vallons du Feuillet et de Bordebure ! ; **Courçay**, entre le moulin de la Doué et la Thibaudière ! ; **Cigogné**, çà et là, surtout près de la route d'Athée ! ; — sur les coteaux de l'Indrois : **Saint-Quentin**, friches de Mallée ! ; **Genillé**, en aval du bourg ! ; — et sur ceux de l'Echandon à **Tauxigny** ! et **Saint-Bauld** ! — AC. dans le sud-ouest et le sud du dép^t : **Huismes**, aux Caves-Sauty ! ; — coteaux de la rive droite de la Vienne : **Beaumont-en-Véron**, le Pérou !, les Pussinières !, etc. ; **Chinon**, la Chatière !, Bruyères-Piquet !, le Puy-Besnard !, la Colline !, Trotte-Loup !, le bois de Grammont !, la garenne de Basse ! ; **Saint-Benoist**, bois entre Grammont et la Procurerie ! ; **Cravant**, coteaux de la Chaboissière !, de Malveau !, de Narçay !, etc. ; **Trogues**, à la Montée-Rouge ! ; **Pouzay**, au nord de la Bretonnière ! ; — coteaux de la Manse et de ses affluents à **Neuil** ! ; **Saint-Epain**, jusqu'au-dessus du moulin de Mareille ! ; **Sainte-Maure**, près de la Boumellière ! ; — coteaux de la Claise : **Abilly**, depuis le Grand-Village jusqu'au delà de Pouvreau ! ; **le Grand-Pressigny**, depuis le confluent du Brignon jusqu'au delà du bourg !, ainsi que dans la vallée de la Muanne ! ; — coteaux de

la rive gauche de la Vienne : **Ports** ! ; **Marcilly**, près de la Garde ! ; **Theneuil**, près de la Sainsonière !, de la Pâqueraie !, au nord des Hauts-Champs !, etc. ; **Brizay**, près de Mocrate ! ; **la Tour**, au nord et au nord-ouest d'Oiré ! ; **Sazilly**, à la Boudinière et çà et là au sud du bourg ! ; **Lémeré**, au nord du bourg et du Riveau !, à la Garenne-des-Hauts !, etc. ; **la Roche-Clermault**, à la Couloire !

CALENDULA

661. — **C. ARVENSIS** L. — AC. Champs, vignes, terres remuées.

Çà et là au nord de la Loire : **Restigné** !, **Saint-Paterne** !, **Saint-Aubin** !, **Notre-Dame-d'Oé** !, **Saint-Symphorien** !, **Limeray** !, **Cangey** !, etc. — Coteaux et plateaux de la rive gauche de la Loire à **Souvigny** !, **Amboise** !, **Lussault** ! — Coteaux de la rive droite du Cher à **Montlouis** !, **Saint-Martin-le-Beau** !, **la Croix-de-Bléré** !, **Chenonceaux** !, **Chisseaux** ! — Coteaux et plateaux de la rive gauche du Cher à **Athée** !, **Joué** !, **Ballan** ! — Coteaux du bassin de l'Indre à **Villeloin-Coulangé** !, **Montrésor** !, **Reignac** !, **Dolus** (Diard) !, **Courçay** !, **Montbazon** !, **Monts** !, **Vallères** !, **Saché**!, **Azay-le-Rideau** !, etc. — Coteaux et vallées de la Vienne et de ses affluents à **Beaumont** !, **Chinon** !, **Candes** !, **Cinais** !, **Seuilly** !, **Cravant** !, **Rivière** !, **Sazilly** !, **Courcoué** !, **Chaveignes** !, **Razines** !, **Faye-la-Vineuse** !, **Balesmes** !, **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, etc.

ARTEMISIA

662. — **A. VULGARIS** L. — CC. Haies des prés, buissons, fossés, bords des chemins. — Plante polymorphe, à segments des feuilles ± larges et ± découpés, à involucre ovoïde ou oblong et ± tomenteux.

663. — **A. CAMPESTRIS** L. — AC. Lieux secs, sablonneux ou pierreux, dans les vallées ou sur les coteaux.

AR. au nord de la Loire : coteaux de **Saint-Nicolas** ! ; sables de la vallée du Changeon à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; vallée du Lathan à **Hommes** ! et **Savigné** ! ; etc. — CC. dans toute la vallée de la Loire !, sur le plateau de **Montlouis** !, dans toute la

vallée du Cher ! — AC. dans le bassin de l'Indre : **Esvres** !, **Veigné** !, **Montbazon** !, **Azay-le-Rideau** !, jusque sur la commune de **Lignières** ! — C. sur les coteaux et dans la vallée de la Vienne, à **Beaumont** !, **Chinon** !, **Seuilly** !, **la Roche** !, **Ligré** !, **Rivière** !, **Anché** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Crissay** !, **Saint-Epain** !, **Nouâtre** !, etc.; dans la vallée de la Veude, à **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Braye**!, **Braslou** !, **Razines** !, **Jaulnay** !; dans les sables de la Creuse, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, etc.; sur les coteaux d'**Abilly** !; dans la vallée de l'Estrigneul, entre **Ciran** et **Varenne** !; etc.

Obs. — L'inflorescence, qui, dans cette plante, est ord^t^ lâche et à rameaux grêles et allongés, est parfois compacte, à rameaux plus gros, courts et chargés de capitules pressés les uns contre les autres. Cette forme se rencontre çà et là.

(664). — **A. ABSINTHIUM** L. — Souvent cultivé et subspontané çà et là sur les décombres, au bord des chemins, sur les alluvions des rivières.

NOTA. — L'*A. Dracunculus* L., souvent cultivé comme condiment, s'échappe rarement des jardins.

TANACETUM

665. — **T. VULGARE** L. — AC. Lieux frais : oseraies, haies, buissons, fossés, prairies, bords des chemins.

C. dans toute la vallée de la Loire, d'où il s'étend sur les coteaux voisins et à l'entrée des petits vallons adjacents. — AC., quoique peu répandu, dans les vallées du Cher !, de l'Indre !, de la Vienne !, de la Creuse ! et çà et là ailleurs dans tout le dép^t^.

(666). — **T. BALSAMITA** L. — R. et seulement échappé des jardins et à peine naturalisé. Bords des chemins, lieux arides.

Lussault (Capillon); **Saint-Paterne**, près de la Roche-Racan (Denis); **Chouzé**, près du bourg !; **Restigné**, à Fougerolles !; **Chinon**, à Rochette !, à la Bourgésière !, entre Bourgneuf et Contebault !, aux Quinquenais; etc.

BELLIS

667. — **B. PERENNIS** L. — CCC. Pelouses rases, bords des chemins, prairies.

LEUCANTHEMUM

668. — **L. VULGARE** Lam.; *Chrysanthemum Leucanthemum* L. — CCC. Prairies, bois, pelouses.

β. **minus** Gillot (var. *pumilum* Nob. *in herb. olim*). — Plante de 10-20 cent. très grêle, à capitule solitaire, plus petit, moins ouvert et non ombiliqué à la base. — R. Lieux arides. — Coteaux de la Claise à **Boussay**!, **Chaumussay**!; coteaux de la Muanne à **Chaumussay**!, **le Petit-Pressigny**!

γ. **flosculosum** Nob. *in herb.* — Ligules nulles. — R. — **Cheillé**, route de Chinon entre la chapelle et la forêt!

δ. **radiatiforme** Nob. *in herb.* — Ligules remplacées par de longues fleurs tubuleuses, rayonnantes. — R. — **Chinon**, île de Tours!

Obs. — Ces 2 dernières formes ne sont que des variations accidentelles du type.

669. — **L. CORYMBOSUM** G. et G.; *Pyrethrum corymbosum* Willd. — RR. Haies, bords des bois, friches des coteaux calcaires.

Beaumont-en-Véron, haies et rochers au nord-ouest des Coudreaux!; **Chaumussay**, coteaux de la rive droite de la Claise près de Jussay! et au-dessus de la fontaine située vis-à-vis le bourg (Sennegon)! — La localité de Saint-Rémy (Del. *Cat.*) appartient au dépt de la Vienne.

670. — **L. PARTHENIUM** G. et G.; *Pyrethrum Parthenium* Sm.; *Chysanthemum Parthenium* Pers. — AC. Lieux pierreux, décombres, surtout au voisinage des habitations où il n'est que naturalisé.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil ! ; **Saint-Symphorien** ! ; **Sa nte-Radégonde**, au-dessus de Marmoutier ! ; **Chanceaux-sur-Choisille**, à la Chute ! ; **Limeray**, au Haut-Chantier ! ; **Chargé**, aux Caves ! ; **Montlouis**, au-dessus du bourg ! ; **Tours** (Del. *Cat.*) ; **Bléré** ! — **Loches** ! — **Azay-le-Rideau** ! ; **Rivarennes** !, près du bourg ! ; **Chinon**, çà et là ! ; **Thizay**, près de l'église ! ; **Candes**, dans le bourg ! ; **Chaveignes**, à Champ-Vent ! ; **Richelieu**, près de la ville ! ; **Faye-la-Vineuse**, dans le bourg ! ; etc., etc.

CHRYSANTHEMUM

671. — **C. SEGETUM** L. — R. Moissons, surtout dans les sables argileux.

Entre **Semblançay** et **Pernay** (Del. *Cat.*) ; **Neuillé-Pont-Pierre** (id.) ; **Notre-Dame-d'Oé** (id.) ; **Monnaie**, champs bordant la route de Reugny !, près de la gare et à la Vallée (Vergnaud) ; **Cérelles**, à Baudry (Duj. *Fl.*) ; **les Hermites** (Doucet !) ; **Monthodon**, champs de Rouchoux (Vergnaud) ; **Neuville**, champs bordant la route de Châteaurenault (Coqueray !) ; **Auzouer**, champs de la Bouleuvre ! ; **Autrèche**, champs bordant la route de Dame-Marie ! et ailleurs ! ; plateaux de **Montreuil** ! et de **Nazelles** ! ; **Saint-Denis-Hors**, champs bordant la route de Chenonceaux ! et près de la Menaudière ! ; çà et là, mais R., dans la vallée de la Loire : en amont de **Mosnes** (Del. *Cat.*), à **la Ville-aux-Dames** !, à **la Riche-Extra** près de Saint-Côme (Duj. *Fl.*) et de Saint-François (Audebert), et jusque sur **Saint-Genouph** ! ; **Joué**, dans un champ au nord de la route de Chinon et presque à mi-chemin de Ballan ! ; **Ballan**, au Vau (Audebert). — RR. en dehors de l'arrondissement de Tours : **Cravant**, champs entre la Motte et Briançon !

MATRICARIA

672. — **M. CHAMOMILLA** L. — AC. Champs et lieux sablonneux.

C. dans toute la vallée de la Loire : **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Chouzé** !, **la Chapelle** !, **Savigny** !, **Avoine** ! ; **Saint-Genouph** !, **la Riche-Extra** !, **Tours** !, **Saint-Pierre-des-Corps** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Montlouis** !, **Amboise** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Chargé** !, etc. — Çà et là ailleurs : **Notre-Dame-d'Oé** (Duj. *Fl.*) ; **Bléré**, route de

Sublaines ! ; **Druyes**, près de Bois-Tirau ! ; **Reignac** (Del. *Cat.*) ; **Chinon**, champs au bas de l'Olive et de la Grange-Liénard ! ; etc.

β. **discoidea.** — Ligules nulles. — R. — **Chouzé**, à Port-Boulet !

673. — **M. INODORA** L. *Fl. suec.* ; *Chrysanthemum inodorum* L. *Sp.* — C. Champs, bords des chemins, dans les terr. sablonneux ou argilo-siliceux.

β. **discoidea.** — Ligules nulles. — R. — **Chinon** !

ANTHEMIS

674. — **A. MIXTA** L. ; *Ormenis mixta* DC. — AC. Lieux sablonneux cultivés ou incultes.

AC. au nord de la Loire, surtout dans la région des landes : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, entre la Nouillère et le moulin à vent du Ruau ! ; **Gizeux**, à Saint-Philbert ! ; çà et là dans les champs voisins des landes, à **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Langeais** !, **Mazières** !, **Cléré** ! ; **Hommes**, au nord du bourg ! ; **Rillé**, entre la Briche et la Besselière ! ; **Lublé**, près du moulin à vent ! ; **Ambillou**, près de Tivoli ! et çà et là ailleurs ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, près de la Cartonnière ! ; etc. — Vallée de la Loire à **Saint-Genouph** (Del. *Cat.*) !, **la Ville-aux-Dames** (id.) !, **Saint-Pierre-des-Corps** !, **Amboise** (Lair). — **Dierre**, coteau du Cher au-dessus de Bois-Bonnard ! ; **Francueil**, dans la vallée ! — AC. sur les coteaux du bassin de l'Indre : **Montbazon** (Del. *Cat.*) ! ; **Cormery** (id.) ; **Truyes** ! ; **Courçay** ! ; environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Chédigny**, près des bruyères de Saint-Michel ! ; **Chambourg**, près de Soudinet ! ; **Reignac**, au nord-ouest du parc ! ; **le Louroux** (Del. *Cat.*) ; **Cheillé**, aux Arrêts (Joureau) et çà et là dans la vallée de l'Indre ! ; **Huismes**, entre la Ville-au-Maire et Beaulieu ! — AC. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne : **Chinon**, à Trotte-Loup !, la Vauzelle !, Trinquebernille ! et parfois dans la vallée de la Vienne ! ; plateaux de **Cravant** !, **Panzoult** !, **Trogues** !, **Crouzilles** !, **Saint-Epain** !, etc. ; — dans les sables de la Creuse, à **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **la Guerche** (Joureau) ; — et au sud de la Vienne : **Luzé**, près des Bruyères-Blanches ! ; **Courcoué**, près de la Chénaie ! ; vallées de la Veude et de ses affluents à **Braslou** !, **Braye** !, **Chaveignes** !, **Champigny** !, **Assay** ! ; **Marçay**, à la Barangerie !

β. **lutea** Nob. *in Bull. Soc. bot. de Fr.*, 1903. — Capitules plus petits, à ligules jaunes dans toute leur longueur et sur les 2 faces. — RR. — **Mazières** (Doucet !).

675. — **A. NOBILIS** L. — C. Pelouses humides, allées et clairières des bois et des landes, dans les terr. argilo-siliceux.

676. — **A. ARVENSIS** L. — AR. Champs et lieux arides, sablonneux ou calcaires.

R. au nord de la Loire et du Cher : champs entre **Auzouer** et **Neuillé-le-Lierre** ! ; île de **Vouvray**, près de la Tuilerie (Del. *Cat.*). — AR. dans la vallée et sur les coteaux de la rive gauche du Cher : **Civray-sur-Cher**, entre Thoré et l'Hardionnerie ! ; **Bléré**, à Bois-Pateau et à la Varenne ! ; **Athée**, entre les carrières et Bussière ! ; **Sublaines**, près de Gaulpied ! — Çà et là, mais peu C., dans les bassins de l'Indre et de la Vienne : **Ferrière-sur-Beaulieu** (Diard *Cat.*) ; **Chambourg**, à Chavigny ! ; AC. sur les plateaux de **Cigogné** (Del. *Cat.*) ! et de **Truyes** ! ; **Artannes**, champs bordant la route de Pont-de-Ruan ! — **Cheillé**, parc d'Azay-le-Rideau et au sud du parc sur la route de Saché ! ; **Huismes**, au nord de la Bourgésière ! ; **Beaumont-en-Véron**, près du Pérou ! ; **Chinon**, à la Lizardière !, la Chatière !, les Fontenils !, Trotte-Loup !, la Grille !, les Closeaux !, Trinquebernille !, Bel-Air !, etc. — **Verneuil-le-Château**, près du Jardin ! ; **Chaveignes**, sur les coteaux et dans la vallée de la Veude ! — **Balesmes**, coteaux de la Creuse ! ; **Abilly**, coteaux de la Claise depuis le Grand-Village jusqu'à la vallée du Brignon !, Barbeneuve (Diard *Cat.*).

677. — **A. COTULA** L. ; *Maruta Cotula* DC. — CC. Champs, vignes, jardins.

ACHILLEA

678. — **A. MILLEFOLIUM** L. — CC. Lieux incultes : pelouses, bords des chemins et des bois.

Les fleurs, ord^{t} blanches, sont souvent roses, mais rarement rouges. J'ai trouvé cette dernière forme à **Restigné** !, **Benais** !, **Chinon** près de Noiré !, **Seuilly** sur le coteau !, **Chaveignes** au Verger !, **Braye-sous-Faye** dans le bourg !

679. — **A. PTARMICA** L.; *Ptarmica vulgaris* Clus. — C. Prés humides ou marécageux, bords des eaux.

Obs. — Cette plante a été trouvée à fleurs doubles aux environs de **Saint-Bauld** (Diard *Cat.*).

BIDENS

680. — **B. TRIPARTITA** L. — CC. Lieux humides ou marécageux; bords des eaux.

β. **indivisa.** — Feuilles lancéolées, indivises, seulement dentées. — AR., mais çà et là.

681. — **B. CERNUA** L. — AR. Lieux marécageux, bords des eaux.

Bords de la Fare, à **Villiers-au-Bouin** ! ; de la Cisse, à **Noizay** (Del. *Cat.*) ; du Cher, près de **Tours** (id.). — Çà et là, mais rare, sur les bords de la Loire, à **Cinq-Mars** ! ; entre la Loire et le Changeon, à **Chouzé** !, **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** ! ; et sur les bords du Changeon jusqu'au-dessus du moulin à Foulon, sur **Gizeux** ! — **Villaines**, dans la vallée du bourg ! ; **Huismes**, aux Fontaines d'Ozon ! ; **Chinon**, au marais de Grigny ! ; **Saint-Germain-sur-Vienne**, au-dessous du Pré-qui-Tremble ! ; **Cinais**, dans le marais au bas de Belisson ! ; **Rivière**, au bord de la Vienne ! ; **l'Ile-Bouchard**, au bord de la Vienne en amont de Saint-Maurice ! ; **Marçay**, près du moulin des Mées ! ; **Chaveignes**, près du moulin Achard ! ; **Braye-sous-Faye**, près d'un moulin sur la Veude ! — **Manthelan**, bords de l'étang du Faux (Nivert) ; **Cussay**, au moulin d'Edemaine (Del. *Cat.*).

HELIANTHUS

(682). — **H. ANNUUS** L. — Cultivé en grand çà et là, surtout dans le canton de Bourgueil.

(683). — **H. TUBEROSUS** L. — AC[1] cultivé en grand dans les terrains sablonneux.

ECHINOPS

684. — **E. SPHÆROCEPHALUS** L. — RR. et sans doute introduit. Rochers exposés au midi ; bords des chemins.

Sainte-Radégonde, rochers de Marmoutier sur plusieurs points très distants ! (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Cyr**, bord du chemin qui va de la Loire à la maison des Oratoriens et dans les murs voisins (Audebert). — **Langeais**, escarpements du coteau de la Loire près de l'entrée méridionale du tunnel de la Roumer !, et à quelques centaines de mètres plus en aval ! ; **la Chapelle-sur-Loire**, levée de la Loire depuis la limite de la commune de Saint-Patrice jusqu'en aval du port d'Ablevoie, mais surtout près des Trois-Volets ! ; **Azay-le-Rideau**, bords de la route de Lignières au-dessus de Luré !

XERANTHEMUM

685. — **X. CYLINDRACEUM** Sibth. et Sm. ; *X. inapertum* Duj. *Fl.*, *non* Willd. — R. Champs et lieux arides des coteaux calcaires.

Villiers-au-Bouin, au nord du bourg ! ; **Lublé**, près de la Dubinière ! ; **Luynes**, vignes de Négron (Del. *Cat.*) ; **Céré** (Baillot *in* Duj. *Fl.*). — **Cinq-Mars**, sur la crête du coteau qui domine la route de Tours ! ; **Candes**, près du moulin à vent situé au sud-est du bourg ! ; **Marcilly-sur-Vienne**, près de la Garde (Del. *Cat.*) ! ; **Ports**, près de la Barangerie !, de la Landrie !, du moulin de Grizay !, etc. — **Loches** (Baillot *in* Duj. *Fl.*) ; **Ligueil**, à la Tourmellière et à Bonchamp (Delaunay !) ; coteaux de la Riolle entre **Sepmes** et **Bournan** ! ; coteaux du Brignon entre et sur **Neuilly** et **Paulmy** ! ; **la Guerche**, aux Grands-Clos (Joureau) ; **Barrou**, coteau des Magnis (Vergnaud !) ; **Boussay**, près de la Fleurisserie !

LAPPA

686. — **L. MINOR** DC., *sensu lato*. — CC. Lieux incultes : bords des chemins et des haies, décombres. — Comprend :

I. — **L. MINOR** DC. *sensu stricto*. — Tige finement pubes-

cente ; capitules larges de 12-18 mill. à fleurs dépassant nettement les fol. de l'involucre. — Varie :

α. **glabra** (*L. glabra* var. *minor*, Duby, Duj. *Fl.*). — Involucre glabre ou à peu près. — CC.

β. **araneosa** (*L. tomentosa* Duj. *Fl.*, *non* Lam.). — Inv. abondamment aranéeux. — R. — **Chinon**, aux Loges ! et dans l'île Auger !

II. — **L. PUBENS** Babingt., Bor., *sensu lato*. — Tige floconneuse ; capitules larges de 20-28 mill. à fleurs dépassant à peine les fol. de l'involucre. — Varie :

α. **glabra.** — Involucre glabre. — R. — **Savigny**, aux Bertignolles ! — Boreau, qui a vu cette plante, ne la distinguait, disait-il, de son *L. pubens* que par l'involucre dépourvu de duvet aranéeux.

β. **araneosa** (*L. pubens* Babingt., Bor., *sensu stricto*). — Inv. abondamment aranéeux. — Non constaté dans le dépt.

687. — **L. MAJOR** Gærtn. ; *L. glabra* var. *major* Duby, Duj. *Fl.* — AC. Haies, buissons, oseraies, bords des chemins, dans les lieux frais.

C. dans les vallées de la Loire !, de la Vienne !, du Cher ! ; çà et là dans celles de l'Indre !, de la Manse !, de la Creuse !, de la Veude !, etc.

SERRATULA

688. — **S. TINCTORIA** L. — C. Bois, landes, pâturages buissonneux.

Varie rart à fleurs blanches : **Cléré**, dans les landes ! ; **Monthodon**, bois de Barbelinge (Vergnaud).

CENTAUREA

689. — **C. JACEA** L. (incl. *C. amara* L.). — Prairies, bois, bords des chemins. — Varie :

α. **typica.** — Capitules gros, à involucre d'un brun ± foncé; fleurit dès le mois de mai. — AR. Prairies. — Prairies du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** !, **Véretz** !, **Joué** !, etc.

β. **Duboisii** (*C. Duboisii* Bor., an *C. decipiens* Thuil.?). — Diffère du type par les capitules plus petits, les écailles de l'involucre ordt plus fortement laciniées, les feuilles ordt plus étroites, la floraison tardive (juillet-oct.); l'involucre est brun ou pâle. — Intermédiaire entre les *C. Jacea* L. et *C. amara* L. (qui ne croît pas dans nos régions), il me paraît devoir se rattacher au premier plutôt qu'au second. — AR. Pelouses, bords des chemins. — Coteaux et vallée de la Loire à **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** !; coteaux de la Vienne à **Chinon** !, de la Veude à **Chaveignes** !, etc.

γ. **nemophila** (*C. nemophila* Jord. *sec.* Boreau *in litt.*). — Diffère du précédent par les capitules encore plus petits, l'involucre n'ayant que 6 à 8 mill. de diamètre. — R. — Coteaux de la Veude à l'est du bourg de **Chaveignes** ! — Jordan et Boreau rapprochaient cette plante du *C. serotina*, mais elle me semble plus voisine de la précédente.

690. — **C. PRATENSIS** Thuil. — Prairies, bois, pelouses, bords des chemins. — Varie :

α. **typica.** — Capitules gros, à involucre d'un brun foncé; appendices moyens des écailles de l'involucre largement ovales, appliqués et cachant complètement les écailles; fleurit dès le mois de mai. — CC. surtout dans les prairies.

β. **serotina** Franchet (*C. serotina* Bor.). — Diffère du type par les capitules plus petits, à involucre ordt très pâle, et à appendices des écailles inférieures souvent plus étroits; plante plus grêle, souvent diffuse, ne fleurissant qu'en juil.-oct. — C. Prés secs, pelouses, bords des chemins, surtout sur les coteaux calcaires.

γ. **microptilon** Franchet (*C. microptilon* Godr.; *C. decipiens* Bor. et Auct. aliq. *an* Thuil.?). — Ne diffère du *C. serotina* que par l'involucre d'un brun ± foncé, les appendices inférieurs et moyens des écailles toujours étroitement oblongs ou lancéolés, plus lâchement appliqués ou même un peu étalés et ne cachant pas complètement les écailles; plante élancée, ordt dressée,

fleurissant en juil.-oct. — AC. Bois, haies, buissons, bords des chemins. — Cette plante, tout en se rattachant au *C. microptilon*, a les écailles moins étalées que dans le type de Godron et à cils plus longs. Quelques auteurs la rapportent au *C. decipiens* Thuil. qui est une plante mal définie, mais qui me semble rentrer plutôt dans le groupe du *C. Jacea* et différer à peine du *C. Duboisii* Bor.

691. — **C. NIGRA** L. — Bois et buissons, surtout dans les lieux frais ou ombragés.

α. **typica.** — Appendices des écailles de l'involucre ovales-suborbiculaires. — R. — **Chaveignes**, remises de Verrière !

β. **nemoralis** (*C. nemoralis* Jord.). — Appendices des écailles de l'involucre lancéolés. — C.

Les fleurs, ordt purpurines, sont très rart blanches; les écailles de l'involucre sont alors d'un fauve très pâle. Cette forme (*albiflora*) croît à **Chaveignes** dans les remises de Verrière !

Obs. — Les *C. Jacea* et *pratensis* constituent plutôt des groupements de formes affines que des espèces bien limitées. On trouve tous les passages de l'un à l'autre, et parfois même des formes embarrassantes entre les *C. pratensis* et *nigra*, ce qui autorise certains auteurs à considérer ces 3 plantes comme dérivant d'un même type spécifique : *C. variabilis* Lév. — Ces plantes peuvent toutes se présenter sous deux formes : l'une à fleurs toutes tubuleuses et fertiles, l'autre à fleurs de la circonférence rayonnantes et stériles. Celles qui normalement ont les fruits sans aigrette peuvent présenter des fruits munis d'une aigrette ± rudimentaire, sans qu'il y ait de corrélation entre cette modification et la présence ou l'absence de fleurs rayonnantes.

692. — **C. MACULOSA** Lam. — RR. Sables arides et seulement sur les alluvions de la Loire.

Pocé, grèves de la Loire en amont du Bout-des-Ponts ! ; **Amboise**, près de la gare (Del. *Cat.*) ; **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*) ! ; **Saint-Pierre-des-Corps** (Blanchet *in litt.*, Del. *herb.*) ; **la Riche-Extra**, à Saint-Côme (Boreau *Fl.*) ; **Chouzé** (Coq. *in* Del. *Cat.*). — Peu fixe dans ses stations, cette plante nous vient sans doute des régions supérieures du bassin de la Loire.

693. — **C. SCABIOSA** L. — C. Champs pierreux, pelouses des terrains calcaires.

β. **tenuifolia** Schlch. — R. et spécial aux friches très arides. — **Montlouis**, friches entre le bourg et le village d'Husseau ! ; **Sublaines**, près du bois de Gaulpied ! ; **Truyes**, au nord-est de la Gabelotterie ! ; **Trogues**, à la Butte-Saint-Lâche !

694. — **C. CYANUS** L. — CC. Moissons, champs, surtout dans les terrains calcaires.

Les fleurs rayonnantes, ordt d'un beau bleu, sont parfois violacées, rart blanches. J'ai rencontré cette dernière forme à **Beaumont-en-Véron** ! et ailleurs.

695. — **C. CALCITRAPA** L. — CC. Lieux incultes, bords des chemins, dans les terrains calcaires.

Varie rart à fleurs blanches : **Ligré**, aux Roches-Saint-Paul ! ; **le Grand-Pressigny**, dans la vallée de la Muanne !

Obs. — Le *C. myacantha* DC. paraît n'être qu'une variété remarquable, tout au plus une sous-espèce du *C. Calcitrapa*, dont il diffère par les appendices des folioles de l'involucre à épines toutes courtes et robustes, arquées en dehors, à peu près égales entre elles et n'atteignant jamais la longueur de l'involucre. Il a été trouvé autrefois sur le bord de la « route de **Bueil** à **Neuvy-le-Roi** » (Charlot *in* Bor. *Fl.*). A rechercher.

696. — **C. SOLSTITIALIS** L. — RR. Lieux incultes, surtout sablonneux ; prairies artificielles.

Limeray, talus de la levée de la Loire au Haut-Chantier où il est C. ! (Ivolas) ; **Amboise**, talus de la levée de la Loire en amont du Bout-des-Ponts (Bouvet, Lair) !, et en aval sur la commune de **Négron** (Capillon). — Trouvé aussi dans les localités suivantes, mais certainement introduit : **Nouzilly**, dans une luzerne près de la Cure (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **les Hermites**, dans un champ à la Finardière (Doucet !) ; **Restigné**, dans une luzerne près de Fougerolles !

NOTA. — Le *C. melitensis* L. s'est montré pendant plusieurs années, à **Chinon**, sur le talus est de la levée du chemin de fer, entre la Vienne et le chemin du Pressoir ! (1874-1878) N'a pas reparu depuis.

KENTROPHYLLUM

697. — **K. LANATUM** DC. — C. Lieux secs et pierreux; champs incultes et bords des chemins des coteaux calcaires.

CARLINA

698. — **C. VULGARIS** L. — C. Lieux secs, incultes; friches, bords des chemins et des bois des coteaux calcaires.

CIRSIUM

699. — **C. ERIOPHORUM** Scop. — AC. Lieux incultes, bords des chemins, friches.

Çà et là dans tout le dépt : **Bourgueil**, bords de la route de Port-Boulet; **Langeais**, vallée de la Roumer !; **Ambillou** (Barnsby); **Hommes**, bords de la route d'Avrillé !; **Channay**, près du Thauron !; AC. à **Lublé** !, **Saint-Laurent-de-Lin** !, **Braye-sur-Maulne** !, **Château-la-Vallière** !, **Couesmes** !, **Saint-Christophe** !, **Neuillé-Pont-Pierre** !, etc. ; **Pernay** (Barnsby) ; vallée de la Choisille et de ses affluents à **Fondettes** !, **la Membrolle** (Del. *Cat.*), **Mettray** !, **Chanceaux** !, **Cérelles** !, etc. ; vallée de **Rochecorbon** ! ; vallée de la Brenne à **Neuillé-le-Lierre** !, **Reugny** !, **Auzouer** !, etc. ; environs d'**Amboise**, à **Saint-Règle** ! et **Saint-Denis-Hors** ! ; vallée du Cher, à **Tours** (Del. *Cat.*), à **la Croix-de-Bléré** !, à **Dierre** jusque dans le vallon de Bonnefont !, à **Francueil** !, d'où il s'avance jusqu'à **Epeigné** ! et **Luzillé** ! ; plateaux de **Joué** !, de **Ballan** (Audebert); AC. dans le bassin de l'Indre et de ses affluents à **Beaumont-Village** !, **Chemillé-sur-Indrois** !, **Genillé** !, **Chambourg** !, **Reignac** !, **Cormery** !, **Veigné** !, **Saint-Branchs** !, **Sorigny** !, **Montbazon** !, **Saché** !, **Azay-le-Rideau** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** !, **Huismes** ! ; AR. dans le bassin de la Vienne et de ses affluents : **Chinon** (à l'Olive, aux Loges, à Basse, entre le faubourg Saint-Jacques et la Croix, etc.) !, coteaux de **Saint-Germain** ! et de **Thizay** !, bords du ruisseau de **Seuilly** !, plateaux de **Luzé** ! et de **Rilly** !, **Cravant** sur les bords du ruisseau de Basse !, **Marcilly-sur-Vienne** !, **Saint-Epain** !, **Sepmes** !, **Bournan** !, **Balesmes** !, **Chaumussay** !, **Boussay** !

700. — **C. LANCEOLATUM** Scop. — CC. Lieux incultes, bords des chemins, buissons.

Je l'ai vu à fleurs blanches à **Panzoult** sur la route d'Avon !, dans le bourg de **Crouzilles** !, à **Noyant** !, etc.

× *C. SABAUDUM* Löhr ; *C. acaule* × *lanceolatum*. — Les *Cirsium acaule* et *lanceolatum* produisent en se croisant un hybride que Nægeli a nommé *C. lanceolato-acaule* et que Löhr a désigné sous le nom de *C. sabaudum*. — Le type, décrit par Nægeli, et dont les feuilles sont munies en dessus de poils spinescents, n'existe pas en Indre-et-Loire, où j'ai trouvé la forme suivante :

β. **richeleanum** Nob. (*C. richeleanum* Nob. *in Bull. Soc. bot. Fr.*). — Cette plante diffère du type par les feuilles dépourvues de poils spinescents à la face supérieure, qui est seulement tuberculeuse et un peu rude au toucher.

701. — **C. PALUSTRE** Scop. — C. Prés, buissons et bois marécageux ou tourbeux.

On le trouve çà et là à fleurs blanches : **Saint-Benoist** !, **Savigny** !, **la Roche-Clermault** !, etc.

702. — **C. ANGLICUM** Lobel. — C. Bois, landes et pâturages marécageux ou tourbeux.

703. — **C. BULBOSUM** DC. ; *C. pratense* (Diad *Cat.*), *non* DC. — AC. Bois, landes et pâturages humides, marécageux ou tourbeux.

AC. au nord de la Loire : **Continvoir**, vallées du Changeon et de la Branne ! ; **Avrillé**, çà et là dans les landes ! ; **Langeais**, près de l'étang de la Renardière ! et çà et là ailleurs dans les landes ! ; **Hommes**, bois au nord d'Avrillé ; **Rillé**, bois bordant la route de Gizeux ! ; **Courcelles**, bois entre le bourg et l'étang Bouchard ! ; **Lublé**, bords de la Maulne en amont du pont du chemin de fer ! ; **Villiers-au-Bouin**, étang d'Hunault !, bords de la Fare !, etc. ; **Chemillé**, dans la vallée de la Dême ! ; **Charentilly**, bois de Poillé (Del. *Cat.*) ; **Pernay**, bois des Hérissaudières (id.) ; **Luynes**, prairies de Pont-Clouet (id.) ! ; **Mettray**, vallée de la Choisille ! et bois de la Ribellerie ! ; **Chanceaux**, bords du ruisseau de la Bourdillère ! ; **Monnaie**, au Mortier (Del. *Cat.*) ; vallée de la Brenne à **Auzouer** !, **Neuillé-le-Lierre** !, **Reugny** !, etc. — R. entre la Loire et l'Indre :

Ballan, bois de Beauvais (Audebert). — Peu C. dans le bassin de l'Indre : **Loches et Beaulieu** (Diard *Cat.*) ; **Chambourg**, dans les prairies ! ; **Dolus**, bords de la route de Vou ! ; **Mouzay**, entre Beautertre et Beaurepaire ! ; **Manthelan**, bois et landes de Kerleroulx !, de la Cauchoise !, etc. ; **Vou**, au Coin-de-Boutin ! ; **le Louroux**, à la Contraie (Audebert) ; — **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon ! ; **Huismes**, à Mont-Sigout !, dans les bois de Rassay !, etc. ; **Beaumont-en-Véron**, au Bouzon ! — R. sur la rive droite de la Vienne : **Chinon**, bois de Grammont ! jusqu'auprès de Bouqueteau ! et de la Martinière ! ; plateau de **Sainte-Catherine-de-Fierbois** ! — Çà et là dans le bassin de la Creuse : **Ligueil**, bords de la route de Betz (Del. *Cat.*) ; **Esves-le-Moutier**, près de l'Hopitau ! ; vallées du Brignon à **Abilly** !, de la Claise au **Grand-Pressigny** !, de la Creuse à **la Guerche** (Joureau). — C. presque partout sur la rive gauche de la Vienne : vallée de Sauvage, à **Pussigny** !, **Ports** !, et jusque sur **Marigny** ! ; **Marcilly-sur-Vienne**, aux sources du ruisseau de la Queue-du-Fossé ! ; vallées de la Bourouze et de ses affluents à **Chezelles** !, **Verneuil** !, **Luzé** ! ; **Brizay**, près de la Pichardière ! ; C. dans les vallées de la Veude et de ses affluents, à **Jaulnay** !, **Braye** !, **Faye** !, **Chaveignes** !, **Richelieu** !, **Champigny** !, **Assay** !, **Lémeré** !, **Ligré** ! ; marais de la vallée du Négron à **Marçay** !, **la Roche** !, **Seuilly** !

704. — **C. MEDIUM** All. ; *C. acaule* × *bulbosum*. — R. Bois et pâturages humides ou tourbeux, bords des chemins.

Rillé, bois bordant la route de Gizeux ! ; **Continvoir**, bois bordant le Changeon près de la Malière, pâturages de la vallée de la Branne ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon près de l'allée Charles-le-Téméraire ! ; **Huismes**, bois de Rassay ! ; **Chinon**, bois de Grammont ! ; **la Roche**, marais de la vallée du Négron ! ; **Marçay**, marais bordant le ruisseau de Comprigny !

705. — **C. ACAULE** All. — CC. Bords des chemins, pelouses, clairières des bois. — Varie :

α. **vulgare.** — Capitules gros, à involucre large de 15 à 20 mill. et arrondi à la base. — Présente les deux formes suivantes :

1° **typicum.** — Tige nulle ou à peu près. — CC. — On le trouve parfois à fleurs blanches : **Sainte-Radégonde**, près de Marmoutier ! ; bord du chemin de **Beaulieu** à **Sennevières** (Diard *Cat.*).

2° **caulescens.** — Tige de 5-25 cent. — AC. çà et là dans tout le département.

β. **minus.** — Capitules petits, à involucre large d'un centimètre environ et ord[t] un peu atténué à la base. — Présente les 2 formes suivantes :

1° **typicum.** — Tige nulle ou à peu près. — R. — Coteaux du ruisseau d'Olivet à **Beaumont-Village** ! et **Chemillé-sur-Indrois** ! ; **Reignac**, buttes de Ville-Pays ! ; **Chaumussay**, coteaux de la Claise ! ; **le Grand-Pressigny**, coteaux de la Muanne ! ; **la Celle-Saint-Avant**, dans la vallée de la Creuse ! — **Beaumont-en-Véron**, au Pérou ! ; **Chaveignes**, entre la Ferrandière et la Haute-Persillère ! ; **Courcoué**, à Puy-Morin !

2° **caulescens.** — Tige haute de 5-6 cent. — R. — **Beaumont-en-Véron**, au Pérou !

706. — **C. ARVENSE** Scop. — CC. Bords des chemins, champs, moissons, surtout dans les terr. argilo-calcaires.

707. — **C. OLERACEUM** Scop. — RR. Prés humides ou tourbeux, bords des ruisseaux.

Vallée de la Maulne : **Château-la-Vallière**, entre la Guignerie et la Métaisonnière ! ; **Saint-Laurent-de-Lin**, surtout entre les moulins de Trava et d'Hiver ! ; **Lublé**, surtout entre le moulin d'Hiver et le Moulin-aux-Moines ! — Vallée du Lathan à **Rillé**, près du moulin de Pincemaille ! — Vallée du Changeon, près de Saint-Gilles et ailleurs sur la commune de **Benais** ! ; vallée de Buton près **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ! — Vallée de la Roumer entre **les Essarts** et **Langeais**, surtout en aval de Pont-Boutard sur la commune de **Saint-Michel** !

708. — **C. HYBRIDUM** Koch ; *C. oleraceum* × *palustre*. — RRR. Lieux marécageux, avec les parents.

Vallée de Buton près **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.* et *in* herb. Coqueray !). — A chercher ailleurs, notamment dans les vallées du Changeon et de la Roumer, où les *C. palustre* et *oleraceum* croissent abondamment mélangés.

CARDUUS

709. — **C. TENUIFLORUS** Curt. — AC. Lieux incultes, décombres, bords des chemins.

C. dans l'ouest et le sud-ouest du dépt, qu'il traverse jusqu'à l'est en suivant les vallées de la Loire, du Cher, de l'Indre, de la Vienne et de leurs affluents, mais en devenant plus rare à mesure que l'on s'avance vers l'est et surtout vers le nord.

NOTA. — Le *C. pycnocephalus* Jacq., qui croît en Maine-et-Loire, devra être cherché dans l'ouest de notre dépt.

710. — **C. CRISPUS** L. — R. Lieux frais, incultes : rochers ombragés, haies, buissons, bords des chemins et des prés.

Çà et là dans la vallée de la Vienne : **Savigny**, dans les haies des prés ! ; **Saint-Germain-sur-Vienne**, où il s'avance jusque dans la vallée de Crotte ! ; **Thizay**, où il abonde même sur les coteaux ! ; **Beaumont-en-Véron**, où il croît çà et là dans les haies des prairies ! ; **Chinon**, où il s'étend depuis Grigny et les Lutinières jusque sur les rochers situés au nord du château ! ; çà et là à **Rivière** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Tavant** !, **l'Ile-Bouchard** !, **Pouzay** !, etc. — Je ne le connais pas en dehors de la vallée de la Vienne, mais on devra le chercher ailleurs, notamment dans la vallée de la Creuse où je l'ai vu sur la rive gauche (dépt de la Vienne) et où il se rencontrera sans doute sur la rive opposée.

Je l'ai vu à fleurs blanches à **Chinon** ! et à **Saint-Germain-sur-Vienne** !

711. — **C. ACANTHOIDES** L. — RR. Lieux frais, incultes : haies, buissons, bords des chemins.

Chinon, çà et là, notamment entre le faubourg Saint-Jacques et la Croix !, le long du canal de Saint-Lazare !, sur les rochers situés au nord du château !, etc. ; **Saint-Germain-sur-Vienne**, entre le bourg et la Chaussée ! — A chercher ailleurs dans la vallée, partout où croît le *C. crispus*. — Paraît être un hybride des *C. crispus* et *nutans*.

712. — **C. NUTANS** L. — CC. Lieux incultes : bords des chemins, champs en friche.

On le trouve çà et là à fleurs blanches : **Joué** (Del. *herb.*), **Cravant** !, **Chinon** !, **Beaumont-en-Véron** !, **Savigny** !, **Cinais** !, **Champigny-sur-Veude** !, etc.

CARDUNCELLUS

713. — **C. MITISSIMUS** DC. — R. Pelouses arides et clairières des bois des coteaux calcaires, seulement au sud de la Loire et du Cher.

Monts, près du bourg (Audebert) ; **Montbazon**, bois du Puy et de Bouroux (Duj. *Fl.*, Del. *herb.*)! ; **Veigné**, coteaux de la rive droite de l'Indre ! ; **Saint-Branchs** (Del. *Cat.*) ; **Esvres**, coteaux entre le bourg et Vonte ! et sur le plateau jusque dans les bois de la Duporterie ! ; **Truyes**, friches de la Gabelotterie ! et à l'est des Frandalais jusqu'à l'entrée des vallons du Feuillet et de Bordebure ! ; **Courçay**, surtout entre le moulin de la Doué et la Thibaudière ! ; **Cigogné**, friches au nord et au nord-ouest du bourg ! ; **Athée**, parc de la Chenaie, les carrières (Del. *Cat.*), les bois de Bussière ! — Coteaux de l'Indrois à **Genillé** en aval du bourg ! et à **Saint-Quentin** sur les friches de Mallée ! ; **Chédigny**, friches entre Cléret et Fontenay ! ; **Reignac**, friches entre les vallons des Tabardières et de Cléret ! jusqu'aux buttes de Ville-Pays !, coteaux de Rochette ! ; coteaux de l'Echandon à **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, **Manthelan** ! ; çà et là sur les coteaux de la Claise à **Boussay** ! et à **Chaumussay** ! ; coteaux de la Muanne au **Grand-Pressigny** ! — **Saint-Epain**, près de Mareil (Audebert) ; coteaux de la rive droite de la Veude à **Chaveignes** près de Bellevue ! et entre Grammont et Locane !, à **Razines** au nord-est du château de Chargé ! (1).

SILYBUM

714. — **S. MARIANUM** Gærtn. — AR. Lieux incultes : décombres, bords des chemins. — Souvent introduit et peu fixe dans ses stations.

(1) Le *C. mitissimus* est généralement acaule. On trouve cependant, dans les endroits ombragés, des spécimens ayant une tige de 10-20 centimètres : entre **Esvres** et **Saint-Branchs**, dans les talus de la voie ferrée, à droite en montant, près des Boissières. (J. Ivolas).

Restigné, chemin bas de Santenay ! ; **Langeais**, bords de la Loire en amont du pont ! ; **Château-la-Vallière**, près de la ville ! ; **la Membrolle**, dans le bourg ! ; **Luynes** (Duj. *Fl.*) ; **Fondettes**, à la Guignière (Del. *Cat.*) ! ; **Notre-Dame-d'Oé**, près de la gare ! ; **Monthodon**, dans le bourg (Vergnaud). — **Joué**, près de l'église ! ; **Ballan**, dans le bourg (Audebert) ; **Beaulieu**, aux environs de la Madeleine (Diard *Cat.*) ; **Montbazon**, sur des décombres ! ; **Azay-le-Rideau**, près de la gare ! ; **Rivarennes**, décombres ! ; **Rigny-Ussé**, au bas du château d'Ussé ! ; **Avoine**, bords de la route de Néman ! ; **Candes**, décombres sur le quai de la Loire ! ; **Chinon**, digues du faubourg Saint-Jacques !, le champ de foire !, le château !, la Rochelle !, l'Olive !, Vauroux !, etc. ; Saint-Gilles de **l'Ile-Bouchard**, près de la Petite-Grange ! ; **Lémeré**, au Portail ! ; **la Guerche**, place du Cimetière (Joureau) ; **Barrou**, dans le bourg ! ; **Preuilly**, dans les rues (Aristobile).

ONOPORDUM

715. — **O. ACANTHIUM** L. — CC. Lieux incultes : bords des chemins, champs en friche.

LAMPSANA

716. — **L. COMMUNIS** L. — CC. Lieux frais ou ombragés : jardins, champs, décombres.

ARNOSERIS

717. — **A. PUSILLA** Gærtn. ; *Lampsana minima* Lam. — AR. Champs incultes, bois de pins, dans les terrains sablonneux.

AC. au nord de la Loire, dans la région des landes : **Bourgueil**, à Buton (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Gizeux**, à Saint-Philbert ! ; çà et là sur les plateaux de **Benais** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Mazières** !, **Ambillou** !, etc. — R. dans les sables de la vallée de la Loire à **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*). — R. sur les coteaux de la rive gauche de la Loire : **Lussault**, champs sablonneux de la Taille-du-Loup (Capillon !). — R. sur les coteaux et dans la vallée du Cher : **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) ! ; **Dierre** (id.) ! ; **Civray**,

près de l'Hardionnerie ! ; **Bléré**, à Bois-Pateau ! ; **Ballan** (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.*). — R. dans le bassin de l'Indre : **Chambourg**, près de Chavigny et de Soudinet ! ; **Chédigny**, près de la route de Chambourg ! ; **Monts**, à la Bade et au Ripault (Audebert) ; **Saint-Benoist**, champs bordant les bois entre le bourg et le Châtellier ! — R. dans le bassin de la Vienne : **Cravant**, coteaux de Basse ! ; **Chaveignes**, vallée de la Veude entre Alion et le Château-Vert ! ; sables de la vallée de la Vienne à **Marcilly** !, **Pouzay** ! ; vallée de la Creuse à **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** ! ; vallée de l'Estrigneul entre **Ciran** et **Varennes** (Del. *Cat.* et *herb.*).

CICHORIUM

718. — **C. INTYBUS** L. — CC. Bords des chemins, prairies, pâturages. — Se trouve AR[t], mais çà et là, à fleurs roses ou blanches.

NOTA. — Le *Catananche cœrulea* L. a été signalé à Boreau comme ayant été trouvé aux env. de **Richelieu**. Je ne l'y ai pas vu, mais on devra l'y chercher encore.

SCOLYMUS

719. — **S. HISPANICUS** L. — RR. et certainement introduit. Lieux incultes, bords des chemins.

Chinon, derrière l'ancienne abbaye de Saint-Mexme ! et près du village de Saint-Louand ! ; **Beaumont-en-Véron**, AC. sur les bords de la grande route depuis Coulaine jusqu'au sommet de la côte ! ; **Avoine**, bords d'un chemin à l'est de l'église et de la voie ferrée !

HYPOCHÆRIS

720. — **H. GLABRA** L. — AC. Lieux sablonneux arides : champs incultes, pelouses, bois de pins. — Çà et là dans tout le dép[t].

721. — **H. RADICATA** L. — CC. Lieux herbeux, prairies, pelouses, bords des chemins.

Obs. — Les fol. de l'involucre sont parfois à peine ciliées et seulement à l'extrémité de la nervure dorsale, mais on trouve tous les passages entre cette forme (var. *lævis* Nob. *in* herb.) et le type à nervure dorsale très manifestement ciliée.

722. — **H. MACULATA** L.; *Achyrophorus maculatus* Scop. — RR. Clairières des bois, landes des terrains sablonneux.

Monts, bois de pins au sud de la route allant de la gare à Beaumer !; **Saint-Etienne-de-Chigny**, landes des Poulaillers et de la Cartonnière !, dans la forêt de Luynes et non loin des étangs (Del. *Cat.* et *herb.*) !; **Gizeux**, dans les landes du côté de Chaumont !; **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, dans la vallée du Ruau (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Bourgueil**, à Butonneau (id.); **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon, surtout entre les landes d'Ussé et le rond-point de Charles-le-Téméraire !; **Chinon**, bois de pins près de la Vauzelle !, bois entre les Fontenils et la Colline au lieu dit le Peu-du-Chat !

THRINCIA

723. — **T. HIRTA** Roth. — CC. Pelouses, prés secs, bords des chemins, champs incultes. — Varie :

α. **lævis** (*T. hirta* Duj. *Fl.*). — Involucre glabre. — CC. partout.

β. **hirsuta** (*T. hispida* Duj. *Fl.*, *non* Roth). — Involucre hérissé. — AC. çà et là.

LEONTODON

724. — **L. PROTEIFORMIS** Vill. —. C Pelouses, prairies, bords des chemins et des bois.

α. **hispidus** (*L. hispidus* L.). — Involucre hérissé. — C. partout.

β. **lævis** (*L. hastilis* L.). — glabre. — R. — **Beaumont-en-Véron**, près du Pérou !; **Richelieu**, bords du chemin de Ceaux !; etc.

725. — **L. AUTUMNALIS** L. — CC. Prairies, pâturages, pelouses, bords des chemins.

PICRIS

726. — **P. HIERACIOIDES** L. — CC. Lieux pierreux incultes : champs, bords des chemins et des vignes, dans les terr. calcaires.

HELMINTHIA

727. — **H. ECHIOIDES** Gærtn. — R. Lieux frais, incultes : fossés, marais, bords des chemins.

Bords du Lane et du Changeon, ainsi que dans les fossés de la vallée (Coq. *in* Del. *Cat.*), à **Chouzé** !, **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **la Chapelle-sur-Loire** ! ; **Cinq-Mars**, près de la Bécelière (Doucet !). — **Tours**, vallée du Cher près de Beaujardin (Chambert) ; **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) ; **Monts**, vallée de l'Indre entre le bourg et Beaumer (Audebert) ; **Sorigny**, fossés bordant les chemins au nord-est de Crétinay ! — **Chinon**, marais et prairie Saint-Mexme où il est rare ! ; **Thizay**, marais bordant la route au bas du bourg ! ; **Seuilly**, marais bordant le Négron et le ruisseau de Chavenay ! ; **la Roche**, marais au bas de Taligny ! et plus en aval jusqu'au Moulin-du-Pont ! ; **Marçay**, fontaine de la Maison-Blanche ! et marais bordant le Négron et le ruisseau de Comprigny ! — **Manthelan**, à la Grosse-Borne (Nivert) ; **la Guerche**, à la Creusette (Joureau).

TRAGOPOGON

728. — **T. ORIENTALIS** L. — CC. Prairies, bords des chemins, bois, surtout dans l'ouest.

Obs. — J'ai recueilli, en 1864, dans la prairie Saint-Jacques, à **Chinon**, une forme de cette plante à involucre plus renflé, à fleurs d'un jaune très pâle, mais dépassant longuement l'involucre, et à capitules restant ouverts jusqu'à la nuit. Je ne l'ai pas revue depuis.

729. — **T. PRATENSIS** L. — C. Prés, bois, pelouses, bords des chemins et des champs. — Çà et là dans tout le dépt, mais bien moins C. que le précédent dans la région occidentale.

β. **minor** (*T. minor* Fr.). — AC. çà et là, mais à peine distinct du type par ses proportions moindres et ses fleurs bien plus courtes que l'involucre.

730. — **T. MAJOR** Jacq.; *T. dubius* Scop. — AC. Lieux secs : rochers, murs, bords des chemins et des champs, dans les terr. calcaires ou sablonneux.

Çà et là sur les coteaux et dans la vallée de la Loire, à **la Chapelle-sur-Loire** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Rochecorbon** (Del. *Cat.*), **Pocé** !, **Amboise** !, **Montlouis** !, etc. — AC. sur les coteaux et dans les vallées de l'Indre et de ses affluents, à **Saint-Quentin** !, **Azay-le-Chétif** !, **Reignac** !, **Courçay** !, **Truyes** (Del. *Cat.*) !, **Cormery** (id.) !, **Esvres** (id.) !, **Veigné** !, **Montbazon** !, **Monts** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, **Rivarennes** !, etc. — AC. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne et des vallons adjacents, à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Saint-Benoist** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Crouzilles** !, **Crissay** !, **Sainte-Maure** !, **Nouâtre** !, etc.; sur les coteaux de la Creuse et de ses affluents, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !; et sur ceux de la rive gauche de la Vienne et des vallées tributaires à **Ports** !, **Rilly** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **la Tour** !, **Courcoué** !, **Chaveignes** !, **Richelieu** !, **Seuilly** !, **Lerné** !, **Couziers** !, **Candes** ! — Je ne le connais pas dans le nord du dépt.

(731). — **T. PORRIFOLIUS** L. — Ct cultivé et naturalisé çà et là, quoique rart, dans les fossés, les pâturages, les champs.

SCORZONERA

732. — **S. HUMILIS** L. — C. Marais; clairières des bois, landes et pâturages humides ou tourbeux.

(733). — **S. HISPANICA** L. — Souvent cultivé en grand et parfois échappé des cultures.

PODOSPERMUM

734. — **P. LACINIATUM** DC. — AR. Champs incultes, pelouses, bords des chemins des coteaux calcaires ; et seulement, à ma connaissance, au sud de la Loire.

RR. dans la vallée de la Loire : **Saint-Pierre-des-Corps**, près du canal ! — R. sur les coteaux de la rive droite du Cher, à **Dierre** et **Saint-Martin-le-Beau** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; — AC. sur les coteaux et les plateaux de la rive gauche du Cher, ainsi que dans presque tout le bassin de l'Indre : **Joué**, dans la cour de la gare ! ; **Chambray** (Del. *Cat.*) ; **Azay-sur-Cher**, près du hameau de la Roche (Nivert) ; **Athée**, aux carrières !, près de Bussière !, etc. ; **Sublaines**, près du bois de Gaulpied ! ; **Genillé**, coteaux de l'Indrois en aval du bourg ! ; **Saint-Quentin**, friches de Mallée ! ; **Loches**, à Vauchignard et à la Cave-Morinet (Diard *Cat.*) ! ; **Chambourg**, entre la Fontaine et Chavigny ! ; **Reignac**, près de la gare ! et çà et là ailleurs ! ; répandu à **Cigogné** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Esvres** !, **Veigné** (Del. *Cat.*), et sur les coteaux de l'Echandon et de ses affluents à **Dolus** !, **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** ! ; plus rare à l'ouest : **Cheillé**, bords de la route de Chinon entre la Chapelle et la forêt (Del. *Cat.*). — R. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne : **Chinon**, à Trotte-Loup !, Rochefaucon !, Bel-Air ! ; **Trogues**, près de Boizé ! ; **Pouzay**, près de la Bourassée ! — AC. sur les plateaux de **Draché** !, **Sepmes** !, **Bournan** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Marcé-sur-Esves** ! ; et sur les coteaux de la Claise et de ses affluents, à **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** !, etc. — R. au sud de la Vienne : **Verneuil-le-Château**, au Jardin !, à la Manigotière ! ; **Richelieu**, bords de la route de Loudun ! et du chemin de Ceaux ! ; **Chaveignes**, entre Champ-Vent et Niébled ! ; **Champigny**, près de la Pellegoussière ! ; **Seuilly**, sur le coteau !

Obs. — Cette plante présente les formes suivantes, qui varient à folioles de l'involucre appendiculées ou non :

α. **vulgare.** — Tige dressée ; feuilles toutes ou la plupart pinnatiséquées. — C'est la forme normale, répandue dans toutes les localités citées.

β. **subulatum** C. et G. — Tige dressée ; feuilles toutes linéaires indivises. — R. — **Sepmes** !, **Boussay** !, **Richelieu** !, etc.

γ. **procumbens.** — Tiges nombreuses, étalées-ascendantes ou la centrale seule dressée. — R. — **Saint-Pierre-des-Corps** !, **Athée** !, **Saint-Quentin** !, **Chinon** !

CHONDRILLA

735. — **C. JUNCEA** L. — AC. Lieux secs, sablonneux ou pierreux : champs arides, pelouses, bords des chemins et des bois.

Peu répandu, mais çà et là dans le nord du dépt ; plus commun dans les vallées du Changeon, de la Loire, du Cher, de l'Indre, de la Vienne, de la Manse, de la Creuse, de la Claise, de la Veude, etc., et sur les plateaux voisins.

TARAXACUM

736. — **T. PALUSTRE** DC. — C. Prés humides ou marécageux. — Çà et là dans tout le dépt. — A peine distinct du suivant, auquel il se relie par des formes à folioles de l'involucre ± étalées à la maturité. — AC.

737. — **T. OFFICINALE** Web. *ap.* Wigg. ; *T. Dens-Leonis* Desf. — CCC. Prairies, pelouses, bords des chemins et des bois.

α. **vulgare** (*T. Dens-Leonis* Desf., Del. *Cat.*). — Plante robuste à folioles de l'involucre ordt non calleuses au sommet. — CCC. — Les feuilles, ordt vertes, sont parfois maculées de rouge brun (forma *maculatum*) ou teintées de rouge sur le pétiole et la nervure médiane (forma *rubrinerve*).

β. **lævigatum** (*T. lævigatum* DC., Del. *Cat.*). — Plante grêle affectionnant les lieux secs, et à folioles de l'involucre ± calleuses ou bidentées au sommet. — CC. — Les fruits, très rart gris (forma *normale*) sont le plus souvent rouge brique (forma *erythrospermum*).

LACTUCA

738. — **L. PERENNIS** L. — AC. Champs pierreux des terrains calcaires.

Çà et là au nord de la Loire : **Cinq-Mars**, sur les coteaux de la rive gauche du Breuil près de Racault ! ; **Savigné**, entre le bourg et Courtabon ! ; **Lublé**, près de la Dubinière ! ; **Braye-sur-Maulne**, au-dessus du bourg ! ; **les Hermites** (Doucet) ; **Nouzilly** (Del. *Cat.*) ; **Pernay** (id.) ; **la Membrolle** (id.) ; **Luynes** (id.) ; **Fondettes** (id.) ; **Saint-Cyr** ! ; **Saint-Symphorien** (Duj. *Fl.*). — R. sur les coteaux de la rive gauche de la Loire : **Lussault** (Madrelle). — AR. sur les plateaux de la rive gauche du Cher : **Joué**, à la Liaudière (Audebert) ; **Chambray**, près de la route de Cormery ! ; **Epeigné-les-Bois**, à l'est du ruisseau ; etc. — C. sur les coteaux de l'Indrois : **Beaumont-Village** ! ; **Chemillé** ! ; **Saint-Quentin**, près de Mallée ! — C. sur les coteaux de l'Indre et de ses petits affluents, aux environs de **Loches** (Diard) !, à **Chédigny** !, **Reignac** !, **Chambourg** !, **Cigogné** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Esvres** !, **Cormery** !, etc. ; coteaux de l'Echandon et de ses affluents à **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **Manthelan** ! — Çà et là sur les coteaux de la rive dr. de la Vienne et sur ceux des vallons adjacents, à **Chinon** !, **Cravant** !, **Avon** !, **Trogues** !, **Pouzay** !, **Nouâtre** ! ; sur les plateaux de **Sepmes** !, de **Civray-sur-Esves** (Nivert), de **Bournan** ! ; sur les coteaux de la Claise et de ses affluents, à **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** ! ; sur les coteaux de la Creuse à **la Guerche** (Joureau) ; sur les coteaux de la rive gauche de la Vienne et des vallées tributaires à **Pussigny** (Del. *Cat.*) !, **Chezelles** !, **Brizay** !, **Tavant** !, **Sazilly** !, **Courcoué** !, **Jaulnay** !, **Chaveignes** !, etc.

739. — **L. SALIGNA** L. — C. Bords des chemins, des champs, murs, décombres. — Varie :

α. **integrifolia.** — Feuilles toutes indivises. — C.

β. **runcinata.** — Feuilles inférieures roncinées-pinnatifides. — AC.

Dans ces deux formes, les feuilles peuvent être complètement lisses ou ciliées sur la nervure dorsale et parfois sur les bords.

740. — **L. SCARIOLA** L. ; *L. silvestris* Lam. — CC. Bords des chemins, des champs, murs. — Varie :

α. **typica** (*L. Scariola* Bor.). — Feuilles toutes ou presque toutes roncinées-pinnatifides ou pinnatipartites. — C.

β. **dubia** (*L. dubia* Jord., Bor.). — Feuilles toutes oblongues-obovales, indivises. — C.

741. — **L. VIROSA** L. — AC. Bords des chemins, des champs, haies, murs. — Çà et là dans tout le dépt. — Les feuilles sont toujours roncinées-pinnatifides, ou ± sinuées ou lobées, au moins les supérieures.

(742). — **L. SATIVA** L. — CCt cultivé pour l'usage alimentaire, sous des formes diverses; il semble être issu du *L. Scariola*.

743. — **L. MURALIS** Fresen. — AC. Lieux pierreux ombragés : rochers, vieux murs, bois couverts.

Çà et là au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, près du bois de Vaux!; vallée du Changeon à **Benais**! et **Continvoir**!; vallée de la Roumer à **Langeais**!; vallée du Breuil à **Cinq-Mars**! — **Savigné-sur-Lathan**, dans le bourg!; **Saint-Laurent-de-Lin**, près du moulin de Trava!; **Château-la-Vallière**, à Vaujours et aux alentours!; bois de la vallée de la Bresme à **Sonzay**! et **Pernay**!; vallée de la Choisille à **Mettray**!, **Monnaie** (Del. *Cat.*)!, **Nouzilly** (id.)!; **les Hermites** (Doucet); vallée de la Brenne, à **Reugny**!, **Chançay**!, **Vernou** (Del. *Cat.*)!; **Nazelles**, bois au-dessus du bourg! — C. sur les coteaux de la rive gauche de la Loire : **Mosnes**, bois de la Barre!; **Souvigny**, aux Caves et çà et là dans la forêt jusqu'aux étangs de Jumeaux!; **Chargé**, bois de Pray!; **Saint-Denis-Hors**, au Breuil!; **Amboise**, au château!; **Lussault**! — AC. sur les coteaux de la rive gauche du Cher, à **Villandry**!, **Joué**!, **Saint-Avertin** (Del. *Cat.*)!, **Larçay**!, **Véretz** (Del. *Cat.*)!, **Athée**! — Çà et là sur les coteaux du bassin de l'Indre : **Montrésor**, rochers derrière le château!; C. aux env. de **Loches** (Diard); **Courçay**, vis-à-vis le bourg!; **Cormery**, à la roche de la Pie-None!; **Esvres**, à Nantilly et çà et là ailleurs!; **Veigné**, à Fontiville (Audebert); **Saché**, au château!; **Cheillé**, près de la Cave!; **Rigny-Ussé**, dans le vallon de Rigny!, le parc d'Ussé!, etc.; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon, surtout entre le bourg et Beaulieu!; **Huismes**, bois du Vivier! et les bois plus en aval! — R. dans le bassin de la Vienne : **Chinon** (Del. *Cat.*); **Lerné**, parc de Chavigny!; **Anché**, à l'Arche!; **Panzoult**, au Croulay! et au Châtellier!; vallée de

Courtineau près de **Sainte-Maure** (Del. *Cat.*); forêt de Preuilly à **Charnizay** (Aristobile !).

SONCHUS

744. — **S. OLERACEUS** L. (*excl.* var. γ et δ); *S. lævis* Vill. — CC. Lieux cultivés : jardins, vignes; décombres. — Varie :

α. **integrifolius** Wallr. — Feuilles obovales, indivises, seulement dentées. — Me semble rare.

β. **triangularis** Wallr. — Feuilles roncinées-pinnatipartites, à lobe terminal triangulaire et très grand, existant parfois seul. — CC.

γ. **lacerus** Wallr. (*S. lacerus* Willd., Bor.). — Feuilles pinnatipartites, à lobes tous bordés de dents cuspidées, le terminal à peine plus grand que les latéraux. — AR., mais çà et là.

745. — **S. ASPER** All. — C. Lieux cultivés ou incultes, jardins, vignes, décombres. — Varie :

α. **integrifolius.** — Feuilles oblongues ou obovales, indivises, seulement dentées. — C. — Présente les formes suivantes :

1° **mollis.** — Feuilles bordées de cils mous.

2° **spinescens.** — Feuilles à cils spinescents.

β. **runcinatus.** — Feuilles roncinées-spinnatifides ou pinnatipartites. — AC. — Présente les formes suivantes :

1° **mollis.** — Feuilles ord^{t} planes, à lobes assez larges et bordés de cils mous.

2° **spinescens.** — Feuilles ondulées-crépues, à lobes étroits et à cils spinescents.

746. — **S. ARVENSIS** L. — AC. Champs humides, fossés, marais, bords des eaux. — Çà et là dans tout le dép^{t}.

747. — **S. MARITIMUS** L. — RR. Prés marécageux ou tourbeux, et seulement au sud de la Vienne.

Assay, le marais ! et le grand étang de **Champigny** ! ; **Marçay**,

marais bordant le Négron et le ruisseau de Comprigny ! ; **la Roche-Clermault**, marais au bas de Chargé et de Taligny ! : **Seuilly**, marais bordant le Négron et le ruisseau de Chavenay !

CREPIS

748. — **C. FŒTIDA** L. ; *Barkausia fœtida* DC. — C. Champs, vignes, bords des chemins des coteaux calcaires.

749. — **C. TARAXACIFOLIA** Thuil. ; *Barkausia taraxacifolia* DC. — CC. Prés, champs, bords des chemins.

750. — **C. SETOSA** Hall. ; *Barkausia setosa* DC. — CC. Prairies artificielles et même naturelles, champs, bords des chemins, murs, bois.

Obs. — Cette plante, d'introduction relativement récente, était déjà très répandue dans le dépt, en 1873, lors de la publication du catalogue Delaunay.

751. — **C. BIENNIS** L. — R. ou, tout au moins, bien moins C. que ne l'indiquent la flore de Dujardin et le catalogue de Delaunay. — Prés humides.

Vallée de la Choisille près de **la Membrolle** (Del. *Cat.*), près de la Gagnerie (id.) et du moulin de Charcenay à **Saint-Cyr** (Del. *herb.*) ; prairies de l'Indre à **Monts** (Audebert ! . — Doit exister ailleurs ; à rechercher.

752. — **C. VIRENS** L. ; *C. polymorpha* Wallr. — CC. Prés, pelouses, champs, bords des chemins. — Varie :

α. **vulgaris.**— Involucre pubescent-farineux, ord^{t} dépourvu de poils noirs ; stigmates jaunes ; tiges dressées, ord^{t} solitaires. — CC.

β. **diffusa** G. et G. (*C. diffusa* DC., Duj. *Fl.*). — Diffère du type par les tiges diffuses, plus grêles et ord^{t} sociétaires ; les capitules plus petits. — C.

γ. **agrestis** (*C. agrestis* W. et K., Bor.). — Diffère du type

par l'involucre et les pédoncules abondamment hérissés de poils noirs, la plupart glanduleux ; les stigmates brunâtres ; les capitules plus larges. — AC. çà et là.

NOTA. I. — Le *C. nicæensis* Balb., quelquefois introduit avec les semences des prairies artificielles, n'est pas spontané dans nos régions et ne s'y maintient ord^t^ pas longtemps.

II. — Le *C. tectorum* L. a été indiqué à tort comme étant C. dans l'arr^t^ de Loches (Diard *Cat.*) et CC. dans le dép^t^ (Duj. *Fl.*) ; il n'a pas, à ma connaissance, été rencontré en Indre-et-Loire.

753. — **C. PULCHRA** L. — AR. Champs pierreux, vignes, murs, bords des chemins des terrains calcaires.

Langeais, au château ! et au Frou ! ; **Cinq-Mars**, près du bourg et çà et là sur le plateau (Dumas) ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, bords de la route allant du Pont-de-Bresme à la vallée de la Bresme ! ; **Fondettes**, murs entre la gare et la Chaise ! ; **Saint-Cyr**, près de la mairie (Del. *Cat.*), près de la Rabelaie (Del. *herb.*) ; **Mettray**, près de la gare ! ; **Sainte-Radégonde**, au-dessus de Marmoutier ! ; **Rochecorbon**, vignes de Saint-Georges ! ; **Notre-Dame-d'Oé** (Del. *Cat.*) ; **la Riche-Extra**, levée du Cher près de Saint-François ! ; **Joué**, à la Mazeraie (Audebert) ; **Truyes**, coteau vis-à-vis Cormery ! — C. aux env. de **Loches** (Diard *Cat.*) ; vallée de la Claise près de la station de **Chaumussay** ! — **Vallères**, chemin allant de la gare au bourg ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon le long de la voie ferrée !, coteau du Chêne-Vert ! ; **Chinon**, aux Fontenils !, à Rochefaucon ! ; **Cravant**, à Malveau !, aux Puys ! ; **Maillé**, entre la ligne de Chinon et celle de Tours ! — Plus C. au sud de la Vienne : çà et là sur les coteaux de **Pussigny** !, de **Ports** !, de **Marcilly** ! ; **Rilly**, entre le bourg et la Vienne ! ; **Sazilly**, dans le sud de la commune ! ; **Lémeré**, au nord du Riveau ! ; **Luzé**, dans le nord de la commune ! ; **Marigny-Marmande** ! ; **Richelieu**, bords du chemin de Ceaux ! ; **Ligré**, à Aimé et près de Beauvais ! ; **Seuilly**, sur le coteau ! ; **Lerné**, près de Cécigny et du cimetière !

NOTA. — Le *Pterotheca sancta* F. Schultz (*P. nemausensis* Cass. , originaire du Midi et qui tend à se répandre dans l'Ouest et le Centre de la France, a été rencontré à **Cinq-Mars** par M. Doucet. On pourra le trouver ailleurs.

HIERACIUM

754. — **H. UMBELLATUM** L. — C. Bois secs, buissons, bruyères. — Plante polymorphe, présentant les variétés suivantes, que relient des formes embarrassantes :

α. **typicum.** — Plante d'un vert sombre, à feuilles non tordues, à inflorescence ombelliforme, ayant souvent quelques rameaux florifères au-dessous de l'ombelle.

β. **serum** Sudre (*H. serum* Jord.). — Diffère du type par les feuilles tordues à la pointe.

γ. **pervagum** Sudre (*H. pervagum* Jord.). — Diffère du type par la présence de nombreux rameaux florifères au-dessous de l'ombelle.

δ. **umbelliforme** F. Gér. (*H. umbelliforme* Jord.). — Diffère du type par la teinte pâle de toute la plante.

755. — **H. BOREALE** Fr. ; *H. Sabaudum* Auct. pl., an L.? — C. Bois secs, buissons, lieux incultes. — Plante polymorphe, comprenant :

α. **dumosum** (*H. dumosum* Jord. *sensu lato*, Sudre). — Involucre à poils la plupart non glanduleux ; stigmates livides. — Varie :

1° **typicum.** — Tige lisse au sommet ; feuilles médianes et supérieures ovales-lancéolées, grossièrement dentées. — **Huismes**, parc de la Ville-au-Maire !

2° **propinquum** (*H. propinquum* Sud.). — Tige très hérissée ; feuilles lancéolées, faiblement dentées. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon au Palis !

β. **obliquum** (*H. obliquum* Jord. *sensu lato*, Sudre). — Involucre à poils la plupart glanduleux ; stigmates livides ; tige hérissée-rude jusqu'au sommet. — Varie :

1° **typicum.** — Feuilles médianes arrondies à la base. — A constater.

2° **scabiosum** (*H. scabiosum* Sud.). — Feuilles médianes un peu rétrécies à la base. — **Rigny-Ussé**, bois du vallon de Rigny !

γ. **virgultorum** (*H. virgultorum* Jord. *sensu lato*, Sudre). — Involucre à poils la plupart glanduleux; stigmates livides; tige glabrescente ou mollement velue, à peu près lisse dans sa moitié supérieure; feuilles lancéolées. — Varie :

1° **typicum**. — Feuilles médianes lancéolées, entières ou faiblement dentées; inflorescence un peu étalée. — **Chinon**, à la Vauchèvre!

2° **rigens** (*H. rigens* Jord.). — Inflorescence fastigiée. — **Cheillé**, bois de la Cave!

3° **dispalatum** (*H. dispalatum* Jord.). — Feuilles plus fortement dentées. — A constater.

4° **eminens** (*H. eminens* Jord.). — Feuilles larges et fortement dentées. — Coteaux de la Loire à **Cangey**!

δ. **quercetorum** (*H. quercetorum* Jord. *sensu lato*, Sudre). — Diffère du *virgultorum* par les stigmates d'un beau jaune, les feuilles plus larges. — Varie :

1° **typicum**. — Feuilles faiblement dentées. — A constater.

2° **biturigense** (*H. biturigense* Jord.). — Feuilles fortement dentées. — **Avoine**, sur la levée qui conduit au pont de Port-Boulet!

756. — **H. RIGIDUM** Hartm. *sensu lato*, Sudre. — C. Bois, buissons, friches, rochers. — Plante polymorphe, comprenant :

I. — **TYPICUM** (*H. rigidum* Hartm. *sensu stricto*). — Feuilles inférieures subsessiles ou brièvement pétiolées; les caulinaires médianes ± atténuées à la base, mais sessiles; involucre moitié plus gros que dans le *tridentatum*, non contracté au sommet après l'anthèse, à folioles toutes obtuses, les extérieures un peu étalées au sommet. — A constater.

II. — **TRIDENTATUM** (*H. tridentatum* Fries *sensu lato*, Sudre). — Feuilles inférieures assez longuement pétiolées; les caulinaires médianes très atténuées à la base, brièvement pétiolées ou subsessiles; involucre assez petit, contracté au sommet après l'anthèse, à folioles extérieures obtuses, les intérieures subaiguës. — Varie :

α. **typicum** (*H. tridentatum* Fr., *sensu stricto*). — Tige rude, au moins dans sa moitié inférieure; feuilles lancéolées,

non maculées; styles livides. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon, allée Rabelais!

β. **firmum** (*H, firmum* Jord. *sensu lato*, Sudre). — Diffère du précédent, surtout par les styles jaunes. — Çà et là sous les formes suivantes :

1° **typicum** Sud. — **Seuilly**, bois au-dessus de Morin!

2° **asperatum** Sud. — **Chinon**, au Puy-Besnard!

3° **pictaviense** Sud. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon!; **Couziers**, forêt de Fontevrault!

γ. **gracilipes** (*H. gracilipes* Sudre). — Diffère du précédent par la tige à peu près lisse. — A constater.

δ. **Boræanum** (*H. Boræanum* Jord.). — Tige rude; feuilles lancéolées, maculées; styles jaunes. — **Chinon**, buttes du Fontenils! (c'est la forme *H. amphibolum* Jord.).

ε. **Deseglisei** (*H. Deseglisei* Jord.). — Diffère du précédent par la tige à peu près lisse. — A constater.

ζ. **dryadeum** (*H. dryadeum* Jord. . — Tige à peu près lisse; feuilles la plupart largement ovales-lancéolées, fortement dentées; panicule allongée; styles jaunes. — **Chinon**, bois de Bouqueteau!

757. — **II. VULGATUM** Fries *sensu lato*. — CC. Bois, buissons, rochers. — Plante polymorphe, comprenant :

I. — **FRIESII** (*H. vulgatum* Fr. *sensu stricto*, Sudre). — Feuilles vertes, jamais glaucescentes, maculées ou non, ord[t] nombreuses sur la tige (3-10); involucre à écailles obtuses; achaînes noirâtres. — Juin-juil. — C. — Varie :

α. **approximatum** (*H. approximatum* Jord.). — Feuilles maculées; involucre à poils à peu près tous glanduleux; styles d'un jaune sale ou livides. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon!; **Balesmes**, bois à gauche de la route de Sepmes!

β. **argillaceum** (*H. argillaceum* Jord., Sudre). — Feuilles non maculées; involucre à poils tous ou presque tous glanduleux; styles d'un beau jaune. — Çà et là sous les formes suivantes :

1° **festinum** Jord. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon!; **Chinon**, bois de la Perrière! et de Parilly!; **Cravant**, garenne de Civray!; etc.

2° **erubescens** Sud. — **Le Grand-Pressigny** (Sudre).

γ. **acuminatum** (*H. acuminatum* Jord., Sudre). — Diffère surtout du précédent par les styles olivâtres ou livides. — Croît sous des formes diverses dans les départements voisins et devra être cherché en Indre-et-Loire.

δ. **deductum** (*H. deductum* Sudre). — Feuilles non maculées; involucre à poils glanduleux entremêlés de nombreux poils non glanduleux. — Croît en Maine-et-Loire et devra être cherché en Indre-et-Loire.

II. — **DIVISUM** (*H. divisum* Jord. *sensu lato*, Sudre). — Feuilles glaucescentes ou ± maculées ou teintées de pourpre, 1 à 5 sur la tige; involucre à écailles subaiguës; achaînes bruns. — Mai-juin. — Varie :

α. **typicum** (*H. divisum* Jord. *sensu stricto*, Sudre). — Feuilles glaucescentes, ± tachées; styles d'un jaune livide. C. sous les formes suivantes :

1° **Nobile** Sudre. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon!, coteau du Chêne-Vert!; **Chinon**, garenne Basse!; **Reignac** (Sudre).

2° **Pollichiæ** Sud. — **Cheillé**, bois de la Cave!

3° **insigne** Sud. — **Amboise**, sur un mur à l'entrée de la route de Bléré!

β. **tinctum** (*H. tinctum* Jord. *sensu lato*, Sudre). — Feuilles vertes, fortement maculées ou teintées de pourpre; styles d'un beau jaune.

1° **typicum** Sudre. — A constater.

2° **picturatum** Sud. — **Chinon**, bois de Grammont!

758. — **H. MURORUM** L. *sensu lato*. — C. Clairières des bois, rochers, vieux murs. — Plante polymorphe, comprenant :

I. — **TYPICUM** (*H. murorum* L. *sensu stricto*, Sudre). — Feuilles vertes, rar^t maculées; involucre à poils tous ou la plupart glanduleux; inflorescence subcorymbiforme. — Mai-juin. — Varie :

α. **gentile** (*H. gentile* Jord., Sudre). — Feuilles radicales largement ovales; styles livides. — A chercher.

β. **cardiophyllum** (*H. cardiophyllum* Jord., Sudre). — Diffère du précédent par les styles d'un beau jaune. — **Saint-Règle**, bois des Arpentis! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon!; etc.

γ. **macrodon** (*H. macrodon* Sudre, incl. *H. silvularum* Jord.). — Feuilles radicales oblongues; styles livides. — **Chinon**, bois de Grammont!; **Loches** (Sudre); **Reignac** (id.); etc.

II. — **PRÆCOX** (*H. præcox* Sch. Bip.; *H. fragile* Jord., G. et G., Rouy). — Feuilles ± glaucescentes ou cendrées, ordt maculées; involucre à poils glanduleux souvent mélangés de poils non glanduleux, et dans ce cas feuilles parfois non glaucescentes; inflorescence subcorymbiforme. — Avril-mai. — Varie :

α. **petiolare** (*H. petiolare* Jord., Sudre; incl. *H. furcillatum* Jord.). — Tige lisse, glabrescente; involucre à poils tous glanduleux; styles jaunes. — **Esvres**, coteaux de l'Indre!; etc.

β. **ovalifolium** (*H. ovalifolium* Jord., Sudre). — Tige un peu rude, velue; involucre à poils entremêlés, les glanduleux plus nombreux; styles un peu livides. — Croît sous des formes diverses dans les dépts voisins et sans doute en Indre-et-Loire.

γ. **fragile** (*H. fragile* Jord., Sudre). — Tige lisse; involucre à poils entremêlés, les glanduleux bien moins nombreux que les autres; styles jaunes. — **Loches** (Sudre); etc.

III. — **BIFIDUM** (*H. bifidum* Kit., Sudre). — Feuilles glauques en dessous, maculées; involucre à poils glanduleux rares ou nuls; inflorescence dichotome, à capitules peu nombreux; styles jaunes. — Mai-juin. — A constater.

759. — **II. AURICULA** L. — AC. Pelouses des bois et des landes, surtout dans les terrains argilo-silicieux un peu humides. Çà et là au nord de la Loire, dans les landes des cantons de **Bourgueil**!, de **Langeais**!, de **Château-la-Vallière**!, de **Neuillé-Pont-Pierre**!, de **Tours-Nord**!, de **Vouvray**!, etc.; forêt d'**Amboise** et aux alentours, à **Saint-Denis-Hors**!, **Saint-Martin-le-Beau**!, etc.; forêt de **Larçay**!; forêt de **Loches** et aux alentours, à **Ferrière**!, **Genillé**!, **Saint-Quentin**!, etc. (Diard *Cat.*); plateaux de **Villeperdue**!; forêt de **Chinon** et lieux voisins, à **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**!,

Rigny-Ussé ! ; landes du Ruchard, à **Cravant** !, **Panzoult** !, etc. ; **la Chapelle-sous-Ligueil** (Del. *Cat.*) ; etc.

α. **typicum.** — Feuilles ciliées sur les bords et souvent sur la nervure dorsale, mais glabres sur la face supérieure. — C'est la forme répandue partout.

β. **pilosum** Nob. *in herb.* — Feuilles non seulement ciliées sur les bords et sur la nervure dorsale, mais parsemées en outre de longs poils sétiformes sur la face supérieure. — AR. — Forêt de Chinon, à **Rivarennes** ! et **Saint-Benoist** ! ; landes d'**Ussé** ! ; et sans doute ailleurs. — Ne me semble pas être un hybride.

760. — **II. PILOSELLA** L. *sensu lato.* — CC. Pelouses, bords des chemins, clairières des bois. — Comprend :

I. — **VULGARE** (*H. Pilosella* L. *sensu stricto*). — Stolons grêles, allongés, couchés, dépassant longuement les feuilles. — CC. — Varie :

α. **typicum.** — Plante grêle. à feuilles blanchâtres-tomenteuses en dessous. — C.

β. **virescens** Fr. — Diffère du type par les feuilles glabrescentes et presque vertes en dessous. — C.

γ. **robustius** Koch. — Plus robuste que le type, cette plante se distingue de l'*H. Peleterianum* par ses stolons beaucoup plus allongés et sa villosité moins fournie. — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon, allée Rabelais ! et ailleurs.

II. — **PELETERIANUM** (*H. Peleterianum* Mérat). — Stolons épais, courts, ascendants, ne dépassant ord[t] pas les feuilles ; capitules gros ; plante à villosité très fournie. — AR., mais çà et là. — Coteaux du Changeon à **Bourgueil** !, **Benais** ! et sans doute plus au nord ; **Cinq-Mars**, entre la Becellière et Velantan (Doucet !), pentes de Racault (id.) ; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon ! ; **Chinon**, à la Vauzelle !, aux Fontenils !, à Trotte-Loup !, etc. ; **Beaumont-en-Véron**, au Pérou ! ; **Chaveignes**, entre le bourg et le moulin Alion !, entre le Château-Vert et Niébled !, sables de Chizeray ! ; etc.

ANDRYALA

761. — **A. INTEGRIFOLIA** L. — AC. Lieux secs, pierreux et surtout sablonneux : champs incultes, bords des chemins et des bois.

AR. dans le nord du dépt : **Channay**, bois à l'ouest du Pouple ! ; **Hommes**, bords de la route de Savigné ! ; **Monthodon**, au Grand-Cimetière (Vergnaud) ; **Autrèche**, entre Bel-Air et Fontaines-les-Blanches ! ; etc. — Çà et là dans la vallée et sur les coteaux de la Loire, ainsi que dans les vallons adjacents : **Chouzé**, à Port-Boulet ! ; **Saint-Nicolas** ! ; **Bourgueil** ! ; **Saint-Patrice** ! ; **Saint-Michel** ! ; **Langeais** (Del. *Cat.*) ; **Cinq-Mars**, à l'entrée de la vallée du Breuil ! ; **Nazelles**, vallée de Vaugadelan ! ; **Amboise**, au château (Lair). — R. dans la vallée du Cher et sur les coteaux de la rive gauche : **Ballan**, aux Touches (Audebert) et sur le bord de la voie ferrée ! ; **Joué**, route de Monts (Del. *Cat.*). — AC. dans le bassin de l'Indre : **Chédigny**, route de Saint-Quentin ! ; **Saint-Jean-Saint-Germain**, vignes à l'ouest des Fourneaux (Diard *Cat.*) ; **Esvres**, près de Vaux ! ; **Veigné** ! ; **Montbazon** ! ; **Monts** ! ; **Artannes** ! ; **Pont-de-Ruan** (Del. *Cat.*) ; **Saché**, près de Vallène ! ; **Rivarennes**, à droite en montant la vallée de Turpenay ! ; **Huismes**, à Mont-Sigout ! — AC. dans le bassin de la Vienne : **Saint-Benoist**, bois de pins bordant la route de Tours à Chinon ! ; **Cravant**, aux Puys ! et à la Bellonnière ! ; **Crouzilles** ! ; **Trogues**, à la Montée-Rouge ! ; coteaux de la Manse à **Saint-Epain** ! ; plaine de **Maillé** ! et **Nouâtre** ! ; vallées et coteaux de la Creuse et de ses affluents, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **la Guerche** (Joureau), **Barrou** !, **le Grand-Pressigny** !, **Saint-Pierre-de-Tournon** (Aristobile) ; coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Antogny** ! ; sables de la vallée, à **Marcilly** !, **Pouzay** !, **Sazilly** !, **Anché** !, **Rivière** !, **Ligré** ! ; vallées de la Veude et du Mable à **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Braye** !

AMBROSIACÉES

XANTHIUM

762. — **X. MACROCARPUM** DC. — R. Lieux sablonneux humides ou limoneux : grèves des rivières, bords des eaux.

C. dans toute la vallée de la Loire, où ses stations se déplacent souvent avec les grèves, à la suite des crues. Je l'ai vu à **Cangey**!, **Limeray**!, **Amboise**!, **Noizay**!, **Montlouis**!, **la Ville-aux-Dames**!, **Vouvray**!, **Rochecorbon**!, **Sainte-Radégonde**!, **Saint-Symphorien**!, **Saint-Genouph**!; **Cinq-Mars**!, **Langeais**!, **la Chapelle-sur-Loire**!, **Chouzé**!, **Avoine**! et **Savigny**! — Vallée du Cher (Del. *Cat.*). — Dujardin (*Flore*, p. 139) l'indique dans les mêmes lieux que le *X. strumarium*, mais plus rare, ce qui n'est pas exact.

763. — **X. STRUMARIUM** L. — RR. Lieux sablonneux humides ou limoneux : grèves des rivières, bords des eaux.

Iles de la Loire devant **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*), où Delaunay et Blanchet ne l'ont jamais vu. — **Loches** (Del. *Cat.*); **Vou**, au moulin de la Roche (Del. *Cat.* et *herb.*!). — **Chinon**, bord de la Vienne en aval du pont de pierre près de l'île Auger! — Plante peu fixe dans ses stations.

NOTA. — Le *X. spinosum* DC. a parfois été trouvé sur des décombres : **Saint-Pierre-des-Corps**, au port du canal!; **la Riche-Extra**, près du viaduc de Saint-Côme (Richard); **Savonnières**, aux Mazeraies (Audebert). C'est une plante étrangère et qui ne persiste ord[t] pas longtemps chez nous.

LOBÉLIACÉES

LOBELIA

764. — **L. URENS** L. — AC. Bois et bruyères humides, dans les terrains siliceux; prés tourbeux.

C. au nord de la Loire, dans les cantons de **Bourgueil**!, de **Langeais**!, de **Château-la-Vallière**!, de **Neuillé-Pont-Pierre**!; et çà et là dans ceux de **Neuvy-le-Roi**!, de **Châteaurenault**!, de **Tours-Nord**! et de **Vouvray**! — AC. dans la forêt d'**Amboise** et les bois voisins, à **Saint-Denis-Hors**!, **Souvigny**!, **Chisseaux**! **Chenonceaux**!, etc.; dans la forêt de **Larçay**!; et dans les bois et landes de **Céré**! — C. dans les landes et autour des étangs d'**Orbigny**!; aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*); dans les bois et les landes de **Chanceaux**!, **Dolus**!, **Vou**!, **Mouzay**!, **Manthelan**!, **le Louroux**!; etc., et dans le bassin de la Creuse, à **Charnizay**!, **Bossay**!,

Boussay!, **Chambon**!, **Barrou**!, etc. — Çà et là dans la forêt de **Villandry**, à **Vallères**! ; dans la forêt de **Chinon** et les bois voisins, à **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**!, etc. ; dans les landes d'**Ussé**!, et dans celles du Ruchard sur **Cravant**!, **Panzoult**!, **Avon**!, etc. — R. au sud de la Vienne : **Chaveignes**, dans le grand parc de **Richelieu**!

CAMPANULACÉES

JASIONE

765. — **J. MONTANA** L. — CC. Lieux sablonneux arides : champs maigres, pelouses, clairières des bois.

Les fleurs sont rar[t] blanches : **Beaumont-en-Véron**, à la Rue-Garnaud ! ; **Chaveignes** près du Moulin-Blanc !

PHYTEUMA

766. — **P. ORBICULARE** L. — AR. Pelouses arides, pâturages et clairières des bois des terrains calcaires.

RR. au nord de la Loire : **Bourgueil** (Bor. *Fl.*), où je ne l'ai pas vu ; **Gizeux**, prairies tourbeuses près du bourg ! et talus d'un fossé près de la limite de la commune de Courléon ! — R. sur les coteaux de la rive gauche du Cher : **Athée**, aux carrières (Del. *Cat.*)! et dans le bois de la Gâche ! — AC. sur les coteaux de l'Indre, de la Vienne et de leurs affluents : **Chédigny**, entre Fontenay et Cléret ! ; **Reignac**, abondant entre les vallons de Cléret et des Tabardières ! ; **Courçay**, çà et là depuis la Thibaudière jusqu'à Bordebure ! ; **Truyes**, à l'est des Frandalais jusqu'à l'entrée des vallons du Feuillet et de Bordebure ! ; **Cormery**, sur les coteaux qui dominent la route de Loches ! — **Huismes**, bois de Rassay ! ; **Beaumont-en-Véron**, pelouses au nord-est du moulin de Beaupuy ! ; **Chinon**, entre Cément et la Chatière ! et surtout à Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, le Puy-Besnard !, la Colline !, etc. ; **Pouzay**, petit bois près de la ferme du Marais ; **Noyant**, bois de la Billotière ! ; **Sainte-Maure**, bois bordant la route de Noyant ! — **Sepmes**, coteaux de la Riolle en allant à Bournan ! ; **Ligueil**, à

Piégu ! ; **Ciran**, à la Roche-Bertault ! ; **Balesmes**, près de Puy-Rivé ! ; AC. sur les coteaux de la Claise, du Brignon, de la Muanne, etc., à **Abilly** (Joureau) !, **Neuilly** !, **Paulmy** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **le Petit-Pressigny** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** ! ; **la Guerche**, à la Taille-du-Pré (Joureau). — AC. sur les coteaux de la rive gauche de la Vienne et des vallons adjacents, à **Pussigny** (Del. *Cat.*) !, **Ports** !, **Marcilly** (Del. *Cat.*) !, **Rilly** !, **Parçay** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **Sazilly** !, **Anché** ! ; **Lémeré**, bois de Peloi !, de la Haute-Foye !, etc. ; **Verneuil**, coteaux à l'ouest du bourg ! ; **Courcoué**, au-dessus de la route de Verneuil ! ; **Champigny**, au-dessus de Niollet ! ; **Chaveignes**, près de Bellevue ! ; **Razines**, à l'est du château de Chargé ! ; **Jaulnay**, bois au nord du bourg ! ; **Marigny-Marmande**, au nord de la commune !

767. — **P. SPICATUM** L. — RR. Bois montueux et couverts, où je n'ai vu que la forme à fleurs blanchâtres.

Vallée de **Souvigné** (Del. *Cat.*) ; **Ambillou**, à la Trigalière (Barnsby) ; **Rochecorbon** (Del. *Cat.*) ; **le Boulay**, bois de la Chauvinière (Calzant) ; **Villedômer**, près de la Grande-Vallée ! et dans la forêt de Gâtines près du couvent (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Nazelles** (Lair) ; **Souvigny**, forêt d'Amboise près de Montoussan (Lair) ; vallon de Bordebure entre **Courçay** et **Truyes** (Del. *Cat.*, Audebert). — **Ferrière-sur-Beaulieu**, forêt de Loches au-dessus du bourg de Ferrière ! ; **Bossay**, allées de la forêt de Preuilly et bois de la Tuilerie (Aristobile !) ; **Esves-le-Moutier**, au-dessus du bourg (Del. *Cat.*). — **Cheillé**, forêt de Chinon près de Chénier ! ; **Avon**, bois entre la fontaine des Geais et la ferme des Quatre-Vents ! ; **Panzoult**, dans le haut de la vallée du Croulay !

SPECULARIA

768. — **S. SPECULUM** A. DC. ; *Prismatocarpus speculum* L'Hér. — CC. Champs, moissons, vignes.

Les fleurs sont rar[t] blanches : **la Ville-aux-Dames** (Porcher) ; **Marçay**, à la Roberderie !

769. — **S. HYBRIDA** A. DC. ; *Prismatocarpus hybridus* L'Hér. — AC. Champs pierreux ou sablonneux des terr. calcaires.

AC. au nord de la Loire à **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**!, **Bourgueil**!, **Benais**!, **Gizeux**!, **Continvoir**!, **Avrillé**!, **Cléré**!, etc.; çà et là sur les plateaux d'**Athée**!, **Sublaines**!, **Cigogné**!, **Courçay**!, **Truyes**!, **Druyes**!, etc.; AC. à **Huismes**!, **Beaumont-en-Véron**!, **Chinon**!, **Cravant**!, **Panzoult**!, jusqu'à **Sainte-Maure**!, **Maillé**!, **Sepmes**!, **Abilly**!, **Ciran** (Del. *Cat.*)!, **Ligueil**!, etc.; çà et là au sud de la Vienne à **Lémeré**!, **Champigny**!, **Chaveignes**!, **Richelieu**!, etc., etc.

NOTA. — Le *Wahlenbergia hederacea* Reich. figure dans l'herbier H. Richard (Bibl. mun. de Tours) avec cette mention : Rochers à **Château-la-Vallière**. On devra donc le chercher dans cette localité, bien que les indications fournies par ce botaniste ne doivent être acceptées que sous toutes réserves (1).

CAMPANULA

770. — **C. GLOMERATA** L. — C. Pelouses des coteaux, clairières des bois. — Plante polymorphe, à fleurs toutes en tête terminale ou accompagnées de fleurs axillaires plus ou moins nombreuses.

β. **elliptica** (*C. elliptica* Kit.). — Ne diffère du type que par les feuilles inférieures à limbe atténué-cunéiforme à la base et décurrent sur le pétiole. — AR., mais çà et là. — **Noizay**, dans les prairies de la vallée de la Loire!; **Chargé**, aux Caves (Bouvet); forêt d'**Amboise**, aux Trois-Coteaux près **Saint-Martin-le-Beau** (id.); **Saint-Denis-Hors**, haies bordant la route de Tours!; **Azay-sur-Cher**, à la Folletière (Nivert!); **Chinon**, bois de Grammont!; **Chaveignes**, vallée de la Veude!, jusque sur **Braye**!; etc.

NOTA. — Le *C. Cervicaria* L., qui a parfois été confondu avec le *C. elliptica*, croît dans les bois du dépt du Cher et devra être cherché en Indre-et-Loire.

771. — **C. TRACHELIUM** L. — C. Bois, buissons, haies, dans les lieux frais ou couverts.

(1) Cette indication de l'herbier Richard nous paraît aussi très suspecte, le *W. hederacea* ne croissant guère que dans les prairies humides, tourbeuses, parmi les mousses, etc. (J. Ivolas).

Cette plante a rar[t] les fleurs blanches : **Gizeux**, près du moulin de la Besse !

772. — **C. RAPUNCULOIDES** L. — RR. Bords des chemins et des champs calcaires ; jardins incultes. — Sans doute introduit.

Saint-Denis-Hors, près de Chanteloup (Tourlet père !, Bouvet) ; **Saint-Symphorien** (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Avertin**, à Grammont (Duj. *Fl.*) ; **Chinon**, dans les jardins de l'Hospice ! ; **Seuilly**, près du château du Coudray (Letondal *sec.* Bor. *in litt.*) ; **Marçay**, jardin de l'école communale de filles ! ; **Richelieu**, bords de la route de Loudun ! ; **Chaveignes**, vis-à-vis Niébled !

773. — **C. ROTUNDIFOLIA** L. — RR. Rochers, pelouses, bords des chemins des terrains calcaires.

Ballan, parc de Bois-Renaud près de la maison du concierge où il est abondant (Audebert) ; **Monts**, au-dessous du château de Candé près de l'ancienne forge où il est rare (Audebert) ; **Reignac**, C. sur les buttes de Ville-Pays et partout entre les vallons de Cléret et des Tabardières ! ; **Perrusson** (Diard *Cat.*) ; **Loches**, bords de la route de Perrusson !, rues de la Grotte et du Rocard !, murs du château !, bords des chemins en allant à Vauzelle !, etc. ; **Abilly**, coteau de Rives (Joureau) !

NOTA. — J'ai vu plusieurs fois à **Chinon**, sur des décombres et des remblais, le *C. pusilla* Haenk, qui avait sans aucun doute été introduit accidentellement et qui a disparu depuis.

774. — **C. ERINUS** L. — RR. Rochers, lieux pierreux, bords des chemins des coteaux calcaires.

Beaumont-en-Véron, au Pérou ! et çà et là sur les pentes des coteaux situés entre le Pérou et Coulaine ! ; **Chinon**, la montée du Pavé-Neuf !, les Petites-Croix !, les Fontenils !, la Vallée-Froide !, la Jongerbe !, Rochette !, rochers entre Bel-Air et le Bois-Racaut !, etc.

775. — **C. PYRAMIDALIS** L. — R. et seulement naturalisé sur les vieux murs.

Sainte-Radégonde, murs de Marmoutier au bas du coteau ! ; **Loches**, murs du château notamment sur le mail de la Poterie ! ; **Beaulieu**, murs des jardins voisins de l'Indre !

776. — **C. RAPUNCULUS** L. — CC. Bords des chemins et des bois, haies, pâturages, prairies.

β. **umbrosa.** — Forme robuste, à divisions du calice étalées en étoile pendant et surtout après la floraison, à corolle ord' plus profondément divisée. — R. — **Joué**, bois bordant la route de Tours à Villandry ! — Cette plante ne devra pas être confondue avec l'espèce suivante.

777. — **C. PATULA** L. — RR. Bords et clairières des bois, haies, buissons.

Montlouis, bois bordant la route de Saint-Martin-le-Beau (Blanchet *in litt.*) ; bois de l'Hardionnerie près **Bléré** (Del. *Cat.*) ; **Athée**, bois de la Gilletterie et de la Boulaie (id.) ; **Azay-le-Rideau**, bois de la Chatonnière !

778. — **C. PERSICIFOLIA** L. — R. Bords des bois, pentes pierreuses des coteaux calcaires, seulement au sud de la Loire.

Coteaux de la rive gauche de la Loire : depuis la Calonnière jusqu'aux Caves sur les communes de **Mosnes** ! et de **Souvigny** ! ; **Chargé** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Amboise** (id.) ; **Lussault**, aux carrières ! ; **Montlouis**, où il descend jusque sur les bords de la Loire ! — Coteaux de la rive gauche du Cher, dans le parc des Touches à **Savonnières** (Audebert), et dans la forêt de **Larçay** (Barnsby). — Çà et là sur les coteaux de l'Indre : **Loches**, près de Neuville (Diard *Cat.* et *in* Duj. *Fl.*) ! ; **Chambourg**, entre le bourg et la vallée de Chantereine ! ; **Courçay**, dans le val de Bordebure (Del. *Cat.*) et près du moulin de la Doué ! ; **Montbazon**, au Puy (Del. *Cat.*) et plus en aval ! ; **Huismes**, entre le Vivier et Cuzé ! — Coteaux de la Vienne et de ses affluents : **Chinon**, bois de Grammont ! ; **Saint-Benoist**, bois entre Grammont et la Gouillerie ! ; coteaux de la Manse à **Saint-Epain** ! et bois de la Billottière entre **Noyant** et **Sainte-Maure** ! ; bois de Serre au **Grand-Pressigny** !

Obs. — Cette plante varie à calice glabre ou hispide. Cette dernière forme (β. *lasiocalyx*) se rencontre çà et là. Je l'ai notée comme croissant à **Lussault** !, **Loches** !, **le Grand-Pressigny** !, **Noyant** !, **Huismes** !, etc. ; mais on trouve tous les intermédiaires entre elle et le type à calice glabre.

NOTA. — Le *C. medium* L., souvent cultivé dans les jardins,

se reproduit facilement de lui-même sur les vieux murs, dans les bosquets, où il est parfois comme naturalisé.

VACCINIÉES

VACCINIUM

779. — **V. MYRTILLUS** L. — RRR. Bois et bruyères des terrains secs et siliceux.

Parçay-Meslay, bois de la Barrérie près Meslay, où il a été recueilli autrefois par F.-J. Derouet (Del. *Cat.* et *herb.*!), mais où il n'a pas été vu depuis longtemps, à ma connaissance du moins.

NOTA. — Il ne serait pas impossible de trouver dans le dépt l'*Oxicoccus palustris* Pers., que l'on devra chercher dans les marais spongieux.

ÉRICACÉES

CALLUNA

780. — **C. VULGARIS** Salisb.; *C. Erica* DC. — CC. Landes, friches, bois secs. — On le trouve çà et là à fl. blanches.

ERICA

781. — **E. SCOPARIA** L. — CC. Landes, bois. — Désigné souvent à la campagne sous le nom de Bruyère blanche.

782. — **E. VAGANS** L. — R. Landes, friches, bois des terrains siliceux ou silico-calcaires. — Plante polymorphe, à grappes courtes ou allongées, ne se prolongeant souvent pas jusqu'au sommet des rameaux.

Je l'ai constaté dans 3 régions très distinctes : 1° au nord-ouest du dépt, dans le canton de **Château-la-Vallière**, où il est C. à **Villiers-au-Bouin** !, **Braye-sur-Maulne** !, **Marcilly-sur-Maulne** !, **Lublé** !, **Château-la-Vallière** ! — 2° à l'est, dans le canton de **Bléré**, où il croît à **Chisseaux** dans les haies et les buissons qui bordent le ruisseau de la Charvière ! ; — 3° au sud, dans le canton de **Richelieu**, à **Razines** où il est C. dans les bois et les landes de Saint-Gilles et aux alentours ! ; à **Braslou**, près de la ferme du Poirier ! et çà et là ailleurs ! ; à **Jaulnay**, dans les bois du Martray !

783. — **E. CINEREA** L. — CCC. Landes, friches, bois secs. — On le trouve çà et là à fleurs blanches.

784. — **E. TETRALIX** L. — C. Landes et bois humides ou tourbeux. — Abonde surtout dans tout le nord-ouest du dépt, mais est assez répandu partout ailleurs jusque dans l'est et le sud. — On le trouve çà et là à fl. blanches.

785. — **E. CILIARIS** L. — AR. Landes et clairières des bois, dans les terrains siliceux humides ou tourbeux.

C. au nord de la Loire, dans l'ouest du dépt : **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** (Duj. *Fl.*) !, **Benais** !, **Restigné** !, **Ingrandes** !, **Saint-Patrice** !, **Saint-Michel** !, **les Essarts** !, **Langeais** (Duj. *Fl.*) !, **Mazières** !, **Cléré** !, **Avrillé** !, **Continvoir** !, **Gizeux** ! ; **Rillé** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **Courcelles** !, **Lublé** !, **Marcilly-sur-Maulne** !, **Braye-sur-Maulne** !, **Villiers-au-Bouin** !, **Château-la-Vallière** !, **Souvigné** !, **Ambillou** (Del. *Cat.*) !, **Sonzay** !, **Neuillé-Pont-Pierre**, **Semblançay** (Duj. *Fl.*) !, **Saint-Etienne-de-Chigny** (id.) !, etc. — R. au sud de la Loire : forêt de **Larçay** près du monument de P.-L. Courier (Ivolas) ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon, surtout au voisinage du Châtellier !, ainsi que dans les landes qui bordent le vallon de ce nom et dans celles du Ruchard où il s'étend jusque sur **Cravant** !

On le trouve rart à fleurs blanches.

MONOTROPACÉES

MONOTROPA

786. — **M. HYPOPITYS** L. — R. Bois couverts, dans le terreau qui résulte de la décomposition des feuilles. — Comprend les deux sous-espèces suivantes :

I. — **HIRSUTA** (*M. hirsuta* Horn. ; *Hypopitys multiflora* Scop.). — Fleurs pubescentes à l'intérieur ; ovaire oblong ; style velu, long de 3 à 5 mill. — RR. — **Les Hermites**, bois de Vallière (Doucet !) ; **Chenonceaux**, forêt d'Amboise au sud du grand étang de Jumeaux ! ; **Bléré**, bois entre Beauregard et Fossembault ! ; **Céré**, bois du Châtellier (Coq. *in* Del. *Cat.*) ! ; forêt de **Loches** (M^lle^ Varenne) ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon près du Tertre et de Turpenay ! ; **Rivière**, dans le bois de ce nom ! ; **Anché**, bois Semé !

II. — **GLABRA** (*M. glabra* Berh. ; *Hypopitys hypophegea* Don.). — Fleurs glabres à l'intérieur ; ovaire sphérique ; style glabre, long de 2-3 mill. à peine. — RR. — **Athée**, parc de la Chenaie (Del. *herb.*) ; **Monts**, parc de Candé (Audebert !) ; **Langeais**, parc du château ! ; **Cheillé**, parc d'Azay-le-Rideau ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon près de l'allée Rabelais ! ; **la Roche-Clermault**, petit bois au sud-ouest de Chargé ! ; **Seuilly**, parc du Coudray ! et bois de la Brevonnière !

Obs. — Le *M. Hypopitys* a également été indiqué près de **Rochecorbon**, dans les bois de Châtenay (Duj. *Fl.*) et de Rosnay (Derouet *in* Del. *Cat.*) ; à **Ballan**, dans les bois des Touches (Audebert) ; ainsi qu'à **Cheillé**, dans la forêt de Chinon entre la Vaunoir et la grande route. N'ayant pas vu les plantes de ces localités, je ne sais à quelle forme les rapporter.

NOTA. — A la famille des Pirolacées, voisine de la précédente, appartiennent les *Pirola minor* et *rotundifolia*, qui croissent dans quelques dép^ts^ voisins et que l'on devra chercher en Indre-et-Loire, dans les bois couverts.

LENTIBULARIÉES

PINGUICULA

787. — **P. VULGARIS** L. — RR. Landes et prairies tourbeuses, bords des étangs.

Marais de **Chanceaux** (**sur Choisille** ?) (Duj. *Fl.*, Del. !) ; **Nouzilly**, à Fresnay (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Châteaurenault** (id.) ; vallée de la Dême entre **Chemillé** et **Epeigné** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Paterne** (Duj. *Fl.*) ; **Semblançay**, près de Beaufoux (Blanchet) et dans le vallon de la Bresme entre l'étang de Tuasne et la route de Château-la-Vallière ! ; **Luynes**, vallée de la Bresme au-dessus de Pont-Clouet dans la prairie de Nerse (Del. *Cat.*) ! ; **Ambillou**, à la Trigalière (Barnsby) ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang (Duj. *Fl.*, Barnsby). — **Continvoir**, vallée du Changeon en amont de Gravoteau ! ; **Gizeux**, étang du Mur !, étang du Gué !, landes de Chaumont ! — Je ne le connais pas au sud de la Loire.

788. — **P. LUSITANICA** L. — RR. Landes et prairies tourbeuses, clairières des bois tourbeux, bords des étangs.

Semblançay, près de Beaufoux (Blanchet) et vallon de la Bresme entre l'étang de Tuasne et la route de Château-la-Vallière ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, bords de l'étang des Souches ! et dans les landes voisines ! ; **Ambillou**, landes de Tivoli (Del. *Cat.*), la Trigalière (Barnsby) ; **Rillé**, vallon du ruisseau de Malcombe, surtout vers la source du ruisseau ! et dans les fossés qui bordent la route de la Pèlerine, près de Pincemaille ! — **Continvoir**, vallée du Changeon en amont de Gravoteau !, étang de la Douce ! ; **Gizeux**, étang du Mur !, étang du Gué !, landes de Chaumont ! ; **Avrillé**, vallée de la Roumer au Pissot ! ; **Mazières**, bords des étangs de Crémille ! et de Jupille ! (Del. *Cat.*). — **Saint-Benoist**, bord de la forêt de Chinon, dans le vallon du Châtellier, entre le hameau de ce nom et la route de Tours ! — **Bossay**, forêt de Preuilly entre la Rolle et l'étang de Vinceuil (Aristobile !). — La localité de la Nouillère (Coq. *in* Del. *Cat.*), située à l'ouest de la ferme de ce nom, est sur le dépt de Maine-et-Loire.

UTRICULARIA

789. — **U. VULGARIS** L. — AC. Eaux stagnantes : étangs, mares, fossés.

Langeais, à Saint-Laurent et plus au nord dans les landes ! ; **Mazières**, étangs de Crémille ! ; **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*) ; **les Hermites**, étangs de Vautourneux et de la Boissière (Vergnaud) ; **Monthodon**, mares de Monthalan (id.) ; **la Membrolle** (Duj. *Fl.*) ; **Montreuil**, étang dans le bourg ! ; **Nazelles**, près de la Cisse ! — **Montlouis**, marais bordant la ligne de Paris ! ; **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*) ; vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*), **Saint-Pierre-des-Corps** !, **Saint-Avertin** !, **Joué** ! ; le Vieux-Cher à **Savonnières** !, **Bréhémont** ! ; **Ballan**, bois de Beauvais (Audebert) ; **Chambray** (Duj. *Fl.*) ; **Luzillé**, étang de Brosse ! ; **Esvres**, au Lavoir (Nivert) ; **Veigné**, fossés au bas de Couzières ! ; **Monts**, à Epiray et Beaumer (Audebert) ; **Manthelan** (Nivert) ; **Villaines**, dans la vallée du bourg (Joureau) ; **Couziers**, étangs de la forêt de Fontevrault ! ; marais de **la Roche-Clermault** ! et de **Marçay** ! ; **Pouzay**, marais de la Buvinière ! — **La Guerche** (Joureau) ; **Charnizay** ; **Bossay** (Aristobile) ; etc.

790. — **U. NEGLECTA** Lehm. — AR. Eaux stagnantes : étangs, mares, fossés.

Restigné, dans les landes de Saint-Martin (Coqueray) ; **Charentilly**, mare près de Poillé ! ; **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise dans l'étang de l'Herpinière ! ; **Chisseaux**, mare près de la Drolinière ! ; **Orbigny**, grand étang du Fay ! — **Rigny-Ussé**, grand étang du parc d'Ussé (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Chinon**, au pont de bois !, dans le canal !, etc. ; **Jaulnay**, fossés de la vallée de la Veude ! ; etc.

791. — **U. MINOR** L. — R. Etangs et mares des bois et des landes, dans les terrains tourbeux.

Landes au-dessus de **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Restigné**, landes de Saint-Martin, au Petit-Etang ! ; **Langeais**, étang de Bournais ! — **Courcelles**, étang Bouchard ! ; **Ambillou**, la Trigalière et la Chapelière (Del. *Cat.* et *herb.*), étangs de Radoire (Bor. *Fl.*) et de Givry (Barnsby) ; **Luynes**, vallée de la Bresme au-dessus de Pont-Clouet (Barnsby) ; **Saint-Denis-Hors**, étang de la Pagode ! ; **Luzillé**, étang de Brosse ! — **Orbigny**, étang Rouillé ! ; **Ferrière-**

sur-Beaulieu, forêt de Loches dans l'étang de Ferrière ! — **Lerné**, parc de Chavigny !

Obs. — On distingue souvent, dans cette espèce, les 2 formes suivantes, qui demandent à être observées et étudiées sur le vif :

α. **typica.** — Corolle longue de 5-6 mill., à lèvre inf. ovale et non plissée sur les bords.

β. **Bremii** (*U. Bremii* Heer). — Cor. longue de 8-10 mill., à lèvre inf. arrondie et ondulée-plissée sur les bords.

PRIMULACÉES

HOTTONIA

792. — **H. PALUSTRIS** L. — AC. Eaux stagnantes ou tranquilles : fossés profonds, étangs, ruisseaux.

Çà et là dans tout le dépt : au nord de la Loire, à **Avrillé** !, **Hommes** !, **Château-la-Vallière** !, **Ambillou** !, **les Hermites** (Doucet), **Monthodon** (Vergnaud), **Mettray**, etc. ; dans la vallée de la Loire, à **la Chapelle** !, **Saint-Michel** (Del. *Cat.*), **Saint-Patrice** (id.) !, **Noizay** !, **Limeray** !, **Lussault** !, **Montlouis** !, etc. ; dans les étangs de la forêt d'**Amboise** ! ; dans la vallée du Cher, à **Ballan** !, **Joué** !, **Saint-Avertin** (Del. *Cat.*) !, **Véretz** (id.) !, **la Croix-de-Bléré** ! ; dans l'Indrois, à **Genillé** ! ; dans les vallées de l'Indre et de ses affluents, à **Loches**, **Manthelan** (Diard), **Esvres** !, **Veigné** !, **Monts** (Audebert), **Cheillé** !, **Azay-le-Rideau** !, etc. ; dans la vallée de la Vienne, à **Savigny** !, **Chinon** !, etc. ; dans la vallée du Négron, à **la Roche-Clermault** !, **Seuilly** !, **Marçay** ! ; dans les vallées de la Veude et de ses affluents, à **Ligré** !, **Lémeré** !, **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Jaulnay** !, **Braye** !, **Richelieu** ! ; dans la vallée de la Claise, à **Preuilly** (Aristobile), **Boussay** !, etc.

PRIMULA

793. — **P. OFFICINALIS** Jacq. — CC. Bois, prés frais.

Obs. — Cette plante est très polymorphe. La hampe, ordt pluriflore, ne porte quelquefois qu'une seule fleur. La corolle, ordt

jaune, peut être d'un rouge orangé (variété signalée à **Luynes**, au-dessous de la Filonnière, par M. Barnsby) ou d'un rouge brun avec ou sans mélange de jaune (**Saint-Avertin**, bois de Grammont et de Bellevue!; **Chemillé-sur-Indrois**, forêt de Loches aux environs des Chartreux, Diard *Cat.*; **Beaumont-en-Véron**, parc de Coulaine!; etc.). Ces variations dans la couleur de la fleur, s'observant surtout dans les parcs ou au voisinage des jardins, sont peut-être dues à l'influence du pollen des Primevères à fleurs pourprées que l'on cultive dans les parterres. Enfin le limbe de la corolle, ordt très concave, est parfois absolument plan (**Benais**, prairies au bas du bourg!).

794. — **P. ELATIOR** Jacq. — R. Bois, buissons et prés humides, surtout sur le bord des ruisseaux.

Les Hermites, bord du ruisseau en face Vallière (Doucet); **Mazières**, vallon allant du pont de Doué à l'Oisellière (Doucet); **Saint-Cyr**, bords du ruisseau de Mié!; **Fondettes**, à Lavaret (Del. *Cat.* et *herb.*) et çà et là dans le bassin de la Choisille jusqu'à **Nouzilly**, où il est CC. dans les bois et sur le bord des ruisseaux (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Monthodon**, bords du Rondy (Vergnaud!); **le Boulay**, à la Chauvinière (Barnsby); **Châteaurenault** (Bor. *Fl.*); **Saint-Règle**, bois de la Courjaie!; **Saint-Martin-le-Beau**, forêt d'Amboise aux Trois-Coteaux!; **Saint-Avertin**, parc de Cangé!; vallées de Saint-Laurent et de la Madeleine, entre **Monts** et **Chambray**, notamment près de l'arche de Sainte-Apolline (Del. *Cat.*, Audebert!). — **Perrusson** (Diard *Cat.*); **Loches**, dans les bosquets de l'École normale (Martel), d'où il paraît avoir disparu; **Manthelan**, bois de Launay (Nivert!). — Forêt de Chinon au Maupas sur la commune de **Cheillé**!; bords du ruisseau de Jolivet, dans le haut du Vallon, sur **Cheillé** et **Avon**!; vallées du Croulay et de la Madeleine, à **Panzoult**!; vallée de Courtineau près du moulin de Souvres, à **Saint-Epain** et **Sainte-Maure**!; bords du ruisseau de la Jugeraie près de Menasson, à **Sainte-Maure** (Barnsby).

Obs. — Dans cette plante, les hampes ordt pluriflores sont parfois accompagnées de pédicelles radicaux uniflores; la corolle est d'un jaune pâle et uniforme, ou assez souvent plus foncée à la gorge.

795. — **P. GRANDIFLORA** Lam.; *P. acaulis* Jacq.; *P. vulgaris* Huds. *p. p.* — C. Bois, buissons.

Répandu dans presque tout le dépt, où il est CC. dans une foule de localités, surtout dans tout l'ouest ; plus rare dans le nord-est, ainsi que dans toute la région comprise entre la Loire et le Cher, où je ne l'ai pas vu et où M. Capillon me l'a signalé comme RR. à **Lussault**. Ses fleurs, ordt jaunes, sont parfois blanches ou roses, surtout dans les parcs ; ces 2 variations croissent à **Pont-de-Ruan**, dans le parc de Méré !

β. **caulescens.** — Pédicelles en ombelle au sommet d'une hampe. — Cette plante ressemble souvent beaucoup au *P. variabilis*, avec lequel il faut se garder de la confondre. — R. — **Saint-Benoist**, bois de Beugny !

P. VARIABILIS Goup. — Hybride des *P. officinalis* et *grandiflora*. — R. Bois, avec les parents.

Langeais, bois de la Châtaigneraie ! ; **Rillé**, bois de la Planche-au-Cerf (Aristobile) ; **Sonzay**, parc du château de la Motte (Barnsby) ; **Saint-Avertin**, bois de Grammont et de Bellevue ! (avec la forme à fleurs purpurines !) ; **Joué**, bois du Petit-Paris (Chambert) ; **Ballan**, bois du Vau (Audebert) ; vallée de Saint-Laurent près de l'arche de Sainte-Apolline entre **Chambray** et **Veigné**, et à **Monts** sous la glacière de Candé (Audebert). — **Loches**, bosquets de l'École normale, avec la forme à fleurs purpurines (Martel) ; **Boussay**, prairies de la Muanne au bas de la Bruère (Aristobile !). — **Panzoult**, vallées du Croulay ! ; **Cravant**, vallée de Basse ! ; **Chinon**, bois de la Martinière et de Grammont !

Obs. — Comme tous les hybrides, le *P. variabilis* est très polymorphe. Ses pédicelles, ordt tous en ombelle au sommet d'une hampe, sont assez souvent les uns en ombelle et les autres radicaux, plus rart tous radicaux. Sa corolle est ± grande, ± concave, d'un jaune ± foncé, parfois rose ou pourprée.

P. DIGENEA Kern. — Hybride produit par le croisement des *P. elatior* et *grandiflora*. — RR. — Bois et prairies, avec les parents.

Cheillé, forêt de Chinon au Maupas ! ; **Panzoult**, vallées du Croulay ! et de la Madeleine !

Obs. — Cet hybride varie à pédicelles tous en ombelle ou les uns en ombelle et les autres radicaux, ou plus rart tous radicaux.

NOTA. — Le *P. media* Peterm., hybride des *P. officinalis* et

elatior, devra être cherché dans le dépt. — J'ai quelquefois rencontré des formes de *P. officinalis* à calice glabrescent et à corolle presque plane ou même tout à fait plane ! qui pourraient peut-être être rapportées à cet hybride si le *P. elatior* existait dans le voisinage, mais je ne l'y ai pas vu.

ANDROSACE

796. — **A. MAXIMA** L. — R. Champs et vignes des coteaux calcaires, et seulement dans le bassin de la Vienne :

RR. sur la rive droite de la Vienne, où je ne le connais que dans l'arrt de Loches : **Bournan**, à Bagneux ! ; **Sepmes**, champs bordant la route de Bournan !, champs bordant la route de la Celle-Saint-Avant ! — AC. sur la rive gauche de la Vienne, dans l'arrt de Chinon : çà et là sur les coteaux de **Pussigny**!, de **Ports**!, de **Marcilly**! ; **Parçay**, à la Hucherie !, aux Renardières ! ; **Theneuil**, près de Puchard !, des Gratiens !, de Chavagne !, entre le moulin à vent et les Caves !, etc.; **Chezelles**, entre la Hâte et la Derouinière !, entre Vau-Thibault et Chavagne !, etc.; **Brizay**, près du château des Bournais !, au nord de Croisne et de la Pichardière !, etc. ; **Tavant**, près de Meaux ! et de Crotille ! ; **Sazilly**, près de la Boudinière ! ; **Lémeré**, çà et là dans le nord de la commune ! ; **la Tour**, au nord et au nord-ouest d'Oiré ! ; **Verneuil**, à Laurencière !, la Maingotière !, etc. ; **Marigny-Marmande**, dans le nord de la commune ! ; **Courcoué**, à Puy-Morin ! ; **Chaveignes**, près de Bellevue et çà et là ailleurs sur les coteaux de la Veude ! ; **Braslou**, entre la Thibaudière et la Babinière ! ; **Richelieu**, champs bordant la route de Loudun ! et le chemin de Ceaux !

CYCLAMEN

797. — **C. EUROPÆUM** L. — RR. Bois, parcs, où il a certainement été introduit.

Les Clouets, près **Mettray** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Symphorien**, à Beauséjour (Del. *Cat.*), à Saint-Barthélemy (Chambert), à la Cordaise (Ivolas) ; **Sainte-Radégonde**, à Vaudour (Chambert) ; **Chambray**, dans la propriété de M. Beauté (Chambert) ; **Saint-Senoch**, bois du château (Del. *Cat.*). — Cette plante étant souvent confondue avec

la suivante, plusieurs de ces indications demandent à être vérifiées.

798. — **C. NEAPOLITANUM** Ten. — RR. Bois, parcs. Sans doute introduit partout, mais bien naturalisé. — Les fleurs sont roses ou blanches.

Saint-Symphorien, à Beaumanoir d'où je l'ai reçu de M. Chambert sous le nom de *C. europæum*, dans le petit bois et les bosquets de l'Ecole normale des Tilleuls ! et, d'après ce qu'on m'a dit, dans plusieurs autres propriétés ; **Ballan**, bois de la Commanderie (Audebert) ; **Monts**, parc de la Roche (id.) ; **Esvres**, parc de Vaugrignon ! ; **Beaumont-en-Véron**, parc de Coulaine ! ; **Preuilly**, parc de Fontbaudry (Aristobile !) ; et sans doute dans beaucoup d'autres parcs.

LYSIMACHIA

799. — **L. VULGARIS** L. — C. Lieux humides. — Les feuilles sont opposées ou verticillées par 3 ou 4.

800. — **L. NUMMULARIA** L. — C. Prés et bois humides ; bords des eaux.

Obs. — Une forme grêle, dont la fleur a parfois à peine 1 cent., croît dans les prés tourbeux et ne devra pas être confondue avec le *L. nemorum* L., que je ne connais pas dans le dépt, mais que l'on devra chercher dans les lieux humides des bois sablonneux.

SAMOLUS

801. — **S. VALERANDI** L. — AC. Lieux marécageux ou tourbeux, bords des eaux.

AC. dans la vallée du Changeon, les landes et les étangs voisins, à **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; bords des étangs d'**Avrillé** ! ; vallée de la Roumer et landes voisines à **Langeais** !, **les Essarts** !, **Avrillé** ! ; **Hommes**, dans la vallée du Lathan ! ; entre et sur **Courcelles** et **Channay** ! ; bords de la Maulne à **Lublé** ! ; bords de l'étang de **Château-la-Vallière** (Del. *Cat.*) ! ; landes et étangs de **Souvigné** !, **Ambillou** !, **Neuillé-Pont-Pierre** ! ; **Semblançay**, étang

du Grand-Moulin!; **Charentilly**, étang de Poillé!; bords de la Bresme à **Pernay** et **Saint-Etienne-de-Chigny** (Doucet); **Mettray** (Del. *Cat.*); **Nouzilly**, aux Quatre-Fontaines (id.); **Vernou**, bords de la Brenne!; etc. — Moins C. au sud de la Loire : **Saint-Martin-le-Beau** (Coqueray); **Tours**, bords du Cher!; **Ballan**, à Beauvais (Audebert); **Chédigny**, vallon de Cléret!; **Reignac**, vallons de Cléret et des Tabardières!; vallée de Chantereine à **Chambourg**! et **Chanceaux** (Del. *Cat.*)!; **Courçay**, au bord de l'Indre!; **Truyes**, à l'entrée du val de Bordebure!; fontaine du moulin d'Avon près d'**Esvres** (Del. *Cat.*); vallée de Saint-Laurent près de **Veigné** (Audebert); parc et prairies de la Roche à **Monts** (id.). — **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé!; **Saint-Benoist**, pré marécageux au nord-est de la vallée de Basse!; **Chinon**, au Chauchy!; **Panzoult**, vallée du Croulay!; vallée de Courtineau à **Saint-Epain**!, **Sainte-Maure**! et jusque sur **Sainte-Catherine**!; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée! — **La Guerche**, dans les marais (Joureau); presque tous les étangs de **Bossay**! et des environs de **Preuilly** (Aristobile). — **Marcilly-sur-Vienne**, à la source du ruisseau de la Queue-du-Fossé!; vallées de la Bourouze et du ruisseau de la Rivière-Marteau à **Chezelles**! et **Courcoué**!; vallées de la Veude et de ses affluents à **Ligré** en amont des Planches!, **Assay** dans les marais!, et çà et là à **Champigny**!, **Chaveignes**!, **Braye**!, **Jaulnay**!; marais du Négron et de ses affluents à **Marçay**!, **la Roche**!, **Seuilly**!

ANAGALLIS

802. — **A. ARVENSIS** L. — CC. Champs, vignes, jardins, décombres. — Comprend :

I. — **PHŒNICEA** (*A. phœnicea* Lam.).—Feuilles à 3 nervures; corolle finement ciliée-glanduleuse sur les bords, ordt d'un beau rouge, plus rart d'un rouge violacé ou d'un blanc rosé. — CC. — Varie :

α. **typica.** — Corolle d'un beau rouge. — CC.

β. **ambigua.** — Corolle d'un rouge lie de vin, devenant bleuâtre par la dessiccation. — R.— **Candes**, sur les quais de la Loire!

γ. **carnea.** — Corolle d'un blanc rosé. — R. — **Chinon**, au Puy-Besnard!, à Bel-Air!; coteaux de l'Indrois et du

ruisseau d'Olivet à **Beaumont-Village** ! et à **Chemillé** ! où il croît aussi au nord-ouest des Chartreux (Diard *Cat.*).

II. — **CÆRULEA** (*A. cærulea* Schreb.). — Feuilles souvent plus étroites et à 5 nervures ; corolle fimbriée, mais non ou à peine ciliée-glanduleuse, toujours d'un beau bleu. — C.

803. — **A. TENELLA** L. — AC. Prairies, marais, clairières des bois et des landes, seulement dans les terrains tourbeux.

Gizeux, landes de Chaumont !, étangs du Gué ! et du Mur ! ; **Continvoir**, vallée du Changeon en amont de Gravoteau !, vallée de la Branne au bas de la Pelouse et près des Vernaux ! ; **Avrillé**, vallée de la Roumer au Pissot ! et dans l'emplacement de l'étang situé au nord du bourg ! ; landes de **Saint-Patrice** ! ; landes de **Langeais** ! et de **Mazières** ! jusque dans les vallées de la Roumer et du Breuil ! ; **Savigné** (Duj. *Fl.*) ; **Hommes**, au nord d'Avrillé ! ; **Rillé**, bords du ruisseau de Malcombe ! ; **Channay**, entre le bourg et la gare ! ; **Courcelles**, entre le bourg et la gare ! et près de l'étang Bouchard ! ; vallée de la Maulne à **Lublé** !, **Saint-Laurent-de-Lin** !, **Château-la-Vallière** ! où il croît aussi dans la vallée de la Fare et sur les bords de l'étang ! ; **Souvigné**, étang de la Roche ! ; **Ambillou**, dans les landes !, sur le bord des étangs de Radoire et de Givry !, à la Trigalière !, etc. ; vallée de la Bresme et étangs voisins à **Luynes** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Pernay** !, **Semblançay** (Duj. *Fl.*) !, etc. ; **Nouzilly**, aux Quatre-Fontaines (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*) ; **Neuville** (Coqueray). — Moins C. au sud de la Loire : **Saint-Martin-le-Beau**, vallon de Vilair (Coq. *in* Del. *Cat.*) ! ; **Chanceaux-de-Loches** (Diard *Cat.*) ; **Mouzay**, entre Beautertre et Beaurepaire ! ; vallée de l'Indre et vallon de Bordebure à **Courçay** et **Truyes** ! — **Saint-Benoist**, pré tourbeux au nord-est de la vallée de Basse ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! et vallée de la Madeleine ! ; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée ! — **La Guerche**, aux Buissons (Joureau) ; **Bossay**, à la Gibaudrie (Aristobile). — Vallée de Sauvage à **Ports** ! et jusque sur **Marigny-Marmande** ! ; **Marcilly-sur-Vienne**, à la source du ruisseau de la Queue-du-Fossé ! ; **Chezelles**, entre la ferme du Gué et le moulin Thirot ! ; vallée de la Veude à **Jaulnay** !, au bas du bourg de **Razines** !, entre Achard et Aillon sur **Chaveignes** ! ; marais d'**Assay** ! ; marais du Négron et de ses affluents à **Marçay** !, **la Roche-Clermault** !, **Seuilly** !

CENTUNCULUS

804. — **C. MINIMUS** L. — AR. Lieux sablonneux humides ou mouillés l'hiver, surtout dans les bois, les landes et au bord des étangs.

AC. dans les landes du nord-ouest du dépt, à **Saint-Nicolas** (Coq. *in* Del. *Cat.*)!, **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Langeais** !, **Mazières** (Del. *Cat.*) !, **Cléré** !, **Avrillé** ! ; **Rillé** !, **Souvigné** !, **Ambillou** !, **Semblançay** !, etc. — Plus R. ailleurs : forêt d'Amboise et bois voisins, à **Souvigny** !, **Chisseaux** !, **Chenonceaux** !, **Civray-sur-Cher** !, etc. ; **Céré**, bois d'Aigues-Vives et du Châtellier ! — **Orbigny**, étangs de la Lardière !, de Ferté !, du Fay !, étang Rouillé !, forêt de Brouard ! ; C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Barrou**, forêt de l'Epinat (Joureau). — **Savigny**, communs des Bertignolles ! ; **Chinon**, bois de Trinquebernille !, de Grammont !, de Bouqueteau !, communs de Parilly ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon ! et landes du Ruchard ! jusque sur **Cravant** !, **Panzoult** !, etc. ; **Theneuil**, bords des bois près des Bournais ! ; **Brizay**, bords des bois entre les Grands-Bournais et les Deforges ! ; **Cinais**, le camp !, les communs ! ; **Seuilly**, bois de Bourg ! ; **Lerné**, parc de Chavigny ! ; **Saint-Germain-sur-Vienne**, bord d'un étang de la vallée des Vaux près de la forêt de Fontevrault !

OLÉACÉES

FRAXINUS

805. — **F. EXCELSIOR** L. — CC. Haies des prés, buissons et bois humides, bords des eaux. Souvent planté. — Plante polymorphe, à folioles ± nombreuses, ± étroitement lancéolées, ± fortement dentées, et présentant en outre, quant à la forme du fruit, les variétés suivantes :

α. **vulgaris.** — Fruit non ou à peine atténué à la base. — Varie :

1° **obtusa.** — Fruit arrondi et obtus au sommet, long de 30 mill. environ. — CC.

2° **emarginata.** — Fruit bilobé au sommet, long de 30 mill. environ. — CC.

3° **elongato-emarginata.** — Fruit bilobé au sommet, long de 45-55 mill. — R. — **Chinon**, chemin de Sauvegrain !

4° **rostrata** Gillot. — Fruit aigu et mucroné au sommet, long de 40-45 mill. — R. — **Chouzé**, prairies !

β. **oxycarpa** (*F. oxycarpa* Willd.). — Fruit longuement atténué-cunéiforme à la base. — R. — **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, bords du Lane ! ; **Chinon**, prairie Saint-Mexme ! — Forme à fruit long de 35-45 mill., un peu atténué au sommet, mais subobtus ou même parfois un peu émarginé, sur le même pied.

SYRINGA

806. — **S. VULGARIS** L. — Cultivé partout et complètement naturalisé çà et là sur les rochers exposés au midi.

LIGUSTRUM

807. — **L. VULGARE** L. — CC. Haies, buissons, bords des bois, surtout dans les lieux secs.

Obs. — Diard (*Cat.*) indique à **la Chapelle-Blanche**, près de Grillemont, une variété de cette plante à feuilles « ternées ». Je pense que, par cette expression, il a voulu dire verticillées par 3, plutôt que divisées en 3 lobes comme le dit Dujardin dans sa *Flore*. La question, toutefois, est difficile à résoudre, la plante ne se trouvant pas dans l'herbier Diard.

JASMINÉES

JASMINUM

808. — **J. FRUTICANS** L. — RR. Rochers exposés au midi, vieux murs où il n'est sans doute que naturalisé.

Chinon, très abondant au pied du château sur les rochers qui dominent les terrasses du quartier Saint-Maurice!, vieux murs à la montée du Pavé-Neuf!; **Courçay**, rare sur les coteaux de l'Indre entre le bourg et le moulin de la Doué!; çà et là ailleurs dans les parcs, les haies, les buissons, au voisinage des habitations.

APOCYNÉES

VINCA

809. — **V. MINOR** L. — C. Bois, buissons, haies, dans les lieux frais et ombragés. — Il a parfois les fleurs blanches.

810. — **V. MAJOR** L. — AR. Haies, murs, rochers, surtout au voisinage des habitations, et sans doute introduit.

Bourgueil, chemin bas de Saint-Nicolas! (Coq. *in* Del. *Cat.*) et çà et là autour de la ville!; **Restigné**, entre le bourg et Santenay (Coq. *in* Del. *Cat.*)!; **Continvoir**, au Grand-Vau!; **la Chapelle-sur-Loire**, çà et là sur les levées de la Loire!; **Ambillou**, près du bourg!; coteaux de la Loire à **Luynes** (Duj. *Fl.*), **Saint-Cyr**!, **Saint-Symphorien**!, **Rochecorbon**!, etc.; **Chanceaux-sur-Choisille**, à l'Angennerie! — **Amboise**, bords du chemin qui monte à Château-Gaillard (Lair), bords de la route de Saint-Règle!; **Montlouis**, sur les rochers!; **Savonnières**, aux Touches!; **Ballan**, bois du château de Carnaux! — **Loches**, à la Berthelière (Diard *Cat.*), à Puygibault (Nivert); **la Chapelle-Blanche**, bords de la route de **Bournan** (id.); **Courçay**, coteaux près du bourg!; **Montbazon**, à Bouroux (Audebert); **Vallères**, à la vallée du Vau!; **Lignières**, dans le bourg!; **Villaines**, à Jolivet!; **Saint-Benoist**, dans le bourg et plus à l'est!; **Huismes**, près de l'Ermitage! — **Beaumont-en-Véron**, au bas et à l'ouest de la tour de Beaupuy!; **Chinon**, entre Vauroux et la garenne de Basse et çà et là ailleurs!; **Neuil**, dans le bourg!; **Avon**, vallon de la Quelle!; **Trogues**, route de Sainte-Maure!; **Theneuil**, à Ronçay!; **Braye-sous-Faye**, bords de la route de Châtellerault!; **Richelieu**, entre la ville et Bisseuil!; **Chaveignes**, à Guenillon!; **Lémeré**, à Beaucep!; **Ligré**, près de l'Arche!; **Marçay**, près de la Roberderie!; **la Roche**, à la Couloire!, à la Raisonnière!; **Seuilly**, C. sur le coteau!; etc.

ASCLÉPIADÉES

VINCETOXICUM

811. — **V. OFFICINALE** Mœnch ; *Cynanchum Vincetoxicum* R. Br. — AC. Bois secs, coteaux incultes, prés buissonneux.

Coteaux du Changeon à **Bourgueil** ! et **Benais** ! ; bois de Baudry près **Cérelles** (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise non loin de la Ménaudière ! ; **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Pierre-des-Corps**, petit bois bordant la ligne d'Orléans ! ; **Saint-Avertin**, bois de Grammont (Duj. *Fl.*) ; vallée de Saint-Laurent près **Monts** (Audebert). — Forêt de Chinon et bois voisins, à **Cheillé** ! et **Saint-Benoist** ! ; **Huismes**, bois de Rassay ! ; **Beaumont-en-Véron**, aux Pussinières ! ; **Chinon**, bois de Bruyères-Piquet !, de Trotte-Loup !, de la Colline !, de Grammont !, de Vaugaudry !, et dans les prairies de l'île Auger et de la Pierre-Percée ! ; **Seuilly**, bois de Morin ! ; **Cravant**, bois de Narçay ! ; **Pussigny**, coteaux boisés bordant la Vienne ! ; **Chaveignes**, parc de Richelieu ! ; **Boussay**, landes près de l'étang de Chantemerle (Aristobile) ; etc.

Obs. — La tige de cette plante, courte et droite dans les lieux secs et découverts, est plus allongée et volubile dans les lieux frais ou les buissons ; c'est alors le *V. laxum* Bartl. On peut, je crois, rapporter à cette forme les plantes des localités suivantes : **Beaumont-en-Véron**, aux Pussinières ! ; **Chinon**, à Bruyères-Piquet !, dans l'île Auger !, dans la prairie de la Pierre-Percée !, etc.

NOTA. — L'*Asclepias. Cornuti* Decaisne (*A. syriaca* L.), indiqué sur les rochers de Marmoutier à **Sainte-Radégonde** (Duj. *Fl.*, Bor. *Fl.*), dans les îles du Cher près de **Saint-Avertin** (Bastard *Suppl.*) et à Bois-Joli, commune de **Ballan** (Joureau *in litt.*), est une plante étrangère, échappée des jardins.

GENTIANÉES

ERYTHRÆA

812. — **E. CENTAURIUM** Pers. ; *Chironia Centaurium* DC. — C. Bois, pâturages.

La fleur est rar[t] blanche : **la Ville-aux-Dames**, dans un bois (Chambert) ; **Continvoir**, vallée de la Branne ! ; **Ligré**, près de la sablière de Rivière ! ; etc.

813. — **E. PULCHELLA** Fr. ; *E. ramosissima* Pers. ; *Chironia pulchella* Sw. — AC. Prés et pelouses humides.

Coteaux et vallée du Changeon à **Benais** ! et **Continvoir** ! ; vallée de la Roumer à **Langeais** ! ; vallée du Breuil à **Cinq-Mars** (Doucet) ; pâturages humides à **Hommes** !, **Château-la-Vallière** !, **Lublé** !, **Courcelles** !, **Ambillou** !, etc. ; **Saint-Christophe**, coteau vis-à-vis le bourg ! ; vallée de la Choisille et vallons tributaires à **Mettray** !, **Chanceau** !, **Notre-Dame-d'Oé** !, **Monnaie** !, etc. ; plateaux de **Parçay-Meslay** (Del. *Cat.*), **Crotelles** !, **Villedômer** !, etc. — **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.*) ; **Montlouis**, près de la station de Véretz ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, vallon de Vilair ! ; **Souvigny**, près des étangs de Jumeaux ! ; **Chisseaux**, vallon de la Charvière ! ; **Epeigné-les-Bois** ! — Coteaux et vallée de l'Indrois à **Montrésor** !, **Beaumont-Village** ! ; vallon de Cléret à **Reignac** ! ; **Mouzay**, entre Beautertre et Beaurepaire ! ; coteaux de l'Echandon à **Saint-Bauld** !, **Tauxigny** !, **Manthelan** (Nivert) ; coteaux de l'Indre à **Esvres** !, **Truyes** !, **Cormery** !, **Veigné** !, **Monts** (Audebert) !, **Saché** !, **Azay-le-Rideau** ! — Forêt de Chinon et aux alentours à **Cheillé** !, **Saint-Benoist** !, **Rivarennes** ! — **Huismes**, bois de Rassay ! ; vallée de la Loire à **Avoine** ! et **Savigny** ! ; **Chinon**, prairie Saint-Jacques ! ; **Couziers**, forêt de Fontevrault ! ; marais de **Cinais** !, de **Seuilly** !, de **la Roche** ! ; **Ligré**, bois de Sassay !, bois Picquet ! ; vallée de la Veude à **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Razines** !, **Jaulnay** ! ; coteaux de **Verneuil** !, **Brizay** !, **Theneuil** !, **Ports** !, **Pussigny** ! ; **Pouzay**, aux fontaines de la Bourassée !, à la Butte-Saint-Lâche ! — Coteaux et vallées de la Creuse et de ses affluents à **la Guerche** (Del. *Cat.*), **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !

Je l'ai vu à fleurs blanches sur les coteaux de **Pussigny** !

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE · TOURS · Bibliothèque

CICENDIA

814. — **C. PUSILLA** Gris. ; *C. Candollei* Del. *Cat.* ; *Exacum Candollei* Duj. *Fl.* — AR. Lieux sablonneux humides, surtout dans les bois, les landes et au bord des étangs.

AC. au nord de la Loire, dans les landes de **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*), **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Saint-Michel** (Del. *Cat.*) !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Mazières** !, **Cléré** ! ; **Ambillou** (Del. *Cat.*) !, **Rillé** !, **Sonzay** !, **Neuillé-Pont-Pierre** (Duj. *Fl.*), **Charentilly** !, **Semblançay** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Etienne-de-Chigny** (id.) !, **les Hermites** (Doucet), **Villedômer** !, etc. — Forêt d'Amboise et bois voisins à **Souvigny** !, **Chisseaux** !, **Chenonceaux** !, **Civray-sur-Cher** !, **Saint-Martin-le-Beau** ! ; bois de **Chambray** !, de **Larçay** ! ; vallée du Cher entre **Bléré** et **Civray** ! ; plateaux d'**Epeigné-les-Bois** et de **Luzillé** ! ; **Céré**, étangs d'Aigues-Vives !, du Châtellier !, des Priseaux ! — **Orbigny**, à la Boissière !, aux étangs de la Lardière !, de Ferté !, du Fay !, étang Rouillé !, forêt de Brouard ! ; **Barbeneuse** (Diard *Cat.*) ; forêt de Loches à **Ferrière**, près de la ferme des Eés (Diard *Cat.*) ! ; **Chanceaux-de-Loches** ! ; **Mouzay**, landes de Beautertre ! ; **Vou**, étang (Del. *Cat.*) et bois du Coin-de-Boutin ! ; **Manthelan**, bois de la Cauchoise et de Kerleroulx ! — Bois de Saint-Laurent près **Veigné** ! ; **Monts**, près des Usages de Candé (Audebert). — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon et aux alentours ! ; **Rigny-Ussé**, bords des étangs du parc d'Ussé ! ; **Chinon**, bois de Trinquebernille !, de Grammont !, de Bouqueteau !, plateau de Parilly ! ; landes du Ruchard ! à **Cravant** !, **Panzoult** !, etc. ; **Seuilly**, bois de Bourg ! ; **Cinais**, le Camp !, les communs au-dessus de Belisson ! ; **Brizay**, bords des bois des Grands-Bournais et des Deforges ! ; **Theneuil**, bords des bois près des Bournais ! — **Barrou**, forêt de l'Epinat (Joureau) ; **Charnizay**, étang Vaillant et étang Neuf (Aristobile) ; **Bossay**, étang Perrière !

Obs. — Cette plante varie à fleurs blanchâtres, d'un jaune pâle ou rosées ; à tige très grêle et simple, ou plus robuste et très rameuse, avec tous les intermédiaires. — Grisebach avait distingué sous le nom de *C. Candollei* une forme robuste, très rameuse, à fleurs roses, qui est assez répandue.

815. — **C. FILIFORMIS** Delarb. ; *Microcala filiformis* Hoffs. et Link ; *Exacum filiforme* Willd. — AR. Lieux sablonneux

humides, surtout dans les bois, les landes et au bord des étangs.

AC. au nord de la Loire, dans les landes de **Saint-Nicolas** (Coq. *in* Del. *Cat.*)!, **Benais**!, **Gizeux**!, **Continvoir**!, **Avrillé**!, **Langeais** (Del. *Cat.*)!, **Cinq-Mars**!, **Mazières**!, **Cléré**!; **Ambillou** (Del. *Cat.*)!, **Rillé**!, **Sonzay**!, **Neuillé-Pont-Pierre** (Duj. *Fl.*), **Châteaurenault** (id.), **Morand**!, etc. — Forêt d'Amboise et bois voisins à **Souvigny**!, **Chisseaux**!, **Chenonceaux**!, **Civray-sur-Cher**!, **Saint-Martin-le-Beau**!; bois de **Larçay**!, de **Chambray**!; **Ballan**, étang de la Goupillière (Audebert); plateaux d'**Epeigné**! et de **Luzillé**!; **Céré**, étangs d'Aigues-Vives!, du Châtellier!, des Priseaux!, etc. — **Orbigny**, à la Boissière!, aux étangs de la Lardière!, de Ferté!, du Fay!, étang Rouillé!, forêt de Brouard!; **Mouzay**, landes de Beautertre!; **Vou**, au Coin-de-Boutin!; **Manthelan**, bois de la Cauchoise! et de Kerleroulx! — Bois de Saint-Laurent près **Veigné**!; **Monts**, près des Usages de Candé (Audebert). — **Saint-Benoist**, forêt de Chinon et aux alentours!; **Chinon**, bois de Trinquebernille!, de Grammont!, de Bouqueteau!, plateau de Parilly!; landes du Ruchard à **Cravant**!, **Panzoult**!, etc.!; **Seuilly**, bois de Bourg!; **Cinais**, le Camp!, les communs au-dessus de Belisson!; **Brizay**, bords des bois entre les Grands-Bournais et les Deforges!; **Theneuil**, bords des bois près des Bournais! — **Barrou**, forêt de l'Epinat (Joureau); **Charnizay**, étang Neuf (Aristobile); **Bossay**, étang Perrière!

CHLORA

816. — **C. PERFOLIATA** L. — C. Pelouses, pâturages, clairières des bois, surtout dans les terr. argilo-calcaires. — Disséminé dans tout le dépt, où j'ai constaté sa présence sur une centaine de communes.

817. — **C. IMPERFOLIATA** L. — RR. Pâturages humides ou marécageux des terrains calcaires.

Rillé, près de la ferme du Grand-Pré! — **Gizeux**, bords du ruisseau de Graffin!; **Marçay**, prés marécageux bordant les bois au sud du bourg!; **Faye-la-Vineuse**, vallée du Grand-Martigny (Coq. *in* Del. *Cat.*), près de Pinsauron (Coq. *herb.*). — **Saint-Quentin** (Clisson *in* Bor. *Fl.*), **Saint-Bauld** (id.), **la Haye-Descartes** (id.).

GENTIANA

818. — **G. PNEUMONANTHE** L. — AC. Bois, landes, prés marécageux et surtout tourbeux.

AC. presque partout au nord de la Loire : landes de **Saint-Nicolas** ! et de **Bourgueil** ! ; vallon de Saint-Gilles à **Benais** ! ; landes de Chaumont et bords de l'étang du Gué à **Gizeux** ! ; landes et vallons tourbeux à **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Restigné** !, **Ingrandes** !, **Saint-Patrice** !, **les Essarts** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Mazières** !, **Cléré** !, **Ambillou** (Del. *Cat.*)! ; **Savigné**, vallée du Lathan ! ; **Courcelles**, étang Bouchard ! ; **Château-la-Vallière**, au-dessous de Vaujours ! et dans la vallée de la Maulne jusque sur **Saint-Laurent-de-Lin** ! et **Lublé** ! ; **Braye-sur-Maulne**, entre le bourg et le château de la Bergerie ! ; **Villiers-au-Bouin**, autour des étangs d'Hunault et des Hussardières ! ; **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*) ; **Charentilly**, près de Poillé ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny** ! ; **Nouzilly** (Del. *Cat.*) ; **Monthodon**, à Monthalan (Vergnaud) ; **Neuville** (Denis) ; **Villedômer**, à la Grande-Vallée (Del. *Cat.*). — Moins C., mais çà et là ailleurs : forêt d'**Amboise** à la Faisanderie et près de l'allée des Millepieds (Lair) ; **Saint-Martin-le-Beau**, vallon de Vilair ! ; **Civray**, prairies du Cher ! ; **Luzillé**, étang et ruisseau de Brosse ! ; le Chêne-Pendu, près de la forêt de **Larçay** (Audebert). — Environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Chédigny**, près de la bonde de Cléret (Audebert) ; **Manthelan**, vallée du ruisseau de Quincampoix ! ; **Esvres**, près du Lavoir (Nivert). — **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon, les landes et les bois voisins jusqu'au nord-est de la vallée de Basse ! ; **Chinon**, bois de Grammont ! ; landes du Ruchard, bois et vallons voisins, à **Cravant** !, **Panzoult** !, **Avon** !, **Crissay** !, etc. ; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée ! et prairies bordant la Vienne au sud du bourg ! — Çà et là dans le bassin de la Creuse : vallées de la Muanne et de l'Egronne au **Grand-Pressigny** ! ; plateaux de **Barrou** !, de **Chambon** ! ; vallée de la Claise et plateaux voisins à **Chaumussay** !, **Boussay** !, **Bossay** !, **Charnizay** (Aristobile !). — Çà et là sur la rive gauche de la Vienne : vallée de Sauvage à **Ports** !, et jusque sur **Marigny-Marmande** ! ; vallée de la Veude à **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, etc. ; C. dans les marais d'**Assay** !, de **Marçay** !, de **la Roche** !, de **Seuilly** !

819. — **G. CRUCIATA** L. — RR. Pelouses et clairières des bois des coteaux calcaires.

Nouzilly, bords du chemin de Fresnay (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Beaumont-la-Ronce** (Bor. *Fl.*); **la Membrolle** (Duj. *Fl.*); **Fondettes**, bois de Lavaret (Del. *Cat.*); **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*), sur le talus d'un chemin vis-à-vis la ferme des Cartes, à droite en venant du bourg !; **Mosnes**, bois de la Calonnière !; **Lussault**, tertre derrière l'église (Lair), aux carrières (Bouvet) et au-dessus des carrières où on le trouve avec des fleurs pentamères !, bois d'Husseau (Del. *Cat.*); **Courçay**, coteau de la rive gauche de l'Indre, vis-à-vis le bourg (Barnsby); **Loches**, pelouses au nord-ouest du taillis de Mauvières (Diard *Cat.*). — Je ne le connais pas dans l'arr[t] de Chinon. — Croît près de nos limites, au coteau des Boutins, commune de Méré (Vienne).

820. — **G. GERMANICA** Willd. — RRR. Pelouses et clairières des bois des coteaux calcaires.

Marcilly-sur-Maulne, friche bordant les bois au-dessus de la Gitonnière, à gauche de la route allant de Château-la-Vallière à Baugé ! — A chercher dans les communes environnantes, notamment à **Lublé**, **Château-la-Vallière**, **Saint-Laurent-de-Lin**.

MENYANTHES

821. — **M. TRIFOLIATA** L. — AR. Lieux marécageux ou tourbeux, bords des eaux.

Gizeux, bords de l'étang du Mur !; vallée de la Roumer entre et sur **Avrillé** et **Langeais** !; vallée du Breuil à **Mazières** !; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang ! et marais près de Vaujours !; bords de la Bresme à **Semblançay** !, **Pernay** !, **Luynes** !; vallée de la Choisille (Duj. *Fl.*); vallée de la Brenne à **Neuillé-le-Lierre** !, **Auzouer** !; bords de la Cisse (Del. *Cat.*). — **Saint-Martin-le-Beau**, autour et au-dessus de l'étang de Battereau !; **la Croix-de-Bléré**, fossés de la vallée du Cher !; **Luzillé**, étang de Brosse ! — AC. dans la vallée de l'Indre, à **Loches** (Diard *Cat.*), **Courçay** !, **Esvres** !, **Veigné** (Del. *Cat.*) !, **Monts** (Audebert), **Saché** à la Chevrière !, **Azay-le-Rideau** près de Bécheron !, **Cheillé** sous la Barbée (Joureau) !, etc. — Vallée du Croulay à **Panzoult** ! — Marais de **Seuilly** ! et de **la Roche-Clermault** ! — Çà et là dans la vallée de la Veude : **Lémeré**, entre Coutureau et Judeau !; **Champigny**, à Châtre !;

Chaveignes, à Achard !, Alion !, Verrières !, et entre le moulin Blanc et le moulin Pinsard ! ; **Jaulnay**, près du bourg !, etc. — Bords du ruisseau de Quincampoix à **Manthelan** ! ; bords de l'Esves à **Marcé** (Nivert) ; bords de la Claise à **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Boussay** !

LIMNANTHEMUM

822. — **L. PELTATUM** Gmel. ; *L. nymphoides* Link ; *Villarsia nymphoides* Vent. — R. Eaux profondes, stagnantes ou paisibles.

Rillé (Duj. *Fl.*), où il paraît ne plus exister. — La Cisse au-dessous de **Noizay** (Del. *Cat.*). — Vallée de la Loire : **Pocé**, au bas de la route d'Amboise à Blois ! ; **Luynes**, avant le port (Del. *Cat.*) ; **Tours**, dans le canal ! — Çà et là dans les fosses de la vallée du Cher : **Véretz** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Avertin** ! ; **Saint-Pierre-des-Corps** ! ; **la Riche-Extra**, près de Saint-François (Del. *Cat.*) ; **Savonnières**, près de la ferme du Haut-Bray (Audebert) ; **Lignières**, dans le Vieux-Cher ! — **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé ! — Dans l'Indre au bas de **Huismes** ! ; et à Néman, commune d'**Avoine** ! — Vallée de la Vienne : **Savigny**, lac de Tétine ! ; **Chinon**, marais de Grigny !

CONVOLVULACÉES

CONVOLVULUS

823. — **C. ARVENSIS** L. — CCC. Champs, vignes, jardins, bords des chemins.

La plante, ordt glabre, est rart velue : **Savigny**, sables de la Loire près de la Maison-des-Hauts (Coq. *in* Del. *Cat.*) ! ; **Courcoué**, coteaux du ruisseau de la Rivière-Marteau.

824. — **C. SEPIUM** L. ; *Calystegia sepium* R. Br. — CC. Haies et buissons des lieux frais.

CUSCUTA

825. — **C. MINOR** DC. ; *C. Epithymum* Murr. — CC. Lieux secs, sur une foule de végétaux. — Plante polymorphe, que certaines formes relient à la suivante.

826. — **C. TRIFOLII** Babgt. — C. dans les champs de trèfle et de luzerne, où il s'étend en cercles réguliers. — A peine distinct du précédent.

827. — **C. MAJOR** DC. ; *C. europæa* L. *p. p.* — AR. Haies et buissons des lieux frais, sur *Urtica dioica*, *Humulus Lupulus*, *Convolvulus sepium*, *Dipsacus silvestris*, *Solanum Dulcamara*, les *Lappa*, les *Polygonum*, etc.

AC. dans la partie inférieure de la vallée de la Loire ! et dans presque toute la vallée de la Vienne ! — A été indiqué en outre dans les landes de Saint-Martin, à **Saint-Patrice** (Chambert) ; entre Palluau et la Rabelaie, à **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*). — Doit se trouver ailleurs dans le dépt, où j'ai négligé de le rechercher et surtout de le noter, le croyant plus répandu qu'il ne l'est en réalité.

NOTA. I. — Le *Cuscuta Epilinum* Weihe (*C. densiflora* Soy.-Will.), trouvé autrefois à **Loches**, sur du lin cultivé dans le jardin de la Berthelière (Diard *Cat.*, Blanchet *in litt.*), n'a pas été rencontré depuis lors dans le département.

II. — On pourrait trouver accidentellement dans les prairies artificielles, dans la luzerne surtout, le *C. suaveolens* Ser. (*C. hassiaca* Pfeiff.), qui croît dans l'Ouest et le Midi de la France.

BORRAGINÉES

HELIOTROPIUM

828. — **H. EUROPÆUM** L. — AC. Lieux sablonneux ou calcaires : champs, vignes, décombres.

ECHIUM

829. — **E. VULGARE** L. — CC. Lieux secs, incultes : bords des chemins, murs, champs pierreux.

La fleur est rar[t] blanche : **Monts**, près de Candé (Audebert) ; **Ligré**, sablière de Rivière ! ; **Seuilly**, près de Vrilly ! ; — ou rose : **Tours**, bords du canal ! ; **Chinon**, à Saint-Lazare !, près de la gare !, etc. ; **Rivière**, près du bois ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Champigny**, entre Niébled et la Pellegoussière !

β. **Wierzbickii** (*E. Wierzbickii* Haberl. ; *E. Schifferi* Lang.). — Etamines incluses ; corolle ord[t] plus petite ; fruits moins gros. — AC. — **Les Essarts** (Chambert), **Hommes** !, **Amboise** (Bouvet), **Saint-Pierre-des-Corps** !, **Joué** !, **Tauxigny** !, **Huismes** !, **Chinon** !, **la Roche-Clermault** !, **Cravant** !, **Ligré** !, **Champigny** !, **Faye** !, etc.

PULMONARIA

830. — **P. ANGUSTIFOLIA** L. *sensu lato*. — CC. Bois et pâturages voisins des bois. — La forme typique n'existe pas dans nos régions, où l'on trouve seulement les plantes suivantes que je considère comme des sous-espèces :

I. — **LONGIFOLIA** (*P. longifolia* Bast.). — Calice subcampanulé, divisé presque jusqu'au milieu en dents lancéolées ; feuilles radicales étroitement lancéolées et atteignant à la fin de l'été 40 à 60 cent. de longueur. — AR., mais çà et là dans les bois couverts : **Athée**, coteaux du Cher ! ; **Langeais**, bois de Châteaufort ! ; **Chinon**, bois de Vauroux !, de Parilly ! ; **Crouzilles** ! ; **Trogues** ! ; etc.

II. — **TUBEROSA** (*P. tuberosa* Schrank.). — Ne diffère du précédent que par les feuilles radicales peu accrescentes, toujours plus courtes que les tiges et ne dépassant pas à l'automne 20 à 30 cent. — C.

Obs. — On ne peut donner à cette plante, comme on le fait quelquefois, le nom de *P. vulgaris*, Mérat ayant réuni sous

ce nom toutes les Pulmonaires françaises, depuis celles à feuilles radicales « obcordées » jusqu'à celles à feuilles « presque linéaires ».

831. — **P. OVALIS** Bast. — Diffère des *P. longifolia* et *tuberosa* par le calice tubuleux-cylindracé, divisé à peine jusqu'au tiers en dents courtes et triangulaires. Les feuilles radicales sont ovales-lancéolées, à limbe proportionnellement plus large et dont la longueur ne dépasse pas 3 à 4 fois la largeur. Je rapporte avec doute à cette plante, exactement intermédiaire entre les *P. angustifolia* et *affinis*, un échantillon que j'ai reçu autrefois de M. Lair, comme provenant de la forêt d'**Amboise**; peut-être cependant appartient-il plutôt à l'espèce suivante. En tout cas, le *P. ovalis* devra être cherché en Indre-et-Loire.

832. — **P. AFFINIS** Jord.; *P. officinalis* Duj. *Fl.*, *non* L.; *P. saccharata* Del *Cat.*, *non* Mill. — AR. Bois couverts.

Çà et là au nord de la Loire : **Mettray**, bois de la Ribellerie (Del. *Cat.*)!; **Sainte-Radégonde**, bois de Rosnay!; **Nouzilly**, bois de l'Orfrasière!; et çà et là ailleurs dans la vallée de la Choisille!; vallée de la Brenne à **Reugny**!, **Neuillé-le-Lierre**!; **Nazelles**, bois au-dessus du bourg! et le long de la route de Montreuil!; vallée de la Remberge à **Saint-Ouen** et à **Autrèche** près de Fontaines-les-Blanches!; etc. — AC. sur les coteaux de la rive g. de la Loire à **Mosnes**!, à **Chargé** (Bouvet), à **Amboise** dans le bois du Breuil!, à **Lussault**!; **Saint-Règle**, bois du moulin d'Olivet!, des Arpentis! et de Saint-Lubin!; **Saint-Denis-Hors**, bois entre le Breuil et le château de Pray!, bois de la Courjaie! et çà et là dans la forêt d'Amboise jusqu'auprès de l'étang de la Janvrie et ailleurs!; **Souvigny**, çà et là dans la forêt, à Montoussan!, aux étangs de Jumeaux!, etc. — Çà et là sur la rive droite du Cher : **Chisseaux**, vallon de la Charvière!; **Dierre**, vallon de Bonnefont!; **Saint-Martin-le-Beau**, dans le haut du vallon de Battereau! et dans la forêt d'Amboise jusqu'aux Trois-Coteaux! — Coteaux de la rive gauche du Cher : **Bléré**, entre Beauregard et Fossembault!; **Savonnières**, au Chatonnet (Audebert); **Villandry**, dans le parc! — R. ailleurs dans le dépt : vallée de Courtineau entre **Saint-Epain** et **Sainte-Maure**!; **Marcilly-sur-Vienne**, à la Queue-du-Fossé!

Obs. — Notre plante est bien distincte du *P. officinalis*, mais elle semble différer à peine du *P. saccharata* Mill.

LITHOSPERMUM

833. — **L. ARVENSE** L. — CC. Champs, vignes. — La fleur est blanche ou légèrement bleuâtre ou rosée.

β. **cæruleum** C. et G. — Fleur d'un bleu intense. — R. — **La Chapelle-aux-Naux**, champs bordant la route de Lignières ! ; **Azay-le-Rideau**, champs au nord du moulin de Charrière !

834. — **L. OFFICINALE** L. — AC. Lieux incultes : bords des chemins, haies, buissons, lisière des bois.

Çà et là dans les vallées du Changeon, du ruisseau de Saint-Gilles et de la Branne, à **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; vallée du Lathan à **Savigné** ! ; **Château-la-Vallière**, à Vaujours ! ; **Saint-Paterne**, bords de la route de Saint-Christophe ! ; **Mettray**, bois de la Ribellerie ! ; **Sainte-Radégonde**, aux Rochettes (Del. *Cat.*). — Rive gauche de la Loire : **Chargé**, près du château de Pray ! ; **Lussault** (Del. *Cat.*). — Bassin du Cher : parc de **Chenonceaux** ! ; **Civray** ! ; **Savonnières**, sous les Touches (Audebert) ; **Francueil**, à Vingtain ! ; **Luzillé**, près de l'étang de Brosse ! — Bassin de l'Indre : **Saint-Quentin**, bords des bois sur la route de Chédigny ! ; **Chédigny**, à la Ferme-Ecole (Audebert) ; **Reignac**, vallon des Tabardières ! ; vallée de l'Echandon à **Manthelan** !, **le Louroux** ! ; **Courçay**, vallée de l'Indre en aval du bourg ! ; **Monts**, près de la chapelle de Candé (Audebert) ; **Azay-le-Rideau**, bois du Plessis ! ; **Saint-Benoist**, çà et là au bord des allées de la forêt de Chinon ! ; **Huismes**, près d'Usage ! — Bassin de la Vienne : **Chinon**, à Vauroux !, aux Loges !, à Basse ! ; **Cravant**, vallées de Basse et du Vieux-Bourg ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; vallée de la Manse à **Noyant** !, **Sainte-Maure** ! ; **le Grand-Pressigny**, bois de Serre ! ; **Bossay**, forêt de Preuilly (Aristobile) ; vallée de Sauvage à **Ports** ! et jusque sur **Marigny** ! ; **Parçay**, dans les haies des prés ! ; **Anché**, bois Semé !, bois de Veude ! ; **Rivière**, dans le bois ! et aux alentours ! ; **Champigny**, près de la Garennerie ! ; **Chaveignes**, bords du bois de Forêt !, buissons de la vallée de la Veude ! ; **Braye**, bois Saint-Jean ! ; **Assay**, le marais !, les bois de Basché ! ; vallées du Négron et de ses affluents à **Marçay** !, **la Roche** !, **Seuilly** ! ; **Cinais**, entre le bourg et la Devinière !

835. — **L. PURPUREO-CÆRULEUM** L. — AR. Bois et buissons des terrains calcaires.

Bourgueil, coteaux de la rive droite du Changeon (Del. *Cat.*) ! ; **Benais**, vallon de Saint-Gilles ! ; **Cinq-Mars**, bois du Ponceau ! ; **Saint-Laurent-de-Lin**, bois de la vallée de la Maulne ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, à Pont-de-Bresme ! ; vallée de la Choisille à **Saint-Cyr** !, à **la Membrolle** près du moulin Boutard ! et jusqu'à **Nouzilly** (Del. *Cat.*). — Çà et là sur les coteaux de la rive gauche de la Loire : **Mosnes**, à la Calonnière ! ; **Souvigny**, aux Caves ! ; **Chargé**, entre les Caves et le château de Pray ! ; **Amboise**, bois du Breuil ! et du Châtellier ! ; **Lussault**, bois entre le bourg et le village d'Husseau ! — Coteaux du Cher : **Dierre**, vallon de Bonnefont ! ; et surtout sur la rive gauche : **Villandry**, dans le parc ! ; **Ballan**, bois du Vau (Audebert) ; **Joué**, à l'Epan ! ; **Saint-Avertin**, à Grammont (Duj. *Fl.*) ; **Chambray** (id.) ; **Véretz** (Del. *Cat.*) ! ; **Azay-sur-Cher** ! — Coteaux de l'Indre à **Beaulieu** !, **Courçay** !, **Truyes** ! ; **Esvres** !, à Nantilly ! ; **Manthelan**, près du moulin du Pré ! ; **Montbazon**, à Bouroux (Audebert) ; **Artannes** (Duj. *Fl.*). — **Vallères**, à la Robichère ! ; **Azay-le-Rideau**, bois des Lisières ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon et bois voisins ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Huismes**, bois du Vivier !, de Cuzé !, de Rassay ! ; **Chinon**, bois de Grammont ! ; **Seuilly**, bois de la Brevonnière ! et de Morin ! ; **Cravant**, garenne de Givray !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Parçay-sur-Vienne**, dans les buissons de la vallée ! ; **Marcilly**, bois de la Garde ! ; **Sainte-Maure**, vallée de Courtineau ! — **Bournan**, bois de Bagneux ! ; **Marcé-sur-Esves**, bois près de Maulay (Nivert) ; **la Guerche**, à la Taille-du-Pré (Joureau) ; **le Grand-Pressigny**, bois de Serre ! ; **Chaumussay**, bois de la Forge ! ; **Preuilly**, bois de la Berjaudière (Aristobile).

BORRAGO

836. — **B. OFFICINALIS** L. — C. Jardins, décombres, bords des chemins, surtout au pied des murs.

La forme à fleur blanche est AR. ; je l'ai vue à **Mettray** !, **Chinon** !, etc.

SYMPHYTUM

837. — **S. OFFICINALE** L. — CC. Prés humides, fossés, marais, bord des eaux.

838. — **S. TUBEROSUM** L. — RRR. Lieux ombragés et très humides, sur le bord des ruisseaux.

Saint-Cyr, bords du ruisseau de Mié entre la Rabelaie et Champgrimont !, et plus en aval où il descend, je crois, jusque sur la commune de **la Membrolle**, mais je ne l'ai pas vu sur celle de **Mettray** où il est indiqué dans le bois de la Ribellerie (Del. *Cat.*). — **Marcilly-sur-Vienne**, à la Queue-du-Fossé !

M. Audebert l'a planté il y a une vingtaine d'années au bas de Candé, à **Monts**, où il s'est maintenu et propagé.

ANCHUSA

839. — **A. ITALICA** Retz. — AC. Moissons et champs pierreux des terrains calcaires.

Çà et là au nord de la Loire, à **Langeais** !, **Saint-Laurent-de-Lin** !, **Saint-Paterne** !, **Neuvy-le-Roy** (Del. *Cat.*), **Mettray** (id.), **Chanceaux** (id.) ; — sur la rive gauche de la Loire, à **Lussault** ! ; — dans le bassin du Cher, à **Saint-Martin-le-Beau** (Duj. *Fl.*) !, **la Croix-de-Bléré** !, **Savonnières** (Audebert), **Ballan** !, **Joué** !, **Chambray** (Del. *Cat.*) !, jusque sur le plateau de **Sublaines** ! — AC. dans le bassin de l'Indre, à **Beaumont-Village** !, **Chemillé-sur-Indrois** !, **Saint-Quentin** !, **Chambourg** !, **Reignac** !, **Dolus** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, **Manthelan** !, **Truyes** !, **Esvres** !, **Monts** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, **Rigny-Ussé** !, **Huismes** ! — C. dans le bassin de la Vienne et dans ceux de tous ses affluents : la Manse, l'Esves, le Brignon, la Claise, la Creuse, la Veude, etc.

La fleur est rar^t^ blanche : **Joué**, aux Bretonnières !

840. — **A. ARVENSIS** M. B. ; *Lycopsis arvensis* L. — CC. Champs, vignes, décombres, bords des chemins. — La fleur, ord^t^ bleue, est parfois blanche ou rosée.

841. — **A. SEMPERVIRENS** L. ; *Caryolopha sempervirens* Fisch. et Tr. — RRR. et certainement introduit. — Lieux couverts.

Mettray, au pied d'un mur près du Petit-Bois où il a été découvert par M. Masson en 1884 et où il était alors assez abondant, mais sur un espace restreint !

MYOSOTIS

842. — **M. PALUSTRIS** Roth. — CC. Lieux humides ou marécageux, bords des eaux. — Comprend les deux sous-espèces suivantes :

I. — **TYPICA**. — Souche rampante ou stolonifère; tige robuste, à poils étalés ; fleur grande, à style saillant hors du tube du calice. — CC.

II. — **STRIGULOSA** (*M. strigulosa* Rchb.). — Souche non stolonifère ; tige grêle, à poils apprimés ; fleur moitié plus petite, à style plus court. — AC. Prés et bois humides.

843. — **M. CÆSPITOSA** F. Schultz; *M. lingulata* Lehm. — C. Lieux marécageux, bords des eaux.

Obs. — Les *M. palustris* (type) et *M. cæspitosa* sont faciles à distinguer l'un de l'autre. Il n'en est pas toujours de même du *M. strigulosa*, intermédiaire entre les deux précédents et qui, tout en se rattachant plutôt au premier, se rapproche parfois beaucoup du second. — Ces 3 plantes ont quelquefois les fleurs blanches, la première surtout. Elles étaient réunies par Dujardin (*Flore*) sous le nom de *M. perennis*.

844. — **M. SILVATICA** Hoffm. — RR. Bois frais et couverts, et seulement, à ma connaissance, dans l'arr^{t} de Tours.

Nouzilly, bords des chemins (Chastaingt); **Chargé**, parc du château de Pray ! et plus à l'ouest dans les bois situés en dehors du parc sur **Saint-Denis-Hors** ! ; **Saint-Avertin**, bois de Grammont (Chambert) ; **Joué**, bois entre Pont-Cher et l'Epan ! ; **Savonnières**, bois du Chatonnet (Audebert).

845. — **M. INTERMEDIA** Link. — CC. Lieux cult. ou incultes : champs, vignes, bois, bords des chemins.

β. **umbrosa.** — Forme robuste, ne différant du type que par sa taille plus élevée (5-8 déc.). — AR. — Bois sablonneux ombragés et humides à **Rivière**!, **Nouâtre**!, etc.

846. — **M. HISPIDA** Schlecht.; *M. collina* Hoffm., Rchb. — CC. Lieux secs et sablonneux : champs cultivés ou incultes, bords des chemins et des bois.

β. **albiflora.** — Corolle d'un blanc pur. — **Chaveignes**, dans le grand parc de Richelieu!

847. — **M. VERSICOLOR** Pers. — C. Lieux sablonneux : champs cultivés ou incultes, prés secs, bords des chemins.

β. **parviflora.** Nob. (an *M. dubia* Arrond. ?). — Corolle plus petite, d'abord blanche, puis bleue, mais ni jaune ni rosée, à lobes dressés. — **Chinon**, prairie Saint-Jacques, avec le type!

848. — **M. STRICTA** Link; *M. arenaria* Schrad. — R. Lieux sablonneux arides : alluvions, champs incultes.

AC. sur les alluvions de la Loire : **Chargé**, vis-à-vis le château de Pray!; **Saint-Denis-Hors**!; **Pocé**!; **Noizay**!; **Vernou**!; **la Ville-aux-Dames**!; **Saint-Pierre-des-Corps**!; **la Riche-Extra** (Del. *Cat.*); **Cinq-Mars**, dans l'île César!; **Avoine**!; **Savigny**!

Obs. — Les 4 dernières espèces étaient souvent réunies autrefois (Duj. *Fl.*) sous le nom de *M. annua*.

ECHINOSPERMUM

849. — **E. LAPPULA** Lehm.; *Myosotis Lappula* L. — AC. Champs, vignes, lieux incultes des terrains calcaires.

R. au nord de la Loire : **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*); entre **Vernou** et **Vouvray** (Del. *Cat.*). — AR. sur les coteaux de la rive gauche de la Loire et sur ceux du Cher : **Lussault** (Del. *Cat.*)!; **Montlouis** (id.); tailles de Nouy près **Saint-Martin-le-Beau** (id.); **Chenonceaux**!; **Chisseaux**!; **Francueil**!; **Bléré** (Del. *Cat.*); **Azay-sur-**

Cher (Nivert) ; **Véretz** ! ; **Savonnières**, aux Mazerais (Audebert). — AR. sur les coteaux de l'Indre et de ses affluents : **Loches**, à Mauvières (Diard *Cat.*) ; **Chédigny**, entre Cléret et Fontenay ! ; **Reignac** ! ; **Truyes** ! ; **Esvres** (Del. *Cat.*) ; **Veigné**, vignes de Vaugourdon (Audebert). — AC. sur les coteaux de la Vienne et de ses affluents : **Beaumont-en-Véron**, le Puy-de-la-Bâte !, le Puy-Prieur !, les Pussinières !, le Pérou !, etc. ; **Chinon**, le Puy-Besnard !, Rochette !, les Clozeaux !, la Vauzelle !, Vauroux !, Bel-Air !, Sainte-Radégonde !, etc. ; **Cravant**, coteaux de Basse et de la Chaboissière ! ; **Saint-Benoist**, au nord-est de la vallée de Basse !, au Chêne-Vert ! ; **Trogues**, AC. ! ; coteaux de la Manse à **Crouzilles** !, **Crissay** !, **Saint-Epain** !, **Noyant** !, **Sepmes**, champ bordant la route de la Celle-Saint-Avant ! ; **Civray-sur-Esves**, à Prouray (Nivert) ; **la Chapelle-Blanche**, à la Place (id.) ; coteaux de la Claise à **Chaumussay** !, **le Grand-Pressigny** ! ; **la Guerche**, vignes des Riés (Joureau) ; coteaux d'**Antogny** !, **Pussigny**, **Ports** ! ; **la Tour-Saint-Gelin**, à Oiré ! ; **Chaveignes**, au Verger ! ; **Ligré**, aux Roches !, à Vindoux !, etc. ; **la Roche-Clermault**, à Villegron ! ; **Seuilly**, sur les coteaux ! ; **Lerné**, près du bourg !

CYNOGLOSSUM

850. — **C. OFFICINALE** L. — AC. Lieux incultes, bords des chemins, décombres.

Saint-Nicolas, chemin bas de Bourgueil ! ; **Restigné**, chemin de la Chapelle ! ; **Benais**, près du bourg ! ; **Gizeux**, route de Rillé ! ; **Continvoir**, à la Cave !, etc. — **Fondettes**, près de la Plaine (Chambert) ; **Rochecorbon**, dans la vallée au-dessus du bourg ! ; **Limeray**, bords de la levée de la Loire et de la route allant au bourg ! — **Amboise**, île Saint-Jean ! ; **Montlouis**, sur la levée de la Loire ! ; **Saint-Pierre-des-Corps** ! ; **Joué**, près du bourg ! ; **Ballan**, à Bon-Repos (Audebert). — C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Chambourg**, dans le bourg ! ; **Reignac**, entre le bourg et la gare ! — **Cheillé**, route d'Azay-le-Rideau ! ; **Huismes**, près d'Usage et de l'Ermitage ! ; **Chinon**, le Puy-des-Truyes !, Vauroux !, Grammont !, les Loges !, la vallée de Basse ! ; **Saint-Benoist**, entre Grammont et la Gouillerie ! ; **Cravant**, à la Chaboissière !, Malveau !, dans les vallées de Basse !, de Narçay !, etc. ; **Panzoult**, dans la vallée de la Vienne et dans la vallée du Croulay ! ; **Champigny**, au sud de Niollet ! ; **Chaveignes**, entre la Grande-Maison et

la Fontaine !, près du Fourneau !, à l'est du parc de Richelieu !, etc.; **Courcoué**, dans le village de la Combe !; **Civray-sur-Esves**, à Féchaux (Nivert).

851. — **C. PICTUM** Ait. — AR. Lieux incultes, bords des chemins, talus des levées.

Rochecorbon, à la Vallinière !, à Saint-Georges !, etc.; **Saint-Denis-Hors**, dans la vallée de l'Amasse !, entre Amboise et la Pagode !, à Chandon !, etc.; **Montlouis** (Del. *Cat.*). — **Saint-Quentin**, route de Loches dans la vallée de l'Indrois !; çà et là dans la vallée de l'Indre, à **la Chapelle-Saint-Hippolyte** (Diard *Cat.*), **Loches** (id.), **Reignac** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** ! — **Chinon**, talus de la digue de Saint-Lazare !; **Cravant**, près de Narçay !, de Sonnay ! et çà et là dans la vallée de la Vienne, jusqu'à Briançon !; vallée de la Manse à **Avon** !, **Crissay** !, **Saint-Epain** !, **Noyant** !; coteaux de la Vienne à **Ports** ! et **Marcilly** ! ; **Richelieu**, route de Châtellerault ! — **Abilly**, près de la Guerrière ! ; **le Grand-Pressigny**, près de la Perrière ! et près du confluent du Brignon !

ASPERUGO

852. — **A. PROCUMBENS** L. — RRR. Bords des chemins, décombres, jardins.

Tours, où il a été trouvé une fois par M. Tassin entre l'Hôpital et Saint-Eloi (Blanchet *in litt.*). — **Cinq-Mars**, dans le jardin d'une maison située à gauche de la route de Tours au bas du château ! (Dumas). — **Chinon**, dans les ruelles et les jardins en terrasse situés au-dessus du collège !, et surtout au bas du château du côté du sud et de l'ouest !, et jusque sur le coteau des Quinquenais !

SOLANÉES

SOLANUM

853. — **S. DULCAMARA** L. — CC. Haies, buissons, surtout dans les lieux frais. — Varie :

α. **vulgare.** — Plante glabre ou finement pubescente. — CC.

— Toute la plante est parfois d'un violet pourpré (var. *purpurascens*) : **Chinon**, digue de Saint-Lazare !

β. **intermedium.** — Tige tomenteuse ; feuilles assez minces, vertes, pubescentes, les supérieures ordt trilobées ou triséquées. — AC.

γ. **tomentosum** Koch (*S. littorale* Raab.). — Tige très tomenteuse ; feuilles épaisses, grisâtres-tomenteuses, ordt toutes indivises. — R. et spécial aux lieux secs. — **Cinais**, murs bordant l'un des chemins allant au camp !

854. — **S. NIGRUM** L. — CC. Lieux cultivés ou incultes : jardins, champs, décombres, alluvions, bords des chemins. — Comprend :

α. — *S. nigrum* type. — Baies noires, plus ou moins grosses. — CC. partout.

β. — *S. ochroleucum* Bast. — Baies d'un jaune citron ou d'un vert ± jaunâtre. — AR. — Je l'ai vu à baies jaunes dans la vallée de la Loire à **Saint-Cyr** !, **Langeais** !, **Chouzé** ! ; dans la vallée de la Vienne à **Chinon** ! ; dans la vallée de la Veude à **Chaveignes**, bois de Forêt ! — La forme à baies vertes ou verdâtres (même à la maturité) est plus rare : **Bourgueil**, mail Orie ! ; **Lublé**, près du moulin à vent situé sur le coteau de la rive droite de la Maulne !

γ. — *S. miniatum* Bernh. — Baies rouge minium. — AC. — **Bourgueil**, vallée de Buton à la Josseraie ! ; vallée de la Loire à **la Chapelle** !, **Langeais** !, **Saint-Cyr** !, **Rochecorbon** !, etc. — **La Croix-de-Bléré**, route de Dierre ! ; **Francueil**, dans les vignes ! ; **Saint-Jean** (Diard *Cat.*) ; **Varennes** (id.) ; **Reignac**, dans la vallée de l'Indre et entre le bourg et la gare ! ; **Cheillé**, à la Brosse (Joureau) ; **Huismes**, dans le bourg ! — **Chinon**, sur la route de Tours et çà et là dans la vallée de la Vienne ! ; **Cinais**, route de Saumur au bas des Jouanneaux ! ; **la Roche-Clermault**, à Villegron !, à la Blondinière ! ; vallée de la Vienne à **Cravant** !, **Panzoult** !, **l'Ile-Bouchard** !, etc. ; **Sainte-Maure**, sur la grande route ! ; **Champigny**, à la Pellegoussière ! ; **Chaveignes**, aux îles vertes ! — **La Guerche** (Joureau). — Etc.

NOTA. — Une autre plante appartenant au groupe du

S. nigrum, le *S. Villosum* Lam., toute velue-tomenteuse et à baies d'un jaune safrané, a été indiquée autrefois aux environs de **Chinon** (Linacier *in* Bast. *Suppl.*) et à **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*). — A retrouver.

(855). — **S. TUBEROSUM** L. — CC^t cultivé et subspontané çà et là dans les champs, sur les décombres.

LYCOPERSICUM

(856). — **L. ESCULENTUM** Dun. — C^t cultivé et parfois subspontané sur les décombres.

PHYSALIS

857. — **P. ALKEKENGI** L. — R. Bords des vignes, bois et buissons des terrains calcaires.

Vignes des coteaux de la Loire à **Saint-Michel** !, **Saint-Patrice** (Del. *Cat.*), **Langeais** !, **Luynes** (Duj. *Fl.*), **Fondettes** (Porcher), **Nazelles** au-dessus du bourg !, **Pocé** entre le bourg et la Mazère (Tourlet père !). — Coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Villeloin-Coulangé** (Diard *Cat.*) ; **Chédigny**, près du moulin de la ferme-école des Hubaudières (Audebert) ; **Courçay** (Barnsby) ; **Monts**, près de la Billette (Audebert) ; **Veigné**, près du château de Creuzot (id.) ; **Artannes** (Duj. *Fl.*) ; **Rigny-Ussé** (Joureau). — Bassin de la Vienne : **Chinon**, entre le château et Saint-Jean à droite de la route de Tours ! ; **Seuilly**, bois de Bergeolles ! ; **Marçay**, à la Butte !, la Tortinière !, la Morinière !, la Maison-Blanche ! ; **Ligré**, vignes de Touraine et de Sassay !, buissons bordant la Veude en aval des Planches ! ; **Richelieu**, vignes des Vaux près du moulin à vent ! ; **Luzé**, près de Bois-Aubry ! — Bassin de la Creuse : **la Guerche** (Del. *Cat.*) ; **la Chapelle-Blanche**, à la Chaise (Del. *Cat.*, Nivert) ; **le Grand-Pressigny**, près du Pavillon ! ; **Chaumussay** (Sennegon) ; **Preuilly**, clos du Ragault (Aristobile).

NICANDRA

858. — **N. PHYSALOIDES** Gærtn. — R. et seulement subspontané. Alluvions, décombres.

Çà et là dans la vallée de la Loire : **Langeais** !, **Cinq-Mars** ! où M. Doucet l'a également trouvé sur la route de Mazières, **Tours** (Chambert), **Saint-Symphorien** (Coq. *in* Del. *Cat.*), **Amboise** (Del. *Cat.*), **Mosnes** (id.) ; plus rare ailleurs : **Chinon** !

ATROPA

859. — **A. BELLADONA** L. — RR. Lieux frais : bois et buissons couverts, décombres, jardins. — Peut-être introduit,

Bourgueil, décombres sur le mail Orie ! et dans les jardins voisins où il se reproduit de lui-même ! (Del. *Cat.*) ; **Benais**, dans la partie est de la forêt ! ; **Hommes**, décombres et pied des murs dans le bourg ! ; coteaux du Cher à **Cangé** (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Denis-Hors**, trouvé une fois dans un fossé aux abords de la forêt d'Amboise près de la Pagode (Barnsby). — Existait, paraît-il, autrefois. sur plusieurs points de la forêt d'Amboise, où, à la suite d'accident, les gardes ont reçu l'ordre de le détruire.

LYCIUM

860. — **L. VULGARE** Dun. ; *L. barbarum* L. *p. p.* — C^t^ naturalisé dans les haies, les buissons, les vieux murs. — Varie :

1° à baie oblongue-obovée, très obtuse.

2° à baie ovoïde obtuse.

3° à baie ovoïde pointue.

861. — **L. SINENSE** Lam. ; *L. europæum* Auct. pl., *non* L. — AR. et seulement naturalisé dans les haies, les vieux murs.

Bourgueil, au Sablon ! ; **Restigné**, dans le bourg ! ; **Cinq-Mars**, ruines du château ! ; **Saint-Symphorien**, aux Tilleuls ! ; entre **Nazelles** et **Amboise** (Del. *herb.*) ; **la Ville-aux-Dames** (Chambert) ;

Monts, au Ripault (Audebert); **Chinon**, entre la Chatière et les Fontenils!, douves du château!, route de Tours!, murs de Noiré!, etc.; **Abilly**, clôture du château (Aristobile); etc.

DATURA

862. — **D. STRAMONIUM** L. — C. Lieux cultivés ou incultes, surtout sablonneux : champs, vignes, décombres, bords des chemins.

β. **Tatula** C. et G. (*D. Tatula* L.). — Corolle violacée, ainsi que la tige, les pétioles, les nervures des feuilles. — AR. — Alluvions de la vallée de la Loire à **Nazelles**!, **Noizay**!, **la Ville-aux-Dames**!, **Saint-Pierre-des-Corps**!, **Saint-Genouph** (Del. *Cat.*), etc.; **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, vignes bordant la route de Bourgueil!; **Savigny**, entre le Petit-Chouzé et les Bertignolles!; **Rivarennes**, au Bas-Quinçay!; **Huismes**, dans la vallée de l'Indre!, etc.

NOTA. — Le *Nicotiana rustica* L., cultivé dans les jardins, est parfois subspontané sur les décombres; le *N. Tabacum* L. s'échappe plus rarᵗ des cultures.

HYOSCYAMUS

863. — **H. NIGER** L. — C. Bords des chemins, décombres, champs incultes. Peu fixe dans ses stations.

β. **pallidus** (*H. pallidus* Kit.). — Corolle plus pâle, non veinée, et à gorge non tachée de pourpre. — RRR. — **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, bords du chemin entre Vaux et le Pavillon!

VERBASCÉES

VERBASCUM

864. — **V. THAPSUS** L. — C. Bords des chemins, champs incultes. — Varie :

α. **typicum.** — Feuilles décurrentes, au moins d'un côté, d'une feuille à l'autre. — C. dans presque tout le département, bien que manquant dans plusieurs régions.

β. **montanum** (*V. montanum* Schrad.). — Feuilles peu ou pas décurrentes. — R. — **Chinon**, à Trotte-Loup !

865. — **V. PHLOMOIDES** L. — C. Bords des chemins, champs incultes, alluvions. — Abonde souvent dans des localités où le précédent fait défaut. — Comprend les formes suivantes :

α. **typicum.** — Décurrence des feuilles courte et atteignant au plus la moitié de l'intervalle compris entre deux feuilles successives. — AR. — **Chinon** !, **Rivière** ! et sans doute ailleurs.

β. **thapsiforme** (*V. thapsiforme* Schrad.). — Décurrence des feuilles très longue, allant d'une feuille à l'autre et rendant la tige ailée. — C. dans presque tout le dépt, où il abonde dans beaucoup de localités.

Obs. — Dans les *V. Thapsus* et *Phlomoides*, les repousses qui se produisent après la destruction de la tige ont ordt les feuilles non décurrentes, même lorsque la plante appartient à une forme ayant normalement les feuilles longuement décurrentes.

866. — **V. PULVERULENTUM** Vill. ; *V. pulvinatum* Thuil. ; *V. floccosum* W. et K. — CC. Bords des chemins, prés secs, champs incultes.

Obs. — Cette plante varie à feuilles supérieures largement ovales-suborbiculaires et brusquement contractées en un long acumen (*V. pulvinatum* Bor. *Fl.*), ou plus rart oblongues et graduellement atténuées-acuminées au sommet (*V. floccosum* Bor. *Fl.*), mais on trouve tous les intermédiaires entre ces 2 extrêmes. — Les poils staminaux, ordt blanchâtres, sont parfois, dans ces 2 formes, mélangés de poils violacés, sans qu'il semble y avoir aucune trace de croisement avec une des espèces à poils normalement violacés.

867. — **V. LYCHNITIS** L. — C. Lieux secs, incultes : bords des chemins et des bois, champs pierreux. — Manque dans plusieurs régions, où il est remplacé par la forme suivante.

β. **album** (*V. album* Mill.). — Fleurs blanches. — C. — Çà

et là dans le nord du département ainsi que sur les coteaux de la Loire et du Cher ; plus C. sur les coteaux de l'Indre, de l'Indrois et de ses autres affluents, et surtout dans le bassin de la Vienne où il remplace presque partout la forme à fleur jaune.

868. — **V. NIGRUM** L. — RR. Lieux sablonneux ou pierreux, secs et incultes : bords des chemins, alluvions.

Çà et là, quoique RR., dans les vallées de la Loire et du Cher aux environs de Tours : levée de la Loire au Pont-de-Bresme près de **Saint-Etienne-de-Chigny** (Barnsby) ; levée du Cher près de **Tours** (Del. *Cat.*) ; **la Riche-Extra**, à Beaumont-lès-Tours (Blanchet *in litt.*) ; **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*). — Me paraît RR. aussi dans le bassin de la Vienne : **Chinon**, sur le Champ-de-Foire ! ; **Chaveignes**, près de l'église !, au Fourneau !, et çà et là en allant à Verrières (au bord de la route ainsi que dans les fossés et les champs voisins) ! ; **Antogny** (Franchet *in litt.*) ; **Boussay**, près du bourg (Sennegon !).

869. — **V. BLATTARIA** L. — C. Lieux frais, herbeux : pâturages, bords des chemins, des fossés, des rivières. — Plante polymorphe. Les formes suivantes s'éloignent sensiblement du type :

1° Feuilles caulinaires incisées-subpinnatifides : **Tauxigny**, bords de la route de Reignac !

2° Corolle d'un blanc à peine jaunâtre : **Truyes**, entre le bourg et le faubourg de Cormery !.

3° Pédicelles dépassant à peine le calice : **Chinon**, sur les bords de la Vienne et ailleurs !

870. — **V. VIRGATUM** With. ; *V. blattarioides* Lam. — R. Lieux frais, herbeux : bords des chemins, fossés, pâturages. — Les pédicelles sont solitaires ou fasciculés.

Saint-Pierre-des-Corps (Del. *Cat.*). — Vallée du Lathan à **Savigné** !, **Hommes** !, **Rillé** ! — Vallées du Changeon et de ses affluents à **Continvoir** !, **Gizeux** !, **Bourgueil** !, **Saint-Nicolas** ! — Vallée de la Loire, entre les levées et le coteau, à **Chouzé** (Del. *Cat.*) !, **Restigné** !, **la Chapelle-sur-Loire** ! — **Chinon**, bords de la Vienne entre l'Arceau et la Motte ! — A chercher ailleurs.

Hybrides.

V. THAPSUS × *PHLOMOIDES*. — R. Bords des chemins, champs incultes.

Gizeux, entre le bourg et l'étang du Gué!; **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, champs entre le Vau-Jaumier et la Caillardière!; **Chinon**, champs près de la Grange-Liénard.

V. PHLOMOIDES × *FLOCCOSUM*; *V. nothum* Koch. — AR. Bords des chemins, prés secs, lieux incultes.

Tours (Franchet); **Hommes**, vallée du Lathan entre **Savigné** et **Rillé**!; **Langeais**, talus de la levée de la Loire!; **Chinon**, prairie Saint-Jacques!, bords du chemin de Sauvegrain!, île Auger! et çà et là ailleurs dans la vallée de la Vienne!; **Abilly** (Franchet).

Obs. — Dans les localités où je l'ai vu, cet hybride varie : 1° à tomentum plus ou moins floconneux; 2° à feuilles non ou plus ou moins décurrentes; 3° à poils staminaux tous blanchâtres ou mélangés de poils violacés; 4° à corolle plus ou moins grande. Toutes ces formes me paraissent cependant provenir du croisement du *V. floccosum* avec la var. *thapsiforme* du *V. phlomoides*.

V. THAPSUS × *FLOCCOSUM*; *V. Godroni* Bor. — RR. Bords des chemins, lieux incultes, prairies.

Monts, coteaux de l'Indre (Audebert); **Chinon**, prairie Saint-Jacques (avec les feuilles non décurrentes et les poils staminaux blancs)!, bords du chemin de Sauvegrain (avec les feuilles semi-décurrentes en coin et les poils staminaux mélangés de poils violacés)!; **le Grand-Pressigny** (avec les feuilles décurrentes et les poils staminaux blancs, Franchet).

V. THAPSUS × *LYCHNITIS*; *V. spurium* Koch. — RR. Lieux incultes, bords des chemins.

Hommes, bords du chemin allant à Channay, près du moulin de Gourmois!; **Paulmy** (Franchet). — J'ai recueilli à Hommes, dans la localité citée, les 2 formes suivantes :

α. *vulgare*. — Feuilles petites, de la dimension de celles du *V. Lychnitis*; calice long de 6-8 mill.

β. *amplifolium*. — Feuilles très amples, ainsi que les bractées; calice long de 4-6 mill. — Me paraît différer du *V. foliosum* Franchet par ses calices moins inégaux et jamais aussi grands.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE · TOURS · Bibliothèque

V. FLOCCOSUM × *NIGRUM*; *V. Schottianum* Schrad. — RRR. Bords des chemins, alluvions.

Antogny (Delaunay, *sec.* Franchet).

V. BLATTARIA × *PHLOMOIDES*; *V. Bastardi* R. et Sch. — AR. Lieux frais herbeux, bords des chemins, fossés, pâturages.

Çà et là dans la vallée de la Loire : **Saint-Pierre-des-Corps**, à Rochepinard!; **Langeais**!; **la Chapelle-sur-Loire**!; **Bourgueil**!; **Chouzé**!; **Avoine**!; etc. — Vallée de l'Indre : **Cheillé**, à la Brosse (Joureau). — Vallée de la Vienne : **Beaumont-en-Véron**, dans les prairies au bas de Coulaine!; **Cinais**, à Pontille!; **Chinon**, AC. çà et là sur les bords et dans toute la vallée de la Vienne!; etc.

Obs. — Cette plante, polymorphe comme la plupart des hybrides, présente les formes suivantes :

α. *super-phlomoides.* — Plante robuste, à feuilles assez amples, à inflorescence abondamment glanduleuse; corolle large de 4 à 5 cent. — R. — **Saint-Pierre-des-Corps**!, **Bréhémont**!, **Chinon**!

β. *intermedium.* — Plante moins robuste; feuilles moins amples; inflorescence abondamment glanduleuse; corolle large de 3 cent. environ. — C'est la forme répandue presque partout.

γ. *super-blattaria.* — Plante peu robuste, à rameaux grêles et effilés; feuilles petites; inflorescence peu glanduleuse; corolle large de 3 cent. environ. — R. — **Bourgueil**!, **Chouzé**!, **Chinon**!

V. BLATTARIA × *FLOCCOSUM*; *V. macilentum* Franch. — RR. Lieux incultes et ordt un peu frais, bords des chemins.

Chouzé, à Port-Boulet!; **Chinon**, bords de la route de Cravant entre la Grange-Liénard et l'Olive!

SCROFULARIACÉES

LINARIA

871. — **L. CYMBALARIA** Mill. — AC. Murs et rochers un peu humides, bords des chemins, décombres, surtout au voisinage des habitations.

La corolle, ordt d'un violet clair, est parfois blanche, mais toujours avec 2 lignes jaunes sur le palais : **la Riche-Extra**, à Saint-François! ; et çà et là ailleurs.

Obs. — Cette plante ne me paraît pas spontanée en Indre-et-Loire. Il m'avait été impossible d'en trouver un seul pied dans l'arrt de Chinon avant 1871, époque à laquelle elle était depuis longtemps CC. aux environs de Tours. Depuis lors, elle s'est montrée successivement dans un grand nombre de localités où elle n'existait pas auparavant, non seulement dans l'arrt de Chinon, mais dans les autres parties du dépt, où elle est aujourd'hui répandue presque partout.

872. — **L. SPURIA** Mill. — C. Champs calcaires ou argilo-calcaires, jardins, décombres.

873. — **L. ELATINE** Mill. — C. Champs sablonneux ou calcaires, décombres, alluvions.

874. — **L. MINOR** Desf. — C. Champs des terrains sablonneux ou calcaires (1).

β. **glabra** (*L. prætermissa* Delat. *sec.* Bor. *in litt.*). — Plante entièrement glabre, mais ne paraissant pas différer autrement du type. — R. — **Assay**, champs voisins du marais!

875. — **L. STRIATA** DC. — C. Lieux pierreux : champs incultes, bords des chemins, des haies, des bois.

Plante polymorphe, à feuilles rart toutes alternes, ordt verticillées par 3-10 à la base des tiges et parfois même jusqu'au sommet. Dans ce dernier cas, les fleurs sont quelquefois elles-mêmes verticilées. J'ai vu cette dernière forme (var. *verticilliflora*) à **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon, sur les bords de l'allée Jacques-Molay!

× *L. OCHROLEUCA* Bréb. ; *L. striata* var. *ochroleuca* Del. *Cat.* (*Linaria striata* + *vulgaris*). — RR. Buissons, haies, lieux incultes.

Cléré, à Champchevrier (Blanchet *in* Del. *Cat.*) ; **Bossay**, sur la

(1) Fréquent sur les voies ferrées des gares (J. Ivolas).

voie ferrée près de la gare (Aristobile). — La localité du ruisseau de Jarry ou de la vallée du Ruau près **Bourgueil** (Coqueray *in* Del. *Cat.* et *in herb.* Tourlet) est sur la commune de Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire).

Je rapporte également au *L. ochroleuca* (*sensu lato*) une plante recueillie à la Noiraie, commune de **Saint-Denis-Hors**. Mais elle est beaucoup plus grêle; ses tiges n'ont que 25 à 35 cent.; ses feuilles sont étroitement linéaires, très nombreuses, les inférieures subverticillées. C'est probablement un *L. striata* × *vulgaris*, avec influence prédominante du *L. striata*, tandis que la plante de Brébisson serait plutôt un *L. vulgaris* × *striata* avec influence prédominante du *L. vulgaris*.

876. — **L. VULGARIS** L. — CC. Bords des chemins, talus des levées, prairies, champs incultes.

β. **umbrosa.** — Plante robuste, très rameuse, à grappes très lâches, à fleurs grandes et d'un jaune très pâle. — Forme des lieux humides et ombragés. — R. — **Saint-Paterne**, buissons bordant l'Escotais entre la vallée des Besnards et la Roche-Racan!

877. — **L. SUPINA** Desf. — C. Lieux sablonneux incultes : champs, murs, pelouses, bords des chemins, alluvions (1).

878. — **L. ARVENSIS** Desf. — RR. Lieux sablonneux, cultivés ou incultes : champs, alluvions et grèves des rivières. — Plante peu fixe dans ses stations.

Alluvions de la Loire un peu en amont de **Mosnes**!, à **Saint-Pierre-des-Corps** (Duj. *Fl.*), à **Saint-Genouph** (id.), à **Savigny** dans les communs des Bertignolles! — Indiqué aussi à **Loches**, champs à l'est de Contray (Diard *Cat.*), et à Chavigny, commune de **Chambourg** (Clisson *in* Bor. *Fl.*, et Frémy *in* Del. *Cat.*).

NOTA. — Le *L. simplex* DC., voisin du précédent, a été signalé autrefois aux environs de Loches (Duj. *Fl.*), sans doute sur l'indication de Diard. Cependant ce botaniste ne mentionne pas cette plante dans son catalogue, mais son herbier contient 2 échantillons de *Linaria* provenant des environs de Loches et étiquetés, l'un

(1) Très fréquent sur les voies ferrées (J. Ivolas).

L. arvensis, l'autre *L. simplex*. Le 1er porte 2 capsules et a la tige glanduleuse, le 2e porte 4 capsules et a la tige tout à fait glabre. Par leurs graines, ils appartiennent incontestablement l'un et l'autre à l'une de ces 2 espèces; mais, ces plantes ne se distinguant guère que par leurs fleurs, et ces 2 échantillons en étant dépourvus, il est impossible de les rapporter avec certitude à l'une plutôt qu'à l'autre. — A rechercher.

879. — **L. PELLICERIANA** Mill. — R. Champs et bois des terrains sablonneux.

Hommes, bois de pins entre la voie ferrée et la route de Courcelles!; **Ambillou**, à la Chapelière (Del. *Cat.*); **Semblançay**, bois entre les étangs de Beaufoux et de Jumeaux (Barnsby); route de Saint-Laurent par **Monnaie** (Del. *Cat.*); **Ballan**, bois des Touches entre le rond-point et la ferme des Touches (Audebert); **Monts**, entre le Ripault et le Buisson (id.); **Veigné**, à Couzières (Duj. *Fl.*); bois de pins entre **Truyes** et **Courçay** (Del. *Cat.*)! — **Chambourg**, champs à Chavigny (Audebert), à Soudinet! et, plus au nord, sur **Chédigny** dans les champs bordant la route de Chambourg!; entre **Ciran** et **Varennes** (Del. *Cat.*); **la Guerche**, bois Taillebot et moissons sablonneuses des Chaumes-Charretiers (Joureau).

ANARRHINUM

880. — **A. BELLIDIFOLIUM** Desf. — RRR. Lieux sablonneux arides et incultes, alluvions.

Existait autrefois à **la Ville-aux-Dames**, dans un petit bois situé entre le bourg et la levée, d'où il paraît avoir disparu depuis longtemps (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.*, Blanchet *in litt.*). — A chercher ailleurs dans la vallée de la Loire. — Un échantillon de cette plante existe dans l'herb. H. Richard (Bibl. mun. de Tours) avec la mention : **Savigné-sur-Lathan**, mais cette indication demande à être confirmée.

ANTIRRHINUM

881. — **A. ORONTIUM** L. — C. Champs cultivés ou incultes, vignes, bords des chemins.

882. — **A. MAJUS** L. — AC. et seulement naturalisé. — Vieux murs, surtout près des habitations.

La Chapelle-sur-Loire!, **Langeais**!, **Cinq-Mars**!, **Savigné-sur-Lathan**!, **Saint-Cyr**!, **Saint-Symphorien**!, **Sainte-Radégonde**!, **Rochecorbon**!, **Vouvray**!, **Reugny**!, **Nazelles**!, **Amboise**!, **la Croix-de-Bléré**!, **Chemillé-sur-Indrois** (Diard), **Loches**!, **le Grand-Pressigny**!, **Vallères**!, **Rigny-Ussé**!, **Chinon**!, **Seuilly**!, **Candes**!, etc.

SCROFULARIA

883. — **S. CANINA** L. — AR. Lieux sablonneux ou pierreux arides, alluvions.

Abonde dans toute la vallée de la Loire! — Çà et là dans la partie inférieure des vallées du Cher, à **Villandry**!, **Savonnières**!; et de l'Indre, à **Huismes**! — RR. ailleurs : **Hommes**, dans les carrières situées à droite et à gauche de la route de Savigné!; **Saint-Règle**, près du moulin d'Olivet!; **Saint-Denis-Hors**, à 500 ou 600 mètres au nord de la Pagode!; **Chinon**, buttes des Fontenils où la construction de la ligne de Port-Boulet l'a détruit en grande partie!

β. **albiflora** Gagnep. (var. *argentea* Nob. *olim in herb.*). — Fleurs entièrement d'un blanc argenté. — R. — Alluvions de la Loire à **Avoine**, où je l'ai observé dès 1872! et où je l'ai fait recueillir cette même année à MM. Chambert et Dumas.

884. — **S. AQUATICA** L.; *S. Balbisii* Horn. — CC. Lieux humides ou marécageux, bords des eaux.

885. — **S. NODOSA** L. — C. Lieux frais ou humides, prairies, fossés, bords des eaux.

886. — **S. VERNALIS** L. — RR. et certainement introduit. Lieux frais cultivés ou incultes.

Abondamment naturalisé autrefois à **Sainte-Radégonde**, au bas des rochers de Marmoutier (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.*), il n'avait pas été vu depuis longtemps dans cette localité lorsque M. l'abbé Nourisson le retrouva il y a quelques années dans le cimetière des religieuses du couvent.

LINDERNIA

887. — **L. PYXIDARIA** All. ; *Vandellia erecta* Benth. — RR. Sables humides et vaseux et seulement, à ma connaissance, dans la vallée de la Loire, sur les grèves et sur les bords du fleuve.

Vouvray, près de l'embouchure de la Cisse ! ; **Rochecorbon** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Symphorien** (id.) ; **Tours**, au bas du quai de Saint-Symphorien près du pont de pierre (Rouiller *in* Duj. *Fl.*) ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, près de Pont-de-Bresme (Del. *Cat.*) ; **Cinq-Mars**, en amont du viaduc (Del. *Cat.*) ! ; **la Chapelle-sur-Loire**, en amont du pont de Port-Boulet (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, et en aval sur **Chouzé** !, ainsi que sur la rive opposée, à **Avoine** !

888. — **L. GRATIOLOIDES** Lloyd ; *Ilysanthes gratioloides* Benth. — RRR. Sables humides ou vaseux de la vallée de la Loire, sur les grèves ou sur les bords du fleuve, avec le précédent.

Cinq-Mars, en amont du pont du viaduc (Doucet !) ; **la Chapelle-sur-Loire**, en amont du pont de Port-Boulet !, et en aval sur **Chouzé** !, ainsi que sur la rive opposée, à **Avoine** !

Obs. — Cette plante, d'origine américaine, tend à se substituer à la précédente dans la vallée de la Loire, où je l'ai vue pour la première fois en 1882. Toutes les deux croissent de préférence dans les endroits où les grèves ont été profondément remuées par les crues ou par des travaux de main d'homme, et il n'est pas rare de les voir disparaître pendant plusieurs années pour se montrer ensuite aux mêmes lieux. C'est ainsi que le *L. pyxidaria*, qui abondait autrefois en amont du viaduc de **Cinq-Mars**, avait disparu depuis longtemps de cette localité lorsqu'il y a 3 ans M. Doucet me fit savoir qu'il l'y avait recueilli en abondance ; et, quand je vis les récoltes de ce botaniste, quelque temps après, je constatai qu'elles étaient en majeure partie composées de *L. gratioloides*. — On devra donc chercher ce dernier partout où le *L. pyxidaria* a été signalé.

GRATIOLA

889. — **G. OFFICINALIS** L. — C. Prés humides, marais, bords des eaux. — Çà et là dans tout le dépt.

VERONICA

♃

890. — **V. HEDERIFOLIA** L. — CCC. Lieux cultivés, champs, vignes, jardins, bords des chemins, décombres.

891. — **V. AGRESTIS** L., Fries ; *V. pulchella* Bast. — AC. Cultures, bords des chemins, pelouses, surtout dans les lieux frais.

Bourgueil, au Petit-Buton (Coq. *in* Del. *Cat.*)! ; route de **Saint-Roch** (id.) ; champs et jardins du vallon entre **Luzillé** et **Francueil** ! ; **Savonnières**, parc des Touches (Audebert) ; **Esvres**, vallée de l'Indre près du moulin de Vonte (Del *Cat.*) ; **Monts**, à Beaumer et dans le potager de Candé (Audebert !) ; çà et là dans la vallée de la Vienne, à **Candes** !, **Couziers** !, **Chinon** !, **Rivière** !, **Nouâtre** !, etc. — Croît certainement dans beaucoup d'autres localités, mais est souvent confondu avec le suivant, dont il est cependant bien distinct par ses feuilles plus allongées, moins fortement dentées ; ses sépales oblongs ; sa corolle plus petite, blanche ou légèrement teintée de rose ou de bleu pâle ; sa capsule moins renflée, à loges ne contenant que 2 à 6 graines.

892. — **V. POLITA** Fries ; *V. didyma* Ten. — CC. Cultures, décombres, bords des chemins.

β. **longipedunculata** Nob. *in herb.* — Pédicelles tous 1-2 fois plus longs que les feuilles. — R. — **Avoine**, dans le bourg. — Ne pas confondre cette forme, qui a tous les caractères du *V. polita*, avec la plante suivante.

893. — **V. PERSICA** Poir. ; *V. Buxbaumii* Ten. — AR. Bords des chemins, décombres, cultures. — Plante adventice, mais bien naturalisée.

Bourgueil, en ville et autour de la ville ! ; **Restigné**, à Fougerolles ! ; **Langeais**, route de Cinq-Mars ! ; **Mazières**, dans le bourg ! et à Cutaisson (Doucet) ; **Mettray**, à la gare ! ; **Savigné-sur-Lathan**, dans le bourg ! ; **Nazelles**, près de Vilvent ! ; **Amboise**, en ville ! ; **Saint-Denis-Hors**, route de Tours ! ; **Tours**, dans le quartier de la Fuye ! ; **Monts**, à Candé (Audebert) ! ; **Loches**, en ville ! ; **Chambourg**, dans les champs de Chavigny ! ; **Civray-sur-Esves**, vignes

entre le Bois et la route de Marcé (Nivert !), et ailleurs jusque sur **Bournan** et **la Chapelle-Blanche** (id.) ; **Sainte-Maure**, sur la grande route et sur le chemin de Saint-Epain ! ; **Saint-Epain**, près du bourg ! ; **Crissay**, près du bourg ! ; **Trogues**, à Paviers ! ; **Azay-le-Rideau**, entre la ville et la gare ! ; **Chinon**, les Loges !, Sainte-Radégonde !, Bessé !, le Champ-de-Foire !, le Peu-de-Chinon !, Mon-Plaisir !, Saint-Louand !, etc. ; **Lerné**, au bas de Cécigny !, à la Rochinerie !, dans le bourg !, près de Chavigny !, à la Vaubelle !, etc. ; **Seuilly**, à Morin !, Verné !, etc. ; **Cinais**, près du bourg ! ; **la Roche-Clermault**, à la gare ! ; **Champigny-sur-Veude**, dans le bourg ! et sur les bords du chemin allant au cimetière ! ; **Richelieu**, près du Champ-de-Foire au sud-est de la porte de Châtellerault ! ; etc.

Obs. — Cette plante, que je ne vois dans le dép^t^ que depuis 1871, tend à s'y répandre de plus en plus.

894. — **V. PRÆCOX** All. — AR. Champs, vignes des terrains calcaires.

AC. au sud de l'Indre et presque exclusivement dans le bassin de la Vienne et de ses affluents : **Huismes**, entre la Bourgésière et Beaulieu ! ; **Beaumont-en-Véron**, entre Coulaine et le Pérou ! ; **Chinon**, C. dans tout le nord de la commune ! ; C. également à **Seuilly** !, **la Roche-Clermault** !, **Ligré** !, **Marçay** !, **Champigny** !, **Richelieu** !, **Braslou** !, **Razines** !, **Marigny-Marmande** !, **Verneuil** !, **la Tour-Saint-Gelin** !, **Courcoué** !, **Chaveignes** !, **Lémeré** !, **Anché** !, **Sazilly** !, **l'Ile-Bouchard** !, **Theneuil** !, **Chezelles** !, **Parçay** !, **Ports** !, **Pussigny** !, **Antogny** !, **Pouzay** !, **Maillé** !, etc., — et plus à l'est à **Draché** !, **Sepmes** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Marcé-sur-Esves** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert !), **Bournan** !, **la Chapelle-Blanche** (Nivert), **Manthelan** (id.), **Ligueil** !, **Ciran** (Del. *Cat.*), etc. — M'est inconnu dans l'arr^t^ de Tours et partout au nord de l'Indre et de la Loire.

895. — **V. TRIPHYLLOS** L. — AC. Champs, vignes des terrains sablonneux ou sablonneux-calcaires.

Çà et là, mais peu C., dans le nord du dép^t^, à **Hommes** !, **Savigné** !, etc. — Plus C. sur les coteaux et dans la vallée de la Loire à **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Benais** !, **Restigné** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Mazières** !, **Négron** !, **Nazelles** !, **Pocé** ! et çà et là ailleurs sur la rive droite ; et sur la rive gauche à **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Saint-Pierre-des-Corps** !, etc. ; — sur les pla-

teaux de **Savonnières**!, de **Ballan**!; — aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*), **Montbazon**!, **Monts**!, **Azay-le-Rideau**!, **Lignières**!, **la Chapelle-aux-Naux**!, **Rivarennes**! — Plateaux de **Huismes**!, **Avoine**!, **Savigny**!, **Beaumont-en-Véron**!, **Chinon**!, **la Roche**!; **Marçay**, vers Couesmé et la Roberderie!; vallée de la Veude à **Champigny**!, **Chaveignes**!, **Braslou**!, **Razines**!; etc.

896. — **V. VERNA** L. — RR. Lieux sablonneux arides et incultes, alluvions.

Çà et là sur les sables de la Loire, à **Chargé**!, **Saint-Denis-Hors**!, **Noizay**!, **Vernou**!, **la Ville-aux-Dames**!, **Saint-Pierre-des-Corps** (Blanchet), **Avoine**!, **Savigny**! et sans doute ailleurs, les stations de cette plante se déplaçant souvent à la suite des crues.

897. — **V. ACINIFOLIA** L. — AC. Champs, vignes, lieux incultes des terr. sablonneux ou argilo-siliceux un peu humides.

Çà et là au nord de la Loire : **Bourgueil** (Del. *Cat.*); **Avrillé**, autour du bourg!; **Cinq-Mars**, champs au nord du château!, île César!; **Fondettes**, vignes au-dessus de la Chaise!; **Saint-Cyr**, près de Charentais!; **Sainte-Radégonde**, au-dessus de Marmoutier!; **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*); **Monnaie**, entre le bourg et le Mortier (Del. *Cat.*); plateaux de **Montreuil**! et d'**Autrèche**!; **les Hermites**, à la Buronnerie (Doucet)!; etc. — Vallée de la Loire à **Vouvray**!, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*). — **Villandry**, route de Druyes!; **Savonnières**, parc des Touches (Audebert); **Ballan**, entre le bourg et les Carnaux!, Bois-Renaud! — **Saint-Quentin**, coteaux de l'Indrois!; **Reignac**, vallon des Tabardières!; vallée de l'Indre à **Ferrière-sur-Beaulieu**!, **Courçay**!, **Cormery**!, **Esvres**!, **Veigné**!; **Monts**, vignes de Candé (Audebert); **Druyes**, à Bois-Tirau!; **Azay-le-Rideau**, allées du parc dans le Sabot!; **Cheillé**, à la Grande-Grange!; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé!, ferme des Landes!; **Huismes**, au nord du Grand-Ballet!; **Chinon**, île Auger!, Parilly!, la Vauguyon!; çà et là à **la Roche-Clermault**! et à **Ligré**!; vallée et coteaux de la Veude à **Chaveignes**!, **Braslou**!, **Razines**!; çà et là à **Panzoult**!, **Antogny**!, **Nouâtre**!, **Civray-sur-Esves** (Nivert!), **Cussay** (Del. *Cat.*), etc.

Je l'ai vu à fleurs roses à **Ligré**! et dans plusieurs autres localités.

898. — **V. ARVENSIS** L. — CC. Lieux cultivés ou incultes : champs, vignes, jardins, bords des chemins.

899. — **V. SERPYLLIFOLIA** L. — C. Lieux frais, incultes : prairies, pelouses, allées des bois, chemins humides.

NOTA. — Le *V. spicata* L., qui croît près de nos limites, à Courléon (M.-et-L.) !, devra être cherché dans les clairières des bois, les landes, et sur les pelouses montueuses des terrains sablonneux, surtout dans le nord-ouest du dépt. — Il m'a été indiqué sur les bords de l'Indre, à **Loches**, par M. Martel, qui a sans doute pris pour cette plante l'une des espèces du même groupe cultivées dans les jardins.

900. — **V. OFFICINALIS** L. — C. Bords et clairières des bois, pâturages secs et montueux.

901. — **V. CHAMÆDRYS** L. — CC. Prés secs, haies, buissons, bords des bois.

902. — **V. MONTANA** L. — RR. Bois frais et couverts, surtout dans les terrains montueux.

Châteaurenault (Bor. *Fl.*) ; **Villedômer**, forêt de Gâtines près de la Grande-Vallée (Del. *Cat.*) ! ; bois de la vallée de la Choisille au nord de **Cérelles** (Del. *Cat.* et *herb.*). — **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, bois de Vaux (aujourd'hui défriché) ! ; **Cheillé**, forêt de Chinon au Maupas ! ; **Rivarennes**, petit ravin à droite en montant la vallée qui conduit à Turpenay !, et dans le haut de cette même vallée ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon au Lisa !, au Tertre !, à Turpenay !, et çà et là dans les fonds humides entre la maison forestière de Jacques-Molay, le Palis et Beaulieu !

903. — **V. TEUCRIUM** L. — C. Lieux herbeux : prairies, pelouses, bords des chemins et des bois.

β. **Bastardi** (*V. Bastardi* Bor.). — Plante plus fortement pubescente que le type, à tiges plus courtes et diffuses, et à feuilles plus étroites. — R. et spécial aux pelouses arides des coteaux calcaires. — **Gizeux**, bois des coteaux du Changeon ! ; **Continvoir**, pelouses près de l'ancien étang de la Barre ! ; **Huismes**, bords du chemin allant de la gare à Mouzilly ! ; **Esvres**, friches bordant la route de Tours à Cormery ! ; **Courçay**, coteaux entre le moulin de la Doué et la Thibaudière ! ; **Loches**, bords de la route de Perrusson ! ; **Barrou**, bois Florimont (Vergnaud !).

Obs. — Cette forme est intermédiaire entre le type et l'espèce suivante dont elle se distingue notamment par sa capsule pubescente et plus longue.

904. — **V. PROSTRATA** L. — RR. Pelouses arides et clairières des bois des terrains calcaires ou sablonneux-calcaires. **Gizeux**, bois au nord du château !, près de l'étang du Gué !, à Chaumont !, et sur les coteaux de la rive droite du Changeon ! ; **Continvoir**, à la Pelouse !, sur les coteaux de la rive gauche du Changeon ! et çà et là dans la vallée ! ; **Benais**, à la Motte-Ronde ! (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Bourgueil**, près de Touvois ! — **Huismes**, bords de la route de Chinon près des Caves-Sauty ! ; **Beaumont-en-Véron**, à Beaupuy !, au Pérou ! et sur les coteaux entre le Pérou et Coulaine ! ; **Chinon**, entre Saint-Louand et les Petites-Croix !, à la Rochelle !, les Fontenils !, Bruyères-Piquet !, le Puy-Besnard !, la Colline !, la Butte-aux-Chilloux !, Trotte-Loup !, Rochette !, les bords de la Grille ! et de Grammont !, la garenne de Basse ! ; **Cravant**, coteaux de Basse !, de la Chaboissière !, de Malveau ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon près du Palis !, coteau du Chêne-Vert entre Malveau et Narçay ! — **Reignac**, buttes de Ville-Pays ! et plus au nord sur le plateau entre les vallons de Cléret et des Tabardières !

905. — **V. BECCABUNGA** L. — C. Lieux marécageux ; bords des ruisseaux, des étangs, des mares.

906. — **V. ANAGALLIS** L. — C. Lieux marécageux ; bords des ruisseaux, des étangs, des mares.

β. **anagalliformis** (*V. anagalliformis* Bor.). — Inflorescence pubescente-glanduleuse. — AR. — Çà et là dans les sables vaseux de la Loire, à **Chouzé** !, **la Chapelle** !, **Avoine** !, **Savigny** ! ; **Azay-le-Rideau**, près de la gare des marchandises ! ; etc.

NOTA. — Le *V. anagalloides* Guss., qui se distingue de la forme précédente par ses feuilles plus étroites et sa capsule oblongue et dépassant très nettement le calice, devra être cherché dans le dép^{t}, où je ne le connais pas.

907. — **V. SCUTELLATA** L. — AC. Lieux marécageux

ou tourbeux, fossés, bords des étangs, surtout dans les bois et les landes.

C. dans le nord-ouest du dépt, à **Saint-Nicolas**!, **Gizeux**!, **Continvoir**!, **les Essarts**!, **Langeais**!, **Mazières**!, **Cléré**!, **Avrillé**!, **Rillé**!, **Château-la-Vallière**!, **Souvigné**!, **Hommes**!, **Ambillou**!, **Saint-Etienne-de-Chigny**!, **Luynes**!, **Semblançay**!, **Neuillé-Pont-Pierre**!, etc., et plus au nord et à l'est : **les Hermites** (Doucet), **Monthodon** (Vergnaud), **Montreuil**!, etc. — C. dans toute la vallée de la Loire, sur les grèves, au bord des mares et des petits ruisseaux tributaires. — AC. ailleurs : **Saint-Denis-Hors**, étangs de la forêt d'Amboise!; **Chisseaux**, étang de la Charvière!; vallée du Cher à **la Croix-de-Bléré**!, **Saint-Martin-le-Beau**!, **Saint-Avertin**!, **Joué**!, **Ballan** (Audebert); **Céré**, étang des Priseaux!; **Orbigny**, tous les étangs!; C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*), à l'étang de Ferrière!, etc.; **Montbazon**, au Puy!; **Monts**, à la Roche, à l'Allay (Audebert); plateaux de **Louans**!, **le Louroux**!, **Manthelan** (Nivert); **Azay-le-Rideau**, fosse Marchand-Meunier (Joureau); forêt de Chinon, landes et bois voisins, à **Cheillé**!, **Saint-Benoist**!, **Rigny-Ussé**, **Cravant**, etc.; **Chinon**, marais Saint-Mexme!; **Couziers**, étangs de la forêt de Fontevrault!; **Seuilly**, étang de Montpensier!; **Brizay**, bois de la Gabillière!; **Sainte-Catherine-de-Fierbois**, dans le haut de la vallée de Courtineau!; **Balesmes**, bois bordant la route de Civray!; etc.

β. **parmularia** (*V. parmularia* P. et T.). — Plante toute pubescente-glanduleuse, à capsules légèrement ciliées. — R. — Etang-Neuf à **Saint-Etienne-de-Chigny** (Audebert!). — C'est sans doute cette variété que Dujardin (*Flore*, p. 187) indique à la Gagnerie.

LIMOSELLA

908. — **L. AQUATICA** L. — AC. Sables humides ou limoneux, dans les marais ou sur le bord des eaux.

C. dans la vallée de la Loire, sur les grèves du fleuve, au bord des mares et des ruisseaux tributaires, à **Nazelles** (Lair), **la Ville-aux-Dames**!, **Saint-Pierre-des-Corps**!, **Tours** (Del. *Cat.*), **Saint-Genouph**!, entre **Fondettes** et **Luynes** (Barnsby), **Cinq-Mars** (Del. *Cat.*)!, **Langeais**!, **la Chapelle-sur-Loire**!, **Bourgueil**!, **Saint-Nicolas**!, **Chouzé**!, **Savigny**!, etc. — AC. dans la vallée de la Vienne, à **Candes**!, **Saint-Germain**!, **Thizay**!, **Cinais**!, **Chinon**!, etc.

— AR. ailleurs : **Veigné**, bois de Fontiville (Audebert) ; **Cinais**, plateau au-dessus de Belisson ! ; **la Roche-Clermault**, marais au bas de Taligny ! ; **Brizay**, près des Deforges et des Grands-Bournais ! ; **Theneuil**, bois près de la ferme des Bournais ! ; **Barrou**, forêt de l'Epinat dans les landes de la Faisanderie (Joureau).

DIGITALIS

909. — **D. PURPUREA** L. — AC. Bois, landes, buissons, bords des chemins des terrains siliceux.

Çà et là au nord de la Loire : **Saint-Nicolas** et **Bourgueil**, dans la vallée de Buton (Coq. *in* Del. *Cat.*) ! ; **Gizeux**, çà et là ! ; **Continvoir**, près des Verneaux ! ; landes de **Saint-Patrice** ! et de **Cléré** ! ; bois et landes à **Hommes** !, **Rillé** !, **Château-la-Vallière** !, **Souvigné** !, **Ambillou** !, **Semblançay** !, etc. ; **Parçay-Meslay** (Barnsby) ; bois de Baudry près **Chanceaux** (Del. *Cat.*) ; **Monthodon**, bords du Rondy (Vergnaud). — Forêt d'Amboise et bois voisins à **Saint-Denis-Hors** !, **Saint-Règle** !, **Souvigny** !, etc. — Coteaux de la rive gauche du Cher à **Ballan** (Audebert), **Larçay** (Barnsby), **Athée** !, **Bléré** ! — Forêt de Loches et bois voisins, à **Chemillé** !, **Ferrière** !, **Saint-Quentin** ! ; coteaux de l'Indre à **Chambourg** !, **Reignac** ! ; **Monts**, bois de Candé (Ivolas) ; coteaux de l'Echandon à **Tauxigny** ! ; landes de **Mouzay** !, **Manthelan** ! — Coteaux de **Courçay** ! ; vallée de Saint-Laurent sur **Joué** (Del. *Cat.*, Audebert). — **Vallères**, vallée du Vau ! ; forêt de Chinon et bois voisins à **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** ! ; vallée de l'Indre à **Huismes** ; **Avoine**, au Néman ! ; **Chinon**, bois de Grammont ! ; **Lerné**, parc de Chavigny ! ; **Cinais**, sur le Camp-Romain ! ; **Cravant**, aux Puys ! ; çà et là à **Panzoult** !, **Sainte-Catherine** !, **Sainte-Maure** ! ; **la Guerche** (Joureau) ; forêt de Preuilly à **Bossay** et **Charnizay** (Aristobile) ; parc de **Boussay** (id.).

D. PURPURASCENS Roth. (× *D. lutea* + *purpurea*). — RRR. Bois, avec les *D. lutea* et *purpurea* dont il est un hybride.

Trouvé autrefois dans la forêt de Loches à **Chédigny** (Clisson *in* Bor. *Fl.* et *herb.*).

910. — **D. LUTEA** L. — RR. Coteaux pierreux, bois, buissons des terrains calcaires.

Environs de **Gizeux**, d'où un étudiant en médecine l'a apporté

vivant à M. Barsnby; **Langeais**, parc du château! — **Monts**, potager de Candé où M. Audebert en a trouvé un seul pied; **Montbazon**, bois du Puy près de l'Indre (Del. *Cat.*)!; **Courçay**, bois bordant les prairies en amont de la Papéterie! (il y est abondant), et sur le sommet du coteau voisin où il est rare!; **Athée** (Duj. *Fl.*). — **Saint-Quentin**, bois à droite de la route allant à Chédigny!; **Chemillé-sur-Indrois** (Diard *Cat.*); **le Grand-Pressigny**, bois de Serre! où il a été découvert autrefois par le Dr Léveillé; **Boussay**, bois de Vaux!; **Bossay**, forêt de Preuilly vis-à-vis de la Gibaudrie, et auprès de l'étang et du château de Vinceuil (Aristobile!).

EUPHRASIA

911. — **E. OFFICINALIS** L.; *E. Rostkoviana* Hayne; *E. pratensis* Rchb. — AR. Pâturages, plus rar[t] landes et bois humides ou tourbeux.

Vallées du Changeon et de ses affluents à **Bourgueil**!, **Benais**!, **Gizeux**! **Continvoir**!; vallée de la Roumer à **Langeais**!, **les Essarts**!, **Avrillé**!; vallée du Breuil à **Cinq-Mars**!; vallée de la Fare à **Villiers-au-Bouin**!, **Château-la-Vallière**!; et certainement ailleurs, surtout dans le nord-ouest et le nord du dép[t]. — Cette plante varie à tige rameuse dès la base ou seulement à partir de son milieu, et à calice fructifère dépassant ou ne dépassant pas la bractée, mais ces formes ne me semblent pas devoir être distinguées.

912. — **E. STRICTA** Host; *E. ericetorum* Jord. — CC. Bois, pelouses, prairies, bords des chemins, dans les terrains secs ou humides.

913. — **E. NEMOROSA** Pers., Gremli, Wettstein, etc. — R. Mêmes lieux que le précédent, dont il est à peine distinct.

Château-la-Vallière, bords de l'étang!; **Champigny-sur-Veude**, friches au-dessus de Niollet!; **Bossay**, pelouse près de la Gatinière (Aristobile!); et sans doute ailleurs.

914. — **E. GRACILIS** Fries; *E. rigidula* Jord. — R. Pelouses, landes, clairières des bois.

Orbigny, bord de l'étang des Priseaux ! ; **Bossay**, pelouse près de la Gatinière (Aristobile !).

Obs. — Les *E. stricta*, *nemorosa* et *gracilis* constituent des espèces affines souvent réunies sous le nom d'*E. nemorosa*. L'*E. gracilis* se distingue cependant à première vue par son port très différent de celui des deux autres, ses fleurs très petites et ses bractées à dents non cuspidées. L'*E. nemorosa* type est moins bien caractérisé : ses fleurs ont les petites dimensions de celles de l'*E. gracilis*, mais ses bractées ont souvent les dents un peu cuspidées comme celles de l'*E. stricta* dont il a le port et les caractères généraux et dont il n'est en réalité qu'une sous-espèce. Dans ma *Revision de la Flore d'Indre-et-Loire* (*Bull. Soc. bot. Fr.*, 1903), j'avais réuni ces deux plantes sous le nom d'*E. cuspidata* Car. et Saint-Lag., mais je crois aujourd'hui devoir les séparer, à l'exemple de MM. Wettstein, Chabert et Coste.

ODONTITES

915. — **O. VERNA** Rchb. ; *O. rubra* Del. *Cat.* — C. Moissons, champs, lieux herbeux un peu frais.

916. — **O. SEROTINA** Rchb. — C. Champs, pelouses, clairières des bois, dans les lieux secs. — Les rameaux sont ascendants et presque droits, ou très étalés et flexueux et ord^t^ plus allongés (*O. divergens* Jord.).

Obs. — Les *O. verna* et *serotina* étaient réunis par Persoon sous le nom d'*O. rubra*. Ils correspondent à l'*Euphrasia Odontites* de Linné.

917. — **O. JAUBERTIANA** Bor. — AC. Champs, pelouses des terrains calcaires.

Coteaux de **Saint-Christophe** ! et de **Saint-Paterne** ! ; **les Hermites** (Doucet !) ; **Villedômer**, près de l'étang de l'Archevêque ! ; **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Sainte-Radégonde**, au-dessus de Marmoutier ! ; **Pocé**, dans la Varenne (Lair) ; **Lussault**, aux Grillons (Capillon) ; **Saint-Martin-le-Beau**, aux Borderies (Coq. *in* Del. *Cat.*)! — Coteaux du Cher : **Saint-Avertin**, à Cangé ! ; **Ballan**, à la Carte (Audebert). — Plateaux de **Villeloin** !, **Montrésor** !, **Beaumont-Village** !, **Chemillé-sur-Indrois** !, **Genillé** ! ; **Reignac**, pelouses près

de la gare! — Plateaux de **Thilouze**!, **Saché**!, **Villaines**!; **Cheillé**, à la Grande-Grange (Joureau)!; **Huismes**, à la Ville-au-Maire!; **Chinon**, entre Rochette et la Bourgésière!; **Lerné**, coteau de Cécigny!; **Seuilly**, champs voisins du marais!; **Marçay**, champs de la vallée du Négron!,la Roberderie!, etc.; C. à **Champigny**!, **Chaveignes**!, **Richelieu**!, **Braye**!; çà et là à **Jaulnay**!, **Razines**!, **Courcoué**!, **la Tour**!; **Lémeré**, au Bas-Dercé!, à la Chaussée!, etc.; coteaux de **Pussigny**!, de **Pouzay**! — **Abilly**, près de Rives (Joureau)!; **Betz** (Del. *Cat.*).

Obs. — Cette plante a ordt les rameaux très étalés, flexueux et allongés; les fleurs d'un jaune ocre pâle ou d'un blanc jaunâtre, très souvent lavées de rose à l'extérieur. Plus rart les rameaux sont ascendants, droits et ordt moins longs; les fleurs sont alors parfois d'un jaune vif, et cette forme (var. *chrysanthoides* Nob. *in herb.*), que j'ai recueillie près de la gare de **Reignac**, établit le passage entre le type et la plante suivante dont elle diffère toutefois par la teinte moins verte de ses feuilles et de sa tige et par son calice divisé jusqu'au tiers seulement.

918. — **O. CHRYSANTHA** Bor. — RR. Pelouses, clairières des bois des terrains calcaires, jamais dans les champs.

Rochecorbon, pelouses situées au levant et vis-à-vis de la Valinière!; **Chinon**, buttes des Fontenils! — Boreau, qui avait vu la plante de cette dernière localité, la considérait comme absolument typique. Je l'ai distribuée autrefois dans la *Flora selecta* de M. Magnier.

Obs. — L'*O. chrysantha* est très voisin de l'*O. Jaubertiana*, dont il n'est en réalité qu'une sous-espèce. Il en diffère par sa teinte plus verte, ses rameaux toujours ascendants, ses fleurs d'un jaune d'or, en épi plus compact; son calice fendu presque jusqu'au milieu. Il a quelquefois été pris pour l'*O. lutea* Rchb., qui en diffère par les étamines et le style très saillants.

BARTSIA

919. — **B. VISCOSA** L.; *Eufragia viscosa* Benth. — AR. Lieux sablon. humides ou mouillés l'hiver : champs, fossés, bords des étangs.

AC. au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, bords

des champs et des fossés entre le Vau-Jaumier et le Fondis!; **Langeais**, vallée de la Roumer près de la Châtaigneraie (Del. *Cat.*); **Cléré**, à Champchevrier (id.); vallée du Lathan à **Savigné** (Duj. *Fl.*)!, **Hommes**!, **Rillé** surtout près de Malcombe!; **Villiers-au-Bouin**, bords de l'étang des Hussardières!; **Ambillou**, aux Cormiers (Barnsby), à la Chapelière! et près de Tivoli!; **Saint-Etienne-de-Chigny**, champs entre la Cartonnière et la Bergerie!; **Saint-Symphorien**, à Saint-Barthélemy (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Sainte-Radégonde**, à Chatenay (Normand); **Notre-Dame-d'Oé** (Duj. *Fl.*); **Monnaie** (Del. *Cat.*); **Villedômer**, bords de l'étang de l'Archevêque!; **les Hermites**, entre l'étang de Vautourneux et la Renardière (Doucet); **Monthodon**, à la Mahoudellerie (Vergnaud); **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*). — R. ailleurs : **Ballan** (Del. *Cat.*); **Monts**, vallée de l'Indre aux alentours du Ripault (Duj. *Fl.*, Audebert!); **Montbazon**, au Puy (Del. *Cat.*); **Perrusson** (Diard *Cat.*); **Charnizay**, étang Neuf (Aristobile); **Rigny-Ussé**, bords des étangs du parc d'Ussé!; **Chinon**, RR. dans des champs entre Trinquebernille et le Grand-Bouqueteau!; **Marçay**, bords des bois au midi de la Morinière!

RHINANTHUS

920. — **R. MINOR** Ehrh. — C. Prairies, marais, pelouses, pâturages, clairières des bois.

Je l'ai recueilli à corolle rougeâtre dans les prairies de la Brenne à **Neuillé-le-Lierre** !

921. — **R. MAJOR** Ehrh. — C. Prairies, pelouses; souvent moins répandu que le précédent.

Obs. — Ces deux plantes sont très voisines l'une de l'autre. La première a la corolle longue de 10 à 15 mill., à tube droit et à lèvres écartées, l'inférieure étant dirigée en avant; les dents latérales de la lèvre supérieure courtes et ordt d'un jaune pâle; les graines à peine plus larges que l'aile qui les entoure. La seconde a la corolle longue de 18 à 25 mill., à tube un peu courbé et à lèvres rapprochées, l'inférieure étant dressée; les dents latérales de la lèvre supérieure plus grandes et bleuâtres; la graine une fois plus large que l'aile.

NOTA. — On devra chercher en Indre-et-Loire, particulière-

ment dans les moissons des terrains sublonneux, le *R. hirsutus* Lam. (*R. Alectorolophus* Poll.), qui diffère du *R. major* par les bractées pubescentes, le calice très velu, la graine ord[t] deux fois plus large que son aile. — Linné réunissait cette plante aux deux précédentes sous le nom de *R. Crista-Galli.* Ce sont en effet des sous-espèces dérivant d'un même type spécifique, plutôt que des espèces de premier ordre.

PEDICULARIS

922. — **P. SILVATICA** L. — C. Landes et bois humides ou tourbeux, pâturages marécageux.

923. — **P. PALUSTRIS** L. — AR. Prairies marécageuses ou tourbeuses.

Langeais, prairies de la Roumer à la Châtaigneraie!, au moulin de Varanne!, etc.; **Château-la-Vallière**, vallée de la Maulne entre la Métaisonnière et la Guignerie!; **Ambillou**, près de la Trigalière!; **Luynes**, au-dessus de Pont-Clouet (Barnsby); **Mettray**, près de Villiers!; **Semblançay**, près du Serrain (Del. *Cat.*)!; **Saint-Antoine-du-Rocher**, près de la Borde!; **Nouzilly**, à Fresnay et à Longueville (Del. *Cat.*); **Villedômer**, à la Boisnière!; **Athée** (Duj. *Fl.*); **Luzillé**, étang de Brosse! — Répandu dans presque tout le bassin de l'Indre : C. aux env. de **Loches** (Diard *Cat.*)!; bords du ruisseau de Quincampoix à **Manthelan**!; vallée de l'Indre à **Truyes**!, **Montbazon**!, **Monts**!, **Saché**!, **Azay-le-Rideau**! **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Rigny-Ussé**! — Bords du Vieux-Cher à **la Chapelle-aux-Naux**!, **Lignières**! — **Panzoult**, vallée du Croulay!; **Chaveignes**, vallée de la Veude entre les moulins Achard et Aillon! — **Chaumussay**, vallée de la Claise!

MELAMPYRUM

924. — **M. CRISTATUM** L. — AC. Bois secs des terrains sablonneux ou calcaires.

AR. au nord de la Loire et du Cher : **Cinq-Mars**, bois de la vallée du Breuil!; **Continvoir**, bois à l'est du bourg!; **Rillé**, bois bordant la route de Gizeux!; **Charentilly** (Duj. *Fl.*); **la Membrolle**

(Del. *Cat.*); **Dame-Marie**!; etc. — Plus C. ailleurs : coteaux et plateaux de la rive gauche du Cher à **Joué**!, **Larçay**!, **Azay-sur-Cher** (Chambert), **Athée** (Del *Cat.*)!, **Bléré**!, **Sublaines**!; coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Chédigny**!, **Cigogné**!, **Courçay**!, **Truyes** (Del *Cat.*)!, **Esvres**!, **Monts**!, **Artannes**!, **Pont-de-Ruan**!; **Vallères**!; forêt de Chinon et bois voisins, à **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**!, **Huismes**!, **Beaumont-en-Véron**!, **Chinon**!, **Cravant**!, **Panzoult**!, etc.; bois de **Pouzay**!, **Noyant**!, **Saint-Epain**!, **Sainte-Maure**!, **Draché**!, **Bournan**!, **Marcé-sur-Esves**!, **Balesmes**!, **Abilly**!, **la Guerche** (Joureau); C. au sud de la Vienne : **Ports**!, **Marcilly**!, **Parçay**!, **Chezelles**!, **Theneuil**!, **Brizay**!, **Sazilly**!, **Anché**!, **Lémeré**!, **la Tour**!, **Verneuil**!, **Luzé**!, **Courcoué**!, **Chaveignes**!, **Champigny**!, **Marçay**!, **Ligré**!, **la Roche**!, **Cinais**!, **Seuilly**!, **Lerné**!, **Couziers**!, **Saint-Germain**!, **Candes**!

La forme à fleurs blanches et à bractées vertes croît à **Lémeré**, bois de la Haute-Foye!; **Champigny**, bois du Poteau!; etc.

925. — **M. ARVENSE** L. — C. Champs cultivés ou incultes; prairies artificielles.

926. — **M. PRATENSE** L. — C. Bois, pâturages buissonneux ou voisins des bois.

Obs. — Une forme à tige pubescente-rude, plus rare que celle à tige glabre et lisse, ne devra pas être confondue avec le *M. nemorum* L., qui ne croît pas dans nos régions.

NOTA. — Le *M. silvaticum* L., indiqué par erreur à « Chatenay, **Ballan**, C. » (Duj. *Fl.*), ne croît pas dans le dépt. Il en est de même du *M. nemorum* L., qui m'a été signalé par suite de confusion avec le *M. pratense*.

OROBANCHÉES

OROBANCHE

927. — **O. RAPUM** Thuil. — C. Lieux arides, bords des bois, surtout sur le *Sarothamnus scoparius*.

928. — **O. CRUENTA** Bert. — C. Pelouses, bords des chemins, bois, landes, sur *Lotus corniculatus*, *Hippocrepis comosa*, les *Ulex* et diverses autres légumineuses.

Obs. — La corolle de cette plante est parfois d'un jaune plus pâle à l'extérieur et rayée ou lavée de rouge et de jaune à l'intérieur, ou même à peu près complètement jaune. J'ai recueilli cette forme à **Saint-Paterne**, **Cinq-Mars**, **Vallères**, etc. — Enfin quelques auteurs donnent à cette Orobanche le nom d'*O. Ulicis* lorsqu'elle est parasite sur les *Ulex*, mais la plante qui croît dans ces conditions ne me semble pas devoir être distinguée du type. Elle a été observée aux localités suivantes : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, dans les landes ! ; **Sainte-Radégonde**, à Chatenay ! ; bois de **Nazelles** ! et de **Montreuil** ! ; forêt d'**Amboise** (Bouvet) ; **Epeigné-les-Bois**, au-dessus du moulin Bodeau ! ; **Reignac**, vallon des Tabardières ! ; **Vou**, bois du Coin-de-Boutin ! ; **Manthelan**, landes de Kerleroulx ! ; **Vallères**, forêt de Villandry ! ; forêt de Chinon à **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** ! ; **Chaumussay**, coteaux de la Claise !, etc.

929. — **O. CARYOPHYLLACEA** Sm. ; *O. Galii* Duby. — AR. Pelouses, bords des chemins, sur les *Galium Mollugo* et *verum*.

Langeais, au Frou ! ; **Cinq-Mars**, sur la levée de la Loire ! ; **Saint-Laurent-de-Lin**, près de la Guignerie ! ; **Sainte-Radégonde**, à Marmoutier sur les murs bordant la grande route ! ; **Rochecorbon** (Del. *Cat.*) ; Baudry, entre **Chanceaux** et **Nouzilly** (id.) ; **Tours**, île Aucard (id.) ; levée de la Loire entre **Mosnes** et **Chargé** ! ; prairies sablonneuses de la vallée du Cher à **Francueil** !, **Civray** !, **Bléré** !, **Athée** ! ; **Ballan**, haies de la garenne des Touches (Audebert) ; **Chinon**, buttes des Fontenils !, prairie Saint-Jacques !, coteau au-dessus de l'Olive !, tranchée du tunnel !, la Croix-de-Pierre !, etc. ; **Cravant**, entre la Chaboissière et Malveau ! ; **Saint-Benoist**, au Chêne-Vert ! ; **Loches**, à la Croix-Grézil (Nivert) ; **Abilly**, au bas des Barreaux ! ; **la Guerche**, les grands prés du parc (Joureau) ; **Boussay**, au bord des bois (Aristobile !) ; **Preuilly**, prairies de la Claise (id. !) ; etc.

930. — **O. EPITHYMUM** DC. — AC. Pelouses sèches des coteaux et des bois, sur le *Thymus Serpyllum*.

Continvoir, à la Pelouse ! ; **Cinq-Mars**, talus de la levée du chemin de fer ! ; **Cléré**, route de Mazières ! ; **Rochecorbon**, près de la

Valinière (Del. *Cat.*) ! ; **Vouvray** (Duj. *Fl.*); **Joué**, pelouse devant la Mazeraie (Audebert) et ailleurs ! ; **Bléré**, près du cimetière (Del. *Cat.*) ; **Sublaines**, bords du bois de Gaulpied ! — **Saint-Quentin**, friches de Mallée ! ; coteaux de l'Indre aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Courçay**, entre la Thibaudière et le moulin de la Doué ! ; **Truyes**, à la Gabelotterie !, près des Frandalais ! et des Hallebarderies !, et entre le bourg et le faubourg de **Cormery** (Del. *Cat.*) ; **Esvres**, au-dessus de Vonte !, près de la Duporterie !, etc. ; **Monts** (Del. *Cat.*) ; **Artannes**, au midi du château de Loché ! ; coteaux de l'Echandon et de ses affluents à **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, **Manthelan** ! ; **Rigny-Ussé**, parc du château d'Ussé ! ; **Chinon**, garenne de Basse ! ; **Cravant**, coteaux de Basse et de la Chaboissière ! ; **Saint-Benoist**, coteau du Chêne-Vert entre Malveau et Narçay ! ; **Panzoult**, pelouses de la vallée de la Vienne près de la propriété du Pont ! ; **Avon**, vallon de la Quelle ! ; coteaux de la Manse à **Crissay** !, **Saint-Epain** !, **Sainte-Maure** (Del. *Cat.*) ; **Champigny-sur-Veude**, au-dessus de Niollet ! ; **Courcoué**, bords de la route de Sainte-Maure ! — Plateau de **Draché** (Del. *Cat.*) ! ; coteaux de la Creuse à **Balesmes** ! ; AC. sur les coteaux de la Claise et de ses affluents à **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **le Petit-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** !

931. — **O. TEUCRII** Holl. — R. Pelouses arides et rochers des coteaux calcaires, sur les *Teucrium Chamædrys* et *montanum* !

Rochers de **Luynes** (Del *Cat.*) ; **Saint-Cyr**, près des ruines de Champgrimont ; moulin de Madère entre **Monnaie** et **Nouzilly** (Del. *Cat.* et *herb.*) ; **Rochecorbon**, près de la Valinière ! — **Mosnes**, à la Calonnière ! ; **Souvigny**, aux Caves ! — Coteaux de l'Indre et de ses affluents : **Cigogné**, friches non loin du bourg ! ; **Truyes**, à l'est des Frandalais ! ; **Esvres**, rochers bordant la vallée de l'Indre ; **Monts**, coteau de Beauregard (Audebert) ; **Tauxigny**, coteaux de l'Echandon ! — Coteaux de la Vienne et de ses affluents : **Cravant**, coteaux de Basse !, de la Chaboissière !, de Malveau ! ; **Saint-Benoist**, coteau du Chêne-Vert entre Malveau et Narçay ! ; **Crissay**, coteau de la rive droite de la Manse ! ; **Pussigny**, coteau de la rive gauche de la Vienne ! ; **Abilly**, coteaux du Brignon entre la Davière et Bessé !, et au sud de la Guerrière ! ; **le Grand-Pressigny**, coteaux de la Claise entre le bourg et le confluent du Brignon !, coteaux de la Muanne !

NOTA. — C'est peut-être cette plante que Diard (*Cat.*, p. 130)

indique à **Loches** et à **Esvres** sous le nom d'*O. speciosa* DC.; mais, l'herbier de ce botaniste ne contenant rien sous ce nom, il est impossible de se prononcer. En tout cas, il est peu probable que l'*O. speciosa* ait été trouvé dans le dépt. — On n'y a pas rencontré non plus, à ma connaissance, l'*O. major* L. *non* Lam. (*O. elatior* Sutt.), que Diard (*Cat.*, p. 130) indique comme étant commun aux environs de **Loches**, et que Dujardin (*Fl.*, p. 182) indique aussi à **Rochecorbon**. La plante n'existe pas dans l'herb. Diard.

932. — **O. RUBENS** Wallr.; *O. Medicaginis* Duby, *non* Duj. *Fl.* — RR. Sur les racines des *Medicago falcata* et *sativa*. **Lussault**, levée de la Loire en aval des carrières!; **Cinq-Mars**, levée de la Loire en allant à Langeais (Normand).

Obs. — L'*O. Medicaginis* de la Flore de 1833 (Duj. *Fl.*, p. 181) n'est autre que l'*O. cruenta* Bert.

933. — **O. HEDERÆ** Vauch. — AC. Bords des chemins, des bois, murs, rochers, sur les racines du Lierre.

Coteaux de la rive droite de la Loire à **Saint-Patrice**!, **Langeais** (Del. *Cat.*)!, **Cinq-Mars**!, **Saint-Etienne-de-Chigny**!, **Luynes** (Del. *Cat.*), **Fondettes** (id.), **Saint-Cyr** (id.), **Saint-Symphorien**!, **Sainte-Radégonde**!, **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*)!, **Vouvray**!, **Nazelles**!, **Limeray**!, etc. — Coteaux de la rive gauche de la Loire à **Amboise**!, **Lussault**!, **Montlouis**! — Coteaux de la rive gauche du Cher à **Savonnières**!, **Ballan**!, **Saint-Avertin**! — Coteaux de l'Indre et des vallons adjacents à **Courçay**!, **Esvres**!, **Azay-le-Rideau**!, **Saint-Benoist**!, **Rigny-Ussé**!, **Huismes**!, etc. — C. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne et de ses affluents, à **Beaumont-en-Véron**!, **Chinon**!, **Cravant**!, **Saint-Benoist** (au Chêne-Vert)!, **Panzoult**!, **Neuil**!, **Sainte-Maure**!, etc.; et sur la rive gauche, à **Theneuil**!, **Brizay**!, **Rivière**!, **la Roche-Clermault**!, **Cinais**!, **Seuilly**!, **Lerné**!, **Thizay**!, **Saint-Germain**!, **Couziers**!, **Candes**!

β. **citrina.** — RR. — **Savonnières**, parc des Touches, au pied d'un chêne à quatre tiges nommé le Quatre-Chênes (Audebert).

934. — **O. MINOR** Sutt. — C. Prairies naturelles ou artificielles, champs, bords des chemins; sur les trèfles et diverses autres plantes.

Répandu dans tout le dépt sur le trèfle cultivé, le *Trifolium pratense* sauvage, le *T. repens*. — Plus R. sur *Trifolium arvense* : **Anché**, entre le bourg et l'Arche ! ; — sur les *Geranium* : **Ballan** (Audebert), **Abilly** ! ; — sur *Daucus Carotta* : **Sainte-Radégonde**, au-dessus de Marmoutier ! ; **Neuilly-le-Brignon** ! ; **Chinon**, dans la prairie Saint-Jacques ! ; — sur *Pastinaca* : **Rochecorbon**, à Saint-Georges (Audebert) ; — sur *Crepis virens* : **Chinon**, aux Clozeaux ! ; **Chaveignes**, entre la route de Champigny et le moulin Alion ! ; — sur *Hypochæris glabra* : **Chaveignes**, entre la route de Champigny et le moulin Alion ! ; — sur *Euphorbia Gerardiana* : **Gizeux**, coteaux du Changeon ! ; **Chinon**, garenne de Basse !

β. **lutea** Nob. in *Bull. Soc. bot. de Fr.* 1903. — Plante entièrement jaune (même le stigmate), à corolle un peu plus ouverte que dans le type et à style plus fortement pubescent. — R. — **Civray-sur-Esves**, sur le trèfle cultivé (Nivert) ; **Marcé-sur-Esves**, champs de trèfle sur les coteaux de la Creuse ! ; **la Celle-Saint-Avant**, champs de trèfle sur les coteaux et dans la vallée de la Creuse ! ; **Balesmes**, champs de trèfle le long de la voie ferrée ! ; **Abilly**, bords de la route de la Haye ! — Par ses caractères (à part sa couleur), cette plante, que j'ai récoltée pour la première fois en 1883, est intermédiaire entre les *O. minor* et *Picridis*, tout en se rattachant incontestablement au premier. Elle se distingue facilement de l'*O. unicolor* de Boreau par ses étamines insérées au-dessus du tiers inférieur du tube de la corolle (et non tout près de sa base), et diffère également de la var. *flavescens* Car. et St-Lag. (*O. Carotæ* Desmoul.) dans laquelle la fleur seule est jaunâtre (et non jaune) et qui croît sur les ombellifères.

935. — **O. PICRIDIS** Schultz. — AR. Bords des chemins, champs incultes, prairies artificielles, sur le *Picris hieracioides*. Çà et là au nord de la Loire : **Cinq-Mars**, talus de la levée du chemin de fer ! , pentes de Racault (Doucet !), et entre le bourg et **Mazières** (Del. *Cat.*) ; **Mettray** (Bor. *Fl.*) ; **Saint-Antoine-du-Rocher** (Del. *Cat.*) ; **Couesmes**, champs bordant la route de Saint-Aubin ! ; **Neuvy-le-Roi** (Bor. *Fl.*) ; **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Rochecorbon**, entre le bourg et Saint-Georges ! , et près de la Valinière ! ; etc. — Çà et là au sud du Cher : **Ballan**, à Rochefuret ! ; **Joué**, aux Bretonnières ! , à la Tarinière ! , à Pont-Cher (Chambert), etc. ; **Saint-Avertin** (Del. *Cat.*) ; **Athée** (id.) ; **Epeigné-les-Bois**,

dans le vallon du Ruisseau ! — **Montrésor** (Bor. *Fl.*) ; **Courçay**, sur la rive gauche de l'Indre ! ; **Cormery** (Del. *Cat.*) ; **Truyes**, champs à l'est du bourg ! ; **Esvres**, aux Huraudières ! ; **Montbazon**, au Puy ! ; **Vallères**, au bas des rochers de l'Artivière ! ; **Azay-le-Rideau**, dans le parc, au Plessis (Joureau) ; **Manthelan** ! ; **le Grand-Pressigny** ! — Çà et là au sud de la Vienne : **Chezelles** ! ; **Sazilly**, aux Defois !, aux Truffières ! ; **Verneuil** ! ; **la Tour-Saint-Gelin**, au nord d'Oiré ! ; **la Roche**, à Villegron ! ; **Seuilly**, entre le lavoir et Lerné ! ; **Couziers** !

936. — **O. AMETHYSTEA** Thuil. ; *O. Eryngii* Duby. — AC. Bords des chemins, pelouses arides, sur *Eryngium campestre*.

Çà et là au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, entre Vaux et le Pavillon ! ; coteaux du Changeon à **Benais** ! et **Gizeux** ! ; rochers de **Luynes** (Del. *Cat.*) ; **Fondettes** (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Cyr** ! ; **Sainte-Radégonde**, près de Monsoudun !, Vaudour !, etc. ; **Notre-Dame-d'Oé**, à la Martinière ! — Alluvions et levées de la Loire à **Noizay** !, **Pocé** !, **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Amboise** ! — Plateau au sud du Cher : **Ballan**, à Rochefuret (Audebert) ; **Joué**, bois de Bessé (Audebert), les Bretonnières !, près du cimetière !, etc. — Bassin de l'Indre : **Saint-Quentin**, friches de Mallée ! ; coteaux de **Truyes** !, d'**Esvres** !, et dans la vallée jusqu'à la limite de **Veigné** (Nivert) ; **Monts**, près des Girardières (Del. *Cat.*) ; **Montbazon**, entre la ville et Bouroux (id.) ; coteaux de l'Echandon et de ses affluents à **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **Dolus** !, **Manthelan** !, **le Louroux** ! — **Cheillé**, entre la Chapelle et le Maupas ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Huismes**, bords de la route de Chinon ! — Coteaux de la rive droite de la Vienne : **Chinon**, entre Saint-Louand et les Petites-Croix !, entre les Fontenils et la Chatière !, etc. ; **Panzoult**, au Pont !, et çà et là ailleurs ! ; **Crouzilles**, près de Paviers ! ; **Trogues**, à Boizé !, à la Montée-Rouge ! — Plateau de **Sepmes** ! ; coteaux du Brignon à **Abilly** ! ; coteaux de la Muanne au **Grand-Pressigny** ! — AC. au sud de la Vienne : **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **Rivière** !, **la Tour-Saint-Gelin** !, **Chaveignes** !, **Lémeré** !, **Ligré** !, **la Roche-Clermault** !, etc.

Je l'ai vu à stigmate jaune à Paviers, près **Crouzilles** !

PHELIPÆA

937. — **P. ARENARIA** Walp.; *Orobanche arenaria* Bork. — R. Lieux arides, sur les racines de l'*Artemisia campestris*.

AC. dans la vallée de la Loire, et parfois sur les coteaux voisins : **Rochecorbon**, près de la Lanterne! ; çà et là à **Cangey**!, **Saint-Denis-Hors**!, **Amboise**!, **Négron**!, **Lussault**!, **Montlouis**!, **la Ville-aux-Dames**!, **Saint-Pierre-des-Corps**!, **Cinq-Mars**!, etc. — **Villandry**, entre le bourg et l'embouchure du Cher! — **Beaumont-en-Véron**, à Beaupuy!, les Pussinières!, le Pérou! et çà et là sur les coteaux depuis le Pérou jusqu'à Coulaine! ; **Chinon**, à la Rochelle!, les Fontenils!, Bruyères-Piquet!, le Puy-Besnard!, la Colline!, Trotte-Loup!, la Jongerbe!, Rochette!, la Vallée-Froide!, etc. — **Balesmes**, friches bordant les routes de Sepmes et de Civray!

Obs. — Cette plante a été confondue avec la suivante par Dujardin (*Flore* de 1833), par Coqueray (Del. *Cat.*) et par Delaunay (*herbier*) ; c'est elle que ces botanistes ont indiquée dans le dépt sous le nom de *Ph. cærulea*.

938. — **P. CÆRULEA** C.-A. Mey.; *Orobanche cærulea* Vill. — RR. Lieux incultes, ordt sur *Achillea Millefolium*.

Lussault, aux carrières où il adhérait probablement aux racines de l'*Achillea* (Bouvet!), sur les friches et au bord des chemins du coteau des Bournais au-dessus des carrières! (Schiffmacher) sur le *Cirsium acaule* et surtout sur l'*Achillea*, petit bois du clos de Croy (Madrelle!) sur l'*Achillea*.

β. **millefolii** Nob. *in herb.* (*Ph. millefolii* Corb. ; *Orobanche millefolii* Rchb.). — Très voisin du type, dont il diffère par la bractée axillante dépassant le calice (elle est plus courte dans le type), les lobes de la lèvre inférieure de la corolle très obtus (ils sont ± aigus dans le type). Les anthères sont parfois un peu barbues (au sommet seulement), mais je n'ai pas observé de poils sur celles de la plante d'Indre-et-Loire que, du reste, je n'ai vue que sèche. — RRR. — **Rochecorbon**, bord d'un sentier dans les vignes au-dessus de « Montaud » (Chambert!).

939. — **P. RAMOSA** C.-A. Mey. ; *Orobanche ramosa* L. —

RR. Lieux cultivés ou incultes, sur les plantes les plus diverses. — Ord[t] peu fixe dans ses stations.

Observé, à différentes reprises, à **Bourgueil**!, **Restigné**!, **Benais**!, sur le chanvre et le fenugrec (Del. *Cat.*). — Çà et là ailleurs dans la vallée de la Loire : **Rochecorbon**, sables de la Loire à Saint-Georges (Chambert); entre **Vernou** et **Noizay**, sur le chanvre (Del. *Cat.*); **Chargé**, aux Buteaux (Lair); **Lussault** (Del. *Cat.*); **Montlouis** (id.). — **Saint-Martin-le-Beau** (Duj. *Fl.*). — **Ballan**, bord d'un sentier entre la Malchute et Bon-Repos, sur *Lamium maculatum* (Audebert). — **Chinon**, île Auger, sur *Lamium maculatum*!; **Seuilly**, dans les jardins de l'ancienne abbaye!; **Cravant**, bord du ruisseau de la vallée de Basse!

Obs. — L'abondance du *P. ramosa* sur les racines du fenugrec, dont il a détruit complètement la récolte pendant plusieurs années consécutives, a contribué à faire abandonner la culture de cette plante dans le canton de Bourgueil.

LATHRÆA

940. — **L. SQUAMARIA** L. — RRR. Lieux couverts, sur les racines des végétaux ligneux : charme, chêne, érable, hêtre, lierre, etc.

Cinq-Mars, vallée du Breuil dans le bois de Racault (Doucet!). — Coteaux boisés de la rive gauche du Cher à **Saint-Avertin**, dans les bois de Cangé et de Grammont! (Del. *Cat.*); à **Larçay** (id.); à **Joué** (id.). — M. Barnsby m'a dit ne l'avoir pas vu à **Savonnières**, où Coqueray l'indique sous son nom dans le catalogue Delaunay.

CLANDESTINA

941. — **C. RECTIFLORA** Lam.; *Lathræa Clandestina* L. — R. Lieux humides ou fangeux, sur les racines des végétaux ligneux peupliers, saules, sureau, etc.; et seulement, à ma connaissance, au sud de la Loire.

Chisseaux, bords du ruisseau de Mourue au pied de vieux saules!; **Chenonceaux** (Bretonneau *in* Duj. *Fl.*), dans le parc du château (Del. *Cat.*); **Bléré**, aux Ruaux (Denis); **Monts**, au-dessous de Candé où il a été planté en 1883 par M. Audebert et où il s'est

abondamment propagé. — **Manthelan**, bois de Launay (Nivert!); **la Celle-Saint-Avant**, ravin de la Louine ou de Sept-Fons!; **la Guerche**, C. au Vieux-Port, au Port-Doidy et ailleurs (Joureau); **Barrou**, bord de la Creuse aux Rions et à Launay (Vergnaud!). — Bords de la Manse à **Sainte-Maure** en amont de la ville et surtout en aval près du moulin du Petit-Pré!, à **Noyant** au-dessous du moulin du Petit-Pré! et entre le viaduc et le château de Brou!, à **Saint-Epain** près du Moulin-Neuf!; **Pouzay**, bords du ruisseau de la Bourassée surtout près du Moulin-Neuf!, du Bas-Moulin! et du Haut-Moulin (au pied d'un sureau)!, et jusqu'aux Basses-Terres!; ruisseau de Chezelles près **l'Ile-Bouchard** (Chauvet *in* Del. *Cat.*); **Chaveignes**, prés tourbeux de la rive droite de la Veude entre le Moulin-Blanc et le Moulin-Pinsart, à une cinquantaine de mètres du ruisseau!

LABIÉES

LAVANDULA

942. — **L. LATIFOLIA** Vill.; *L. Spica* DC., Bor., Diard *Cat.*, Del. *Cat.* — Rochers calcaires, secs et ensoleillés.

Le Grand-Pressigny, coteaux de la rive droite de la Claise entre l'Hivernière et la vallée du Brignon (Diard *Cat.*)!; **Abilly**, coteaux du Brignon entre la Davière et Bessé!

943. — **L. VERA** DC.; *L. Spica* Duj. *Fl.* — Cultivé et naturalisé çà et là sur les coteaux arides, sur les murs, surtout au voisinage des habitations rurales.

Obs. — J'ai cru devoir, à l'exemple de la plupart des botanistes actuels, rejeter complètement la dénomination de *L. Spica*, qui peut prêter à confusion, et désigner la première de ces plantes sous le nom de *L. latifolia* et la seconde sous celui de *L. vera*.

MENTHA

944. — **M. ROTUNDIFOLIA** L. — CC. Lieux frais incultes:

bords des chemins, fossés, pâturages. — Plante polymorphe, à feuilles ovales et très obtuses, ou oblongues et un peu pointues.

945. — **M. SILVESTRIS** L. *sensu stricto* (Malinvaud); *M. candicans* Crantz. — Plante à feuilles lancéolées et très blanches-tomenteuses en dessous. — RR. Lieux incultes, ord[t] humides.

Bords de la Loire, au pied des levées, à **Chargé** (Lair), à **Saint-Denis-Hors** !, à **Amboise** au bas du quai des Violettes ! et près du pont (Bouvet), à **Lussault** !, à **Montlouis** !, à **Tours** (Fr. Leclerc *in* Del. *herb.* !), à **la Riche-Extra** près de Saint-Côme (Blanchet !). — C'est bien à tort que Fries, Grenier et Godron et quelques autres auteurs rattachent cette plante au *M. viridis* comme variété *canescens*.

× *M. HYBRIDA* Schleich. *sensu latissimo*. — Je réunis sous ce nom, certainement impropre puisqu'il désigne des hybrides ayant une origine différente, toutes les plantes qui paraissent provenir du croisement des *M. rotundifolia* et *silvestris* entre eux ou avec le *M. viridis*. Les feuilles sont toujours plus longues et plus aiguës que dans les formes du *M. rotundifolia* à feuilles un peu pointues, moins blanches en dessous et souvent plus larges que dans le *M. silvestris* type, beaucoup plus velues que dans les formes du *M. viridis* à feuilles légèrement pubescentes. Ces plantes rentrent pour la plupart dans les *Silvestres spuriæ* de M. Malinvaud, et il est parfois très difficile de les séparer de l'espèce légitime. On peut distinguer dans ce groupe complexe:

I. — *M. ROTUNDIFOLIA* + *SILVESTRIS* ! — Hybride spontané, croissant avec les parents sur les bords de la Loire à **Amboise** au bas du quai des Violettes ! et près du pont (Bouvet), à **Lussault** !, à **Montlouis** ! et près de **Tours** (Blanchet *in litt.*). — On trouve dans quelques localités toutes les formes intermédiaires entre les *M. rotundifolia* et *silvestris* type, qui sont certainement les auteurs de cet hybride, mais il est impossible de donner un nom à chacune de ces formes.

II. — × *M. SILVESTRIS* × *VIRIDIS*; *M. pseudo-silvestris* Nob. *in herb.*; *M. silvestris* β. *cinerascens*; *M. silvestris* G. et G. et Auct. aliq. — Plantes probablement échappées des jardins et que l'on rencontre presque toujours au voisinage des habitations et en dehors de la présence du *M. silvestris* (*candicans*) et du

M. viridis. Les feuilles sont blanchâtres ou grisâtres en dessous, tantôt à peine plus larges que dans *M. silvestris* type (c'est alors le *M. silvestris* de beaucoup d'auteurs), tantôt manifestement plus larges (*M. nemorosa* Bor.). Ces plantes me paraissent provenir du croisement du *M. silvestris* avec le *M. viridis*, mais l'absence des parents dans les lieux où on les rencontre ne permet pas d'être affirmatif sur leur origine. Ce sont peut-être des hybrides fixés, d'origine horticole. — AR. Bords des chemins, pied des murs. — **Saint-Benoist**, près de Beugny ! et de la ferme de la Barrière ! ; **l'Ile-Bouchard**, rues désertes à Saint-Maurice ! ; **Sazilly**, bord d'un chemin au sud-est du bourg ! ; **Cravant**, près de Sonnay ! ; **Chinon**, au bord du bois de Grammont !, à l'Echo !, au Pavé-Neuf !, à Parilly ! ; **Beaumont-en-Véron**, entre Coulaine et la Durandière ! ; **Seuilly**, à Morin ! ; **Marçay**, à la Tortillière ! ; **Richelieu**, sur les promenades ! ; **Sepmes**, route de Bournan ; **Bournan** ! (Delaunay !) ; etc.

III. — *M. ROTUNDIFOLIA* + *VIRIDIS*. — Je rattache à cet hybride une menthe que Boreau m'avait nommée autrefois *M. balsamea* Willd. et dans laquelle l'influence des *M. rotundifolia* et *viridis* semble manifeste ; je l'ai recueillie à **Lémeré** au Bas-Dercé. C'est, je crois, comme les précédentes, une plante d'origine culturale. Plusieurs des hybrides classés sous le nom de *M. pseudo-silvestris* pourraient peut-être également prendre place ici, notamment ceux de Parilly près **Chinon**, de **Seuilly**, de **Richelieu**.

946. — **M. VIRIDIS** L. — AR. Bords des chemins, surtout près des habitations, et seulement naturalisé.

Bourgueil, au pied des murs ! ; **Langeais**, à Culveau ! ; **Cinq-Mars**, aux Caves ! ; **Saint-Paterne**, à la vallée des Besnards ! ; **Fondettes**, près du moulin de Charcenay ! ; **Rochecorbon**, à Saint-Georges ! ; **Chanceaux-sur-Choisille**, bords des chemins ! ; **Amboise**, bords des chemins ! ; **Avon**, camp du Ruchard ! ; **Huismes**, près de la Ville-au-Maire ! ; **Chinon**, à Bel-Air !, sur les talus des quais entre le Vieux-Marché et la Casemate !, sur le bord de la route de l'Ile-Bouchard entre Saint-Lazare et le Pressoir ! ; **Cinais**, à la Boulardière ! et près du bourg ! ; **Seuilly**, à Vrilly ! ; **Ligré**, au Vau-Breton ! ; **Pouzay**, à la Barboise ! ; **Sainte-Maure**, bords de la route de Tours ! ; **Ferrière-sur-Beaulieu** (Diard *Cat.*) ; **Perrusson**, à la Cloutière (id.) ; etc. — Cette plante, ord^{t} glabre, est parfois fine-

ment pubescente sur les nervures de la face inf. des feuilles et à la base de la tige.

β. **latifolia** Nob. *in herb.* — RR. — **Chaveignes**, au Verger! — Cette plante a les feuilles largement ovales-elliptiques, un peu plus profondément et moins régulièrement dentées que dans le type. Ce pourrait donc être un hybride des *M. rotundifolia* et *viridis*; mais elle est complètement glabre dans toutes ses parties, ce qui me la fait considérer comme une simple forme du *M. viridis*.

× *M. PIPERITA* Huds. — Paraît être un hybride des *M. viridis* et *aquatica*, avec prédominance de l'influence du premier. — R. et toujours échappé des jardins, où il est souvent cultivé.

Fondettes, entre le moulin de Charcenay et la Plaine (Del. *herb.*); **Epeigné-les-Bois**, dans le bourg!; **Chinon**, bords du chemin du marais Saint-Mexme!; etc.

× *M. CITRATA* Ehrh. — Considérée souvent comme une forme du *M. aquatica*, cette plante, que j'ai toujours vue stérile, me paraît être plutôt un hybride des *M. viridis* et *aquatica*, avec prédominance de l'influence du second. — R. et sans aucun doute échappé des jardins (1).

Lussault (Capillon!); **Chinon**, coteau des Quinquenais!; **Seuilly**, sur le bord d'une vigne!; **Lémeré**, au pied d'un mur dans le village du Coudray au nord de la maison de P. Pironneau!

× *M. RUBRA* Sm. — Hybride paraissant provenir du croisement du *M. viridis* avec le *M. arvensis*, ou peut-être hybride composé (*M. viridis*). — RR. et sans doute échappé des jardins.

La Croix-de-Bléré, dans une rue du village!; **Seuilly**, au pied d'un mur sur le coteau

947. — **M. AQUATICA** L.; *M. hirsuta* Duj. *Fl.* — CC. Lieux humides ou marécageux. — Plante polymorphe, très velue ou seulement pubescente, à tige simple ou rameuse, à capitule terminal solitaire ou accompagné de 1 ou 2 verticilles axillaires.

× *M. SATIVA* L. — *M. aquatica* + *arvensis*. — C. Fossés,

(1) M. John Briquet, Directeur du Jardin botanique de Genève, le savant auteur des « *Labiées des Alpes-Maritimes* », considère le *M. citrata* comme une sous-espèce du *M. Piperita* Huds. (J. Ivolas).

pâturages humides. — Hybride spontané, provenant du croisement des *M. aquatica* et *arvensis* et comprenant une foule de formes parmi lesquelles on peut distinguer des *M. aquatica* × *arvensis* et des *M. arvensis* × *aquatica*, suivant l'influence prédominante de l'un ou de l'autre des parents, mais il est impossible de donner des noms à toutes ces formes. On peut cependant distinguer les deux groupes suivants :

α. **vulgaris.** — Feuilles florales presque toutes à peu près semblables aux autres, les supérieures dépassant longuement les glomérules. — AC. — **Amboise**, au bas du quai des Violettes ! ; **Négron**, au bord de la Loire ! ; **Ambillou**, bords des étangs ! ; **Gizeux**, étang du Gué ! ; **Bourgueil**, bords de la route de Chinon ! ; **Saint-Nicolas**, bords du Changeon sur la route de Chouzé ! ; **Chinon**, çà et là dans la vallée de la Vienne ! ; **Chaveignes**, aux Iles-Vertes ! ; etc., etc.

β. **subspicata.** — Feuilles florales diminuant beaucoup de grandeur depuis la base de l'inflorescence jusqu'au sommet, les supérieures égalant à peine les glomérules. — AR. — **Bourgueil**, bords du chemin de Benais ! ; **Savigny**, bords du lac de Tétine ! et du chemin allant à Avoine ! ; **Chinon**, au bas des digues du faubourg Saint-Jacques !, au Chauchi !, au marais de Grigny !, etc. ; **Chaveignes**, bords de la route de Richelieu ! ; etc.

Obs. — Ces 2 groupes passent de l'un à l'autre par des intermédiaires et contiennent des plantes variant : 1° (*capitata*) à inflorescence terminée par des fleurs ; 2° (*verticillata*) à inflorescence terminée par un bouquet de feuilles, les glomérules étant tous axillaires. — Ces variations s'observent parfois sur le même pied !

948. — **M. ARVENSIS** L. — CC. Fossés, pâturages, marais, champs humides. — Plante très polymorphe, velue ou seulement pubescente, à tige simple ou rameuse, à feuilles ± grandes, ± dentées, ovales ou lancéolées, brusquement contractées ou longuement atténuées à la base, avec tous les intermédiaires.

949. — **M. PULEGIUM** L. — CC. Lieux humides ou mouillés l'hiver, fossés, pâturages, marais.

β. **prostrata** (*M. Borœi* Timb.). — RR. — **Saint-Denis-Hors**,

à la Croix-Douillard ! — Bien distinct du type par ses tiges molles, ord^t^ couchées, terminées par un bouquet de feuilles ; ses feuilles florales toutes ou presque toutes bien plus longues que les glomérules.

LYCOPUS

950. — **L. EUROPÆUS** L. — CC. Lieux humides ou marécageux, fossés, bord des eaux. — Les feuilles sont ovales ou lancéolées, les fleurs d'un blanc rosé, rar^t^ d'un rose vif.

ORIGANUM

951. — **O. VULGARE** L. — CC. Lieux secs, incultes : pelouses arides, bords des chemins et des bois.

β. **virescens** Bor. — Fleurs blanches ; bractées d'un vert pâle. — AR. — **Chanceaux-sur-Choisille**, près du Moulin-Neuf ! ; **Langeais**, sur le coteau de la Loire ! ; **Huismes**, entre Tours et Usage ! ; **Beaumont-en-Véron**, près du bourg ! ; **Chinon**, à Bruyères-Piquet !, à Rochefaucon ! ; **la Roche-Clermault**, coteau de Beuffé ! ; **Cravant**, à la Chaboissière ! ; **Saint-Epain**, coteaux de la Manse ! ; etc.

γ. **prismaticum** Gaud. (*O. megastachyum* Link). — Ne diffère du type que par les épis atteignant 15 à 30 mill. de longueur. — AR. — **Saint-Laurent-de-Lin**, près de la Guignerie ! ; coteaux de **Cinq-Mars** !, de **Saint-Étienne-de-Chigny** !, de **Luynes** ! ; **Chanceaux-sur-Choisille** ! ; **Rochecorbon** ! ; **la Croix-de-Bléré**, aux Caves ! ; **Loches** (Bor. *Fl.*) ; **Azay-le-Rideau**, au Plessis ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon le long de l'allée Louis XI ! ; **Huismes**, près de la Bourgésière ! ; **Chinon**, route de Coulaine au bas de Saint-Louand ! et depuis Saint-Louand jusqu'à la Durandière !, bords du bois de Grammont ! ; **Seuilly**, sur les coteaux ! ; **Lerné**, près de Chavigny ! ; **Theneuil**, route de l'Ile-Bouchard ! ; etc. — Cette plante ne me paraît être qu'une variation accidentelle du type, car il est rare qu'elle se maintienne longtemps à la même localité. Elle peut, comme lui, avoir les fleurs blanches et les bractées vertes (*O. virens* Link), mais je ne l'ai jamais rencontrée ainsi dans le dép^t^.

HYSSOPUS

952. — **H. OFFICINALIS** L. — R. et seulement naturalisé. Lieux secs, vieux murs, rochers, sur les ruines ou au voisinage des habitations féodales.

Château-la-Vallière, ruines de Vaujours (Duj. *Fl.*) ! ; **Cinq-Mars**, ruines du château et aux alentours (Del. *Cat.*) ! ; **Luynes**, entre le bourg et la vallée de la Bresme, surtout près du hameau de la Grenouille ! ; **Sainte-Radégonde**, à Marmoutier (Del. *Cat.*) ! ; **Rochecorbon**, près de la Lanterne (Duj. *Fl.*) ! ; **Vouvray** (Duj. *Fl.*).

THYMUS

953. — **T. SERPYLLUM** L. *sensu lato*. — CC. Pelouses, bords des chemins et des bois. — Comprend :

I. — **T. SERPYLLUM** L. *sensu stricto*. — Plante ord^t^ basse, à rameaux florifères finement pubescents tout autour; inflorescence compacte, peu ou pas interrompue à la base; feuilles étroitement oblongues, ciliées au moins à la base. — CC. Pelouses rases, bords des chemins. — Varie :

α. **vulgaris.** — Feuilles ciliées seulement à la base, glabres sur les faces ; étamines ord^t^ saillantes. — CC. partout. — Les fleurs sont parfois blanches : **Chinon**, à Rochefaucon ! ; **Brizay**, bords des bois ! ; **Braye-sous-Faye**, entre Bisseuil et la Pichoterie !, etc.

β. **pilosus.** — Feuilles ciliées dans toute leur longueur et pour la plupart parsemées de quelques poils sur les faces ; étamines ord^t^ incluses. — R. — **Joué**, bords de la route de Chinon ! — Cette plante n'est ni le *T. lanuginosus* Mill., ni le *T. humifusus* Bernh., qui tous les deux sont beaucoup plus velus.

II. — **T. CHAMÆDRYS** Fries. — Plante plus élevée, à rameaux pubescents seulement sur les angles ou sur 2 faces opposées : feuilles plus larges et plus nettement pétiolées, à pétiole glabre ou à peine cilié. — C. Haies, bois.

954. — **T. VULGARIS** L. — Souvent cultivé, il est parfois planté et comme naturalisé sur les coteaux, au voisinage des habitations rurales.

SATUREIA

955. — **S. HORTENSIS** L. — C. Bords des chemins, jardins et parfois dans les champs où il n'est sans doute que subspontané.

NOTA. — Le *S. montana* L. est rar[t] cultivé; mais, comme il est vivace, il se maintient où on le plante et se naturalise facilement.

MICROMERIA

956. — **M. JULIANA** Benth.; *Satureia Juliana* L. — RR. et seulement naturalisé. Vieux murs, rochers.

Sainte-Radégonde, à Marmoutier et aux alentours (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.*)!

CALAMINTHA

957. — **C. OFFICINALIS** Mœnch; *C. silvatica* Bromf. — AC. Bois, buissons, surtout dans les lieux montueux ou un peu couverts.

Coteaux de la Loire et des vallons adjacents à **Luynes**!, **Saint-Étienne-de-Chigny**!, **Cinq-Mars**!, **Langeais**!, **Saint-Patrice**!, **Bourgueil**!, **Saint-Nicolas**!, etc.; coteaux de l'Indre à **Ferrière-sur-Beaulieu**!, **Esvres**!, etc.; forêt de Chinon et aux alentours à **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**!, **Rigny-Ussé**!, **Huismes**!, **Chinon**!, **Cravant**!, **Panzoult**!, etc.; coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Thizay**!, **Saint-Germain**!, etc.; vallée de la Veude à **Chaveignes**!; etc. Cette plante croît certainement dans beaucoup d'autres localités où j'ai négligé de noter sa présence.

Une forme remarquable, à corymbes portés sur des pédoncules égalant la moitié de la longueur des feuilles, croît avec le type, à **Huismes**!

958. — **C. ASCENDENS** Jord.; *C. menthifolia* Auct. pl. *an* Host? — R. Bords des chemins, surtout sur les coteaux calcaires.

Saint-Cyr, çà et là sur le coteau de la Loire!; **Tours**, près du pont Bonaparte!; **Savonnières**, bord du bois des Touches (Audebert); **Loches**, près de Corbéry!; **Beaumont-en-Véron**, bords de la grande route entre le bourg et Coulaine!; **Chinon**, AC. autour de la ville depuis Saint-Louand jusqu'à la vallée de Basse!; **Cravant**, à la Chaboissière! et jusqu'auprès du bourg!; **Rivière**, entre le bois et la Belle-Laveuse!, à la Vauchèvre!; etc.

Obs. — Les 2 plantes précédentes sont parfois difficiles à distinguer. Dans les lieux arides et découverts, les feuilles et les fleurs du *C. officinalis* peuvent en effet ne pas être plus grandes que celles du *C. ascendens*, mais les corymbes sont alors portés sur des pédoncules qui dépassent longuement les pétioles contigus (sans égaler les feuilles), ce qui n'a pas lieu pour le *C. ascendens*; enfin le premier a toujours la souche stolonifère, et les graines un peu plus grosses, plus foncées et moins globuleuses que le second.

NOTA. — Le *C. Nepeta* Savi (*Thymus Nepeta* Sm.), signalé autrefois en Indre-et-Loire, sans indication précise de localité (Duj. *Fl.*), puis à **Tours** (G. et G. *Fl. fr.*) et à **Chinon** (Bor. *Fl.*), n'y a pas été rencontré à ma connaissance. On devra cependant l'y chercher, sa présence n'étant pas impossible.

959. — **C. ACINOS** Clairv.; *Thymus Acynos* L. — C. Champs pierreux, bords des chemins des coteaux calcaires.

Cette plante a parfois les fleurs blanches: **Saint-Benoist**, allées de la forêt de Chinon entre Beaulieu et les landes d'Ussé!; **Chinon**, bords de la route de Cravant! — Elle présente en outre la forme suivante:

β. **villosa.** — Plante toute velue-blanchâtre. — R. — **Le Petit-Pressigny**, coteaux de la Muanne!

960. — **C. CLINOPODIUM** Benth.; *Clinopodium vulgare* L. — C. Bords des chemins et des bois.

Cette plante a rar[t] les fleurs blanches: **Marcilly-sur-Vienne**, bords d'un chemin au sud du bois de la Garde. — Elle présente en outre la forme suivante:

β. **glabrescens.** — Tube du calice finement pubescent; feuilles glabrescentes. — R. — **Chinon**, chemin de Sauvegrain!

MELISSA

961. — **M. OFFICINALIS** L. — AC. Lieux frais, bords des chemins, surtout au voisinage des lieux habités.

Chouzé, aux Réaux !, dans le bourg !, etc. ; **Saint-Nicolas**, à la Contrie ! ; **Bourgueil**, en ville ! ; **Benais**, dans le bourg ! ; **la Chapelle-sur-Loire**, çà et là dans la vallée ; **Langeais**, à Saint-Laurent, au moulin de Varanne !, etc. ; **Cinq-Mars**, autour du bourg ! ; **Château-la-Vallière**, en ville ! ; **Ambillou**, près des Cormiers (Barnsby) ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, à Pont-de-Bresme ! ; **Fondettes**, au moulin de Bois-Jésus ! ; **Mettray**, entre la gare et la colonie ! ; **Saint-Cyr**, levée et coteau de la Loire ! ; **Sainte-Radégonde**, à Marmoutier ! ; **Semblançay**, près du château de Dolbeau ! ; **Saint-Paterne**, à la vallée des Besnards ! et à la Roche-Racan ! ; **les Hermites** (Doucet) ; **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Neuville**, chemin de Vau-Chevrier (Denis) ; **Monnaie**, à la Richardière ! ; **Notre-Dame-d'Oé**, bois de l'Hopiteau ! — **Amboise**, dans la vallée de la Loire et sur le coteau de l'Amasse ! ; **Lussault**, sur la levée de la Loire ! ; **Montlouis**, près du bourg ! ; **Saint-Martin-le-Beau** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **la Croix-de-Bléré**, aux Caves ! ; **Dierre**, à Bois-Bonnard ! ; **Villandry**, route de Savonnières ! ; **Chambray**, au Porteau ! ; **Bléré**, entre Beauregard et les Barrois ! ; **Loches**, près de la Berthelière (Diard *Cat.*) ; **Courçay**, près du bourg ! ; **Esvres**, à Vaugrignon ! ; **Montbazon**, à la Fleuriette ! ; **Monts**, au Ripault (Audebert), à Candé (id.), à la Roche (id.) ; **Villeperdue** (id.) ; **Villaines**, dans le bourg ! ; **Cheillé**, à la Chapelle ! ; **Azay-le-Rideau**, à Mazère !, dans le parc !, etc. ; **Huismes**, près du bourg ! ; **Beaumont-en-Véron**, à Isoré !, Coulaine !, etc. ; **Chinon**, AC. çà et là ! ; **Cravant**, près du bourg ! et de l'ancienne église ! ; **Sainte-Maure**, bords de la grande route ! ; **Ciran** (Del. *Cat.*) ; **Bossée**, route de Bournan (Nivert) ; **Abilly**, dans le bourg ! ; **le Grand-Pressigny**, çà et là ! ; **Chaumussay**, à Pied-Sec ! ; **Barrou**, au bord de la Creuse (Vergnaud) ; **la Guerche**, à la Fontaine (Joureau). — **Ports**, aux Tuileries ! ; **Anché**, dans la vallée de la Veude ! ; **Chaveignes**, au moulin de Verrière !, à Champ-Vent ! ; **Marçay**, près du bourg ! ; **Ligré**, aux Planches !, à Beauvais !, aux Roches !, etc. ; **la Roche-Clermault**, à Chargé !, à Beuffé !, etc. ; **Cinais**, dans le bourg et aux alentours ! ; **Seuilly**, entre le bourg et Morin ! ; **Lerné**, entre le cimetière et Cécigny ! ; **Candes**, dans les rues ! ; etc.

SALVIA

962. — **S. OFFICINALIS** L. — AR[t] naturalisé sur les murs et les rochers exposés au midi, près des habitations.

Courçay, coteau de l'Indre entre le bourg et le moulin de la Doué (Duj. *Fl.*)!; **Continvoir**, à la Cave!; **Azay-le-Rideau**, aux Caves-Mesclines (Joureau); **Chinon**, à la Chatière!, à Rochette!, à Sainte-Radégonde!; **Seuilly**, sur le coteau!; **Cravant**, coteau de Basse!; **le Grand-Pressigny**, à Etableau!; **Chaumussay** (Sennegon); etc.

963. — **S. VERTICILLATA** L. — RRR. et certainement introduit. Bords des chemins, lieux incultes.

Saint-Denis-Hors, bords de la route de Lussault et près de la Noiraye (avec le pétiole des feuilles inférieures muni de 2 lobules foliacés)!; **Champigny-sur-Veude**, à la gare des marchandises (avec tous les pétioles nus)!

964. — **S. SCLAREA** L. — AR. Bords des chemins, lieux incultes, surtout sur les coteaux calcaires.

AR. au nord de la Loire : **Chouzé**, bords de la route de Saint-Nicolas!; **Benais** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Savigné-sur-Lathan**, près du bourg!; **Saint-Paterne**, près de la Pinodière!; **Luynes**, à l'entrée de la vallée de la Bresme!; **Rochecorbon**, à Saint-Georges (Del. *Cat.*); **Vouvray** (Duj. *Fl.*); **Nazelles**, près du Vieux-Château!—Çà et là sur les coteaux du Cher, à **Montlouis**! près de la gare à **Véretz** (Ivolas), **Saint-Martin-le-Beau**!, **Dierre**!, **la Croix-de-Bléré**! (Del. *Cat.*), **Chenonceaux** (Duj. *Fl.*). — Coteaux et vallées de l'Indre et de ses affluents : **Beaulieu** (Diard *Cat.*); **Loches**, sur la route de Manthelan!; **Truyes**, près des Frandalais et autour du bourg!; AC. à **Pont-de-Ruan**!, **Saché**!, **Azay-le-Rideau**!; **Villaines**, près du bourg! — Coteaux et vallées de la Vienne et de ses affluents : **Beaumont-en-Véron**, entre Coulaine et le Pérou!; **Chinon**, à la montée du Pavé-Neuf!, au Puy-des-Truyes!, entre la garenne de Basse et les Loges!, etc.; **Ligré**, près de l'Arche!; **Cravant**, à Malveau!; **Saint-Benoist**, au Chêne-Vert!; **Saint-Epain**, près du moulin des Roches!, de la ferme de Mareille!, etc.; **Sainte-Maure**, en amont du viaduc de la Manse!; **Balesmes**, au-

dessus de Ruteau ! ; **Bournan**, au sud du bourg (Nivert) ; **le Grand-Pressigny**, bords de la route d'Abilly !, de la route de Paulmy ! et de la route de Chaumussay entre Etableaux et la Duranderie ! ; **Boussay**, à la Forge !

965. — **S. PRATENSIS** L. — CC. Lieux herbeux : prairies, bords des chemins. — Varie : 1° à fleurs bleues, CC. ; — 2° à fleurs blanches, AR. : **Saint-Cyr**, levée de la Loire (Delaunay) ; **Beaumont-en-Véron**, au Pérou ! ; **Chinon**, prairie Saint-Jacques ! ; **Civray-sur-Esves** (Nivert) ; — 3° à fleurs roses, AR. : **Chinon**, prairie Saint-Jacques ! ; **Crissay** !, **Pouzay** !, **Saint-Epain** !, etc. ; — 4° à fleurs lilas, AR. : **la Ville-aux-Dames** ! ; **Francueil**, à l'ouest du parc de Vingtain ! ; **Louans** (Porcher) ; etc.

966. — **S. VERBENACA** L. — R. Pelouses, bords des chemins, ordinairement sur les coteaux calcaires.

Restigné, place de l'Église ! ; **Cinq-Mars**, levée de la Loire en amont du pont du chemin de fer ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, à Pont-de-Bresme ! et aux alentours ! ; **Luynes**, sur le coteau à l'entrée de la vallée de la Bresme près du village de la Grenouille et aux alentours !, route de Cléré (Del. *Cat.*) ; **Saint-Symphorien**, rue Chaudron au pied des murs de l'Ermitage (Duj. *Fl.*) ! ; **Nouzilly**, à Gué-Chapelle (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Limeray**, sur la levée de la Loire ! ; **Cangey**, levée de la Loire près de Saugeon ! — **Monts**, vallée de l'Indre au Ripault (Duj. *Fl.*), entre le viaduc et la Maugerie (Audebert) ! ; **Montbazon**, à Bouroux (Del. *Cat.*). — **Sainte-Maure**, bords de la route de Saint-Epain en amont de la vallée de Courtineau ! ; **Saint-Epain**, vallée et coteaux de la Manse surtout près du moulin des Roches ! ; **Chinon**, à la Croix-de-Pierre !, Pélican !, Sainte-Radégonde !, les Capucins !, Satis !, les Petites-Croix ! ; **Beaumont-en-Véron**, au Pérou ! ; **Seuilly**, AC. sur les coteaux depuis la Devinière jusqu'au delà de Morin ! ; **Lerné**, entre Cécigny et la Rochinerie, surtout à la Rue ! ; **Champigny**, bords de la grande route entre la gare et la Pataudière ! ; **Richelieu**, bords de la route de Loudun ! et du chemin de Ceaux !, bords du chemin conduisant au moulin à vent près de la Perrière ! ; **Chaveignes**, à Champ-Vent !, à la Coupure-du-Parc !, à la Persillère ! et au bord de la route de Sainte-Maure jusque sur **Courcoué** !

NOTA. — Le *S. silvestris* L., indiqué autrefois à **Luynes** (Duj. *Fl.*), ne croît pas dans nos régions.

ROSMARINUS

967. — **R. OFFICINALIS** L. — AC[1] planté sur les coteaux, près des habitations rurales et souvent comme naturalisé.

Beaumont-en-Véron, pente du coteau entre la Durandière et le Pérou où il forme des haies ! ; **Chinon**, la Vallée-Froide !, Rochette !, etc. ; **Cravant**, coteau de Basse ! ; **le Grand-Pressigny**, à Etableau ! ; etc. — L'hiver de 1879-80 l'avait en grande partie détruit dans nos régions.

NEPETA

968. — **N. CATARIA** L. — AR. Bords des chemins, surtout près des habitations.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, à la Taille ! ; **Continvoir**, à la Cave ! ; **Gizeux**, bords des bois sur la route de Bourgueil !, Saint-Philbert !, la Cave-Vandelet !, le moulin à Foulon !, etc. ; **Channay**, entre la Morfassière et la Grallerie ! ; **Saint-Laurent-de-Lin**, au Fourneau ! ; **Semblançay**, près de Dolbeau (Chambert), et ruines du vieux château (Del. *Cat.*) ; **Saint-Cyr**, levée de la Loire près de la mairie (Del. *Cat.* et *herb.*) ; **Rochecorbon**, au-dessus de Montaux (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.*). — **Lussault** (Del. *Cat.*) ; entre **Saint-Martin-le-Beau** et **Dierre** (id.) ; **Tours**, près de l'Hospice (id.), levée de la Loire en aval du pont Bonaparte ! ; **Savonnières**, à la Baraudière (Audebert) ; **Monts**, parc de la Roche (id.). — C. aux env. de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Chanceaux-de-Loches**, entre le bourg et le château ! ; **Abilly**, à Bessé ! ; **le Grand-Pressigny** (Aristobile). — **Saint-Epain**, au-dessus du moulin des Roches ! ; **Neuil**, près du bourg ! ; **Crissay**, près du château ! ; **Cravant**, entre le Puy et Briançon !, Narçay !, Malveau !, la Chaboissière !, etc. ; **Saint-Benoist**, coteau du Chêne-Vert !, route de Chinon près du Palis ! ; **Huismes**, entre Usage et Benais !, au nord du Grand-Ballet !, etc. ; **Beaumont-en-Véron**, entre Coulaine et la Durandière ! ; **Chinon**, à la Chatière et çà et là entre le Pérou et la Rochelle !, le Haut-Villiers !, les douves du château !, le Raineau !, et surtout dans le nord-ouest de la vallée de Basse où il est commun sur un assez grand espace ! ; **Seuilly**, le Coudray !, le coteau !, Morin !, etc. ; **la Roche**, à Villegron ! ; **Champigny**, à la Garennerie !, à Niébled ! ; **Chaveignes**, près de Niébled !, à

Guenillon!, la Courtaudière!, Grandmont!, dans le parc de Richelieu! et près du bourg!; **Razines**, près du château de Chargé! et du village de la Chaumière!

GLECHOMA

969. — **G. HEDERACEA** L.; *Nepeta Glechoma* Benth. — CC. Lieux frais ou couverts : bords des chemins, haies, bois, prairies. — Plante glabrescente ou toute couverte d'une pubescence fine et fournie (var. *villosa* Koch), à fleurs dépassant 2 cent. de longueur ou n'ayant pas 1 cent. (var. *micrantha*), mais avec tous les intermédiaires entre ces formes extrêmes.

MARRUBIUM

970. — **M. VULGARE** L. — CCC. Bords des chemins; lieux arides et incultes.

BALLOTA

971. — **B. FŒTIDA** Lam.; *B. nigra* Sm., *non* L. — CC. Bords des chemins. — Varie :

α. **rubra.** — Corolle rougeâtre; plante ord^t^ vert foncé. — CC.

β. **alba.** — Corolle blanche; plante d'un vert plus pâle. — AR. — **Sainte-Radégonde**, près de Marmoutier!; **Rillé**, à Perré!; **Huismes**, entre le bourg et le pont de la nouvelle route d'Ussé!; **Savigny**, entre le bourg et Fougère!; **Beaumont-en-Véron**, entre Coulaine et la Durandière!; **Chinon**, près de la gare!, à la Croix!; etc.

LAMIUM

972. — **L. AMPLEXICAULE** L. — C. Champs, vignes, jardins, bords des chemins.

β. **clandestinum** Rchb. — Corolle très petite, incluse, s'ou-

vrant à peine. — AC. çà et là. — N'est peut-être qu'un état tératologique.

973. — **L. PURPUREUM** L. — CC. Champs, vignes, jardins, bords des chemins, décombres.

La forme à fleur blanche est rare : **Langeais**, haies de la vallée de la Loire ! ; **Chinon**, à l'Olive !, au bois de Grammont !

974. — **L. HYBRIDUM** Vill. ; *L. incisum* Willd. — AR. Cultures, décombres, bords des chemins.

Çà et là entre **Port-Boulet** et **Bourgueil**, sur cette commune (Coq. *in* Del. *Cat.*) ! et sur celles de **Saint-Nicolas** et de **Chouzé** ! ; **Langeais**, vallée de la Roumer ! ; **Cinq-Mars**, vallée de la Loire ! **Les Hermites**, à la Martinière (Doucet !) ; **Nouzilly**, aux Chaintres (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Notre-Dame-d'Oé**, dans les jardins (Vergnaud) ; **Saint-Cyr** (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Pierre-des-Corps**, à la Girouette (Del. *Cat.*) ; **Savonnières**, vignes des Touches et des Mazeraies (Audebert) ; **Monts**, au moulin Coucher (Audebert) ; **Francueil**, champs et jardins frais du vallon qui conduit à Luzillé ! — **Loches**, jardin de l'Ecole normale (Herb. Ecole normale !) ; **Ligueil**, dans les jardins (Del. *Cat.* et *herb.*). — **Azay-le-Rideau**, jardins de la vallée de l'Indre ! ; **Chinon**, à l'Écho !, à Bessé !, sur les digues du faubourg Saint-Jacques !, de Saint-Lazare !, etc. ; **Candes**, dans les jardins du bourg ! ; **la Roche-Clermault**, champs frais de la vallée du Négron ! ; **Rivière**, au Pressoir ! ; **Ligré**, à la Galvauderie !, aux Roches-Saint-Paul ! ; **Lémeré**, dans le jardin de Jable ! ; **Courcoué**, près du bourg ! ; etc.

975. — **L. MACULATUM** L. — C. Lieux frais : prairies, oseraies, haies, bords des chemins.

La forme à corolle d'un blanc pur (var. *albiflorum* ; *L. niveum* Schrad.), qu'il ne faut pas confondre avec l'espèce suivante, est rare : **Limeray**, au Haut-Chantier ! ; **Tours**, dans la vallée du Cher ! ; **Joué**, entre la gare et Pont-Cher ! ; **Ballan**, près du château de Carnaux ! ; **Lignières**, à la Croix-Boutin ! ; **Chinon**, à Parilly !

976. — **L. ALBUM** L. — AC. Lieux frais : prairies, oseraies, haies et buissons humides.

Vallee de la Dême à **Chemillé** ! ; vallée de l'Escotais près de la

Roche-Racan, à **Saint-Paterne** ! — AC. dans la vallée de la Loire et la partie inférieure de la vallée du Cher, depuis **Chouzé**!, **la Chapelle-sur-Loire**!, **Cinq-Mars**!, **Bréhémont**!, **la Chapelle-aux-Naux**!, jusqu'à **Mosnes**!, **Chargé**!, **Amboise**!, **Montlouis**!, **Saint-Pierre-des-Corps**!, **la Riche-Extra**!, **Saint-Genouph**!, **Villandry**!, **Ballan**! — AC. dans la vallée de l'Indre, à **Azay-le-Rideau**!, **Bréhémont**!, **Rivarennes**!, **Rigny-Ussé**!; **Saint-Benoist**! — C. dans la vallée de la Vienne, à **Candes**!, **Chinon**!, **Cravant**!, **l'Ile-Bouchard**!, **Parçay**!, **Pouzay**!, **Nouâtre**!, **Ports**!, etc. — Vallée de la Creuse à **la Haye**!, **Barrou** (Vergnaud); vallée de la Claise à **Chaumussay**!

GALEOBDOLON

977. — **G. LUTEUM** Huds.; *Lamium Galeobdolon* Crantz. — AR. Bois montueux et couverts.

AC. au nord de la Loire : vallée de la Roumer à **Langeais**!; forêt de **Château-la-Vallière**!; vallée de l'Escotais à **Saint-Paterne**!; vallée de la Bresme à **Saint-Etienne-de-Chigny**! et **Luynes**!; vallées de la Choisille et de ses affluents à **Saint-Cyr**!, **la Membrolle** (Duj. *Fl.*), **Mettray** (Del. *Cat.*)!, **Nouzilly** (id.), etc.; **les Hermites** (Doucet); bords du Rondy à **Monthodon** (Vergnaud); vallée de la Brenne à **Reugny**!; bois au-dessus de **Nazelles**! — AC. sur les coteaux de la rive gauche de la Loire, à **Mosnes**!, **Chargé**!, **Saint-Denis-Hors**!, **Amboise**!, **Lussault**!; **Souvigny**, forêt d'Amboise à Montoussan!; **Chiseaux**, vallon de la Charvière! — AC. sur les coteaux de la rive gauche du Cher, à **Larçay**!, **Saint-Avertin** (Del. *Cat.*)!, **Joué**!, **Ballan**!, **Savonnières**!, **Villandry**! — **Vallères**, à la Robichère! — AR. dans le bassin de l'Indre : coteaux boisés de **Courçay**! et de **Cormery**!; **Esvres**, à Bois-Sicot!; **Montbazon**, bois du Puy!; **Manthelan**, bois de Launay (Nivert); **Azay-le-Rideau**, bois du Plessis!; **Chellé**, forêt de Chinon à Chéniers et au Maupas!; **Rivarennes**, vallons des ruisseaux du Laidun et de Turpenay!; **Saint-Benoist**, au Liza!, à Turpenay!, etc.; **Rigny-Ussé**, vallon de Rigny!, parc d'Ussé!; **Huismes**, bois du Vivier!, de Cuzé!, de la Bouguerie!, etc. — R. dans les vallons tributaires de la rive droite de la Vienne : **Panzoult**, vallées du Croulay! et du Châtellier!; **Sainte-Maure**, vallée de Courtineau près du moulin de Souvres! — M'est inconnu sur la rive gauche de la Vienne.

GALEOPSIS

978. — **G. LADANUM** L.; *G. angustifolia* Ehrh. — C. Champs, surtout dans les terrains calcaires. — Plante polymorphe, à feuilles lancéolées ou sublinéaires, présentant les formes suivantes :

α. **vulgaris.** — Calice brièvement pubescent-velu sur le tube et les dents. — Varie :

1° à corolle rouge avec la lèvre inférieure ordt tachée de jaune. — C.

2° à corolle blanche avec la gorge striée de violet sur les côtés. — R. — **Chinon**, à la Martinière !

3° à corolle tout à fait blanche. — R. — **Pouzay**, près de la Bourassée !; **Seuilly**, champs voisins du marais !

β. **hirsuta** (*G. arvatica* Jord. *sec.* Bor. *in litt.*). — Calice longuement et abondamment hérissé presque jusqu'au sommet des dents. — R. — **Cravant**, coteaux de Basse !

979. — **G. DUBIA** Leers; *G. ochroleuca* Lam. — AR. Champs, bois, landes des terrains siliceux. — Le type à corolle jaunâtre croît dans les localités suivantes :

Çà et là dans les landes et les champs voisins à **Saint-Nicolas**!, **Bourgueil**!, **Continvoir**!, **Langeais**!, **Cléré**!, **Mazières**!, **Saint-Étienne-de-Chigny**!, **Ambillou**!, **Château-la-Vallière**!, etc.; **Saint-Roch**, près de Poillé!; **Semblançay**, près de Beaufoux et du Serrain (Del. *Cat.*)!; **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*); etc. — Plus R. ailleurs : **Saint-Martin-le-Beau**, aux Trois-Marchais (Capillon) et près de Coulaine !; **Dierre**, entre Bois-Bonnard et la forêt d'Amboise !; **Chisseaux**, au-dessus du bourg !; **Francueil**, entre le bourg et les coteaux d'Epeigné !; **Civray-sur-Cher**, à l'Hardionnerie !; **Bléré**, à Bois-Pateau !; **Athée**, dans la vallée du Cher !; **Saint-Avertin**, à Grammont (Del. *Cat.*); **Lignières**, près du Plessis !; **Azay-le-Rideau**, à l'est du bois de la Chatonnière !, aux Frogeais !, etc.; **Saint-Benoist**, landes de Gâtines !, champs de la Béjauderie !, de la Gouillerie !; **Chinon**, champs de la Martinière !; etc.

La forme à corolle tachée ou lavée de rose ou de rouge, plus

rar[t] complètement rouge, croît à : **Saint-Étienne-de-Chigny**, près de la Cartonnière ! ; **Ambillou**, près de Tivoli ! ; **Hommes**, carrières bordant la route de Savigné ! ; **Langeais**, entre la Balérie et les Bizoutières ! ; **Azay-le-Rideau**, à l'est du bois de la Chatonnière ! ; et sans doute ailleurs.

980. — **G. TETRAHIT** L. — AC. Lieux frais, incultes : bords des haies, buissons, fossés, décombres. — Plante polymorphe. — Le type, à corolle rouge ou ± maculée de rouge et de jaune, croît dans les localités suivantes :

Chouzé !, **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** (Del. *Cat.*) !, **Restigné** !, **Gizeux**, ! **Continvoir** !, **Langeais** (Del. *Cat.*) !, **Cinq-Mars** !, **Ambillou** !, **Savigné** !, **Château-la-Vallière** !, **Saint-Paterne** !, **Chanceaux-sur-Choisille** !, **Cerelles** !, **Monnaie** !, **Rochecorbon** !, **Neuillé-le-Lierre** !, **Cangey** !, etc. — **Montlouis** !, **Chisseaux** !, **Savonnières** !, **Ballan** !, **Monts** (Audebert), **Artannes** (Duj. *Fl.*), **Villaines** !, **Cheillé** !, **Azay-le-Rideau** !, **Rivarennes** !, **Rigny-Ussé** !, **Saint-Benoist** !, **Huismes** !, **Chinon** !, **Candes** !, **Cinais** !, **Thizay** !, **Cravant** !, **Rivière** !, **Anché** !, **Antogny** !, etc.

La forme à corolle tout à fait blanche est R. : **Chinon**, île Auger ! ; **Cinais**, près de la Rue-des-Jards !

Obs. — Une autre forme (β. *Borœi*) à corolle ord[t] plus grêle et plus allongée, d'un rose violacé pâle et lavé de nuances jaunâtres, est rare : **Cinq-Mars**, jardins des maisons bordant la route de Tours ! (Dumas) ; **Huismes**, aux Fontaines d'Ozon ! — C'est le *G. pubescens* Bor. *non* Bess. (*G. Borœi* Corb.).

STACHYS

981. — **S. GERMANICA** L. — AC. Champs incultes, bords des chemins des terrains calcaires.

AR. au nord de la Loire : **Chouzé**, à Port-Boulet ! ; **Saint-Patrice**, à Rochecotte (Del. *Cat.*) ; **Rillé**, route de Gizeux ! ; **Château-la-Vallière**, route de Couesmes ! ; entre **Ambillou** et **Pernay** (Barnsby) ; **Louestault**, à Fontenailles (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Fondettes**, à Lavaret (Del. *Cat.*) ; **Chanceaux-sur-Choisille** ! ; **Rouziers**, entre le bourg et Rochefort (Del. *Cat.*) ; **Pocé**, route de Limeray ! — AR. également sur la rive gauche de la Loire et dans le bassin du Cher : **Lussault** (Del. *Cat.*) ; **Dierre**, à l'entrée du vallon de Bonnefont ! ;

Chenonceaux (Duj. *Fl.*); **Luzillé** (Del. *Cat.*). — AC. sur les coteaux de l'Indrois à **Villeloin-Coulangé** !, **Montrésor** !, **Beaumont-Village** !, **Chemillé** !, **Genillé** ! — AC. aussi sur les coteaux de l'Indre et de ses petits affluents, à **la Chapelle-Saint-Hippolyte** (Diard *Cat.*); **le Bridoré** (Del. *Cat.*); **Loches**, au château !; **Chambourg**, à Chavigny !; **Courçay**, entre le bourg et le moulin de la Doué !; **Dolus**, autour du bourg et sur les routes de Saint-Bauld !, de Vou !, etc.; **Tauxigny** (Duj. *Fl.*); **Veigné**, près du château de Creuseau !; **Montbazon**, au-dessus de Creuseau !, entre la Fresnaye et le Puy !, etc.; **Villaines**, près de Jolivet !; **Cheillé**, à la Ballière !, la Jagée !, la Barbée !, etc.; **Huismes**, près de la ferme de Tours et çà et là ailleurs !; **Beaumont-en-Véron**, près d'Isoré et du bourg ! — C. dans tout le bassin de la Vienne, sur la rive droite de cette rivière, à **Chinon** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **l'Ile-Bouchard** !, **Crouzilles** !, **Trogues** !, **Avon** !, **Crissay** !, **Neuil** !, **Saint-Epain** !, **Noyant** !, **Pouzay** !, **Maillé** !, **Nouâtre** !, **Sainte-Maure** !; dans le bassin de la Creuse, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Sepmes** !, **Balesmes** (Del. *Cat.*), **Marcé** !, **Civray** !, **Neuilly-le-Brignon** !, **Ligueil** !, **Bournan** !, **la Chapelle-Blanche** (Nivert), **le Grand-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** !, **Barrou** (Vergnaud); et sur la rive gauche de la Vienne, à **Ports** !, **Marcilly** !, **Rilly** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Tavant** !, **Rivière** !, **Lémeré** !, **Luzé** !, **Verneuil** !, **Courcoué** !, **Razines** !, **Jaulnay** !, **Champigny** !, **Assay** !, **Marçay** !, **Ligré** !, **la Roche** !, **Cinais** !, **Seuilly** !, **Lerné** !, **Thizay** !, **Saint-Germain** !

NOTA. — Le *S. lanata* Jacq., souvent cultivé dans les jardins et les parcs, est subspontané çà et là. — Le *S. italica*, dont l'abbé Coqueray a signalé l'apparition à **Nouzilly** (Del. *Cat.*, p. 11), est également une plante étrangère.

982. — **S. ALPINA** L. — Bois, buissons, dans les lieux montueux et un peu couverts.

Indiqué autrefois près de **Tours** (Duj. *Fl.*) et à Conichard près **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*, et herbier Fr. Leclerc). — Cette dernière localité est située en Loir-et-Cher, et la plante paraît ne plus exister depuis longtemps aux environs de Tours. — Cette espèce intéressante n'est pas très rare dans le bassin du Loir, en Loir-et-Cher et dans la Sarthe, et l'on devra la chercher dans le nord de notre dépt.

983. — **S. SILVATICA** L. — C. Bois et buissons frais et couverts, bords des eaux.

984. — **S. PALUSTRIS** L. — C. Prés et buissons humides ou marécageux, bords des eaux. — Varie :

α. **typica.** — Feuilles toutes sessiles ou subsessiles. — C.

β. **petiolata.** — Feuilles inférieures et moyennes à pétiole long d'un cent. environ. — AC. — Bords de la Loire à **Saint-Symphorien** ! ; vallée du Cher à **Saint-Avertin** !, à **la Croix-de-Bléré** sur la route de Dierre !, à **Saint-Martin-le-Beau** près de l'étang de Battereau !, etc ; **Chinon**, au Pont-de-Bois !, au bas des digues du faubourg Saint-Jacques !, etc. ; vallée du Négron à **Cinais** !, à **Seuilly** ! ; etc.

Obs. — Il ne faut pas confondre cette dernière forme avec le *S. ambigua* Sm., que je ne connais pas dans le dépt, et qui en diffère par ses feuilles plus larges, plus velues, à pétiole long de 1 à 2 cent., et ses fleurs d'un rose plus vif. On le considère comme un hybride des *S. silvatica* et *palustris*.

985. — **S. ARVENSIS** L. — AR. Lieux sablonneux cultivés et un peu frais : champs, vignes, jardins.

Vallée du Lathan à **Hommes** ! et **Rillé** ! ; **Villiers-au-Bouin**, champs au sud de l'étang des Hussardières ! ; **Château-la-Vallière**, champs au sud de l'étang ! ; **Monthodon**, dans les jardins (Vergnaud) ; **Monnaie**, dans les jardins du bourg et dans les champs, entre la gendarmerie et la route de Nouzilly ! ; **Notre-Dame-d'Oé** (Del. *Cat.*) ! ; **Saint-Cyr**, à Charentais (id.) ; **Saint-Martin-le-Beau**, champs de la vallée du Cher ! ; **Luzillé**, autour de l'étang de Brosse ! et dans le vallon jusqu'à **Francueil** ! ; champs de Bessé, entre **Joué** et **Ballan** (Audebert) ; **Monts**, aux Usages de Candé, à la Horaie (Audebert). — **Reignac**, vallons des Tabardières et de Cléret ! ; C. aux env. de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Preuilly**, à Maupertuis (Aristobile). — **Saint-Benoist**, près du bourg ! et de Beugny !

La forme à fleur blanche et à feuillage vert pâle croît à **Monnaie** avec le type !

986. — **S. ANNUA** L. — AC. Champs des terrains calcaires, dans presque tout le dépt.

Çà et là au nord de la Loire, à **Saint-Laurent-de-Lin** !, **Channay** !, **Rillé** !, **Savigné** !, **Hommes** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** !, **Fondettes** (Del. *Cat.*), **Saint-Paterne** !, **Saint-Christophe** !, **Nou-**

zilly (Del. *Cat.*), **Notre-Dame-d'Oé**!, **Rochecorbon**!, **Vouvray**!, **Limeray**!, **Cangey**!, etc.; coteaux de la rive gauche de la Loire à **Saint-Denis-Hors**!; coteaux du Cher à **la Croix-de-Bléré**!, **Dierre**!, **Ballan**!; coteaux de l'Indrois à **Montrésor**!, **Saint-Quentin**!; coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Chédigny**!, **Reignac**!, **Beaulieu**!, **Truyes**!, **Cormery**!, **Esvres**!, **Monts** (Audebert), **le Louroux** (Nivert), **Azay-le-Rideau**!; bassin de la Vienne et de ses petits affluents à **Chinon**!, **Seuilly**!, **la Roche**!, **Marçay**!, **Richelieu**!, **Chaveignes**!, **Jaulnay**!, **Marigny-Marmande**!, **Ports**!, **Pouzay**!, **Neuil**!, **Saint-Epain**!, **Sainte-Maure**!; çà et là dans le bassin de la Creuse : **Abilly**!, **le Grand-Pressigny**!, **la Guerche** (Joureau); etc., etc.

987. — **S. RECTA** L.; *S. Sideritis* Vill. — C. Lieux pierreux secs et incultes : bords des chemins, des champs, des bois.

BETONICA

988. — **B. OFFICINALIS** L. — C. Bois, pâturages. — Plante polymorphe, à tige plus ou moins élevée et plus ou moins hérissée, à calice plus ou moins velu surtout au sommet ou rar[t] glabre, à corolle plus ou moins pubescente.

La corolle est parfois blanche : **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre le bourg et la route de Tours!; ou d'un rose pâle : **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé!

LEONURUS

989. — **L. CARDIACA** L. — AR. Bords des chemins, haies, surtout au voisinage des habitations.

Ingrandes (Del. *Cat.*); **Ambillou**, à la Bousserie (id.); **Savigné-sur-Lathan**, dans le bourg!; **Channay**, au Pouple!; **les Hermites**, au moulin du Comte (Doucet); **Châteaurenault**, le long du cimetière (Denis); **Tours**, à la Bondonnière et près de l'hospice (Del. *Cat.*); **Saint-Pierre-des-Corps**, bords d'un petit bois longeant la ligne de Paris!; **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*); **Saint-Martin-le-Beau**, près du bourg!; **Ballan**, au Petit-Bouchet (Audebert); **Monts**, bois sablonneux près du bourg (id.). — **Cheillé**, à la Brosse (Joureau); **Huismes**, à Mouzilly! et entre la gare et

l'Erault!; **Beaumont-en-Véron**, parc de Coulaine!; **Chinon**, au Haut-Villiers!, à Vauroux!, à Basse!, aux Loges!, à Grigny!, à Saint-Lazare!, etc.; **la Roche-Clermault**, bord de la route de Saumur! et entre Bergeolles et le moulin du Pont!; **Cinais**, au moulin de la Voie!, à la Rue-des-Jards!, et à l'ouest du bourg!; **Seuilly**, entre le bourg et Morin!; **Assay**, à Bel-Ebat!; **Champigny-sur-Veude**, à la Garennerie!; **Chaveignes**, à Verrière!; **Rivière**, entre le bourg et la Belle-Laveuse sur le bord d'un chemin parallèle à celui qui longe la Vienne!; **Anché**, près du moulin des Planches!; **Cravant**, à Narçay! — **Loches**, près de la Cave-Morinet (Diard *Cat.*); **Balesmes**, à la Lardinière!; **Abilly**, à Bessé!

CHAITURUS

990. — **C. MARRUBIASTRUM** Rchb.; *Leonurus Marrubiastrum* L. — RR. Haies des prés; bords des fossés, des chemins frais, des rues désertes.

Cravant, entre Malveau et Briançon!; **Chinon**, prairie et marais Saint-Mexme!, quartier de la Gare!, prairie de Saint-Louand!; **Beaumont-en-Véron**, prairies au bas de la Durandière et de Coulaine!; **Savigny**, dans les fossés des prés!; **Saint-Germain**, au Port-Guyot (Coq. *in* Del. *Cat.*)!; **Cinais**, près de Pontille! — Je ne le connais pas en dehors de la vallée de la Vienne.

MELITTIS

991. — **M. MELISSOPHYLLUM** L.; *M. grandiflora* Sm. — AC. Bois montueux ou couverts; plus rar[t] buissons frais.

Çà et là au nord de la Loire : **Bourgueil** (Del. *Cat.*); **Continvoir**, vallées du Changeon et de la Branne!; **Langeais**, vallée de la Roumer!; **Charentilly** (Del. *Cat.*); **Fondettes**, à Bois-Jésus!; **Mettray**, bois de la Ribellerie!; **Saint-Symphorien**, bois des Douets (M[me] Behr); vallée de la Brenne à **Reugny**!, **Neuillé-le-Lierre**!; bois de **Nazelles**!, de **Montreuil**!, d'**Autrèche**!; etc. — Coteaux de la rive gauche de la Loire à **Mosnes**!, **Chargé**!, **Saint-Denis-Hors**!, **Lussault**!; forêt d'Amboise à **Saint-Règle**!, **Souvigny**!, **Dierre** jusque dans le vallon de Bonnefont!, **Saint-Martin-le-Beau** jusque dans le vallon de Battereau! — Coteaux de la rive gauche du Cher à **Villandry**!, **Savonnières**!, **Ballan**!, **Joué**

(Del. *Cat.*)!, **Saint-Avertin** (id.)!, **Larçay**!, **Véretz**!, **Bléré**!, **Civray**! — Forêt de Loches et bois voisins à **Chemillé**!, **Ferrière**!, **Chédigny**!, **Saint-Quentin**!; coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Chanceaux**!, **Courçay**!, **Esvres**!, **Montbazon**!, **Druyes**!; **Manthelan**!; **Vallères**!; **Azay-le-Rideau**!; forêt de Chinon et bois voisins à **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**!, **Rigny-Ussé**! — AR. dans le bassin de la Vienne : **Chinon**, bois de Grammont!, de Vauroux!, etc.; **Saint-Benoist**, bois entre Malveau et Narçay!; **Cravant**, vallées de Basse!, de Narçay!, du Vieux-Bourg!, etc.; **Panzoult**, vallée du Croulay!; bois de **Trogues**!; bois de la vallée de la Manse à **Noyant**! et **Sainte-Maure**!; **Chaveignes**, buissons bordant la Veude! et parc de Richelieu!; **le Grand-Pressigny**, bois de Serre!

Obs. — Cette plante varie, dans le dép^{t}, à feuilles atténuées-cunéiformes à la base ou plus souvent tronquées et même subcordées, au moins les inférieures; la corolle, ord^{t} panachée de rouge et de blanc, est plus rar^{t} tout à fait blanche.

SCUTELLARIA

992. — **S. GALERICULATA** L. — AC. Bords des eaux; prés ou fossés marécageux.

Bords du Lane et du Changeon à **Saint-Nicolas**!, **Chouzé**!, **Bourgueil**!; **Gizeux**, étang du Gué!, Saint-Philbert!; **Langeais**, vallée de la Roumer!; **Hommes**, bords du Lathan!; **Villiers-au-Bouin**, étang d'Hunault!; **Ambillou**, étangs de Radoire! et de Givry!; **Pernay**!; **les Hermites** (Doucet); **Monthodon**, mares de Monthalan et bords du Rondy (Vergnaud); **Fondettes**, bords de la Choisille!; bords de la Cisse à **Nazelles**!, **Pocé**!, **Cangey**! — AC. dans la vallée du Cher à **Chisseaux**!, **Saint-Martin-le-Beau**!, **Saint-Avertin**!, **Joué**!, **Savonnières**! — Çà et là dans le bassin de l'Indre : **Montrésor**, bords de l'Indrois!; **Reignac**, vallon de Cléret!; **Chédigny**, aux Hubaudières (Audebert); **le Bridoré** (Del. *Cat.*); bords de l'Echandon à **Manthelan** (Nivert); vallée de l'Indre à **Loches**!, **Monts** (Audebert), **Saché** au Moulin-Rouge!, **Azay-le-Rideau** à Bécheron!; vallon de **Villaines**! — Vallée de la Vienne à **Candes**!, **Chinon**!, **l'Ile-Bouchard**!, etc.; marais de **Thizay**!, **Cinais**!, **Seuilly**!, **la Roche**!; vallée de la Veude, à **Anché**!, **Ligré**!, **Chaveignes**!, **Jaulnay**!; bords du Mable à **Richelieu**! —

le Louroux, étang de Beauregard (Nivert); **Civray**, bords de l'Esves (id.); **Bossay**, étang Perrière!; **Barrou**, bords de la Creuse (Vergnaud).

993. — **S. MINOR** L. — AR. Lieux marécageux ou tourbeux, bords des étangs, surtout dans les bois et les landes.

AC. au nord de la Loire : landes de **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**!, d'**Ingrandes**!, de **Saint-Patrice**!, de **Langeais**!, de **Mazières**!, de **Cléré** (Del. *Cat.*)!, des **Essarts**!, d'**Avrillé**!, de **Rillé**!, de **Château-la-Vallière**!, d'**Ambillou**!; et çà et là à **Pernay** (Duj. *Fl.*), **Semblançay**!, **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*), **Nouzilly** (id.), **les Hermites** (Doucet), **Monthodon** (Vergnaud). — Plus R. ailleurs : forêt d'Amboise au-dessus de **Saint-Martin-le-Beau**!; **Dierre**, vallon de Bonnefont!; **Joué**, dans les bois de Saint-Laurent (Audebert); **Monts**, aux Usages de Candé (id.); **Céré**, bois d'Aigues-Vives!, du Châtellier!, des Priseaux! — **Orbigny**, étangs de la Lardière!, de Ferté!, du Fay!, étang Rouillé!, etc.; forêt de Loches à **Chemillé**!, **Sennevières**!, **Ferrières-sur-Beaulieu**!; étang du **Louroux** (Nivert); étang de la Houssaye à **Charnizay**!; étangs de **Chambon** (Sennegon); forêt de Lépina, à **Barrou** (Joureau). — Çà et là dans la forêt de Chinon et aux alentours, à **Cheillé**! et **Saint-Benoist**!; **Rivarennes**, dans le haut du vallon de Turpenay!; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé!; **Cravant**, sur les landes du Ruchard! et dans les vallons de Nétiveau et du Vau-Riou!; **Lerné**, parc de Chavigny!

994. — **S. HASTIFOLIA** L. — R. Prés et fossés humides ou marécageux.

Savigny, fossés entre la Vienne et la Loire non loin de la Gilbardière!; çà et là, mais R., entre la Loire et **Bourgueil**, aux les communes de **Chouzé**!, **Saint-Nicolas**!, **Bourgueil**!, **la Chapelle**!; vallée de la Loire à **Langeais**!, à **Cinq-Mars** (Del. *Cat.*)!, à **Pocé**! et sur la rive opposée à **Chargé**!; vallée du Cher à **Montlouis** entre la gare de Véretz et la Bourdaisière!, **Saint-Martin-le-Beau** aux Eprivières et entre le bourg et le pont du Cher (Ivolas), **Véretz** dans le parc (Del. *Cat.*), **Saint-Avertin** au bas de Bellevue et de Grammont!, **Joué** au bas de Rigny!; entre la Loire et le Cher à **Villandry**! et **Berthenay**!

BRUNELLA

995. — **B. VULGARIS** Mœnch. — CC. Prairies, pelouses, bords des chemins, clairières des bois.

β. **sinuata**. — Feuilles assez fortement sinuées-dentées, et souvent subhastées à la base. — R. — **Thizay**, talus de la route de Chinon !

γ. **pinnatifida** G. et G. — Feuilles du milieu de la tige et souvent les sup. pinnatifides ou pinnatipartites. — R. — **Savigny** au Puy-Rigaud ! ; **Seuilly**, bords du bois de Montpensier ! ; **Sazilly** bois au sud du bourg !

996. — **B. ALBA** Pall. ; *B. laciniata* Duj. *Fl.* ; *B. vulgaris* var. *pinnatifida* Del. *Cat.* — C. Pelouses, bords des chemins, clairières des bois des coteaux calcaires. — Cette plante, que j'ai toujours vue ici avec les feuilles caulinaires pour la plupart pinnatifides ou pinnatipartites, varie :

1° à corolle d'un blanc jaunâtre et à calice vert. — C'est la forme typique, répandue partout.

2° à corolle rose et à calice ord^t^ rougeâtre. — R. — **Chinon**, bois de Trotte-Loup et de Bruyères-Piquet ! ; **Huismes**, bois de Rassay !

3° à corolle d'un violet clair ou peu foncé et à calice ord^t^ vert. — R. — **Chinon**, bois de Trotte-Loup et de Bruyères-Piquet ! ; **Seuilly**, bois de Bourg ! ; **Anché**, au-dessus des Bertignolles ! ; **Manthelan**, à Grand-Champ ! ; coteaux du Brignon à **Neuilly** ! ; **Balesmes**, bords de la route de Civray ! ; coteaux de la Muanne à **Boussay** ! et au **Petit-Pressigny** ! .

4° à corolle d'un violet bleuâtre foncé et à calice rougeâtre. — R. — **Chinon**, bois de Trotte-Loup et de Bruyères-Piquet ! ; **Huismes**, bois de Rassay ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon ; ! plateaux de **Draché** !, de **Sepmes** !, de **Marcé-sur-Esves** !, de **Balesmes** !

Obs. — Les *B. vulgaris* et *alba*, bien distincts dans leurs formes extrêmes, se relient par des intermédiaires embarrassants. Beaucoup d'auteurs rapportent au *B. vulgaris* var. *pinna-*

tifida (*B. intermedia* Link) les formes que je considère comme des variétés à fleurs roses ou violettes du *B. alba*, et que leurs caractères (villosité assez abondante; dents inf. du calice longues, droites et ciliées; corolles grandes; filet des longues étamines terminé par un appendice arqué) ne permettent cependant pas de séparer de ce dernier. — Ces 2 plantes forment du reste, en se croisant, un hybride (*B. alba* × *vulgaris* Timb., *B. Timbali* G. Cam.) auquel on peut rapporter une plante que j'ai récoltée à **Savigny** au Puy-Rigaud.

997. — **B. GRANDIFLORA** Mœnch. — AR. Pelouses arides, clairières des bois des coteaux calcaires, et seulement au sud de la Loire et du Cher.

Carrières d'**Athée** (Del. *Cat.*); coteaux de **Courçay** près du vallon de Bordebure (Barnsby). — Coteaux de l'Indre entre les vallons des Tabardières et de Cléret, à **Chédigny**! et **Reignac**!; coteau de l'Elves au-dessus du moulin Pottier à **Ciran** (Coq. *in* Del. *Cat.*)!; buttes de Piégu près **Ligueil** (Nivert); **Civray-sur-Esves**, entre Maulay et la Rodinière (Nivert!); coteaux de la Claise et de ses affluents à **Bossay**!, **Boussay**!, **Chaumussay**!, **le Grand-Pressigny**!; coteaux de la Creuse à **la Guerche**. — Plus C. sur les coteaux de la rive gauche de la Vienne et de ses affluents, à **Antogny**!, **Pussigny**!, **Ports**!, **Marcilly**!; **Rilly**!, **Parçay**!, **Theneuil**!, **Brizay** (Del. *Cat.*); **Luzé**!, **Razines**!, **Jaulnay**!, **Marigny-Marmande**!

Les fleurs ord[t] d'un bleu violacé sont rar[t] roses : **Reignac**!, **Marcilly**!, **Razines**!

Cette espèce a parfois les feuilles pinnatifides. Je l'ai vue ainsi à **Reignac**!, **Boussay**!, **Chaumussay**!, **Ports**!, **Marcilly**!, **Razines**!, mais cette forme se relie au type par tous les intermédiaires et ne mérite pas d'être distinguée.

AJUGA

998. — **A. CHAMÆPITYS** Schreb. — C. Champs pierreux ou sablonneux des terrains calcaires.

999. — **A. REPTANS** L. — CC. Prairies et pelouses humides, bois clairs et frais.

La corolle est rar[t] blanche : **les Hermites** (Doucet); **Cheillé**,

forêt de Chinon ! ; **Huismes**, bois du Vivier ! ; etc., — ou rose : **Lignières**, bords du Vieux-Cher ! ; **Rigny**, parc d'Ussé ! ; **Chinon**, île Auger ! ; **Chaveignes**, bois entre Chauvin et Chizeray ! ; etc.

1000. — **A. GENEVENSIS** L. — AC. Bords des chemins, talus des levées, pelouses, prairies.

Çà et là au nord de la Loire, à **Bourgueil** (Del. *Cat.*), **Continvoir** !, **Gizeux** !, **Hommes** !, entre **Saint-Etienne-de-Chigny** et **Luynes** (Barnsby), **Nouzilly** (Del. *Cat.*), **Neuillé-le-Lierre** !, etc. — C. dans la vallée de la Loire : **Savigny** !, **Chouzé** !, **la Chapelle** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Bréhémont** !, **la Chapelle-aux-Naux** !, **Saint-Symphorien** !, **Rochecorbon** !, **Noizay** !, **Amboise** !, **Pocé** !, **Limeray** !, **Souvigny** !, **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Montlouis** !, **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.*), etc. — Vallée du Cher à **Savonnières** ! (Audebert) !, **Ballan** !, **Francueil** !, etc. ; plateau de **Sublaines** ! ; vallée de l'Indrois à **Saint-Quentin** !, **Genillé** ! ; vallée de l'Indre à **Beaulieu** (Nivert), **Loches** !, **Chambourg** !, **Reignac** !, **Truyes** !, **Cormery** !, **Esvres** ! — **Beaumont-en-Véron**, au Puy de la Bâte ! — R. dans le bassin de la Vienne : **Chinon** (Del. *Cat.*) ; vallée de la Manse à **Crissay** ! et à **Saint-Epain** ! ; vallée du Brignon au-dessous de **Ferrière-Larçon** (Del. *herb.*).

NOTA. — L'*A. pyramidalis* L. a été indiqué autrefois dans le dépt par Dujardin (Flore de 1833) et par Diard (Catalogue de l'arrt de Loches), sans doute par confusion avec le précédent qui n'est signalé ni par l'un ni par l'autre de ces auteurs.

TEUCRIUM

1001. — **T. SCORODONIA** L. — C. Bords des bois, buissons des coteaux secs et pierreux.

1002. — **T. BOTRYS** L. — AC. Champs pierreux des terrains calcaires.

AR. au nord de la Loire : **Lublé**, près de la Duboisière ! ; **Saint-Laurent-de-Lin**, au-dessus du moulin d'Hiver ! ; **Channay**, champs bordant la route de Hommes ! ; **Savigné-sur-Lathan** ! ; **Fondettes** (Delaunay) ; **Pernay** (Crémière *sec.* Chambert) ; **Beaumont-la-Ronce** (Del. *Cat.*) ; **Nouzilly** (id.) ; **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*). — Peu C. sur les coteaux de la rive gauche du Cher : plateau d'**Athée** ! ; **Francueil**,

à l'entrée du vallon conduisant à Luzillé ! — Plus C. sur les coteaux de l'Indre et de ses affluents : **Montbazon**, près du bois du Puy ! ; **Saint-Branchs**, près de la Richardière (Del. *Cat.*) ; **Cormery** (id.) ; **Truyes**, à l'est des Frandalais ! ; **Courçay** (Del. *Cat.*) ; **Reignac**, entre les vallons de Cléret et des Tabardières ! ; **Chédigny**, entre Cléret et Fontenay ! ; coteaux de l'Indrois à **Chemillé** ! et **Beaumont-Village** ! ; environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Chambourg**, près de Chavigny ! ; **Chanceaux-de-Loches** (Blanchet *in litt.*) ; **Manthelan**, coteaux du ruisseau de Quincampoix ! — Coteaux de la Creuse et de ses affluents à **la Guerche** (Joureau), **Chaumussay** !, **le Grand-Pressigny** !, **Abilly** !, **Ciran** ! — Coteaux de la Manse à **Saint-Epain** !, **Neuil** ! ; **Pouzay**, près du Marais ! et de la ferme de la Buvinière ! — AC. sur les coteaux de la rive gauche de la Vienne et de ses affluents : **Pussigny** !, **Ports** !, **Marcilly** ! ; **Rilly** !, **Brizay** !, **Sazilly** ! ; **Lémeré** !, **Luzé** !, et jusqu'à **Jaulnay** !, **Braye** !, **Chaveignes** ! ; **Marçay**, près du moulin des Mées !

Je l'ai vu à corolle blanche à **Chemillé-sur-Indrois** !, **Beaumont-Village** !, **Jaulnay** !

1003. — **T. SCORDIUM** L. — AC. Pâturages marécageux ou tourbeux, fossés, bords des étangs.

Çà et là au nord de la Loire : vallées du Lane et du Changeon à **Saint-Nicolas** ! et **Bourgueil** ! ; **Gizeux**, étang du Gué ! ; **Langeais**, étang de la Renardière ! ; **Avrillé**, étang de Saint-Symphorien ! ; landes et étangs de **Mazières** ! et de **Cléré** ! ; **Ambillou**, ruisseau de Bresneau !, étang de Givry !, etc. ; **Villiers-au-Bouin**, bords des étangs d'Hunault et des Hussardières ! ; **Chanceaux-sur-Choisille**, marais à l'est du bourg ! ; **Notre-Dame-d'Oé** (Del. *Cat.*) ; **Monthodon**, mares de la Corbinière et de Monthalan (Vergnaud) ; **Limeray**, au Haut-Chantier ! ; etc. — AC. sur la rive gauche de la Loire et dans la vallée du Cher, à **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) !, **Tours** !, **Saint-Genouph** !, **Joué** !, **Saint-Avertin** !, **Véretz** !, **Saint-Martin-le-Beau** où il monte jusqu'à l'étang de Battereau !, **la Croix-de-Bléré** !, etc. ; **Luzillé**, étang de Brosse ! — Bassin de l'Indre : vallon de Cléret à **Chédigny** ! ; vallée de l'Indre à **Loches** !, **Monts** (Audebert), **Azay-le-Rideau** !, etc. ; plateau de **Villeperdue** ! ; **Manthelan**, à la Grosse-Borne et à Launay (Nivert) ; **le Louroux**, près de l'étang ! ; **la Guerche**, dans les marais (Joureau) ; **Pouzay**, au marais ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Savigny**, communs de Bertignolles ; C. dans les marais de **Seuilly** !, **la Roche** !, **Marçay** !, **Assay** ! ; çà et là dans les vallées de la Veude et de ses affluents à

Ligré !, **Champigny** !, **Chaveignes** ! ; **Luzé**, aux Bruyères-Blanches !

1004. — **T. CHAMÆDRYS** L. — C. Pelouses arides, rochers, bords des bois des coteaux calcaires. — La fleur est r^t^ blanche.

1005. — **T. MONTANUM** L. — AC. Pelouses et clairières des bois des coteaux calcaires.

AR. au nord de la Loire : landes de **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** au nord de la Nouillère sur un point très restreint ! ; çà et là sur les coteaux du Changeon à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** jusqu'à Chaumont !, **Continvoir** jusqu'à la Pelouse ! ; **Mazières**, au bord de la route de Cinq-Mars à Pernay (Doucet) ; **Neuvy-le-Roi** (Blanchet *in litt.*) ; **Beaumont-la-Ronce** (id.) ; **Nouzilly**, vallée de Fresnay et près du moulin de Madère (Del. *Cat.*) ; **Vernou** (Blanchet *in litt.*) ; **Vouvray** (id.) ; **Rochecorbon**, près de la Valinière (Duj. *Fl.*) ! — R. sur les coteaux de la rive gauche de la Loire, à **Lussault** (Del. *Cat.*) ; et sur les coteaux du Cher, entre **Véretz** et **Azay-sur-Cher** (Blanchet *in litt.*). — AC. sur les coteaux de l'Indre, de la Vienne et de leurs affluents : **Chédigny**, près du four à chaux des Hubaudières (Audebert) et plus au sud entre Cléret et Fontenay ! ; **Ferrière-sur-Beaulieu**, à la Tuilerie (Diard *Cat.*) ; **Loches**, à Mauvières (id.) ; **Reignac**, C. entre les vallons de Cléret et des Tabardières ! ; **Courçay**, depuis la Thibaudière jusqu'auprès du bourg ! ; **Truyes**, vallon du Feuillet !, à l'est des Frandalais !, la Gabelotterie !, etc. ; **Montbazon**, au Puy ! ; **le Louroux**, sur les coteaux de l'Echandon ! — **Huismes**, bords de la route de Chinon près des Caves-Sauty !, bois du Sanguier ! ; **Beaumont-en-Véron**, C. dans l'est et le sud-est de la commune ! ; **Chinon**, C. dans tout le nord de la commune ! ; **Saint-Benoist**, bois entre Grammont et la Gouillerie !, coteau du Chêne-Vert ! ; **Cravant**, coteaux de Basse !, de la Chaboissière !, de Malveau !, de Narçay !, etc. ; **Trogues**, à la Montée-Rouge !, jusque sur **Pouzay** ! ; **Saint-Epain**, coteaux de la Manse ! — **Ciran** (Del. *Cat.*) ; **Balesmes**, friches à gauche de la route de Sepmes ! ; **Abilly**, coteaux du Brignon entre la Davière et Bessé !, au sud de la Guerrière !, et plus au nord sur **Neuilly** ! ; AC. sur les coteaux de la Claise et de ses affluents à **Boussay** !, **Chaumussay** !, **le Grand-Pressigny** ! — C. au sud de la Vienne ; **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** ! ; **Rilly** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Brizay** !, **Sazilly** !, **Anché** ! ; **Lémeré** !, **la Tour** !, **Verneuil** !, **Luzé** !, **Courcoué** !, **Champigny** !, **Chaveignes** !, **Razines** !, **Jaulnay** !, **Marigny-Marmande** !, **Braye** !, **Ligré** ! ; **la Roche-Clermault** !

VERBÉNACÉES

VERBENA

1006. — **V. OFFICINALIS** L. — CC. Bords des chemins, lieux incultes. — La fleur est rar[t] tout à fait blanche : **Saint-Martin-le-Beau** !, **Thizay** !, etc.

GLOBULARIÉES

GLOBULARIA

1007. — **G. VULGARIS** L. — AC. Pelouses arides et clairières des bois des coteaux calcaires.

AR. au nord de la Loire : coteaux du Changeon et de ses affluents à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; **Marcilly-sur-Maulne**, au-dessus de la Gitonnière ! ; coteaux de la Choisille à **Saint-Cyr** !, **Cérelles** !, **Nouzilly** (Duj. *Fl.*) !, etc. ; **Rochecorbon**, dans le haut de la vallée (Duj. *Fl.*) ! ; **Vernou** (Del. *Cat.*) ; **Nazelles**, à la Rue-Pisseuse ! ; etc. — Coteaux de la rive g. de la Loire : **Mosnes**, à la Calonnière ! ; **Chargé**, aux Caves ! ; **Lussault**, à la Taille-des-Moines (Capillon) et aux Carrières ! — Coteaux du Cher : **Ballan**, bois du Vau (Del. *Cat.*) ; **Véretz**, dans le parc (id.) ! ; **Athée**, à Nitray !, la Chesnaie (id.) !, etc. ; **Epeigné-les-Bois**, coteaux de la rive droite du ruisseau ! ; **Sublaines**, bois de Gaulpied ! — AC. sur les coteaux de l'Indre et de ses affluents : **Chédigny**, entre Cléret et Fontenay ! ; **Loches**, à Vauzelles ! ; **Reignac**, entre les vallons de Cléret et des Tabardières !, etc. ; **Courçay** ! ; **Truyes** ! ; **Esvres** ! ; **Montbazon** ! ; **Monts** ! ; **Joué** ! ; coteaux de l'Echandon et de ses affluents à **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, **Manthelan** ! ; **Cheillé**, à la Cave ! — Coteaux de la rive droite de la Vienne : **Chinon**, à la Colline !, Trotte-Loup !, bois de Grammont !, garenne de Basse !, etc. ; **Cravant**, coteaux de Basse !, de la Chaboissière !, de Narçay !, etc. ; **Saint-Benoist**, au Chêne-Vert ! ; **Panzoult**, au Croulay ! — Coteaux de l'Esves et de ses affluents

à **Marcé-sur-Esves** sur la rive droite de l'Esves !, à **Sepmes** au nord de Bagneux !, **Ciran** près de la Roche-Berthault (Del. *Cat.*) ! — AC. sur les coteaux de la Claise et de ses affluents, à **Abilly** !, **Neuilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **le Petit-Pressigny** !, **Chaumussay** !, **Boussay** ! ; coteaux de la Creuse à **Barrou** ! — AC. au sud de la Vienne : **Antogny** ! ; **Pussigny** ! ; **Ports** ! ; **Marcilly**, bois de la Garde ! ; **Rilly** ! ; **Parçay**, au sud de la Hucherie ! ; **Theneuil**, au nord des Hauts-Champs ! ; **Brizay**, bois de Mocrate !, du Plessis !, etc. ; **Sazilly**, C. dans tout le sud ! ; **Anché**, à Champ-Morin ! ; **Lémeré**, bois de la Haute-Foie !, de Peloi !, etc. ; **Luzé** ! ; **Jaulnay**, au nord du bourg ! ; **Razines**, près de Chargé ! ; **Braye**, au sud du bois Saint-Jean ! ; **Chaveignes**, entre Locane et Grandmont !, Bellevue !, la Haute-Ruchelière !, etc. ; **Champigny**, au-dessus de Niollet ! ; **Ligré**, bois de Vindoux ! ; **la Roche**, près de Sassay !, de la Couloire !, bois de la Chapelle !, bois de Chargé !, etc. ; **Seuilly**, à Morin !

PLOMBAGINÉES

ARMERIA

1008. — **A. PLANTAGINEA** Willd. ; *A. sabulosa* Jord. ; *Statice plantaginea* All. — AC. Lieux sablonneux incultes : bords des chemins, pelouses, clairières des bois, alluvions.

Çà et là au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, entre la Nouillère et le moulin à vent du Ruau ! ; coteaux du Changeon à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; vallée du Lathan à **Hommes** !, **Savigné** ! ; etc. — C. dans toute la vallée de la Loire, depuis **Chouzé** !, **Savigny** !, **la Chapelle-aux-Naux** !, jusqu'à **la Ville-aux-Dames** !, **Amboise** !, **Limeray** !, etc. — Plateau au-dessus de **Montlouis** ! — Sables de la vallée du Cher à **Montlouis** !, **Saint-Martin-le-Beau** !, **Bléré** !, **Savonnières** ! — Plateaux de **Huismes** !, **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, etc. — Sables de la vallée de la Vienne et de la Creuse à **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** !, etc. — Sables des vallées de la Veude et de ses affluents, à **Chaveignes** !, **Braye** !, **Braslou** !, **Champigny** !, **Assay** ! — Etc.

Cette plante présente les 2 formes suivantes :

α. **typica.** — Bractées inférieures brusquement cuspidées,

ne dépassant pas les fleurs. — C'est la forme répandue dans toutes les localités citées.

β. **longibracteata** Nob. *in herb.* (*Statice arenaria* Pers. *sec.* Bor. *in litt.*). — Bractées inférieures longuement acuminées, dépassant les fleurs. — Plus rare que le type, mais çà et là avec lui. — Sables de la Loire à **Avoine**!, **Savigny**!, etc.; plateau de **Beaumont-en-Véron**, entre le bourg et le Pérou!; etc.

PLANTAGINÉES

PLANTAGO

1009. — **P. MAJOR** L. — CC. Lieux frais, incultes : bords des chemins, cours, prés, fossés, etc. — Plante polymorphe :

α. **typica.** — Hampes pubescentes, dressées, hautes de 1 à 4 déc., à peine une fois plus longues que les feuilles; celles-ci à limbe pubescent et environ de la longueur du pétiole; épi allongé. — CC. Lieux frais. — Il est parfois nain, haut de quelques centimètres seulement.

β. **elatior** Nob. *in herb.* — Caractères du type, mais plante très robuste; à feuilles très grandes, les plus larges atteignant 12 à 15 cent. de largeur; à hampes élevées et atteignant 6 à 10 déc. — R. Lieux inondés. — **Azay-le-Rideau**, dans le Sabot du parc!

γ. **intermedia** Le Grand (*P. intermedia* Gilib.). — Diffère du type par les hampes étalées, puis arquées-ascendantes, ayant ordt 5 à 15 cent. et dépassant ordt peu les feuilles; celles-ci à pétiole plus court que le limbe; épi court. — AC. Vases desséchées des marais; bords des rivières, des étangs.

δ. **uliginosa** Nob. *in herb.* — Diffère du type par les hampes glabres, dressées, 2 fois plus longues que les feuilles qui sont également glabres et dressées, à limbe très entier et une fois plus court que le pétiole; épi court. — R. — **Pouzay**, marais voisins de la Buvinière!

1010. — **P. MEDIA** L. — C. Pelouses, bords des chemins, prairies, surtout sur le calcaire.

1011. — **P. LANCEOLATA** L. — CC. Bords des chemins, pelouses, prés secs, prairies artificielles.

α. **vulgaris.** — Épi subglobuleux ou ovoïde-oblong ; feuilles glabres ou brièvement velues. — CC.

β. **capitata** Ten. — Épi globuleux ; plante grêle, ± velue-soyeuse ou laineuse à la base. — R. Sables arides. — Sables de la Loire à **Savigny** ! et sans doute ailleurs ; **Chinon**, à Trotte-Loup ! ; **Assay**, dans le marais !

γ. **Timbali** (*P. Timbali* Jord.). — Epi cylindrique, long de 3-6 cent. ; plante robuste, à feuilles glabres ou pubescentes. — CC.

1012. — **P. CORONOPUS** L. — C. Bords des chemins, pelouses, surtout dans les terrains siliceux.

1013. — **P. CARINATA** Schrad. — RR. Pelouses arides, clairières des bois, rochers des terrains siliceux.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, bois sablonneux entre la Nouillère et le moulin à vent du Ruau !, landes au-dessus du bourg !, de l'Epinasse !, de la Jardière !, etc. (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Bourgueil**, à la Lande et aux alentours ! et sur les coteaux du Changeon ! (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Beaumont-en-Véron**, Beaupuy !, les Pussinières !, le Pérou ! ; **Chinon**, Bruyères-Piquet !, le Puy-Besnard !, la Colline !, la Butte-aux-Chilloux !, Trotte-Loup !, la Jongerbe !, la Vauzelle !, bois de Trinquebernille !, de Bouqueteau !, de Grammont !, etc. ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon surtout entre la Vauzelle et le Palis !, bois de Beugny !, landes de Gâtine ! et de la Béjauderie !

Cette plante présente les formes suivantes :

α. **vulgaris.** — Bractées égalant environ le calice ; feuilles entières. — C'est la forme normale, répandue dans toutes les localités citées.

β. **dentata.** — Diffère du précédent par les feuilles munies vers le milieu de 2 à 4 dents linéaires, très étalées et longues de 2 à 5 mill. — RRR. — **Bourgueil**, à la Lande (avec le type) !

γ. **longibracteata.** — Bractées longuement subulées et dépassant beaucoup le calice. — RR. avec le type. — **Beaumont-en-Véron**, au Pérou ! ; **Chinon**, à Bruyères-Piquet !

1014. — **P. ARENARIA** W. et K. — AC. Lieux sablonneux arides : champs, chemins, clairières des bois, alluvions.

Çà et là au nord de la Loire : vallée du Changeon à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; sables de **Channay** !, **Rillé** !, **Hommes** !, etc. — C. dans toute la vallée de la Loire, surtout à **Chouzé** !, **la Chapelle-sur-Loire** !, **Savigny** !, **Avoine** !, **Langeais** !, **Sainte-Radégonde** !, **Saint-Genouph** !, **la Riche-Extra** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Pierre-des-Corps** (id.) !, **la Ville-aux-Dames** !, **Amboise** !, etc. — **Savonnières**, parc des Touches (Audebert). — Vallée de l'Indre aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*), à **Veigné** !, **Esvres** !, **Montbazon** (Duj. *Fl.*) !, **Monts** !, **Cheillé** !, etc. — Coteaux de **Huismes** !, **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Crissay** !, **Saint-Epain** !, etc. — Plaines de **Maillé** ! et **Nouâtre** ! ; **la Celle-Saint-Avant** ! ; **Balesmes** ! ; **Civray-sur-Esves** (Nivert) ; **Ciran** ! ; **Varennes** ! ; **le Grand-Pressigny** ! ; **la Guerche** (Joureau). — Vallée de la Veude et plateaux voisins à **Courcoué** !, **Jaulnay** !, **Braslou** !, **Braye** !, **Chaveignes** !, **Champigny** ! — Vallée de la Vienne et plateaux voisins à **Anché** !, **Rivière** !, **Ligré** !, **la Roche** !, **Saint-Germain** !, etc.

LITTORELLA

1015. — **L. LACUSTRIS** L. — AR. Bords sablonneux des étangs et des rivières.

Mazières, étang de l'Ile ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, étang des Souches ! ; **Ambillou**, étang de la Seizeraie (Del. *Cat.*), la Trigalière (id.), la Bousserie (Barnsby) ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang ! ; **Semblançay**, étang de Tuasne ! (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Roch**, étang de Jumeaux ! ; étangs de Poillé près **Charentilly** (Del. *Cat.*) ; **Nouzilly** (id.). — Bords de la Loire à **Saint-Symphorien** ! ; **Montlouis**, à Conneuil (Audebert) ; mares de **la Ville-aux-Dames** et de **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.* et *herb.*). — **Villeperdue**, bords des mares (Audebert). — **Céré**, bords de l'étang d'Aigues-Vives ! — C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Charnizay**, étang de la Houssaie (Aristobile), étang Neuf (id.), étang Vaillant (id.) ; **Barrou**, étang du bois des Cours aujourd'hui desséché (Joureau) ; **le Louroux** (Del. *Cat.*). — **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé ! ; **Rivière**, bord de la Vienne en aval du bourg ! — Cette plante croît sans doute dans beaucoup d'autres localités, sa petite taille la dérobant facilement aux regards.

PHYTOLACCÉES

PHYTOLACCA

1016. — **P. DECANDRA** L. — Cultivé comme plante d'ornement et subspontané çà et là au pied des murs, sur les décombres.

AMARANTACÉES

AMARANTUS

1017. — **A. RETROFLEXUS** L. — AC. Décombres, bords des chemins, vignes, champs incultes.

Abonde dans les vallées de la Loire!, du Cher!, de l'Indre!, de la Vienne!, de la Creuse!, de la Claise!, de la Veude!, etc., et çà et là ailleurs dans les vallons tributaires de nos grandes rivières et sur les plateaux voisins.

NOTA. — Les *A. paniculatus* L. et *A. caudatus* L., cultivés dans les jardins pour la belle couleur rouge de leur panicule, se naturalisent souvent près des habitations. Le premier a la panicule très rameuse et dressée, les feuilles vertes ou teintées de rouge (*A. sanguineus* L.); le second a la panicule peu rameuse, pendante et ord^{t} très longue.

1018. — **A. SILVESTRIS** Desf.; *A. Blitum* Del. *Cat.* — C. Décombres, bords des chemins, cultures.

1019. — **A. ASCENDENS** Lois.; *A. Blitum* Duj. *Fl.*; *Euxolus viridis* Moq. — AC. Lieux frais, décombres, bords des chemins et des rues.

Chouzé, dans le bourg!; **Bourgueil**, en ville!, au moulin de Touvois!, etc.; **Benais**, dans le bourg!; **Restigné**, dans le bourg!,

à Fougerolles !, etc. ; **Langeais**, en ville ! ; **Cinq-Mars**, en ville ! ; **Cléré**, dans le bourg ! ; **Saint-Symphorien**, dans les rues ! (Del. *Cat.*) ; et sans doute ailleurs au nord de la Loire. — **Druyes**, à la gare ! ; **Loches**, en ville ! ; **Beaulieu** (id.) ; **Reignac**, dans le bourg ! ; **Thilouze**, dans le bourg ! ; **Azay-le-Rideau**, en ville ! ; **la Chapelle-aux-Naux**, dans le bourg ! ; **Lignières**, dans le bourg ! ; **Rivarennes**, dans le bourg !, à Quinçay !, etc. ! ; **Rigny-Ussé** ! ; **Huismes**, dans le bourg ! et ailleurs ! ; **Chinon**, AC. çà et là ; **Candes**, dans le bourg ! ; **Couziers**, sur le bord de la Vienne ! ; **l'Ile-Bouchard**, en ville ! ; **Champigny-sur-Veude**, dans le bourg ! ; **Richelieu**, en ville ! ; **Jaulnay**, dans le bourg ! ; **le Grand-Pressigny**, en ville ! ; etc. — Se répand de plus en plus.

1020. — **A. DEFLEXUS** L. ; *A. prostratus* Balb. — R. Bords des chemins, pied des murs, lieux incultes, surtout dans les endroits ensoleillés et voisins des habitations, dans les gares des chemins de fer, etc. — Plante vivace !

Hommes, près de la station du chemin de fer ! ; **Saint-Pierre-des-Corps**, sur la voie ferrée ! ; **Tours**, dans les terrains dépendant des compagnies de chemins de fer ! et dans les rues voisines ! ; **Cinq-Mars**, à la gare ! ; **Langeais**, à la gare ! et en ville ! ; **Saint-Patrice**, dans le bourg ! ; **Restigné**, sur la place de la Mairie ! et dans une rue au sud-ouest de l'église ! ; **la Chapelle-sur-Loire**, à la gare ! ; **Bourgueil**, rue de la Concorde ; **Chouzé**, sur les quais ! ; **la Chapelle-aux-Naux**, à la Laiterie ! ; **Candes**, dans les rues du bourg ! et sur les quais de la Loire ! ; **Chinon**, au Raineau !, à la gare des marchandises !, sur les quais !, sur les places !, dans les rues ! et les jardins de la ville ! ; gares de **Ligré-Rivière** !, de **Champigny** !, de **Richelieu** ! ; etc. — Plante adventice, que je ne connais dans le département que depuis une trentaine d'années, mais qui tend à s'y répandre de plus en plus et que l'on trouvera sans doute dans beaucoup d'autres localités.

POLYCNEMUM

1021. — **P. MAJUS** A. Br. — AC. Champs des terrains calcaires ou sablonneux-calcaires.

Paraît R. au nord de la Loire et du Cher : **Neuillé-Pont-Pierre**, à Thoriau (Delaunay) ; **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*) ; **Lussault** (Coq. *in* Del. *Cat.*). — Plus C. ailleurs :

coteaux du Cher à **Athée**! et à **Chambray** (Blanchet *in litt.*); coteaux de l'Indre à **Cigogné**! et à **Truyes**! (Del. *Cat.*); **Monts**, à Candé et près du moulin Coucher (Audebert); **Villeperdue**, à la station (id.); **Azay-le-Rideau**, entre la ville et la gare!; **Beaumont-en-Véron**, çà et là sur les plateaux à l'est du bourg!; **Chinon**, AC. dans tout le nord de la commune!; **Crissay**, sur les coteaux de la Manse!; AC. au sud de la Vienne, à **Marçay**!, **Champigny**!, **Richelieu**!, **Braye**!, **Chaveignes**!, **Luzé**!, **Marcilly**!, etc.; C. dans l'arrondissement de Loches (Diard *Cat.*) : **Manthelan** près de la Davière!, **Ciran**!, **Ligueil** (Del. *Cat.*)!, **la Haye-Descartes** (id.), **Abilly** (id.), **la Guerche** (Joureau), etc.

1022. — **P. MINUS** Jord.; *P. verrucosum* Auct. pl. *an* Lang.? — RR. Lieux sablonneux ou argilo-siliceux.

Monts, près du remblai du viaduc de l'Indre (Delaunay!); **Bléré**, bords de la route de Saint-Aignan (Delaunay *herb.*); **Theneuil**, près des Bournais!; **Brizay**, près des Deforges et des Grands-Bournais!

Obs. — Les deux plantes précédentes, que Linné réunissait sous le nom de *P. arvense*, sont très voisines. La première a la tige assez robuste, lisse ou finement pubescente-verruqueuse; les feuilles raides, longues de 8 à 16 mill.; les bractéoles latérales plus longues que le calice; le fruit long d'un mill. et demi, saillant en dehors du périanthe. La seconde a les tiges plus grêles, fort' pubescentes-verruqueuses; les feuilles plus molles, moins longues; les bractées plus courtes, ne dépassant pas le calice; le fruit long d'un mill. à peine, non saillant en dehors du périanthe.

CHÉNOPODÉES

BETA

1023. — **B. VULGARIS** L. — Plante cultivée et parfois subspontanée, qui présente les formes suivantes :

α. **silvestris.** — Racine grêle; feuilles minces. — Cultivé sous les noms de Bette, Jotte, et subspontané çà et là.

β. **hortensis** (*B. hortensis* Mill.; *B. cicla* Auct. pl.). — Racine

grêle; feuil. à nervure et pétiole charnus-succulents. — Cult. sous les noms de Poirée, Carde.

γ. **rapacea** (*B. Rapa* Dum.). — Racine volumineuse, charnue. — Cult. sous les noms de Betterave, Lisette, etc.

CHENOPODIUM

1024. — **C. BOTRYS** L. — RR. Lieux sablonneux incultes, et seulement sur les alluvions de la Loire.

Çà et là dans les îles et sur les grèves de la Loire, à **Chargé** !, **Lussault** (Madrelle), **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Noizay** !, **Vernou** !, **Vouvray** !, **Cinq-Mars** !, **Langeais** !, **la Chapelle-sur-Loire** !, **Chouzé** !, **Savigny** !, etc.

Obs. — Cette plante, d'apparition récente, est peu fixe dans ses stations, qui se déplacent souvent à la suite des crues, mais qui tendent à se multiplier de plus en plus.

NOTA. — Le *C. ambrosioides* L., parfois cultivé dans les jardins, se trouve rar' sur les décombres.

1025. — **C. POLYSPERMUM** L. — C. Lieux frais ou humides, cultivés ou incultes : bords des eaux, décombres, champs et jardins frais.

α. **cymosum** Chevall. (*C. polyspermum* Bor.). — Grappes inférieures rameuses-dichotomes, non feuillées, étalées et dépassant à peine le pétiole; feuilles supérieures ord^{t} obtuses et souvent échancrées au sommet. — AC. çà et là dans tout le dép^{t}.

β. **spicatum** Moq. (*C. acutifolium* Sm., Bor.). — Grappes inférieures spiciformes, feuillées, dressées et égalant souvent la feuille contiguë; feuilles supérieures aiguës. — AC. et au moins aussi répandu que le précédent auquel le relient des formes embarrassantes.

1026. — **C. VULVARIA** L. — C. Bords des chemins, pied des murs, décombres, surtout au voisinage des habitations et dans les lieux ensoleillés.

1027. — **C. ALBUM** L.; *C. leiospermum* DC. — CCC. Lieux cultivés ou incultes : champs, vignes, jardins, bords des chemins. — Plante polymorphe, présentant les formes suivantes, souvent difficiles à distinguer :

α. **typicum** (*C. album* type, L., Bor.). — Feuil. la plupart ovales-rhomboïdales, for^{t} dentées, blanchâtres-farineuses en dessous; grappes dressées, compactes, nues. — CC.

β. **viridescens** Moq.-Tand. (*C. paganum* Rchb., Bor.). — Feuil. ord^{t} moins dentées, vertes en dessous; grappes dressées, assez compactes, feuillées. — C.

γ. **concatenatum** (*C. concatenatum* Thuil.; *C. viride* Bor.). — Feuil. la plupart ovales ou lancéolées, entières ou peu dentées, vertes en dessous; grappes étalées, à glomérules espacés. — C.

Obs. — Le *C. viride* L. est une plante douteuse, ce nom ayant été appliqué par le botaniste suédois soit à l'une des variétés du *C. album*, soit à une autre espèce.

1028. — **C. FICIFOLIUM** Sm. — RRR. Lieux cultivés, décombres, fumiers.

Indiqué autrefois dans le dép^{t}, sans localité précise (Duj. *Fl.*), puis à **Tours** (Bor. *Fl.*) où, d'après le savant auteur de la Flore du Centre, il aurait été trouvé dans le jardin de l'Archevêché (Bor. *in litt.*).

1029. — **C. OPULIFOLIUM** Schrad. — RR. Bords des chemins, pied des murs, décombres.

Saint-Symphorien, dans une rue déserte!; **Tours**, bords des chemins près du Ruau Sainte-Anne (Del. *Cat.* et *herb.*); **Bourgueil**, AC. près du cimetière!, dans les rues basses de la ville!, au moulin de l'Aumône!, à la Villate!, etc. (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Saint-Nicolas**, chemin bas de Bourgueil près du château de Vaux! et çà et là ailleurs, mais R.; **Chouzé**, sur les quais!, dans les rues de la ville et aux alentours du bourg!; **Beaumont-en-Véron**, bords de la route entre Montour et Coulaine!; **Chinon**, place Pommereul où il ne se montre que très rar^{t}!

1030. — **C. MURALE** L. — CC. Bords des chemins, pied des murs, décombres.

1031. — **C. INTERMEDIUM** M. et K. ; *C. urbicum* L. var. *intermedium* Coss. et G. — RRR. Bords des chemins, décombres.

Bords de la Loire le long de l'avenue de **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *herb.* !) ; bords du Cher à **Saint-Avertin** (Blanchet *in litt.*).

Obs. — Le *C. urbicum* L. (*sensu stricto*) ne croît pas dans nos régions. Il a les feuilles triangulaires-subdeltoïdes, presque tronquées à la base et à dents peu profondes et obtuses, — Le *C. intermedium*, qui en est du reste très voisin, a au contraire les feuilles subrhomboïdales, atténuées à la base, fortement dentées et à dents aiguës.

1032. — **C. HYBRIDUM** L. — C. Lieux sablonneux cultivés ou incultes : décombres, champs, vignes, jardins.

1033. — **C. GLAUCUM** L. — AC. Lieux humides, sablonneux ou limoneux, bord des eaux.

C. dans les vallées de la Loire !, du Cher !, de la Vienne !, çà et là ailleurs dans presque tout le dépt, quoique peu répandu.

1034. — **C. RUBRUM** L. ; *Blitum rubrum* Rchb. — AR. Lieux humides, sablonneux ou limoneux, bord des eaux.

Çà et là sur les grèves de la Loire : **Saint-Denis-Hors** !, **Noizay** !, **Vernou** !, **Vouvray** !, **Montlouis** !, **Tours** (Del. *Cat.*), **Saint-Cyr** (id.), **Cinq-Mars** !, **Langeais** !, **la Chapelle-sur-Loire** !, **Chouzé** !, **Savigny** !, etc. — Çà et là sur les bords et dans la vallée de la Vienne : **Candes** !, **Thizay** !, **Chinon** !, **Crouzilles** !, etc. — R. ailleurs : **Monnaie**, bois des Petites-Landes (Vergnaud) ; **Villeperdue** (Audebert) ; **Reignac**, dans la vallée de l'Indre et le vallon des Tabardières ! ; etc.

Obs. — Cette plante se présente sous des formes diverses. Dans les terrains gras, la tige est robuste, dressée ; les feuilles incisées-dentées et les glomérules en grappes spiciformes allongées. Dans les sols plus maigres, la tige est grêle, étalée ; les feuilles superficiellement sinuées et les glomérules en paquets ovoïdes ou subglobuleux.

1035. — **C. BONUS-HENRICUS** L. ; *Blitum Bonus-Henricus* Rchb. — AR. Lieux frais, surtout dans les terrains gras au voisinage des fermes ou dans les rues des villages.

Bourgueil (Del. *Cat.*) ; **Gizeux**, dans la vallée du Changeon ! ;

Benais, près du château ! ; **Langeais**, dans la vallée de la Roumer ! ; **Cléré**, dans le bourg ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny** (Del. *Cat.*) ; **Fondettes**, au moulin de Bois-Jésus ! ; **Chanceaux**, bord de la Choisille au Moulin-Neuf ! et sur la rive opposée sur la commune de **Cérelles** ! ; **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*). — **Bléré** (Del. *Cat.*) ; **Véretz** (id.) ; **la Riche-Extra**, à Sainte-Anne et Saint-François (id.) ; **Villandry**, au bec du Cher (Doucet). — **Loches**, à **Beaulieu** (Diard *Cat.*) ; **Artannes**, dans le bourg ! ; **Lignières**, dans le bourg ! ; **Huismes**, à Cuzé ! ; **Thizay**, près de l'église !

NOTA. — Les *Blitum virgatum* L. et *B. capitatum* L. ne se rencontrent qu'accidentellement et échappés des cultures. — Le premier a été trouvé à **Tours** dans le jardin de l'Archevêché (Coq. *in* Del. *Cat.*), à **Saint-Denis-Hors** sur le bord de la route de Tours !, à **Chinon** dans le Raineau ! — Le second n'a pas été rencontré dans le dép^t^ à ma connaissance.

ATRIPLEX

1036. — **A. HORTENSIS** L. — Souvent cultivé et subspontané çà et là sur les décombres, dans les jardins et les vignes.

1037. — **A. HASTATA** L. — CC. Lieux frais incultes : haies, buissons, fossés, décombres. — Plante polymorphe, comprenant :

α. **deltoidea** (*A. deltoidea* Babgt. ; *A. hastata* Bor.). — Valves fructifères toutes ou la plupart dépassant beaucoup les graines ; celles-ci larges de 2-3 mill., finement ponctuées et entourées d'un sillon sur chaque face. — CC.

β. **microsperma** (*A. microsperma* W. et K.). — Valves toutes ou la plupart dépassant ord^t^ peu les graines ; celles-ci larges d'un mill. environ, lisses et sans sillon. — AC.

1038. — **A. PATULA** L. — CC. Lieux cultivés ou incultes : champs, décombres, haies, bords des chemins. — Plante polymorphe, à tige centrale ord^t^ dressée ; à rameaux étalés ou plus rar^t^ dressés, les inférieurs souvent très allongés ; à valves fructifères ± blanchâtres-farineuses, lisses ou ± muriquées.

1039. — **A. HALIMUS** L. — RR. et sans doute introduit. Coteaux arides, exposés au midi.

Chinon, rochers de la Galipe ! et rochers dominant les terrasses du quartier Saint-Maurice au pied du château ! — Abondant dans ces localités.

SPINACIA

(1040). — **S. OLERACEA** L., Mill.; *S. spinosa* Mœnch. — Cultivé pour l'usage alimentaire et parfois subspontané.

(1041). — **S. GLABRA** Mill.; *S. inermis* Mœnch. — Cultivé comme le précédent, mais plus communément, et subspontané çà et là.

POLYGONÉES

RUMEX

1042. — **R. MARITIMUS** L. — RR. Lieux marécageux ou fangeux : fossés, bords des étangs et des mares.

Semblançay, bords d'un fossé se déversant dans l'étang du Grand-Moulin (Blanchet *in litt.*); **Saint-Denis-Hors**, bords de l'étang de la Pagode !; **la Riche-Extra**, bords de la Loire au viaduc de Saint-Côme (Del. *herb.*); **Preuilly**, étang de la Grenouillère (Aristobile !).

R. PALUSTRIS Sm.; *R. limosus* Thuil.; *R. maritimus* × *conglomeratus*. — RRR. Mêmes lieux que le précédent et ord[t] avec lui.

Existait autrefois à **Tours** dans le Ruau Sainte-Anne près de la bonde du Cher (*sec.* Del. *Cat.*, et Blanchet *in litt.*). — Indiqué également sur les bords de la Loire : 1° au viaduc de Saint-Côme à **la Riche-Extra** (Del. *Cat.*), mais la plante de cette localité, conservée dans l'herb. Delaunay, appartient au *R. maritimus*; 2° entre **Fondettes** et **Luynes** (Barnsby *Florules*). — On devra chercher cette plante partout où croissent en compagnie les *R. maritimus* et *conglomeratus*, dont elle est un hybride.

1043. — **R. PULCHER** L. — CC. Lieux arides ou pierreux, bords des chemins, pelouses.

1044. — **R. OBTUSIFOLIUS** L.; *R. Friesii* G. et G. — C. Lieux frais : pied des murs, cours, bords des chemins, fossés, prairies.

α. **typicus** (*R. obtusifolius* Duj. *Fl.*). — Feuilles radicales très obtuses. — AC. Pied des murs, cours, bords des chemins.

β. **acutifolius** C. et G. (*R. acutus* Duj. *Fl.*). — Feuilles radicales subaiguës. — AC. çà et là dans les prairies, mais non CC. comme le dit Dujardin.

1045. — **R. CONGLOMERATUS** Murr.; *R. Nemolapathum* Duj. *Fl.*, *non* DC. — C. Bords des eaux, fossés et prés humides ou inondés.

1046. — **R. NEMOROSUS** Schrad. — AC. Bois frais, chemins couverts, buissons et prés humides.

β. **sanguineus** (*R. sanguineus* L.). — Tige et nervures des feuilles rouges. — R. et seulement près des habitations, où il n'est que naturalisé. — **Mettray**, au Petit-Bois ! ; **Cérelles**, à Baudry (Duj. *Fl.*); **Rochecorbon** (id.); **Amboise**, fossés du château près de la porte des Lions ! ; etc.

1047. — **R. CRISPUS** L. — CC. Lieux frais, dans les prairies, les fossés, au bord des eaux.

1048. — **R. HYDROLAPATHUM** Huds.; *R. aquaticus* Duj. *Fl.*, *non* L. — C. Lieux inondés ou marécageux : ruisseaux, fossés, marais, étangs.

1049. — **R. PATIENTIA** L. — AC. naturalisé auprès des habitations rurales où l'on cultive, sous le nom de *Patience*, plusieurs formes de cette plante qui sont peut-être autant d'espèces distinctes.

1050. — **R. ACETOSA** L. — CC. Prairies, pâturages, bois humides, vignes.

1051. — **R. ACETOSELLA** L. — CC. Bords des chemins, champs incultes, pelouses et clairières des bois des terrains sablonneux.

1052. — **R. SCUTATUS** L. — RR. Vieux murs, haies, rochers, dans les terrains calcaires. — Certainement introduit.

Cette plante, naturalisée autrefois à **Loches** dans les haies et les vieux murs des Roches, de Bardines et de Gégou (Diard *Cat.*), où elle paraît ne plus exister, a été retrouvée récemment par M. Madrelle dans la vallée des Ombres à **Lussault**.

POLYGONUM

1053. — **P. AMPHIBIUM** L. — C. Eaux stagnantes ou tranquilles, plus rar[t] prés humides ou vases desséchées. — Varie :

α. **natans** Mœnch. — Tige submergée; feuilles flottantes, longuement pétiolées, glabres. — C.

β. **cœnosum** Koch. — Tige couchée, radicante; forme intermédiaire entre α et β. — AC. Vases desséchées.

γ. **terrestre** Mœnch. — Tige dressée; feuilles brièvement pétiolées, pubescentes. — AC. Prés humides, fossés, marais.

NOTA. — Le *P. orientale* L., souvent cultivé, est subspontané çà et là au bord des eaux, sur les décombres, etc.

1054. — **P. LAPATHIFOLIUM** L.; *P. Persicaria* γ *lapathifolium* Duj. *Fl.* — C. Prés et fossés humides, marais, bords des eaux. — Les fleurs sont roses, blanches ou vertes. — Varie :

α. **typicum** (*P. lapathifolium* Del. *Cat.*). — Tige peu ou pas renflée aux nœuds; pédoncules très rudes-glanduleux. — C.

β. **nodosum** (*P. nodosum* Pers., Del. *Cat.*). — Tige très renflée aux nœuds; pédoncules peu rudes-glanduleux; fruits plus petits. — C.

1055. — **P. PERSICARIA** L. — C. Lieux frais : prairies, fossés, marais, champs humides. — Varie :

α. **typicum** (*P. Persicaria* type). — Plante peu élevée, à rameaux étalés; feuilles d'un vert sombre, les inférieures ovales et subobtuses. — C.

β. **elatum** G. et G. (*P. biforme* Walh.). — Plante élancée, à rameaux dressés; feuilles d'un vert clair, toutes lancéolées et très aiguës. — C.

Obs. — Les *P. lapathifolium* et *Persicaria* peuvent avoir les feuilles maculées de noir en dessus (forma *maculatum*), ou ± blanchâtres-tomenteuses en dessous (forma *incanum*).

1056. — **P. MITE** Schrank; *P. dubium* Stein. — C. Bords des eaux, fossés, oseraies et buissons humides.

P. MITE × *PERSICARIA*. — × **P. dubium** Stein, Bor. — Hybride produit par le croisement des *P. mite* et *Persicaria*.

Chinon, prairie Saint-Mexme !, prairie Saint-Jacques !, Saint-Lazare !, et ailleurs. — Cette plante, qui est intermédiaire entre les *P. mite* et *Persicaria*, ne me semble pas très rare.

1057. — **P. MINUS** Huds.; *P. pusillum* Lam., Duj. *Fl.* — R. Lieux sablonneux humides ou marécageux. — Plante ord^t peu fixe dans ses stations.

Saint-Martin-le-Beau, bords d'une mare près de Boulay ! — Grèves et bords de la Loire à **Saint-Genouph** (Del. *Cat.*), à **Saint-Etienne-de-Chigny** (Barnsby), à **Cinq-Mars** !, etc. — Vallée de la Vienne à **Chinon** entre le faubourg Saint-Jacques et Saint-Lazare !

1058. — **P. HYDROPIPER** L. — CC. Bords des eaux, fossés, oseraies et buissons humides.

1059. — **P. BELLARDI** All. — AR. Champs et moissons des terrains calcaires.

R. au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, à l'ouest du Gué-Blordeau !; **Bourgueil**, champs entre le Lane et la Boire ! — AR. dans les bassins du Cher et de l'Indre : **Ballan** (Audebert); **Joué**, aux Bretonnières !; **Athée**, près de Bussière (Del. *Cat.*) !; **Courçay**, entre la Barrerie et Bois-Bidault !; **Cigogné**, entre la Peignière et le Tartre !; coteaux de l'Indrois à **Chemillé** !; coteaux du ruisseau de Mardereau à **Montbazon** ! et à **Sorigny** !; etc. —

Peu C. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne et de ses affluents : **Chinon**, à Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !; **Noyant**, champs bordant la route de Pouzay !; **Sepmes**, champs bordant la route de Ligueil !; **Civray-sur-Esves**, près de la Rodinière (Nivert !); **Bournan**, près de Bagneux !; **Ciran**, autour de l'étang Gargeau (Del. *Cat.*). — AC. sur la rive gauche de la Vienne : coteaux d'**Antogny** !, de **Ports** !, de **Marcilly** !; **Rilly**, près du bourg !; **Chezelles**, au midi de Lassay et sur les coteaux du vallon de la Rivière-Marteau !; **Theneuil**, près des Hauts-Champs !; **Brizay**, entre les Hauts-Champs et la Guénée !, entre Crèze et le Haut-Brizay !; **Tavant**, près de Meaux !; **Sazilly**, C. au sud du bourg !; **Anché**, au sud-ouest des Bretignolles !; **Lémeré**, C. dans tout le nord de la commune ! et çà et là ailleurs !; **la Tour**, au nord d'Oiré !; **Verneuil**, près du Jardin et de la Balzaye !; **Courcoué**, route de Braslou !; **Marigny-Marmande** !; **Jaulnay**, au nord du bourg !; **Chaveignes**, à l'est de Verrière ! et çà et là ailleurs !; **Richelieu**, route de Loudun !; **Champigny**, près de Niollet !, entre le bourg et le grand étang !, etc.; **Assay**, champs du marais !; **Seuilly**, champs à l'ouest du château du Coudray !

1060. — **P. AVICULARE** L. — CCC. Lieux incultes ou cultivés. — Plante très polymorphe, dont les formes, souvent reliées par des intermédiaires embarrassants, peuvent être rattachées à deux variétés principales :

α. **diffusum** (*P. aviculare* Del. *Cat.*). — Tiges souvent nombreuses, couchées ou ascendantes au sommet. — Comprend les formes suivantes :

1° **typicum**. — Plante verte; rameaux nombreux, ascendants garnis jusqu'au sommet de feuil. oblongues. — CCC. Rues, cours, bords des chemins.

2° **humifusum** (*P. humifusum* Jord.). — Plante ordt jaunâtre, entièrement couchée, à rameaux garnis dans toute leur longueur de feuilles oblongues et espacées. — C. Lieux sablonneux.

3° **arenastrum** (*P. arenastrum* Bor.). — Ne diffère du précédent que par les feuilles très rapprochées sur les rameaux. — Sables.

4° **polycnemiforme** (*P. polycnemiforme* Lec. et Lamt.). — Diffère de l'*humifusum* par les feuilles sublinéaires. — Sables.

5° **denudatum** (*P. denudatum* Desv.). — Diffère du précédent par les tiges nues, feuillées seulement au sommet des ramuscules. — Sables.

6° **microspermum** (*P. microspermum* Jord.). — Plus grêle que les précédents; feuil. sublinéaires; fruits plus petits d'un tiers. — Champs sablonneux.

β. **erectum** C. et G. (*P. erectum* Roth, Del. *Cat.*). — Tiges souvent solitaires, dressées, à rameaux ascendants. — Comprend les deux formes suivantes :

1° **agrestinum** (*P. agrestinum* Jord.). — Plante à feuilles ovales-lancéolées. — AC. Champs calcaires.

2° **rurivagum** (*P. rurivagum* Jord.). — Plante plus grêle, à feuilles sublinéaires. — AC. Champs sablonneux.

1061. — **P. CONVOLVULUS** L. — CC. Lieux sablonneux, cultivés ou incultes : champs, vignes, jardins, bois.

1062. — **P. DUMETORUM** L. — AC. Haies, buissons, bords des bois, dans les lieux sablonneux un peu frais.

Vallées du Changeon et de ses affluents à **Saint-Nicolas** entre l'Etang et la Petite-Guerrière!, **Bourgueil** jusque dans la vallée de Buton!, **Benais** jusque dans le vallon de Saint-Gilles!, et jusque sur **Continvoir**! — Çà et là dans la vallée de la Loire à **Chouzé**!, **la Chapelle-sur-Loire**!, **Langeais**!, **Bréhémont**!, **la Chapelle-aux-Naux**!, **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*), **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*), etc. — Çà et là dans la vallée de l'Indre : C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*), **Monts** près du viaduc de la ligne de Bordeaux!, **Saché** à la Sablonnière!, **Cheillé** à la Barbée!, etc.; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon sur les bords de l'allée Charles-le-Téméraire! — Çà et là dans la vallée de la Vienne : **Panzoult**, près du bourg!; **Cravant**, entre Sonnay et Briançon!, aux Puys!, etc.; **Rivière**, entre le bois et la Belle-Laveuse!; **Chaveignes**, bois de Forêt!; etc.

(1063). — **P. FAGOPYRUM** L. — AC[t] cultivé dans les terrains maigres et subspontané çà et là.

(1064). — **P. TATARICUM** L. (*Fagopyrum tataricum Gaertn.*).— Rarement cultivé et presque jamais subspontané.

THYMÉLÉACÉES

DAPHNE

1065. — **D. LAUREOLA** L. — AC. Bois couverts ou montueux des terrains calcaires.

Assez répandu au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, au Moulin-Neuf! ; coteaux du Changeon, à **Bourgueil** ! et **Benais** ! ; **Langeais**, au château, à la Châtaigneraie!, à Varanne!, etc. ; **Cinq-Mars**, vallée du Breuil ! ; bois entre **Savigné** et **Courcelles**! ; **Saint-Paterne**, bois du Breuil (Huet) ; coteaux boisés de **Saint-Etienne-de-Chigny**! et de **Luynes** (Del. *Cat.*) ; bois des vallées de la Choisille et de ses affluents à **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*)!, **Mettray**!, **la Membrolle** (Duj. *Fl.*), **Cérelles**!, **Chanceaux**!, **Notre-Dame-d'Oé**! ; **Saint-Symphorien**, bois et bosquets au nord du bourg! ; **Sainte-Radégonde**, bois de Rosnay ! ; **Rochecorbon**, bois de la Bellangerie ! ; **Villedômer**, bois de Beauregard ! ; **les Hermites** (Doucet) ; **Monthodon** (Vergnaud) ; **Autrèche**, bois bordant la route de Montreuil ! ; **Nazelles**, bois au-dessus du bourg! — Coteaux de la rive gauche de la Loire : **Mosnes**, bois de la Barre ! ; coteaux de **Chargé** ! ; forêt d'**Amboise** (Lair) ; bois d'Husseau entre **Lussault** et **Montlouis** (Del. *Cat.*)! — Bassin du Cher : **Saint-Martin-le-Beau**, Taille-du-Melon ! ; **Chenonceaux**, dans le parc ! ; **Ballan**, garenne des Touches (Audebert) ; **Joué**, bois entre l'Epan et Rigny ! ; **Saint-Avertin**, à Cangé ! ; coteaux boisés de **Larçay** !, de **Véretz** ! — Bassin de l'Indre : **Chemillé**, forêt de Loches près des Chartreux (Diard *Cat.*) ; **Perrusson**, bois de la Cloutière ! ; **Esvres**, parc de Vaugrignon !, les Boissières !, etc. ; **Montbazon**, à Bouroux ! ; **Monts**, à Candé (Audebert) ; **Villeperdue**, à Bois-Bonnard ! ; **Pont-de-Ruan**, ruines de Relay ! ; **Cheillé**, bois de la Cave ! et chemin couvert entre le Bourg-Cocu et la Cour (Joureau) ; **Azay-le-Rideau**, à la Clousière ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon au Liza ! ; **Beaumont-en-Véron**, parc d'Izoré ! — R. dans le bassin de la Vienne : **Chinon**, garenne de Basse !, bois de Vauroux ! ; **Cravant**, vallée de Basse ! ; **Seuilly**, parc du Coudray ! ; **Lerné**, parc de Chavigny !

PASSERINA

1066. — **P. ANNUA** Wik.; *Stellera Passerina* L.; *Thymelæa arvensis* Lam. — AC. Champs calcaires.

Çà et là au nord de la Loire : **Bourgueil**!, **Gizeux**!, **Langeais**!, **Cinq-Mars**!; **Savigné**!, **Courcelles**!, **Saint-Laurent-de-Lin**!, **Lublé**!, **Couesmes**!; **Saint-Paterne**!, **Saint-Christophe**!, **Charentilly**!, **Saint-Roch**!, **Chanceaux**!, **Crotelles**!, **Villedômer**!, **les Hermites** (Doucet); **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*), **Rochecorbon** (id.)!, etc. — Coteaux de la rive gauche de la Loire, à **Lussault** (Del. *Cat.*). — Coteaux de la rive gauche du Cher à **Ballan** (Duj. *Fl.*)!, **Joué**!, **Sublaines**! — C. presque partout sur les coteaux de l'Indrois et de ses petits affluents!, sur ceux de l'Indre dans toute la traversée du département!, sur ceux de l'Echandon et de ses affluents! — C. presque partout aussi sur les coteaux de la rive droite de la Vienne!, sur ceux de la Manse!, de la Creuse!, de la Claise! et de leurs petits affluents. — CC. presque partout au sud de la Vienne, depuis **Pussigny**! jusqu'à **Faye-la-Vineuse**! et **Candes**!

SANTALACÉES

THESIUM

1067. — **T. HUMIFUSUM** DC. — AC. Pelouses sèches, sablonneuses ou calcaires. — Çà et là dans tout le dép^{t}.

1068. — **T. DIVARICATUM** Jan. — RR. Pelouses et clairières des bois des coteaux calcaires.

Beaumont-en-Véron, coteaux entre Coulaine et le Pérou!; **Chinon**, le Puy-Besnard!, la Colline!

OSYRIS

1069. — **O. ALBA** L. — RRR. Buissons, lieux incultes des coteaux calcaires exposés au midi.

Rochecorbon, crête du coteau entre la Lanterne et Saint-Georges, où il n'existe que des sujets mâles ! — Provient peut-être d'anciennes plantations.

ARISTOLOCHIÉES

ARISTOLOCHIA

1070. — **A. CLEMATITIS** L. — AC. Vignes, haies, buissons, surtout dans les terrains sablonneux ou argilo-siliceux.

Paraît R. dans le nord du dépt : vignes au-dessus de **Villedômer** (Del. *Cat.*). — C. dans toute la vallée de la Loire et sur les coteaux voisins : depuis **Chouzé** jusqu'au-dessus de **Pocé**, sur la rive droite ! ; depuis **Savigny**, **Bréhémont**, **la Chapelle-aux-Naux**, **Saint-Genouph**, **la Ville-aux-Dames**, **Montlouis**, jusqu'au-dessus d'**Amboise**, sur la rive gauche ! — C. dans la vallée et sur les coteaux du Cher, depuis **Lignières** et **Villandry** à l'ouest jusqu'à **Saint-Martin-le-Beau** et **Francueil** à l'est ! — Çà et là dans la vallée et sur les coteaux de l'Indre à **Loches** (Diard) !, **Beaulieu** (id.), **Monts** (Audebert), **Azay-le-Rideau** !, **Huismes** !, etc. — Çà et là dans la vallée et sur les coteaux de la rive droite de la Vienne, depuis **Beaumont-en-Véron** et **Chinon** jusqu'à **Nouâtre** ! ; çà et là au sud de la Vienne : **Theneuil**, route de l'Ile-Bouchard ! ; **Verneuil**, aux Maisons ! ; **Cinais** !, **Seuilly** !, etc.

EUPHORBIACÉES

EUPHORBIA

1071. — **E. HELIOSCOPIA** L. — CC. Jardins, vignes, décombres.

1072. — **E. STRICTA** L. — AC. Lieux frais : bords des chemins, haies, fossés, prairies, cultures.

Çà et là au nord de la Loire : bords du Changeon à **Bourgueil** !

Benais ! ; vallée de la Roumer à **Langeais** ! ; vallée du Breuil à **Cinq-Mars** ! ; vallée de la Choisille à **Fondettes** !, **Saint-Cyr** !, **Mettray** ! ; **Sainte-Radégonde**, près de Marmoutier ! ; vallée de **Rochecorbon** ! ; vallée de la Brenne à **Neuillé-le-Lierre** ! ; vallée de la Cisse à **Nazelles** !, **Pocé** ! — Rive gauche de la Loire à **Mosnes** !, **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** ! ; vallée de l'Amasse à **Saint-Règle** !, **Souvigny** ! ; lieux frais à **la Ville-aux-Dames** ! ; vallée du Cher et vallons tributaires à **Chisseaux** !, **Dierre** !, **Athée** !, **Joué** !, **Savonnières** !, **Vallères** ! ; vallée de l'Indre et vallons tributaires à **Saché** !, **Villaines** !, **Cheillé** !, **Azay-le-Rideau** !, **Bréhémont** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** !, **Rigny-Ussé** !, **Huismes** ! ; vallée de la Vienne à **Savigny** !, **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Anché** !, **Marcilly** !, etc.

1073. — **E. PLATYPHYLLA** L. — AR. Lieux humides ou marécageux : fossés, buissons, bords des eaux, rar^t^ dans les cultures.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, vallée du Ruau entre la Nouillère et le Fondis !, bords du Lane et du Changeon !, où il s'étend jusque sur **Chouzé** !, **Bourgueil** ! et **Restigné** ! ; vallée de la Loire à **Saint-Michel** !, et à **Langeais** où il se trouve aussi sur le coteau du Frou ! ; **Luynes**, à droite en entrant dans la vallée de la Bresme ! ; bois de Baudry près **Chanceaux** (Vergnaud) ; bords du Vieux-Cher à **Bréhémont** ! ; vallée de l'Indre à **Monts** au-dessous de Candé (Audebert), à **Azay-le-Rideau** !, **Bréhémont** !, **Rivarennes** !, etc. ; vallée de la Veude à **Anché** !, **Ligré** ! ; bords du Mable à **Champigny** !, **Chaveignes** ! ; vallées du Négron et de ses affluents dans les marais de **Marçay**, **la Roche** !, **Seuilly** !

Obs. — Cette plante varie à feuilles caulinaires glabres ou plus rar^t^ un peu velues en dessous et ciliées sur les bords. — Cette dernière forme croît à **Chouzé** !, **Bourgueil** !, **Langeais** au Frou !, **Champigny** !, etc.

1074. — **E. DULCIS** L. — AC. Bois montueux, un peu frais ou couverts, surtout dans les terrains argileux.

Çà et là au nord de la Loire : **Langeais**, bois de la Châtaigneraie ! ; **Ambillou**, bois de la Trigalière (Barnsby) ; **Fondettes**, à Bois-Jésus ! ; **la Membrolle** (Del. *Cat.*) ; **Mettray**, à la Ribellerie ! ; **Saint-Symphorien**, aux Douets (M^me^ Behr) ; **Sainte-Radégonde**, à Châtenay (Duj. *Fl.*) ; **Reugny**, bois bordant la route de Monnaie ! ; **les Hermites**, bord des bois dans la prairie de la Rivière (Doucet) ;

Nazelles, bois de Vaugadeland et au-dessus du bourg ! — AC. sur les coteaux boisés de la rive gauche de la Loire, à **Mosnes** !, **Chargé** !, **Lussault** ! ; forêt d'Amboise et bois voisins à **Saint-Denis-Hors** !, **Souvigny** !, **Saint-Martin-le-Beau** ! ; **Dierre**, vallon de Bonnefont ! ; **Chisseaux**, vallon de la Charvière ! ; **Chenonceaux**, dans le parc ! ; **Montlouis** (Del. *Cat.*) ; AC. sur les coteaux de la rive gauche du Cher, à **Athée** !, **Saint-Avertin** !, **Joué** !, **Ballan** !, **Savonnières** ! — Çà et là sur les coteaux et dans les vallées de l'Indre et de ses affluents : **Ferrière-sur-Beaulieu**, forêt de Loches (Diard *Cat.*) ; **Loches**, à Bussière ! ; **Courçay**, sur la rive gauche de l'Indre ! ; **Esvres**, à Bois-Sicot !, près du moulin de Vontes (Del. *Cat.*) ; **Monts**, sous la glacière de Candé (Audebert) ; **Manthelan** (Nivert) ; vallon de Jolivet, sur **Cheillé** et **Avon** ! ; forêt de Chinon et bois voisins à **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** ! ; **Huismes**, bois du Vivier ! — R. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne : **Chinon**, bois de Grammont ! ; **Cravant**, vallons du Vau-Riou !, de Nétiveau !, landes du Ruchard ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Avon**, vallon de la Quelle ! ; **Sainte-Maure**, vallée de Courtineau ! — Je ne le connais pas au sud de la Vienne.

Obs. — Cette plante présente les formes suivantes, qui ne méritent guère d'être distinguées :

α. **typica.** — Feuilles graduellement rétrécies à la base en un court pétiole. — C'est la forme répandue partout. Les glandes, ord^t^ pourprées, sont parfois verdâtres : **Joué**, bois de l'Epan et de Taillard ! ; **Saint-Benoist**, au Châtellier ! et dans les bois de Beugny ! ; **Huismes**, bois du Vivier ! ; etc.

β. **Deseglisei** (*E. Deseglisei* Bor.). — Feuilles sessiles, brusquement contractées-subcordées à la base. — R. — Seul ou avec le type, auquel il se relie par des intermédiaires : **Esvres**, à Bois-Sicot ! ; **Cheillé**, au Maupas ! ; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon ! et les bois entre Grammont et la Gouillerie ! — Les glandes, ord^t^ pourprées, sont rar^t^ verdâtres ; on trouve ces 2 variétés à Bois-Sicot, où cette forme est moins bien caractérisée que dans les autres localités.

1075. — **E. VERRUCOSA** L. — R. Clairières des bois, pâturages, bords des chemins des terrains calcaires ou argilo-calcaires.

RR. au nord de la Loire : **Ambillou**, bois de la Trigalière

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE Bibliothèque

(Barnsby). — **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise (Bouvet) au rond-point situé au sud de l'étang de la Pagode!, dans les allées de Paradis!, de Jumeaux!, etc. — Vallée du Cher : **Chisseaux**, entre le ruisseau de la Charvière et le pont du Cher!; **Francueil**, à l'est et à l'ouest de Vingtain! — Plateaux de la rive gauche du Cher : **Sublaines**, bois de Gaulpied!; **Athée**, bois à l'est de Beauregard et de Bussière! et plus au sud jusque sur **Cigogné**!; **Ballan**, RR. au bord des bois au sud de la route de Chinon! — AC. dans le bassin de l'Indre : **Monts**, depuis la vallée de la Madeleine jusqu'à la Roche et au Ripault (Del. *Cat.*)!; **Veigné**, parc de Thorigny (Audebert); **Montbazon**, bois du Puy (Del. *Cat.*) et entre le Puy et le moulin de la Fresnaye (Audebert); **Cormery**, dans les prés bordant la route de Loches!; **Truyes**, çà et là dans la vallée!; **Courçay**, çà et là dans les bois de la rive droite depuis Bordebure jusqu'au bourg!, près du moulin de la Thibaudière! et dans les prairies de la rive gauche!; **Reignac** (Diard *Cat.*)!; **Azay-le-Chétif**, au bord des bois de la rive droite!, et dans les prairies d'où il s'avance jusqu'à **Chambourg**! et **Loches**!; **Dolus**, près du bourg (Nivert); bois et prairies de la vallée de l'Echandon à **Manthelan**!, **le Louroux**!; bois de Piégu près **Ligueil** (Del. *Cat.*); **Boussay**, bois de la Verrerie (Aristobile!); **Bossay**, pâturages près de la Guonnerie (id.). — Je ne le connais pas dans l'arr^{t} de Chinon.

1076. — **E. HYBERNA** L. — RR. Bois un peu frais. Bois d'Aigues-Vives près de **Céré**!; bords de la forêt de **Loches** au midi des étangs de Ferrière (Diard *Cat.*)!; forêt de Preuilly sur **Charnizay** et **Bossay** (Aristobile); parc de **Boussay** (id.). — M'a été indiqué à **Saint-Paterne** (Huet), mais je n'ai pas vu la plante de cette localité.

1077. — **E. PILOSA** L. — R. Landes, bois et buissons un peu frais; pâturages humides.

Ferrière-sur-Beaulieu, forêt de Loches entre Orfonds et la pyramide de Genillé (Diard *Cat.*). — **Maillé**, bords du ruisseau de Réveillon en aval du bourg!; **Panzoult**, sur le bord des landes du Ruchard au-dessus du Croulay!; **Cravant**, vallons boisés au nord du bourg! et jusque dans les landes du Ruchard!; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon!, les bois de Beugny! et les landes voisines!; **Chinon**, bois de Grammont!; marais de la vallée du Négron à **la Roche-Clermault**!, **Seuilly**!, **Marçay**! — Je ne le connais pas dans l'arr^{t} de Tours ni au nord de la Loire et du Cher.

Obs. — Cette plante varie :

1° à capsule parsemée de poils et nettement chagrinée; c'est la forme la plus répandue;

2° à capsule glabre ou à peu près, et lisse ou à peine et très finement chagrinée. Cette forme, plus rare, croît seule ou avec la précédente à **Maillé** !, **Cravant** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Marçay** !

1078. — **E. GERARDIANA** Jacq. — AR. Clairières des bois, pelouses, bords des chemins des terr. calcaires ou plus rar' sablonneux.

R. au nord de la Loire : coteaux du Changeon à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; entre **Pernay** et **Ambillou** (Barnsby) ; **Monnaie** (Duj. *Fl.*). — R. également entre la Loire et le Cher : forêt d'**Amboise**, aux Trois-Coteaux, entre **Saint-Denis-Hors** et **Saint-Martin-le-Beau** ! ; et sur le plateau de la rive gauche du Cher : **Athée**, les carrières !, les bois de Bussière !, et plus à l'est jusque sur **Cigogné** ! ; **Sublaines**, bords du bois de Gaulpied ! — AR. dans le bassin de l'Indre et sur la rive droite de la Vienne : **Saint-Quentin**, friches de Mallée ! ; **Chemillé-sur-Indrois**, à l'est des Chartreux (Diard *Cat.*) ; **Loches** (Del. *Cat.*) ; **Chédigny**, aux Hubaudières (Audebert) et çà et là entre Cléret et Fontenay ! ; **Reignac**, buttes de Ville-Pays et partout entre les vallons de Cléret et des Tabardières ! ; **Truyes**, friches près des Hallebarderies !, de la Gabelotterie ! (Del. *Cat.*), etc. ; **Cheillé**, parc d'Azay-le-Rideau près de la ferme ! ; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon ! ; **Huismes**, entre les Caves-Sauty et la limite de la commune de Chinon ! ; **Beaumont-en-Véron**, C. dans tout l'est de la commune ! ; **Chinon**, C. dans tout le nord de la commune et çà et là dans la vallée ! ; **Cravant**, coteaux de Basse !, de la Chaboissière !, de Malveau ! ; **Trogues**, depuis le bourg jusqu'à la Montée-Rouge ! — C. au sud de la Vienne : **Ports** !, **Marcilly** !, **Pouzay** ! ; **Sazilly** !, **Anché** !, **Rivière** ! ; **Lémeré** !, **Verneuil** !, **la Tour-Saint-Gelin** près du village des Bruyères !, **Courcoué** !, **Chaveignes** !, **Braslou** !, **Razines** !, **Jaulnay** !, **Braye** !, **Richelieu** !, **Champigny** !, **Assay** !, **Marçay** !, **Ligré** !, mais nul plus à l'ouest.

Obs. — Cette plante varie :

1° à tiges dressées, souvent peu nombreuses sur la souche, robuste ou grêles selon la nature du terrain;

2° à tiges étalées-ascendantes, toujours nombreuses et grêles.

J'ai vu cette forme, qu'il est impossible de séparer du type, dans les carrières d'**Athée** ! et sur les friches de **Truyes** !

1079. — **E. CYPARISSIAS** L. — CC. Lieux incultes, surtout au bord des chemins.

α. **vulgaris.** — Plante grêle, à rameaux stériles bien développés lors de la floraison ; feuilles caulinaires rapprochées et larges de 1-2 mill., celles de l'involucre très obtuses. — CC. partout. — Cette plante, souvent attaquée par un *Uredo*, est alors stérile et plus élancée.

β. **major** Boiss. *in* DC. *Prodr.* (var. *esuloides* DC. *Fl., fr.* VI, p. 362, an *E. esuloides* Ten.?). — Plante plus robuste, à rameaux stériles peu développés lors de la floraison ; feuil. caulinaires espacées et larges de 2-3 mill., celles de l'involucre subaiguës. — AR. — **Mettray**, bois de la Ribellerie ! ; **Cinq-Mars**, au bas des levées de la Loire ! ; **Chaveignes**, entre Niébled et Champ-Vent ! ; etc. — On trouve tous les intermédiaires entre cette plante et le type.

1080. — **E. ESULA** L. (*E. Esula* et *E. salicifolia* Duj. *Fl.*). — C. — Groupe polymorphe, comprenant les formes suivantes :

α. **pratensis** Nob. — Plante verte ou glaucescente, ord^{t} robuste ; rameaux floraux et rameaux stériles ord^{t} nombreux sous l'ombelle ; feuilles ± atténuées à la base ; glandes à pointes assez courtes. — C. dans les lieux frais : prairies, bords des chemins. — Varie à feuilles lancéolées et ord^{t} subaiguës, oblongues ou oblongues-lancéolées et ord^{t} obtuses, avec tous les intermédiaires.

β. **collina** G. et G. — Plante glauque, grêle ; rameaux floraux très peu nombreux sous l'ombelle et ord^{t} sans mélange de rameaux stériles ; feuilles oblongues-sublinéaires, non atténuées à la base ; glandes à pointes très longues. — RR. Coteaux calcaires. — **Saint-Benoist**, au Chêne-Vert ! — Cette plante a le port de l'*E. Gerardiana*, dont elle se distingue facilement par ses glandes profondément échancrées en croissant. Elle correspond à l'*E. esuloides* Jord. *sec.* Bonnet *Fl. parisienne*.

1081. — **E. PEPLUS** L. — CC. Jardins, décombres, vignes et champs un peu frais.

1082. — **E. FALCATA** L. — R. Champs pierreux des terrains calcaires, seulement au sud de la Loire et du Cher.

Çà et là sur le plateau entre le Cher et l'Indre : **Truyes**, près de Saint-Blaise (Del. *Cat.*) et jusqu'au delà de la Gabelotterie ! ; **Athée**, depuis la Tour du Brandon (Del. *Cat.*) jusqu'aux alentours de la ferme de Bussière ! ; **Courçay**, au nord de la Barrerie ! ; **Cigogné**, çà et là depuis la Peignière jusqu'aux Tabardières ! ; **Sublaines**, près du bois de Gaulpied et çà et là ailleurs ! ; **Chédigny**, entre Fontenay et Cléret ! ; **Reignac**, entre les ruisseaux de Cléret et des Tabardières ! — R. sur la rive droite de la Vienne : **Chinon**, entre Bruyères-Piquet et le Puy-Besnard ! ; **Maillé**, coteaux calcaires à l'est du bourg ! — AC. au sud de la Vienne : **Sazilly**, çà et là dans le sud de la commune ! ; **Lémeré**, champs au nord du Riveau ! ; **la Tour-Saint-Gelin**, au nord d'Oiré ! ; **Chaveignes**, à l'est et au sud de Niébled ! ; **Richelieu**, champs bordant la route de Loudun et le chemin de Ceaux ! ; **Champigny**, champs au nord du grand parc ! ; **Ligré**, à Vindoux ! ; **Seuilly**, champs près du moulin de Vrilly ! et autour du Coudray !

1083. — **E. EXIGUA** L. — C. Champs cultivés ou incultes. — Cette plante présente dans le dépt les variations suivantes, qui parfois passent de l'une à l'autre sur le même individu :

1° **acutifolia**. — Feuilles aiguës, même les inférieures.

2° **obtusifolia**. — Feuil. obtuses ou tronquées, mucronées.

3° **tricuspidata**. — Feuil. échancrées au sommet et mucronées dans l'échancrure.

1084. — **E. AMYGDALOIDES** L. ; *E. silvatica* Jacq. — C. Bois un peu couverts ; haies, buissons des lieux frais.

1085. — **E. LATHYRIS** L. — AR. Bords des chemins, décombres, surtout près des habitations.

Benais, entre le bourg et la Motte-Ronde (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Continvoir**, à la Cave ! ; **Restigné**, près du bourg ! ; entre **Langeais** et **Cinq-Mars** (Del. *Cat.*) et sur cette dernière commune au-dessus du cimetière (Doucet) ; **les Hermites**, taillis du Brossard (Doucet) ; **Luynes**, entre le bourg et Pont-Clouet (Del. *Cat.*) ; **Fondettes** (Duj. *Fl.*) ; **Mettray**, près du ruisseau de la Ribellerie ! ; **Rochecorbon**, à Villesetiers (Del. *Cat.*) ! ; **Pocé**, à Fourchette (id.).

— **Lussault**, ravin du Châtellier !, la Carrière-Blanche (Capillon); **Saint-Martin-le-Beau**, bord d'un petit bois près de Cangé !; **Civray-sur-Cher** (Blanchet *in litt.*); **Savonnières**, les Mazeraies, la Montée-Jaune (Audebert); coteaux de l'Indre à **Loches** (Duj. *Fl.*), sur les rochers de **Courçay** (Del. *Cat.*)!, près du bourg de **Truyes** !, à Vaugrignon près **Esvres** !; vallée de l'Echandon près des Boissières, en aval de **Saint-Branchs** (Ivolas); vallée de Saint-Laurent près **Monts** (Audebert); **Veigné**, à Thorigny (id.); **Saché**, au château Robin !, à la Bretonnière (Joureau); **Azay-le-Rideau**, aux Bardineaux (Joureau), aux Caves-Mesclines ! ; **Huismes**, près du bourg !; **Chinon**, à la Bourgésière !, au Haut-Villiers !, au château !, au-dessus du collège !; **Savigny**, près du bourg !; **Sainte-Maure**, à la Jugeraie (Audebert); autour de Prouray entre **Balesmes** et **Civray-sur-Esves** (Nivert).

Obs. — Cette plante, qui n'est sans doute que naturalisée dans toutes ces localités, se rencontre souvent aussi dans les jardins, où elle provient certainement d'anciennes cultures.

1086. — **E. HUMIFUSA** Willd. ; *E. pseudo-Chamæsyce* F. M. ; *E. polygonisperma* G. et G. ; *E. Engelmanni* Boiss. — RR. et certainement adventice.

Tours, naturalisé en abondance dans les cultures du Jardin botanique où il affectionne surtout les parties humides, et dans quelques autres jardins de la ville (Lemoine !, Lucas !). — Originaire de l'Asie et subspontanée sur plusieurs points de l'Europe méridionale, cette plante a sans doute été introduite au Jardin botanique par des semis dans lesquels ses graines se sont trouvées mélangées, et de là s'est répandue dans les divers jardins où elle a été observée.

1087. — **E. THYMIFOLIA** Boiss. — RR. et certainement adventice comme le précédent.

Tours, naturalisé en abondance dans les cultures du Jardin botanique où il affectionne de préférence les endroits secs, ainsi que dans quelques autres jardins de la ville (Lemoine !, Lucas !). — Certainement introduit dans les mêmes conditions que le précédent et sans doute en même temps.

Obs. — Les deux plantes précédentes, très voisines de l'*E. Chamæsyce*, s'en distinguent notamment par les caractères suivants : La première est glabre et ord^t^ verte; ses feuilles sont

largement oblongues, obtuses, mais non suborbiculaires comme dans *E. Chamæsyce*. La seconde est toute pubescente et ord^{t} ± rougeâtre; ses feuilles sont moins larges et pointues au sommet.

MERCURIALIS

1088. — **M. ANNUA** L. — CCC. Vignes, jardins, champs, décombres, pied des murs.

1089. — **M. PERENNIS** L. — AR. Bois couverts, çà et là dans presque tout le dép^{t}.

Bois de la vallée de la Maulne à **Saint-Laurent-de-Lin**!; bois de la vallée de l'Escotais à **Saint-Paterne**!; C. dans les bois de la vallée de la Choisille : **Fondettes** (à Bois-Jésus!), **Saint-Cyr** (bois de la Ribellerie!), et presque partout jusqu'à **Nouzilly** (Del. *Cat.*); **les Hermites** (Doucet); **Monthodon**, bords de la Glaise (Vergnaud); **Vernou**, à la Thierrière! — Coteaux de la rive gauche de la Loire, dans les bois de la Calonnière à **Mosnes**!, et dans les bois entre **Lussault** et **Montlouis** (Del. *Cat.*)! — AC. sur les coteaux de la rive gauche du Cher : **Saint-Avertin**, bois de Grammont!; **Joué**, entre Rigny et l'Epan!; **Ballan**, à la Commanderie et dans le parc de la Touche (Audebert); **Villandry**, dans le parc!, et plus en aval sur **Vallères**! — AR. dans le bassin de l'Indre : **le Louroux**, vallée de l'Echandon près de la Fuye (Nivert); **Joué**, vallée de Saint-Laurent sous les Brosseaux (Audebert); **Montbazon**, bois du Puy!; **Avon**, dans le haut du vallon de Jolivet au bas des Quatre-Vents!; **Cheillé**, vallon de Jolivet entre Jolivet et la Baillère!, bois des Arrêts!, forêt de Chinon au Maupas!, etc.; **Azay-le-Rideau**, bois au nord du Plessis!; **Rivarennes**, dans le vallon qui conduit à Turpenay!; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon près de Turpenay! et ailleurs!; **Rigny-Ussé**, entre le Port-Gautier et la Chapelle-Saint-Paul!; **Huismes**, à Cuzé!, la Bouguerie!, etc. — R. dans le bassin de la Vienne et de ses affluents : **Panzoult**, vallée du Croulay!; **Sainte-Maure**, vallée de Courtineau! où il s'avance jusque sur **Sainte-Catherine**!; **Chaveignes**, dans le grand parc de Richelieu!; **le Grand-Pressigny**, bois de Serre!; **Chaumussay**, bois de la Forge (Aristobile).

BUXUS

1090. — **B. SEMPERVIRENS** L. — AR. Rochers, bois escarpés des coteaux calcaires.

R. au nord de la Loire : **Château-la-Vallière**, à Vaujours (Barnsby) ; **Sainte-Radégonde**, coteau de Marmoutier ! ; bois de Baudry près **Crotelles** (Coq. *in* Del. *Cat.*). — Çà et là sur les coteaux de la rive gauche de la Loire et sur ceux du Cher : **Chargé**, au château de Pray ! ; **Saint-Denis-Hors**, bois de Pray !, bois du Breuil ! ; **Amboise**, au Châtellier (Bouvet) ; **Dierre**, rochers à l'entrée du vallon de Bonnefont ! ; **Larçay**, près du bourg ! ; **Joué**, entre Rigny et l'Epan ! — AC. sur les coteaux de l'Indre, à **Loches** (Diard) ; **Reignac**, sur les coteaux de Rochette ! ; **Courçay**, sur les 2 rives de l'Indre ! ; **Cormery**, près de la roche de la Pie-None ! ; **Esvres**, à Vauguinier !, Vaugrignon !, Bois-Sicot !, etc. ; la Fontaine-Sainte, à **Artannes** (Audebert) ; coteaux de l'Echandon à **Tauxigny** ! — R. sur les coteaux de la Vienne : **Beaumont-en-Véron**, dans le parc de Coulaine ! et au-dessus de la Durandière ! ; **Chinon**, crête des coteaux Saint-Martin et Sainte-Radégonde ! — **Chaveignes**, près de Purzan ! (peut-être planté). — Coteaux de la Claise et des vallons adjacents au **Grand-Pressigny**, surtout dans le bois de Serre !, et çà et là à **Chaumussay** ! et à **Boussay** !

URTICÉES

URTICA

1091. — **U. DIOICA** L. — CCC. Lieux incultes, bords des chemins, haies, buissons.

1092. — **U. URENS** L. — CC. Lieux cultivés, surtout dans les jardins, bords des chemins, décombres.

1093. — **U. PILULIFERA** L. — RRR. Décombres, pied des murs, rues.

Luynes (Duj. *Fl.*) ; **Candes**, dans les rues (Coq. *in* Del. *Cat.*) ! — N'a pas été récolté depuis longtemps dans ces deux localités.

PARIETARIA

1094. — **P. OFFICINALIS** L. — CC. Fissures et pied des murs, décombres, lieux ombragés, surtout près des habitations. — Je comprends sous ce nom les deux sous-espèces suivantes, souvent considérées comme des espèces distinctes :

I. — **VULGARIS** (*P. ramiflora* Mœnch ; *P. diffusa* M. et K.). — Périanthe des fleurs hermaphrodites très accrescent, devenant tubuleux et long de 3-4 mill. après la floraison. — CC. partout.

II. — **ERECTA** (*P. erecta* M. et K.). — Périanthe de toutes les fleurs peu accrescent, restant campanulé ou suburcéolé et long de 2 mill. ; plante plus dressée, moins rameuse, à feuilles plus longuement atténuées aux deux bouts. — A constater dans le dépt.

CANNABINÉES

HUMULUS

1095. — **H. LUPULUS** L. — C. Haies et buissons frais.

CANNABIS

(1096). — **C. SATIVA** L. — Ct cultivé et subspontané çà et là.

ULMACÉES

ULMUS

1097. — **U. CAMPESTRIS** L. — CC. Haies ; bords des bois, des chemins, des cours d'eau. — Plante polymorphe :

α. **vulgaris** (*U. campestris* Del. *Cat.*). — Arbre élevé, à écorce des rameaux non subéreuse. — CC. Spontané et souvent planté.

β. **minor** Mill. (*U. minor* Del. *Cat.*). — Caractères du précédent, mais petit arbre tortueux, connu sous le nom de *Tortillard*. — Peu C.

γ. **suberosa** Ehrh. (*U. suberosa* Mœnch). — Diffère du type par l'écorce des rameaux dilatée en ailes subéreuses. — C. dans les lieux humides.

1098. — **U. MONTANA** With. — Lieux frais. — Présente les 2 formes suivantes :

α. **vulgaris** (*U. montana* Sm.). — Fruit suborbiculaire; feuilles ne dépassant pas 8-10 cent. de largeur. — R. — **Chinon**, bords de la Vienne dans l'île de Tours! où il a peut-être été introduit. — Planté çà et là.

β. **major** (*U. major* Sm.). — Fruit oblong; feuil. atteignant 10 à 15 cent. de largeur. — Planté dans les parcs.

1099. — **U. PEDUNCULATA** Foug.; *U. effusa* Willd. — Planté çà et là sur les promenades et dans les parcs. — N'est pas connu à l'état spontané dans le dép^{t}, mais on devra le chercher dans la vallée du Cher où il pourrait être apporté du bassin supérieur de cette rivière.

CELTIDÉES

CELTIS

1100. — **C. AUSTRALIS** L. — RRR. et sans doute introduit. Bois, buissons, lieux frais.

Gizeux, bords de l'étang du Gué! et çà et là dans les bois voisins! où il a fort probablement été planté.

MORÉES

MORUS

1101. — **M. ALBA** L. — AC. sur le bord des chemins où il a été planté autrefois pour la nourriture des vers à soie.

1102. — **M. NIGRA** L. — Planté çà et là sur le bord des chemins et parfois cultivé dans les vergers pour ses fruits comestibles.

ARTOCARPÉES

FICUS

(1103). — **F. CARICA** L. — C^t cultivé ; on le trouve parfois sur les rochers exposés au midi où il paraît spontané, mais où il n'est sans doute que naturalisé :

Chinon, crête du coteau Saint-Martin dans un endroit absolument inaccessible ! ; **le Grand-Pressigny**, rochers d'Etableaux !

JUGLANDÉES

JUGLANS

(1104). — **J. REGIA** L. — C^t cultivé pour ses fruits alimentaires, mais non partout.

CUPULIFÈRES

FAGUS

1105. — **F. SILVATICA** L. — C. Bois, forêts, surtout dans les terrains calcaires.

CASTANEA

1106. — **C. VULGARIS** L. — AC. Bois siliceux. — Peut-être introduit dans nos régions, où il est souvent cultivé.

QUERCUS

1107. — **Q. PEDUNCULATA** Ehrh.; *Q. racemosa* DC., Duj. *Fl.* — CC. Forêts, bois, haies, bords des chemins.

1108. — **Q. SESSILIFLORA** Sm. — CC. Forêts, bois, haies, bords des chemins. — Varie à feuilles ± profondément découpées, parfois même laciniées.

1109. — **Q. PUBESCENS** Willd. — C. Bois secs, haies des terrains calcaires. — Les feuilles sont, comme dans le précédent, ± profondément découpées, mais non laciniées; elles sont parfois tout à fait glabres à l'état adulte, mais toujours glaucescentes en dessous et ord[t] plus courtes que celles du *Q. sessiliflora*. Les écailles de la cupule sont tantôt à peine plus allongées que chez ce dernier, tantôt au contraire étroitement lancéolées et libres à la pointe, comme celles du *Q. Toza*. Cette forme allongée des écailles est souvent très accentuée dans la variété suivante :

β. **apennina** (*Q. pubescens* var. *spicata* Nob. *in Rév. de la Fl. d'I.-et-L., Bull. Soc. bot. Fr.* 1903; *Q. apennina* Lam., Bor.). — Fruits disposés par 4-12 le long d'un pédoncule long de 4 à 6 cent. — R. — **Chinon**, bois de Grammont (Coqueray)!, garenne de Basse!, bords du chemin allant des Clozeaux aux Fontaines d'Ozon! jusque sur la commune d'**Huismes**!; **Rivière**, dans le bois de ce nom!; **Ligré**, bois Picquet!; bois et bords des champs, dans les vallées de la Vende et du Mable à **Champigny**!, **Chaveignes**!, etc.; **Balesmes**, bords de la route de Sepmes!; etc.

Obs. — On trouve, souvent sur le même arbre, tous les intermédiaires entre cette variété et le *Q. pubescens* type. Les caractères tirés de la nervation des feuilles, parfois invoqués pour séparer ces 2 formes, n'offrent aucune stabilité et ne peuvent servir à les distinguer. — C'est à tort que quelques auteurs

font de cette plante, qui paraît bien être le *Q. apennina* Lam., une variété du *Q. pedunculata* et disent qu'elle est à cette espèce ce que le *Q. pubescens* est au *Q. sessiliflora*. Les glands sont en effet beaucoup plus petits, ord[t] plus nombreux et disposés tout autrement que ceux du *Q. pedunculata* sur un pédoncule moins long.

1110. — **Q. TOZA** Bosc. — RR. Bois, landes, lieux incultes, surtout dans les terrains sablonneux.

Amboise, île Saint-Jean (Bouvet); **Sonzay**, bois de la Motte!; **Semblançay**, près du Serrain!; **Ambillou**, à la Trigalière (Del. *Cat.*), à Tivoli!, et sur le bord de la route longeant les étangs de Radoire et de Givry!; **Cléré**, à Champchevrier (Del. *Cat.*)!; **Continvoir** (id.); **Ligré**, bois de Vindoux! — Indiqué aussi à **Céré** (Duj. *Fl.*), peut-être par confusion avec Cléré?; à vérifier. — J'ai récolté dans les bois de **Chezelles** un chêne qui, par la villosité de son feuillage, se rapporte bien à cette espèce, mais je n'en ai pas vu les fruits, et les feuilles sont moins profondément lobées qu'elles ne le sont ord[t]; à rechercher. — Dans cette plante, comme dans le *Q. pubescens*, les écailles de la cupule, ord[t] très allongées et libres à la pointe, sont parfois à peine plus longues que dans le *Q. sessiliflora*. Enfin, la cupule est tantôt arrondie à la base, tantôt et plus souvent un peu atténuée.

β. **spicata** Nob. *in Rév. de la Fl. d'I.-et-L.* (*Bull. Soc. bot. Fr.* 1903). — Fruits disposés par 4-6 en épi interrompu, le long d'un pédoncule long de 4 à 5 cent. — RR. — **Sonzay**, bois de la Motte (Delaunay!). — Cette forme, qui se relie au type par des intermédiaires, est au *Q. Toza* ce que le *Q. apennina* est au *Q. pubescens*.

Obs. — Les variations que présentent les *Q. pubescens* et *Toza* sont peut-être dues à des croisements, mais il est bien difficile de le prouver.

NOTA. — Le *Q. Cerris* L., AC. dans l'Ouest de la France, est parfois planté dans les parcs, mais je ne le connais pas à l'état spontané dans le dép[t].

1111. — **Q. ILEX** L. — RR. Bois secs et rochers des coteaux calcaires.

Saint-Benoist, coteau du Chêne-Vert où il en existe plusieurs

sujets ! ; **Thizay**, coteau bordant la route de Saumur où il forme presque à lui seul un petit bois ! (Cette commune paraît du reste tirer son nom du mot celtique *Taouzen*, qui signifie Chêne-Vert.) — Se trouve aussi çà et là, par pieds isolés, dans les bois, les parcs, les haies, où il a sans doute été introduit : coteaux du Changeon entre **Bourgueil** et **Gizeux** (Coq. *in* Del. *Cat.*), et entre **Benais** et **Continvoir** ! ; rochers de **Luynes** et de **Vouvray** (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Avertin**, bois de Grammont ! ; **Esvres**, à Vaugrignon ! ; **Beaumont-en-Véron**, parc de Coulaine ! et au-dessus de la Durandière ! ; **Chinon**, à l'est du bois Racaut ! ; **Chaveignes**, parc de Richelieu ! ; etc.

NOTA. — Le *Q. Suber* L. est parfois planté dans les parcs. Il en existe de beaux spécimens à **Chaveignes**, dans le parc de Richelieu.

CORYLUS

1112. — **C. AVELLANA** L. — CC. Bois et buissons un peu frais.

CARPINUS

1113. — **C. BETULUS** L. — AC. Bois frais. — Manque cependant dans beaucoup de localités.

BÉTULINÉES

BETULA

1114. — **B. ALBA** L. ; *B. pendula* Roth ; *B. verrucosa* Ehrh. — C. Bois frais, haies des prés, surtout dans les terrains siliceux ou argilo-siliceux.

1115. — **B. PUBESCENS** Ehrh. — AR. Mêmes lieux que le précédent, mais affectionne les terrains plus humides.

Neuillé-le-Lierre, bois de la vallée de la Brenne ! ; **Francueil**, bois de Vingtain ! ; **Saint-Avertin**, haies de la vallée du Cher ! ; **Cheillé**,

forêt de Chinon près du Marchais de Laidun ! ; et sans doute ailleurs dans le dépt où l'on devra le chercher.

Obs. — Cette plante est souvent considérée comme une simple variété du *B. alba*, dont elle diffère par ses jeunes pousses et ses feuilles pubescentes ; son fruit à ailes dépassant à peine la largeur de la graine, et à styles saillants. Dans le *B. alba*, au contraire, les jeunes rameaux et les feuilles sont glabres ; les ailes du fruit au moins plus larges que la graine, et les styles inclus dans le sinus qui sépare les ailes.

ALNUS

1116. — **A. GLUTINOSA** Gærtn. — C. Bois, buissons, haies, dans les lieux humides ou tourbeux.

PLATANÉES

PLATANUS

1117. — **P. ORIENTALIS** L. — Présente les 2 formes suivantes, que relient des intermédiaires :

α. **typica.** — Feuilles palmatifides, à lobes beaucoup plus longs que larges et à parenchyme s'étendant le long du pétiole au-dessous du point d'intersection des nervures. — Varie, parfois sur même pied :

1° à feuilles toutes ou la plupart atténuées-cunéiformes à la base et ordt promptement glabres. — Rt planté.

2° à feuilles toutes ou la plupart tronquées ou même cordées à la base et ordt plus longtemps tomenteuses. — ACt planté.

β. **acerifolia** Spach. (*P. acerifolia* Willd. ; *P. occidentalis* Auct. pl. *non* L.). — Feuilles palmatilobées, à lobes à peu près aussi larges que longs, à limbe toujours tronqué ou cordé à la base et à parenchyme ne s'étendant ordt pas le long du pétiole au-dessous du point d'intersection des nervures. — CCt planté.

Obs. — On trouve tous les intermédiaires entre ces 2 formes; et je connais des spécimens de chacune d'elles, dont l'écorce du tronc, *rugueuse et épaisse comme celle de l'Ormeau*, ne se détache pas par plaques. — Les glomérules fructifères, ordt au nombre de 2-5 (parfois jusqu'à 9), sont très rart solitaires!, et les fruits, ordt atténués en cône au sommet sont, très rart, mais quelquefois tronqués!

NOTA. — Le *P. occidentalis* L., qui est très rarement cultivé en France, m'est inconnu dans le dépt. Il a les feuilles très superficiellement lobées, les glomérules fructifères toujours solitaires et les fruits toujours tronqués au sommet. En raison des formes intermédiaires qui existent entre ces 2 plantes, c'est à peine si cette dernière peut être considérée comme une espèce distincte.

SALICINÉES

SALIX

1118. — **S. BABYLONICA** L. (vulgt *Saule pleureur*). — Souvent planté dans les parcs, les cimetières et surtout au bord des pièces d'eau. On ne connaît en Europe que le mâle.

1119. — **S. ALBA** L. — CC. Lieux humides ou argileux, bords des eaux. Souvent planté. — Varie :

α. **typica.** — CC. — Les feuilles sont ± velues-soyeuses et blanchâtres, au moins dans leur jeune âge, rart tout à fait glabres à l'état adulte. Cultivé sous le nom de *Sausse*.

β. **vitellina** L. — CC. surtout dans les oseraies et les vignes, où il est planté sous le nom d'*Osier jaune*. — Diffère du type par l'écorce des rameaux d'un jaune vif. Les chatons sont ordt plus grêles, les femelles à capsules plus courtes. Je l'ai vu à écailles des chatons persistant jusqu'à la maturité du fruit. Les feuilles sont, comme dans le type, ± velues-soyeuses, rart tout à fait glabres à l'état adulte.

× *S. RUSSELIANA* Forbes. — *S. alba* + *fragilis*. — R. Lieux humides, bords des eaux, oseraies.

Çà et là dans les îles et les oseraies de la vallée de la Vienne, à **Chinon**! et ailleurs. Il présente les 2 formes suivantes :

α. — *S. viridis* Fr. — Feuilles vertes en dessous.

β. — *S. Russeliana* Koch. — Feuilles glauques en dessous.

1120. — **S. FRAGILIS** L. — C. Bords des eaux, fossés et prés humides ; parfois planté. — Varie :

α. **discolor** And. — Feuilles glauques et blanchâtres en dessous. — C. presque partout.

β. **concolor** And. (*S. fragilis* Bor.). — Feuilles vertes en dessous. — AC., mais moins que le précédent.

γ. **decipiens** And. — Caractères du précédent, mais rameaux moins fragiles, ceux de l'année précédente d'un rouge brun ; jeunes pousses purpurines ; feuilles ordt plus longtemps soyeuses que dans le type. — Il croît spontanément sur les bords de la Vienne à **Chinon**! et sans doute ailleurs, et est souvent cultivé sous le nom d'*Osier rouge*.

NOTA. — Le *S. pentandra* L., indiqué autrefois par Diard (*Cat.*, p. 266) « aux environs de l'Etang, à **Loches** », n'y a pas été trouvé, à ma connaissance, et n'existe pas dans l'herbier de ce botaniste. C'est, du reste, une plante spéciale à la région des montagnes.

1121. — **S. TRIANDRA** L. — C. Bords des rivières, des ruisseaux. Souvent cultivé dans les oseraies sous le nom de *Saule franc*.

Je l'ai vu à anthères rouges à **Langeais** et à **Chinon**. — Il présente en outre la forme suivante :

β. **discolor** (*S. amygdalina* L., Del. *Cat.*). — Ne diffère du type que par ses feuilles très glauques en dessous.

× *S. MULTIFORMIS* Döll. — *S. triandra* + *viminalis*. — M. Camus (*Monographie*) réunit sous le nom de *S. multiformis* tous les hybrides provenant du croisement des *S. triandra* et *viminalis*. Le suivant a seul, à ma connaissance, été trouvé en Indre-et-Loire :

α. — × *S. undulata* Ehrh. — AC. Iles, grèves et bords des rivières. — La femelle est C. sur les bords de la Loire!, du

Cher!, de la Vienne!, de la Creuse!; mais je n'ai jamais vu le mâle dans le département.

Obs. — Les × *S. Trevirani* Spreng., × *S. hippophæfolia* Th. et × *S. mollissima* Ehrh., très voisins du *S. undulata* et provenant comme lui du croisement des *S. triandra* et *viminalis*, devront être cherchés en Indre-et-Loire.

1122. — **S. PURPUREA** L.; *S. monandra* Ard., Hoffm. — C. Iles, grèves et bords des rivières. — Cultivé çà et là dans les oseraies. — Varie à feuilles opposées ou alternes.

× *S. RUBRA* Huds. — *S. purpurea* + *viminalis*. — AC. Iles, grèves et bords des rivières. — Varie, dans le dépt, à feuilles adultes complètement glabres (var. *glabra*), ou munies en dessous d'une pubescence fine qui souvent n'est visible qu'à la loupe (var. *ligerina* Hy).

La femelle est C. sur les bords de la Loire!, du Cher!, de la Vienne!, etc.

Le mâle est AR. — Bords de la Loire à **Cinq-Mars**!, **Langeais**!, etc.; bords de la Vienne à **Chinon**!; et sans doute ailleurs. — Il varie :

1° à filets des étamines soudés environ jusqu'au milieu; c'est la forme ordinaire.

2° à filets soudés au moins dans les trois quarts de leur longueur, quelques-uns même jusqu'au sommet. — RR. — **Chinon**, île Auger!

3° à filets soudés seulement à leur base, sur 1/5 ou 1/4 de leur longueur, parfois même tout à fait libres, mais contigus. — RR. — Bords de la Loire à **Cinq-Mars**!; vallée de la Vienne à **Chinon** dans l'île Auger! et à la Casemate!

β. — × S. *rubriformis* Nob. *in Bull. Soc. bot. de Fr.* — Je donne ce nom à un saule dont je n'ai distingué que le mâle et que j'ai trouvé dans les îles et sur les bords de la Vienne à **Chinon**! et à **Rivière**! — Il a, comme le *S. rubra*, les anthères rouges avant l'anthèse, les filets des étamines soudés jusqu'au milieu ou seulement à leur base; mais ses feuilles sont, comme celles du *S. viminalis*, non dentées et blanches-soyeuses en dessous, même à l'état adulte. Il provients ans doute du croisement des mêmes plantes que le *S. rubra*, mais peut-être

en sens inverse, ou du croisement du *S. rubra* avec le *S. viminalis*. En tout cas, l'influence de ce dernier paraît avoir été prédominante dans sa procréation. Cette plante est beaucoup plus voisine de la variété *sericea* Koch (*S. elæagnifolia* Tausch. *in* Koch *Synop.*, 2e éd., p. 745) que de la variété *ligerina* Hy ; et peut-être même doit-on l'identifier avec elle. Je ne l'en ai distinguée, en la décrivant, que par ses feuilles non dentées, et ce caractère a probablement peu d'importance, puisque M. Camus, dans sa monographie, donne à la plante de Koch des feuilles « souvent obscurément dentées ». En résumé, c'est un *S. viminalis* × *purpurea* dont les feuilles ressemblent tellement à celles du *S. viminalis* que Lloyd, à qui je l'avais communiqué autrefois, me répondit que, malgré ses anthères rouges et ses filets ± soudés, il rattacherait cette plante au *S. viminalis* plutôt qu'au *S. rubra*.

1123. — **S. VIMINALIS** L. — CCC. Iles, grèves et bords des rivières. Très souvent cultivé sous les noms de *Saule des vanniers*, *Osier vert*, *Lusse*.

Obs. — Je l'ai vu, à **Chinon**, avec quelques étamines à filets soudés jusqu'au milieu, sans d'ailleurs présenter aucune autre différence avec le type. — Une forme à anthères d'abord rouges, puis jaunes, comme dans *S. rubra*, mais à filets des étamines libres et à feuilles toujours blanches-soyeuses en dessous, n'est pas rare sur les bords de la Vienne à **Chinon** ! et ailleurs. Elle relie le type au *S. rubra* et surtout à mon *S. rubriformis*, et elle doit peut-être la couleur rouge de ses anthères à une légère influence d'hybridation avec le *S. purpurea*. Les écailles des chatons qui, dans cette forme, sont ordt d'un brun noir au sommet, sont parfois roussâtres ou rosées et même tricolores : vertes à la base, rouges au milieu, noirâtres au sommet. — En résumé, on trouve tous les intermédiaires entre le *S. rubra* type et le *S. viminalis*, tandis que les formes du *S. rubra* à filets des étamines soudés jusqu'au sommet se distinguent toujours facilement du *S. purpurea*.

NOTA. — Le *S. incana* Schrank, dont j'ai vu quelques sujets aux Touches, sur le bord d'un ruisseau, entre **Ballan** et **Savonnières**, a, sans aucun doute, été planté dans cette localité.

1124. — **S. CAPREA** L. — R. Bords des bois, haies, surtout dans les lieux humides.

Monthodon, haie près de la Glaise au-dessous de la Jubeau (Vergnaud!); **Semblançay**, vallée de la Petite-Bresme (Barnsby); **la Ville-aux-Dames**, bois entre le bourg et la Loire!; **Joué**, haies des prés dans la vallée du Cher!; **Azay-le-Rideau**, vallée de l'Indre (Joureau); **Cheillé**, bord de la forêt de Chinon près du Maupas!; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon le long de l'allée Charles-le-Téméraire!; **Chinon**, bord des bois de Parilly! — Cette plante, souvent confondue avec la suivante, croît certainement ailleurs dans le dépt, mais elle est cependant bien moins répandue qu'on le ne croit généralement.

1125. — **S. CINEREA** L. — CC. Bords des eaux, haies des prés, bois humides ou tourbeux.

Obs. — Cette plante est très polymorphe : les anthères, ordt jaunes, sont parfois rouges avant l'anthèse : **Chinon**! — Les feuilles ovales, oblongues ou obovales, sont ordt obtuses ou brusquement contractées en pointe courte, mais parfois elles sont nettement acuminées (*S. acuminata* Auct. aliq. *non* Sm.); à l'automne, elles deviennent souvent rougeâtres en dessous, surtout sur les nervures (*S. ruffinervis* Auct. plur. *non* DC.).

× *S. PONTEDERANA* Schleich. — *S. cinerea* + *purpurea*. — M. Camus, dans sa monographie, réunit sous ce nom tous les hybrides résultant du croisement du *S. cinerea* avec le *S. purpurea*. Le suivant est seul connu en Indre-et-Loire :

α. — × *S. Lloydi* Camus; *S. rugosa* Bor., Lloyd, *non* Sm. — AR. et selon moi toujours planté. Çà et là le long des voies ferrées, surtout dans les lieux frais, et parfois au bord des eaux. — Planté en haies le long du chemin de fer de l'Etat, sur plusieurs points, il y a longtemps déjà; il a persisté à **Joué-lès-Tours**!, **Vallère**!, **Azay-le-Rideau**!, **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Chinon**!, etc. — Je l'ai vu également à Chinon, sur le bord du ruisseau des Lutinières, où il en existe 5 ou 6 pieds espacés sur une longueur d'une cinquantaine de mètres, et à une distance de 50-100 mètres de la voie ferrée, du côté de l'est. Il a certainement aussi été planté dans cette localité.

Obs. — On devra chercher en Indre-et-Loire le × *S. Rakosina* Borb. et le × *S. atrocinerea* Brot., qui sont également

des formes du × *S. pontederana* et qui ont été signalés dans des départements voisins.

1126. — **S. AURITA** L. — AC. Landes, bois, buissons, surtout dans les terrains tourbeux. Plante polymorphe, très voisine du *S. cinerea*.

1127. — **S. REPENS** L. — RR. Prairies et landes marécageuses ou tourbeuses.

Saint-Etienne-de-Chigny, bords de l'étang des Souches (Del. *Cat.*) ; **Ambillou**, étang de la Bousserie (Barnsby), landes de Tivoli (Del. *Cat.*) ; landes de **Cléré** (id.) ; **Gizeux**, landes tourbeuses près de Chaumont ! ; étangs et mares des landes du Ruchard à **Saint-Benoist** ! et à **Cravant** ! ; fossés de la prairie aux environs de Cornillé, à **Chambourg** près Loches (Diard *Cat.*).

Cette plante est assez variable. Le mâle a parfois les anthères rouges ; je l'ai vu ainsi dans les landes de **Cravant** et de **Saint-Benoist**. J'ai remarqué également dans cette dernière localité des formes qui m'ont paru être intermédiaires entre les *S. aurita* et *repens* et qui proviennent peut-être du croisement de ces 2 plantes (an *S. ambigua* Ehrh. ?).

POPULUS

1128. — **P. TREMULA** L. — C. Bois, surtout humides ou argileux. — Varie :

α. **typica.** — Plante promptement glabre. — C.

β. **villosa** (*P. villosa* Lang.). — Jeunes rameaux, feuilles et pétioles pubescents jusqu'à la fin de l'été. — R., mais çà et là. — Forêt de Chinon à **Saint-Benoist** ! et ailleurs.

× *P. CANESCENS* Sm. — *P. alba* + *Tremula*. — Planté çà et là dans les parcs ; je ne le connais pas à l'état spontané. — Paraît être un hybride des *P. alba* et *Tremula*.

1129. — **P. ALBA** L. — C. Bois, landes et prés humides, où il n'est sans doute que naturalisé. — AC[t] planté.

1130. — **P. NIGRA** L. — AC. sur le bord des rivières, où il

paraît spontané. — C[t] planté au bord des prés, des chemins frais, des ruisseaux.

1131. — **P. PYRAMIDALIS** Roz.; *P. italica* Mœnch; *P. fastigiata* Poir. — CC[t] planté au bord des prés, des chemins frais, des ruisseaux. — Paraît n'être qu'une variété du précédent.

1132. — **P. MONILIFERA.** Ait.; *P. virginiana* Desf.; *P. monilifera* et *P. canadensis* Michx. f. arbor. — CCC[t] planté comme le précédent.

1133. — **P. ANGULATA** Ait. — C[t] planté, mais bien moins fréquemment que les 2 précédents, à cause de sa fragilité.

CONIFÈRES

JUNIPERUS

1134. — **J. COMMUNIS** L. — C. Clairières des bois, landes et friches des coteaux arides.

Obs. — Les sujets arborescents sont rares dans le dép[t]. J'en ai vu à **Luzé**, vers l'extrémité nord de la commune, 2 pieds mesurant plus de soixante centimètres de circonférence à un mètre du sol.

PINUS

1135. — **P. SILVESTRIS** L. — C[t] planté dans les bois et les forêts à sol siliceux.

1136. — **P. PINASTER** Soland.; *P. maritima* Lam. — CC[t] planté dans les bois et les forêts à sol siliceux.

NOTA. — Plusieurs autres espèces appartenant au genre *Pinus* sont plantées dans les parcs et les bois, ainsi qu'un grand nombre d'autres plantes appartenant à cette famille, notamment le *Cupressus sempervirens* L., le *Taxus baccata* L., le *Larix europæa* DC., des *Abies*, des *Thuya*, etc.

ALISMACÉES

ALISMA

1137. — **A. PARNASSIFOLIUM** L. — RR. Etangs fangeux, seulement dans le sud-est de l'arr[t] de Loches.

Bossay, Etang-Neuf et étang Perrière ! où je l'ai vu non fleuri en 1884 et où M. Sennegon l'a, sur mes indications, retrouvé en 1888 et recueilli avec fleurs et fruits. — A chercher ailleurs dans cette commune ainsi que dans les communes voisines, notamment à **Charnizay**, où il peut exister.

1138. — **A. PLANTAGO** L. — CC. Lieux inondés, marais, bords des eaux. — Varie :

α. **latifolium** G. et G. (*A. Plantago* Bor.). — Feuilles assez largement lancéolées, arrondies ou un peu cordées à la base. — AC.

β. **lanceolatum** G. et G. (*A. lanceolatum* Bor., an With.?). — Feuilles étroit[t] lancéolées et longuement atténuées à la base. — Présente les formes suivantes :

1° **erectum**. — Tiges dressées. — CC.

2° **prostratum** Nob. *in herb.* (an *A. arcuatum* Michal.?). — Tiges couchées ou arquées-ascendantes. — AC.

1139. — **A. RANUNCULOIDES** L. — AC. Bords des étangs et des mares ; fossés fangeux, dans les marais, les bois et les landes.

Çà et là au nord de la Loire : landes de **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** ! et de **Continvoir** ! ; **Avrillé**, bords des étangs ! ; **Hommes**, au sud du bourg en allant vers Avrillé ! ; **Courcelles**, entre le bourg et la station !, entre le bourg et l'étang Bouchard ! ; et plus à l'est, à **Ambillou**, **Saint-Etienne-de-Chigny**, **Luynes**, **Charentilly**, **Semblançay**, **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*) ; **les Hermites**, étang de Guenil (Doucet) ; **Monthodon**, mares de la Corbinière (Vergnaud). — Vallée de la Loire, dans les marais de **Montlouis** ! ; **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*) ! ; **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *herb.*) ; vallée du Cher à

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE TOURS Bibliothèque

Joué ! ; **Saint-Martin-le-Beau** (Duj. *Fl.*); **Luzillé**, étang de Brosse ! ; **Monts**, au bas de Candé (Audebert !); **Villeperdue** (id.). — **Reignac**, étang du vallon des Tabardières ! ; **Chédigny**, bruyères de Saint-Michel ! ; **Loches** (Diard *Cat.*); **le Louroux** (Del. *Cat.*). — **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Huismes**, parc de la Ville-au-Maire ! ; **Couziers**, étangs de la forêt de Fontevrault ! ; marais de **Seuilly** ! jusqu'à l'étang de Montpensier ! , marais de **la Roche-Clermault** ! , de **Marçay** ! , d'**Assay** ! jusqu'à l'étang de Champigny ! ; **Chezelles**, ruisseau de la Rivière-Marteau ! ; **Brizay**, bois de la Gabillère ! — **La Celle-Saint-Avant**, mares des bois à l'ouest de la station ! ; **Chambon**, étang de la Garenne !

β. **repens** G. et G. (*A. repens* Cav.). — AR. — A peine distinct du type par ses tiges ord^t^ plus nombreuses, toutes ou quelques-unes couchées-radicantes, à nœuds donnant des racines, des feuilles et des fleurs. La plante est plus grêle ; les fruits plus petits. — Çà et là au nord de la Loire : **Saint-Patrice**, étang des Gatés ; **Langeais**, étangs des Bournais ! , de la Balérie ! , de la Renardière ! ; **Mazières**, étangs de Crémille ! , de Jupille ! , etc. ; **Cléré**, dans les landes ! ; **Villiers-au-Bouin**, étang d'Hunault ! ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang ! ; **Courcelles**, étang Bouchard ! ; **Ambillou**, bords des étangs ! , etc. ; **Villedômer**, étang de l'Archevêque ! ; **Montreuil**, bords de l'étang ! — Etangs de la forêt d'Amboise : **Saint-Denis-Hors**, étangs de la Pagode (Bouvet) ! , de l'Herpinière ! , de la Janvrie ! ; **Souvigny**, étangs de Jumeaux ! ; **Dierre**, étang Perré ! ; **Chisseaux**, étang de la Charvière ! — **Céré**, étangs d'Aigues-Vives ! , du Châtellier ! , des Priseaux ! — **Orbigny**, étangs de la Lardière ! , de Ferté ! , du Fay ! , étang Rouillé ! , etc. — Forêt de **Loches** à l'étang de Ferrière ! ; étang du **Louroux** (Audebert) ; étangs et mares de **Charnizay** ! , **Chaumussay** ! , etc. — Forêt de Chinon et landes du Ruchard à **Saint-Benoist** ! , **Cravant** ! , etc. ; **Luzé**, mares des Bruyères-Blanches !

1140. — **A. NATANS** L. — R. Mares et fossés inondés, sablonneux ou tourbeux.

Çà et là dans les landes de **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** ! , de **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*), de **Benais** ! ; **Ambillou**, près de Tivoli et de la Seizeraie (Del. *Cat.*), la Grande-Sutière (Audebert) ; **Semblançay**, mares de la vallée de la Bresme ! ; **Charentilly**, à Poillé (Duj. *Fl.*). — **Saint-Martin-le-Beau**, mare de Boulay (Coq. *in* Del. *Cat.*). — Mares de la forêt de Villandry à **Druyes** et **Vallères** ! — Landes

du Ruchard à **Avon**!, et çà et là plus à l'est, sur le plateau, à **Sainte-Catherine**!, **Villeperdue**!, **Saint-Branchs**!, **Louans**!, **le Louroux**! — C. aux environs de **Loches**, **Beaulieu**, **Saint-Flovier** (Diard *Cat.* et *herb.*); **Montrésor**, dans l'Indrois!; **Chaumussay**, dans une mare entre le bourg et Pied-Sec! et plus au sud sur le plateau de **Chambon**!

DAMASONIUM

1141. — **D. STELLATUM** Pers.; *Alisma Damasonium* L. — AR. Lieux marécageux, bords des eaux, surtout dans les terrains sablonneux.

Çà et là dans tout le dépt : **Langeais**, étang de la Balérie!; **Mazières**, près des étangs de Crémille, de Jupille, etc.!; **Ambillou**, mares près de Tivoli!; **Courcelles**, fossés entre le bourg et l'étang Bouchard!; **les Hermites**, fosse de la Fouquerie (Doucet); **Semblançay** (Del. *Cat.*); **Monnaie**, près de la Richardière! — **Saint-Martin-le-Beau**, mares de Boulay! — Vallées de la Loire et du Cher à **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*)!, **Saint-Pierre-des-Corps**!, **Tours**!, **la Riche-Extra** (Del. *Cat.*)!, **Saint-Genouph** (id.). — **Jcué**, près de la ferme de Narbonne (Audebert); **Monts**, fosse de l'Allay (id.); **Montbazon**, bois du Puy! — **Reignac**, dans une mare près de Trion!; **le Louroux**, bords des étangs (Diard *Cat.*)! — **Azay-le-Rideau**, aux Granges (Joureau); **Rivarennes**, entre le bourg et l'Indre!; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon! et dans les landes voisines jusqu'à Gatine!; **Savigny**, dans la vallée de la Loire au Petit-Chouzé et aux Bertignolles!, ainsi que dans la vallée de la Vienne!; **Saint-Germain-sur-Vienne**, petit étang de la vallée des Vaux près de la forêt de Fontevrault!; **Cinais**, sur le Camp-Romain!; **Chinon**, marais de Grigny!, marais de Saint-Mexme! et çà et là dans la vallée de la Vienne! — **Civray-sur-Esves**, dans une fosse à la Beaudouise (Nivert); **la Guerche**, bruyères des Thibaux (Joureau).

SAGITTARIA

1142. — **S. SAGITTIFOLIA** L. — CC. Lieux marécageux, bords des eaux.

Varie, dans les eaux profondes ou courantes, à feuilles toutes linéaires-rubanées (var. *vallisnerifolia* C. et G.).

BUTOMÉES

BUTOMUS

1143. — **B. UMBELLATUS** L. — C. Lieux marécageux, bords des eaux.

COLCHICACÉES

COLCHICUM

1144. — **C. AUTUMNALE** L. — C. Prés humides et parfois dans les bois frais.

LILIACÉES

TULIPA

1145. — **T. SILVESTRIS** L. — R. et ordinairement dans les vignes et les champs des coteaux calcaires.

Fondettes, dans des clos voisins du bourg!; plateaux de **Saint-Cyr**, et de **Saint-Symphorien** (Duj. *Fl.*); **Sainte-Radégonde**, au-dessus de Marmoutier!; **Rochecorbon**, entre Saint-Georges et la Lanterne (Duj. *Fl.*)!; **Chanceaux-sur-Choisille**, près du village des Bois! — **Lussault**, île des Buteaux (Madrelle!); **Azay-sur-Cher**, clos de La Roche (Nivert!); **Joué**, champs pierreux au midi de la Rotière!; **Ballan**, au Vau (Audebert); **Monts**, à Candé (id.). — **Lignières**, vignes au-dessus du bourg (Joureau!). — **Chemillé-sur-Indrois**, aux environs des Chartreux (Diard *Cat.*); **Yzeures**, entre Cirande et le moulin Moine (Aristobile).

Obs. — La fleur est parfois lavée de rose extérieurement ; je l'ai vue ainsi dans plusieurs localités, mais surtout à **Joué**.

FRITILLARIA

1146. — **F. MELEAGRIS** L. — AR. Prés humides, plus rare dans les bois frais.

RR. au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, bords des haies au Frêne ! — Vallée du Cher : **Joué**, prairies au bas de Rigny et de Pont-Cher (Duj. *Fl.*) ! ; **Savonnières**, prairies depuis les Touches jusqu'au bourg (Audebert). — Vallée de l'Indre : **Veigné**, petit pré en face de Vaugourdon (Audebert) ; **Monts**, prairies en aval du Ripault (Del. *Cat*) ! ; **Artannes** (Duj. *Fl.*) ; **Azay-le-Rideau**, dans le parc !, à Charrières !, etc. ; **Cheillé**, çà et là dans les prairies ! — **Savigny**, vis-à-vis Chouzé ! ; **Avoine**, dans les prés de Detilly ! — AC. dans la vallée de la Vienne : **Savigny** ! ; **Saint-Germain-sur-Vienne** ! ; **Beaumont-en-Véron**, surtout au bas de Montour !, de Coulaine !, de la Durandière !, etc. ; **Chinon**, prairies de Saint-Louand ! et de Grigny !, île Auger !, marais Saint-Mexme !, prés de la Prévôté !, de Noiré !, etc. ; **Cravant**, au bas de Malveau et de Narçay ! ; **Panzoult** !, **Sazilly** !, **Parçay** !, **Pouzay** !, etc. — Vallée de la Manse ! et prairie de Menasson (Barnsby) à **Sainte-Maure** ! — Vallée de la Bourouze dans les prairies de **Theneuil** !, et à **Chezelles** dans les prés et dans un petit bois au confluent du ruisseau de la Rivière-Marteau ! — Vallée de l'Esves à **Marcé** (Nivert), **Civray** (id.), **Ligueil** (id.), **Ciran** (Diard *Cat.*) ; **Neuilly**, vallée du Brignon à Bourdelle (Nivert) ; **Paulmy**, prés bordant la route de Ligueil ! ; **le Grand-Pressigny**, vallée de l'Egronne près de Faviers (Doucet), prairies de la Claise en amont et en aval du bourg ! ; **Boussay**, au bas de la Chambre (Aristobile) ; **Barrou**, aux Rioms (Vergnaud).

Obs. — La forme à fleurs blanches se trouve avec le type à **Joué** !, ainsi qu'au **Grand-Pressigny** (Diard *Cat.*). — Une forme à fleurs d'un gris livide croît avec le type à **Chinon** dans les prairies de Saint-Louand !

MUSCARI

1147. — **M. RACEMOSUM** DC.; *Botryanthus odorus* Kunth. — CC. Champs, vignes, pelouses, prairies artificielles. — Comprend :

α. **vulgare.** — Tige grêle ; feuilles presque jonciformes ; fleurs petites, en épi ovoïde. — CC. partout.

β. **canaliculatum** Franch. (*Botryanthus neglectus* Del. *Cat.* et Auct. aliq., *non* Kunth). — Tige plus robuste ; feuilles plus larges ; fleurs plus grandes, en épi oblong, plus gros et plus compact. — R. Vignes, champs. — **Fondettes**, à la Chaise ! ; **Saint-Cyr**, à Charentais ! ; **Saint-Symphorien**, à l'Ermitage ! ; **Sainte-Radégonde**, au-dessus du bourg (Coq. *in* Del. *Cat.*) et de Marmoutier ! ; **Rochecorbon**, çà et là sur le coteau (Ivolas !) ; **Joué**, entre Rigny et l'Epan ! ; **Loches**, champs bordant la route de Chanceaux ! — Notre plante, qui se relie au type par des formes intermédiaires, appartient, je crois, à la variété *canaliculatum* de Franchet, et non au *M. neglectum* de Gussone. Cependant, ne l'ayant jamais récoltée en fruits, je ne puis l'affirmer.

1148. — **M. BOTRYOIDES** DC. ; *Botryanthus vulgaris* Kunth. — RR. Champs, prés et bois sablonneux.

Champs sablonneux à **Saint-Pierre-des-Corps** près du lieu dit la Poudrerie !, et à **la Ville-aux-Dames** entre le bourg et la Loire ! (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **la Riche-Extra**, sur les talus de la ligne du Mans entre la bifurcation et le viaduc (Dumas). — **Parçay-sur-Vienne**, prés sablonneux vis-à-vis le parc du château des Préseaux (de Nanteuil !) ; **Champigny-sur-Veude**, champs et bois près de la Pataudière ! et à l'est de Pellegoussière et de la Garennerie ! ; **Chaveignes**, champs et bois à l'est de Niébled ! et entre la Maison-de-Paille et le Château-Vert ! — **La Guerche**, chaintres de la Creuse dans le parc au lieu dit le Gué-Pendu (Joureau !).

1149. — **M. COMOSUM** Mill. ; *Bellevalia comosa* Kunth. — CC. Champs, vignes.

On le trouve parfois à fleurs blanches : **Chinon**, à Trotte-Loup ! ; **Saint-Epain**, coteau de la rive droite de la Manse ! ; **Chaveignes**, champs de la vallée de la Veude ! ; etc.

GAGEA

1150. — **G. ARVENSIS** Schultes ; *G. villosa* Dub., Duj. *Fl.* — AR. Champs, vignes des terrains calcaires ou argilo-calcaires.

R. dans le nord du département : **Saint-Antoine-du-Rocher**, terres du Plessis près du Dolmen ! — AR. sur les coteaux de la rive droite de la Loire : **Cinq-Mars**, au-dessus du bourg (Dumas) ! ; **Fondettes**, au-dessus de la Chaise ! (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Symphorien**, à l'Ermitage (Del. *Cat.*) ; **Rochecorbon**, sur le plateau (Duj. *Fl.*) ! ; **Vernou**, vignes autour du bourg ! ; et çà et là dans la vallée, à **Chouzé** !, **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **la Chapelle** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** (Doucet), **Noizay** !, **Négron** !, **Nazelles** !, **la Riche-Extra** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Montlouis** (Del. *Cat.*). — **Amboise**, dans les allées du château (Lair) ; **Lussault**, près du bois Amiot (Capillon). — Coteaux du Cher : **Joué**, à l'Alouette !, au cimetière (Del. *Cat.*) ; **Ballan**, entre le bourg et Carnaux !, aux Galbrunes et à la Fuye (Audebert). — AC. dans le sud-ouest du dépt : **Lignières** (Del. *Cat.*) ; **Azay-le-Rideau**, vignes des Martinières ! ; **Huismes**, près de Beaulieu !, d'Usage !, des Fontaines-d'Ozon !, de la Bourgésière !, etc. ; **Beaumont-en-Véron**, aux Coudreaux ! ; **Chinon**, à Rochette !, la Colline !, les Roudières !, les Quinquenais !, les Clozeaux !, Sainte-Radégonde !, l'Olive !, etc. ; **la Roche-Clermault**, à l'est et au nord du château ! et près du marais ! ; vallée de la Veude à **Anché** !, **Ligré** !, **Lémerè** ! ; vallée du Mable, à **Champigny** !, **Richelieu** !, **Chaveignes** ! ; **Verneuil**, près de la ferme des Maisons ! — Çà et là sur les plateaux de **Sepmes** !, de **Bournan** !, de **Civray-sur-Esves** (Nivert !).

1151. — **G. BOHEMICA** Rœm. et Schultes. — RRR. Pelouses et champs arides, dans les sables provenant de la désagrégation des grès.

Chinon, à la Butte-aux-Chilloux ! où il est toujours peu abondant. — Cette plante, dont les lobes du périanthe sont subaigus, appartient à la variété *saxatilis* (*G. saxatilis* R. et Sch.).

1152. — **G. STENOPETALA** Fr. ; *G. lutea* Duby, Duj. *Fl.* ; *G. pratensis* Schultes, Del. *Cat.* — RR. Champs sablonneux un peu frais.

Champs voisins de la route de Port-Boulet, entre le Changeon

et le Lane, sur les communes de **Bourgueil** ! et de **Saint-Nicolas** ! (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **la Chapelle-sur-Loire**, çà et là entre le bourg et Port-Boulet au nord de la voie ferrée ! ; **la Riche-Extra**, champs près de la ferme de Gevrioux ! ; **Négron**, champs près de la ferme des Ormeaux !

SCILLA

1153. — **S. AUTUMNALIS** L. — AR. Pelouses sèches des coteaux, prés secs et sablonneux.

R. au nord de la Loire : sables de la vallée et des coteaux du Changeon à **Gizeux** !, **Continvoir** ! ; de la vallée du Lathan à **Hommes** ! — AC. dans la vallée de la Loire : **Savigny** !, **Avoine** !, **Bréhémont** !, **Saint-Symphorien** !, **Vernou**, **Noizay** (Del. *Cat.*), **Nazelles** (Lair), **la Riche-Extra**, **la Ville-aux-Dames**, **Montlouis** (Del. *Cat.*), etc. — **Lussault**, aux Hauts-Bœufs (Capillon). — **Joué**, près du Pont-aux-Oies. — AR. sur les coteaux et les plateaux de la rive droite de l'Indre : **Chédigny**, près de la ferme-école des Hubaudières (Audebert), et entre Cléret et Fontenay ! ; **Reignac**, C. entre les vallons de Cléret et des Tabardières ! ; friches des coteaux de **Courçay** (Duj. *Fl.*) ! et de **Truyes** ! — AR. dans le bassin de la Vienne : **Savigny**, C. dans les prairies de la Vienne ! ; **Beaumont-en-Véron**, AC. sur les coteaux, à Beaupuy !, dans le parc de Coulaine !, au Pérou ! et dans les lieux intermédiaires ! ; **Chinon**, à Trinquebernille !, dans le bois de Grammont !, la garenne de Basse ! ; AC. dans les sables de la vallée de la Veude, entre Chizeray et Varenne, sur les communes de **Chaveignes** ! et de **Braslou** ! ; sables de la vallée de la Creuse à **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **la Guerche** (Joureau), et jusqu'à **Yzeures** !

1154. — **S. BIFOLIA** L. — R. Bois montueux frais ou couverts, pelouses des coteaux ombragés.

Peu C. au nord de la Loire : **Cinq-Mars**, bois bordant la crête du coteau près du château (Dumas !), bois du Ponceau (Doucet) ; **Luynes**, bois de Panchien (Del. *Cat.*) ; **Saint-Cyr**, bois de la Gagnerie ! ; **la Membrolle** (Chambert) ; **Mettray**, bois de Villiers (Masson) ! ; **Nazelles**, bords des bois longeant la route de Montreuil ! ; **Autrêche**, bois bordant la route de Saint-Ouen ! — AC. sur les coteaux de la rive gauche de la Loire et dans les vallons

voisins : **Chargé**, bois du château de Pray ! ; **Saint-Denis-Hors**, bois du Breuil ! et de Belleroche ! ; **Saint-Règle**, bois des Arpentis (Lair) ; **Lussault**, bois entre les Carrières et Husseau (Del. *Cat.*) ! ; forêt d'Amboise aux Trois-Coteaux au-dessus de **Saint-Martin-le-Beau** ! — AC. sur les coteaux de la rive gauche du Cher : **Larçay**, près du bourg ! ; **Saint-Avertin**, bois de Cangé et de Grammont (Del. *Cat.*) ; **Joué**, bois entre Rigny et l'Epan ! ; **Ballan** (Duj. *Fl.*) ; **Savonnières**, bois des Touches et des Mazerais (Audebert) ; **Vallères**, le long et à droite de la route de Lignières à Villandry ! — Je ne le connais pas dans le bassin de l'Indre ni dans celui de la Vienne.

NOTA. — Le *S. Lilio-Hyacinthus* L., qui, paraît-il, a été trouvé autrefois, par le Dr Blanchet, sur les coteaux boisés de l'Indre, à **Monts** (Blanchet *in litt.*), n'y a pas été revu depuis, mais devra y être cherché avec soin, sa présence n'étant pas impossible dans cette localité.

ENDYMION

1155. — **E. NUTANS** Dum. ; *Scilla nutans* Sm. — AC. Bois et buissons frais et couverts, haies des prés.

C. au nord de la Loire : **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, bois de Vaux (aujourd'hui défriché) ! ; **Bourgueil** (Del. *Cat.*) ; **Benais**, çà et là dans les landes et les bois ! ; **Gizeux**, bois au nord du château ! ; **Continvoir**, près de l'ancien étang de la Barre ! ; bois de la vallée de la Roumer, à **Langeais** entre la Châtaigneraie et le moulin Cerisier ! et plus haut sur les communes de **Saint-Michel** !, **les Essarts** !, **Avrillé** ! ; **Rillé**, près de la Briche ! ; **Château-la-Vallière**, çà et là dans la forêt ! ; **Saint-Paterne**, vallée de l'Escotais ! ; bois de la vallée de la Choisille à **Saint-Cyr** !, **la Membrolle** !, **Mettray** !, **Cérelles** !, **Monnaie** (Del. *Cat.*), **Nouzilly** (id.), etc. ; **les Hermites** (Doucet) ; **Monthodon**, bords du Rondy (Vergnaud) ; **Château-renault**, à l'ouest de la ville ! ; **Villedômer**, vallée du Madelon près de la Grande-Vallée ! ; **Reugny**, vallée de la Brenne ! ; etc. — **Saint-Règle**, vallée de l'Amasse ! ; forêt d'Amboise à **Saint-Denis-Hors** !, **Souvigny** !, etc. ; **Montlouis** (Del. *Cat.*) ; **Chenonceaux**, dans le parc ! — AC. sur les coteaux boisés de la rive gauche du Cher : **Bléré**, entre Beauregard et les Barrois ! ; **Athée**, entre la Giletterie et la Boulaie ! ; **Saint-Avertin**, bois de Grammont (Del. *Cat.*) ! ;

Joué, bois Taillard!; **Ballan**, bois du Vau (Audebert); etc. — AR. dans les bassins de l'Indre et de la Vienne : **Monts**, bois de Candé (Audebert); **Azay-le-Rideau**, bois du Plessis!; **Cheillé**, forêt de Chinon depuis la Vaunoir jusqu'au-dessous du Maupas! et çà et là ailleurs!; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé!; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon!, les bois entre Grammont et la Procurerie!, etc.; **Huismes**, bois du Vivier!; **Chinon**, R. dans le bois de Grammont!, l'île Auger!, la prairie de Grigny!; **la Roche**, bois de Bas-Pays et de la Chapelle!; **Chaveignes**, parc de Richelieu!; **la Guerche**, au Gué-Pendu (Joureau).

J'ai vu la variété à fleurs blanches à : **Saint-Nicolas**, dans le bois de Vaux (aujourd'hui défriché)!; **Souvigny**, près de Montoussan!; **Chenonceaux**, dans le parc!; **Saint-Avertin**, dans le bois de Grammont!; etc.

NOTA. — Le *Hyacinthus orientalis* L., souvent cultivé, se neutralise facilement dans les allées des parcs et des jardins.

ORNITHOGALUM

1156. — **O. PYRENAICUM** L. — AC. Bois montueux, buissons, champs, surtout dans les terrains argilo-calcaires. — Présente les formes suivantes, qui méritent à peine d'être distinguées.

α. **comosum** (*O. pyrenaicum* Bor.). — Bractées égalant ou dépassant les pédicelles et rendant la grappe chevelue au sommet avant l'anthèse; feuilles restant vertes pendant la floraison. — RR. — **Chezelles**, à la fontaine de la métairie du Gué!

β. **sulfureum** (*O. sulfureum* Rœm. et Sch., Bor.). — Bractées bien plus courtes que les pédicelles; feuilles se desséchant ord^{t} au moment de la floraison. — AC. — Bois de **Cinq-Mars**! et de **Saint-Etienne-de-Chigny**!; bois des vallées de la Choisille: **Fondettes**, au bas de Taillé! et à Bois-Jésus!; **Mettray**, bois de la Ribellerie! (Duj. *Fl.*); **Charentilly**, bois du Gué-Douillet!; **Notre-Dame-d'Oé**, bois de la Chassetière!; bois de Baudry près **Cérelles** (Duj. *Fl.*) et jusqu'à **Nouzilly** (Del. *Cat.*). — **Monthodon**, bords du Rondy (Vergnaud); **Sainte-Radégonde**, au-dessus de Marmoutier!; **Nazelles**, bois au-dessus du bourg!; bois de **Saint-Ouen**!; forêt d'**Amboise** (Lair); **Lussault**, bois entre le

bourg et Husseau ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, petit bois à l'ouest des Eprivières ! — AC. sur les coteaux de la rive gauche du Cher : **Villandry**, dans le parc ! ; **Savonnières**, aux Touches ! ; **Ballan**, dans les bois de Carnaux !, le bois du Vau et le parc de la Touche (Audebert) ; **Joué**, dans les bois de l'Epan ! et de Taillard !, les champs des Tarinières !, etc. ; **Saint-Avertin**, à Grammont !) Del. *Cat.*) ; **Larçay** (id.) ; **Véretz** (Duj. *Fl.*) ; **Chambray** ! ; **Cigogné**, champs de Charlé ! — Bois de la vallée de l'Indre à **Courçay** !, **Cormery** !, **Truyes** ! ; vallée de Saint-Laurent près de **Veigné** ! ; **Montbazon**, entre le bourg et le château de Creuseau ! ; **Manthelan**, coteaux de l'Echandon en amont du moulin du Pré ! ; entre **Saint-Bauld** et **le Louroux** (Diard *Cat.*) ; **Azay-le-Rideau**, bois du Plessis ! ; **Cheillé**, bois des Arrêts (Joureau), bois de la Jagée (id.) !, etc. ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ; **Huismes**, bois de Rassay !, parc de la Ville-au-Maire ! — Coteaux de la Manse et de la vallée de Courtineau à **Noyant** !, **Saint-Epain** !, **Sainte-Maure** ! ; **Sepmes**, champs bordant la route de la Celle-Saint-Avant ! — Coteaux de la Creuse et de ses affluents à **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Marcé-sur-Esves** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert), **Bournan** (id.) ; **le Grand-Pressigny**, bois de Serre ! ; **Chaumussay** (Audebert) ; **Barrou** (Vergnaud). — **Marcilly-sur-Vienne**, bois de la Garde ! ; **Chezelles**, champs au nord du château !, champs de Lassay ! ; **la Tour-Saint-Gelin**, champs au nord d'Oiré ! ; **Braye**, entre Gâte-Bourse et Faye ! ; **Richelieu**, champs bordant la route de Ceaux ! ; **Champigny-sur-Veude**, champs près du bois du Poteau ! ; **Chaveignes**, champs de Niébled !

Obs. — Les feuilles, qui, dans la variété *sulfureum*, se dessèchent ord^t^ de bonne heure, restent cependant quelquefois vertes pendant la floraison : c'est ce que j'ai observé dans les plantes de **Chezelles** (champs de Lassay), **Sepmes**, **Balesmes**, **Marcé-sur-Esves**, **le Grand-Pressigny**. Quant à la plante du bois des Arrêts à **Cheillé**, que M. l'abbé Joureau m'a signalée comme appartenant au type de Boreau, elle rentre peut-être dans ma variété *comosum*.

1157. — **O. NUTANS** L. ; *Myogalum nutans* Link. — RR. Champs et vignes des terrains sablonneux un peu frais.

Saint-Cyr, champs de la rive gauche de la Choisille près de la Rivauderie et un peu en aval du Carroi-Chidaine ! ; **Fondettes**,

champs de la rive droite de la Choisille à l'est de la Chaise (Ivolas) et plus au nord jusqu'à la Grand'Cour ! ; **Restigné** (Bor. *Fl.*) ; **Bourgueil**, au Picard !, à la Cognarderie (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, à Santenay (id.) !, au Sablon !, à Saint-Nicolas-en-Bourgueil ! et jusqu'auprès de la Villate ! ; **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** (Bor. *Fl.*).

1158. — **O. UMBELLATUM** L. — CC. Champs, vignes, pelouses, prairies. — Varie :

α. **typicum** (*O. umbellatum* Bor., Del. *Cat.*). — Pédicelles fructifères inférieurs dépassant à peine la bractée. — AC.

β. **angustifolium** G. et G. (*O. angustifolium* Bor., Del. *Cat.*). — Pédicelles fructifères inférieurs dépassant longuement la bractée. — CC. — L'*O. affine* Bor., indiqué à **Chinon** (Bor. *Fl.*), ne peut être séparé de cette forme.

1159. — **O. DIVERGENS** Bor. — AR. Prairies, champs, jardins, dans les terrains sablonneux un peu frais.

Vallée de la Loire à **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Cinq-Mars** !, etc. ; levée du Vieux-Cher à **Lignières** ! ; **Beaumont-en-Véron**, entre le bourg et le Pérou ! ; C. dans la vallée de la Vienne, à **Chinon** ! et ailleurs ; **Seuilly**, champs de la vallée du Négron ! ; etc.

ALLIUM

1160. — **A. VINEALE** L. — C. Vignes, champs incultes, clairières des bois sablonneux.

α. **typicum.** — Capitules composés de fleurs et de bulbilles. — C.

β. **compactum** (*A. compactum* Thuil.). — Capitules composés de bulbilles sans fleurs. — C.

1161. — **A. SPHÆROCEPHALUM** L. — C. Vignes, champs, lieux arides des terrains sablonneux ou calcaires. — Varie :

1° à capitules de grosseur moyenne, peu fournis, globuleux ou globuleux-déprimés. — C.

2° à capitules plus gros, plus fournis, à la fin ovoïdes ou

oblongs, sans que cette forme me semble présenter les autres caractères que Boreau donne à son *A. Deseglisei*. — C.

1162. — **A. OLERACEUM** L. — AC. Lieux secs et pierreux : haies, vignes, bords des champs des terrains calcaires.

Chouzé, champs entre le bourg et Saint-Nicolas !, entre Port-Boulet et Bourgueil ! et çà et là dans la vallée de la Loire !; **Saint-Nicolas**, champs entre le Lane et le Changeon ! ; **Cinq-Mars**, près du bourg ! ; **Saint-Paterne**, coteaux de l'Escotais ! ; **Charentilly**, champs près du bourg ! ; **Luynes**, au-dessus du hameau de la Grenouille ! ; **Fondettes**, à Lavaret (Del. *Cat.*); **Saint-Cyr**, à la Gruette (id.); **Sainte-Radégonde**, à Rougemont (id.) ! ; **Rochecorbon**, entre Saint-Georges et la Lanterne ! (Duj. *Fl.*); entre **Vouvray** et **Vernou** (Del. *Cat.*); **Noizay** (Del. *herb.*); levée de la Loire à **Amboise** ! et **Chargé** ! ; rochers de **Montlouis** ! ; **Tours**, île Aucard (Del. *Cat.*); **Savonnières**, parc des Touches (Audebert); **Truyes**, coteau de l'Indre vis-à-vis Cormery ! ; **Cormery** (Del. *Cat.*); **Esvres**, à Vaugrignon ! ; **Azay-le-Rideau**, dans le parc ! ; **Saint-Benoist**, dans les buissons qui bordent le ruisseau ! ; **Avoine**, çà et là dans la vallée de la Loire ! ; **Savigny**, C. dans les prairies de la Loire et de la Vienne ! ; **Beaumont-en-Véron**, aux Coudreaux ! ; **Chinon**, entre les Fontenils et le Grand-Ballet ! ; **Candes**, au-dessus du bourg ! ; **Seuilly**, sur les coteaux et dans les bois de Bourg ! ; **Marçay**, aux Corblandes ! ; **Champigny-sur-Veude**, çà et là ! ; **Chaumussay**, entre le bourg et Pied-Sec ! ; **le Grand-Pressigny**, sur les coteaux de la Claise et de la Muanne ! ; etc.

Obs. — Cette plante présente les 2 formes suivantes :

α. **typicum** (*A. oleraceum* Bor.). — Feuilles semi-cylindriques, canaliculées en dessus; ombelle à 6-30 fleurs. — Croît dans presque toutes les localités citées. — Les fleurs, ord^t^ livides ou d'un blanc sale et un peu teinté de rose, sont parfois d'un rose vif. Je les ai vues ainsi à **Cinq-Mars**, **Saint-Paterne** et **Truyes**.

β. **complanatum** (*A. complanatum* Bor.). — Feuilles presque planes, non canaliculées; ombelle à 30-50 fleurs. — Cette forme est rare. Je l'ai vue seule, à **Amboise**, à **Chargé**, à **Esvres**; et avec le type à **Chouzé** et à **Saint-Nicolas**. — Les fleurs sont ord^t^ d'un rose assez vif.

1163. — **A. PANICULATUM** L.; *A. intermedium* DC. — RR. Vignes et champs des terrains calcaires. — Varie :

α. **vulgare.** — Fleurs roses, avec ou sans bandes livides : **Saint-Symphorien** (Del. *Cat.* et *herb.*) ; **Joué**, vignes de Penavet ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, sur le plateau entre le bourg et le village du Coteau (Dumas) ; **Cinq-Mars**, entre le bourg et la Bécellière (Doucet) ; **Bourgueil**, entre la ville et le Gué-Blordeau (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Chinon**, vignes des Quinquenais ! ; **Loches** (Duj. *Fl.*).

β. **pallens.** — Fleurs d'un blanc sale : **Rochecorbon**, vignes près de la Lanterne ! (Duj. *Fl.*).

1164. — **A. URSINUM** L. — AR. Bois et buissons humides et couverts.

Bords du Changeon à **Gizeux** en amont du moulin de la Besse !, à **Continvoir** en amont du moulin à Foulon !, etc. ; vallée de la Roumer à **Langeais** entre la Châtaigneraie et le moulin de Varanne !, et plus en amont jusque sur **Saint-Michel** ! et **les Essarts** !, etc. ; vallée du Breuil à **Mazières** près du Pont-de-Doué (Doucet) ; **Ambillou**, versant nord de la levée de l'étang de Givry (Barnsby) ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, bois de Beauvais (Doucet !) ; **Luynes**, vallée de la Bresme au-dessus de Pont-Clouet ! ; vallées de la Choisille et de ses affluents : **Fondettes**, à Lavaret ! et dans le bois de Taillé (Audebert) ; **Charentilly**, bois du Gué-Douillet entre le moulin de la Roche et le Grand-Moulin ! ; **Saint-Antoine-du-Rocher** (Duj. *Fl.*), et çà et là ailleurs depuis **Saint-Cyr** jusqu'à **Nouzilly** (Del. *Cat.*) ; — **Reugny**, bords de la Brenne au moulin du Puy ! ; **Villedômer**, bois de Chedray près du ruisseau de Gatine !, la Grande-Vallée (Calzant). — Plus R. au sud de la Loire : **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Avertin**, bois de Cangé (Duj. *Fl.*) ; **Cheillé**, forêt de Chinon depuis la Vaunoir jusqu'au-dessous du Maupas !, vallon de Jolivet entre Jolivet et la Ballière !, et jusque sur **Avon** ! ; **Rivarennes**, dans le vallon qui conduit à Turpenay ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon près de Turpenay !, et le long du ruisseau du Châtellier en amont et en aval du bourg ! ; **Huismes**, aux Fontaines-d'Ozon ! ; **Cravant**, vallon du Vau-Riou ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! — Je ne le connais pas au sud de la Vienne, ni dans l'arrond^{t} de Loches.

Espèces cultivées communément

(1165). — **A. SATIVUM** L. — (*Ail.*) — C^t cultivé en grand.

(1166). — **A. SCORODOPRASUM** L. — (*Rocambole, Gros ail.*) — C^t cult.

(1167). — **A. PORRUM** L. — (*Poireau, Porreau.*) — CC^t cultivé en grand.

(1168). — **A. CEPA** L. — (*Oignon.*) — CC^t cultivé en grand.

(1169). — **A. FISTULOSUM** L. — (*Ciboule, Cive.*) — C^t cultivé.

(1170). — **A. ASCALONICUM** L. — (*Echalote.*) — C^t cultivé en grand.

(1171). — **A. SCHŒNOPRASUM** L. — (*Civette, Ciboulette, Appétit.*) — C^t cult.

ANTHERICUM

1172. — **A. RAMOSUM** L. ; *Phalangium ramosum* Poir. — RR. Pelouses arides des coteaux et des bois calcaires.

Chinon, entre les Fontenils et la Colline, aux lieux dits le Peu-du-Chat ! et Trotte-Loup ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon sur le bord de l'allée Charles-le-Téméraire !, et sur le bord de la route allant du bourg à la route de Tours ! — **Monts**, CC. sur le versant nord du coteau de l'Indre entre le bourg et Beaumer, à 200 mètres environ du bourg et à 35 mètres de la route (Audebert !). — **Reignac**, friches et rochers entre les vallons des Tabardières et de Cléret ! ; **Loches**, bois de la Berthelière au-dessus du moulin de Vauzelle (Diard *Cat.*) ; **Ligueil**, bois de Piégu (Del. *Cat.*) ; **Ferrière-Larçon**, coteaux du Brignon en aval du bourg ! ; **le Grand-Pressigny**, coteaux du Brignon entre la Perrière et l'Epinette ! et coteaux de la rive droite de la Claise ! où il s'étend jusque sur **Chaumussay** ! et **Boussay** ! — C'est par erreur que Boreau (*Flore du Centre*)

indique cette plante à **la Guerche** ; la station que ce botaniste a eue en vue est située sur la rive gauche de la Creuse, à Mairé, dépt de la Vienne (Joureau *in litt.*).

1173. — **A. LILIAGO** L.; *Phalangium Liliago* Schreb. — RRR. Rochers et pelouses arides des coteaux calcaires.

Bois de **Sonzay** (Delaunay *sec.* Barnsby *in litt.*) ; **Beaumont-en-Véron**, entre le bourg et le Pérou (Coq. *in* Del. *Cat.* et *in litt.*), rochers au nord-ouest des Coudreaux ! ; **Abilly**, coteaux de la rive droite de la Claise entre le bourg et le Grand-Village au lieu dit la Montée-Grelet ! ; **Barrou**, bois des Cours, aux Bouteraies (Vergnaud !).

1174. — **A. PLANIFOLIUM** L.; *Phalangium bicolor* DC.; *Simethis bicolor* Kunth; *S. planifolia* G. et G. — AR. Landes et clairières des bois des terrains sablonneux.

C. dans presque tout l'ouest du dépt : **Bourgueil** (Del. *Cat.*), **Benais** !, **Restigné** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **les Essarts** !, **Saint-Patrice** !, **Langeais** (Duj. *Fl.*) !, **Mazières** !, **Cléré** !, **Ambillou** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** (Del. *Cat.*), **Neuillé-Pont-Pierre** (id.), etc. ; **Rivarennes** !, **Rigny-Ussé** !, **Saint-Benoist** !, **Huismes** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Avon** !, etc. — R. dans l'est : **Ferrière-sur-Beaulieu**, bord de la forêt de Loches près des Trois-Cheminées (Diard *Cat.*) ; **Bossay**, forêt de Preuilly près de la Rolle (Aristobile !) ; **Barrou**, bois des Allais (Vergnaud).

ASPHODELUS

1175. — **A. ALBUS** Willd. — RR. Landes et clairières des bois des terrains siliceux.

Saint-Denis-Hors, forêt d'Amboise entre les allées de Paradis et de Jumeaux, surtout le long de l'allée de Penthièvre ! (Del. *Cat.*) ; forêt de **Larçay** près du monument de Paul-Louis Courier ! (Del. *Cat.*) ; bois de **Chambray** ! — **Ferrière-sur-Beaulieu**, bord de la forêt de Loches au sud de l'étang de Ferrière ! (Diard *Cat.*) ; forêt de Preuilly sur **Charnizay** et **Bossay** (Aristobile) ; parc de **Boussay** (id.) ; bois des coteaux de la Creuse à **Yzeures** ! ; bois des Cours entre **Barrou** et **le Grand-Pressigny** ! ; forêt de l'Epinat au-dessus de **la Guerche** (Joureau).

Obs. — Notre plante appartient à la forme que Grenier et Godron ont nommée *A. sphærocarpus*, et Jordan *A. occidentalis*.

NOTA. — L'*Hemerocallis fulva* L., souvent cultivé, est naturalisé à **Bourgueil** aux Chantiers (Clisson *in* Bor. *Fl.*)!, et à **Cheillé** dans un pré voisin de l'Indre sous la Barbée (Joureau).

ASPARAGINÉES

PARIS

1176. — **P. QUADRIFOLIA** L. — RR. Bois humides et couverts.

Nouzilly, aux Quatre-Fontaines (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Mettray** (Del. *Cat.*); **la Membrolle**, dans une haie de la vallée de la Choisille (Chambert); **Fondettes**, bois de Taillé!; **Semblançay**, vallée de la Bresme près de Beaufoux (Del. *Cat.*). — Vallée du Changeon près de Touvois (Del. *herb.*) et au bas de la Motte-Ronde près **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Cheillé**, forêt de Chinon depuis la Vaunoir jusqu'au-dessous du Maupas! (Fr. Leclerc *in* Duj. *Fl.*). — **Bossay**, forêt de Preuilly près de la Rolle (Aristobile!). — Indiqué aussi à **Marcilly** (Bor. *Fl.*), probablement **Marcilly-sur-Maulne** ?

CONVALLARIA

1177. — **C. MAIALIS** L. — AR. Bois frais et couverts.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, bois de Vaux! (aujourd'hui défriché); **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Gizeux**, bois au nord-est du bourg!; **Continvoir**, bois au-dessus de la Pelouse! et entre le bourg et la Barre!; **Villiers-au-Bouin**!; **Savigné-sur-Lathan**!; **Luynes** (Duj. *Fl.*); et sans doute ailleurs au nord de la Loire. — Çà et là dans la forêt d'Amboise et les bois voisins, à **Saint-Denis-Hors**!, **Souvigny**!, **Saint-Martin-le-Beau**!; **Joué**, bois de l'Epan!; **Monts**, parc de la Roche (Audebert). — **Ferrière-sur-Beaulieu**, forêt de Loches aux environs de Saint-Nicolas! (Diard); **Loches**, bois de Bussière (Martel)!; **Saint-Flovier**, bois du Roulé (Dr E. Chaumier); **Bossay**, CC. dans la forêt de Preuilly (Aristobile); **la Chapelle-Blanche**, près

de Grillemont (Nivert). — **Cheillé**, forêt de Chinon depuis la Vaunoir jusqu'au-dessous du Maupas et çà et là ailleurs ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon !, bords du ruisseau du Châtellier !, bois de Beugny !, bois au nord-est de la vallée de Basse ! ; **Chinon**, R. dans les bois de Grammont ! ; **Cravant**, vallons au nord du bourg ! ; çà et là dans les bois de **Crouzilles** ! et de **Trogues** ! ; **Anché**, bois de Veude ! ; **Champigny**, bois de Châtre !, bois des Ravouilles !, et bois des Perches jusque sur **Lémeré** ! ; **Chaveignes**, dans le grand parc de Richelieu ! ; **Braye**, bois Saint-Jean ! — La station de la Table-aux-Loups (Joureau *in* Del. *Cat.*) est sur la commune de Mairé (Vienne). — Cette plante est souvent plantée dans les parcs, où elle se propage facilement.

POLYGONATUM

1178. — **P. MULTIFLORUM** All. ; *Convallaria multiflora* L. — C. Bois frais ou couverts. — Varie :

1° à feuilles oblongues-lancéolées, un peu atténuées aux 2 bouts. — C.

2° à feuilles ovales-elliptiques, presque arrondies aux extrémités. — R. — **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Couziers**, forêt de Fontevrault !

1179. — **P. OFFICINALE** All. ; *P. vulgare* Desf. ; *Convallaria Polygonatum* L. — AR. Bois montueux ou couverts, ord^{t} sur le calcaire.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, bois de Vaux ! (aujourd'hui défriché) ; **la Membrolle**, vallée de la Petite-Choisille en allant à Charentilly ! (Del. *Cat.*) ; **Monthodon**, bords du Rondy (Vergnaud) ; **Chenonceaux**, dans le parc ! ; **Saint-Avertin**, bois de Grammont (Del. *Cat.*) ! ; **Joué**, bois Taillard ! ; **Reignac**, bois à l'est du château ! ; C. dans les bois des environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon depuis les landes d'Ussé jusqu'au Palis !, bois de Beugny !, bois au-dessus du Chêne-Vert ! ; **Chinon**, bois de Grammont ! ; **Cravant**, garenne de Givray !, coteaux de Narçay ! ; **Ligré**, bois Picquet ! ; **Lémeré**, bois des Perches ! ; **Champigny-sur-Veude**, dans le parc !, le bois des Ravouilles !, le bois du Poteau ! ; **Chaveignes**, bois de Forêt !, parc de Richelieu ! ; **Braye**, bois Saint-Jean !, les Remises ! et tous les bois bordant la route de Châtellerault !

ASPARAGUS

1180. — **A. OFFICINALIS** L. — AC. Lieux sablonneux : haies, bois, alluvions, champs incultes.

C. dans toute la vallée de la Loire !, dans les parties sablonneuses des vallées du Cher !, de l'Indre !, de la Vienne !, de la Creuse !, et çà et là ailleurs dans les vallons et sur les plateaux sablonneux.

RUSCUS

1181. — **R. ACULEATUS** L. — C. Bois et buissons, surtout dans les terrains calcaires.

DIOSCORÉES

TAMUS

1182. — **T. COMMUNIS** L. — C. Bois, buissons, haies des lieux ombragés.

IRIDÉES

IRIS

1183. — **I. PSEUDO-ACORUS** L. — CC. Lieux marécageux, bords des eaux.

β. **gracilis** Nob. *in herb.* — Plus grêle que le type ; fleur moins grande, à divisions extérieures larges de 2 à 3 cent. seulement, mais de même forme que dans le type, plus pâles et sans tache à l'onglet. — R. — **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; marais de **Marçay** ! — Cette plante est voisine de *I. Bastardi* Bor., dont elle me paraît cependant distincte.

1184. — **I. FŒTIDISSIMA** L. — AC. Haies, buissons, bords des bois des coteaux calcaires.

Çà et là sur les coteaux de la Loire et des vallons tributaires, à **Saint-Patrice** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Fondettes** (Del. *Cat.*), **Mettray** !, **Nazelles** !, etc. — Forêt d'Amboise aux Trois-Coteaux au-dessus de **Saint-Martin-le-Beau** ! — AC. sur les coteaux de la rive gauche du Cher, à **Villandry** !, **Savonnières** !, **Ballan** !, **Joué** !, **Saint-Avertin** (Del. *Cat.*) !, **Larçay** !, **Véretz** ! — AC. sur les coteaux de l'Indre : **Perrusson** (Diard *Cat.*); **Reignac**, à Rochette !; **Courçay** !; **Truyes** !; **Esvres** !; **Veigné** !; **Monts** (Audebert); **Saché**, au Château-Robin !; **Rigny-Ussé**, dans le vallon de Rigny !, le parc d'Ussé !, etc.; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon !, les bois de Beugny !, etc.; **Huismes**, où il est répandu çà et là ! — C. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne, à **Chinon** ! et à **Cravant** !; vallée du Croulay à **Panzoult** !; coteaux de la Manse à **Crissay** !, **Saint-Epain** !; coteaux de la Claise à **Chaumussay** !, **le Grand-Pressigny** !; **la Guerche**, à la Taille-du-Pré (Joureau); coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Ligré** !, **Chinon** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Lerné** !, **Thizay** !; etc.

1185. — **I. GERMANICA** L. — AC[t] naturalisé sur les rochers, les vieux murs, au voisinage des habitations.

GLADIOLUS

1186. — **G. ILLYRICUS** Koch. — RR. Bois, landes, dans les terrains siliceux.

Saint-Benoist, forêt de Chinon au nord du rond-point de Charles-le-Téméraire !; **Cravant**, dans les landes du Ruchard (Bastard).

NOTA. — Le *G. communis* L. a été signalé autrefois au **Bridoré** près de la Chapelle-d'Oizay, par Diard (*Cat.*, p. 110), qui ne le croyait pas spontané.

AMARYLLIDÉES

GALANTHUS

1187. — **G. NIVALIS** L. — AR. Prés, haies, buissons et bois frais ou couverts.

R. dans le nord du dépt : **Monthodon**, haies du Milan (Vergnaud); **Notre-Dame-d'Oé**, charmille des Bévenières (id.). — AC. dans la vallée de la Loire, ainsi que dans les vallons et sur les coteaux voisins : prairies des bords du Changeon à **Saint-Nicolas** ! et à **Bourgueil** ! où on l'appelle *Janvier*; çà et là dans les haies et les prés à **Saint-Patrice** !, **Saint-Michel** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Fondettes** où il se retrouve sur les pentes des coteaux voisins !, **Vouvray** !, **Vernou** !, etc.; **Amboise**, dans les buissons du château (Lair); **Lussault**, dans l'île (Capillon) et dans les bois situés entre le bourg et le village d'Husseau (Del. *Cat.*) !; **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*); **la Riche-Extra** !, **Saint-Genouph** !, etc. — Vallée du Cher à **Tours** entre l'avenue de Grammont et le pont Saint-Sauveur !; çà et là dans la vallée et sur les coteaux boisés à **Saint-Avertin** !, à **Joué** !, à **Ballan** où il abonde en amont du Grand-Moulin (Audebert); **Villandry**, sur la levée du Cher (Doucet). — **Monts**, parc de la Roche où il a sans doute été planté (Audebert). — **Lignières**, près du Vieux-Cher ! — Çà et là au bas des levées entre et sur **Bréhémont** et **Ussé** ! — Je ne le connais nulle part dans le bassin de la Vienne, ni dans l'arrond^{t} de Loches. Son indigénat me paraît du reste douteux en dehors de la vallée de la Loire et de la partie inférieure des vallées du Cher et de l'Indre.

NARCISSUS

1188. — **N. POETICUS** L. — R. et sans doute introduit. Prairies, bois et champs humides.

Environs de **Saint-Paterne** (Huet); **Semblançay**, prairie bordant l'étang de Beaufoux (Barnsby); **Luynes**, CC. dans des prés du val de la Loire près du bourg ! (sans doute les prés de Saint-Julien d'où il en existe, dans l'herb. Delaunay, des échantillons récoltés par M. Gasnault); **Fondettes**, vignes au-dessus de Char-

cenay ! ; **Nazelles**, vallée de Vaugadeland ! ; **Saint-Denis-Hors**, bord de la Loire vis-à-vis Chandon (Lair) ; **Azay-sur-Cher**, près de la Gitonnière, près de l'étang (Nivert) ; **Ballan**, bois de la Commanderie (Audebert) ; **Monts**, parc de la Roche et non dans les prés comme l'indique le catalogue Delaunay (Audebert !) ; **Azay-le-Rideau**, dans le parc (Joureau) ; **Cheillé**, dans un pré sous la Barbée (id.).

1189. — **N. BIFLORUS** Curt. — RR. et sans doute introduit. Prairies et bois humides.

Prairies du Cher entre **Larçay** et **Véretz** (Del. *Cat.*) ; **Huismes**, bois couvert près des Fontaines-d'Ozon !

1190. — **N. PSEUDO-NARCISSUS** L. — RR. et sans doute introduit. Prés et bois humides.

Rochecorbon (Duj. *Fl.*). — **Chambourg**, prairies de l'Ile-Auger (Audebert) ; **Loches**, vallée du petit ruisseau au-dessous de Vauzelles (Nivert) ; **Manthelan**, prés des Charpes (id.) ; **Civray-sur-Esves**, bois près du village du Bois (id. !). — **Huismes**, bois couvert près des Fontaines-d'Ozon ! ; **la Roche-Clermault**, dans le marais près du moulin Ciret !

NOTA. — Le *N. incomparabilis* Mill., souvent cultivé ainsi que les précédents, existait autrefois à **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, dans le bois de Vaux aujourd'hui défriché !

ORCHIDÉES

SERAPIAS

1191. — **S. LINGUA** L. — RRR. Pelouses et clairières des bois.

Langeais, bois de la Châtaigneraie au premier rond-point à l'ouest du château ! (L. Léger).

Obs. — Cette plante intéressante a été indiquée autrefois, mais à tort, à **Joué** dans les bois de la Crouzillère (Parmentier *in* Duj. *Fl.* ; Lam. et DC. *Fl. fr.*, 3e et 4e éditions). Le Dr Blanchet, conduit par Parmentier lui-même, n'a pu trouver dans cette

localité, malgré des recherches réitérées, que l'*Epipactis Microphylla* Ehrh. (Blanchet *in litt.*). Bastard avait du reste signalé cette erreur longtemps avant la publication de la flore de Dujardin (Bastard, *Suppl. à la Fl. de M.-et-L.*, page 16).

ACERAS

1192. — **A. ANTHROPOPHORA** R. Br. — RR. Pelouses et prés un peu secs, talus des levées et des routes.

Semblançay, entre le Serrain et la Gagnerie (Barnsby *in litt.*); entre **Perrusson** et **Saint-Jean** sur les bords de la route et à peu près à mi-chemin (Martel !); **le Grand-Pressigny**, bords de la route de Barrou à la montée de Muret!, bois de la Serre (Dr E. Chaumier), bois de Courveaux (Audebert). — En 1896, M. Audebert a rapporté du Grand-Pressigny quelques pieds de cette rare Orchidée, qu'il a plantés à **Monts**, sur les pelouses au midi de Candé, où la plante s'est propagée.

L'*Aceras anthropophora* existait autrefois à **Tours**, sur les talus herbeux des remparts qui longeaient les boulevards du côté du sud.

ORCHIS

1193. — **O. HIRCINA** Crantz; *Aceras hircina* Lindl. — C. Pelouses, bords des chemins des terrains calcaires.

1194. — **O. PYRAMIDALIS** L.; *Aceras pyramidalis* Rchb. — R. Pelouses, bois, prairies des terrains calcaires, et seulement au sud de la Loire et du Cher.

Véretz, dans le parc (Del. *Cat.*), ainsi que dans les bois et sur les pelouses à l'ouest du parc ! ; **Joué**, dans un pré humide sur la rive droite du ruisseau de Saint-Laurent, près des Brosseaux et de la Chartrie où il est RR. (Audebert). — Bois en face de la ferme de la Gibaudière, à **Chanceaux-près-Loches** (Del. *Cat.*); C. sur les coteaux de la rive droite de la Claise, ainsi que sur les coteaux et dans les prairies de la vallée de la Muanne, à **Chaumussay**!, d'où il s'avance jusque sur **Boussay** où il est plus rare ! ; **Barrou**, coteau des Clercs (Vergnaud !); **Balesmes**, bois de la Barbotinière (Nivert !). — **Panzoult**, coteaux de la vallée du

Croulay ! ; **Cravant**, bois entre le bourg et Narçay !, coteaux de la rive gauche du ruisseau de Basse ! ; **Saint-Benoist**, bois entre Grammont et la Gouillerie ! ; **Chinon**, garenne de Basse ! ; **Seuilly**, parc du Coudray !

1195. — **O. MORIO** L. — C. Prairies, pelouses et clairières des bois.

α. **typica.** — Divisions latérales du périanthe conniventes en casque avec la supérieure. — Varie :

1° à fleur rose. — C.

2° à fleur d'un blanc rosé. — R. — Landes de **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** ! ;

3° à fleur blanche. — R. — **Continvoir**, vallée du Changeon ! ; **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise près de l'étang de la Janvrie ! ; **Perrusson** (Diard *Cat.*) ; **Courcoué** !

β. **divaricata.** — Divisions latérales du périanthe étalées-redressées et un peu déjetées en arrière. — R. — Bords de l'étang de **Montreuil** ! — Cette plante, qu'il ne faut pas confondre avec l'*O. alata* Fl., ne peut être séparée de l'*O. Morio*.

1196. — **O. USTULATA** L. — AC. Prairies, pelouses, bords et clairières des bois.

C. presque partout au nord de la Loire : prairies entre le Lane et le Changeon à **Saint-Nicolas** ! et **Bourgueil** ! ; vallée du Changeon à **Gizeux** ! et **Continvoir** ! ; **Langeais**, vallon de la Doucinière ! et vallée de la Roumer jusqu'à la Rochouze !, **les Essarts** !, **Avrillé** ! ; çà et là à **Cinq-Mars** !, **Ambillou** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Charentilly** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Paterne** (Huet), **Neuvy-le-Roi** !, etc. ; vallée de la Choisille et coteaux voisins à **Fondettes** !, **Saint-Cyr** !, **Mettray** !, **Notre-Dame-d'Oé** !, **Monnaie** !, **Nouzilly** (Del. *Cat.*) ; **les Hermites** (Doucet !) ; **Monthodon** (Vergnaud) ; etc. — **Saint-Denis-Hors**, çà et là dans la forêt d'Amboise ! ; coteaux de **Lussault** ! — Prairies du Cher et coteaux voisins à **la Riche-Extra**, près de Saint-François ! ; **Savonnières**, bois des Mazeraies ! ; **Chenonceaux** ! ; **Francueil** ! ; **Civray** ! ; **Bléré**, jusqu'au Fourneau ! ; **Sublaines**, bois de Gaulpied ! — AC. sur les coteaux et dans la vallée de l'Indre : **Loches** !, **Chambourg** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Cormery** !, **Esvres** !, **Montbazon** !, **Monts** !, **Azay-le-Rideau** !, etc. ; plateaux de **Villeperdue** !, **le Louroux** ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre Beaulieu et les

landes d'Ussé ! ; **Huismes**, bois de Rassay ! — Peu C. dans le bassin de la Vienne : **Chinon**, prairie Saint-Jacques où il est rare ! ; **la Roche-Clermault**, bords d'un petit bois au sud-ouest de Chargé ! ; **Avon**, vallon de la Quelle ! ; **Maillé**, vallon du Réveillon ! ; coteaux de **Ports** !, **Pussigny** !, **Antogny** ! ; coteaux de l'Esves à **Civray** (Nivert) ; coteaux du Brignon à **Neuilly** !, **Abilly** ! ; **la Guerche**, dans les grands prés du parc (Joureau) ; coteaux de la Claise au **Grand-Pressigny** ! ; coteaux et vallée de la Muanne à **Chaumussay** !, **le Petit-Pressigny** !

1197. — **O. CORIOPHORA** L. — AR. Prairies et pelouses des bois frais.

AC. au nord de la Loire : **Neuvy-le-Roi** (Normand), **Semblançay** !, **Charentilly** !, **Cérelles** !, **les Hermites** (Doucet), **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*), **le Boulay** (Calzant), **Monnaie** !, **Chanceaux-sur-Choisille** !, **Notre-Dame-d'Oé** !, **Parçay-Meslay** !, etc. — Plus R. ailleurs : **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise au sud de l'étang de la Pagode et dans les allées voisines ! ; **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) ; **Azay-sur-Cher** (Blanchet *in litt.*) ; **Saint-Avertin**, à Grammont (Duj. *Fl.*) ; vallée de Saint-Laurent au-dessus de **Veigné** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Villeperdue**, prés humides près des Tailles de la Serre !, la Gaudinière et le Sablonnay (Audebert), et plus à l'est sur le plateau entre **Sainte-Catherine-de-Fierbois** et **Louans** ! ; C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Esves-le-Moutier** (Del. *herb.*) ; **la Celle-Guenand**, bords du Rémillon à la Tremblaie (Dr E. Chaumier) ! ; **Saint-Flovier** (id.) ; **Preuilly**, prairie de Maupertuis (Aristobile !) ; **Boussay**, vallée de la Muanne près du Gué-de-Thou (Sennegon). — **Marigny-Marmande**, dans le haut du vallon de Sauvage !

Obs. — Cette plante a parfois les fleurs d'un blanc verdâtre : **Neuvy-le-Roi** (Normand !) ; **Marigny-Marmande** ! — La forme à odeur suave (*O. fragrans* Poll.) m'est inconnue dans le dépt.

1198. — **O. PURPUREA** Huds. ; *O. fusca* Jacq. ; *O. militaris* Duj. *Fl.*, *non* L. *sensu stricto*. — C. Pelouses, bords et clairières des bois calcaires. — Plante polymorphe, à fleurs ± grandes ; à labelle blanc ou lavé de rose, terminé par 2 lobules ± larges et ± dentés.

NOTA. — L'*O. militaris* L. *sensu stricto* (*O. galeata* Lam.) n'a pas, à ma connaissance, été trouvé dans le dépt. — On le

confond souvent avec les hybrides provenant du croisement des *O. purpurea* et *Simia*, dont il se distingue par le lobe médian du labelle à lobules terminaux plus courts et plus divergents.

× *O. DIGENEA* Nob.; *O. hybrida* Bor., *non* Bonngh.; *O. angusticruris* Franch.; *O. Weddellii* et *O. Franchetii* Cam. — *O. purpurea* + *Simia*. — AR. Clairières des bois, pelouses des coteaux calcaires. Groupe polymorphe, comprenant des plantes très distinctes les unes des autres, mais que des intermédiaires relient entre elles et avec leurs parents, de telle sorte que l'on trouve, et parfois dans la même localité, une série de formes presque ininterrompue entre les *O. purpurea* et *Simia*. — M. Camus a divisé ces hybrides en deux séries que l'on peut caractériser ainsi :

I. — **O. WEDDELLII** Cam. — Lobules terminaux du labelle à direction parallèle ou même un peu convergente ; fleurs en épi allongé.

II. — **O. FRANCHETII** Cam. — Lobules terminaux du labelle franchement divergents ; épi subglobuleux.

Certaines formes présentent exactement ces caractères, mais il en existe un si grand nombre qu'il est difficile de rattacher à l'une de ces séries plutôt qu'à l'autre que j'ai cru devoir réunir tous ces hybrides sous un même nom et conserver, pour les diviser en groupes, la classification suivante adoptée depuis longtemps dans mon herbier :

A. — **superpurpurea.** — Labelle à lobules terminaux à peine une fois plus longs que larges, et non recourbés en avant à l'extrémité. — Varie :

α. **grandiflora.** — Fleurs grandes, à lobules terminaux du labelle larges de 3 à 4 mill. et toujours ± divergents ; épi gros et oblong, lâche ou compact. — R. — **Bourgueil**, pentes de Sigrolles ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon ! ; **Seuilly**, parc du Coudray !

β. **parviflora.** — Fleurs petites, à lobules terminaux du labelle larges de 2 mill. (rar^{t} 3) et parfois à peine plus longs, mais alors très éloignés des lobes latéraux ; épi moins gros, ovoïde ou subglobuleux. — Varie :

1° à lobules ± divergents : **Saint-Benoist**, forêt de Chinon ! ; **Champigny**, bois du Poteau !

2° à lobules manifestement convergents : **la Roche**, bois de la Chapelle !

B. — **intermedia.** — Labelle à lobules terminaux larges de 2 mill. environ (1 1/2 à 2 1/2) et au moins 2 ou 3 fois plus longs, presque toujours un peu recourbés en avant à l'extrémité ; épi ord[t] gros et ovoïde-oblong. — Varie :

1° à lobules terminaux ± divergents. — AR. — **Bourgueil**, coteaux de la rive droite du Changeon ! ; **Luynes**, vallée des Vaux-Garaux ! ; **Nazelles**, vallée de Vaugadeland à la Rue-Pisseuse ! ; **Savonnières**, bois des Mazeraies et de la Montée-Jaune (Audebert) ; **Ballan**, garenne des Touches (id.) ; **Joué**, à Glatinay (id.) ; **Courçay**, coteaux boisés de l'Indre ! ; **Truyes**, entre le bourg et Bordebure ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon ! ; **Cravant**, coteaux de Basse !, garenne de Givray !, coteaux de Narçay ! ; **Chinon**, garenne de Basse ! ; **la Roche**, bois de la Chapelle ! ; **Sazilly**, bois des Truffières ! ; **Preuilly**, bois de la Berjaudière (Aristobile). — Cette plante a le labelle blanc ou ± lavé de rose.

2° à lobules terminaux nettement arqués-convergents. — RR. — **Truyes**, entre le bourg et Bordebure ! (avec la forme précédente).

C. — **supersimia.** — Labelle à lobules terminaux n'ayant guère qu'un mill. de largeur, presque parallèles, toujours très recourbés en avant à l'extrémité et 4-5 fois plus longs que larges ; épi petit, subglobuleux, identique à celui de l'*O. Simia*, mais à divisions extérieures des fleurs marquées de pourpre vif. — RR. — **Cravant**, coteaux de Narçay !

Obs. — Les sujets de l'*O. purpurea* + *Simia* à lobules terminaux du labelle ayant une direction convergente sont donc très rares en Indre-et-Loire, et je suis tenté de les considérer comme des formes accidentelles et peut-être anormales. — Je rattache également à ce groupe d'hybrides la plante suivante, qui n'en est probablement aussi qu'une forme anormale :

D. — **linearis** (*O. linearis* Nob. *in Bull. Soc. bot. de Fr.* 1903). — Epi ovoïde-oblong ; divisions extérieures du périanthe rayées et ponctuées de pourpre rosé assez vif, acuminées et très aiguës ;

labelle sans lobes ni lobules, large de 2 mill. et long de 10 à 12, linéaire dans ses deux tiers inférieurs, atténué en pointe dans son tiers supérieur. — RRR. — **Cravant**, coteaux boisés de Narçay, en compagnie des *O. Simia* et *purpurea* et de nombreuses formes hybrides provenant du croisement de ces deux plantes.

1199. — **O. SIMIA** Lam. — C. Pelouses, clairières des bois, bords des chemins des terrains calcaires, dans presque tout le dépt. — La fleur est d'un rose ± vif, parfois presque blanche.

1200. — **O. MASCULA** L. — C. Pelouses et prés humides ou ombragés; bois un peu frais.

La fleur est rart blanche : levée de la Loire en aval de **Berthenay** (Doucet).

1201. — **O. LAXIFLORA** Lam. — C. Prés humides ou marécageux. — Çà et là dans tout le dépt.

× *O. LEGUEI* Cam. — *O. incarnata* + *laxiflora*. — RRR. Prés humides ou marécageux, avec les parents.

Reignac, prairies de la vallée de l'Indre au bas du vallon des Tabardières !

1202. — **O. PALUSTRIS** Jacq. — R. Prairies humides ou marécageuses.

Marais de **Marçay** ! et sans doute ailleurs.

1203. — **O. LATIFOLIA** L. — Probablement AC. Prés humides ou marécageux, bois tourbeux. — Çà et là, sans doute, dans presque tout le dépt sans que je puisse préciser ses stations, ayant pendant longtemps confondu cette plante avec la suivante.

1204. — **O. INCARNATA** L. — Paraît AC. Prés humides ou marécageux, bois tourbeux.

Probablement çà et là dans tout le dépt, notamment dans les localités suivantes : **Langeais**, vallée de la Roumer près de la Châtaigneraie ! ; **Château-la-Vallière**, vallée de la Muanne ! ; **Semblançay**, vallée de la Bresme près du Serrain (Del. *Cat.*) ; **Mettray**,

bords de la Choisille (Chambert); **Reignac**, vallée de l'Indre au bas du vallon des Tabardières ! ; **Truyes**, à l'entrée du val de Bordebure (Barnsby); **Cheillé**, forêt de Chinon entre le Maupas et la Vaunoir ! ; **Bréhémont**, prés humides ! ; **Saint-Benoist**, prés marécageux au nord-est de la vallée de Basse ! ; marais de **la Roche-Clermault** !, de **Marçay** !, d'**Assay** ! ; prairies de la vallée de la Veude à **Champigny** !, **Lémeré** !, etc. ; vallée de Sauvage à **Pussigny** ! et **Ports** ! ; vallée de la Muanne à **Chaumussay** ! ; etc. — Cette plante, souvent difficile à distinguer de l'*O. latifolia*, présente la forme suivante :

β. **angustifolia** Rchb. (*O. Traunsteineri* Saut.). — Plus grêle que le type; fleurs plus petites et moins nombreuses; feuilles plus étroites. — R. et spéciale aux terrains tourbeux. — **Cheillé**, forêt de Chinon entre le Maupas et la Vaunoir ! ; **Saint-Benoist**, prés marécageux au nord-est de la vallée de Basse !

1205. — **O. MACULATA** L. — C. Bois, landes et pâturages humides ou tourbeux.

1206. — **O. SAMBUCINA** L. — RRR. Bois des terrains calcaires.

Marçay, bois bordant la route de Sammarçolles entre le bourg et la Roberderie ! (bractées plus courtes que les fleurs), bois entre Dauconnay et Couesmé ! (bractées plus longues que les fleurs). — La localité de Brain-sur-Allonnes, indiquée par Coqueray (Del. *Cat.*), appartient au dépt de M.-et-L.

NOTA. — L'*O. pallens* L. a été indiqué, sans doute par erreur, à **Loches** aux environs de Puy-Gibault (Diard *Cat.*), soit que Diard ait donné ce nom à l'*O. sambucina* (*O. pallens* Dubois) qui pourrait en effet se trouver aux environs de Loches, soit qu'il ait pris pour cette plante des formes à fleurs pâles de l'*O. mascula* ou d'une autre espèce, question difficile à résoudre, aucun *Orchis* ne portant cette dénomination dans son herbier.

1207. — **O. BIFOLIA** L. — AC. Bois un peu couverts, bruyères humides.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, bois bordant les landes ! ; **Langeais**, bois de la Châtaigneraie ! ; landes de **Cléré** ! ; bois et landes d'**Ambillou** ! ; **Charentilly**, bois de Poillé (Barnsby); **Rochecorbon**,

bois de la Bellangerie! ; **Monnaie**, bois du Mortier (Del. *Cat.*); **Monthodon** (Vergnaud) ; bois d'**Autrèche** !, de **Montreuil** !, de **Nazelles**! — Forêt d'Amboise et bois voisins à **Saint-Denis-Hors** !, **Saint-Règle**!, etc. — Coteaux du Cher à **Savonnières**!, **Joué**!, **Athée**!, **Bléré**. — AC. sur les coteaux de l'Indre et de ses affluents : forêt de Loches à **Ferrière**!, **Genillé**!, etc. ; **Chanceaux** (Martel); **Reignac**, vallon des Tabardières! ; **Chambourg**, bois des Hélas!, etc. ; **Dolus**, bois bordant la route de Vou! ; **Manthelan**, bois de Kerleroulx! ; **Vou**, bois du Coin-de-Boutin ! ; **Tauxigny**, bois sur la rive gauche de l'Echandon! ; **Sorigny**! ; **Villeperdue**, taille de la Serre! ; **Vallères**, forêt de Villandry ! ; forêt de Chinon et bois voisins à **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**! ; **Rigny-Ussé**, parc et landes d'Ussé! ; **Huismes**, bois de Rassay !, parc de la Ville-au-Maire ! ; **Beaumont-en-Véron**, au Bouzon! — AC. sur les coteaux boisés de la rive droite de la Vienne : **Chinon**, bois de Grammont ! ; **Cravant**, bois de Givray !, de Narçay!, etc. ; bois de **Panzoult**!, de **Pouzay**!, de **Sainte-Maure**!, de **Draché** ; — sur ceux de la Creuse et de ses affluents, à **Civray-sur-Esves**!, **Balesmes**!, **Paulmy**!, **Boussay**!, **Barrou**!, etc. ; — et sur ceux de la rive gauche de la Vienne, à **Marcilly**!, **Parçay**!, **Chezelles**!, **Sazilly**!, **Verneuil**!, **Marigny-Marmande**!, **Chaveignes**!, **Marçay**!, **Cinais**!, **Seuilly**!, **Lerné**!

1208. — **O. MONTANA** Schm. ; *O. chlorantha* Babgt. — AC. Bois, bruyères.

Bois de **Bourgueil**!, **Benais**!, **Gizeux**!, **Langeais**!, **Cinq-Mars**! ; coteaux de la Choisille et de ses affluents à **Saint-Cyr**!, **Mettray**!, **Saint-Symphorien** (M^me^ Behr), **Monnaie** (Vergnaud), etc. ; bois de **Rochecorbon**!, de **Nazelles**!, de **Montreuil**! d'**Autrèche**! ; **les Hermites**, prés en face des caves de la Borde (Doucet!) ; et certainement ailleurs au nord de la Loire. — **Mosnes**, à la Calonnière! ; forêt d'Amboise à **Saint-Denis-Hors**!, **Souvigny**! ; coteaux boisés du Cher à **Larçay**!, **Véretz**!, **Athée**!, **Bléré**! ; **Sublaines**, bois de Gaulpied! ; forêt de Loches et bois voisins à **Ferrière-sur-Beaulieu**!, **Saint-Quentin**!, etc. ; coteaux boisés de l'Indre à **Reignac**!, **Courçay**!, **Artannes**!, etc. ; **Vallères**, forêt de Villandry!, la vallée du Vau!, le Moulinet!, l'Artivière! ; forêt de Chinon et bois voisins à **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**! ; **Rigny-Ussé**, dans les landes d'Ussé! ; **Beaumont-en-Véron**, au Bouzon! ; **Chinon**, bois de Grammont!, garenne de Basse! ; **Cravant**, garenne de

Givray !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Crouzay ! ; **Avon**, vallée de la Quelle ! ; bois de **Noyant** ! ; bois de **Marcé-sur-Esves** !, **Abilly** !, **Boussay** !, etc. — AC. sur les coteaux de la rive gauche de la Vienne, à **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** !, **Marcilly** !, **Parçay** !, **Chezelles** !, **Theneuil** !, **Sazilly** ! ; **Lémeré**, bois des Varennes !, du Perron !, de Peloi !, de Neuilly !, de Jable ! ; **Verneuil** ! ; **Chaveignes**, bois entre le bourg et Chauvin ! ; **Braye**, bois Saint-Jean ! ; **Marçay**, bois bordant la route de Sammarçolles !, bois au midi de la Morinière ! ; **la Roche**, bois de Chargé !, de Villegron !, de la Couloire !, de la Chapelle !, bois du Roi ! ; **Cinais**, bois autour du Camp-Romain ! ; **Couziers**, forêt de Fontevrault ! ; **Candes**, bois au sud de la commune !

1209. — **O. CONOPEA** L. — AC. Pelouses, prairies, clairières des bois des terrains calcaires.

Çà et là au nord de la Loire : **Langeais**, à la Raguenière ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, dans les landes ! ; **Semblançay**, vallée de la Petite-Bresme (Barnsby) ; **Château-la-Vallière**, dans la vallée de la Maulne ! ; **Neuvy-le-Roi**, à Beaulieu ! ; **Saint-Cyr**, près de Champgrimont ! ; **Rochecorbon**, près de la Bellangerie et de la Vallinière (Duj. *Fl.*) ! ; **Parçay-Meslay**, bois de Meslay ! ; **Monnaie**, prés de Mussay (Duj. *Fl.*, Vergnaud) ; Baudry près **Chanceaux** (Del. *Cat.*) ; **Nouzilly** (id.) ; **les Hermites** (Doucet) ; **Monthodon**, prairie des Pierres (Vergnaud) ; **le Boulay**, à Toulifaut (Calzant) ; vallée de la Brenne à **Neuillé-le-Lierre** !, **Auzouer** !, **Reugny** ! ; **Saint-Ouen**, bois bordant la route d'Autrèche ! — Coteaux de la rive gauche de la Loire : bois de Calonnière entre **Mosnes** et **Chargé** (Lair) ; **Lussault**, bois du Châtellier !, bois entre le bourg et Husseau ! — Coteaux et plateaux de la rive gauche du Cher : **Ballan**, bois du Vau (Audebert) ; **Véretz**, dans le parc et aux alentours ! ; **Bléré**, bois du Fourneau ! ; **Sublaines**, bois de Gaulpied ! — Çà et là sur les coteaux et dans le bassin de l'Indre : **Ferrière-sur-Beaulieu**, bord de la forêt de Loches ! ; coteaux de **Courçay** ! et de **Truyes** ! ; **Montbazon**, bois du Puy ! ; **Monts**, à Candé (Audebert) ; **Joué**, à Glatinet (id.) ; **Mouzay**, entre Beautertre et Beaurepaire ! ; **Vallères**, dans la forêt de Villandry ! et jusque dans les bois de l'Artivière ! ; **Cheillé**, forêt de Chinon au Maupas ! ; **Avon**, près de la Fontaine des Geais ! ; **Huismes**, bois de Rassay ! — R. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne et dans les vallées adjacentes : **Chinon**, bois de Bruyères-Piquet !, de Trotte-Loup !, de Grammont ! ; **Saint-Benoist**, prés marécageux au nord-est de la vallée de

Basse! ; **Cravant**, coteaux de Basse! ; **Sepmes**, coteaux de la Riolle vis-à-vis Bagneux! ; **Chaumussay**, coteaux de la Claise! — AR. au sud de la Vienne : **Marigny-Marmande**, dans le haut du vallon de Sauvage! ; **Lémeré**, bois de la Haute-Foye! ; **Ligré**, bois de Vindoux! ; **Marçay**, dans les marais! ; **la Roche**, bois de la Couloire! et de la Chapelle! ; **Seuilly**, bois de Bergeolles! ; **Thizay**, sur les coteaux! ; **Candes**, bois au sud de la commune!

1210. — **O. ODORATISSIMA** L. — R. Pelouses, prairies et clairières des bois des terrains calcaires.

Château-la-Vallière, vallée de la Maulne entre la Guignerie et la Métaisonnière! ; **Neuvy-le-Roi**, à Beaulieu (Normand) ; **Rochecorbon**, pelouses en face de la Vallinière (Audebert) ; vis-à-vis la Gibaudière près **Chanceaux-de-Loches** (Frémy *in* Del. *Cat.*) ; **Mouzay** (Del. *Cat.*) ; coteaux boisés de l'Indre entre **Courçay** et **Truyes**! ; bois du Puy à **Montbazon** (Audebert). — Moins R. sur les coteaux et dans les vallées des affluents de la Creuse : bords de la route de **Paulmy** à **Ligueil** (Del. *Cat.*) ; **Civray-sur-Esves**, coteau entre Maulay et la Rodinière (Nivert!), bois entre le Pavillon et le bois Turmeau (id.) ; **Neuilly-le-Brignon**, coteaux entre le bourg et la Guerrière! ; **Abilly**, coteaux du Brignon en aval de la Guerrière!, et coteaux de la rive droite de la Claise entre le bourg et le Grand-Village! ; **Chaumussay**, coteaux de la Muanne! ; **Boussay**, coteaux de la Claise au-dessus de Pelchat!, et vallée de la Muanne près du Gué-de-Thou!

Obs. — Cette plante est plutôt une sous-espèce de la précédente qu'une espèce distincte. L'*O. Conopea* peut avoir en effet les fleurs aussi petites et à odeur aussi suave, l'épi aussi grêle et les feuilles aussi étroites. La longueur de l'éperon est, en réalité, le seul caractère distinctif ; encore est-il qu'il ne présente pas une stabilité absolue.

1211. — **O. VIRIDIS** Crantz. — AR. Prés, pâturages, bruyères et clairières des bois humides ou tourbeux.

AC. au nord de la Loire : **Continvoir**, vallée de la Branne au-dessous des Verneaux! ; **Mazières**, prairies du Breuil au Pont-du-Doué (Doucet) ; landes d'**Ambillou**! et de **Saint-Etienne-de-Chigny**! (Del. *Cat.*) ; **Charentilly**, bois de Poillé (Barnsby) ; **Semblançay**, près des étangs de Beaufoux et de Chalais (Blanchet *in litt.*, Del. *Cat.* et *herb.*) ; **Neuillé-Pont-Pierre**, prairies humides ! ; **Neuvy-le-Roi**,

à Beaulieu (Normand !); **les Hermites**, à la Boissière (Doucet !); **Monthodon**, dans les prés de la Herse (Vergnaud); **le Boulay**, à Toulifaut (Calzant); **Châteaurenault** (Del. *Cat.*); **Villedômer**, près de la Boisnière !; **Nouzilly**, à l'Orfrasière (Del. *Cat.*); vallée de la Choisille à **Cérelles** !; marais de **Chanceaux** (Del. *Cat.*); **Monnaie**, à Mussay (Vergnaud) et près du Château du Mortier !; **Parçay-Meslay**, bois de Meslay ! — Plus R. ailleurs : **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise au bas de l'étang de l'Herpinière !; coteaux du Cher entre **Savonnières** et **Villandry** !, et plus en aval à **Vallères** près de la route de Villandry à Lignières !; vallée de Saint-Laurent près **Monts** (Audebert); prés humides de la Varenne de **Villeperdue** (id.); C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*); **Manthelan**, C. dans les prés, surtout à Launay (Nivert); entre **Ligueil** et **Betz** (Del. *Cat.*); **Paulmy** (id.); **la Celle-Guenand**, bords du Rémillon à la Tremblaie (Dr E. Chaumier) !; **la Guerche**, dans le parc au-dessous du Colombier (Joureau); **Lémeré**, à Cache-mouche !; **Seuilly**, au Coudray !

OPHRYS

1212. — **O. ARANIFERA** Huds. — C. Pelouses, bords des chemins et des bois des terrains calcaires.

Obs. — Cette plante varie à labelle plus pâle, d'un brun grisâtre ou un peu verdâtre, et il faut alors se garder de la confondre avec la suivante. — **Mettray**, près de la gare !; **Chinon**, près des Petites-Croix !; etc.

1213. — **O. LITIGIOSA** Camus; *O. Pseudo-Speculum* Rchb., Bor., *non* DC. — RR. Pelouses, bords des bois des terrains calcaires.

Bourgueil, carrières de Sigrolles et çà et là ailleurs sur les coteaux de la rive droite du Changeon !; **Saint-Cyr**, près de Champgrimont (Audebert); **Esvres**, près de Vaux !; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre Beaulieu et les landes d'Ussé !; **Huismes**, bois de Rassay !; coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Theneuil** !, **Ports** !, **Pussigny** !

Obs. — Cette plante, voisine de la précédente, en diffère surtout par son labelle plus petit, suborbiculaire, convexe, à peu près

dépourvu de gibbosités saillantes, toujours plus court que les divisions du périanthe, jamais émarginé et souvent apiculé au sommet. Je ne la considère comme une espèce distincte que pour suivre l'exemple de MM. G. Camus (*Monogr.*) et H. Coste (*Fl. ill.*).

1214. — **O. ARACHNITES** Murr.; *O. fuciflora* Rchb. — RR. Pelouses et clairières des bois des coteaux calcaires.

Coteaux de la rive droite du Changeon entre **Bourgueil** et **Gizeux** (Del. *Cat.* et *herb.*)!; **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*); **Truyes**, à l'entrée du vallon de Bordebure (Barnsby!, qui me l'a envoyé sous le nom d'*O. aranifera*); **Montbazon**, à Bouroux (Blanchet *in litt.*); **Monts**, au midi du château de Candé (Audebert).

NOTA. — On devra chercher dans le dépt l'*O. scolopax* Cav., qu'il ne serait pas impossible d'y rencontrer. Il figure dans l'herbier H. Richard, ainsi que l'*O. fusca* Link; et ces 2 plantes y sont étiquetées comme ayant été recueillies, la première à **Rillé**, la seconde à **Savigné**, mais ces indications ne doivent être acceptées que sous toutes réserves. — On devra enfin vérifier sur place l'identité de l'*O. Arachnites* dans les localités où il est indiqué; on peut avoir pris pour lui l'*O. scolopax* qui lui ressemble beaucoup et qu'il est très difficile de distinguer sur le sec.

1215. — **O. APIFERA** Huds. — AC. Pelouses, bords des chemins, clairières des bois des terrains calcaires.

Çà et là dans presque tout le département : **Bourgueil**!, **Langeais**!, **Luynes** (Del. *Cat.*), **Saint-Symphorien**, **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*), **Neuillé-le-Lierre**!, **Nazelles**! — **Mosnes**!, **Chargé**!, **Saint-Règle**! — **Villandry**!, **Joué**!, **Ballan** (Duj. *Fl.*), **Véretz**!, **Athée**!, **Bléré**!, **Sublaines**! — **Genillé**!, **Saint-Quentin**!, **Chédigny** (Audebert), **Loches**!, **Chambourg**!, **Chanceaux**!, **Saint-Bauld**!; **Truyes**!, **Esvres**!, **Monts**!; **Vallères**!, **Azay-le-Rideau**!, **Cheillé**!, **Saint-Benoist**!, **Rigny-Ussé**!, **Huismes**! — **Beaumont-en-Véron**!, **Chinon**!, **Cravant**!, **Saint-Epain**!, **Noyant**!, **Sainte-Maure**! — **Sepmes**!, **la Celle-Saint-Avant**!, **Marcé-sur-Esves**!, **Civray-sur-Esves** (Nivert), **Abilly**!, **la Guerche**, **le Grand-Pressigny**!, **Paulmy** (Del. *Cat.*), **le Petit-Pressigny**!, **Chaumussay**!, **Boussay**!, **Barrou** (Vergnaud). — **Marcilly-sur-Vienne**!, **Rilly**!, **Parçay**!, **Chézelles**!, **Theneuil**!, **Brizay**!, **Sazilly**!, **Lémeré**!, **Verneuil**!, **Marigny-Marmande**!, **Chaveignes**!, **Richelieu**!, **Marçay**!, etc.

J'ai récolté sur les coteaux de la rive droite de la Claise, à

Boussay, une variété (*albiflora*) de cette plante à divisions du périanthe entièrement blanches et à labelle vert.

1216. — **O. MUSCIFERA** Huds.; *O. Myodes* Jacq. — AR. Pelouses, bords et clairières des bois des coteaux calcaires.

Çà et là au nord de la Loire : **Bourgueil**, carrières de Sigrolles ! et ailleurs sur les coteaux de la rive droite du Changeon en aval de **Gizeux** (Del. *Cat.*) ! ; **Benais**, à la Motte-Ronde ! ; **Langeais**, au château !, à la Raguenière ! ; **Cinq-Mars**, coteaux du Breuil ! ; **Mazières**, près de la route de Pernay (Doucet) ; **Charentilly**, à Poillé (Del. *Cat.*) ; **la Membrolle**, bois de la vallée de la Choisille ! ; bois de la Ribellerie à **Saint-Cyr** ! et **Mettray** ! ; **Nouzilly**, à Fresnay et à la Harlandière (Del. *Cat.*) ; **Rochecorbon**, près de Villesetiers ! (Duj. *Fl.*). — Coteaux de la rive gauche de la Loire entre **Mosnes**, **Souvigny** et **Chargé** !, entre **Lussault** et **Montlouis** ! — Çà et là sur les coteaux du Cher : **Savonnières**, bois des Mazeraies, parc des Touches (Audebert) ; **Ballan**, garenne des Touches !, parcs du Vau et de la Touche (Audebert) ; **Joué** ! ; **Larçay** (Duj. *Fl.*) ! ; **Véretz**, dans le parc ! ; **Sublaines**, bois de Gaulpied ! — Coteaux de l'Indre : **Perrusson**, à la Cloutière (Diard *Cat.*) ! ; çà et là à **Loches** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Monts** !, **Montbazon** ! ; **Cheillé**, dans le parc d'Azay !, à la Jagée !, à la Cave (Joureau) et çà et là dans la forêt de Chinon ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon depuis les landes d'Ussé jusqu'au Palis !, bois de Beugny !, etc. ; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé ! ; **Huismes**, bois de Rassay ! — R. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne : **Chinon**, bois de Grammont ! ; **Cravant**, coteaux de Basse !, garenne de Givray ! — Coteaux de la rive droite de la Claise à **Boussay** ! et **Chaumussay** ! — AC. au sud de la Vienne : **Marcilly-sur-Vienne**, bois de la Garde ! ; **Chezelles**, bois au-dessus de Chavagne ! ; **Theneuil**, au-dessus des Gratiens ! et près des Caves ! ; **Brizay**, bois près de Mocrate et de Grosbois ! ; **Sazilly**, bois de la Boudinière !, des Truffières !, des Defois !, etc. ; **Lémeré**, bois de la Haute-Foye !, de Peloi !, etc. ; **Chaveignes**, parc de Richelieu ! ; **Braye**, bord méridional du bois Saint-Jean ! ; **la Roche-Clermault**, bois au nord-ouest de Sassay !, bois de la Govinière !, bois de la Chapelle !, etc.

LIMODORUM

1217. — **L. ABORTIVUM** Sw. — AR. Friches, bords et clairières des bois des terrains calcaires.

RR. au nord de la Loire et du Cher : **Saint-Symphorien**, à Saint-Barthélemy (Coqueray !); **Sainte-Radégonde**, à Châtenay (id.); **Vernou**, dans le parc (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.* et *herb.* !). — RR. aussi sur les coteaux de la rive gauche du Cher : **Savonnières**, bois bordant le coteau ! — AR. sur les coteaux de l'Indre : Çà et là à **Courçay** ! et à **Truyes** ! (Del. *Cat.*); **Esvres**, bois de Vonte ! ; **Veigné**, à l'ouest de la Tortinière ! ; **Montbazon**, à Bouroux (Duj. *Fl.*, Del. *Cat.* et *herb.*); **Monts**, coteau de Beauregard (Audebert); **Cheillé**, bois de la Cave (Joureau) ! ; **Saint-Benoist**, dans les bois de Beugny ! et çà et là dans la forêt de Chinon entre le Palis et les landes d'Ussé ! ; **Huismes**, bois du Sanguier ! — AC. dans le bassin de la Vienne : **Chinon**, bois de Grammont !, garenne de Basse !, bois de la Perrière ! ; **Cravant**, garenne de Givray ! ; **Trogues**, bois de Boisé ! et de la Montée-Rouge ! ; **Saint-Epain**, vallée de Courtineau au-dessus des moulins de Courtineau, de Souvres et de Mareille ! ; **Noyant**, bois de Guigne-Midi (Audebert), de Brou ! et de la Billottière ! jusque sur **Sainte-Maure** ! où il se trouve aussi dans la vallée de Courtineau ! et le bois de la Canterie (Del. *Cat.*) ! ; coteaux de la Claise et de la Muanne à **Chaumussay** ! et **Boussay** ! ; coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Antogny** (Del. *Cat.*); **Chezelles**, bois du château et des alentours ! ; **Brizay**, bois à l'est de Grosbois ! ; **Sazilly**, bois de la Boudinière !, des Truffières !, de la Loge !, etc. ; **Anché**, parc des Bretignolles ! ; **Lémeré**, bois de la Haute-Foye !, bois de Peloi ! ; **Champigny**, bois du Poteau ! ; **Jaulnay**, bois entre le bourg et le Martray ! ; **Ligré**, bois Picquet !, bois de Vindoux ! ; **la Roche**, bois de la Couloire !, de Villegron !, de la Chapelle !

Je l'ai vu à divisions du périanthe complètement étalées, à **Trogues** dans les bois de la Montée-Rouge, et à **Champigny** dans le bois du Poteau.

CEPHALANTHERA

1218. — **C. ENSIFOLIA** Rich. ; *Epipactis ensifolia* Sw. — AR. Bords et clairières des bois des coteaux calcaires.

Coteaux du Changeon à **Benais** ! ; coteaux du Breuil à **Cinq-Mars** ! ; coteaux de la Choisille à **Saint-Cyr** !, **la Membrolle** !, **Mettray** !, Baudry près **Chanceaux** (Duj. *Fl.*), **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; vallée de **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*) dans les bois de Monteaux (Del. *Cat.*), de la Bellangerie !, de Villesetiers ! — Coteaux

de la rive gauche de la Loire à **Lussault** entre le bourg et Husseau ! — **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*). — Coteaux de la rive gauche du Cher : **Savonnières**, parc des Touches (Audebert) ; **Ballan**, parc du Vau (Del. *Cat.*), parc de la Touche (Audebert) ; bois entre **Larçay** et **Véretz** (Del. *Cat.*) ! ; **Chambray**, à la Gatinière (Audebert). — Coteaux de l'Indre : **Perrusson**, bois de la Cloutière ! ; **Loches** à Mauvières (Diard *Cat.*) ; **Ferrière-sur-Beaulieu**, forêt de Loches, près de Bois-Clair (Nivert) ; bois entre et sur **Courçay** ! et **Truyes** ! ; vallée de Saint-Laurent et bois de Candé près **Monts** (Audebert) ; **Azay-le-Rideau**, bois du Plessis ! ; **Cheillé**, parc d'Azay !, bois de la Cave (Joureau) ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre le bourg et les landes d'Ussé !, le long de l'allée Charles-le-Téméraire !, etc. — R. sur la rive droite de la Vienne : **Avon**, vallon de la Quelle ! ; **Noyant**, bois de la rive gauche de la Manse ! — R. dans le bassin de la Creuse : **Boussay**, à Pelchat ! et à la Forge (Aristobile). — AC. sur les coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** ! ; **Parçay**, bois entre la Hâte et la Hucherie ! ; **Sazilly**, bois des Truffières !, de la Boudinière !, de la Loge ! ; **Lémeré**, bois de la Haute-Foye !, de Peloi !, etc. ; **Seuilly**, coteau de Morin !

1219. — **C. PALLENS** Rich. ; *C. grandiflora* Babgt. — R. Bois montueux des terrains calcaires.

Saint-Cyr, bois de la Ribellerie près de Champgrimont ! ; **Rochecorbon**, à Villesetiers ! — **Mosnes**, bois de la Barre ! ; bois de la Calonnière entre **Mosnes** et **Souvigny** ! et peut-être jusqu'à **Chargé** (Bouvet) ; **Amboise**, au château près de la porte des Lions ! ; **Lussault**, bois du Châtellier (Bouvet), les carrières ! et presque tous les bois jusqu'à Husseau ! — **Saint-Avertin**, parc de Cangé ! (Del. *Cat.*) ; **Ballan**, vallée de Vos-Secrets (Audebert) ; **Savonnières**, bois des Touches (id.) ! ; **Joué**, bois de la Mauclergerie (id.) ; **Monts**, à Candé (id.). — **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! — **Sazilly**, bois de la Boudinière !, des Truffières !, etc. ; **Pussigny**, coteaux boisés au-dessus du bourg ! — **Le Grand-Pressigny**, bois de Serre ! ; **Boussay**, bois de Vaux !

1220. — **C. RUBRA** Rich. ; *Epipactis rubra* All. — R. Bords et clairières des bois des terrains calcaires.

Seuilly, parc du Coudray (M^is^ de Lamote-Baracé) !, bois de Bergeolles ! ; **Cravant**, coteaux de Basse surtout dans la garenne de Givray ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon le long de l'allée Charles-

le-Téméraire !, de l'allée Louis XI !, et près de la voie ferrée entre le bourg et les landes d'Ussé. — Coteaux de l'Indre près du val de Bordebure entre **Truyes** et **Courçay** (Barnsby). — **Perrusson**, bois de la Cloutière (Diard *Cat.*) ! — **La Guerche**, dans le parc (Joureau) ; **le Grand-Pressigny**, dans le bois de Serre et au-dessus des Imbertières ! ; çà et là sur les coteaux de la rive droite de la Claise à **Chaumussay** ! et à **Boussay** ! ; C. sur les coteaux et dans la vallée de la Muanne à **Chaumussay** ! et jusque sur **le Petit-Pressigny** !

EPIPACTIS

1221. — **E. LATIFOLIA** All. — AC. Bois, haies, buissons, lieux pierreux incultes. — Plante polymorphe, comprenant :

1. — **E. LATIFOLIA** All. *sensu stricto.* — Feuilles inférieures et moyennes largement ovales, à peu près planes, non ou à peine acuminées ; fleurs verdâtres ou teintées de rose ou de brun à l'extérieur, ± rosées à l'intérieur. — AC. — Çà et là au nord de la Loire : **Chouzé**, buissons humides près de la gare de Port-Boulet ; vallée du Changeon à **Benais** !, **Continvoir** ! ; **Langeais**, bois bordant la route d'Avrillé ! ; **Cinq-Mars**, sur les talus de la voie ferrée ! ; **Saint-Cyr**, bois de la Ribellerie ! ; **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*) ; **Vernou** (Del. *Cat.*) ; **Monnaie**, au Mortier (id.) ! ; **Nouzilly**, bois de l'Orfrasière ! ; **Villedômer**, à la Grande-Vallée (Del. *Cat.*). — Coteaux de la rive gauche de la Loire : **Mosnes**, à la Calonnière ! ; **Lussault**, entre le bourg et Husseau ! — Coteaux de la rive gauche du Cher à **Joué** (Del. *Cat.*) !, **Véretz** (id.), **Athée** (id.) ! — Coteaux de l'Indre et de ses affluents : C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Truyes**, entre les Frandalais et Bordebure ! ; **Veigné**, à Couzières (Del. *Cat.*) ; **Monts**, à Candé (Audebert) ; **Azay-le-Rideau**, au Plessis !, dans le parc !, près de la gare !, près du pont du chemin de fer !, etc. ; **Cheillé**, bois de la Cave !, de la Jagée !, forêt de Chinon au Maupas ! et ailleurs ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon ! et les bois de Beugny ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Huismes**, au Vivier !, au Mont-Sigout ! — Coteaux et vallées de la Vienne et de ses affluents : **Chinon**, bois de Trinquebernille ! ; **Saint-Epain**, vallée de Courtineau ! ; **Pouzay**, au marais ! ; **Nouâtre**, bois à l'est de la Rivaudière ! ; **Anché**, bois

Semé!; **Rivière**, bois et buissons bordant la Veude!; **Marçay**, bois au sud du bourg!

II. — **E. VIRIDIFLORA** Rchb. — Feuil. inf. et moyennes ovales-lancéolées, pliées en gouttière, ondulées et acuminées au sommet; fleurs d'un blanc verdâtre ou un peu jaunâtre, tachées de brun ou de rougeâtre en dedans. — AC. — R. au nord de la Loire et du Cher : **Rochecorbon**, près de la Valinière! — R. aussi sur la rive gauche du Cher : **Savonnières**, parc des Touches (Audebert); **Ballan**, bois du Vau (id.); **Epeigné-les-Bois**, coteaux de la rive droite du ruisseau! — AC. sur les coteaux de l'Indre, de la Vienne et de leurs affluents : coteaux de **Courçay**!, **Truyes**!, **Esvres**!, **Monts**!; **Cheillé**, parc d'Azay-le-Rideau!; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon!; **Huismes**, bois du Sanguier!; **Chinon**, bois de Bruyères-Piquet!, de Trotte-Loup!, etc.; bois de **Pouzay**!, de **Sainte-Maure**!, de **Draché**!, de **Sepmes** sur la rive droite de la Riolle vis-à-vis Bagneux!, de **la Celle-Saint-Avant**!, de **Chaumussay**! — C. surtout au sud de la Vienne : **Theneuil**, bois au nord des Hauts-Champs!; **Brizay**, bois près de Mocrate!, de Grosbois!, du Plessis!, de Goury!, etc.; **Sazilly**, bois des Truffières!, de la Boudinière!, des Defois!, etc.; **Anché**, bois de Champ-Morin!; **Lémeré**, bois de la Haute-Foye!, des Varennes!, etc.; **Courcoué**, bois bordant la route de la Tour!; coteaux de **Razines**!, de **Jaulnay**!; **Chaveignes**, bois de Niébled!; **Champigny**, bois de Châtre!; **Ligré**, bois de Vindoux!, de la Hégronnière!; **la Roche**, bois de Chargé!; **Seuilly**, bois de Bergeolles!

III. — **E. VIOLACEA** Dur. Duq. — Fleurs rougeâtres à l'extérieur, entièrement d'un beau rose purpurin à l'intérieur; feuilles ressemblant tantôt à celles de l'*E. latifolia* type, tantôt à celles de l'*E. viridiflora*, mais ayant souvent, ainsi que toute la plante, une teinte ± rougeâtre. — RR. — Coteau de la Loire entre **Mosnes** et **Chargé**! (avec *E. atrorubens*); **Anché**, bois Semé! Je rapporte également à cette forme, mais avec doute, un *Epipactis* recueilli par M. Ivolas à Bordebure près **Truyes**. — Ces plantes, qui, pour plusieurs botanistes auxquels je les ai soumises, constituent une variété glabrescente de l'*E. atrorubens*, se distinguent de cette espèce par leur pubescence bien moins fournie, leurs feuilles inférieures plus allongées et leurs bractées ord^{t} plus longues. Elles établissent la transition entre les *E. latifolia* et *atrorubens*.

1222. — **E. ATRORUBENS** Schultes. — Bois secs ou pierreux des coteaux calcaires.

Coteau de la rive gauche de la Loire près des Calonnières et du village des Caves, entre **Mosnes** et **Chargé**, mais surtout, je crois, sur la commune de **Souvigny** (Chivert, Bouvet, Lair) ! — **Artannes**, coteau de l'Indre près de la Fontaine-Sainte (Audebert!). — M'a été indiqué par M. Capillon, à **Lussault**, dans les carrières de la Rue-du-Mont, mais je n'ai pas vu la plante.

1223. — **E. MICROPHYLLA** Sw.; *E. latifolia* β. *microphylla* Duj. *Fl.* — AR. Pelouses et clairières des bois des coteaux calcaires.

R. au nord de la Loire : **Ambillou**, bois de la Trigalière (Del. *Cat.*, Barnsby); **Nouzilly** (Del. *Cat.*). — R. aussi sur les coteaux de la rive gauche de la Loire : **Amboise**, bois des Châtelliers (Bouvet); **Lussault**, bois entre le bourg et Husseau ! — et sur ceux de la rive gauche du Cher : **Joué**, bois de la Crouzillère (Bastard *Supp.*, Blanchet *in litt.*, Del. *Cat.*).— AC. sur les coteaux de l'Indre, de la Vienne et de leurs affluents : **Perrusson** (Duj. *Fl.*); **Loches**, à Mauvières (Diard *Cat.*); **Ferrière-sur-Beaulieu**, sur le bord de la forêt de Loches ! ; coteaux boisés de **Reignac** ! et de **Courçay** ! ; **Truyes**, entre les Frandalais et le vallon de Bordebure ! ; **Esvres**, parc de Vaugrignon ! et çà et là entre le bourg et le moulin de Vonte ! ; **Veigné**, à Couzières (Duj. *Fl.*) ! ; **Montbazon**, à Bouroux (Del. *Cat.*); bois de la Mauclergerie à **Joué** (Audebert); bois de Saint-Laurent et bois de Candé à **Monts** (id.), et çà et là jusque sur **Artannes** ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon entre les landes d'Ussé et le Palis ! ; **Huismes**, la Cave-Bureau !, le bois du Sanguier ! — **Pouzay**, petit bois près de la ferme du Marais ! ; **Sainte-Maure**, bois bordant la route de Noyant ! ; **Bournan**, bois de Bagneux ! ; **le Grand-Pressigny**, près d'Etableaux (Audebert); **Pussigny** (Boreau *Fl.*); **Sazilly**, bois des Truffières !, de la Boudinière ! ; **Lémeré**, bois de la Haute-Foye !, bois de Peloi ! ; **la Roche**, bois de Chargé ! ; **Seuilly**, parc du Coudray (Mis de Lamote-Baracé) !, bois de Bergeolles !

1224. — **E. PALUSTRIS** Crantz. — AC. Prés et bois marécageux ou tourbeux.

Gizeux, bords de l'étang du Gué ! et de l'étang du Mur !; **Continvoir**, vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau !; **Cinq-Mars**, vallée du Breuil !; **Château-la-Vallière**, vallée de la Maulne ! et bords de l'étang !; **Savigné-sur-Lathan** (Duj. *Fl.*); **Ambillou**, à la Trigalière !; **Luynes**, au-dessus de Pont-Clouet !; **Semblançay**, près du Serrain !; vallée de la Choisille à Baudry près **Cérelles** (Coqueray); **Monthodon**, mares de Monthalan (Vergnaud); **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*); **Villedômer**, au bas de la Boisnière ! — **Montlouis**, dans un bas-fond derrière la gare (Chambert), et marais bordant la voie ferrée !; **Saint-Martin-le-Beau**, vallon de Vilair !; **Monts**, à la Bade (Audebert); **Veigné**, vallée de Saint-Laurent (Audebert); **Truyes**, à l'entrée du vallon de Bordebure ! — C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*); vallée du ruisseau de Chantereine à **Chanceaux** ! et à **Chambourg** !; **Chédigny**, vallon de Cléret (Audebert) !; **Reignac** (Del. *Cat.*) !; **Bossay**, forêt de Preuilly dans le vallon du Gué-de-la-Vie (Aristobile !). — **Cheillé**, forêt de Chinon depuis la Vaunoir jusqu'au-dessous du Maupas !; **Saint-Benoist**, pré marécageux au nord-est de la vallée de Basse !; **Cravant**, vallons du Vau-Riou ! et de Nétiveau !; **Panzoult**, vallées du Croulay ! et de la Madeleine !; **Avon**, dans le haut de la vallée de Jolivet au bas des Quatre-Vents !; **Pouzay**, près du ruisseau des fontaines de la Bourassée ! et dans les marais de la vallée de la Vienne !; vallée de Sauvage à **Ports** ! et jusque sur **Marigny-Marmande** !; **Marcilly-sur-Vienne**, aux sources du ruisseau de la Queue-du-Fossé !; **Chaveignes**, marais de la vallée de la Veude au bas de Chizeray !, et entre le Château-Vert et le moulin Alion; **Champigny**, prés marécageux entre le moulin Alion et le moulin de Châtre !; marais de la vallée du Négron et de ses affluents à **Marçay** !, **la Roche** !, **Seuilly** !

LISTERA

1225. — **L. OVATA** R. Br.; *Neottia ovata* Bluff. et Fing; *Epipactis ovata* All. — AC. Bois, prés et buissons humides ou couverts, surtout sablonneux.

AC. au nord de la Loire : **Gizeux**, vallée du Changeon en amont du moulin à Foulon !; **Continvoir**, vallée de la Branne au-dessous des Verneaux !; **Langeais**, vallée de la Roumer à la Châtaigneraie ! et plus en amont !; **Cléré**, dans les bois de Champchevrier !; **Savigné**, vallée du Lathan !; **Ambillou**, vallée de la Trigalière !;

Saint-Paterne (Huet); **Pernay** (Del. *Cat.*); bords de la Petite Choisille à **Semblançay** !, **Charentilly** !; bords du ruisseau de Mié à **Saint-Cyr** !; vallée de la Choisille à **Mettray** !, **Cérelles** !, **Nouzilly** (Del. *Cat.*); **les Hermites** (Doucet); **Monthodon**, mares de Monthalan et bords du Rondy (Vergnaud); **Villedômer**, prairies de la Brenne au bas de la Boisnière !; **Montreuil**, bois bordant la route d'Autrèche !; **Nazelles**, vallée de Vaugadeland ! — Coteaux de la rive gauche de la Loire : **Amboise**, bois des Châtelliers (Bouvet); **Lussault**, bois du Châtellier !, des carrières !, d'Husseau !, etc. — **Saint-Martin-le-Beau**, haies de la vallée du Cher ! — AC. Coteaux de la rive gauche du Cher : **Savonnières**, parc des Touches !; **Ballan**, parc de la Touche (Audebert); **Joué**, bois de l'Epan ! et de la Crouzillère !; **Saint-Avertin**, bois de Grammont et de Cangé (Del. *Cat.*) !; **Larçay** (id.) !; **Véretz** (id.) ! — AC. Coteaux et vallées de l'Indre et de ses affluents : **Perrusson** (Diard *Cat.*), **Loches** (id.) !, **Beaulieu** !; **Manthelan** à Launay (Nivert); bois entre et sur **Courçay** ! et **Truyes** !; **Montbazon** !; **Veigné**, bois de Couzières !; **Joué**, vallée de Saint-Laurent sous les Brosseaux (Audebert); **Monts**, près du viaduc ! et de Candé (Audebert). — **Lignières**, bois et buissons près du Vieux Cher ! — **Cheillé**, forêt de Chinon au Maupas !; **Rivarennes**, vallon conduisant à Turpenay !; **Rigny-Ussé**, bois entre le Port-Gautier et la Chapelle-Saint-Paul !, parc d'Ussé !, prairies de l'Indre au bas du château !; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon !; **Huismes**, bois du Vivier !, du Sanguier !, les Fontaines-d'Ozon !; **Beaumont-en-Véron**, le Bouzon !, l'Aulnaie !, le Cours !; **Avoine**, le Ridoit ! — AR. dans le bassin de la Vienne : **Cravant**, vallons du Vau-Riou !, de Nétiveau !, etc.; **Avon**, vallon de la Quelle !; **Civray-sur-Esves** (Nivert); **Bournan**, bois de Bagneux !; **le Grand-Pressigny**, landes de la Pinetterie !; **Chaumussay**, bois de la rive droite de la Claise ! jusque sur **Boussay** (Aristobile); **Preuilly**, bois de Fonbaudry (id.); **Chaveignes**, bois entre Chauvin et Chizeray !, parc de Richelieu !; **la Roche**, bois entre Sassay et la Couloire !, bois de Chargé !, bois du Roi !, etc.

1226. — **N. NIDUS-AVIS** Rich.; *Epipactis Nidus-avis* All. — R. Bois couverts, surtout dans les terrains sablonneux.

Langeais, bois de la vallée de la Roumer entre la Châtaigneraie et le moulin de Varanne !, bois près de la fontaine de la Doucinière (Doucet); **Saint-Etienne-de-Chigny**, bois de Beauvais (Barnsby); **Fondettes**, bois de Taillé !; **Saint-Cyr**, à Charentais (Del. *Cat.*);

Mettray, le Petit-Bois (Duj. *Fl.*), bois de la Barre ! ; **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; bois de Baudry entre **Cérelles** et **Chanceaux** ! ; bois du Mortier (Del. *Cat.*) et bois de la Boitière à **Monnaie** ! ; parc de **Vernou** (Del. *Cat.*). — **Lussault**, bois entre les carrières et Husseau ! ; **Villandry**, dans le parc ! ; **Ballan**, bois du Vau (Audebert) ; **Saint-Avertin**, bois de Grammont (Duj. *Fl.*) ; **Larçay**, bois à l'est du bourg ! ; **Véretz**, dans le parc (Del. *Cat.*) ; **Céré**, bois entre Aigues-Vives et le Châtellier ! — **Reignac**, bois à l'est du château ! ; **Veigné**, bois de Fontiville (Audebert) ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon près de l'allée Charles-le-Téméraire ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! — **Champigny-sur-Veude**, bois des Ravouilles ! — **Bossay**, bois de la Gibaudrie (Aristobile !).

SPIRANTHES

1227. — **S. AUTUMNALIS** Rich. ; *Neottia Spiralis* Sw. — AC. Pelouses des coteaux, des bois et des landes ; pâturages des marais desséchés.

Landes de **Saint-Nicolas** ! et de **Bourgueil** ! ; pelouses et landes de la vallée du Changeon et de ses affluents à **Gizeux** ! et **Continvoir** ! ; vallée de la Roumer au-dessus de **Langeais** !, jusque sur **Avrillé** ! ; **Château-la-Vallière**, marais en aval de Vaujours !, jusque sur les bords de l'étang ! ; **Ambillou**, près de l'étang de Givry ! (Del. *Cat.*) ; **Semblançay**, à la Pailletterie (Del. *Cat.*) ; vallée de la Choisille à **Mettray** (Porcher) et **Nouzilly** (Del. *Cat.*) ; **les Hermites** (Doucet) ; **Monthodon**, mares de la Thibaudière (Vergnaud). — Forêt d'Amboise à **Saint-Denis-Hors**, au sud de l'étang de la Pagode !, au carrefour des Millepieds (Lair), et au-dessus de **Saint-Martin-le-Beau** ! — Coteaux de la rive gauche du Cher à **Ballan** (Duj. *Fl.*), **Saint-Avertin** à Grammont (Del. *Cat.*), **Véretz** (Porcher) ; **Luzillé**, vallon du ruisseau de Brosse ! — **Chemillé**, coteaux de l'Indrois à gauche en entrant dans le vallon du ruisseau d'Olivet ! ; pelouses de la vallée de l'Indre à **Ferrière-sur-Beaulieu** (Diard *Cat.*) ; **Reignac**, vallons de Cléret et des Tabardières ! et pelouses des coteaux voisins ! ; **Manthelan**, coteaux du ruisseau de Quincampoix ! ; **Veigné**, aux Usages de Candé (E. Drake) ; **Monts**, parc de Candé (Audebert) ; **Joué**, à la Girarderie et à la Mazeraie (id.) ; **Villeperdue** (Del. *Cat.*) ; **Cheillé**, à la Tendrinière (Joureau) ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre le bourg et les landes d'Ussé ! ; **Huismes**, les landes !, les Perrets ! — **Cinais**, le Camp-

Romain!, les communs!; AC. dans les marais de **Seuilly**!, de **la Roche-Clermault**!, de **Marçay**!; pelouses de la vallée de la Veude à **Champigny**! et **Chaveignes**!; notamment les moulins de Châtre et de Verrière!; **Luzé**, aux Bruyères-Blanches!; **Pouzay**, prés marécageux de la Buvinière!; **Sainte-Maure**, vallée de la Manse!; **Nouâtre**, prés secs de la vallée de la Creuse!; **la Guerche**, aux Chaumes-Charretiers (Joureau); **le Grand-Pressigny** (Diard *Cat.*).

1228. — **S. ÆSTIVALIS** Rich.; *Neottia æstivalis* DC. — R. Landes et pâturages marécageux et surtout tourbeux.

AC. au nord de la Loire : **Gizeux**, bords de l'étang du Gué! et de l'étang du Mur!; **Continvoir**, marais de la vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau!; **Avrillé**, vallée de la Roumer au Pissot!; **Mazières**, bords des étangs de Jupille et de Crémille!; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang (Barnsby); **Ambillou**, landes de Tivoli!, étang de Radoire!, la Trigalière, la Chapelière, la Bousserie (Del. *Cat.*); **Semblançay**, vallée de la Bresme entre l'étang de Tuasne et la route de Château-la-Vallière!; **Charentilly**, prés tourbeux vis-à-vis Poillé (Del. *Cat.*); vallée de la Choisille au Petit-Bois près **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*), et à Baudry près **Chanceaux** (id.). — RR. ailleurs : **Pouzay**, prés tourbeux bordant le ruisseau de la fontaine de la Bourassée!; **Chaveignes**, prés marécageux de la rive droite de la Veude à l'est du moulin Pinsart! — Je ne le connais pas dans les bassins du Cher et de l'Indre, ni dans l'arr^{t} de Loches; il faudra toutefois le chercher sur le bord des étangs de **Charnizay**, de **Bossay**, etc., où il peut exister.

MALAXIS

1229. — **M. PALUDOSA** Sw. — RRR. Parties spongieuses et très humides des landes ou des prairies tourbeuses, parmi les *sphagnum*.

Saint-Benoist, landes bordant la forêt de Chinon, dans le vallon du Châtellier, entre le village de ce nom et la grande route de Chinon à Tours!

HYDROCHARIDÉES

HYDROCHARIS

1230. — **H. MORSUS-RANÆ** L. — AC. Eaux stagnantes : étangs, mares, fossés.

Répandu dans les vallées de la Loire !, du Cher !, de l'Indre !, de la Vienne !, de la Creuse !, et çà et là ailleurs.

HELODEA

1231. — **H. CANADENSIS** Rich. — C. Eaux stagnantes ou tranquilles : fossés, mares, étangs, ruisseaux.

Çà et là et souvent abondant dans les vallées de la Loire !, du Cher !, de l'Indre !, de la Vienne !, et même dans les ruisseaux et les étangs des petites vallées, et parfois sur les plateaux.

VALLISNERIA

1232. — **V. SPIRALIS** L. — RR. Eaux courantes et plus rar[t] dans les eaux stagnantes, mais limpides.

Villandry, dans le Cher près de son confluent avec la Loire et plus en amont (Doucet !) ; **Tours**, dans le canal (Nourisson) ; et très certainement ailleurs dans les vallées de la Loire et du Cher.

JUNCAGINÉES

TRIGLOCHIN

1233. — **T. PALUSTRE** L. — AR. Prés et pâturages marécageux ou tourbeux.

Bourgueil, au Petit-Buton ! ; vallée de la Roumer au-dessus de **Langeais** (Del. *Cat.*) ! ; **Ambillou**, la Trigalière (Del. *Cat.*), bords

des étangs (Barnsby); **Château-la-Vallière**, bords de l'étang!; **Saint-Paterne** (Duj. *Fl.*); **Semblançay**, près de Beaufoux!; prairies de la Choisille au-dessus de **Beaumont-la-Ronce** (Del. *Cat.*); **Nouzilly**, aux Quatre-Fontaines et à Longueville (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Villedômer**, à la Grande-Vallée et au bas de la Boisnière! (Del. *Cat.*). — **Chisseaux**, vallon de la Charvière!; **Luzillé**, bords de l'étang de Brosse (Del. *Cat.*)!; **Perrusson**, prés au-dessus du moulin de Boutineau (Diard *Cat.*); **Loches**, prés marécageux de Contray (id.); **Panzoult**, vallée du Croulay!; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée!; **Lémeré**, prairies entre le Bas-Dercé et Thézé; **Razines**, vallée de la Veude au bas du bourg!; **Marçay**, marais bordant le Négron! et le ruisseau de Comprigny!; **la Roche-Clermault**, marais au bas de Taligny!

POTAMÉES

POTAMOGETON

1234. — **P. NATANS** L. — C. Eaux stagnantes, fossés, étangs, mares, le plus souvent dans les landes et les bois.

1235. — **P. FLUITANS** Roth. — C. dans les eaux courantes, mais croît aussi dans les eaux stagnantes où il me paraît conserver ses caractères.

1236. — **P. POLYGONIFOLIUS** Pourr. — Eaux stagnantes, surtout dans les parties tourbeuses des bois et des landes.

Çà et là dans les mares et les étangs des landes et des bois à **Saint-Étienne-de-Chigny**!, **Ambillou**!, **Mazières**!, **Langeais**! où il est C. depuis l'étang de Bournais jusqu'à l'extrémité septentrionale de la commune!; **Saint-Patrice**, étang des Gatés; **Gizeux**, étang du Mur!; **Cheillé**, forêt de Chinon dans le vallon de la Vaunoir!; **Saint-Benoist**, fossés et mares du vallon du Châtellier! jusque sur les landes du Ruchard!; **Cravant**, çà et là sur le Ruchard jusque dans les fossés voisins de la Boissée-Goron!; etc.

Obs. — Cette plante doit exister ailleurs dans le nord et l'ouest

du dépt et devra également être cherchée dans l'est et le sud-est, depuis **Orbigny** jusqu'à **Bossay**, **Charnizay**, etc.

1237. — **P. RUFESCENS** Schrad.; *P. alpinus* Balb. — RR. Eaux stagnantes ou tranquilles, surtout dans les terrains tourbeux.

Langeais, dans la Roumer au-dessus du moulin de Varanne!, et jusqu'en ville (Doucet); **Cinq-Mars**, bief du moulin de la Goupillère (Doucet!); **Ambillou**, ruisseau de la Trigalière (Del. *Cat.*)!; **Semblançay**, dans la Bresme au bas du Serrain (Del. *Cat.*)! — Indiqué par M. Barnsby (*Florules*) dans la vallée de la Loire entre **Fondettes** et **Luynes**, et dans la vallée de l'Indre à **Courçay**; je n'ai pas vu les plantes de ces localités.

1238. — **P. GRAMINEUS** L. (*sensu lato*). — AC. Étangs, mares des terrains siliceux ou tourbeux. — Comprend :

I. — **P. HETEROPHYLLUS** Schreb. — Feuil. normalement de 2 sortes; les inf. linéaires, submergées, larges de 5-7 mill. au plus; les sup. ovales et flottantes. — AC. — Çà et là dans les mares et les étangs des bois et des landes à **Langeais**!, **Cinq-Mars** (Dumas), **Mazières**!, **Cléré**!, **Ambillou** (Del. *Cat.*)!; **Courcelles**, étang Bouchard!; **Saint-Roch**, étang de Jumeau (Del. *Cat.*). — **La Ville-aux-Dames**, mares de la vallée de la Loire (Duj. *Fl.*); **Saint-Denis-Hors**, forêt d'Amboise dans l'étang de la Pagode!; **Dierre**, forêt d'Amboise dans l'étang de la Gaugonnière! et dans le vallon de Bonnefont!; **Villeperdue**, mares de la Varenne (Audebert); **Ferrière-sur-Beaulieu**, forêt de Loches dans l'étang de Ferrière!; **Loches**, près du moulin de l'Étang (Diard *Cat.*); **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé!; **Chinon**, entre le faubourg Saint-Jacques et Saint-Lazare!; **Assay**, dans l'étang de Champigny!; **Ports**, sur les bords de la Vienne!; **Boussay**, étang Menou (Sennegon), étang Perrière!

Obs. — Cette plante se présente sous les 3 formes suivantes, qui ne méritent pas d'être distinguées, les 2 premières se rencontrant parfois sur des tiges dépendant d'un même pied.

α. **typicus** (*P. heterophyllus* DC.). — Feuilles infér. linéaires, submergées; les sup. ovales et flottantes. — C'est la forme normale, répandue dans toutes les localités citées.

β. **linearifolius.** — Feuil. toutes linéaires et submergées. — Plus R. et accidentel. — **Cléré**, mares des landes !

γ. **ovalifolius.** — Feuil. toutes ovales, pétiolées. — R. et seulement sur la vase desséchée des étangs et des mares. — **Dierre**, vallon de Bonnefont et mares de la forêt d'Amboise ! ; etc.

II. — **P. ZIZII** Roth. ; *P. angustifolius* Bercht et Presl. — Feuil. toutes semblables, étroitement oblongues-sublinéaires, submergées et translucides, avec rar^t^ quelques feuilles ovales et flottantes se développant à l'arrière-saison. — RR. — Varenne de **Villeperdue**, dans les fossés (Audebert !) ; **la Guerche**, dans la Creuse où il a été récolté par M. l'abbé Joureau sous le nom de *P. lucens* var. *fluitans* Coss. et Germ., mais ses fruits très nettement carénés sur le dos l'éloignent de ce dernier.

1239. — **P. COLORATUS** Horn. ; *P. plantagineus* Ducr. — R. Eaux stagnantes ou paisibles, surtout sur le calcaire.

Semblançay, à Beaufoux (Blanchet *in litt.*) ; **Channay**, fossés entre la Grallerie et le Thauron ! ; **Continvoir**, dans la Branne au bas de la Pelouse ! ; **Gizeux**, étangs et fossés de la vallée du Changeon ! ; **Bourgueil**, vallée de Buton et landes voisines ! (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, vallée de la Petite-Guerrière ! ; **Cheillé**, forêt de Chinon entre la Vaunoir et le Maupas ! ; **Pouzay**, ruisseau et fontaine de la Bourassée !, le marais ! ; **Chezelles**, fossés bordant le ruisseau de la Rivière-Marteau ! ; **Marçay**, fossés bordant le marais au bas des Corblandes ! ; **la Roche-Clermault**, marais au bas de Taligny ! ; **Seuilly**, fossés voisins du ruisseau de Chavenay !

1240. — **P. LUCENS** L. — C. Eaux limpides, courantes ou stagnantes.

β. **gracilis.** — Plante beaucoup plus grêle que le type, à feuilles n'ayant pour la plupart qu'un cent. de largeur, les supér seules larges de près de 2 cent. — R. — **Saint-Etienne-de-Chigny**, dans une mare voisine de la route de Luynes à Cléré, vis-à-vis le four à chaux de la Queue-de-Merluche !

1241. — **P. PERFOLIATUS** L. — C. Eaux courantes ou stagnantes.

1242. — **P. CRISPUS** L. — C. Eaux courantes ou stagnantes.

1243. — **P. ACUTIFOLIUS** Link. — RR. Eaux stagnantes, dans les étangs et les mares.

Langeais, étang de la Renardière ! ; **Cinq-Mars**, dans une mare au nord du village du Ponceau ! (Dumas) ; **Chisseaux**, étang de la Charvière ! ; **Orbigny**, étangs du Fay !

NOTA. — Le *P. compressus* L., indiqué autrefois à **Loches** (Duj. *Fl.*), et le *P. obtusifolius* M. et K., non encore signalé en Indre-et-Loire, devront être cherchés dans le dépt. — Ils croissent tous les deux en Loir-et-Cher.

1244. — **P. FRIESII** Rupr. ; *P. Œderi* Mey. — R. Eaux stagnantes ou courantes.

Les Hermites, dans la Desmée en amont du bourg (Doucet !). — Plusieurs des formes à larges feuilles que je réunis au suivant se rapportent peut-être à cette espèce.

1245. — **P. PUSILLUS** L. — C. Eaux stagnantes ou courantes. — Plante polymorphe, à feuilles ordt larges d'un mill. (parfois presque 2, avec tous les intermédiaires), et passant insensiblement à la forme suivante :

β. **minutissimus** M. et K. — Feuilles presque sétacées, la plupart larges d'un demi-mill. à peine. — R. — **Azay-le-Rideau**, dans les fossés de la vallée de l'Indre !

1246. — **P. TRICHOIDES** Cham. et Schl., G. et G. ; *P. tuberculatus* Guép. ; *P. monogynus* Gay. — RR. Eaux stagnantes.

Saint-Etienne-de-Chigny, landes des Poulaillers (Del. *Cat.*) et étang des Souches (Barnsby) ; **Chisseaux**, étang de la Charvière ! ; **le Louroux** (Del. *Cat.*) ; **Saint-Epain**, mare près de la ferme des Hardonnières ! ; **Chinon**, mares entre la Ville-en-Bois et le faubourg Saint-Jacques ! — A chercher ailleurs dans le dépt, notamment dans les landes au nord de la Loire, dans les mares du plateau qui sépare les vallées de l'Indre et de la Vienne depuis les landes du Ruchard jusqu'au **Louroux**, et au sud-est dans les étangs de **Bossay**, **Charnizay**, etc.

1247. — **P. PECTINATUS** L. — AR. Eaux courantes ; plus rarement dans les eaux stagnantes des vallées.

Ruisseau de la Bonde, entre le canal et la ferme de la Bonde, sur **Saint-Pierre-des-Corps** ! et **Saint-Avertin** ! — Dans le Cher, à **Chisseaux** entre le bourg et le pont ! ; à **Bléré** !, **Larçay** !, etc. ; le Vieux Cher à **Lignières** (Del. *Cat.*). — Çà et là dans l'Indre : **Loches**, près de la filature !, et çà et là ailleurs !, Ecole Normale (Nivert) ; **Montbazon**, près du bourg ! ; **Monts** (Audebert) ; **Saché**, près du Moulin-Rouge ! ; **Azay-le-Rideau**, dans le parc !, près du moulin du château !, etc. ; **Rigny-Ussé**, près des moulins d'Ussé ! ; etc. — Çà et là dans la Vienne : **Chinon**, à la Casemate !, entre le faubourg Saint-Jacques et la Belle-Laveuse !, etc. ; **Rivière**, entre la Belle-Laveuse et le bourg ! ; **l'Ile-Bouchard** ! ; **Ports** ! ; **Pussigny** ! ; etc. — La Creuse, près de son embouchure, à **Nouâtre** ! — La Veude, à **Anché** au-dessous du moulin des Planches ! ; **Lémeré**, au moulin de Coutureau !, etc. — A chercher au nord de la Loire, où il doit exister.

1248. — **P. DENSUS** L. — C. Eaux courantes ou stagnantes. — Plante polymorphe :

α. **vulgaris.** — Feuilles largement ovales, ord^{t} rapprochées et presque imbriquées. — C.

β. **lancifolius** Koch (*P. serratus* L., *P. oppositifolius* DC.). — Feuilles lancéolées, ord^{t} larges d'un cent. au moins, plus espacées et étalées. — C.

γ. **angustifolius** Koch. — Feuilles sublinéaires, larges de 1 à 3 mill., étalées. — R. — **Joué**, mares du Pont-aux-Oies !

ZANNICHELLIA

1249. — **Z. PALUSTRIS** L. — AR. Eaux stagnantes ou paisibles.

Çà et là dans la vallée de la Loire : **Savigny**, mares des communs des Bertignolles ! ; **Fondettes**, fosses des Cheminées-Rondes près de Vallières (Del. *Cat.*) ; **Pocé** (id.) ; **Saint-Pierre-des-Corps** (Duj. *Fl.*) ; **la Ville-aux-Dames** ! ; etc. — Le Vieux Cher à **Ligniéres** (Del. *Cat.*). — Çà et là dans la vallée de l'Indre : **Rivarennes**, dans le ruisseau venant de Turpenay ! et dans les mares de la prairie

entre le bourg et l'Indre ! ; **Azay-le-Rideau**, dans les fossés du parc sur la rive droite de l'Indre ! ; **Artannes** (Del. *Cat.*) ; C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*). — Route de **Ligueil** à **Paulmy** (Del. *Cat.*). — **Chinon**, mares de la vallée de la Vienne, dans la prairie de Grigny !, la prairie Saint-Jacques !, etc. ; **la Roche-Clermault**, marais au bas de Taligny !

Obs. — Cette plante se présente sous plusieurs formes, considérées souvent comme des espèces distinctes et pour la synonymie desquelles les auteurs ne sont pas d'accord. Celle que j'ai recueillie en Indre-et-Loire a les fruits subsessiles ou légèrement pédicellés, insérés directement sur la tige ou portés sur un pédoncule commun toujours très court ; le style est grêle, à stigmate capité, et égale environ la moitié de la longueur du fruit.

NAIAS

1250. — **N. MAJOR** All. ; *N. monosperma* Willd. — AR. Eaux stagnantes ou paisibles.

La Ville-aux-Dames (Duj. *Fl.*) ; **Saint-Pierre-des-Corps**, au bas de la levée de Rochepinard (Del. *Cat.*) ; **Tours**, dans le canal ! et dans le Cher !, où il se trouve également à **Saint-Avertin** !, à **Joué** !, à **Savonnières** ! et jusqu'à **Villandry** ! — **Loches**, dans l'Indre entre la ville et Corbéry (Diard *Cat.*) ; **Monts**, pièce d'eau de Candé, et dans l'Indre à Epiray et à Beaumer (Audebert) ; **Azay-le-Rideau**, dans l'Indre (Joureau) ! — Çà et là dans la Vienne et dans les mares de la vallée à **Chinon** !, **Rivière** !, **Ports** !, etc. ; dans la Creuse à **Nouâtre** !, à **la Celle-Saint-Avant** ! et au-dessus du moulin de **la Guerche** (Joureau) ; dans la Claise à **Preuilly** (Aristobile) ; dans la Veude à **Champigny** surtout près de Châtre !, à **Chaveignes** près du moulin de Verrière ! ; etc.

1251. — **N. MINOR** All. — R. Eaux limpides, stagnantes ou paisibles.

Château-la-Vallière, dans l'étang ! ; **Tours**, ruisseau longeant la levée du Cher près du canal (Del. *Cat.*), et dans le canal ! ; **Azay-le-Rideau**, dans l'Indre ! ; **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé ! ; **Chinon**, mares près de la Ville-en-Bois !, et dans la Vienne entre le faubourg Saint-Jacques et la Croix ! ; **Rivière**, dans la Vienne entre la Belle-Laveuse et le bourg ! ; **Ports**, dans la Vienne en

aval du Bec-des-Deux-Eaux ! ; **Nouâtre**, dans la Creuse près de son embouchure ! ; **la Celle-Saint-Avant**, dans la Creuse près du pont de Port-de-Piles !

LEMNACÉES

LEMNA

1252. — **L. TRISULCA** L. — AC. Eaux stagnantes limpides, où il est flottant ou submergé.

1253. — **L. MINOR** L. — CC. Surface des eaux stagnantes ou très paisibles.

1254. — **L. GIBBA** L. ; *Telmatophace gibba* Schleid. — C. Surface des eaux stagnantes.

1255. — **L. POLYRHIZA** L. ; *Spirodela polyrhiza* Schleid. — C. Surface des eaux stagnantes.

WOLFFIA

1256. — **W. ARRHIZA** Wimm. ; *W. Michelii* Schleid. ; *Lemna arhiza* L. — RR. Eaux stagnantes.

Lignières, dans le Vieux Cher (Tulasne, Del. *Cat.*) ; **la Roche-Clermault**, mares profondes dans un petit bois situé au sud-ouest de Chargé !

AROIDÉES

ARUM

1257. — **A. MACULATUM** L. — C. Haies, buissons, bois couverts, surtout dans le centre, le nord et l'est du dép^{t}.

1258. — **A. ITALICUM** Mill. — C. Haies, buissons, bois, surtout dans l'ouest et le sud-ouest du dépt, où il abonde.

NOTA. — L'*Acorus Calamus* L. a été planté autrefois par Fr. Leclerc dans l'un des ruisseaux descendant du plateau du Ruchard ; il s'y serait même propagé, m'a dit jadis ce botaniste, mais je ne l'y ai pas vu. — A rechercher.

TYPHACÉES

TYPHA

1259. — **T. LATIFOLIA** L. — C. Bords des ruisseaux, étangs, fossés, marais.

1260. — **T. ELATA** Bor. ; an *T. media* Schleich. *sec.* DC., Duj. *Fl.* ? — R. Bords des eaux, étangs.

Huismes, étangs du parc de la Ville-au-Maire !, et peut-être ailleurs. — Serait-ce un hybride des *T. latifolia* et *angustifolia* ?

1261. — **T. ANGUSTIFOLIA** L. — AC. Marais, fossés, étangs, surtout dans les terrains tourbeux. — Présente les 2 formes suivantes :

α. **typica.** — Épis larges de 5-7 mill. lors de la floraison et distants de 2-5 cent. ; plante verte. — AC. — **Langeais**, étang de la Balérie ! ; **Cléré**, entre le bourg et la Bohardière (Del. *Cat.*), forêt de Champchevrier (id.) ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang et dans la forêt jusque sur **Saint-Laurent-de-Lin** ! ; **Villiers-au-Bouin**, étang d'Hunault ! ; **Ambillou**, C. dans les landes et autour des étangs ! ; **Charentilly**, à Poillé (Del. *Cat.*) ; **les Hermites** (Doucet) ; **Monthodon**, mares de la Herse (Vergnaud) ; **Neuville** (Denis) ; **Notre-Dame-d'Oé**, douves de la Noue (Vergnaud) ; et çà et là ailleurs au nord de la Loire. — C. dans la vallée de la Loire depuis **Chouzé** ! jusqu'à **Montlouis** ! — Ça et là au sud de la Loire : forêt d'Amboise, à **Saint-Denis-Hors** dans l'étang de la Pagode !, à **Souvigny** dans le grand étang de Jumeaux ! ; **Chisseaux**, étang de la Charvière !, mare de la Drolinière ! ; val-

lée du Cher à **la Croix-de-Bléré**!, **Joué**!, **Savonnières**!, etc.; **Luzillé**, étang de Brosse!; environs de **Loches** (Diard *Cat.*); **Reignac**, étang du vallon des Tabardières!; **Vallères**, forêt de Villandry et aux alentours!; **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé!; **Huismes**, étangs du parc de la Ville-au-Maire!; **Panzoult**, vallée du Croulay!; marais de **Pouzay**!, de **Nouâtre**!; etc.

β. **ambigua** N. — Epis larges de 8-10 mill. lors de la floraison et distants d'un cent. à peine; plante glaucescente. — R. — **Huismes**, parc de la Ville-au-Maire! — Cette plante serait-elle, comme le *T. elata*, un hybride provenant du croisement des *T. latifolia* et *T. angustifolia*, mais avec interversion du rôle des parents?

SPARGANIUM

1262. — **S. RAMOSUM** Huds. — CC. Bords des eaux, marais fangeux. — Me paraît répandu partout.

1263. — **S. NEGLECTUM** Beeby. — Probablement AC. Bords des eaux, marais fangeux.

Obs. — Cette plante, qui n'avait pas été signalée avant moi dans le dépt, est moins répandue que la précédente, dont elle est du reste très voisine. Elle en diffère par son fruit fusiforme et graduellement atténué en un bec long de 3 mill. au moins, tandis que dans le *S. ramosum* le fruit est en toupie et brusquement contracté en un bec long de 2 mill. environ. Je la possède en herbier du vallon de **Villaines**!, des bords de la Veude à **Champigny**!, mais on la rencontrera certainement ailleurs. Elle n'est pas rare en France.

1264. — **S. SIMPLEX** Huds. — AC. Lieux fangeux, bords des étangs et des mares.

Bourgueil, près du Changeon (Coq. *in* Del. *Cat.*); **les Essarts**, landes de Saint-Martin (Chambert); **Langeais**, étang de la Balérie! et mares de la vallée de la Loire!; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang!; entre **Semblançay** et **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*); vallée de la Choisille près de Baudry entre **Chanceaux** et **Cérelles** (id.); **Monnaie**, aux Herbes-Blanches sur la route de Vouvray (Vergnaud). — **Saint-Denis-Hors**, au bord de la Loire!; **Chisseaux**,

étang de la Charvière ! et mare au-dessus de la gare de **Chenonceaux** ! ; **Dierre**, forêt d'Amboise à l'étang de la Gaugonnière ! ; vallée du Cher à la Bonde près **Tours** !, à **Villandry** !, à **Ballan** près du Grand-Moulin (Audebert) ; **Epeigné-les-Bois**, bords du ruisseau ! ; **Orbigny**, étang de Ferté ! ; **Chemillé-sur-Indrois**, étang de la Tuilerie (Diard *Cat.*) ; **Perrusson**, étang Gigot (id.) ; étang du **Louroux** (id.) ; vallée de l'Indre à **Reignac** !, à **Monts** (Audebert) ; **Saint-Benoist**, vallon du Châtellier ! ; **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé ! ; **Savigny**, bords du lac de Tétine ! ; **Chinon**, mares de Sauvegrain !, de la Ville-en-Bois ! ; **Seuilly**, bords du ruisseau de Seuilly ! ; **Bournan**, bords de la Ligoire (Nivert) ; **Charnizay**, étang Crevé près de la Houssaye (Sennegon !) ; etc.

Cette plante se présente sous les 2 formes suivantes, suivant les conditions dans lesquelles elle végète :

α. **vulgare.** — Plante de 2-5 déc., non submergée, dressée. — Se trouve dans toutes les localités citées.

β. **submersum** Nob. (var. *fluitans* G. et G., non *Sp. fluitans* Fries). — Plante submergée, sauf l'inflorescence, à tige et feuilles flottantes et souvent très longues dans les eaux courantes. — R. — Ruisseau du vallon de Jolivet, entre Jolivet et la Ballière, sur **Avon** et **Cheillé** !

1265. — **S. MINIMUM** Fr. ; *S. natans* Duj. *Fl.* et Auct. plur., non L. — RR. Lieux marécageux ou tourbeux.

Monthodon, mares de la Corbinière (Vergnaud !). — Indiqué autrefois, sous le nom de *S. natans*, à **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*), où il n'a pas été retrouvé. — Cette plante peut, comme la précédente, se présenter sous les 2 formes suivantes :

α. **emersum.** — Plante non submergée, courte, dressée.

β. **submersum.** — Plante submergée, à tige et feuilles plus longues.

JONCÉES

JUNCUS

1266. — **J. CONGLOMERATUS** L.; *J. communis* Mey. α. *conglomeratus*, Duj. *Fl.* — C. Fossés, pâturages, landes et bois humides ou marécageux.

1267. — **J. EFFUSUS** L.; *J. communis* Mey. β. *effusus*, Duj. *Fl.* — CC. Fossés, pâturages, landes et bois humides ou marécageux.

Obs. — Ces deux plantes, très voisines l'une de l'autre, sont souvent difficiles à distinguer sur le sec, la seconde ayant parfois l'inflorescence compacte de la première.

1268. — **J. GLAUCUS** Ehrh. — C. Bords des eaux, fossés, pâturages humides ou marécageux. — Varie :

α. **vulgaris.** — Tiges ord^{t} très glauques, dures, peu compressibles, à gaines inférieures d'un brun le plus souvent très foncé. — C.

β. **major** Nob. *in herb.* — Tiges plus robustes (10-15 déc.), à peine glaucescentes, molles, très compressibles, à gaines inférieures plus pâles. — R. — **Brizay**, fontaine de Grosbois! — Les tiges sont fortement striées, la moelle continue, les capsules fertiles; ce n'est donc pas le *J. diffusus* Hoppe, dont il a un peu le port.

1269. — **J. SQUARROSUS** L. — RR. Landes et pâturages marécageux et surtout tourbeux.

Ambillou, étang de la Seizeraie (Del. *Cat.*)!, étang de la Bousserie (Barnsby); **Rillé**, landes de Pincemaille!; **Continvoir**, vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau!; **Gizeux**, bords de l'étang du Mur! — La station des marais de la Nouillère (Coq. *in* Del. *Cat.*) est sur la commune de Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire).

1270. — **J. COMPRESSUS** Jacq.; *J. bulbosus* Auct. pl. — C. Bords des eaux, fossés, pâturages et chemins humides.

1271. — **J. LAMPROCARPUS** Ehrh. — CC. Bords des eaux, fossés, pâturages humides ou marécageux.

1272. — **J. SILVATICUS** Reichard; *J. acutiflorus* Ehrh. — CC. Bords des eaux, pâturages, bois marécageux ou tourbeux.

α. **typicus.** — Fleurs d'un brun foncé, à divisions ayant à peine 2 mill. de longueur; feuilles radicales rarement réduites à leur gaine. — CC.

β. **pallidus** Nob. *in herb.* — Fleurs verdâtres ou à peine roussâtres, à divisions ayant au moins 2 mill.; feuilles radicales réduites à leur gaine. — R. — **Saint-Martin-le-Beau**, bords du ruisseau de Battereau au bas de Coulaine!; **la Croix-de-Bléré**, fossés bordant la route de Dierre! — Cette plante, dont les divisions du périanthe sont toutes très aiguës et identiques à celles du *J. silvaticus*, se rapproche cependant du *J. obtusiflorus* par la couleur pâle de ses fleurs et par ses feuilles radicales réduites à leur gaine. Malgré l'opinion contraire de quelques-uns des botanistes auxquels je l'ai soumise, je la rattache au premier plutôt qu'au second, les caractères tirés des organes floraux ayant, ce me semble, le plus d'importance. — Peut-être est-ce un hybride de ces 2 espèces (× *J. intermedius* Nob. *in herb. olim*).

1273. — **J. ANCEPS** Laharpe. — R. Bords des étangs, pâturages marécageux ou tourbeux, surtout dans les bois et les landes.

Gizeux, étang du Gué!; **Avrillé**, étang de Saint-Symphorien!; **Langeais**, étangs de Bournais!, de la Balérie!, de la Renardière!, etc.; **Mazières**, étangs de Crémille!; **Ambillou**, étangs de Radoire! et de Givry! — Marais de la vallée de la Loire à **Montlouis**! et à **la Ville-aux-Dames**! — **Dierre**, forêt d'Amboise à l'étang de la Gaugonnière!; **Saint-Martin-le-Beau**, aux Eprivières!; **la Croix-de-Bléré**, fossés fangeux de la vallée du Cher!

Obs. — Cette plante, qui n'avait pas été signalée avant moi dans le dépt, devra être cherchée dans le bassin du Loir, ainsi que dans les bassins de l'Indre et de la Vienne, où je ne la connais pas.

— La localité de la vallée de la Nouillère (Coq. *in* Del. *Cat.*) est sur la commune de Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire).

1274. — **J. OBTUSIFLORUS** Ehrh. — C. Bords des eaux; lieux marécageux ou tourbeux des prairies, des bois et des landes.

β. **congestus** Nob. *in herb.* — Glomérules agglomérés plusieurs ensemble, formant des capitules larges de 8-12 mill. et réunis en cyme corymbiforme peu rameuse. — R. — **La Ville-aux-Dames**, dans un étang voisin du puits artésien et de la ligne de Paris ! — Ce n'est sans doute qu'une forme accidentelle.

1275. — **J. SUPINUS** Mœnch ; *J. uliginosus* Mey. — AC. Lieux marécageux ou tourbeux, surtout dans les bois et les landes.

Répandu dans les landes de **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Gizeux** !; **Continvoir** !, **Saint-Patrice** !, **Langeais** !, **Mazières** !, **Cléré** !, **Avrillé** !, **Hommes**, au nord d'Avrillé ! ; **Courcelles**, étang Bouchard ; ! **Château-la-Vallière**, bords de l'étang ! ; **Villiers-au-Bouin**, étangs d'Hunault !, des Hussardières !, etc. ; landes et bois d'**Ambillou** !, de **Saint-Etienne-de-Chigny** (Del. *Cat.*) !, de **Luynes** !, de **Semblançay** !, de **Neuillé-Pont-Pierre** !, etc. ; **les Hermites**, prés de la Borde (Doucet) ; **Monthodon**, mares de la Renardière (Vergnaud) ; **Cangey**, près de la Cisse ! ; forêt d'Amboise et bois voisins à **Souvigny** !, **Chisseaux** !, **Dierre** !, **Saint-Martin-le-Beau** ! ; marais de **Montlouis** ! ; C. dans tous les étangs de **Céré** ! et d'**Orbigny** ! ; dans la forêt de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Manthelan**, bois de la Cauchoise ! ; **Vou**, bois du Coin-de-Boutin ! ; **Monts**, aux Usages de Candé (Audebert) ; **Villeperdue** ! ; forêt de Chinon et lieux voisins à **Cheillé** !, **Saint-Benoist** ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Huismes**, parc de la Ville-au-Maire !. bois de Rassay ! ; **Chinon**, bois de Grammont ! ; **Candes**, bois au sud du bourg ! ; **Lerné**, parc de Chavigny ! ; **Brizay**, bois de la Gabillière ! ; landes du Ruchard et bois voisins à **Cravant** !, **Panzoult** ! ; bois, landes et étangs de **Barrou** !, **Paulmy** !, **Boussay** !, **Bossay** !, **Charnizay** !, etc.

Obs. — Cette plante a très souvent les capitules vivipares ; elle présente du reste, suivant les conditions dans lesquelles elle végète, les formes suivantes :

α. **typicus** (*J. supinus* Duj. *Fl.*). — Plante terrestre, dressée ou ascendante, peu ou pas radicante à la base. — AC. partout.

β. **fluitans** (*J. fluitans* Duj. *Fl.*). — Plante aquatique, à tiges flottantes et souvent très allongées. — AR., mais çà et là dans les eaux stagnantes, parfois dans les ruisseaux !

γ. **repens** G. et G. — Plante terrestre, à tiges couchées, très allongées, radicantes aux nœuds. — AR., mais çà et là dans les endroits d'où l'eau s'est retirée après le développement de la plante.

NOTA. — Le *J. heterophyllus* Desf., bien distinct du précédent, devra être cherché dans les étangs des landes, notamment à **Bossay**, **Charnizay**, etc.

1276. — **J. CAPITATUS** Weig. ; *J. ericetorum* Poll., Duj. *Fl.* — AC. Lieux sablonneux humides ou mouillés l'hiver : bords des étangs, bois, landes, champs maigres.

AC. au nord de la Loire, surtout dans l'ouest et le nord-ouest du dépt : **Bourgueil**, à Chevrette (Del. *Cat.*) ; çà et là à **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** ! ; **Cléré**, à Champchevrier (Del. *Cat.*) ; **Mazières**, près des étangs de Crémille et de Jupille ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, près de la Cartonnière ! ; çà et là à **Ambillou** !, **Hommes** !, **Rillé** !, **Channay** ! ; **Saint-Christophe** (Duj. *Fl.*) ; **Charentilly**, bois de Poillé ! ; **Monnaie** (Del. *Cat.*). — AR. dans les bassins du Cher et de l'Indre : **Bléré**, à Bois-Pataud ! ; **Saint-Quentin**, dans la forêt de Loches ! ; **Chédigny**, bords de la route de Chambourg ! ; **Chambourg**, à Soudinet ! ; **Monts**, entre le Buisson et le Ripault (Audebert) ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon et landes voisines ! ; **Rigny-Ussé**, landes d'Ussé ! ; **Huismes**, dans les landes !, les bois de Rassay ! et aux alentours ! — AC. sur les plateaux et dans les plaines de la rive droite de la Vienne et de ses affluents, à **Chinon** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Trogues** !, **Pouzay** !, **Nouâtre** !, **Noyant** !, **Bossée** !, **le Louroux** !, **Draché** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Marcé-sur-Esves** !, **Ciran** (Diard), **Varennes** (id.), etc. — AR. au sud de la Vienne : plateau entre **Rilly** et **Luzé** surtout près du Moulin-Est et du Puits-Blanc ! ; **Courcoué**, champs bordant la route de Sainte-Maure ! ; **Chaveignes**, vallée de la Veude entre le moulin Alion et le Château-Vert !, entre le Moulin-Blanc et le parc de Richelieu ! et jusque sur **Braye** ! ; **la Roche-Clermault**, entre Sassay et la Couloire ! ; **Cinais**, le Camp-Romain ! et les communs au-dessus de Belisson ! ; **Lerné**, parc de Chavigny !

1277. — **J. PYGMÆUS** Rich. *in* Thuil. — AR. Lieux

sablonneux humides ou marécageux : bords des étangs, bois, landes.

AC. au nord de la Loire : çà et là dans les landes de **Benais** !, de **Continvoir** ! ; **Saint-Patrice**, landes de Saint-Martin près de l'étang des Gatés ; **les Essarts**, çà et là dans les landes ! ; plateau de **Cinq-Mars** (Dumas) ; landes de **Mazières** près des étangs de Crémille ! ; **Courcelles**, près de l'étang Bouchard ! ; **Ambillou**, entre la Trigalière et la Bousserie (Barnsby), Tivoli !, la Seizeraie !, etc. ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, près de la Cartonnière ! ; **Semblançay**, bords de l'étang de Tuasne ! ; **Neuillé-Pont-Pierre**, étang de Romette (Del. *Cat.*) ; plateau entre **Nazelles** et **Montreuil** ! — R. ailleurs : vallée de la Loire à **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.*) et à **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*) ! ; **Monts**, aux Usages de Candé (Audebert) ; **Orbigny**, bords des étangs du Fay ! ; **le Louroux**, bords des étangs (Audebert) ; **Saint-Benoist**, bords des mares de la forêt de Chinon ! et des landes de Beugny ! ; **Rigny-Ussé**, bords des étangs du parc d'Ussé ! ; **Savigny**, communs des Bertignolles ! ; **Chaveignes**, sables de la vallée de la Veude entre le Moulin-Blanc et le parc de Richelieu !

1278. — **J. TENAGEIA** Lin. f. — C. Lieux sablonneux humides ou mouillés l'hiver.

1279. — **J. BUFONIUS** L. — CC. Lieux humides ou marécageux : bords des eaux, champs, bois, etc.

β. **fasciculatus** Bert. (*J. hybridus* Brot., Del. *Cat.*). — Fleurs fasciculées par 2-5 au sommet des rameaux. — AR. — **Langeais**, étang de la Balérie ! ; **Nouzilly**, allées des bois de l'Orfrasière (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Saint-Avertin**, vallée du Cher ! ; **Bléré**, à Bois-Pataud ! ; **Huismes**, parc de la Ville-au-Maire ! ; **Savigny**, bords de la Loire ! ; **Chinon**, entre le faubourg Saint-Jacques et la Ville-en-Bois ! — Cette forme se relie au type par des intermédiaires.

LUZULA

1280. — **L. FORSTERI** DC. — CC. Bords et clairières des bois secs, pelouses, pâturages.

1281. — **L. PILOSA** Willd.; *L. vernalis* DC. — R. Bois couverts et montueux.

Rochecorbon, bois de la Bellangerie (Del. *Cat.*); **Reugny**, bois des coteaux de la Brenne (id.); **Saint-Avertin**, bois de Grammont (Chambert); **Joué**, bois de la Mauclergerie et des Brosseaux (Audebert); **Beaulieu**, bois du Pressoir (Diard *Cat.*); **Avon**, vallon de la Quelle !

1282. — **L. SILVATICA** Gaud.; *L. maxima* DC. — RR. Bois montueux et couverts.

Châteaurenault, parc de Beauregard !, la Grande-Tannerie !, le Pont-Volant (Denis); **Villedômer**, à la Boisnière (Del. *Cat.*) !; **Cheillé**, forêt de Chinon près du Maupas !

1283. — **L. ALBIDA** DC. — RR. et sans doute introduit. Bois montueux.

Monts, bois de Candé près du château (Audebert !).

1284. — **L. CAMPESTRIS** DC. — CC. Pelouses, pâturages, bords et clairières des bois.

Varie à glomérules plus ou moins longuement pédonculés, parfois sessiles ou subsessiles et agglomérés (var. *compacta*).

1285. — **L. MULTIFLORA** Lej. — C. Taillis et bois ombragés, pâturages. — Varie :

α. **vulgaris.** — Glomérules presque tous longuement pédonculés, à pédoncule simple. — C. — Les fleurs, ord^{t} d'un roux pâle, sont parfois brunes ou blanchâtres.

β. **composita** Nob. *in herb.* — Pédoncules presque tous rameux et portant chacun plusieurs capitules. — R. — **Avon**, vallon de la Quelle ! — Forme sans doute accidentelle.

γ. **congesta** Lej. — Glomérules subsessiles et agglomérés. — Je ne crois pas avoir rencontré cette forme en Indre-et-Loire.

CYPÉRACÉES

CYPERUS

1286. — **C. LONGUS** L. — C. Bords des rivières, des ruisseaux; fossés inondés, marais.

Çà et là sur le bord des petits affluents de la rive droite de la Loire : la Maulne !, le Changeon !, la Choisille !, etc. — C. dans les vallées de la Loire ! et du Cher ! ; dans celles de l'Indre !, de l'Echandon !, etc. ; dans celles de la Vienne !, de la Creuse !, de la Claise !, du Brignon !, de la Veude !, du Négron !, etc., etc.

1287. — **C. FUSCUS** L. — C. Lieux marécageux ou tourbeux, sables humides, bords des eaux.

1288. — **C. FLAVESCENS** L. — AC. Lieux humides ou marécageux des terrains sablonneux ou tourbeux.

Bourgueil, marais de Buton ! ; **Gizeux**, vallée du Changeon près du moulin de la Besse ! et plus en aval ! ; **Langeais**, vallée de la Roumer à la Châtaigneraie !, **Rillé**, à Pincemaille ! ; **Château-la-Vallière**, sur les bords de l'étang ! et dans les marais de Vaujours ! ; **les Hermites** (Doucet) ; **Villedômer**, à la Grande-Vallée (Del. *Cat.*) et près de l'étang de l'Archevêque ! ; çà et là sur les grèves de la Loire : **Vouvray** !, **la Ville-aux-Dames** !, etc., mais se déplaçant à la suite des crues ; **Saint-Martin-le-Beau** (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; vallée de l'Indre entre **Courçay** et **Truyes** ! (Del. *Cat.*) ; C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Bossay**, près de la Tuilerie (Aristobile) ; **Huismes**, aux Fontaines-d'Ozon ! ; **Savigny**, communs des Bertignolles ! ; **Saint-Germain-sur-Vienne**, au bas du Pré-qui-Tremble ! ; **la Roche-Clermault**, marais au bas de Taligny ! ; bords et grèves de la Vienne à **Cinais** !, **Chinon** !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Pouzay**, marais de la Buvinière ! ; bords de la Veude à **Braye** !, **Razines** !, etc.

SCHŒNUS

1289. — **S. NIGRICANS** L. ; *Chætophora nigricans* Kunth. — AR. Prairies et landes tourbeuses.

AC. au nord de la Loire : **Gizeux**, çà et là dans les landes de Chaumont!, sur les bords des étangs du Gué! et du Mur!, dans les bois au nord du château!, etc.; **Continvoir**, vallée de la Branne au bas de la Pelouse!; **Avrillé**, bords des étangs et fossés au nord du bourg!; **Mazières**, bords des étangs de Crémille!; **Ambillou**, près de la Trigalière (Barnsby); **Hommes**, marais au nord d'Avrillé!; **Château-la-Vallière**, sur les bords de l'étang ! et dans tous les marais des vallées de la Fare et de la Maulne!; vallée de la Dême entre **Chemillé** et **Epeigné** (Del. *Cat.*); **Semblançay**, vallée de la Bresme entre l'étang de Tuasne et la route de Château-la-Vallière! et plus à l'ouest sur **Sonzay**!; prairies de Pont-Clouet à **Saint-Étienne-de-Chigny** et **Luynes** (Del. *Cat.*)!; marais de **Chanceaux-sur-Choisille** (Del. *Cat.*); **Villedômer**, prairies de la Brenne près de la Boisnière!; etc. — R. dans le bassin de l'Indre : **Chédigny**, marais des Hubaudières (Audebert); **le Louroux**, bords de l'étang (Diard *Cat.*); **Cheillé**, forêt de Chinon depuis la Vaunoir jusqu'au Maupas! — R. aussi sur la rive droite de la Vienne : **Cravant**, landes du Ruchard!; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée!; **la Chapelle-Blanche**, dans la vallée de Grillemont (Del. *Cat.*); **la Guerche**, aux Chaumes-Charretiers (Joureau). — Plus C. au sud de la Vienne : entre **Ports** et **Pussigny** (Del. *Cat.*); **Chezelles**, vallée de la Bourouze en aval du Moulin-Thirot!; **Luzé**, pâturages près de la ferme des Places!; çà et là dans la vallée de la Veude à **Jaulnay**!, **Braye**!, **Chaveignes**!, **Champigny**!; C. dans les marais d'**Assay**!, de **Marçay**!, de **la Roche**!, de **Seuilly**!

SCIRPUS

1290. — **S. SILVATICUS** L. — AC. Bords des eaux, buissons humides et couverts.

Répandu au nord de la Loire : vallées du Changeon et de ses affluents à **Saint-Nicolas**!, **Bourgueil**!, **Restigné**!, **Benais**!; vallée de la Roumer à **Langeais**!; vallée de la Trigalière à **Ambillou**!; vallée de la Maulne à **Saint-Laurent-de-Lin**!, **Lublé**!; vallée de la Fare à **Château-la-Vallière**!; vallée de la Dême à **Epeigné**!; vallée de la Bresme à **Luynes**!; vallées de la Choisille et de ses affluents depuis **la Membrolle**! jusqu'à **Notre-Dame-d'Oé**!, **Nouzilly** (Del. *Cat.*), etc.; vallées de la Brenne et de ses affluents à **Neuville** (Del. *Cat.*), **Monthodon** (Vergnaud), **le Boulay** (Calzant), **Villedômer**!, etc.

— Çà et là dans les vallées de la Loire ! et du Cher ! aux environs de **Tours** ! et ailleurs. — Peu C. dans le bassin de l'Indre : vallée de Saint-Laurent sur **Joué** et **Monts** (Audebert) ; vallée de Villaines ! et vallon de Jolivet jusque sur **Cheillé** ! et **Avon** ! ; bords de l'Indre et des ruisseaux tributaires à **Azay-le-Rideau** !, **Rigny-Ussé** !, etc. — R. dans le bassin de la Vienne : **Chinon**, bords du canal de Saint-Lazare !, et marécages situés au sud du faubourg Saint-Jacques ! ; **Antogny**, au bas du bourg ! ; etc.

1291. — **S. MARITIMUS** L. — AC. Bords des eaux : fossés, ruisseaux, rivières.

C. dans les vallées de la Loire !, du Cher !, de l'Indre ! et de la Vienne ! ; çà et là dans celles de la Maulne !, de la Creuse !, de la Claise !, etc. — Cette plante présente les formes suivantes, qui passent de l'une à l'autre par des intermédiaires :

α. **vulgaris.** — Inflorescence en corymbe ombelliforme ; style trifide ; fruit trigone. — AC. partout.

β. **compactus** Krock. — Inflorescence à épillets rapprochés en capitule ; style ord^t^ bifide ; fruit ord^t^ comprimé. — AR., mais çà et là. — Bords du Cher à **Tours** !, de la Loire à **Savigny** !, etc.

γ. **monostachys** Bréb. (*S. Borœanus* Nob. olim, *in herb.* et *ad amic.*). — Inflorescence formée d'un épillet unique, accompagné d'une seule bractée dressée paraissant continuer la tige et dépassant longuement l'épillet, qui semble latéral ; style bifide ; fruit comprimé ; tige de 1-2 décim. — RR. — **Savigny**, bords de la Loire entre le Petit-Chouzé et les Bertignolles !

1292. — **S. MICHELIANUS** L. ; *Isolepis Micheliana* Ram. — R. Lieux sablonneux humides ou un peu limoneux.

Çà et là sur les bords et les grèves de la Loire, où ses stations se déplacent souvent à la suite des crues ; observé à **Cangey** !, **Limeray** !, **Noizay** !, **Vernou** !, **Vouvray** !, **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*) !, **Sainte-Radégonde** !, **Saint-Symphorien** (Del. *Cat.*) !, **Tours** !, **Saint-Genouph** (Audebert), **Cinq-Mars** !, **Langeais** !, **la Chapelle-sur-Loire** !, **Chouzé** !, **Avoine** !, **Savigny** ! — RRR. ailleurs : **Ambillou**, étang de la Seizeraie (Del. *Cat.*).

1293. — **S. COMPRESSUS** Pers. ; *Blysmus compressus*

Panz.; *Scirpus Caricis* Retz. — RR. Prés, pâturages humides ou tourbeux.

Prairies humides des bords de la Choisille entre l'Angennerie (c^ne^ de **Cérelles**) et **Beaumont-la-Ronce** (Del. *Cat.*, Blanchet !); **Verneuil-sur-Indre** et **le Petit-Pressigny** (Diard *Cat.*). — L'herbier Diard contient, sous la même bandelette, 2 échantillons de cette plante, avec la mention : « Enghein, **Loches**. » L'un des 2 échantillons provient-il des environs de Loches? Il est impossible de l'affirmer, mais on peut au moins en conclure que Diard connaissait bien cette espèce et qu'il a réellement dû la récolter dans les localités où il l'indique.

1294. — **S. LACUSTRIS** L. — CC. Lieux inondés, bords des eaux : étangs, fossés, ruisseaux. — Varie :

α. **aphyllus.** — Feuilles à gaine terminée par un mucron court ou par une pointe subulée et dressée. — CC.

β. **foliosus.** — Feuilles à gaine terminée par un limbe foliacé, rubané et flottant. — C.

1295. — **S. TABERNÆMONTANI** Gm.; *S. glaucus* Sm. — AR. Lieux inondés, bords des eaux : étangs, fossés, ruisseaux, surtout dans les terrains tourbeux.

Marais de **Chanceaux-sur-Choisille**!; **Huismes**, au Moulin-Brûlé!; marais de **Seuilly**!, de **la Roche-Clermault**!, de **Marçay**!, d'**Assay**; vallée de la Veude à **Champigny**!, **Chaveignes**!; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée!; **Bossay**, fontaine de Colleau (Aristobile!); et sans doute dans beaucoup d'autres localités.

Obs. — Les *S. lacustris* et *Tabernæmontani* sont très voisins l'un de l'autre. Le premier est une plante de 1 à 2 mètres, robuste, d'un vert foncé, à style trifide et à fruit trigone dans toutes ou presque toutes les fleurs. Le second, plus grêle, n'atteint que 5 à 12 déc., est glaucescent, a le style bifide et le fruit comprimé dans presque toutes les fleurs; les feuilles ont le limbe nul ou court et membraneux.

1296. — **S. PUNGENS** Vahl; *S. Rothii* Hoppe. — RRR. Sables humides ou un peu inondés.

Savigny, bords de la Loire à la Maison-des-Hauts et vis-à-vis Chouzé (Coqueray, Del. *Cat.*), mares des communs des Bertignolles !

1297. — **S. MUCRONATUS** L. — RRR. Lit des étangs à sol sablonneux et un peu fangeux.

Huismes, étangs du parc de la Ville-au-Maire! — Contrairement au dire de quelques botanistes, cette plante me paraît vivace.

1298. — **S. SUPINUS** L.; *Isolepis supina* R. Br. — RR. Sables humides ou limoneux.

α. **vulgaris.** — Gaine supérieure ord^{t} seule prolongée en un limbe court et n'atteignant pas le niveau de l'inflorescence. — Mares et petits étangs de la vallée de la Loire à **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.*) et à **la Ville-aux-Dames**!, jusque dans le bois de la Carte!; étang Gargeau à **Ciran** près Ligueil (Delaunay!).

β. **foliosus.** — Diffère du type par les 2 gaines supérieures terminées par un limbe foliacé, très allongé, atteignant ou dépassant l'inflorescence; plante plus grêle, moins élevée, à épillets moins nombreux (1-3 sur chaque tige). — RRR. — **La Ville-aux-Dames**!, avec le type. — Cette plante diffère des formes analogues du *S. setaceus* par la tige moins fine; les épillets plus gros et d'aspect différent, plus longuement dépassés par la bractée.

1299. — **S. SETACEUS** L.; *Isolepis setacea* R. Br. — C. Lieux sablonneux humides ou mouillés l'hiver, bord des étangs, surtout dans les bois et les landes.

Obs. — Les gaines supérieures sont aphylles ou terminées par un limbe ± développé, souvent très allongé et égalant ou dépassant la tige. Cette forme, que je pourrais appeler *foliosus*, correspond à la variété du *S. supinus* à laquelle j'ai donné ce nom, mais elle est reliée au type par des formes intermédiaires; je l'ai observée dans un grand nombre de localités.

1300. — **S. FLUITANS** L.; *Isolepis fluitans* R. Br. — AC. Etangs, mares, fossés inondés, dans les landes et les bois tourbeux.

C. au nord de la Loire, à **Saint-Nicolas**!, **Bourgueil** (Del. *Cat.*)!, **Benais**!, **Restigné**!, **Ingrandes**!, **Saint-Patrice**!, **Langeais**!, **Mazières**!, **Cléré**!, **Avrillé**!, **Continvoir**!, **Gizeux**!; **Rillé**!, **Courcelles**!,

Château-la-Vallière!, **Souvigné**!, **Sonzay**!, **Ambillou** (Del. *Cat.*)!, **Saint-Etienne-de-Chigny**!, **Luynes** (Del. *Cat.*)!, **Pernay**!, **Saint-Roch**!, **Charentilly** (Duj. *Fl.*), etc. — AR. ailleurs : marais de **Villandry** (Del. *Cat.*); **Céré**, étangs d'Aigues-Vives! et des Priseaux!; **Orbigny**, tous les étangs bordant la forêt de Brouard!; **Ferrière-sur-Beaulieu**, forêt de Loches à l'étang de Ferrière!; **Chédigny**, bruyères de Saint-Michel!; **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé!; **Saint-Benoist**, çà et là dans les mares de la forêt de Chinon!, le vallon du Châtellier!, les landes du Ruchard!, etc.; **Chinon**, fossés du bois de Grammont!; **Cravant**, landes du Ruchard!; vallée de l'Esves entre **Esves-le-Moutier** et **Saint-Senoch-Barbeneuse** (Del. *Cat.*); étangs de **Bossay**!, de **Charnizay** (Aristobile), de **Preuilly** (id.); **Chaumussay**, dans une mare en allant à Pied-Sec!; **Barrou**, dans la forêt de l'Epinat (Joureau). — R. au sud de la Vienne : **Luzé**, aux Bruyères-Blanches!; **Lerné**, parc de Chavigny!

1301. — **S. CÆSPITOSUS** L. — RR. Bords des étangs, dans les landes tourbeuses.

Bourgueil (Bor. *Fl.*); **Cléré**, dans les landes (envoi de Boreau); **Ambillou**, près de Tivoli (Blanchet *in litt.*), la Trigalière (Del. *Cat.*), étang de Radoire (Barnsby), étang de Bresneau (Bor. *Fl.*); **Saint-Etienne-de-Chigny**, à l'Etang-Neuf! et à l'étang des Souches! (Del. *Cat.*).

1302. — **S. PAUCIFLORUS** Lightf.; *S. Bœothryon* Ehrh., Duj. *Fl.* — RR. Mares et bords des étangs, dans les prairies et les landes tourbeuses.

Gizeux, étangs du Gué! et du Mur!; **Cheillé**, forêt de Chinon dans le vallon du Doigt entre le Maupas et la Vaunoir! — Indiqué autrefois dans le parc d'Ussé (du Petit-Thouars), à **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*), et plus récemment à **Tours** (Grenier et Godron *Fr. Fr.*) sans doute d'après l'indication de Dujardin.

HELEOCHARIS

1303. — **H. PALUSTRIS** R. Br.; *Scirpus palustris* L. — CC. Pâturages humides ou marécageux, bords des eaux. — Plante polymorphe, à tiges ± robustes.

β. **capillaris.** — Forme très grêle, à tiges capillaires hautes de 5-12 cent. — R. — **Chinon**, bords de la Vienne !

1304. — **H. UNIGLUMIS** Schult. ; *Scirpus uniglumis* Link. — R. Prés marécageux, bords des étangs et des mares, sables humides.

Hommes, mares des bois au nord d'Avrillé ! ; **Ambillou**, dans un pré tourbeux au bas de la Trigalière ! ; **Semblançay**, vallée de la Bresme (Chambert) ; **Saint-Martin-le-Beau**, aux Éprivières ! ; **Savigny**, vallée de la Loire entre le fleuve et les moulins des Vaux et des Sablons !, et dans les mares des communs des Bertignolles ! ; **Avoine**, au bas de la route de Port-Boulet et de la levée du chemin de fer ! ; **Ligré**, mares du bois de Vindoux !

1305. — **H. MULTICAULIS** Dietr. ; *Scirpus multicaulis* Sm. — AC. Lieux marécageux ou tourbeux, surtout dans les bois et les landes.

C. au nord de la Loire, dans la région des landes : **Saint-Nicolas** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Langeais** !, **Mazières** !, **Cléré** (Del. *Cat.*) !, **Ambillou** (id.) !, **Rillé** !, **Courcelles** !, **Sonzay** !, **Semblançay** (Del. *Cat.*) !, **Charentilly** !, **Saint-Roch** !, **Pernay** !, **Saint-Étienne-de-Chigny** !, etc. — AR. ailleurs : **Souvigny**, forêt d'Amboise au grand étang de Jumeaux ! ; **Céré**, étang d'Aigues-Vives ! ; **Orbigny**, étang de la Lardière !, étang Rouillé ! ; **Ferrière-sur-Beaulieu**, forêt de Loches à l'étang de Ferrière ! ; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé ! ; **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon et les landes voisines ! ; **Chinon**, fossés du bois de Grammont ! ; **Cravant**, landes du Ruchard ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; étangs de **Preuilly**, **Bossay**, **Charnizay** !

Obs. — Cette plante a assez fréquemment les épillets vivipares.

1306. — **H. ACICULARIS** R. Br. ; *Scirpus acicularis* L. — CC. Lieux sablonneux humides ou inondés, marais, bords des eaux.

1307. — **H. OVATA** R. Br. ; *Scirpus ovatus* Roth. — RR. Sables humides et limoneux, sur le bord des étangs ou des rivières.

Langeais, étang de Bournais (Del. *Cat.*) ; **Ambillou**, étangs de la Seizeraie ! et de la Bousserie ! (Del. *Cat.*) ; **Saint-Roch**, étang de

Jumeaux ! — Vases de la Loire près du pont de la Brenne (Del. *Cat.*) et çà et là ailleurs sur les grèves du fleuve où ses stations se déplacent à la suite des crues (Blanchet *in litt.*). — **Bléré**, près de l'Hardionnerie (Del. *Cat.*) ; **Chemillé-sur-Indrois**, étang de la Tuilerie (Diard *Cat.*) ; **le Louroux**, bords de l'étang (id.) ; **Rigny-Ussé**, bords des étangs du parc d'Ussé !

ERIOPHORUM

1308. — **E. LATIFOLIUM** Hopp. ; *E. polystachyum* Duj. *Fl.* — AR. Prairies et landes marécageuses et surtout tourbeuses.

Gizeux, étang du Mur ! ; **Continvoir**, ruisseau des Millets !, vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau ! ; **Avrillé**, vallée de la Roumer au Pissot ! ; **Luynes**, vallée de la Bresme à Pont-Clouet (Del. *Cat.*) ; **Semblançay**, prés marécageux entre la route de Château-la-Vallière et l'étang de Tuasne ! ; **Cérelles**, vallée de la Choisille entre Baudry et Fresnay (Del. *Cat.*) ; **Nouzilly**, aux Quatre-Fontaines (id.) ; **Neuville** (Coqueray) ; **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*) ; **Villedômer**, prairies de la Brenne près de la Boisnière ! — **Veigné**, bois de Saint-Laurent en aval de la chapelle de ce nom (Audebert) ; **Reignac**, vallée de l'Indre entre les ruisseaux des Tabardières et de Cléret ! ; **Chemillé-sur-Indrois**, près des Chartreux (Diard *Cat.*) ; **Chaumussay**, vallée de la Muanne ! ; **Bossay**, forêt de Preuilly dans le vallon du Gué-de-la-Vie (Aristobile !) ; **Cheillé**, forêt de Chinon entre la Vaunoir et le Maupas ! ; **Avon**, dans le haut du vallon de Jolivet au bas des Quatre-Vents ! ; **Cravant**, dans le vallon du Vau-Riou !, et dans les landes du Ruchard vers les sources du ruisseau de la Madeleine du Croulay !

1309. — **E. ANGUSTIFOLIUM** Roth. — R. Prairies et landes marécageuses et surtout tourbeuses.

AR., mais çà et là, au nord de la Loire : **Gizeux**, étangs du Gué ! et du Mur ! ; **Continvoir**, vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau ! ; **Cléré**, mares des landes ! ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang ! ; **Semblançay**, entre l'étang de Tuasne et la route de Château-la-Vallière ! ; **Luynes**, près de Pont-Clouet ! ; **Cérelles**, entre Baudry et Fresnay (Coqueray) ; **Monthodon**, mares de Monthalan (Vergnaud) ; **Nouzilly**, aux Quatre-Fontaines (Coqueray), à Bois-le-Roi (Doucet) ; **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*) ; **Villedômer**, près de la

Boisnière ! — Plus R. ailleurs : C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; vallon du ruisseau de Chantereine entre **Chanceaux** et **Chambourg** ! ; **Villedômain**, bords des bois du Brandon (Sennegon !) ; **Saint-Flovier**, bords d'un ruisseau près de la Fresnaye (Dr E. Chaumier !) ; **Bossay**, forêt de Preuilly dans le vallon du Gué-de-la-Vie (Aristobile !).

β. **congestum** M. et K. (*E. Vaillantii* Poit. et Turp.). — RR. — **Bossay**, avec le type (Aristobile !).

1310. — **E. GRACILE** Koch. — RRR. Prairies et landes marécageuses et surtout tourbeuses.

Château-la-Vallière (Boreau *Fl.*). — M. Louis Léger m'a dit l'y avoir recueilli, mais je n'ai pas vu la plante.

RHYNCHOSPORA

1311. — **R. ALBA** Vahl. — RR. Pâturages, landes et bois tourbeux.

Gizeux, bords des étangs du Gué ! et du Mur ! ; **Continvoir**, vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau ! ; **Rillé**, bords du ruisseau de Malcombe ! ; **Saint-Quentin**, dans les prairies de l'Indrois (Diard *Cat.* et *herb.*). — La station des marais de la Nouillère (Coq. *in* Del. *Cat.* et *in* Billot *exs.* n° 1802) appartient au dépt de Maine-et-Loire.

1312. — **R. FUSCA** Rœm. et Sch. — RRR. — **Saint-Étienne-de-Chigny**, bords de l'Étang-Neuf ! et de l'étang des Souches (Del. *Cat.*) !, mare des Poulaillers (id.).

CLADIUM

1313. — **C. MARISCUS** R. Br. — R. Landes et marais tourbeux, bords des étangs.

Gizeux, bords des étangs du Gué ! et du Mur !, fossés au nord du château ! et çà et là dans la vallée du Changeon ! ; **Continvoir**, bords de la Branne ! , vallée du Changeon entre la Besselière et Gravoteau ! ; **Mazières**, bords des étangs de Crémille ! ; **Courcelles**,

bords de l'étang Bouchard ! ; **Ambillou**, étang de la Bousserie (Del. *Cat.*) ! ; **Saint-Étienne-de-Chigny**, dans les landes au nord-ouest de la commune ! — **Chédigny**, marais des Hubaudières (Audebert) ; **Reignac**, étang du vallon des Tabardières ! ; **Ciran**, étang Gargeau (Del. *Cat.*) ; **Boussay**, étang de Chantemerle (Aristobile) ; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée !, marais de la Buvinière ! d'où il s'avance jusque sur **Trogues** ! ; **Seuilly**, marais de la vallée du Négron ! et du ruisseau de Chavenay ! ; **la Roche-Clermault**, marais au bas de Taligny ! ; **Marçay**, marais bordant le Négron et le ruisseau de Comprigny ! ; **Assay**, çà et là dans les marais ! jusqu'autour du grand étang de Champigny ! et plus au sud jusqu'auprès de l'extrémité nord-ouest du grand parc de Champigny ! ; **Faye-la-Vineuse**, près du Grand-Martigny (Coq. *in* Del. *Cat.*), et dans la vallée du ruisseau de la fontaine d'Auzon !

CAREX

1314. — **C. PULICARIS** L. — AR. Landes et prairies tourbeuses, bords des étangs et des mares.

Gizeux, étang du Mur ! ; **Avrillé**, vallée de la Roumer au Pissot ! ; çà et là dans les landes de **Cléré** !, d'**Ambillou** ! et de **Saint-Etienne-de-Chigny** ! ; **Luynes**, vallée de la Bresme au-dessus de Pont-Clouet (Del. *Cat.*) ; **Charentilly**, près de Poillé (Del. *Cat.*) ; **Semblançay**, entre la route de Château-la-Vallière et l'étang de Tuasne ! ; **Nouzilly** (Del. *Cat.*) ; **les Hermites**, fontaine de la Fouquerie (Doucet !) ; **Monthodon**, mares de Monthalan (Vergnaud). — **La Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*). — **Loches** (Del. *Cat.*) ; **Perrusson**, au midi des Ajoncs (Diard *Cat.*) ; **Saint-Senoch-Barbeneuse**, près d'Apremont (Del. *Cat.*). — **Bossay**, près de la Gibaudrie (Aristobile) ; **Preuilly**, bords de l'étang de Maupertuis (id.). — **Saint-Benoist**, bords de la forêt de Chinon dans le vallon du Châtellier !, çà et là dans les landes du Ruchard !, pré tourbeux au nord-est de la vallée de Basse ! ; **Cravant**, dans les landes !

1315. — **C. DISTICHA** Huds. ; *C. intermedia* Good. — C. Prés et fossés humides ou marécageux.

Obs. 1. — Cette plante varie à bractées toutes plus courtes que les épillets, ou l'inférieure prolongée en une pointe subulée ord^t^ plus courte que l'inflorescence, mais parfois l'égalant ou même la

dépassant longuement. — J'ai recueilli cette dernière forme (var. *longibracteata* Nob. *in herb.*) dans la vallée du Cher à **Saint-Avertin** !

2. — Le *C. disticha* a quelquefois les épillets intermédiaires (ou même tous les épillets) androgyns, femelles à la base et mâles au sommet; l'inflorescence est alors ord^{t} plus grêle et plus allongée : bords du ruisseau de Réveillon à **Maillé** ! et **Draché** !

1316. — **C. SCHREBERI** Schrank. — AC. Sables incultes : prés, pelouses, bords et clairières des bois, alluvions.

C. dans presque toute la vallée de la Loire, sur les deux rives, depuis **Pocé** jusqu'à **Chouzé** !; vallée du Cher à **Tours** ! et sans doute ailleurs; prairies de la vallée de la Vienne à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, etc. — Plus rare, mais çà et là, sur les plateaux : **Chinon**, bois de Grammont !; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon !; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé !; **Monts**, à Candé (Audebert); **Amboise**, près du château (Bouvet); etc.

1317. — **C. LIGERINA** Bor.; *C. ligerica* Gay. — R. Lieux sablonneux incultes.

AC. dans la vallée de la Loire : **Limeray** !, **Pocé** !, **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors**!, **Amboise** (Bouvet)!, **Nazelles** !, **Négron** !, **Noizay**!, **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Pierre-des-Corps** (id.)!, **Cinq-Mars** !, **Langeais** !, **Chouzé** à Port-Boulet (Coq. *in* Del. *Cat.*), **Avoine** !, **Savigny** !, etc. — Nul ailleurs.

NOTA. — Le *C. brizoides* L., signalé dans la forêt de **Loches** (Bor. *Fl.*), n'y a pas été retrouvé à ma connaissance. On devra l'y chercher.

1318. — **C. LEPORINA** L.; *C. ovalis* Good. — C. Fossés, pâturages et bois humides.

Plante polymorphe : bractée inférieure très courte ou plus rar^{t} prolongée (parfois sur la même souche) en une pointe foliacée qui égale ou dépasse l'inflorescence; épillets ord^{t} ovoïdes et brunâtres, plus rar^{t} blanchâtres, parfois oblongs-cylindracés, forme qu'il ne faut pas confondre avec le *C. brizoides*.

1319. — **C. ECHINATA** Murr.; *C. stellulata* Good. — R. Landes et prairies tourbeuses.

Çà et là, quoique rare, au nord de la Loire : **Bourgueil**, vallée de Buton (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Gizeux**, étang du Mur ! ; vallée de la Fare entre **Souvigné** et Vaujours (Del. *Cat.*); **Ambillou**, vallée de la Trigalière (Del. *Cat.*)! ; **Luynes**, vallée de la Bresme (Barnsby); **Semblançay**, entre l'étang de Tuasne et la route de Château-la-Vallière ! ; **Nouzilly**, aux Quatre-Fontaines et à Longueville (Del. *Cat.*) ; marais de **Chanceaux-sur-Choisille** (id.). — Plus R. au sud de la Loire : vallée de l'Esves entre **Esves-le-Moutier** et **Saint-Senoch-Barbeneuse** (Del. *Cat.*); **Bossay**, forêt de Preuilly dans le vallon du Gué-de-la-Vie (Aristobile), marécage de la Tuilerie (id.).

Obs. — Cette plante varie à bractées toutes squamiformes et plus courtes que les épillets, ou plus rar[t] l'inférieure terminée par une pointe foliacée qui dépasse l'épillet inférieur et parfois l'inflorescence. Cette dernière forme (var. *longibracteata* Nob. *in herb.*) croît notamment à **Gizeux** sur les bords de l'étang du Mur !, avec le type.

NOTA. — Le *C. canescens* L. (*C. curta* Good., Duby), indiqué autrefois en Indre-et-Loire sans localité précise (Duj. *Fl.*), n'y a pas été trouvé à ma connaissance. On devra l'y chercher. — Ce doit bien être cette espèce que Dujardin a eu en vue, quoiqu'il donne le *C. brizoides* comme synonyme de son *C. curta*. Il dit en effet que sa plante a les épillets inférieurs un peu écartés et les fruits sans dents au sommet, ce qui ne saurait s'appliquer au *C. brizoides*.

1320. — **C. REMOTA** L. — AC. Bois et buissons humides et ombragés, bords des ruisseaux.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, bois de Vaux (aujourd'hui défriché) ! ; **Bourgueil**, au Chantier !, à Buton ! ; **Langeais**, fontaine de la Doucinière ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, bois de Beauvois (Del. *Cat.*); vallées de la Choisille et de ses affluents à **la Membrolle** !, **Chanceaux** !, **Cérelles** !, **Nouzilly** !, etc. ; **les Hermites**, bords de la Desmée (Doucet); **Nazelles**, au moulin de Moque-Souris (Del. *Cat.*)! — **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.*); **Dierre**, vallon de Bonnefont ! ; **Chisseaux**, vallon de la Charvière ! ; coteaux boisés du Cher à **Larçay** !, **Joué** !, etc. — Vallée de l'Indre et vallons adjacents : environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Courçay** ! ; **Monts**, dans le parc de la Roche (Audebert) ; plateau de **Villeperdue** entre la gare et Bois-Bonnard ! ; **Cheillé**, bords du ruisseau de la Cave !, le Maupas !, le vallon de Jolivet entre la Ballière et Jolivet ! ; **Rivarennes**,

vallée de Turpenay ! ; **Huismes**, aux Fontaines-d'Ozon ! — Çà et là sur la rive droite de la Vienne, dans les vallons de **Cravant** !, de **Panzoult** !, d'**Avon** !, de Courtineau depuis la vallée de la Manse à **Sainte-Maure** jusqu'à **Sainte-Catherine** ! ; vallées de la Creuse à **la Haye** !, de la Claise à **Boussay** !, **Bossay** (Aristobile), etc. ; R. au sud de la Vienne : **Marcilly**, à la Queue-du-Fossé ! ; **Verneuil**, dans la vallée de la Bourouze ! ; **Candes**, dans un petit ravin au sud-ouest du bourg ! ; etc.

1321. — **C. VULPINA** L. — C. Lieux marécageux, fossés, bords des eaux.

Obs. — Cette plante varie à bractées toutes plus courtes que les épillets, ou l'inférieure prolongée en une pointe verte et subulée qui dépasse souvent l'inflorescence.

1322. — **C. MURICATA** L. — CC. Bords des bois, des haies, des chemins ; pelouses, prés secs.

Obs. — Cette plante varie à bractées toutes plus courtes que les épillets, ou l'inférieure prolongée en une pointe subulée qui parfois dépasse l'inflorescence. — Elle présente souvent aussi une monstruosité à fruit allongé et déformé par la piqûre d'un insecte (var. *corniculata* Auct. aliq.).

1323. — **C. DIVULSA** Good. — C. Bords des bois, haies, buissons, pelouses.

Obs. — Cette plante présente les mêmes variations que la précédente quant à la longueur de la bractée inférieure et à la déformation du fruit.

1324. — **C. PANICULATA** L. — R. Bois, buissons, bords des ruisseaux, dans les terrains marécageux ou tourbeux.

Çà et là dans la vallée du Changeon à **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** ! (Del. *Cat.*) ; vallée du Breuil à **Cinq-Mars**, près du moulin de Racault ! et du moulin de la Goupillière !, et plus au nord à **Mazières**, en amont du moulin de Cutaisson (Doucet) ; **Semblançay**, entre l'étang de Tuasne et la route de Château-la-Vallière ! ; **Luynes**, bords de la Bresme en aval du Grand-Moulin ! ; **Vernou**, bord de la Brenne (Del. *Cat.*) ; **Montlouis**, prés tourbeux au-dessus du bourg (Del. *Cat.*) ; **Reignac**, bords de l'étang

du Moulin-Neuf ! et du ruisseau des Tabardières ! ; **Cheillé**, forêt de Chinon depuis la Vaunoir jusqu'au-dessus du Maupas !, bords du ruisseau de la Cave !, bords du ruisseau de Jolivet au bas de la Ballière ! ; **Avon**, vallon de Jolivet au bas des Quatre-Vents !, vallon de la Quelle ! ; vallée de Courtineau à **Saint-Epain** ! et **Sainte-Maure** ! ; bords du ruisseau de Sauvage à **Pussigny** ! et **Ports** ! ; bords de l'Esves entre **Esves-le-Moutier** et **Saint-Senoch-Barbeneuve** (Del. *Cat.*) ! ; **Charnizay**, à la Saunerie (Aristobile).

Obs. — Cette plante varie à bractées toutes scarieuses, ou l'inférieure prolongée en une pointe verte, subulée, atteignant parfois 3 à 8 cent., mais plus courte que l'inflorescence.

1325. — **C. BŒNNINGHAUSENIANA** Weihe ; *C. paniculata* × *remota*. — RR. Bois humides ou marécageux.

Cheillé, forêt de Chinon, dans le vallon du Doigt, entre le Maupas et la Vaunoir ! (avec les parents).

Obs. — Cette plante a le port du *C. remota*, mais les caractères généraux du *C. paniculata* dont elle se distingue par ses épillets plus pâles, plus aigus, en épis ord^t^ simples ; son inflorescence plus grêle, plus allongée, très interrompue dans sa moitié inférieure au moins, les 2 ou 3 épis inférieurs étant très espacés et plus courts que les entre-nœuds ; l'épi inférieur muni d'une bractée foliacée qui égale ou dépasse même un peu l'inflorescence. — Très différente de la plante décrite sous ce nom par Lloyd.

1326. — **C. ACUTA** L. — CC. Lieux marécageux, bords des eaux.

Plante très polymorphe, à écailles femelles lancéolées, plus rar^t^ linéaires ou ovales, aiguës ou rar^t^ obtuses ; fruits oblongs ou rar^t^ suborbiculaires, plus courts que les écailles ou les dépassant.

1327. — **C. VULGARIS** Fr. ; *C. Goodnowii* Gay. — R. Lieux marécageux ou tourbeux.

Gizeux, bords de l'étang du Mur ! ; **Luynes**, entre la Filonnière et Pont-Clouet (Del. *Cat.*) ; **Cangey**, mares de la vallée de la Loire près du Haut-Chantier ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, mares de la vallée du Cher aux Eprivières ! et entre les Eprivières et le bourg ! ; **Chinon**, prés marécageux au bas de Noiré ! — Cette plante, quoique rare, doit certainement exister ailleurs dans le dép^t^.

1328. — **C. STRICTA** Good. — AR. Prairies, landes, bois marécageux et surtout tourbeux; bords des étangs, des mares, des ruisseaux.

Çà et là dans la vallée du Changeon et dans celles de ses affluents à **Gizeux**! et **Continvoir**!; **Avrillé**, fossés et bords des mares au nord du bourg!; **Cléré**, dans les mares des landes!; **Hommes**, mares des bois entre le bourg et Avrillé!; **Château-la-Vallière**, bords de la Maulne entre la Guignerie et la Métaisonnière!; **Villiers-au-Bouin**, marécages entre la Brodière et la route du Lude!; **Ambillou**, étang de Radoire (Barnsby); **Luynes**, vallée de la Bresme entre la Filonnière et Pont-Clouet!; **Semblançay**, entre l'étang de Tuasne et la route de Château-la-Vallière!; **Saint-Roch**, étang de Jumeaux (Del. *Cat.*); vallées de la Choisille et de ses affluents à **Mettray**!, **Chanceaux**!, etc. — Vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau**!, **Véretz**!, **Montlouis**!, **Saint-Avertin** (Del. *Cat.*), **la Riche-Extra** (id.). — **Veigné**, vallée de Saint-Laurent (Audebert); C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*); **la Guerche**, aux Buissons (Joureau). — Bords de la Veude à **Anché**!, **Chaveignes**!; marais d'**Assay**!, de **Marçay**!, de **la Roche**!, de **Seuilly**!

1329. — **C. PRÆCOX** Jacq. — CC. Clairières des bois, landes, pelouses, bords des chemins. — Présente les formes suivantes :

α. **vulgaris.** — Feuilles bien plus courtes que la tige adulte; épis tous rapprochés au sommet de la tige. — CC. partout.

β. **longifolia** Le Gr. — Diffère du précédent par les feuilles allongées et dépassant la tige. — AR., mais çà et là, dans les bois couverts.

γ. **gynobasis.** — Epi femelle inférieur porté sur un pédoncule filiforme allongé et naissant directement de la souche à la base de la tige florifère, comme dans le *C. Halleriana*. — R. — **Marçay**, bois sablonneux entre le bourg et Couesmé!

Obs. — Le fruit du *C. præcox* est quelquefois oblong, allongé et étranglé au milieu en forme de gourde. Cette déformation, qui le rend stérile, est due à la présence d'un insecte; elle constitue le *C. sicyocarpa* Lebel, et se rencontre çà et là.

1330. — **C. TOMENTOSA** L. — AC. Prés, landes et bois humides, surtout dans les terrains argilo-siliceux.

Çà et là dans les prairies des bords du Lane, du Changeon, de la Branne, etc., à **Chouzé**!, **Saint-Nicolas**!, **Bourgueil**!, **Gizeux**!, **Continvoir**!; plateaux de **Langeais**!, **Cinq-Mars**!, **Mazières**!; **Saint-Etienne-de-Chigny**!, **Pernay**!, **Semblançay**!, etc.; vallée de la Choisille à **Fondettes**!, **Saint-Cyr**!, **Chanceaux**!, **Notre-Dame-d'Oé** (Duj. *Fl.*)!, **Cérelles**!, **Nouzilly**!; vallée et coteaux du Cher à **Sublaines**!, **Bléré**!, **Joué**!, **Ballan**!; vallées et coteaux de l'Indre et de ses affluents à **Chanceaux** (Diard *Cat.*), **Courçay**!, **Truyes**!, **Cormery**!, **Veigné** (Audebert), **Monts** (id.), **Azay-le-Rideau**!, **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Rigny-Ussé**!, **Saint-Benoist**!, etc.; vallée de la Vienne à **Cinais**!, **Chinon**!, etc.; vallées du Négron et de ses affluents à **la Roche**!, **Seuilly**!, **Marçay**!; vallées et coteaux de la Veude et du Mable à **Lémeré**!, **Champigny**!, **Chaveignes**!, **Jaulnay**!, etc.; coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Brizay**!, **Parçay**!, **Rilly**!, **Marcilly**!, **Ports**!, **Pussigny**!; vallées de la Creuse et de ses affluents à **la Guerche** (Joureau), **Abilly**!, **Boussay**!, **Preuilly** (Aristobile), etc.

Cette plante présente les formes suivantes :

α. **vulgaris.** — Feuilles beaucoup plus courtes que la tige adulte. — AC. partout.

β. **umbrosa.** — Feuilles allongées, égalant ou dépassant la tige. — R. et spécial aux lieux couverts. — **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé!; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon!

1331. — **C. PILULIFERA** L. — AC. Bois et landes un peu humides, dans les terrains calcaires ou argileux.

Çà et là au nord de la Loire, à **Bourgueil** (Del. *Cat.*), **Restigné**!, **Langeais**!, **Cléré**!, **Mazières**!, **Luynes**, **Ambillou**!, **Sonzay**!, **Saint-Roch**!, **Charentilly**!, **Chanceaux**!, **Cérelles**!, **Nouzilly**!, etc.; coteaux de la rive gauche de la Loire à **Mosnes**!, **Saint-Denis-Hors**!; coteaux du Cher à **Joué**!, **Bléré**!, **Civray**!, etc. — Coteaux de l'Indre et de ses affluents : **Ferrière-sur-Beaulieu**, dans la forêt de Loches!; **Saint-Quentin**, bois bordant la route de Chédigny!; vallée de Saint-Laurent près **Monts** (Audebert); **Artannes**, dans les bois voisins du château de Loché!; **Druyes**, à Bois-Tirau!, etc. — Forêt de Chinon et bois voisins à **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Rigny-Ussé** jusque dans le parc d'Ussé!, **Saint-Benoist**!, **Chinon**!, **Cravant**!, etc.; bois de

la Roche !, de **Cinais** !, de **Couziers** !, de **Saint-Germain-sur-Vienne** !, de **Marçay** !, de **Chaveignes** !, de **Jaulnay** !, etc.

Cette plante présente les formes suivantes :

α. **vulgaris.** — Feuilles et bractées ne dépassant pas les tiges. — C'est la forme normale.

β. **umbrosa.** — Feuilles allongées, dépassant les tiges; bractées courtes. — Çà et là : **Joué**, bois Taillard ! ; forêt de Chinon à **Cheillé** ! et **Rivarennes** !

γ. **longibracteata.** — Bractées allongées, dépassant l'inflorescence. — R. — **Joué**, bois Taillard ! ; **Cinais**, sur les communs !

NOTA. — Le *C. montana* L., indiqué autrefois dans les bois de Chatenay (Duj. *Fl.*), n'y a pas été retrouvé à ma connaissance. — On devra également chercher dans les lieux arides le *C. ericetorum* Poll. et le *C. polyrhiza* Wallr., qu'il ne serait pas impossible de rencontrer en Indre-et-Loire.

1332. — **C. HALLERIANA** Asso; *C. alpestris* All.; *C. gynobasis* Vill. — AR. Pelouses et clairières des bois des coteaux calcaires.

RR. au nord de la Loire et du Cher : **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*); **Nouzilly**, coteaux de la Choisille près de Fresnay ! (Coq. *in* Del. *Cat.*; indication exacte, quoique la plante n'existe pas dans l'herbier Delaunay et que celle conservée sous ce nom dans l'herbier Coqueray soit le *C. pilulifera*). — R. dans le bassin de l'Indre : **Esvres**, coteaux entre le bourg et le moulin de Vonte; **Loches**, friches près de Grand-Vau ! ; **Perrusson**, bois de la Cloutière (Diard *Cat.*) ! ; **Tauxigny**, coteaux de l'Echandon entre le bourg et le Moulin-Neuf ! — Plus C. dans les bassins de la Creuse et de la Vienne : **le Grand-Pressigny**, coteaux de la Muanne !, coteaux de la Claise à l'ouest du bourg ! ; **Abilly**, coteaux du Brignon au sud de la Guerrière ! et entre Bessé et la Davière ! ; **Balesmes**, friches à droite de la route de Civray ! ; **Marcé-sur-Esves**, coteaux de l'Esves au nord-ouest du moulin du Temple ! ; **Saint-Epain**, coteaux boisés de la Manse ! ; **Trogues**, bois de Boizé ! et de la Montée-Rouge ! ; **Panzoult**, coteaux à l'entrée de la vallée du Croulay ! ; C. sur les coteaux de la rive gauche de la Vienne et sur ceux des vallons adjacents à **Antogny** !, **Pussigny** !, **Ports** !, **Marcilly** !, **Rilly** !, **Luzé** !, **Parçay** !, **Sazilly** ! ; **Lémeré**, bois de la Haute-Foye !, bois de Peloi ! ; **Braye**, friches bordant au sud le bois Saint-Jean ! ; **Jaulnay**, coteaux de la rive droite de la Veude !

1333. — **C. HUMILIS** Leys.; *C. clandestina* Good. — RR. Rochers, pelouses et clairières des bois des coteaux calcaires.

Bois de Beauregard et de Bussière entre et sur **Athée** et **Cigogné** ! (Del. *Cat.*); **Chédigny**, friches arides entre Cléret et Fontenay !, et plus au sud sur **Reignac** en aval de la Grandinière ! — **Beaumont-en-Véron**, pelouses arides et rochers au nord-est du moulin de Beaupuy !, rochers au nord-est du Pérou !; **Chinon**, à Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, la Butte-aux-Chilloux !, le Peu-du-Chat !, le Puy-Besnard !, la Colline ! — Je ne le connais pas au nord de la Loire et du Cher, ni au sud de la Vienne.

1334. — **C. DIGITATA** L. — RRR. Bois montueux des terrains calcaires.

Panzoult, bois montueux de la vallée du Croulay !, où l'on trouve les deux formes suivantes :

α. **vulgaris.** — Ecailles des épis femelles et bractées d'un brun rougeâtre avec une étroite ligne verte sur le dos.

β. **pallida.** — Ecailles des épis femelles et bractées fauves avec une large zone verdâtre sur le dos.

1335. — **C. NITIDA** Host; *C. verna* Schkuhr; *C. obœsa* G. et G. *an* All.? — R. Pelouses arides et clairières des bois, dans les sables calcaires.

Coteaux du Changeon, sur la rive droite, à **Bourgueil** ! et à **Gizeux** où il s'avance jusqu'à Chaumont !; et sur la rive gauche, à **Benais** ! et jusqu'à la pelouse de **Continvoir** ! (Coq. *in* Del. *Cat.*). — **Beaumont-en-Véron**, les Coudreaux !, le Puy-Prieur !, Beaupuy !, les Pussinières !, le Pérou !, et tous les coteaux depuis le Pérou jusqu'à Coulaine ! ; **Chinon**, la Chatière !, les Fontenils !, la Vallée-Froide !, Bruyères-Piquet !, Trotte-Loup !, la Butte-aux-Chilloux !, le Peu-du-Chat !, le Puy-Besnard !, la Colline !, la Jongerbe !, Rochette !, le bois de Grammont !, la garenne de Basse ! ; **Cravant**, coteaux de Basse !, de Givray !, de la Chaboissière !, de Malveau ! ; **Saint-Benoist**, coteau du Chêne-Vert !

1336. — **C. PANICEA** L. — AC. Prés, landes et bois humides ou tourbeux.

C. au nord de la Loire, surtout dans les cantons de **Bourgueil** !, de **Langeais** !, de **Château-la-Vallière** !, de **Neuillé** !, de **Château-**

renault!, et çà et là dans les autres cantons. — AC. ailleurs : forêt d'Amboise à **Souvigny** près des étangs de Jumeaux!, etc.; vallée du Cher à **Montlouis**!, **Véretz**!, etc. ; **Orbigny**, étangs bordant la forêt de Brouard!; forêt de Loches à **Ferrière-sur-Beaulieu**!, **Genillé**!, etc. ; forêt de Villandry à **Druyes**! et **Vallères**! ; vallée de l'Indre et vallons voisins à **Azay-le-Rideau**!, **Cheillé**!, **Monts**!, etc.; forêt de Chinon et aux alentours, à **Rivarennes**!, **Rigny-Ussé**!, **Saint-Benoist**!, **Chinon**!, jusque dans les vallons de **Cravant**!, de **Panzoult**!, d'**Avon**!, etc.; marais de **la Roche**!, de **Marçay**!, d'**Assay**! ; vallée de la Veude à **Champigny**!, **Chaveignes**!, **Razines**! ; vallée de Sauvage à **Ports**!, **Pussigny**!, **Marigny**! ; plateaux de **Lémeré**!, de **Chezelles**!, de **Luzé**! ; marais de **Parçay-sur-Vienne**!, de **Pouzay**! ; vallées et coteaux de la Creuse et de ses affluents à **la Guerche** (Joureau), **Barrou**!, **le Grand-Pressigny**!, **Paulmy**!, **Ligueil**!, etc.

1337. — **C. PALLESCENS** L. — AR. Bois frais et couverts, surtout dans les terrains sablonneux.

Bois de **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Langeais**, vallée de la Roumer entre la Châtaigneraie et le moulin Cerisier! ; **Epeigné-sur-Dême** (Del. *Cat.*); **les Hermites**, le long de la Desmée entre la Fouquerie et le bois de Vallière (Doucet!); **Semblançay**, près de l'étang du Grand-Moulin! ; çà et là dans les bois de la vallée de la Choisille et des vallons tributaires, à **Fondettes**!, **Saint-Cyr**!, **Mettray** (Del. *Cat.*)!, **Saint-Symphorien**, etc. ; **Rochecorbon**, bois de la Bellangerie! — Forêt d'Amboise à **Saint-Denis-Hors**!, à **Souvigny** près des étangs de Jumeaux!, et au-dessus de **Saint-Martin-le-Beau**! ; **Joué**, bois de Narbonne (Del. *Cat.*) et de la Liaudière (Audebert) ; **Veigné**, vallée de Saint-Laurent (id.) ; **Ferrière-sur-Beaulieu**, dans la forêt de Loches! ; **Bossay**, forêt de Preuilly dans le vallon du Gué-de-la-Vie (Aristobile), et çà et là ailleurs : près de la Gibaudrie (id.), de la Tuilerie (id.) ; **Cheillé**, bois de la Barbée (Joureau), et forêt de Chinon au Maupas! ; **Avon**, bois entre les Quatre-Vents et la fontaine des Geais! ; vallons de **Panzoult**! et de **Cravant** ; **Candes**, bois au sud de la commune!

1338. — **C. PENDULA** Huds.; *C. maxima* Scop. — RR. Bords des ruisseaux, fossés humides, dans les buissons ou les bois ombragés.

Benais, fossé près de Saint-Gilles (Coq. *in* Del. *Cat.*) ; **Cheillé**, forêt de Chinon dans le vallon du Doigt depuis la Vaunoir jus-

qu'au-dessous du Maupas !; bords de l'Indre dans le parc d'**Azay-le-Rideau** ! (Del. *Cat.*); **Rivarennes**, bords du ruisseau de la vallée de Turpenay où il est rare !; **Cravant**, bords du ruisseau entre l'ancienne église et le bourg ! et en aval du bourg !; **la Guerche**, bords de la Creuse dans le parc (Joureau *in litt.*).

1339. — **C. FLAVA** L. — C. Prés, landes, bois humides ou tourbeux. — On distingue souvent les 2 formes suivantes :

α. **typica.** — C. partout. — Varie :

1° **vulgaris.** — Epis inférieurs brièvement pédonculés; bractées toutes étalées ou réfléchies. — C.

2° **ambigua.** — Epis inférieurs longuement pédonculés; bractées toutes dressées ou la sup. seule étalée. — AR. mais çà et là. — **Luynes**, dans la vallée de la Bresme !; **Truyes**, vallon de Bordebure !; **Cheillé**, forêt de Chinon au Marchais du Laidun !; etc.

3° **gynobasis.** — Epi inférieur porté sur un pédoncule radical long de 15-20 cent. — R. — J'ai récolté cette forme à l'entrée du vallon de Bordebure à **Truyes** !

β. **lepidocarpa** (*C. lepidocarpa* Tausch). — AC. çà et là dans tout le dépt. — A peine distinct du type, il varie comme lui à épis plus ou moins pédonculés et à bractées étalées ou réfléchies ou plus rart dressées.

1340. — **C. ŒDERI** Ehrh. — AC. Marais desséchés, bords des mares et des étangs, surtout dans les terrains sablonneux ou tourbeux.

Çà et là au nord de la Loire, à **Gizeux**, bords de l'étang du Gué !; **Continvoir**, dans la vallée de la Branne !; **Avrillé**, au nord du bourg !; **Saint-Patrice**, à l'étang des Gatés !; **Hommes**, carrières bordant la route de Savigné !; **Ambillou**, sur le bord des étangs !; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang !; **Sonzay** !; **Saint-Roch** !; **Charentilly** !; **Saint-Antoine-du-Rocher** (Coqueray); **Villedômer**, à l'étang de l'Archevêque !; etc. — **La Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*); **Souvigny**, forêt d'Amboise au grand étang de Jumeaux !; **Reignac**, étang du Moulin-Neuf dans le vallon des Tabardières !; **Truyes**, vallon de Bordebure !; **Monts**, dans la vallée de l'Indre (Audebert) !; **Villeperdue**, mares desséchées (id.); **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé !; **Saint-Benoist**, vallon du Châtellier !; **Savigny**, mares des

communs des Bertignolles!; **Cravant**, mares des landes du Ruchard!; **Panzoult**, vallée du Croulay!; marais de **la Roche-Clermault**!; marais d'**Assay**!; vallée de la Veude à **Chaveignes**!, **Jaulnay**!; étang Marne à **Saint-Pierre-de-Tournon**; etc.

1341. — **C. MAIRII** Coss. et Germ. — RRR. Prairies marécageuses et surtout tourbeuses.

Prairies de la vallée de la Bresme entre la Filonnière et Pont-Clouet sur la commune de **Luynes** (Delaunay), et en aval de Pont-Clouet sur **Saint-Etienne-de-Chigny** (Blanchet); marais de Beaufoux à **Semblançay** (Blanchet *in litt.*). — Je dois ces indications au Dr Blanchet, et elles doivent sans doute être exactes. Cependant je n'ai vu la plante ni dans les localités que je viens de citer, ni dans les herbiers que j'ai consultés. Celle de l'herb. Delaunay, provenant de la vallée de la Bresme, appartient au *C. distans*, tandis que dans d'autres herbiers j'ai vu sous le nom de *C. Mairii* tantôt le *C. flava*, tantôt le *C. Hornschuchiana*. C'est donc une espèce à retrouver.

1342. — **C. HORNSCHUCHIANA** Hopp. — AR. Prairies marécageuses et surtout tourbeuses, bords des étangs.

Prairies et bords des étangs de la vallée du Changeon à **Gizeux**! et **Continvoir**!; landes d'**Avrillé**!, **Ambillou**!, **Hommes**!; vallée de la Fare à **Château-la-Vallière**!, **Sonzay**!, **Souvigné**!; vallée de la Bresme à **Saint-Etienne-de-Chigny**! et **Luynes**!; vallée de la Choisille à **Mettray** (de l'Hôpital), **Nouzilly** (Del. *Cat.*), etc. — **Athée**, prairies du Cher près de la Boulaie (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Truyes**, vallon de Bordebure (G. Chambert); **Paulmy**, vallon du Châtellier près de la route de Ligueil! (Del. *Cat.*); bords de la Ligoire entre **la Chapelle-Blanche** et **Ligueil** (id.); **la Roche-Clermault**, dans le marais près du moulin Ciret!; etc.

Obs. — Cette plante a assez souvent 2 épis mâles. Rarement elle en a 3; je l'ai récoltée ainsi à **Gizeux**!, et j'ai vu dans la vallée du Croulay à **Panzoult** un très jeune *Carex* à 3 épis mâles qui me paraît aussi appartenir à cette espèce.

C. FULVA Good.; *C. flavo-Hornschuchiana* A. Br. — RR. Prairies marécageuses et surtout tourbeuses.

Gizeux, bords de l'étang du Gué!; **Charentilly**, à Poillé (Del. *Cat.*); **Ambillou**, bords de l'étang de Radoire!; **Luynes**, prairies de la vallée de la Bresme près de Pont-Clouet!

Obs. — Cette plante, regardée autrefois comme une forme stérile du *C. Hornschuchiana*, est généralement considérée aujourd'hui comme un hybride provenant du croisement du *C. Hornschuchiana* avec le *C. flava*.

C. TOURLETI Gillot *in litt.* (*C. Hornschuchiana* × *distans*). — RRR. Prés marécageux ou tourbeux.

Hommes, mares et fossés fangeux des bois bordant la route d'Avrillé !

Obs. — Cette plante se rapproche du *C. Hornschuchiana* par son port, sa tige rude, ses épis mâles à écailles très arrondies et largement blanches-hyalines au sommet, ses épis femelles à écailles la plupart uninervées, non mucronées, un peu (mais plus étroitement et pas toujours) blanches-hyalines sur les bords et au sommet. Elle s'en éloigne par ses épis femelles un peu plus espacés, à écailles plus largement vertes sur le dos et à nervure prolongée jusqu'au sommet, par ses fruits plus fortement nervés et à bec scabre-subcilié, caractères qui la rapprochent du *C. distans*. Ses fruits, qui paraissent stériles et qui sont très étalés, l'éloignent de l'un et de l'autre. Elle est d'ailleurs très distincte du *C. fulva* et je la considère comme un hybride provenant du croisement du *C. Hornschuchiana* avec le *C. distans*. M. le Dr Gillot, d'Autun, à qui je l'ai communiquée, partage cet avis et m'a proposé de lui donner le nom sous lequel je la signale aujourd'hui.

1343. — **C. DISTANS** L. — C. Prairies et landes humides, marécageuses ou tourbeuses. — Le fruit est fauve ou verdâtre, souvent marbré ou taché de brun. — La forme suivante mérite, je crois, d'être distinguée :

β. **pseudo-punctata** Nob. *in herb.* — Fruits plus brusquement contractés en bec que dans le type, verdâtres, luisants et finement ponctués de brun rougeâtre; du reste tous les caractères du type, auquel il se relie par des intermédiaires. — R. — **Bréhémont**, près du Vieux Cher ! — Cette plante me paraît voisine du *C. neglecta* Degl. *in* Lois. *Fl. gall.*

NOTA. — Le *C. punctata* Gaud., qu'il ne faut pas confondre avec la forme précédente, m'a été signalé par M. Chambert comme ayant été trouvé par M. de L'Hôpital dans des prairies marécageuses à **Mettray**. Je ne l'y ai pas vu et les échantillons que m'a

donnés M. Chambert, bien que pouvant se rapporter à cette plante, sont trop jeunes pour qu'il soit possible de les déterminer avec certitude. J'ai récolté moi-même, dans les prairies de la Vienne au bas de **Rilly**, un jeune *Carex* qui a un peu le facies du *C. punctata*, mais qui n'est pas assez développé non plus pour que je puisse lui donner un nom. — Ces plantes devront être recherchées et étudiées.

1344. — **C. BINERVIS** Sm. — RRR. Bois et landes des terrains marécageux et tourbeux.

Landes de **Cléré** au sud-est du bourg !; landes d'**Ambillou** du côté de la Seizeraie ! ; bois de **Mettray** (Coqueray !).

NOTA. — Le *C. lævigata* Sm. (*C. biligularis* DC.), indiqué par Dujardin (*Flore*, p. 274) sans localité précise, pourrait se rencontrer dans le dép^t^, mais je n'ai pas vu d'échantillons en provenant.

1345. — **C. DEPAUPERATA** Good. — RRR. Bois montueux ou couverts.

Nazelles, dans les bois qui dominent le bourg, le long de la route de Montreuil !

1346. — **C. SILVATICA** Huds. ; *C. patula* Scop. ; *C. Drymeia* L. fils. — AC. Bois humides ou couverts.

Çà et là au nord de la Loire : **Saint-Nicolas**, bois de Vaux (aujourd'hui défriché !);vallée de la Roumer au-dessus de **Langeais** !; vallée du Breuil à **Cinq-Mars** ! ; bois du bassin de la Choisille à **Fondettes** !, **Saint-Cyr** !, **Mettray** !, **Charentilly** (Del. *Cat.*) !, **Cérelles** !, **Nouzilly** !, etc. ; vallée de la Brenne à **Chançay** !, **Reugny** !, **Neuillé-le-Lierre** !, etc.; **les Hermites**, bois du Petit-Moulin (Doucet !) ; bois de **Notre-Dame-d'Oé** !, de **Rochecorbon**, de **Nazelles** !, de **Montreuil** ! — Coteaux de la rive gauche de la Loire et vallons adjacents à **Mosnes** !, **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Amboise** !, **Saint-Règle** dans la vallée de l'Amasse et la forêt d'Amboise ! ; **Souvigny**, à Montoussan !, aux étangs de Jumeaux !, etc. — Coteaux du Cher à **Chisseaux** dans le vallon de la Charvière !, **Dierre** dans le vallon de Bonnefont ! ; parc de **Chenonceaux** ! ; **Epeigné**, dans le vallon du ruisseau ! ; et çà et là sur les coteaux de la rive gauche du Cher à **Bléré** !, **Athée** !, **Véretz** !, **Larçay** !, **Saint-Avertin** !, **Joué** !, **Ballan** !, **Savonnières** ! — Coteaux de l'Indre et

des vallons adjacents aux environs de **Loches** où il est C. (Diard *Cat.*), à **Tauxigny** dans le vallon de l'Echandon !, **Reignac** !, **Courçay** !, **Esvres** à Bois-Sicaut !, **Monts** (Audebert), **Druyes** !, **Azay-le-Rideau** !; **Cheillé**, forêt de Chinon au Maupas et ailleurs !; **Rivarennes**, dans la vallée qui conduit à Turpenay !; **Saint-Benoist**, au Liza !; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé !; **Huismes**, au Vivier !; etc. — AR. dans le bassin de la Vienne : **Lerné**, parc de Chavigny; **Cinais**, bois au bas du Camp-Romain !; **Cravant**, vallée de Narçay !; **Avon**, vallée de la Quelle !; **Bournan**, bois de Bagneux !; etc.

1347. — **C. PSEUDO-CYPERUS** L. — AR. Lieux marécageux ou tourbeux; bords des eaux, dans les prés, les bois ou les landes.

Vallées du Lane et du Changeon à **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Restigné** !, **Benais** !; **Gizeux**, à Saint-Philbert !; **Avrillé**, fossés au nord du bourg !; **Hommes**, mares des bois au nord d'Avrillé !; **Channay**, fossés des prés entre la Grallerie et le Thauron !; **Courcelles**, fossés et bords des étangs !; **Château-la-Vallière**, bord des l'étang ! et plus à l'est entre Vaujours et Souvigné (Del. *Cat.*); **Ambillou**, à la Bousserie (Del. *Cat.*), étangs de Radoire (Barnsby) et de Givry !; **Saint-Roch**, étang de Jumeaux (Barnsby); **Charentilly**, à Poillé (Del. *Cat.*); **Semblançay**, entre la route de Château-la-Vallière et l'étang de Tuasne !; **Monthodon**, mares de Monthalan (Vergnaud); **Châteaurenault** (Duj. *Fl.*); vallée de la Loire entre Vallières (c^ne^ de **Fondettes**) et **Luynes** (Del. *Cat.*); **Limeray**, au Haut-Chantier !; etc. — **Montlouis**, marais bordant la ligne d'Orléans !; vallée du Cher à **Villandry** dans le Vieux Cher !, **Joué** entre le Pont-aux-Oies et Pont-Cher !, **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*) !; **Chisseaux**, ruisseau de la Charvière !; **Luzillé**, étang de Brosse ! — **Chédigny**, entre l'étang et la lande de Cléret (Audebert); **Perrusson** et **Chanceaux-près-Loches** (Diard *Cat.*); **Reignac**, étang et ruisseau des Tabardières ! et jusque dans la vallée de l'Indre !; **Monts**, à Candé, à la Bade et dans le bois de la Roche (Audebert); **le Louroux**, à la Pinardière (id.); **Bréhémont**, entre l'Indre et le Vieux Cher !; **Cheillé**, forêt de Chinon au Maupas !; **Saint-Benoist**, vallon du Châtellier !; **Chinon**, bords d'une mare dans le bois de Grammont !; **Ligré**, à Bel-Ebat !; **Champigny-sur-Veude**, à Niébled !; **Sainte-Maure** et **Sainte-Catherine** dans le haut de la vallée de Courtineau !; **la Chapelle-Blanche**, dans la vallée de Grillemont

(Del. *Cat.*); **Charnizay**, mare près de Bois-Bernay (Aristobile); **Bossay**, bords de l'étang de Vinceuil (id.).

Obs. — Cette plante a assez souvent l'épi supérieur androgyn et portant des fleurs femelles tantôt à sa base, tantôt vers son milieu, tantôt à son sommet. Je l'ai vue aussi à épis femelles rameux : **Joué**, entre le Pont-aux-Oies et Pont-Cher !

1348. — **C. GLAUCA** Murr.; *C. flacca* Schreb. — CC. Prés humides, pelouses, bords et clairières des bois, surtout dans les terrains argileux.

Obs. — Cette plante a quelquefois la bractée inférieure non engainante : **Cheillé**, au Maupas !; **Pussigny**, dans le vallon de Sauvage !; **la Roche**, dans le bois de Chargé !; etc. Je l'ai vue aussi à épis femelles rameux : **Beaumont-en-Véron** !

1349. — **C. AMPULLACEA** Good.; *C. rostrata* With. — RR. Lieux marécageux ou tourbeux, bords des eaux.

Bourgueil, vallée de Buton ! (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Rille**, ruisseau de Malcombe !; **Nouzilly**, vallée de Fresnay (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Manthelan** (Diard *Cat.*).

1350. — **C. VESICARIA** L. — AC. Lieux marécageux ou tourbeux, bords des eaux, dans les marais, les bois et les landes.

Langeais, à l'étang de Bournais !; **Avrillé**, mares et fossés au nord du bourg !; **Hommes**, mares des bois bordant la route d'Avrillé !; **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*); forêt de **Beaumont-la-Ronce** (id.); **Nouzilly**, bois de l'Orfrasière (Coq. *in* Del. *Cat.*); **les Hermites**, à l'étang Guenil (Doucet !); **Saint-Symphorien**, bois des Douets. — Vallées de la Loire et du Cher à **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.*), **la Ville-aux-Dames** !, **Montlouis** !, **Villandry** (Doucet); **Saint-Denis-Hors**, aux Tuileries sur la route de Chargé !, et dans la forêt d'Amboise aux étangs de la Janvrie ! et de l'Herpinière !; **Souvigny**, aux étangs de Jumeaux !; **Dierre**, étang de la Gaugonnière !; **Chisseaux**, vallon de la Charvière !; **Saint-Martin-le-Beau**, aux Eprivières ! — C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*); étang de **Ferrière-sur-Beaulieu** !; vallée de l'Indre à **Azay-le-Chétif** !, à **Monts** (Audebert); plateaux de **Villeperdue** !, **Louans** !, **le Louroux** (Del. *Cat.*); **Esves-le-Moutier** (id.). — **Sainte-Catherine**, dans le haut de la vallée de Courtineau !; **Avon**, dans le vallon de la Quelle !

et dans le haut du vallon de Jolivet!; **Cheillé**, dans le vallon de Jolivet! et dans la forêt de Chinon au Maupas!, au Marchais de Laidun!, etc.; **Saint-Benoist**, vallon du Châtellier!, ainsi que dans les landes voisines et la forêt!; **Rigny-Ussé**, dans le parc d'Ussé!; **Huismes**, au Pas-de-Cordais!; **Chinon**, marais Saint-Mexme à l'Ilette! et au bas des Loges!

1351. — **C. RIPARIA** Curt. — CC. Lieux marécageux; bords des rivières, des ruisseaux, des fossés, des étangs.

1352. — **C. PALUDOSA** Good.; *C. acutiformis* Ehrh. — C. Bords des eaux, lieux marécageux ou tourbeux des prairies et des bois.

α. **typica.** — Écailles des épis femelles égalant à peine les fruits. — C.

β. **Kochiana** Gaud. (*C. Kochiana* DC.). — Écailles des épis femelles terminées en pointe allongée et dépassant notablement les fruits.

1353. — **C. HIRTA** L. — CC. Lieux sablonneux humides; bords des rivières, des étangs.

β. **glabrescens** (*C. hirtiformis* Pers.). — Çà et là, mais à peine distinct du type par les feuilles et les gaines glabres ou presque glabres, l'épi femelle glabrescent.

Obs. — Le *C. hirta* a ordinairement les écailles blanchâtres ou d'un fauve pâle; j'en ai observé une forme (*fusca*) à écailles, surtout celles des épis mâles, d'un brun assez foncé et offrant seulement une étroite ligne verte sur la carène et une étroite bordure blanche-hyaline sur les bords : **Rivarennes**, dans la vallée de l'Indre!

GRAMINÉES

ZEA

(1354). — **Z. MAYS** L. — AC^t cultivé en grand, mais non partout.

LEERSIA

1355. — **L. ORYZOIDES** Sw.; *Phalaris oryzoides* L. — AC. Bords des rivières, des ruisseaux, des fossés; prés et buissons humides.

Bords de la Fare à **Château-la-Vallière**!, **Villiers-au-Bouin**!; — de la Roumer à **Langeais**!; — de la Cisse à **Vouvray**!, **Pocé** (Del. *Cat.*). — Çà et là sur les bords de la Loire à **Langeais**!, **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*)!, **Saint-Denis-Hors**!, etc. — Bords de l'Amasse en amont d'**Amboise**! — AC. sur les bords et dans la vallée du Cher, à **Chisseaux** où il remonte le ruisseau de la Charvière!, **Saint-Martin-le-Beau** où il remonte jusqu'à l'étang de Battereau!, **Saint-Pierre-des-Corps**!, **Saint-Avertin**!, **Tours**!, etc. — Bords de l'Indre à **Loches** (Diard *Cat.*)!, **Azay-le-Rideau**!, **Cheillé**!, **Huismes**!, etc.; vallon de **Villaines**! — AC. sur les bords de la Vienne à **Candes**!, **Couziers**!, **Saint-Germain**!, **Thizay**!, **Cinais**!, **Chinon**!, **Rivière**!, **Sazilly**!, **Cravant**!, etc. — Bords de la Veude à **Anché**!, **Champigny**!, **Chaveignes**!, etc. — Bords de la Creuse à **la Celle-Saint-Avant**!, **la Guerche** (Joureau); — de la Claise à **Abilly**!, **le Grand-Pressigny**!, **Preuilly**!; etc.

NARDUS

1356. — **N. STRICTA** L. — AR. Landes humides, pâturages tourbeux, dans les terrains siliceux.

Çà et là dans les landes de **Cléré**!, de **Mazières**!, d'**Ambillou**!, de **Saint-Étienne-de-Chigny**!; **Semblançay**, au-dessous de l'étang de Chalais (Del. *Cat.*); forêts de **Beaumont-la-Ronce** et de **Saint-Laurent-en-Gâtines** (Del. *Cat.*). — **Monts**, au Ripault (Duj. *Fl.*); **Loches** (Del. *Cat.*); **Orbigny**, étangs bordant la forêt de Brouard, surtout sur les bords de celui de la Lardière!; **Saint-Senoch-Barbeneuve**, vallée de l'Esves sous Apremont (Del. *Cat.*); **Manthelan**, près de l'étang des Usages ou étang du Faux (Diard *Cat.*); **Preuilly**, pelouses de la Martinière (Aristobile); **Saint-Benoist**, çà et là dans la forêt de Chinon!, le vallon du Châtellier!, les landes du plateau du Ruchard!, jusqu'au-dessus de Basse!, landes de **Cravant**!

ANDROPOGON

1357. — **A. ISCHÆMUM** L. — AC. Pelouses arides des terrains sablonneux ou calcaires.

Coteaux du Changeon et de ses affluents à **Benais** (Coq. *in* Del. *Cat.*), **Gizeux**!, **Continvoir**! — Levées et alluvions de la Loire à **Savigny**!, **Avoine**!, **Langeais**!, **Cinq-Mars** (Doucet), **Luynes** (Barnsby), **Sainte-Radégonde**!, **Amboise** (Bouvet)!, **Pocé**!, **Limeray**!, **Saint-Denis-Hors**!, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*)!, etc. — Coteaux de **Lussault** (Capillon). — Coteaux du Cher à **Montlouis**!, **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*)!, **Azay-sur-Cher**!, **Athée**! — Coteaux de l'Indre et de ses affluents : **Loches** (Diard *Cat.*); entre **Beaulieu** et **Ferrière** (Dupuy); **Chemillé-sur-Indrois**, coteaux de l'Indrois et du ruisseau d'Olivet!; **Chédigny**, entre Cléret et Fontenay!; coteaux de **Courçay**! (Del. *Cat.*); **Cheillé**! — Coteaux de la rive droite de la Vienne : **Beaumont-en-Véron**, entre Coulaine et le Pérou!; **Chinon**, C. dans tout le nord de la commune!; **Cravant**, coteaux de Basse!, de la Chaboissière!, de Malveau!; **Crouzilles**!; **Trogues**!; **Saint-Épain**, coteaux de la Manse!; **Pouzay**!; **Draché**! — Coteaux de la Creuse et de ses affluents à **Balesmes**!, **la Guerche** (Joureau), **Abilly**!, **le Grand-Pressigny**!, etc. — Coteaux de la rive gauche de la Vienne à **Antogny**!, **Pussigny**!, **Ports**!, **Marcilly**!; **Luzé**, à l'extrémité nord de la commune!; coteaux de la Veude à **Chaveignes**!, **Lémeré**!, etc.; **la Roche-Clermault**, bois de la Chapelle!; **Seuilly**, coteau de Morin!

SORGHUM

(1358). — **S. VULGARE** Pers. — AC[1] cultivé en grand, surtout dans les terrains maigres.

1359. — **S. HALEPENSE** Pers. — RRR. et sans doute introduit. Lieux sablonneux, alluvions des rivières.

Prairies des bords de la Loire en aval de **Rochecorbon**, où il était assez abondant lorsque je l'y ai découvert en 1883 et et où je l'ai revu plusieurs fois depuis!

PANICUM

1360. — **P. MILIACEUM** L. — AR[1] cultivé en grand, mais souvent subspontané, surtout sur les décombres.

1361. — **P. CRUS-GALLI** L.; *Oplismenus Crus-galli* Kunth. — C. Lieux sablonneux humides ou fangeux. — Plante polymorphe, à grappes florifères simples ou très rameuses; à épillets longuement ou brièvement aristés, parfois tout à fait mutiques.

DIGITARIA

1362. — **D. SANGUINALIS** Scop.; *Panicum sanguinale* L. — CC. Champs, vignes, jardins, bords des chemins.

α. **vulgaris**. — Glumelle de la fleur neutre non ou à peine ciliée. — CC. partout.

β. **ciliaris** (*D. ciliaris* Kœl.). — Glumelle de la fleur neutre bordée de très longs cils. — R. Lieux sablonneux arides. — **Lussault**, sables de la Loire (Bouvet); **Montlouis**, dans des vignes près de Rochepinard!; **Chinon**, champs de Trinquebernille!; **Ligré**, champs au midi du bois de Vindoux!; **Champigny**, dans le jardin de Niébled!, et çà et là dans les champs bordant les bois entre la Garennerie et le Château-Vert!; **Chaveignes**, champs au sud du Château-Vert!

1363. — **D. FILIFORMIS** Kœl.; *D. glabra* Rœm. et Sch.; *Panicum glabrum* Gaud. — AC. Lieux sablonneux.

R. dans le nord du dép[t] : **Lublé**, champs sablonneux près de la Gâte! — AC. sur les coteaux de la rive droite de la Loire et des vallons tributaires, dans l'ouest du dép[t] : **Saint-Nicolas**, entre la Nouillère et le moulin à vent du Ruau!; **Bourgueil**, près du Gué-Blordeau (Coq. *in* Del. *Cat.*) et dans la vallée du Changeon!; **Benais**, coteaux de la rive gauche du Changeon!; **Gizeux**, près de l'étang du Gué! et sur les coteaux bordant la route de Bourgueil!; **Continvoir**, au bas de la Pelouse!; **Cléré**, à Champchevrier!; **Mazières**, près des étangs de Jupille!; etc. — Grèves de la Loire

à **Chouzé**!, **Langeais**!, **Sainte-Radégonde**!, **Rochecorbon**!, etc. — Vallée du Cher à **Tours**! — **Cheillé**, champs sablonneux sous les Arrêts (Joureau)!; allées de la forêt de Chinon à **Rivarennes**! et **Saint-Benoist**!; landes du Ruchard et vallons voisins à **Cravant**!, **Panzoult**!, etc.; **Chinon**, à Trinquebernille!, autour du faubourg Saint-Jacques!, à Grigny! et çà et là ailleurs dans les prairies de la vallée de la Vienne; **Ligré**, à Vindoux!; vallées et coteaux de la Veude et du Mable à **Champigny**!, **Chaveignes**!, **Courcoué**!, **Braye**!, **Braslou**!, **Razines**!, **Jaulnay**! — Landes et champs des plateaux de **Draché**!, **Marcé-sur-Esves**!, **le Louroux** (Del. *Cat.*), etc.; **Abilly**, à Rives (Joureau); **Bossay**, près de la Tuilerie (Aristobile).

SETARIA

1364. — **S. VERTICILLATA** P. B.; *Panicum verticillatum* L. — C. Jardins, vignes, décombres.

S. AMBIGUA Guss.; *S. verticillata* × *viridis*. — R. Jardins, vignes, décombres.

Rochecorbon, dans le bourg!; **Luynes**, à l'entrée de la vallée de la Bresme!

1365. — **S. VIRIDIS** P. B.; *Panicum viride* L. — CC. Jardins, vignes, champs, décombres.

1366. — **S. GLAUCA** P. B.; *Panicum glaucum* L. — AR. Champs sablonneux.

Château-la-Vallière, champs sablonneux sur la rive gauche de l'étang!; **Saint-Cyr**, à Charentais (Del. *Cat.*); **Nouzilly** (id.). — Çà et là dans la vallée de la Loire, à **Montlouis**!, **la Ville-aux-Dames**!, **Saint-Pierre-des-Corps**!, **la Riche-Extra**!, **Cinq-Mars**!, etc. — C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*); vallée de l'Estrigneul à **Ciran**! — Plateaux de **Saché**! et de **Villaines**! — **Marçay**, au moulin des Mées!, à la Barangerie!, la Roberderie!, etc.; **Assay**, au bas de Voizeray!; çà et là dans la vallée de la Veude, à **Chaveignes** surtout entre Alion et le Château-Vert! et dans le grand parc de Richelieu!, et à **Braye** en aval du bourg!

1367. — **S. ITALICA** P. B.; *Panicum italicum* L. — R[1] cultivé en grand, mais souvent subspontané sur les décombres.

TRAGUS

1368. — **T. RACEMOSUS** Hall.; *Lappago racemosa* Willd. — RRR. Lieux sablonneux arides.

Indiqué autrefois à **Montlouis** (Del. *Cat.*), où il aurait été trouvé dans les circonstances suivantes que m'a jadis précisées le Dr Blanchet, ancien collaborateur de Delaunay. — En 1834, le Dr Blanchet, de Blois, cousin germain du botaniste tourangeau, accompagnait dans une excursion aux environs de Tours les élèves du Prytanée de Ménars, dont il était le médecin. Entre la Ville-aux-Dames et Montlouis, un élève ayant fait un faux pas roula jusqu'au pied de la levée, le long du talus opposé à la Loire. Cet élève, en cherchant à se retenir, avait saisi au hasard une poignée d'herbes parmi lesquelles le Dr Blanchet (de Blois) reconnut le *Tragus*. Cette indication fut alors transmise au Dr Blanchet, de Tours, avec la désignation exacte du lieu, mais ni ce dernier ni Delaunay ne purent retrouver la plante, qui, du reste, n'a pas été revue depuis. — La présence du *Tragus* pourra être constatée ailleurs dans la vallée de la Loire, où cette espèce a été signalée dans les dépts voisins.

CYNODON

1369. — **C. DACTYLON** Pers. — C. Lieux incultes, surtout sablonneux. — Varie :

α. **vulgare.** — Feuilles glabres ou peu velues. — C. partout.

β. **hirsutum.** — Feuilles très velues. — **Chaveignes**, sables arides au sud-ouest de Chizeray!

MIBORA

1370. — **M. MINIMA** Desv.; *M. verna* P. B.; *Chamagrostis minima* Borck. — CC. Lieux sablonneux cultivés ou incultes.

Les épillets, ordt d'un rouge violacé, sont plus rart d'un vert blanchâtre.

CRYPSIS

1371. — **C. ALOPECUROIDES** Schrad. — R. Lieux sablonneux humides ou fangeux : fossés, chemins; bords des mares, des étangs et des rivières.

Tours, dans une mare de la vallée du Cher au nord de la levée et entre les lignes de Bordeaux et des Sables-d'Olonne!; **Vouvray**, grèves de la Loire près de l'embouchure de la Cisse!, et au bas de Moncontour (Del. *Cat.*). — **Chouzé**, à Port-Boulet!, près du château des Réaux (Coq. *in* Del. *Cat.*)!, et au nord du bourg!, d'où il s'avance jusque près du Lane et du Changeon sur **Saint-Nicolas**! et **Bourgueil**! — **Saint-Germain-sur-Vienne**, bords de la Vienne près du bourg!; **Chinon**, bords de la Vienne au bas des digues du faubourg Saint-Jacques!, bords des mares entre le faubourg et la Ville-en-Bois!, marécages du Chauchy!, fossés de la prairie et du marais Saint-Mexme!; **Cravant**, entre les Puys et le bourg! — A chercher ailleurs dans les vallées de la Loire, du Cher et de la Vienne.

NOTA. — Le *C. schœnoides* Lam. a été indiqué autrefois au bord de la Loire à **Saint-Pierre-des-Corps** (Duj. *Fl.*), sans doute par confusion avec le précédent.

PHLEUM

1372. — **P. PRATENSE** L. — CC. Lieux herbeux et frais : prairies, fossés, chemins humides.

α. **typicum.** — Tige dressée, non renflée à la base. — CC. partout.

β. **intermedium** (*P. intermedium* Jord.). — Tige un peu oblique à la base et à articles inférieurs renflés-bulbiformes. — AC. — Vallées de la Loire !, de l'Indre !, de la Vienne !, de la Claise !, de la Veude !, etc. — C'est à tort, je crois, que cette forme est souvent rattachée à l'espèce suivante; sa glume longuement mucronée l'en éloigne et ne permet pas de la séparer du *P. pratense*.

1373. — **P. NODOSUM** L. — CC. Champs incultes, pelouses, bords des chemins, bois.

Obs. — Les *P. pratense* et *nodosum*, très voisins l'un de l'autre, se distinguent par les caractères suivants : Le premier a le mucron des glumes long d'un mill. à un mill. et demi, et formant environ le tiers de la longueur totale de la glume ; sa tige est rar^t^ renflée-bulbiforme à la base. — Le second a le mucron long d'un demi-millim. environ et égalant à peine le cinquième de la longueur totale de la glume ; sa tige est presque toujours renflée-bulbiforme à la base. Ce dernier, qui comprend les *P. præcox* et *serotinum* de Jordan, varie à tiges étalées ou redressées, à épi court ou allongé ; dans les lieux frais ou ombragés, il dépasse parfois 60 centim. de hauteur, tout en conservant ses caractères essentiels.

1374. — **P. BŒHMERI** Wib. ; *Phalaris phleoides* L. — AR. Pelouses, bords et clairières des bois des coteaux calcaires ; sables arides.

R. au nord de la Loire : coteaux du Changeon à **Benais** ! et **Gizeux** ! ; coteaux de la Choisille entre **Chanceaux** et **Monnaie** !, entre **Cérelles** et **Nouzilly** !, notamment près du moulin de Madère (Del. *Cat.*) ; vallée de **Rochecorbon** aux Armusières (id.) ; **Vouvray** (Duj. *Fl.*). — Alluvions de la Loire à **Noizay** !, **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*). — Coteaux de la rive gauche de la Loire à **Souvigny** !, **Chargé** !, **Lussault** (Bouvet) ! ; coteaux du Cher à **Athée** (Del. *Cat.*) ! — Çà et là sur les coteaux de l'Indre à **Beaulieu** entre le Pressoir et le moulin de Boutineau (Dupuy !), et surtout à **Courçay** !, **Truyes** !, **Esvres** !, **Monts** ! ; et sur ceux de l'Echandon et de ses affluents à **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, **Manthelan** ! ; **Cheillé**, à la Cave (Joureau) ! ; **Azay-le-Rideau**, au Fourneau !, au Plessis ! — C. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne, à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** ! ; coteaux de la Manse à **Saint-Epain** ! et **Sainte-Maure** ! ; coteaux de l'Esves à **Ligueil** ! et **Ciran** ! ; coteaux de la Creuse à **Balesmes** ! ; coteaux de la Claise à **Abilly** ! ; coteaux de la Muanne au **Petit-Pressigny** ! — R. au sud de la Vienne : **Chaveignes**, grand parc de Richelieu au lieu dit les Caves-de-Braye ! ; **Cinais**, bois à l'est du Camp-Romain !

Cette plante présente les 2 variétés suivantes, que relient des intermédiaires et que l'on rencontre souvent pêle-mêle dans la même localité :

α. **ciliatum.** — Glumes à carène nettement ciliée. — C'est la forme la plus répandue.

β. **scabrum** (*P. læve* M. B., *sec.* Bor.). — Glumes à carène tuberculeuse-scabre, mais non ciliée. — Çà et là, seul ou avec le précédent, dans un grand nombre des localités citées.

1375. — **P. ASPERUM** Jacq. — RRR. Vignes et champs des coteaux calcaires.

Luynes, dans une vigne située sur le coteau, au-dessus du bourg, à droite de la route de Cléré !

NOTA. — On pourra chercher en Indre-et-Loire le *P. arenarium* Jacq., qui, si l'on en croit M. H. Richard, aurait été recueilli par lui à **Hommes** et à **Savigné.** — Un fragment de cette plante a en effet été annexé par ce botaniste à l'herbier Delaunay, sous le nom de *P. asperum*, et avec cette mention : « Plaine d'Hommes, trouvé par H. Richard, juillet 1885. » Lamême espèce, étiquetée cette fois *P. arenarium*, se trouve également dans l'herbier Richard (Bibl. mun. de Tours) avec cette mention : « Forêt de pins à Savigné-sur-Lathan, 1884 » ; mais cette dernière étiquette a été écrite par M. Richard sur le revers d'une étiquette de la même plante récoltée au Bourg-de-Batz par l'abbé Coqueray, ce qui autorise à mettre en doute l'origine tourangelle des échantillons qu'elle accompagne. J'ai cru cependant devoir mentionner ces indications, la présence de cette plante n'étant pas impossible dans nos régions. Je l'ai recueillie en effet aux environs de Paris, dans les sables d'Argenteuil, et on la voit fréquemment s'éloigner ainsi de la région maritime.

ALOPECURUS

1376. — **A. AGRESTIS** L. — CC. Champs, vignes, prairies artificielles.

1377. — **A. PRATENSIS** L. — CC. Prairies, pâturages, lieux herbeux.

1378. — **A. GENICULATUS** L. — C. Prés humides, fossés, marais, bords des étangs et des mares.

1379. — **A. FULVUS** Sm. — AC. Prés humides, fossés, marais, bords des étangs et des mares.

Ambillou, étang de la Seizeraie (Del. *Cat.*); vallée de la Loire à **Chouzé**!, **Langeais**!, **Saint-Pierre-des-Corps**!, **Amboise**!, etc.; **Saint-Denis-Hors**, étang de la Pagode!; **Bléré**, dans une mare à Bois-Pataud!; **Rigny-Ussé**, bords des étangs du parc d'Ussé!; **Savigny**, communs des Bertignolles!; **Chinon**, mares de la vallée de la Vienne!; **Couziers**, étangs de la forêt de Fontevrault!; **Lerné**, étang du parc de Chavigny!; marais de **la Roche**!, de **Marçay**!; **Ciran**, dans la vallée de l'Estrigneul (Del. *Cat.*); **la Guerche**, aux Chaumes-Charretiers (Joureau); **Preuilly**, étang de la Grenouillère (Aristobile); etc.

1380. — **A. BULBOSUS** L. — RR. Prés humides ou tourbeux, bords des étangs et des mares.

Villeperdue, prés humides près du Sablonnay (Audebert!).

ANTHOXANTHUM

1381. — **A. ODORATUM** L. — CCC. Prairies, bois, pâturages. — Présente les 2 formes suivantes, que relient des intermédiaires :

α. **vulgare.** — Glumes glabres ou à peu près. — CC. surtout dans les prairies.

β. **villosum** (*A. villosum* Dum.). — Glumes velues-ciliées. — C. surtout dans les bois.

1382. — **A. PUELII** Lec. et Lamt. — AR. Lieux sablonneux arides : champs, bords et clairières des bois, surtout sous les pins.

AC. dans le nord-ouest du dépt : **Ambillou**, entre la Trigalière et la Bousserie (Del. *Cat.*)!; **Sonzay**, dans les bois de la Motte!; **Courcelles**, çà et là!; **Channay**, surtout à l'ouest du Pouple!; **Rillé**, surtout près de Pincemaille et de Malcombe!, et entre la Briche et la Besselière!; **Hommes**, dans les bois bordant la voie ferrée!; **Gizeux**, champs et bois bordant la route de Rillé!, aux alentours de l'étang du Gué!, et sur les coteaux du Changeon!; **Saint-Nicolas**, entre la Nouillère et le moulin à vent du Ruau!; çà et là à **Benais**!, **Continvoir**!, **Avrillé**!, **Cléré**!, **Langeais**!, etc.

— Plus rare ailleurs : **Azay-le-Rideau**, champs près des bois de la Chatonnière ! ; **la Chapelle-aux-Naux**, champs de la vallée de la Loire ! ; **Saint-Benoist**, champs entre le bourg et le Châtellier !, forêt de Chinon entre le Palis et la Vauzelle ! ; **Huismes**, champs au nord de la station ! ; **Chinon**, entre les Closeaux et la Vauzelle !, entre la Vauzelle et Bouqueteau !, etc. ; **Cravant**, aux Puys et à la Bellonnière ! — AC. dans les sables de **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Abilly** !

Obs. — Cette plante n'est en réalité qu'une variété de l'*A. aristatum* Boiss., dont la forme typique est spéciale à la région méditerranéenne.

PHALARIS

1383. — **P. ARUNDINACEA** L. — C. Prés et fossés humides ou marécageux, bords des eaux. — C'est par suite d'un oubli involontaire que l'abbé Coqueray n'a pas fait figurer cette plante dans le catalogue Delaunay.

1384. — **P. CANARIENSIS** L. — R[t] cultivé en grand, mais subspontané çà et là sur les décombres.

ECHINARIA

1385. — **E. CAPITATA** Desf. — R. Champs pierreux, vignes, pelouses arides et bords des chemins des coteaux calcaires, seulement dans le bassin de la Vienne.

RR. sur la rive droite de cette rivière : **Sepmes**, abondant dans les champs qui bordent la route de la Celle-Saint-Avant ! — Çà et là, mais AR., sur la rive gauche : coteaux de **Pussigny** !, **Ports** !, **Marcilly-sur-Vienne** ! ; **Chezelles**, à Lassay !, autour du parc !, à la Berthelottière !, etc. ; **Theneuil**, à la Pâqueraie !, à la Sansonnière !, au nord des Hauts-Champs !, etc. ; **Brizay**, près de Mocrate !, de la Guénée !, etc. ; **Lémeré**, à Neuilly !, la Garenne-des-Hauts !, le Champ ! ; **la Tour-Saint-Gelin**, abondant au nord et au nord-ouest d'Oiré ! ; **Verneuil**, à Laurencières ! ; **Marigny-Marmande**, au nord de la commune ! ; **Braslou**, entre la Judrie et la Babinière ! ; **Braye**, champs bordant la route de Faye ! ; **Faye-la-Vineuse**, au bas du bourg ! ; **Assay**, à Finor !

NOTA. I. — Le *Cenchrus spinifex* m'a été donné par M. Porcher, en 1885, comme ayant été recueilli cette même année aux environs de Tours, à **Saint-Pierre-des-Corps** je crois, où il le considérait comme naturalisé. C'est une plante exotique dont la présence dans cette localité ne peut être qu'accidentelle. A retrouver.

II. — Le *Sesleria cœrulea* Ard., qui croît dans plusieurs départements voisins, devra être cherché sur les rochers et les pelouses arides de nos coteaux calcaires.

PHRAGMITES

1386. — **P. COMMUNIS** Trin. ; *Arundo Phragmites* L. — CC. Marais, fossés inondés ; bords des étangs. — Varie :

α. **vulgaris.** — Plante robuste, à feuilles larges de plus de 2 cent., à panicule très ample. — CC. partout.

β. **minor** Nob. *in herb.* — Plante de 5-8 déc., à feuilles larges d'un cent. à peine, et à panicule longue de 8-12 cent. — R. — **Assay**, bords du grand étang de Champigny !, avec le type.

NOTA. — L'*Arundo Donax* L., souvent cultivé, est pour ainsi dire naturalisé sur le bord des vignes, d'où il se répand parfois dans les lieux incultes du voisinage. Il ne fleurit pas en Touraine, mais il y supporte très bien nos hivers les plus rigoureux.

CALAMAGROSTIS

1387. — **C. EPIGEIOS** Roth. — AC. Bords et clairières des bois, buissons, landes, dans les terrains humides ou argileux.

Répandu au nord de la Loire, notamment à **Langeais** !, **Mazières** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Charentilly** !, **Château-la-Vallière** !, **Saint-Laurent-de-Lin** !, **Villiers-au-Bouin** !, **les Hermites** (Doucet), **Nouzilly** !, **Villedômer** !, etc. — Forêt d'Amboise et bois voisins à **Souvigny** !, **Chisseaux** !, **Chenonceaux** !, **Dierre** !, **Saint-Martin-le-Beau** ! — Forêt de Loches à **Chemillé** !, **Ferrière** !, etc. ; bois de Saint-Laurent à **Veigné** ! ; forêt de Villandry à **Druyes** !

Vallères!; bois de **Saché**!; forêt de Chinon et bois voisins à **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**!, **Chinon**!, **Cravant**!, etc.; bois de **Seuilly**!; **la Haye-Descartes** (Del. *Cat.*); etc., etc.

NOTA. — Le *C. lanceolata* Roth, qui croît dans les prés marécageux, a été indiqué par Diard (*Cat.*, p. 91) comme étant très commun aux environs de **Loches**, sans doute par confusion avec le précédent qu'il ne cite pas. — Delaunay l'a trouvé une fois, entre **Rilly** et **Chaumont**, dans un chargement de foin coupé aux alentours, c'est-à-dire à la limite de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire et sur l'un ou l'autre de ces départements. On devra donc le chercher dans cette région, où il n'a pas été retrouvé depuis.

AGROSTIS

1388. — **A. ALBA** L. — CCC. Prairies, bois, pelouses, bords des chemins, champs et vignes en friche.

Plante polymorphe, à tiges dressées ou ascendantes, ou longuement couchées-radicantes (*A. decumbens* Duj. *Fl.*), à panicule ± contractée, à épillets d'un vert blanchâtre ou plus rar^t^ violacés, et présentant en outre les formes suivantes :

α. **typica.** — Glumelle inférieure mutique; rameaux les plus courts de l'inflorescence la plupart garnis d'épillets presque jusqu'à la base; épillets verdâtres ou plus rar^t^ violacés; feuilles planes. — CC. partout.

β. **convoluta.** — Diffère du type par les feuilles toutes étroites et enroulées-sétacées. — R. Lieux secs. — **Chinon**, bois entre Trinquebernille et Bouqueteau!; **la Celle-Saint-Avant**, bois de pins!

γ. **aggregata.** — Diffère du type par les rameaux de l'inflorescence tous longuement nus à la base, les épillets ord^t^ plus petits, d'un vert pâle et rapprochés au sommet des rameaux de l'inflorescence; plante élevée, à feuilles planes. — Cette forme me paraît rentrer dans l'*A. gigantea* Gaud. (*A. alba* var. *gigantea* Mey. *in* Husn. *Gr.* p. 22). — R. et spécial aux lieux ombragés. — **Ballan**, bois bordant la route de Tours à Chinon!; **Lerné**, parc de Chavigny!

δ. **aristata.** — Glumelle inférieure aristée sur le dos, vers le

milieu de sa longueur, seul caractère qui distingue cette plante de la forme vulgaire. — R. — **Chinon**, île Auger !

1389. — **A. VULGARIS** With. — CC. Prairies, bois, pelouses, champs en friche.

Plante polymorphe, à épillets violacés ou plus rar^t^ verdâtres ou blanchâtres, et présentant en outre les formes suivantes :

α. **typica.** — Glumelle inférieure mutique. — C'est la forme normale. — CC. — Varie :

1° **communis.** — Plante assez robuste. — CC.

2° **pumila** (*A. pumila* L.). — Plante naine. — AC.

β. **aristata.** — Glumelle inférieure aristée sur le dos, près de sa base. — R. — Comprend les formes suivantes :

1° **major** (*A. dubia* DC.). — Plante assez robuste. — R. — **Chinon**, champs bordant le chemin de Sauvegrain !

2° **nana** (*A. rubra* Desv.). — Plante naine. — R. — **Lerné**, pelouses du parc de Chavigny !

1390. — **A. CANINA** L. — AC. Prés tourbeux, bois et landes humides, bords des étangs.

Plante polymorphe, à épillets d'un violet foncé, rar^t^ jaunâtres ou verdâtres; à tiges dressées ou couchées-radicantes à la base et émettant souvent des rejets allongés radicants et rampants. Présente en outre les formes suivantes :

α. **aristata.** — Glumelle aristée sur le dos. — C'est la forme normale. — AC. — Varie :

1° **vulgaris.** — Plante assez robuste, dressée, non radicante; feuilles radicales enroulées-sétacées ou à peu près. — AC. — Landes de **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Langeais** !, **Cléré** !, **Mazières** !, **Ambillou** !

2° **latifolia.** — Feuilles radicales non sétacées. — R. — **Chinon**, bois de Grammont !

3° **nana.** — Forme naine, à feuilles radicales sétacées. — R. — **Céré**, étang d'Aigues-Vives !; **Orbigny**, étang de la Lardière !

β. **mutica.** — Glumelle mutique. — R. — Comprend les formes suivantes :

1° **setifolia.** — Feuilles radicales enroulées-sétacées. — R. — **Saint-Patrice**, étang des Gatés !; **Seuilly**, bois et landes au-dessus de Morin !; **Lerné**, bois et landes au-dessus de Cécigny !; **Couziers**, étangs de la forêt de Fontevrault !

2° **latifolia.** — Feuilles radicales planes ou pliées en long, mais non enroulées-sétacées. — R. — **Rigny-Ussé**, landes d'Ussé !; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon près de l'allée Rabelais !; **Chinon**, bois de Grammont !; **Seuilly**, bois au-dessus de Morin !

1391. — **A. SETACEA** Curt. — AR. Landes et clairières des bois, seulement dans l'ouest et le nord-ouest du dépt.

C. au nord de la Loire, dans la région des landes, à **Saint-Christophe** (Duj. *Fl.*), **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*), **Pernay** (id.), **Semblançay** (id.), Baudry entre **Cérelles** et **Chanceaux** (id.), **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Ambillou** !, **Cléré** !, **Bourgueil** !, **Saint-Nicolas** ! — Forêt de Villandry à **Vallères** ! — C. dans la forêt de Chinon, les landes et les bois voisins, à **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** !, **Rigny-Ussé** !, **Chinon** !, **Cravant** !, etc. — C. dans la forêt de Fontevrault, les landes et les bois voisins, à **Couziers** !, **Candes** !, **Saint-Germain** !, **Thizay** !, **Lerné** !, **Seuilly** !, **Cinais** !, etc.

1392. — **A. SPICA-VENTI** L. — CC. Champs, moissons, vignes, dans les terrains sablonneux ou calcaires.

1393. — **A. INTERRUPTA** L. — AC. Lieux sablonneux arides : champs, vignes, bords des chemins et des bois.

R. au nord de la Loire : vallée du Changeon à **Gizeux** !, **Benais** !; çà et là dans la vallée de la Loire à **Chouzé** !, **la Chapelle-sur-Loire** !, **Saint-Patrice** !, **Saint-Michel** !, **Langeais** !, **Fondettes** !, **Tours** !, **Saint-Symphorien** !, **Sainte-Radégonde** !, **Nazelles** !, **Pocé** !, **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Amboise** (Bouvet) !, **Lussault** (id.), **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Pierre-des-Corps** (id.) !, etc.; vallée du Cher à **Bléré** !, **Saint-Avertin** !, **Joué** !; **Vallères**, entre le bourg et la gare !; coteaux et vallée de l'Indre à **Beaulieu** (Dupuy), **Esvres** !, **Azay-le-Rideau** !, **Cheillé** !, etc.; coteaux de la rive droite de la Vienne et de ses petits affluents à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Trogues** !, **Noyant** !, etc.; coteaux et sables de la Creuse à **Nouâtre** !, **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Abilly** !, etc.; AC. au sud de la Vienne, à **Theneuil** !, **Anché** !, **Rivière** !, **Lémeré** !,

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE TOURS Bibliothèque

Verneuil !, **Luzé** !, **Chaveignes** !, **Richelieu** !, **Marçay** !, **Ligré** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Candes** !, etc.

GASTRIDIUM

1394. — **G. LENDIGERUM** Gaud.; *G. australe* P. B.; *Milium lendigerum* L. — AR. Champs, vignes, fossés, dans les terrains argilo-siliceux.

Çà et là au nord de la Loire : **Chouzé**, à Port-Boulet !; **Bourgueil**, entre le Lane et le Changeon !; vallée de la Roumer au-dessus de **Langeais** (Del. *Cat.*); **Saint-Laurent-de-Lin** !; **Chemillé-sur-Dême**, à la Grand'Maison (Doucet !); **Luynes**, au nord de la commune !; **Pernay**, à l'est du bourg !; **Saint-Roch**, près du Tremblay !; **Charentilly**, dans la vallée de la Choisille (Del. *Cat.*); **Nouzilly** (id.); **Rochecorbon**, à l'est des bois de Rosnay ! — Çà et là dans le bassin de l'Indre : **Genillé**, coteaux de l'Indrois à l'ouest du bourg (Diard *Cat.*); **Loches** (Del. *Cat*); vallon du ruisseau du Bourdin à **Saint-Branchs** ! et **Veigné** !; **Sorigny**, entre la Coutancière et Crétinay !; plateaux de **Sachè** ! et de **Villaines** !; **Cheillé**, à la Brosse !; **Azay-le-Rideau**, aux Granges (Joureau) ! — R. sur la rive droite de la Vienne et seulement dans le bassin des affluents de la Creuse : **la Chapelle-Blanche**, près de la Houssaie (Del. *Cat.*); plateaux de **Neuilly-le-Brignon** !, **Paulmy** !, **le Grand-Pressigny** ! — AC. sur la rive gauche de la Vienne : **Antogny**, entre le bourg et Séligny (Del. *Cat.* et *herb.*); plateaux de **Pussigny** ! et de **Ports** !; **Marcilly** (Del. *Cat.*); **Rilly**, près du village de Doucé !; **Brizay**, près du Vau-Martin !, de Grosbois !, des Bournais !, etc.; **Tavant**, près de la Chardonnière !; **Sazilly**, bords de la route de Tavant !; **Courcoué**, vallée du ruisseau de la Rivière-Marteau !; **Marçay**, fossés et champs du marais !; **Cinais**, sur les communs et dans les champs voisins, à l'ouest du Camp-Romain !

MILIUM

1395. — **M. EFFUSUM** L. — AR. Bois couverts, buissons humides, dans les terrains calcaires.

Vallons tributaires de la rive droite de la Loire à **Cinq-Mars** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **la Membrolle** !, **Saint-Cyr** !, etc. — Coteaux de la rive gauche de la Loire à **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** !

— Vallons de Battereau et de Vilair à **Saint-Martin-le-Beau** ! — AC. sur les coteaux de la rive gauche du Cher : **Véretz** !, **Larçay** !, **Saint-Avertin** !, **Ballan** !, **Savonnières** !, **Villandry** ! ; **Vallères**, dans les vallées du Vau ! et de la Robichère ! — Forêt de **Loches** (Diard *Cat.*), à **Ferrière** près d'Orfonds (Dupuy). — AC. sur les coteaux de la rive gauche de l'Indre : **Cheillé**, forêt de Chinon au Maupas ! ; **Rivarennes**, vallon de Turpenay ! ; **Saint-Benoist**, au Liza ! ; **Rigny-Ussé**, dans le vallon de Rigny ! et le parc d'Ussé ! ; **Huismes**, bois du Vivier ! — R. dans le bassin de la Vienne : **Panzoult**, vallées du Croulay ! et du Châtellier !

1396. — **M. SCABRUM** Rich. *in* Merl. — R. Lieux sablonneux : bords des chemins et des champs, talus des levées, fossés, pelouses, bois, surtout dans les endroits où la terre a été remuée depuis peu d'années.

Bourgueil, au cimetière (Coqueray) !, au pied de la Lande !, au Grand-Clos !, etc. ; **Saint-Nicolas**, près du bourg !, bords de la route de Chouzé près de la Rodaie !, bords du chemin allant au château de Vaux ! ; **Chouzé-sur-Loire**, sur les talus de la levée conduisant à l'ancien pont de Port-Boulet (Clisson) !, et çà et là dans la vallée ! ; **la Chapelle-sur-Loire**, bords des fossés au pied de la levée entre Port-Boulet et le port d'Ablevoie ! ; **Savigny**, fossés entre le Petit-Chouzé et les Bertignolles ! ; **Avoine**, bords de la route entre le pont de la Loire et l'embranchement de la route de Savigny !, près du lac Mousseau !, etc. ; **Beaumont-en-Véron**, le Ridoit !, pentes boisées des coteaux de la Vienne depuis le parc de Coulaine jusqu'au-dessus de la Durandière !, bois de pins au Pérou ! et près des Pussinières ! ; **Chinon**, bois de pins au nord de Signy ! et à Bruyères-Piquet !, bords des champs à Trotte-Loup !, bords des bois de la Grille du côté de l'est !, bords des champs près de la Vauzelle !, etc.

Obs. — Le *M. scabrum*, découvert par du Petit-Thouars, en 1789, dans les bois qui bordent le Thouet aux environs de Thouars, n'avait pas été revu depuis cette époque lorsque Clisson, alors instituteur à Bourgueil, le trouva à Port-Boulet et le communiqua à Boreau en 1851. Vers la même époque, l'abbé Coqueray le rencontrait dans le cimetière de Bourgueil. — Cette plante, qui est disséminée dans un assez grand nombre de localités des cantons de **Bourgueil** et de **Chinon**, m'est inconnue ailleurs dans le dépt. M. Chambert l'a semée abondamment, m'a-t-il dit, dans la

vallée de la Loire aux environs de **Tours** (1872) et dans la vallée de l'Indre en aval de Vaugrignon sur la commune d'**Esvres** (1880); je ne sais si elle y a prospéré.

STIPA

1397. — **S. PENNATA** L. — RR. Rochers, pelouses, clairières des bois des coteaux arides.

Chinon, à Bruyères-Piquet!, Trotte-Loup!, le Peu-du-Chat!, la Jongerbe!

AIRA

1398. — **A. PRÆCOX** L. — AC. Champs, landes et clairières des bois des terrains sablonneux.

Répandu au nord de la Loire, dans la région de l'ouest, à **Saint-Nicolas**!, **Bourgueil**!, **Benais**!, **Gizeux** (Coq. *in* Del. *Cat.*)!, **Continvoir**!, **Avrillé**!, **Langeais**!, **Cléré**!, **Mazières**!, **Ambillou** (Del. *Cat.*)!, **Hommes**!, **Rillé**!, **Channay**!, **Sonzay** (Del. *Cat.*)!, etc., et plus à l'est à **Mettray**!, **Rochecorbon**!, **Neuillé-le-Lierre**!, **Nazelles**!, **Montreuil**!, etc. — Forêt d'Amboise et lieux voisins à **Saint-Denis-Hors**!, **Souvigny**!, **Saint-Martin-le-Beau** (Del. *Cat.*)!, etc. — Vallée du Cher à **Civray**!, **Bléré**! — Forêt de Loches et lieux voisins à **Ferrière**!, **Saint-Quentin**!, **Chédigny**!, **Chambourg**!, etc. — Coteaux et vallées de l'Indre et de ses affluents à **Chambourg**!, **Reignac** (Del. *Cat.*)!, **Veigné**!, **Monts**!, **Azay-le-Rideau**!; **Lignières**, au sud du Plessis! — Forêt de Chinon et aux alentours à **Cheillé**!, **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**!, **Rigny-Ussé**!, **Huismes**!, **Chinon**!, **Cravant**!, etc. — Plaines de **Pouzay**!, **Nouâtre**!, **la Celle-Saint-Avant**!, **Cussay** (Del. *Cat.*), etc. — Vallées de la Veude et du Mable à **Champigny**!, **Chaveignes**!, **Braye**!, **Braslou**!, etc.; **Lémeré**, bois des Varennes!; **la Roche**, à Villegron!; plateaux de **Cinais**!, **Lerné**!, **Saint-Germain-sur-Vienne**!, **Couziers**!

1399. — **A. CARYOPHYLLEA** L. — CC. Champs, pelouses, clairières des bois, dans les terrains sablonneux. — Comprend :

I. — **A. CARYOPHYLLEA** L. (*sensu stricto*). — Panicule étalée, à épillets espacés. — CC.

II. — **A. MULTICULMIS** Dum. (*A. multiculmis* et *A. aggregata* Bor.). — Panicule moins étalée, à épillets fasciculés au sommet des rameaux. — AC. — Ord^{t} plus robuste que le type, auquel il se relie par des formes embarrassantes.

1400. — **A. CANESCENS** L.; *Corynephorus canescens* P. B. — AC. Sables arides et incultes : pelouses, bords et clairières des bois, landes, alluvions.

AC. au nord de la Loire, dans l'ouest et le nord-ouest du dép^{t} : landes de **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**!; coteaux du Changeon à **Bourgueil**!, **Benais**!, **Continvoir**!, **Gizeux** où il s'avance jusqu'à Saint-Philbert et le long de la route de Rillé!; çà et là à **Cléré**!, **Hommes**!, **Savigné**!, **Channay**!, **Ambillou**!, etc. — AC. dans presque toute la vallée de la Loire : **Savigny**!, **Avoine**!, **Chouzé**!, **la Chapelle-sur-Loire**!, **Langeais**!, **Noizay**!, **Négron**!, **Nazelles**!, **Pocé**!, **Amboise**!, **Montlouis**!, **la Ville-aux-Dames**!, **Saint-Pierre-des-Corps**!, etc. — Vallée du Cher à **Bléré**!, **Civray**! — Coteaux et vallées de l'Indre et de ses affluents à **Genillé** (Diard *Cat.*); **Reignac**, au nord du parc!; **Courçay**, bois bordant la route de Truyes!; **Esvres**, près de Vaux!; **Veigné**, à Couzières (Del. *Cat.*)!; **Monts**, à Beaumer et Epiray (Audebert); **Artannes**, bords de la route de Pont-de-Ruan!; **Azay-le-Rideau**, près de la Lionnière!; **Lignières**, près du Plessis!; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon! — C. sur les coteaux de **Beaumont-en-Véron**! et de **Chinon**!; **Lerné**, au nord-ouest de Cécigny!; **Seuilly**, au Sablon!; **la Roche**, à Villegron! et à la Couloire!; **Ligré**, à Vindoux! et à la Sablière!; **Rivière**, bords des bois!; **Anché**, bois de Veude! et Bois-Semé!; et çà et là dans les vallées de la Veude et de ses affluents, à **Assay**!, **Champigny**!, **Chaveignes**!, **Braye**!, **Braslou**!, **Razines**!, **Jaulnay**!; plateaux de **Courcoué**! et de **la Tour-Saint-Gelin**!; **Lémeré**, bois des Varennes!; vallée de la Bourouze à **Verneuil**!; vallée de la Vienne à **Ports**! et **Nouâtre**!; plateaux de **Trogues** à la Montée-Rouge!, de **Draché**!, de **Varennes** (Diard *Cat.*); coteaux et vallées de la Creuse et de ses affluents à **la Celle-Saint-Avant**!, **Balesmes**!, **Abilly**!, **le Grand-Pressigny**!, etc.

1401. — **A. FLEXUOSA** L. — C. Bois secs, landes, surtout dans les terrains siliceux.

1402. — **A. DISCOLOR** Thuil.; *A. uliginosa* Weih. — AR. Lieux marécageux ou tourbeux des bois et des landes, surtout au bord des étangs.

Saint-Patrice, étang des Gatés !; **Langeais**, étang de Bournais et çà et là dans les landes qui s'étendent au nord de la commune !, jusque sur **Mazières** !; **Saint-Etienne-de-Chigny**, bords de l'étang Neuf et de l'étang des Souches !; **Ambillou**, petit étang près de la Trigalière (Barnsby), étangs de Radoire !, de Givry !, etc.; **Courcelles**, étang Bouchard !; **Souvigné**, étang de la Roche !; **Neuillé-Pont-Pierre**, étang de Romette (Del. *Cat.*); **Semblançay**, étang de Tuasne !; **Pernay**, étang Neuf (Blanchet *in* Puel et Maille, Herb. des Fl. loc. n° 127). — **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé !; **Saint-Benoist**, mares de la forêt de Chinon près de l'allée de Duras !, près du Châtellier !, dans les landes du vallon du Châtellier et du plateau du Ruchard !, jusque sur **Cravant** ! — Forêt d'Amboise à **Saint-Denis-Hors** sur le bord de l'étang de la Pagode !, à **Souvigny** sur le bord du grand étang de Jumeaux ! — **Orbigny**, étangs de la Lardière !, de Fertê !, du Fay !, sources du ruisseau de la Giletterie !, étang Rouillé !; forêt de Loches à l'étang de **Ferrière** !; **le Louroux**, à la Pinardière et sur les bords de l'étang (Audebert); route de **Ligueil** à **Betz** (Del. *Cat.*); **Barrou**, bois des Cours (Joureau) !; **Chaumussay**, bois des Volets (Sennegon) !; étangs de **Boussay** !, **Bossay** !, **Charnizay** !, etc.

Obs. — Les feuilles de cette plante, ordt rudes, sont parfois lisses : **Langeais** !, **Courcelles** !, **Barrou** !; il faut alors se garder de la confondre avec la précédente, dont il est toujours facile de la distinguer à sa ligule lancéolée-aiguë et à ses épillets la plupart plus longs que leur pédicelle.

1403. — **A. CÆSPITOSA** L.; *Deschampsia cæspitosa* P. B. — AC. Prairies, fossés, bois et landes humides.

AC. au nord de la Loire, dans les vallons des ruisseaux tributaires du fleuve et même sur les plateaux : **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Benais** !, **Langeais** !, **Cinq-Mars** !, **Mazières** !, **Cléré** !, **Ambillou** !, **Courcelles** !, **Braye-sur-Maulne** !, **Villiers-au-Bouin** !, etc.; bois de **Chanceaux-sur-Choisille** !, **Monnaie** !, **Nouzilly** (Del. *Cat.*)!, **la Ferrière** (Doucet), **Crotelles** !, **Villedômer** !, etc. — Prairies de la vallée de la Loire à **Chouzé** !, **Saint-Patrice** !, **Rochecorbon** !, **Vernou** (Del. *Cat.*), **Noizay** !, **Pocé** !, etc. — Forêt d'Amboise et bois voisins à **Saint-Denis-Hors** !, **Saint-Règle** !, **Souvigny** !,

Chisseaux !, **Chenonceaux** !, **Dierre** !, **Saint-Martin-le-Beau** — Prairies du Cher à **Saint-Pierre-des-Corps** !, **Joué** !, **Saint-Avertin** !, **Chisseaux** !, etc. — Bords du ruisseau d'**Epeigné-les-Bois** !, des étangs de **Luzillé** !, de **Céré** !, d'**Orbigny** ! — Forêt de Loches à **Ferrière-sur-Beaulieu** ! ; landes et bois des plateaux de **Dolus** !, **Vou** !, **Mouzay** !, **Manthelan** !, **Louans** !; vallée de l'Echandon à **Saint-Bauld** !, **le Louroux** ! ; vallée de l'Indre à **Courçay** !, **Truyes** !, **Montbazon** !, **Azay-le-Rideau** ! ; forêt de Villandry à **Vallères** ! — Çà et là dans la forêt de Chinon et aux alentours, à **Cheillé** !, **Saint-Benoist** !, **Rigny-Ussé** ! ; **Hulsmes**, parc de la Ville-au-Maire ! ; **Beaumont-en-Véron**, au Bouzon ! — Iles et prairies de la vallée de la Vienne à **Savigny** !, **Couziers** !, **Saint-Germain** !, **Thizay** !, **Cinais** !, **Chinon** !, etc. ; marais de **Seuilly** !, de **la Roche** ! ; vallons et landes de **Cravant** !, de **Panzoult** !, de **Crissay** !, de **Sainte-Catherine** !, etc. ; bois de **Cussay** (Del. *Cat.*), **Chambon** !, **Chaumussay** !, etc.

Obs. — Cette plante varie à épillets plus petits ou plus pâles que dans le type, auquel ces formes se relient par tous les intermédiaires. Elle a parfois aussi les épillets tous ou presque tous vivipares : **Chouzé-sur-Loire**, prairies en aval du bourg !

NOTA. — L'*A. media* Gouan, qui croît dans le dépt de l'Indre, devra être cherché dans les bois et les pâturages humides, surtout dans le sud-est du dépt.

AVENA

(1404). — **A. SATIVA** L. — CCt cultivé et subspontané. — Epillets à fleurs mutiques ou l'une d'elles aristée.

(1405). — **A. ORIENTALIS** Schreb. — ACt cultivé et parfois introduit avec les semences des céréales. — Epillets à fleurs aristées ou rart mutiques.

1406. — **A. STRIGOSA** Schreb. — RR. et seulement introduit avec les espèces cultivées.

Je l'ai vu à **Chinon** et on le trouvera sans doute çà et là dans les champs d'avoine en le cherchant avec soin.

NOTA. — L'*A. nuda* L. (Duj. *Fl.*, p. 284) se distingue des pré-

cédents par ses glumes plus courtes que les fleurs dont la glumelle inf. n'adhère pas au fruit et présente de la base au sommet 9-11 nervures très marquées. — Je ne l'ai pas vu dans le dépt.

1407. — **A. FATUA** L. — CC. Champs, moissons, prairies artificielles, bords des chemins, etc. — Varie :

α. **vulgaris.** — Glumelle inférieure velue jusqu'à la naissance de l'arête. — CC. partout.

β. **intermedia** (*A. intermedia* Lindgr.). — Glumelle inférieure velue seulement dans son quart inférieur. — R. — Talus des levées de la Loire à **Amboise** !, **Négron** ! et sans doute ailleurs.

γ. **glabrescens** (*A. hybrida* Peterm.). — Glumelle inf. velue seulement autour du callus. — R. — Avec le précédent à **Amboise** ! et **Négron** !

Obs. — Ces 2 dernières formes sont bien moins répandues que le type. Elles sont souvent considérées comme des hybrides (*A. fatua* × *sativa*), mais elles ne me paraissent être que des variations de l'*A. fatua*, dont elles possèdent tous les caractères. Je les ai trouvées réunies sur le même pied !

1408. — **A. LUDOVICIANA** DR. — C. Champs, moissons des terrains calcaires. — Présente les 2 formes suivantes :

α. **vulgaris.** — Epillets n'ayant que 2 fleurs fertiles et une fleur supérieure rudimentaire et stérile. — C. partout.

β. **triflora** Nob. *in herb.* (*A. turonensis* Nob. *in herb.* olim et *ad amic.*). — Epillets (tous ou la plupart) munis, entre les deux fleurs inférieures et la fleur rudimentaire, d'une troisième fleur bien conformée, fertile ou stérile. — AC. — Varie :

1° **biaristata.** — Troisième fleur mutique et presque glabre ainsi que son pédicelle : **Joué-lès-Tours** !, **Huismes** !, **Beaumont-en-Véron** !, **Candes** !, **Seuilly** !, **Rilly** !, **Marcilly-sur-Vienne** !, **Ports** !, et sans doute dans beaucoup d'autres localités.

2° triaristata. — Troisième fleur aristée et un peu velue ainsi que son pédicelle : **Beaumont-en-Véron** !, **Courcoué** !, et sans doute ailleurs.

Obs. — La variété *triflora* est intermédiaire, par ses caractères, entre l'*A. Ludoviciana* type et l'*A. sterilis* ; mais la

dimension de ses épillets, beaucoup plus petits que ceux de ce dernier, ne permet pas de la séparer du premier. Boreau l'a signalée à Angers dès 1857 (*Flore du Centre*), et c'est pour cela que j'ai cru devoir appeler cette forme *triflora* et non *turonensis*, comme je l'avais fait primitivement.

1409. — **A. BARBATA** Brot.; *A. hirsuta* Roth. — RR. Lieux secs, herbeux; talus des levées.

Talus de la levée de la Loire, sur la rive droite du fleuve, et coteaux voisins, à **Sainte-Radégonde** !, **Saint-Symphorien** où il se trouve jusque dans la propriété des Tilleuls !, **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*) !, **Luynes** !, **Saint-Etienne-de-Chigny** ! — On le rencontrera certainement ailleurs dans la vallée.

1410. — **A. PRATENSIS** L. — R. Pelouses, rochers, clairières des bois des coteaux calcaires.

Lussault, aux carrières !; **Sublaines**, bois de Gaulpied !; **Bléré**, bois du Fourneau !; **Athée**, aux carrières ! et dans les bois de Nitray !, de Beauregard !, de Bussière !, etc.; **Cigogné**, au nord de la commune !; **Courçay**, coteaux entre la Thibaudière et le moulin de la Doué !; **Truyes**, friches à l'est des Frandalais ! et çà et là ailleurs !; **Cormery**, près de la roche de la Pie-None !; **Esvres**, coteaux de la rive droite de l'Indre surtout entre le bourg et Vonte ! — Coteaux de l'Echandon et de ses affluents à **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, **Manthelan** ! — Le chercher à **Reignac**, où je crois l'avoir vu. — Je ne le connais nulle part dans l'arr[t] de Chinon. Il m'est du reste inconnu dans l'ouest et le sud du dép[t], ainsi qu'au nord de la Loire où il a cependant été indiqué à **Chatenay** (Duj. *Fl.*) et à **Mettray** dans les bois de la Ribellerie où je ne l'ai pas rencontré.

1411. — **A. SULCATA** Gay. — AR. Landes et clairières des bois des terrains siliceux.

C. presque partout au nord de la Loire, surtout dans l'ouest du dép[t] : **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*) !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Langeais** !, **Mazières** !, **Cléré** !, etc.; **Ambillou** !, **Hommes** !, **Courcelles** !, **Sonzay** !, **Neuillé-Pont-Pierre** (Del. *Cat.*) !, **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** !, **Mettray** !, etc., jusqu'à **Chanceaux**, **Cérelles** et **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*). — Coteaux de l'Indre à **Artannes** près du château de Loché !,

Pont-de-Ruan près du château de Vonne !; forêt de Villandry à **Druyes** ! et **Vallères** ! — C. dans la forêt de Chinon et aux alentours, à **Cheillé** !, **Rivarennes** !, **Saint-Benoist** !, **Rigny-Ussé** !, **Huismes** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, etc. — C. dans la forêt de Fontevrault et aux alentours, à **Couziers** !, **Candes** !, **Saint-Germain** !, **Lerné** !, **Thizay** !, jusqu'à **Seuilly** ! et **Cinais** ! ; **la Roche-Clermault**, bois de la Chapelle !, de Villegron ! et jusque vers Sassay ! ; **Marçay**, près de Couesmé ! ; **Assay**, bois de Basché ! — Cette plante, très répandue dans le nord et surtout dans l'ouest du dépt, m'est inconnue dans l'arrt de Loches.

1412. — **A. PUBESCENS** L. — CC. Lieux herbeux : prés, bois, pâturages, bords des chemins, dans les lieux secs ou sablonneux.

TRISETUM

1413. — **T. FLAVESCENS** P. B.; *Avena flavescens* L. — C. Prés, pelouses, bois, bords des chemins des terrains sablonneux.

GAUDINIA

1414. — **G. FRAGILIS** P. B.; *Avena fragilis* L. — C. Bords des chemins, bois, pelouses, prairies; dans tout le dépt. — Les épillets sont glabres ou plus rart pubescents.

VENTENATA

1415. — **V. AVENACEA** Kœl.; *Avena tenuis* Mœnch. — RRR. Lieux sablonneux incultes, bois et champs siliceux.

Signalée jadis, sans indication précise de localité, dans les îles de la Loire (Duj. *Fl.*) et aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*). Cette plante, qui existe bien dans l'herbier Diard, a été retrouvée récemment à **Ferrière-sur-Beaulieu**, dans la forêt de Loches, entre la pyramide de Genillé et la maison forestière d'Orfonds (Dupuy !).

HOLCUS

1416. — **H. LANATUS** L.; *Avena lanata* Kœl. — CC. Prairies, bois, pâturages.

1417. — **H. MOLLIS** L.; *Avena mollis* Kœl. — C. Bois, champs, pâturages.

ARRHENATHERUM

1418. — **A. ELATIUS** M. et K. (*sensu lato*), *A. avenaceum* P.B.; *Avena elatior* L. — CC. Prairies, bois, bords des chemins et des champs. — Varie :

α. **elatius** M. et K. (*sensu stricto*). — Souche dépourvue de renflements bulbiformes à la base des tiges dont les nœuds inférieurs sont glabres ou à peu près. — CC. Prés, bois, bords des chemins.

β. **bulbosum** Presl. — Souche munie à la base des tiges de 2-3 renflements bulbiformes superposés; nœuds inférieurs des tiges pubescents. — C. surtout au bord des champs, dans les lieux secs.

KŒLERIA

1419. — **K. CRISTATA** Pers. — CC. Prairies, pelouses, clairières des bois, bords des chemins. — Varie :

α. **cristata** Pers. (*sensu stricto*). — AR. Bois et pelouses des coteaux calcaires, et seulement, à ma connaissance, au sud de la Loire et du Cher. — **Bléré**, bois du Fourneau!; **Sublaines**, bois de Gaulpied!; **Genillé**, coteaux bordant la route de Saint-Quentin!; **Druyes**, bois de Loché!; **Huismes**, bois du Sanguier!; **Cravant**, coteaux de Basse!; **Saint-Benoist**, au Chêne-Vert!; **Pouzay**, bois près de la ferme du Marais!; **Sepmes**, près de la route de Bournan!; coteaux du Brignon à **Abilly**!; coteaux de la Claise au **Grand-Pressigny**!, à **Chaumussay**!; **Ports**, coteaux

en amont du moulin de Grizay!; **Courcoué**, au Puy-Morin!; **Chaveignes**, près de Bellevue!; **Anché**, à Champmorin!; **Ligré**, bois de la Hégronnière!; **la Roche**, bois de Villegron!, de Chargé!, de la Chapelle!; **Seuilly**, bois de la Brevonière!, coteaux près de la ferme de la Mairie!

β. **gracilis** Pers. — Glumes non ciliées; tige de 2-5 déc., à panicule plus grêle. — CC. partout, surtout dans les terrains sablonneux. — Dans les lieux très arides, les feuilles radicales sont parfois enroulées et la plante prend alors le facies de la suivante.

1420. — **K. SETACEA** Pers.; *K. valesiaca* Gaud. — RR. Clairières des bois et pelouses des coteaux calcaires, seulement au sud de la Loire et du Cher.

Beaumont-en-Véron, au Pérou où les défrichements l'ont rendu très rare depuis quelques années! — **Truyes**, friches à l'est des Frandalais! et jusqu'à l'entrée des vallons du Feuillet et de Bordebure!; **Athée**, bois de Beauregard et de Bussière!, et plus à l'est jusque sur **Cigogné**! — **Reignac**, buttes de Ville-Pays! et plus au nord entre les vallons de Cléret et des Tabardières!; **Chédigny**, friches au-dessus de Fontenay! et partout entre Fontenay et Cléret!; **Abilly**, coteaux de la Claise au-dessus de la ferme de Pouvreau!

NOTA. — J'ai récolté à **Beaumont-en-Véron**, au milieu des *K. cristata* (var. *gracilis*) et *K. setacea*, une plante à réseau filamenteux nettement dessiné, mais moins fin que dans ce dernier, et à feuilles pubescentes ou ciliées (*K. intermedia* Nob. *in herb.*). C'est un hybride de ces 2 espèces ou peut-être une simple forme de la seconde. — J'ai également recueilli, sur les coteaux de la Claise à **Boussay**, une autre forme du *K. cristata* se rapprochant beaucoup du *K. setacea*.

MOLINIA

1421. — **M. CÆRULEA** Mœnch; *Festuca cærulea* DC.—C. Bois et landes humides, pâturages tourbeux. — Varie :

α. **vulgaris.** — Plante de 5-10 déc., à épillets ord^{t} violacés ou bleuâtres, en panicule étroite, interrompue et à rameaux dressés. — C.

β. **altissima** (*M. altissima* Link.). — Plante de 10-15 déc., à épillets verdâtres ou panachés, en panicule lâche, à rameaux étalés même après la floraison. — AC. Lieux couverts ou très humides. — **Château-la-Vallière**, bords de l'étang ! ; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée ! ; **Marçay**, dans les marais ! ; etc.

MELICA

1422. — **M. CILIATA** L. — RR. Rochers, murs, haies des coteaux calcaires.

Coteaux de la Loire à **Rochecorbon** près de la Lanterne et à Saint-Georges ; **Sainte-Radégonde**, murs et rochers autour de Marmoutier ! ; **Saint-Symphorien**, dans le bourg ! — **Cravant**, coteaux de la Vienne à Malveau !, et entre Narçay et Sonnay ! ; **Saint-Benoist**, coteau du Chêne-Vert ! ; **Chinon**, AC. çà et là, à la garenne de Basse !, la Grille !, l'Olive !, Rochefaucon !, Sainte-Radégonde !, la Vallée-Froide !, l'Echo !, le château et les alentours !, la rue Jeanne-d'Arc !, la Casemate !, Saint-Louand !, etc.; **Cinais**, C. sur le coteau qui domine le bourg ! et jusque près du Camp-Romain (Coqueray) !

Obs. — Cette plante présente plusieurs formes très voisines les unes des autres. Deux d'entre elles sont assez répandues en France. Je les distingue par les caractères suivants :

α. **M. nebrodensis** Parl., G. et G. — Glumes peu inégales, l'inférieure lancéolée, égalant ordt environ les 4/5 de la supérieure ; panicule unilatérale, grêle et assez lâche.

β. **M. Magnolii** G. et G. — Glumes très inégales, l'inférieure ovale-lancéolée, égalant à peine les 2/3 de la supérieure ; panicule cylindracée-lobulée, compacte et très fournie, sauf dans les haies et les lieux ombragés où elle ressemble à celle du précédent.

La plante du bassin de la Vienne appartient incontestablement à la seconde de ces formes. Grenier et Godron signalent la première à **Tours** ; mais tous les échantillons des coteaux de la Loire que j'ai vus, quoique présentant souvent des caractères moins nets que ceux du *Melica* des environs de Chinon, me paraissent cependant appartenir à la même forme et me semblent différer du *M. nebrodensis* que je possède d'un grand nombre de localités françaises.

1423. — **M. UNIFLORA** Retz. — C. Bois couverts, haies, surtout dans les lieux frais ou montueux. — Varie :

α. **vulgaris.** — Glumes purpurines ou violacées. — C.

β. **pallida.** — Glumes blanchâtres. — R. — Je l'ai rencontré, je crois, plusieurs fois dans le dép^t, notamment à Bois-Boureau près **Rivarennes** !

CATABROSA

1424. — **C. AQUATICA** P. B.; *Poa airoides* Kœl. — R. Lieux marécageux, fossés, fontaines, bords ou lit des ruisseaux.

Entre Vallières (c^{ne} de **Fondettes**) et **Luynes** (Del. *Cat.*); marais de **Chanceaux** (id.); **Notre-Dame-d'Oé**, au Vivier (Vergnaud); **Joué**, le Petit Cher sous le pont du chemin de fer de l'Etat au bas de Rigny !, bords de la route de Tours à Villandry près du Pont-aux-Oies ! (Del. *Cat.*); **Druyes**, route d'Artannes à la fontaine de la Roulière !; ruisseau de Jolivet à **Avon** et **Cheillé** en aval de la Ballière !; **Seuilly**, bords du ruisseau de Seuilly au-dessous du bourg !

GLYCERIA

1425. — **G. AQUATICA** Wahlg.; *G. spectabilis* M. et K.; *Poa aquatica* L. — C. Bords des eaux : fossés, étangs, ruisseaux, rivières.

1426. — **G. FLUITANS** R. Br.; *Poa fluitans* Kœl. — CC. Lieux inondés ou marécageux : fossés, mares, étangs, bords des ruisseaux et des rivières.

Obs. — Cette plante varie à feuilles planes ou pliées en deux dans toute leur longueur; cette dernière forme, aussi répandue que la première, a souvent été prise pour l'espèce suivante.

1427. — **G. PLICATA** Fries. — AC. Lieux marécageux ou tourbeux, fossés fangeux, bords des eaux.

Chisseaux, vallon de la Charvière!; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang!; vallée du Changeon à **Gizeux**!, **Benais**!; **Cheillé**, au Maupas!; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé!; vallée de la Vienne à **Chinon**!, **Cravant**!, etc.; bords de la Veude à **Chaveignes**!; bords du Mable à **Champigny**!, et dans un grand nombre d'autres localités, d'où je n'ai pas conservé la plante.

Obs. — Cette espèce, voisine de la précédente, mais bien distincte, varie comme elle à feuilles planes ou pliées longitudinalement.

POA

1428. — **P. ANNUA** L. — CCC. Lieux cultivés ou incultes : jardins, vignes, rues, lieux herbeux.

Obs. — Cette plante présente une forme bisannuelle ou peut-être même pérennante, à souche cespiteuse ou même un peu rampante, et qui croît dans les landes élevées et les clairières des bois. Elle a l'aspect du *P. alpina*, qui s'en distingue facilement par sa glume inférieure trinervée. — **Huismes**, dans les landes et les bois de Rassay!; **Saint-Benoist**, dans la forêt de Chinon!, et sans doute ailleurs.

1429. — **P. BULBOSA** L. — CC. Lieux secs, murs, bords des chemins, pelouses, pâturages.

β. **vivipara.** — Forme tératologique, à épillets vivipares. — CC.

1430. — **P. NEMORALIS** L. — C. Bois, buissons, haies, surtout dans les terrains sablonneux.

Plante polymorphe, à panicule appauvrie ou fournie, à rameaux dressés ou étalés, à épillets verts ou rougeâtres et contenant de 2 à 5 fleurs. — Je l'ai trouvée aussi à tiges florifères émettant des rameaux à presque tous les nœuds.

1431. — **P. PALUSTRIS** Roth; *P. serotina* Ehrh.; *P. fertilis* Host. — R. Oseraies et buissons marécageux; grèves et bords vaseux des rivières.

Marais de **Montlouis** au bas de la levée (Del. *Cat.* et *herb.*);

grèves vaseuses de la Loire à **Vouvray** !, à **Chouzé** !, et sans doute ailleurs; bords de la Vienne dans les oseraies de Pontille, commune de **Cinais** !, et sans doute ailleurs. — A chercher avec soin, car il ressemble, au premier abord, à certaines formes du précédent et même du suivant.

1432. — **P. TRIVIALIS** L. — CCC. Lieux herbeux : prairies, fossés, bois frais, pâturages, bords des chemins.

On trouve dans les lieux ombragés ou très humides une forme à épillets plus espacés, plus petits, ord^{t} biflores et à glumelle inférieure presque glabre.

1433. — **P. PRATENSIS** L. — CCC. Prairies, bois, champs, pelouses, murs, rochers. — Varie :

α. **vulgaris.** — CC. Prairies, bois, champs, bords des chemins. — Dans les champs cultivés, les épillets sont ord^{t} plus gros, violacés, et composés de fleurs plus nombreuses.

β. **angustifolia** Sm. (*P. angustifolia* L.). — Ne diffère du type que par les feuilles radicales enroulées-sétacées. — AC. Rochers, murs, lieux arides.

1434. — **P. COMPRESSA** L. — C. Lieux secs ou sablonneux : champs pierreux, murs, rochers, alluvions.

ERAGROSTIS

1435. — **E. MEGASTACHYA** Link; *Poa meyastachya* Kœl. — AC. Lieux sablonneux cultivés ou incultes.

Çà et là sur les coteaux et dans les vallons situés au nord de la Loire, à **Saint-Nicolas** !, **Bourgueil** !, **Benais** !, **Gizeux** !, **Hommes** !, **Semblançay** (Duj. *Fl.*), etc. — C. dans la vallée de la Loire, depuis **Chouzé** jusqu'à **Limeray**, sur la rive droite !; et depuis **Savigny** jusqu'à **Saint-Genouph**, **la Ville-aux-Dames**, **Montlouis** et **Amboise**, sur la rive gauche ! — Coteaux et vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** ! et **Chenonceaux** ! — Vallée de l'Indre à **Loches** !, **Azay-le-Rideau** !, etc. — **Lignières** ! — Coteaux et vallée de la Vienne à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Rivière** !, **Anché** !, **Ligré** !; vallées de la Veude et du Mable à **Champigny** !, **Cha-**

veignes !, **Braye** !, **Braslou** ! — Vallées de la Creuse et de ses affluents à **Balesmes** !, **Civray-sur-Esves** (Nivert), **Varennes** (Diard *Cat.*), **Abilly** !, **Preuilly** (Aristobile).

Obs. 1. — Cette plante se présente parfois avec des épillets ovales et dont la largeur dépasse la moitié de la longueur, mais ce n'est là qu'une variation que l'on observe souvent sur le même pied que la forme typique; enfin les feuilles et les gaines sont parfois ± abondamment ciliées et il faut alors se garder de la confondre avec *E. poæoïdes*, qui en diffère par ses gaines plus fortement poilues et surtout par ses épillets plus espacés et plus étroits (2 mm. de largeur) et sa glumelle inf. non échancrée ord^{t}.

2. — L'*E. megastachya* a souvent aussi, surtout dans les sables arides, les feuilles et les gaines plus ou moins abondamment ciliées. Il ne faut pas le confondre alors avec *E. poæoïdes* P. B., qui en diffère par les gaines plus fortement ciliées; les pédoncules plus grêles; les épillets plus espacés, plus petits et plus étroits (2 mill. de largeur); la glumelle inférieure non échancrée-mucronée.

1436. — **E. PILOSA** P. B.; *Poa pilosa* L. — AR. Lieux sablonneux humides ou mouillés l'hiver, surtout sur les grèves ou dans les endroits où les terres ont été remuées.

C. dans la vallée de la Loire depuis **Chouzé** jusqu'à **Cangey**, sur la rive droite !; et depuis **Savigny** jusqu'à **la Chapelle-aux-Naux**, **Saint-Genouph**, **Montlouis**, **Chargé**, sur la rive gauche ! — Çà et là dans la vallée de la Vienne, à **Candes** !, **Saint-Germain** !, **Cinais** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Ligré** !, **Rivière** !, **Sazilly** !, **l'Ile-Bouchard** !, etc. **Preuilly**, dans un jardin (Aristobile !).

BRIZA

1437. — **B. MEDIA** L. — CC. Prairies, pelouses, clairières des bois.

1438. — **B. MINOR** L. — R. Champs sablonneux et un peu frais.

Cléré, à Champchevrier (Del. *Cat.*); **Ambillou**, champs de Tivoli (Del. *Cat.*) et versant nord de la digue de l'étang de Givry

(Barnsby); **Château-la-Vallière**, champs au sud de l'étang!; **Sonzay**, à la Grue (Blanchet), et à Bresme où il s'étend jusque sur **Semblançay**!; **les Hermites**, près de la ferme de l'Epine (Doucet!); **Monthodon**, champs à gauche de la route allant au village des Pierres (Vergnaud!); **Saint-Jean-Saint-Germain**, champs à l'ouest de Saint-Jean (Diard *Cat.*).

DANTHONIA

1439. — **D. DECUMBENS** DC.; *Triodia decumbens* P. B.; *Festuca decumbens* L. — C. Bois, landes, pâturages.

Une forme (*glabrescens* Nob. *in herb.*) à feuilles et gaines presque complètement glabres me paraît spéciale aux marais tourbeux : marais d'**Assay**!, de **Marçay**!, etc.

DACTYLIS

1440. — **D. GLOMERATA** L. — CC. Prés, pelouses, pâturages, bords des chemins.

β. **congesta** C. et G. (*D. hispanica* Bor. *an* Roth?). — R. et spécial aux pelouses arides des coteaux calcaires exposés au midi. — **Genillé**, coteaux de l'Indrois en aval du bourg!; **Saint-Benoist**, coteau de la Vienne entre Narçay et le moulin de Malveau!; **Cravant**, coteau de la rive gauche du ruisseau de Basse!; **Anché**, à Champmorin!; **Courcoué**, coteaux du ruisseau de la Rivière-Marteau!; coteau de **Cinais**!

Cette plante, qui se relie parfois au type par des formes intermédiaires, est identique à celle des rochers de Beaulieu, en Maine-et-Loire, que Boreau attribue au *D. hispanica* Roth; mais elle diffère un peu de celle du Midi et de la région maritime, qui a les feuilles plus glauques et la glumelle inférieure ord^{t} plus fortement échancrée.

CYNOSURUS

1441. — **C. CRISTATUS** L. — CC. Lieux herbeux : prés, pelouses, bords des chemins.

β. **sterilis** Nob. *in herb.* — Epillets tous stériles et réduits à des écailles pectinées dont les lobes supérieurs sont souvent allongés et subfoliacés ; panicule oblongue-élargie. — R. — **Marçay**, étangs de Dauconnay ! ; **Lémeré**, prairies du Bas-Dercé ! — Ce n'est sans doute qu'une déformation tératologique.

FESTUCA

1442. — **F. RIGIDA** Kunth ; *Poa rigida* L. ; *Scleropoa rigida* Griseb. — C. Lieux secs et pierreux des terrains calcaires.

1443. — **F. LACHENALII** Koch ; *Nardurus Lachenali* Godr. — AR. Champs sablonneux incultes, bois de pins, alluvions.

α. **mutica** (*F. Poa* Kunth ; *Triticum Poa* DC.). — Fleurs mutiques. — AR. — Çà et là dans les bois de pins, à **Gizeux** !, **Continvoir** !, **Avrillé** !, **Mazières** !, **Hommes** !, et sans doute ailleurs au nord de la Loire. — Alluvions de la Loire à **Amboise**, dans l'île Saint-Jean ! et au Bout-des-Ponts ! ; à **Pocé**, entre la Cisse et la Loire ! ; à **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Saint-Pierre-des-Corps** (Del. *Cat.*). — Bords du Vieux Cher à **Villandry** (Del. *Cat.*). — Bois de pins à **Veigné**, dans les bois de Couzières ! (Del. *Cat.*) ; à **Beaumont-en-Véron**, entre le Pérou et Beaupuy ! ; à **Chinon**, au lieu dit Bruyères-Piquet ! ; à **Nouâtre** ! ; à **la Celle-Saint-Avant** !

β. **aristata** (*F. tenuicula* Kunth, Link ; *Triticum tenuiculum* Lois.). — Glumelle inférieure longuement aristée. — RR. — On devra chercher cette plante à **Savigné-sur-Lathan**, à **Notre-Dame-d'Oé** et à Saint-Georges près **Rochecorbon**, où elle a été indiquée.

1444. — **F. TENELLA** Lamk. ; *Triticum Nardus* DC. ; *Nardurus tenellus* Rchb. — AC. Lieux secs et pierreux des terrains calcaires : champs, vignes, murs, bords des chemins. — Varie :

α. **aristata** (*F. tenuiflora* Schrad.). — Glumelle inférieure longuement aristée au sommet. — AC. — Çà et là sur les coteaux et dans la vallée de la Loire, à **Amboise** !, **Chargé** (Bouvet),

Lussault (id.), **Rochecorbon** !, **Saint-Symphorien** !, **Saint-Cyr** !, **Fondettes** !, **Langeais** !, etc. — Coteaux et vallée du Cher à **Villandry** !, **Joué** !, **Bléré** !, **Sublaines** !, **Francueil** !, etc. — AC. sur les coteaux de l'Indre et de ses affluents, à **Perrusson** (Diard *Cat.*), **Beaumont-Village** !, **Reignac** !, **Courçay** !, **Cormery** !, **Esvres** !, **Tauxigny** !, **Veigné** !, **Monts** !, **Druyes** !, **Villaines** !, **Cheillé** !, **Huismes** !, etc. — C. dans les bassins de la Vienne et de presque tous ses affluents, où il se rencontre dans la plupart des communes des cantons de **Chinon** !, de **l'Ile-Bouchard** !, de **Richelieu** !, de **Sainte-Maure** !, et dans bon nombre de celles des cantons de **Ligueil** !, de **la Haye** !, du **Grand-Pressigny** !, de **Preuilly** !

. β. **mutica** (*F. unilateralis* Schrad.; *Triticum unilaterale* L.). — Glumelle inf. acuminée, très aiguë, mais non longuement aristée. — RR. — **Villandry**, murs du parc !

1445. — **F. PSEUDO-MYUROS** Soy.-W.; *F. Myuros* Auct. pl. — CC. Lieux sablonneux secs, incultes ou cultivés.

1446. — **F. SCIUROIDES** Roth; *F. bromoides* Duj. *Fl.* — C. Lieux sablonneux ou siliceux, secs et incultes.

1447. — **F. CILIATA** DC. — AC. Lieux sablonneux secs, incultes ou cultivés.

R. dans le nord du dépt, où je ne le trouve signalé dans mes notes qu'à **Hommes** !; çà et là dans la vallée de la Loire : **Savigny** !, **Avoine** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Lussault** !, **Amboise** (Bouvet), **Pocé** !, etc. — Vallée et coteaux du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** !, **Francueil** !, **Joué** !, etc. — AC. sur les coteaux et dans les vallées de l'Indre et de ses affluents : **Perrusson** (Diard), **Saint-Quentin** !, **Reignac** !, **Courçay** !, **Truyes** !, **Cormery** !, **Esvres** !, **Saint-Branchs** !, **Tauxigny** !, **Saint-Bauld** !, **le Louroux** !, **Manthelan** !, **Druyes** !, **Cheillé** !, **Azay-le-Rideau** !, **Rigny-Ussé** !, **Huismes** !, etc. — AC. sur la rive droite de la Vienne, à **Beaumont-en-Véron** !, **Chinon** !, **Cravant** !, **Panzoult** !, **Crouzilles** !, **Trogues** !, **Crissay** !, **Nueil** !, **Noyant** !, **Nouâtre** !; — dans la vallée de la Creuse et de ses affluents, à **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Ciran** !, **Ligueil** !, **la Haye** !, **Abilly** !, **le Grand-Pressigny** !, **Boussay** !; — et au sud de la Vienne, à **Marcilly** !, **Luzé** !, **la Tour** !, **Chaveignes** !, **Braye** !, **Richelieu** !, **Marçay** !, **Ligré** !, **Anché** !, **Rivière** !, **la Roche** !, **Seuilly** !, **Saint-Germain** !

Obs. — Cette plante présente les formes suivantes :

α. **vulgaris.** — Fleurs pour la plupart (sauf celles des verticilles inclus dans la gaine) à glumelle inf. longuement ciliée et parfois ± velue sur le dos ; axe de l'épillet velu-hispide sous chaque fleur. — AC. — C'est la forme normale ; elle croît dans toutes les localités citées.

β. **glabra** Nob. — Fleurs à glumelle inf. toujours dépourvue de cils sur les bords et glabre sur le dos ; axe de l'épillet complètement glabre. — RR. — **Amboise**, île Saint-Jean ! (avec le type).

1448. — **F. UNIGLUMIS** Aït. *sensu lato.* — AR. Lieux sablonneux arides, incultes ou cultivés. — Comprend :

I. — **F. UNIGLUMIS** Aït. *sensu stricto.* — Ovaire hérissé au sommet ; tige assez épaisse, même dans sa partie supérieure, et couverte par les gaines jusqu'à la panicule ; celle-ci très fournie et à arêtes ord^{t} d'un vert jaunâtre. — Ne s'éloigne guère de la région maritime et ne croît pas en I.-et-L.

II. — **F. AGRESTIS** Lois. ; *F. longiseta* Brot. ; *F. uniglumis* Del. *Cat.* et Auct. pl. — Ovaire glabre ; tige très grêle et ord^{t} longuement nue au sommet ; panicule moins fournie, à arêtes à la fin violacées ; feuilles plus fines, enroulées-sétacées. — AR. — Çà et là dans les alluvions et les champs de la vallée de la Loire, à **Pocé** !, **Amboise** !, **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Avoine** !, **Savigny** !, etc. ; **Villandry**, bords du Vieux Cher (Del. *Cat.*) ; **Saint-Benoist**, bords des bois entre Grammont et la Gouillerie ! ; **Huismes**, près de la gare ! ; C. sur les coteaux de **Beaumont-en-Véron** ! et de **Chinon** ! ; **Saint-Germain-sur-Vienne** ! ; **Seuilly**, au Sablon ! ; **la Roche-Clermault**, à la Couloire ! ; sables de la vallée de la Vienne à **Rivière** ! et **Anché** ! ; **Ligré**, à Vindoux ! et au bas d'Aimé ! ; **Marçay**, près de la Roberderie et de Couesmé ! ; sables de la vallée de la Veude à **Champigny** ! et surtout à **Chaveignes** ! ; **Trogues**, près de Boizé ! ; sables des coteaux et des vallées de la Creuse et de ses affluents à **la Celle-Saint-Avant** !, **Balesmes** !, **Abilly** !, entre **Ciran** et **Varennes** (Del. *Cat.*).

Cette dernière forme a parfois la panicule contiguë à la gaine supérieure ou même un peu incluse à sa base : **Chinon** ! et ailleurs. — Je l'ai vue aussi à rameaux inférieurs de la pani-

cule rameux et portant plusieurs épillets : **Chinon**!, **Huismes**!, **Abilly**!

1449. — **F. TENUIFOLIA** Sibth.; *F. ovina* var. *tenuifolia* Auct. plur. — AC. Landes, clairières des bois, pelouses des terrains siliceux secs, surtout sablonneux. — Varie :

α. **mutica** (*F. capillata* Lam.; *F. ovina* β *tenuifolia* Duj. *Fl.*). — AC. çà et là. — **Les Hermites** (Doucet!); **Sainte-Radégonde**, bois de Châtenay!; forêt d'**Amboise** (Bouvet); **Savonnières**, parc des Touches (Audebert); **Druyes**, bois Tirau!; **Vallères**, forêt de Villandry!; **Cheillé**, bois de la Barbée (Joureau)!; forêt de Chinon à **Rivarennes**!, **Saint-Benoist**!; **Chinon**, bois de Bouqueteau!; **la Roche**, à Villegron!; **Cinais**, le Camp-Romain! et tous les communs!; forêt de Fontevrault à **Couziers**!, **Saint-Germain**!; **Chaveignes**, grand parc de Richelieu! et pelouses sablonneuses de la vallée de la Veude!; **Champigny-sur-Veude**, bois de Châtre!; etc.

β. **aristata** (*F. ovina* Auct. aliq. *an* L.?). — Cette plante, qui ne diffère de la précédente que par les fleurs aristées, m'est inconnue en Indre-et-Loire. Je l'ai récoltée au bois de Boulogne, près Paris.

1450. — **F. DURIUSCULA** L. *sensu lato*. — CC. Pelouses arides, bords et clairières des bois. — Les fleurs, normalement aristées, sont parfois mutiques. — Comprend :

I. — **F. OVINA** L. *sensu stricto*. — Feuilles radicales toutes ou la plupart enroulées-sétacées et un peu rudes, mais toujours moins fines que dans *F. tenuifolia*. — Cette plante, absolument conforme au n° 457 des *Reliquiæ Mailleanæ*, récolté en Suède par Zetterstedt, ne me semble pas pouvoir être distinguée spécifiquement du *F. duriuscula*, auquel elle se relie par tous les intermédiaires. Je lui ai toujours vu les fleurs aristées, mais il pourrait se faire qu'on la rencontrât avec des fleurs mutiques. Les épillets sont du reste glabres ou pubescents, et cette dernière forme serait, d'après Boreau *in litt.*, le *F. Lemanii* Bast. — Je l'ai rencontrée à **Chinon** (avec les épillets glabres ou pubescents)!, à **la Roche-Clermault** (avec les épillets pubescents)!

II. — **F. DURIUSCULA** L. *sensu stricto*. — Feuilles radicales

la plupart nettement pliées, carénées sur le dos, lisses et plus grosses que dans la forme précédente. — CC. partout. — Très polymorphe; les principales formes sont :

α. **vulgaris.** — Epillets glabres ou à peu près; plante verte. — CC. — Les fleurs, ord^{t} aristées, sont rar^{t} mutiques : **Chinon** !

β. **glauca** (*F. glauca* Duj. *Fl.*). — Epillets glabres; plante très glauque. — C. — Les fleurs, ord^{t} aristées, sont parfois mutiques : **Chinon**, le château !, le bois de la Grille !, etc.

γ. **hirsuta** (*F. hirsuta* Host.). — Epillets pubescents ou hérissés; plante ord^{t} d'un vert foncé. — AC. dans presque tout le département, où je l'ai toujours vu à fleurs aristées : **Continvoir** !, **Cheillé** !, **Saint-Benoist** !, **Chinon** !, **Beaumont-en-Véron** !, **la Roche-Clermault** !; **Truyes** !, **Courçay** !; **Loches** (Diard *Cat.*), **Abilly** !, etc.

Le *F. duriuscula* varie aussi à feuil. radicales très allongées (*F. longifolia* Th.); à tige plus robuste que dans les formes ordinaires et à rameaux de la panicule alors plus nombreux, souvent géminés, les plus longs portant parfois jusqu'à 10 épillets. J'ai recueilli dans un bois près de Bouqueteau, à **Chinon**, une plante présentant les caractères de cette dernière forme et ayant les épillets aristés, glabres, mais à glumelle inf. ciliée sur les bords.

Obs. — Tout en réunissant en une seule espèce les *F. ovina* et *duriuscula* de Linné, j'ai conservé ces deux noms pour désigner les formes extrêmes de ce groupe spécifique que j'ai cru devoir nommer *F. duriuscula* (*sensu lato*), les auteurs n'étant pas d'accord sur la plante que le botaniste suédois a désignée sous le nom de *F. ovina*. Il eût peut-être été préférable cependant de créer pour ce groupe spécifique un nom nouveau, *F. vulgaris* par exemple.

1451. — **F. RUBRA** L. — CC. Lieux incultes, bords des chemins, bois, prairies. — Varie :

α. **vulgaris.** — Epillets glabres. — CC.

β. **villosa** (*F. dumetorum* DC.). — Epillets pubescents ou hérissés. — AR. — **Beaumont-en-Véron** ! (Boreau); **Chinon**, bois de Grammont !; **Braye**, route de Faye-la-Vineuse au delà de Gâte-Bourse !; etc.

1452. — **F. HETEROPHYLLA** Lamk. — AC. Bois montueux et couverts.

Vallée du Breuil, dans le bois de Racault, à **Cinq-Mars** ! ; coteaux de la Choisille depuis **Nouzilly** (Del. *Cat.*) jusqu'à **Mettray** ! et **la Membrolle** ! ; bois de Châtenay à **Sainte-Radégonde** (Duj. *Fl.*). — Coteaux de la rive gauche de la Loire à **Chargé** (Bouvet), **Saint-Denis-Hors** !, **Lussault** !, **Montlouis** ! — Coteaux et plateaux de la rive gauche du Cher à **Saint-Avertin**, entre la Roche et Grammont ! ; **Chambray**, entre le Chêne-Pendu et la Charpraie ! ; **Joué**, bois des Quatre-Bornes ! ; etc. — Coteaux de l'Indre, à **Monts** (Audebert) ; **Azay-le-Rideau**, bois du Plessis !, bois des Caves (Joureau) ; **Cheillé**, bois de la Tendrinière ! ; **Rigny-Ussé**, parc d'Ussé ! ; **Huismes**, aux Fontaines-d'Ozon ! ; etc. — **Chinon**, garenne de Basse ! ; **Lerné**, bois au-dessus de Cécigny !

Cette plante varie :

α. **vulgaris.** — Plante verte. — C'est la forme normale ; on la trouve dans presque toutes les localités citées.

β. **glauca.** — Plante entièrement glauque. — R. — C'est cette forme qui existe dans la garenne de Basse à **Chinon** !

1453. — **F. PRATENSIS** Huds. ; *F. elatior* Auct. pl. *an* L. ? — C. Prés humides, bords des eaux.

Plante polymorphe, élancée ou trapue, à épillets mutiques ou parfois très brièvement aristés, et présentant en outre les formes suivantes :

α. **vulgaris.** — Rameaux de la panicule solitaires ou géminés et dans ce cas inégaux, l'un d'eux ne portant qu'un ou deux épillets, l'autre 4-6. — C.

β. **major** Nob. *in herb.* — Rameaux géminés, portant l'un 3-6 épillets, l'autre 8-15. — AC. — Les épillets à 6-12 fleurs et les rameaux de l'inflorescence dressés distinguent cette forme du *F. arundinacea*.

F. LOLIACEA Huds. ; *Glyceria loliacea* Godr. (Hybride des *Festuca pratensis* et *Lolium perenne*). — RR. Prés et fossés humides.

Les Hermites, angle nord-est du pré du presbytère (Doucet !) ; prairie de **Loches** (Diard *Cat.*, Dupuy !) ; **la Roche-Clermault**, fossés bordant la route de Loudun !

Obs. — Cette plante a les caractères d'un *Glyceria*; mais, en raison de son origine, sa place est ici.

1454. — **F. ARUNDINACEA** Schreb. — R. Prés et buissons humides. — Voisin du *F. pratensis*, mais distinct.

Charentilly, bois de Poillé (Del. *herb.*); bords de la route de **Larçay** à **Véretz** (Del. *herb.*); **Chinon**, île de Tours !, au bas des digues du faubourg Saint-Jacques !, et çà et là dans la vallée de la Vienne !; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée !; **Loches**, à Orfonds (Dupuy !); vallée de la Claise à **Chaumussay** ! et **Boussay** !; et sans doute ailleurs.

1455. — **F. GIGANTEA** Vill.; *Bromus giganteus* L. — AR. Bois et buissons humides.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, bois de Vaux (aujourd'hui défriché) !; **Langeais**, vallée de la Roumer en amont de la Châtaigneraie !; **Cinq-Mars**, vallée du Breuil !; vallée de la Bresme à **Saint-Etienne-de-Chigny** !, **Luynes** !, **Pernay** !; vallée de la Choisille à **Cérelles** ! — **Souvigny**, forêt d'Amboise près des étangs de Jumeaux !; **Chisseaux**, vallon de la Charvière ! — **Rivarennes**, dans un petit ravin à droite en remontant la vallée qui conduit à Turpenay !; et dans les buissons de la vallée de l'Indre !; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon sur les bords du ruisseau entre le bourg et Beaulieu !; **Huismes**, aux Fontaines-d'Ozon !; **Chinon**, île de Tours !, île Auger !, ruisseau des Lutinières !, etc.; **Rivière**, oseraies des bords de la Vienne !; bords de la Veude à **Anché** ! et **Ligré** !, surtout entre le moulin des Planches et le moulin des Trois-Cheminées; **Cravant**, bords du ruisseau entre le bourg et l'ancienne église !, et jusque dans les vallons du Vau-Riou ! et de Nétiveau !; **Panzoult**, vallée du Croulay !

BROMUS

1456. — **B. TECTORUM** L. — CC. Lieux sablonneux ou pierreux secs, incultes ou cultivés. — Varie :

α. **vulgaris.** — Epillets mollement pubescents. — CC.

β. **glaber.** — Epillets glabres. — Plus R., mais çà et là.

1457. — **B. STERILIS** L. — CC. Lieux incultes : champs en friche, haies, bords des chemins.

1458. — **B. MAXIMUS** Desf. — C. Lieux secs, cultivés ou incultes : champs, vignes, prairies artificielles, bords des chemins, murs, rochers.

Cette plante, très répandue dans l'ouest et le sud-ouest du dép^t, est plus rare dans le nord et même dans l'est, où elle s'avance cependant jusqu'au delà d'**Amboise**, de **Loches** et du **Grand-Pressigny**, en remontant les vallées de la Loire, de l'Indre, de la Vienne, de la Creuse et de la Claise. — Les 2 variétés suivantes méritent à peine d'être distinguées ; elles sont répandues l'une et l'autre.

α. **rigidus** (*B. ambigens* Jord. ; *B. rigidus* Auct. pl. *an* Roth ? ; *B. madritensis* Duj. *Fl. non* L.). — Panicule assez compacte, à rameaux très courts et à épillets dressés ; plante peu robuste. — C. surtout dans les lieux arides et incultes. — Cette plante a parfois les épillets vivipares.

β. **Boræi** (*B. Boræi* Jord. ; *B. Gussoni* Bor. *non* Parl. ; *B. madritensis* β *maximus* Duj. *Fl.*). — Panicule assez lâche, à rameaux plus longs et à épillets étalés ; plante robuste. — C. surtout dans les lieux cultivés, sur les décombres, les talus des levées, etc.

1459. — **B. MADRITENSIS** L. — RRR. Lieux incultes, bords des chemins.

Tours, dans la rue François-Arago où je l'ai recueilli avec M. Moreau, qui l'y avait découvert et qui le retrouva plus tard à **Joué** sur les talus de la ligne de Bordeaux. — La plante de Tours appartient à la variété à épillets pubescents, que l'on trouve en Loir-et-Cher sur les talus du château de Blois.

Obs. — Cette plante n'avait pas encore été récoltée en Indre-et-Loire, à ma connaissance du moins, et c'est par erreur que Grenier et Godron l'y ont signalée autrefois (*Fl. fr.*, III, p. 585). Ces auteurs ont puisé cette indication dans la flore d'Indre-et-Loire de 1833, où Dujardin (p. 286) a confondu avec le *B. madritensis* de Linné la forme à épillets dressés du *B. maximus* de Desf. (*B. ambigens* Jord., *B. rigidus* Auct. pl.).

1460. — **B. ASPER** L. — AC. Bois et buissons ombragés et un peu humides.

Çà et là au nord de la Loire : vallée de la Roumer à **Langeais** ! ; vallée du Breuil à **Cinq-Mars** ! ; vallée de la Maulne à **Saint-Laurent-de-Lin** ! ; vallée de la Bresme à **Semblançay** (Barnsby) ; **les Hermites** (Doucet) ; vallée de la Choisille à **Nouzilly** (Del. *Cat.*) ; **Sainte-Radégonde**, au nord-est de Marmoutier ! ; vallée de la Brenne à **Chançay** !, **Reugny** ! ; bois d'**Autrèche** ! — AC. sur les coteaux de la rive gauche de la Loire, à **Chargé** !, **Saint-Denis-Hors** !, **Lussault** !, **Montlouis** ! — AC. sur les coteaux de la rive droite du Cher : **Chisseaux**, vallon de la Charvière ! ; **Dierre**, vallon de Bonnefont ! ; **Saint-Martin-le-Beau**, vallons de Battereau et de Vilair ! ; — et surtout sur ceux de la rive gauche : **Vallères**, à la Robichère ! ; **Villandry**, dans le parc ! ; **Joué**, bois de l'Epan !, etc. ; **Véretz**, près du parc ! ; **Athée**, bois de la Giletterie et de la Boulaie ! ; **Bléré**, bois de Fossembo ! ; **Luzillé**, bois voisins de l'étang de Brosse ! ; **Epeigné**, coteaux de la rive gauche du ruisseau ! ; **Céré**, à Monpoupon (Del. *Cat.*). — AC. dans le bassin de l'Indre : bois des environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Ferrière-sur-Beaulieu**, forêt de Loches à Orfonds (Dupuy) ; coteaux boisés de **Courçay** ! et de **Truyes** ! ; **Veigné**, bois des Malpièces (Audebert) ; **Montbazon**, bois bordant la route de Sorigny ! ; **Manthelan**, vallée de l'Echandon au-dessus du moulin du Pré ! ; **Sachè**, au château et aux alentours ! ; **Villaines**, bois autour du bourg ! ; **Avon**, dans le haut du vallon de Jolivet ! ; **Cheillé**, entre Jolivet et la Ballière !, entre la Vaunoir et le Maupas !, à la Barbée !, etc. ; **Rivarennes**, ravin boisé à droite en remontant la vallée de Turpenay ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon entre le bourg et la gare de Huismes ! ; **Rigny-Ussé**, vallon de Rigny !, parc d'Ussé ! ; **Huismes**, bois de la Ville-au-Maire !, buissons entre Beaulieu et la forêt ! — Çà et là dans le bassin de la Vienne : **Chinon**, au château !, bois de la Perrière !, etc. ; forêt de Fontevrault et bois voisins à **Couziers** !, **Lerné** !, **Thizay** ! ; **Seuilly**, bois de Morin ! ; **Cravant**, entre le bourg et l'ancienne église !, vallée de Nétiveau !, etc. ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; vallée de Courtineau à **Saint-Epain** !, **Sainte-Maure** !, et jusque sur **Sainte-Catherine** ! ; coteaux de **Marcilly-sur-Vienne** ! et de **Ports** ! ; **Bournan**, bois de Bagneux ! ; **Boussay**, coteaux de la Claise ! ; etc.

1461. — **B. ERECTUS** Huds. — C. Lieux herbeux : prés, pelouses, pâturages, bords des bois.

Plante polymorphe, à rameaux de la panicule courts ou plus

ou moins allongés, les inférieurs ordt verticillés par 3-6, plus rart solitaires ou géminés (**Ligré**, aux Roches ! ; **Chaveignes**, au Verger ! ; **Braye**, bords de la route de Faye ! ; **Rilly**, au bas de Doucé ! ; etc.) ; à épillets violacés ou verdâtres, pubescents ou glabres, ordt solitaires ou géminés, mais parfois réunis par 3-5 sur les rameaux inférieurs (**Savonnières**, bois des Touches ! ; **Chinon**, prairie Saint-Jacques !).

1462. — **B. MOLLIS** L. — CCC. Prés, pelouses, bords des chemins, champs, bois. — Varie :

α. **vulgaris.** — Epillets mollement pubescents. — CC.

β. **glabrescens.** — Epillets glabres ou à peu près. — AR. — Forêt de Chinon à **Cheillé** ! ; **Chinon**, entre la Vauzelle et Bouqueteau !, les Quinquenais ! ; etc.

1463. — **B. RACEMOSUS** L. (*sensu lato*). — Champs cultivés ou incultes, prairies artificielles, bords des chemins. — On distingue souvent :

I. — **B. RACEMOSUS** L. (*sensu stricto*). — J'ai plusieurs fois recueilli dans le dépt des plantes paraissant se rapporter à ce type, mais qui cependant ne me semblent être que des échantillons appauvris du *B. commutatus*. Je ne puis donc affirmer qu'il se rencontre dans nos limites.

II. — **B. COMMUTATUS** Schrad. — AC. — **Chargé**, aux Tuileries ! ; **Saint-Denis-Hors**, à Château-Gaillard ! ; vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** ! et **Tours** ! ; **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, bords du Lane ! ; **Chouzé**, à Port-Boulet ! ; **Cheillé**, sous la Barbée (Joureau) ; **Crissay**, dans la vallée de la Manse ! ; **Panzoult**, près de la ferme du Pont ! ; **Chinon**, à Vauroux !, aux Quinquenais !, à Parilly ! ; **Marçay**, près de Fontenay et de la Maison-Blanche ! ; **Braye-sous-Faye**, à Bisseuil ! ; **Jaulnay**, champs de la vallée de la Veude ! ; **Courcoué**, vallée du ruisseau de la Rivière-Marteau ! ; **Theneuil**, champs bordant la route de l'Ile-Bouchard ! ; **Marcilly-sur-Vienne**, champs des coteaux sur la rive droite du ruisseau de la Queue-du-Fossé ! ; **la Celle-Saint-Avant**, entre la gare et le ravin de Sept-Fonts ! ; **Balesmes**, près de la Lardinière ! ; **Ligueil**, **Cussay**, **Neuilly-le-Brignon** (Del. *Cat.*), **Chaumussay** !, **le Petit-Pressigny** !, etc.

Le *B. commutatus* a ord[t] les épillets glabres et la tige glabre et lisse jusque sous la panicule. Plus rar[t] la tige est finement pubescente et un peu rude au sommet; j'ai recueilli cette forme à **la Celle-Saint-Avant**! (avec la forme vulgaire), ainsi que dans la vallée de la Muanne! Enfin les épillets sont parfois pubescents en même temps que la tige : **Lémeré**, près de Peloi!

1464. — **B. SECALINUS** L. — AC. Champs, moissons, prairies artificielles, dans les terrains maigres.

Cinq-Mars, sur la levée de la Loire!; **Saint-Patrice**, moissons près des landes de Saint-Martin!; **Ambillou**, moissons de Tivoli (Del. *Cat.*), revers nord de la levée de l'étang de Givry (Barnsby); **Montlouis**, moissons entre le bourg et Husseau! (Del. *Cat.*); **la Ville-aux-Dames**, moissons entre la ligne d'Orléans et la Loire!; **Monts**, près du bourg (Audebert); **Villeperdue**, à la station (id.); C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*); **Ferrière-sur-Beaulieu** (Dupuy); **Azay-le-Rideau**, moissons de la Couture et de Pineau (Joureau); **Avon**, moissons près de la ferme des Quatre-Vents!; **Chinon**, dans une luzerne à Saint-Louand!; etc.

Les épillets sont glabres ou finement pubescents. C'est sans doute cette dernière forme, plus rare que la forme glabre, mais que l'on rencontre cependant çà et là, que Dujardin a prise pour le *B. grossus* DC., qui n'est du reste lui-même qu'une variété du *B. secalinus* à épillets plus gros, velus ou plus rar[t] glabres, et à fleurs plus nombreuses (8-12 dans chaque épillet). Je n'ai jamais rencontré cette forme en Indre-et-Loire.

1465. — **B. ARVENSIS** L. — CC. Champs, vignes, prairies artificielles, bords des chemins.

BRACHYPODIUM

1466. — **B. PINNATUM** P. B.; *Triticum pinnatum* DC. — CC. Lieux arides et incultes : bords des chemins, des champs, des bois.

α. **vulgare.** — Arête n'égalant que le tiers ou le quart de la glumelle. — CC. partout.

β. **ambiguum** Nob. *in herb.* — Arête égalant au moins la moitié de la longueur de la glumelle, ou même presque aussi

longue qu'elle dans les fleurs supérieures; feuilles ord^{t} plus étroites et plus enroulées sur les bords. — R. — **Beaumont-en-Véron**, coteaux entre le Pérou et Coulaine!

1467. — **B. SILVATICUM** Rœm. et Sch.; *Triticum silvaticum* DC. — C. Bois et buissons humides ou ombragés.

HORDEUM

1468. — **H. MURINUM** L. — CC. Lieux incultes, bords des chemins, talus des levées.

1469. — **H. SECALINUM** Schreb.; *H. pratense* Huds. — C. Lieux herbeux, prairies, pâturages.

(1470). — **H. DISTICHUM** L. — C^{t} cultivé.

(1471). — **H. VULGARE** L. — C^{t} cultivé.

(1472). — **H. HEXASTICHUM** L. — CC^{t} cultivé.

ELYMUS

1473. — **E. EUROPÆUS** L. — RR. Bois montagneux, plus ou moins couverts.

Rigny-Ussé, parc d'Ussé où il est assez abondant dans les futaies qui dominent le château!

SECALE

(1474). — **S. CEREALE** L. — CCC^{t} cultivé et souvent subspontané.

TRITICUM

(1475). — **T. SATIVUM** Lam. — CCC[t] cultivé et souvent subspontané. — Varie à épillets ± longuement aristés (*T. æstivum* L.) ou seulement mucronés (*T. hybernum* L.).

Plante polymorphe dont les nombreuses races ou variétés sont parfois considérées comme autant d'espèces distinctes.

(1476). — **T. TURGIDUM** L. — C[t] cultivé, il ne diffère du précédent que par ses glumes fortement carénées dans toute leur longueur, ses fleurs toujours longuement aristées.

NOTA. — Les *T. Spelta* L. et *T. monococcum* L., qui sont bien distincts des précédents, sont très rar[t] cultivés.

ÆGILOPS

1477. — **Æ. OVATA** L. — RR. Pelouses, bords des chemins et des champs des coteaux calcaires.

Abilly, coteaux de la Claise depuis le Grand-Village jusqu'au nord du bourg!, d'où il descend parfois dans la vallée sur les bords de la grande route! — Un échantillon de cette plante a été annexé à l'herb. Delaunay par M. H. Richard, sous le nom erroné d'*Æ. triaristata* Vill., et avec cette mention : « Trouvé dans les landes de **Cléré** en août 1883 par H. Richard. » Cette indication ne devra être acceptée qu'après vérification.

AGROPYRUM

1478. — **A. CANINUM** R. et Sch.; *Triticum caninum* Schreb. — AC. Haies, buissons, bois couverts ou un peu frais.

1479. — **A. REPENS** P. B.; *Triticum repens* L. — CCC. Lieux incultes ou mal cultivés : murs, haies; bords des bois, des chemins, des champs.

LOLIUM

1480. — **L. PERENNE** L. — CC. Prairies, pelouses, pâturages, bords des chemins.

α. **vulgare.** — Plante assez robuste, à épi élargi; épillets multiflores, ovales ou ovales-lancéolés. — CC. partout. — Les fleurs, ord^{t} mutiques, sont parfois brièvement aristées, surtout les supérieures : **Theneuil** !

β. **tenue** (*L. tenue* L.). — Plante grêle, à épi lâche et linéaire-subulé; épillets cylindracés, à 2-4 fleurs. — AC. çà et là. — Je ne l'ai jamais vu à fleurs aristées.

Obs. — Le *L. perenne* a quelquefois les épis ou les épillets rameux, mais ces formes ne sont que des variations accidentelles.

1481. — **L. ITALICUM** A. Br. — C. Lieux herbeux : bords des chemins, pelouses, prairies artificielles et prés naturels.

Cette plante est répandue dans tout le dép^{t}, depuis **Saint-Paterne** au nord jusqu'à **Jaulnay** au sud, et depuis **Saint-Nicolas-de-Bourgueil** à l'ouest jusqu'à **Orbigny** à l'est. C'est sans doute par inadvertance que l'abbé Coqueray ne l'a pas indiquée dans le catalogue Delaunay, car, bien qu'elle soit d'introduction relativement récente, je l'ai toujours vue en Indre-et-Loire, et elle figurait dans un catalogue manuscrit des plantes récoltées par moi dans le dép^{t} et rédigé à la fin de 1864, ainsi que dans mes journaux d'herborisation postérieurs à cette date, que j'avais communiqués à l'abbé pendant qu'il rédigeait son travail.

1482. — **L. STRICTUM** Presl.; *L. rigidum* Gaud. — C. Champs sablonneux ou argilo-siliceux, sables arides, bois de pins. — Varie :

α. **vulgare.** — Plante robuste. — AC. çà et là, surtout dans les champs argilo-siliceux.

β. **gracile** (*L. tenue* Guss., Bor., *non* L.). — Plante très grêle. — AC. çà et là, surtout dans les sables arides et incultes.

1483. — **L. MULTIFLORUM** Lam. — AR. Moissons, prairies artificielles, bords des chemins.

Chemillé-sur-Dême (Doucet); abondant à **Nouzilly** (Del. *Cat.*); route de Mettray au-dessus de la Tranchée probablement sur **Saint-Cyr** (Del. *Cat.*); levée de la Loire à **Saint-Symphorien** (id.) et à **Sainte-Radégonde** près de Marmoutier !; **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*); **Saint-Avertin**, à Grammont !; **Villandry**, moissons bordant la route de Druyes !; **Azay-le-Rideau**, dans le parc (Joureau); **Avon**, champs au nord-est de la fontaine des Geais !; **Chinon**, à Saint-Louand ! et sur le bord de la levée de Saint-Lazare !; **Chaumussay**, champs de la vallée de la Claise vis-à-vis la gare (Sennegon !).

Obs. — Cette plante varie à fleurs mutiques ou ± longuement aristées, parfois sur le même individu.

1484. — **L. TEMULENTUM** L. — AC. Moissons des terrains sablonneux ou argilo-siliceux un peu humides, surtout dans l'avoine semée avant l'hiver.

Bourgueil, champs entre le Changeon et le Lane !; **Nouzilly** (Del. *Cat.*); **Villedômer** !; **la Ville-aux-Dames** (Del. *Cat.*); vallée du Cher à **Athée** !; plateaux de **Bléré** !, **Sublaines** !, **Truyes** !, **Courçay** !, etc.; **Perrusson**, à la Brosse (Nivert); **Joué**, au Grand-Boureau (Audebert !); **Druyes**, champs bordant la route de Villandry !; **Azay-le-Rideau**, à la Maison-Rouge (Joureau); **Avon**, champs au nord-est de la fontaine des Geais !; **Marçay**, entre la Roberderie et Couesmé !; **Assay**, dans les champs du marais !; **Ciran**, aux Repennelières ! (Del. *Cat.*); coteaux de l'Esves à **Esves-le-Moustier** !; coteaux de la Muanne au **Petit-Pressigny** !

Cette plante présente les 2 formes suivantes, que relient parfois des intermédiaires :

α. **macrochætum** A. Br. (*L. temulentum* type). — Fleurs munies d'une arête droite au moins aussi longue qu'elles. — AC. — Se trouve dans toutes les localités citées.

β. **leptochætum** A. Br. (*L. speciosum* M. B.; *L. arvense* With., Bor., *non* Schrad. *nec* Guss.). — Fleurs mutiques ou munies (surtout les inférieures) d'une arête fine, flexueuse et ordt plus courte qu'elles. — AR., mais çà et là avec le précédent, à **Bourgueil** !, **Joué** (Audebert !), **Avon** !, **Marçay** !, **Assay** !

NOTA. — Le *Lepturus cylindricus* Trin., qui a été trouvé en 1900 par M. Aristobile, à **Boussay**, au bord de la route de Preuilly à la Roche-Posay, n'a pas reparu depuis.

FOUGÈRES

OPHIOGLOSSUM

• 1485. — **O. VULGATUM** L. — AR. Pâturages, buissons et taillis ombragés, marécageux ou tourbeux.

Çà et là au nord de la Loire : **Château-la-Vallière**, près de l'étang (Barnsby) ! ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, près de Baigneux (Del. *Cat.*) ; **Saint-Cyr**, près du ruisseau de Mié entre la Rabelaie et Champgrimont !, et plus en aval sur **la Membrolle** au bas de Bel-Air ! ; **Notre-Dame-d'Oé**, au Vivier (Vergnaud) ; Baudry entre **Chanceaux** et **Cérelles** (Duj. *Fl.*) ; **Neuillé-Pont-Pierre**, près de Thoriau (Del. *Cat.*) ; **Nouzilly**, prairie au bas du jardin de la cure (Coq. *in* Del. *Cat.*). — R. dans les vallées de la Loire et du Cher : **Montlouis**, prés humides voisins de la station ! et près du village de Rochepinard ! ; **la Riche-Extra**, revers nord de la levée du Cher en aval de Saint-François ! ; **Athée**, prairie du Cher près de la Boulaie (Del. *Cat.*). — Çà et là dans la vallée de l'Indre et les vallons tributaires : **Loches**, près de Corbéry (Diard *Cat.*) ; **Chambourg**, au bas des Hélas ! ; **Joué**, vallée de Saint-Laurent sous les Brosseaux (Audebert) ; **Montbazon**, à la Tortinière (id.) ; **Monts**, près de la chapelle de Candé, près de la Bade et du viaduc de l'Indre (Audebert). — R. dans le bassin de la Vienne : **Cravant**, vallon du Vau-Riou ! ; vallée de la Veude à **Lémeré** en aval du petit parc de Champigny ! et près de là sur **Champigny** ! et sur **Assay** !, et à **Chaveignes** entre le moulin Blanc et le moulin Pinsart ! — Prairies de l'Esves à **Sepmes** entre Beauregard et Féchaux (Nivert), et à **Marcé** entre Choizeau et le moulin de l'Ecorche-Bœuf (id.) ; prairies de la Claise à **Preuilly** (Aristobile).

OSMUNDA

• 1486. — **O. REGALIS** L. — RR. Lieux tourbeux et marécageux des bois et des landes.

Ambillou, à la Trigalière (Del. *Cat.*) ; **Rillé**, bords du ruisseau de Malcombe dans les landes de Pincemaille ! ; **Gizeux**, landes de

Chaumont !, bords du Changeon près de l'étang du Mur !, de l'étang du Gué ! et à **Continvoir** sur la rive opposée ! ; bords de la Roumer à **Avrillé** près du vieux moulin de la Renardière !, et à **Langeais** dans les bois de la Châtaigneraie ! ; **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, bois de Vaux où il était CC. il y a peu d'années, mais où les défrichements l'ont à peu près détruit ! ; **Cravant**, vallon du Vau-Riou ! ; **Bossay**, forêt de Preuilly entre la Rolle et l'étang de Vinceuil, dans le vallon du Gué-de-la-Vie (Aristobile !).

Obs. — Les feuilles fertiles ont parfois quelques rameaux de la panicule terminés par des folioles normales ; c'est la var. *interrupta* Milde, que l'on trouve çà et là avec le type.

CETERACH

1487. — **C. OFFICINARUM** Willd. — AC. Vieux murs, rochers, sur le calcaire ou la silice.

R. au nord de la Loire et du Cher : **Gizeux**, dans le bourg ! ; **Langeais**, au château ! ; **Château-la-Vallière**, près de Vaujours ! ; **Fondettes**, entre la Billetrie et Lavaret (Del. *Cat.*) ; **Amboise**, dans l'Entre-Pont ! — AR. sur la rive gauche du Cher : **Savonnières**, à la Meilleraie ! ; **Ballan**, entre le bourg et la gare !, au château de Beauvais (Audebert), etc. ; **Joué**, à la Buffeterie (Audebert). — C. dans presque tout le bassin de l'Indre : **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Azay-le-Chétif**, murs du parc ! ; C. à **Courçay** sur les coteaux des deux rives !, à **Truyes** !, à **Cormery** !, à **Esvres** sur les deux rives ! ; **Tauxigny**, coteaux de l'Echandon ! ; **Manthelan**, à la Billarderie ! et ailleurs ; **Veigné**, sur la rive gauche de l'Indre ! ; **Monts**, à Candé (Audebert) ; **Artannes**, dans le bourg ! ; **Villaines**, dans le bourg ! ; **Cheillé**, à la Brosse ! — AR. sur les coteaux de la rive droite de la Vienne : **Beaumont-en-Véron**, parc de Coulaine ! ; **Chinon**, à Saint-Louand !, le Pavé-Neuf !, la Rochelle !, Bruyères-Piquet !, le Puy-Besnard !, la Butte-aux-Chilloux !, la Jongerbe !, le bois Racaut ! ; **Cravant**, coteaux de la Chaboissière !, de Malveau !, de Narçay !, de Sonnay !, de la Saunière ! — AR. également dans le bassin de la Creuse : **Marcé-sur-Esves**, dans le village de Jarey ! ; **Balesmes**, à Minier (Nivert) ; **la Haye-Descartes**, murs du chemin du cimetière ! ; **Abilly**, près de la Davière ! ; **Neuilly-le-Brignon**, dans le bourg ! ; **le Grand-Pressigny**, en ville ! ; **Preuilly**, au Pontreau (Aristobile). — R. au sud de la Vienne : **Ports**, vieux murs

voisins du pont du Bec-des-Deux-Eaux ! ; **Richelieu**, sur les parapets des promenades !

POLYPODIUM

1488. — **P. VULGARE** L. — C. sur le pied des vieux arbres, les murs en ruine, et plus rar[t] sur la terre dans les bois.

ASPIDIUM

1489. — **A. ACULEATUM** Dæll. ; *Polystichum aculeatum* DC. — AR. Bois humides et couverts. — Comprend :

I. — **A. ACULEATUM** (*sensu stricto*). — R. — **Cheillé**, forêt de Chinon entre la Vaunoir et le Maupas ! — Je l'ai vu aussi, mais sans indication précise de localité, dans un herbier de plantes des environs de Loches, où il a du reste été indiqué autrefois par Diard (*Cat.* et *herb.*).

II. — **A. ANGULARE** Kit. — AR. — **Continvoir**, près de la ferme du Grand-Vau ! ; **Saint-Patrice** (Del. *herb.*) ; **Langeais**, vallée de la Roumer ! ; **Cinq-Mars**, vallée du Breuil ! ; **Château-la-Vallière**, près de Vaujours ! ; **Charentilly**, bois du Gué-Douillet ! ; **Nouzilly**, bois de l'Orfrasière ! — Coteaux boisés de la rive gauche de la Loire à **Chargé** (Lair), à **Lussault** dans le bois du Châtellier ! — Coteaux de la rive gauche du Cher : parc de **Villandry** ! ; bois des Touches entre **Savonnières** et **Ballan** (Audebert) ; bois de **Saint-Avertin** ! et de **Larçay** ! — Coteaux de l'Indre : **Ferrière-sur-Beaulieu**, forêt de Loches près d'Orfonds (Nivert) ; **Cheillé**, torrent de la Tendrinière (Joureau) !, forêt de Chinon depuis la Vaunoir jusqu'au-dessus du Maupas !, etc. ; **Rivarennes**, petit ravin boisé à droite en remontant la vallée de Turpenay ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon au Liza ! et ailleurs !, bois de Beugny ! ; **Rigny-Ussé**, vallon de Rigny !, parc d'Ussé ! ; **Huismes**, bois du Vivier ! — R. dans le bassin de la Vienne : **Cravant**, vallon du Vau-Riou ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Couziers**, forêt de Fontevrault dans l'allée des étangs !

POLYSTICHUM

1490. — **P. THELIPTERIS** Roth. — R. Lieux tourbeux et marécageux, au bord des fossés, des ruisseaux et des étangs.

AC. au nord de la Loire : **Bourgueil**, au Petit-Buton ! (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Gizeux**, bords du Changeon un peu au-dessous de l'étang du Mur ! et en aval du bourg !; **Continvoir**, bords de la Branne au bas de la Pelouse !; **Avrillé**, fossés fangeux au nord du bourg !, et vallée de la Roumer au Pissot !; **Langeais**, vallée de la Roumer au-dessous de la Rochouze !, et jusque vis-à-vis la Châtaigneraie !; **Mazières**, vallée du Breuil au Pont-de-Doué (Doucet !); **Ambillou**, entre le bourg et la Trigalière (Del. *Cat.* et *herb.*); **Hommes**, fossés fangeux bordant les bois le long de la route d'Avrillé !; vallée de la Maulne à **Saint-Laurent-de-Lin** entre les moulins de Trava et d'Hiver !, et plus en aval à **Lublé** près du moulin de Maulne !, et à **Marcilly** près de la route de Baugé !; **Villiers-au-Bouin**, entre la Brodière et l'étang des Hussardières !; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang et fossés près de Vaujours !; **Semblançay**, bords de la Bresme entre la route de Château-la-Vallière et l'étang de Tuasne !; **Mettray**, bords de la Choisille en aval du bourg ! — RR. ailleurs et seulement, à ma connaissance, dans le bassin de l'Indre : **Perrusson**, près de Vauroux (Diard *Cat.*); **Cheillé**, forêt de Chinon dans le vallon du Doigt depuis la Vaunoir jusqu'au-dessous du Maupas !, et dans le vallon de Jolivet au-dessous de la Ballière !; **Avon**, dans le haut du vallon de Jolivet au bas des Quatre-Vents !

1491. — **P. FILIX-MAS** Roth. — C. Lieux frais ou couverts : bois, buissons, haies, chemins creux et parfois sur les vieux murs.

Cette plante est répandue dans tout le dépt; c'est par oubli que l'abbé Coqueray ne l'a pas fait figurer dans le cat. Delaunay.

1492. — **P. SPINULOSUM** DC.; *P. dilatatum* Duj. *Fl.* et Del. *Cat.* — R. Bois et buissons ombragés, dans les lieux humides, marécageux ou tourbeux.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil, vallée de la Petite-Guerrière !; **Bourgueil**, à Buton ! et au Petit-Buton (Del. *Cat.*); **Langeais**, vallée de la Roumer au-dessus de la Châtaigneraie (Del. *Cat.* et *herb.*) !; **Semblançay**, vallée de la Petite-Bresme ! — Forêt d'Amboise à

Souvigny près des étangs de Jumeaux !, et aux Trois-Coteaux entre **Saint-Denis-Hors** et **Saint-Martin-le-Beau** ! — C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; **Bossay**, forêt de Preuilly dans le vallon du Gué-de-la-Vie (Aristobile !). — **Cheillé**, forêt de Chinon, dans le vallon du Doigt, entre le Maupas et la Vaunoir ! ; **Huismes**, aux Fontaines-d'Ozon ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay !

CYSTOPTERIS

• 1493. — **C. FRAGILIS** Bernh. ; *Aspidium fragile* Sw. — RRR. Prés et murs humides.

Prairies de la vallée de la Maulne à **Lublé** près du moulin de Maulne !, et plus en aval à **Marcilly** près de la route de Château-la-Vallière à Baugé ! ; **Saint-Cyr**, dans un vieux mur très humide longeant le ruisseau de Mié et soutenant les terres voisines, non loin de la Rabelaie et de la Moisanderie ! — Indiqué autrefois à **Fondettes** (Caffin *in* Duj. *Fl.*), où sa présence n'a rien d'impossible.

ATHYRIUM

• 1494. — **A. FILIX-FEMINA** Roth ; *Asplenium Filix-femina* Bernh. — R. Bois et buissons marécageux et tourbeux.

Saint-Nicolas, bois de Vaux ! (aujourd'hui défriché), vallée de la Petite-Guerrière ! ; **Bourgueil**, vallée de Buton ! (Del. *Cat.*) ; vallée du Changeon à **Gizeux** ! et **Continvoir** ! ; vallée de la Roumer à **Langeais** depuis la Châtaigneraie ! jusqu'au bas de la Rochouze !, et à **Avrillé** près du vieux moulin de la Renardière ! ; **Ambillou**, bois de la Trigalière ! ; **Rillé**, landes de Pincemaille ! ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang ! et dans la forêt ! ; prairies de la vallée de la Maulne à **Lublé** ! et **Marcilly** ! ; **Chemillé-sur-Dême**, près de Gatineau (Doucet) ; **les Hermites**, prairies de la Desmée à la Fouquerie et à Vallière (id.) ; vallée de la Bresme à **Semblançay** !, **Charentilly** (Duj. *Fl.*). — **Cheillé**, forêt de Chinon près du marchais du Héron !, et dans la vallée du Doigt depuis la Vaunoir et même plus à l'ouest jusqu'au dessous du Maupas ! ; **Rivarennes**, dans le haut de la vallée de Turpenay ! ; **Saint-Benoist**, forêt de Chinon au Liza !, et dans la vallée du Châtellier ! ; **Huismes**, aux Fontaines d'Ozon ! ; **Cravant**, vallons du Vau-Riou ! et de Nétiveau ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Avon**, dans le haut de la vallée de Jolivet au bas de

la ferme des Quatre-Vents ! ; **l'Ile-Bouchard**, bords de la Vienne à Saint-Maurice en amont du pont ! ; **Sainte-Maure**, bois de la Garnauderie ! — **Bousseay**, bonde de l'étang de Chantemerle (Aristobile) ; **Bossay**, forêt de Preuilly dans le vallon du Gué-de-la-Vie (id.).

Je ne le connais pas au sud de la Vienne. — Il présente les formes suivantes que relient des intermédiaires :

α. **latilobum.** — Segments secondaires largement ovales, obtus, dentés surtout au sommet. — R. et avec la forme typique : **Bourgueil**, à Buton ! ; **Saint-Benoist**, vallée du Châtellier !

β. **intermedium.** — Segments secondaires lancéolés ou ovales-lancéolés, ± atténués au sommet et ± profondément pinnatifides. — C'est la forme typique, répandue partout.

γ. **angustilobum.** — Segments secondaires lancéolés-sublinéaires, profondément pinnatipartites, à lobules étroits. — R. et ordt avec la forme typique ; **Château-la-Vallière**, bords del'étang ! ; **Bourgeuil** à Buton ! ; **Huismes** ! ; **Panzoult** !

ASPLENIUM

1495. — **A. ADIANTUM-NIGRUM** L. — C. Vieux murs, puits, rochers, haies, lieux couverts.

Varie à segments primaires non ou ± acuminés au sommet, et à lobules ovales ou oblongs, mais avec tous les intermédiaires.

1496. — **A. RUTA-MURARIA** L. — AC. Vieux murs, vieux monuments, rochers.

Bourgueil, murs bordant le Changeon au bas de la Communauté ! ; **Avrillé**, vieux murs près de l'église ! et du cimetière ! ; **Langeais**, murs du vieux château de Bresne ! ; **Mazières**, murs de l'église ! ; **Hommes**, dans le bourg ! ; **Fondettes**, aux Plantes (Del. *Cat.*) ; **Saint-Symphorien**, entre le bourg et le cimetière de la Salle ! ; **Sainte-Radégonde**, dans le bourg ! et à Marmoutier ! ; **Rochecorbon** (Duj. *Fl.*) ; **Chanceaux-sur-Choisille**, dans le bourg ! ; églises de **Nouzilly** (Del. *Cat.*) et de **la Ferrière** (id.). — **Amboise**, église Saint-Denis !, murs bordant la route de Chargé !, le château surtout sur la tour de la Porte-Hurtaut !, etc. ; **Lussault**, près de l'église ! ; **Tours**, piles du pont de pierre (Duj. *Fl.*) !, murs du grand séminaire !, chapelle de l'archevêché !, cloîtres de Notre-Dame !, etc. ;

coteaux du Cher à **Saint-Avertin** (Ivolas), à **Véretz** !; **Ballan**, à Beauvais (Audebert) et dans le bourg !; église de **Lignières** ! — C. dans presque tout le bassin de l'Indre : **Montrésor**, dans le bourg !; **Loches**, à Vauzelle et au château ! (Diard *Cat.*); **Chambourg**, sur les ruines d'un vieux pont à l'Ile-Auger (Audebert); **Azay-le-Chétif**, murs du parc !; **Reignac**, rochers entre les vallons de Cléret et des Tabardières !; C. à **Courçay** !, **Truyes** !, **Cormery** !, **Esvres** !; église et bourg de **Monts** (Audebert); pont de **Montbazon** !; coteaux de l'Echandon à **Tauxigny** ! et **Saint-Bauld** !; coteaux du Quincampoix à **Manthelan** !; églises de **Saché** !, de **Cheillé** !; **Azay-le-Rideau**, murs de l'église !, et du potager du château ! — AR. dans le bassin de la Vienne : **Beaumont-en-Véron**, RR. au Pérou !; **Chinon**, bourg de Saint-Louand !, murs entre Saint-Louand et Cément !; **Cravant**, coteaux de la Chaboissière ! et de Malveau !; **Saint-Epain**, coteaux de la Manse en aval du bourg !; **Sainte-Maure**, coteaux à droite en entrant dans la vallée de Courtineau !; **Richelieu**, murs des promenades !; **le Grand-Pressigny**, pont de l'Egronne ! et coteaux de la Muanne !, jusque sur **Chaumussay** !

Obs. — Cette plante varie à lobules oblongs ou rhomboïdaux-suborbiculaires, avec tous les intermédiaires.

1497. — **A. TRICHOMANES** L. — C. Vieux murs humides, puits, rochers ombragés.

BLECHNUM

1498. — **B. SPICANT** Roth. — RR. Bords des ruisseaux, dans les landes et les pâturages tourbeux; plus rar[t] bois couverts et montueux.

Rillé, bords du ruisseau de Malcombe dans les landes de Pincemaille !; **Ambillou**, ruisseau de la Trigalière (Del. *Cat.*); **Semblançay**, vallée de la Petite-Bresme au-dessous de l'étang de Tuasne ! (Del. *Cat.*); **Chinon**, bois de Grammont dans un fossé profond, mais sans eau, et situé à 200 mètres environ à l'ouest de la ferme !; **Bossay**, forêt de Preuilly entre la Rolle et l'étang de Vinceuil (Aristobile).

SCOLOPENDRIUM

1499. — **S. OFFICINALE** Sm. — C. Puits, murs et rochers humides; plus rare, mais çà et là, sur la terre, dans les bois frais.

PTERIS

1500. — **P. AQUILINA** L. — CC. Bois, landes, terres incultes et bords des chemins des terrains siliceux.

ADIANTUM

1501. — **A. CAPILLUS-VENERIS** L. — RRR. Fentes des rochers, puits et murs humides.

Luynes, fentes et excavations abritées des rochers qui couronnent le coteau au-dessus du hameau de la Grenouille à droite de l'entrée de la vallée de la Bresme ! (Louis Léger).

M. Barnsby (*Florules*, III, p. 10), étant au pied même du coteau de Luynes, signale l'*A. Capillus-Veneris* comme étant naturalisé à **Cinq-Mars** et à **Langeais**, sans doute par confusion avec cette localité où la plante est abondante et me paraît bien spontanée. Je ne connais l'*Adiantum* ni à Cinq-Mars ni à Langeais.

Cette fougère existait autrefois dans les localités suivantes : **la Riche-Extra**, dans le puits d'un maraîcher de la varenne de Sainte-Anne où elle a été vue depuis 1836 jusqu'en 1840, époque de la destruction du puits (Blanchet *in litt.*). — **Tours**, vue en 1861, rue de l'Hospitalité, dans les puits d'un jardinier nommé Réverdy (Blanchet *in litt.*), et plus tard, même rue, dans le puits d'un jardinier nommé Machefer (Barnsby *in litt.*) ; vue plusieurs fois moi-même, avec M. Chambert, de 1870 à 1873, dans 2 puits du jardin de la maison Patin, 9, avenue de Grammont, puits sans doute détruits aujourd'hui. — A chercher ailleurs dans les puits de la banlieue de Tours.

ÉQUISÉTACÉES

EQUISETUM

1502. — **E. ARVENSE** L. — CC. Lieux sablonneux humides, cultivés ou incultes.

1503. — **E. TELMATEIA** Ehrh. ; *E. maximum* Lamk. ; *E. fluviatile* Sm., Duj. *Fl.*, *non* L. — AR. Fossés, prés, bois et buissons marécageux ou tourbeux.

AC. au nord de la Loire : vallée de Buton à **Saint-Nicolas** ! et **Bourgueil** ! ; vallée du Changeon à **Benais** ! et **Continvoir** ! ; vallée de la Roumer à **Langeais** près de la Châtaigneraie ! et plus en amont jusqu'auprès de la Rochouze ! ; **Château-la-Vallière**, près de Vaujours ! et dans les marais situés en aval jusqu'à l'étang ! ; **Luynes**, vallée de la Bresme au-dessus de Pont-Clouet ! ; çà et là dans les vallées de la Choisille et de ses affluents, à **Fondettes** !, **la Membrolle** !, **Mettray** !, **Charentilly** !, **Cérelles**, **Chanceaux**, **Monnaie**, **Nouzilly** (Del. *Cat.*). — R. dans le bassin de l'Indre : vallon de Jolivet à **Villaines** !, **Cheillé** !, **Avon** ! ; dans le haut de la vallée de Turpenay à **Rivarennes** et **Saint-Benoist** ! — AR. dans le bassin de la Vienne : **Panzoult**, vallées du Croulay ! et de la Madeleine ! ; **Avon**, vallon de la Quelle ! ; vallées de la Manse et de Courtineau à **Noyant** !, **Saint-Épain** !, **Sainte-Maure** ! et jusque sur **Sainte-Catherine** ! ; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée !, et plus bas jusque dans la vallée de la Vienne !, ainsi que sur la rive opposée ! ; **le Petit-Pressigny** (Diard *Cat.*) ; **Antogny**, prairies de la Vienne au bas du bourg ! ; **Parçay-sur-Vienne**, bords du ruisseau de Parçay ! ; **Assay**, fossés entre la Pinellière et la Jodellière ! ; **Marçay**, fontaine de la Maison-Blanche !

1504. — **E. PALUSTRE** L. — CC. Lieux humides ou marécageux, surtout sablonneux. — Varie :

α. **normale.** — Tige rameuse, terminée par un épi unique et munie de nombreux rameaux stériles. — CC. partout.

β. **simplex.** — Tige simple, terminée par un épi unique. — R. — **Ballan**, bois des Mazeraies ! ; **Gizeux**, étang du Mur !

γ. **polystachyum.** — Tige rameuse, à rameaux nombreux et la plupart terminés par un épi comme la tige principale. — AR. — **Continvoir**, talus du chemin de fer entre la Pelouse et la Cave ! ; **Cinq-Mars**, vallée du Breuil (Doucet !) ; C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*) ; etc.

1505. — **E. LIMOSUM** L. — AC. Lieux inondés : fossés, mares, étangs.

Avrillé, fossés au nord du bourg ! ; **Château-la-Vallière**, bords de l'étang ! ; **Ambillou**, étang de Givry ! ; **les Hermites**, près des Caves de la Borde (Doucet) ; **Nouzilly**, bords de l'étang (Del. *Cat.*) ; **Saint-Denis-Hors**, vallée de l'Amasse !, forêt d'Amboise à l'étang de la Janvrie ! ; marais de **Montlouis** ! (Del. *Cat.*) ; vallée du Cher à **Saint-Martin-le-Beau** !, **Joué** !, **Saint-Avertin** !, etc. ; **Luzillé**, étang de Brosse ! ; C. dans la vallée de l'Indre aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*), **Courçay** !, **Truyes** !, **Cormery** !, etc. ; **Manthelan**, bords du ruisseau de Quincampoix ! ; **Druyes**, dans une mare au sud-est de Bois-Tirau ! ; **Azay-le-Rideau**, dans les prés du parc (Joureau !) et près du moulin de Perré ! ; le Vieux Cher à **Vallères** (Del. *Cat.*), **la Chapelle-aux-Naux** !, **Lignières** ! ; **Rivarennes**, entre le bourg et l'Indre ! ; **Panzoult**, vallée du Croulay ! ; **Marçay**, les marais ! ; **Chaveignes**, vallée de la Veude près du moulin Alion ! ; **Civray-sur-Esves**, près du moulin (Nivert) ; **la Guerche** (Joureau) ; etc.

La tige est simple ou munie de rameaux solitaires ou verticillés et parfois, mais exceptionnellement, terminés par un épi comme la tige. — Les rameaux ne portent ord^t^ des épis que lorsque la tige principale a été tronquée au sommet.

1506. — **E. HYEMALE** L. *sensu lato*. — RR. Lieux sablonneux incultes, humides ou tourbeux. — Comprend :

I. — **E. HYEMALE** L. *sensu stricto*. — Tige robuste, à entre-nœuds distinctement renflés au milieu ; gaines supérieures exactement appliquées contre la tige, blanchâtres et munies de deux cercles noirs, l'un à la base, l'autre au sommet, limitant entre eux une partie moins haute que le diamètre de la gaine. — M'est inconnu dans le dép^t^, mais on pourrait l'y rencontrer ; Boreau me l'a donné de la Sarthe.

II. — **E. OCCIDENTALE** Hy. — Tige à entre-nœuds peu ou

pas renflés au milieu; gaines moyennes et sup. un peu lâches et légèrement évasées, au moins une fois plus hautes que larges, verdâtres et dépourvues de cercle noir à la base, mais ordt munies au sommet d'un cercle noir réduit à une série de points. — RR. — Sables de la vallée de la Loire à **Amboise** !, **Noizay** !, **Montlouis** !, **la Ville-aux-Dames** !, **Cinq-Mars** !, **Saint-Michel** !, **la Chapelle-aux-Naux** !

1507. — **E. RAMOSISSIMUM** Desf. *sensu lato*; *E. multiforme* DC. — R. Lieux sablonneux humides ou mouillés l'hiver. — Groupe complexe, comprenant :

I. — **E. RAMOSISSIMUM** Desf. *sensu stricto*. — Tige robuste, atteignant souvent 1 mèt., sans rameaux aux nœuds inférieurs, à rameaux les plus longs naissant vers le milieu de la tige et toujours très différents de celle-ci; gaines longues de 15-20 mill. — Plante méridionale inconnue dans le dépt.

II. — **E. PALEACEUM** Schleich.; *E. trachyodon* Bor. *p. p.*, *non* Braun. — Tiges larges de 3-4 mill., ordt simples, solitaires la première année, sociétaires ensuite et toutes fertiles, à 10-16 sillons peu profonds; gaines longues de 6-10 mill., ordt à peine dilatées. — RR. — **Amboise**, île Saint-Jean ! — Cette plante a le port des formes du groupe *Hyemale*, mais ses caractères anatomiques la rattachent au *ramosissimum*.

III. — **E. CAMPANULATUM** Poir.; *E. trachyodon* Bor. *p. p.*!, *non* Braun. — Tiges ordt sociétaires; la centrale robuste, large de 3-5 mill. et à 10-20 sillons, presque toujours rameuse et seule fertile, à rameaux les plus longs naissant à sa base; les latérales plus grêles et stériles; gaines longues de 8-12 mill. (sans les dents), un peu évasées, d'un vert pâle et la plupart concolores. — R. — Vallée de la Loire à **Montlouis** et **la Ville-aux-Dames**!; **Cinq-Mars**, dans l'île César! et sur les alluvions du fleuve en aval du viaduc!; **la Chapelle-aux-Naux**, un peu en aval du pont de Langeais!; **Chouzé**, près du pont de Port-Boulet!; **Champigny-sur-Veude**, fossés bordant le chemin qui contourne le grand parc du côté du nord-ouest!

IV. — **E. VIRGATUM** Braun. — Tiges toujours sociétaires, toutes à peu près de même grosseur, les plus grosses atteignant à peine 2 mill. de largeur, ordt toutes simples et

fertiles, ou plus rar[t] la centrale rameuse à la base et à rameaux stériles, toutes à 5-8 sillons profonds, à gaines très évasées et longues de 5-8 mill. — AR., mais çà et là dans toute la vallée de la Loire. — Grèves de **Savigny**!, **Langeais**!, **Cinq-Mars**!, **Vouvray**!, **Noizay**!, **Négron**!; **Nazelles**, entre Vilvent et la station d'Amboise!; **Pocé**, dans la Varenne!; **Amboise**, au Bout-des-Ponts et dans l'île Saint-Jean!; grèves de **Souvigny** près des Caves!, de **Chargé**!, de **Saint-Denis-Hors**!, de **Montlouis**!; plaine sablonneuse de **la Ville-aux-Dames**! et de **Saint-Pierre-des-Corps**! — Cette plante présente les 2 formes suivantes :

α. **typicum.** — Tiges simples. — C'est la forme normale répandue partout. — Je l'ai vue avec les tiges latérales étalées à **Pocé**!, **la Ville-aux-Dames**!, etc.

β. **ambiguum.** — Tiges rameuses, à rameaux stériles. — RR. — Grèves de la Loire à **Chargé**!, **Saint-Denis-Hors**!, **Noizay**! — Les tiges latérales et les rameaux inférieurs, ord[t] dressés, sont parfois étalés : **Noizay**!

Obs. — Les *E. campanulatum* et *virgatum*, très différents l'un de l'autre lorsqu'ils sont bien caractérisés, sont parfois reliés par des intermédiaires embarrassants. C'est ainsi que la forme rameuse de l'*E. virgatum* est, pour M. l'abbé Hy, une simple variation (*gracile*) de l'*E. campanulatum*; il me semble cependant impossible, d'après les échantillons que j'ai vus, de la séparer de l'*E. virgatum*. — Enfin, dans ces 3 plantes, les tiges latérales et les rameaux, ord[t] dressés, sont parfois étalés ou même réfléchis.

RHIZOCARPÉES

MARSILEA

1508. — **M. QUADRIFOLIA** L. — RR. Bords des eaux, surtout dans les mares et les étangs à sol sablonneux ou tourbeux. **Vouvray**, vases de la Loire à 1 kilomètre au-dessus des Tuileries (Del. *Cat.* et *herb.*); **la Ville-aux-Dames** (Duj. *Fl.*); **Saint-Pierre-des-Corps**, à l'extrémité nord-ouest de l'étang de la Bonde! (Del. et Blanchet); **Savigny**, mares des communs des Bertignolles!; **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé!; **Manthelan**, partie sud de l'étang des Usages ou étang du Faux (Diard *Cat.*).

PILULARIA

1509. — **P. GLOBULIFERA** L. — AR. Lieux tourbeux et marécageux des landes et des bois, surtout au bord des étangs et des mares.

Landes de **Saint-Nicolas-de-Bourgueil**, sur les bords de la route de Vernoil!; landes de **Bourgueil** (Coq. *in* Del. *Cat.*); çà et là dans les landes de **Restigné**!, de **Continvoir**!, de **Saint-Patrice**!, de **Cléré**!, de **Mazières**!; **Courcelles**, étang Bouchard!; **Ambillou**, près de Tivoli! et sur le bord des étangs de la Bousserie (Barnsby), de Givry!, de Radoire!, etc.; **Saint-Etienne-de-Chigny**, près de l'Etang-Neuf! et dans les mares de la forêt de Luynes (Del. *Cat.*); **Saint-Roch**, dans une mare!; **Semblançay**, étang de Tuasne!; **Nouzilly** (Coq. *in* Del. *Cat.*); **Druyes**, forêt de Villandry le long de la route d'Azay (Del. *Cat.*); **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé!; **Huismes**, étangs du parc de la Ville-au-Maire!; **Saint-Benoist**, mares et fossés de la forêt de Chinon!, vallon du Châtellier! et landes du Ruchard! jusque sur **Avon** (Del. *Cat.*); C. aux environs de **Loches** (Diard *Cat.*); **la Guerche**, aux Chaumes-Charretiers (Joureau).

NOTA. I. — Deux plantes du genre *Azolla*, les *A. caroliniana* Willd. et *A. filiculoides* Lamk., originaires d'Amérique, sont cultivées dans les bassins des jardins et se naturalisent facilement. — J'ai vu, vers 1880, la première de ces espèces dans des fossés de la vallée de l'Indre en aval du bourg d'**Esvres**, et dans des mares de la vallée de Basse à **Chinon** d'où elle a disparu depuis.

II. — Les familles des Isoétées et des Lycopodiacées, voisines de la précédente, ne sont pas représentées dans le dépt. On pourrait cependant rencontrer en Indre-et-Loire les espèces suivantes : *Isoetes Chaboissæi* Nyman, à chercher dans les étangs à sol sablonneux ; *Isoetes Hystrix* DR., sur les pelouses arides des coteaux ; *Lycopodium inundatum* L., dans les landes marécageuses et tourbeuses ; *Lycopodium clavatum* L., dans les landes et les bois ombragés et montueux.

SUPPLÉMENT

CHARACÉES [1]

NITELLOPSIS

1510. — **N. STELLIGERA** Hy ; *Chara stelligera* Bauer. — Eaux limpides, sur le sable.

Croît en Loir-et-Cher et Maine-et-Loire ; à chercher en Indre-et-Loire.

CHARA

1511. — **C. HISPIDA** L. — C. Eaux stagnantes ou tranquilles, surtout sur le calcaire.

1512. — **C. HORRIDA** Wallm. — R. Eaux stagnantes ou tranquilles.

Gizeux, étang du Mur ! et étang du Gué (Hy).

1513. — **C. POLYACANTHA** A. Br. — R. Eaux stagnantes ou tranquilles.

Gizeux, étang du Gué ! et étang du Mur (Hy).

1514. — **C. FŒTIDA** Br. — C. Eaux stagnantes ou tranquilles, surtout sur le calcaire. — Plante polymorphe ;

---

(1) Les **Characées** ne sont pas des Cryptogames *vasculaires*. On les range aujourd'hui parmi les **Algues**. (J. Ivolas.)

α. **microptila** Br. — Feuil. à folioles 1-2 fois plus longues que les sporanges ; plante plus ou moins robuste, submergée. — C.

β. **longibracteata** Kutz. — Feuilles à folioles au moins 4-5 fois plus longues que les sporanges ; plante ordt robuste, submergée. — Me paraît AC.

γ. **coarctata** Wallr.— Plante basse, gazonnante, densément feuillée, croissant dans les eaux très peu profondes ou sur la terre humide. — AR. — **Reignac**, vallon des Tabardières ! ; **Cheillé**, forêt de Chinon entre la Vaunoir et le Maupas ! ; **Pouzay**, fontaines de la Bourassée ! ; **la Roche**, marais de Taligny ! ; etc.

Obs. — Ces 3 formes varient à tiges lisses ou à peu près (var. *subinermis*), ou finement hispides surtout au sommet (var. *subhispida*).

1515. — **C. FRAGILIS** Desv. — C. Eaux stagnantes, surtout sur le sable. — Plante polymorphe :

α. **macrophylla** Br. — Tige large de près d'un mill. ; feuilles assez grosses, longues de 2-4 cent. — AC.

β. **leptophylla** Br. — Tige presque capillaire, mais ordt allongée ; feuilles capillaires, longues de 15-25 mill. — AC.

γ. **delicatula** Br. — Aussi grêle que le précédent, mais tiges de 5-15 cent. et feuil. de 8-15 mill. — R. — **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé !

1516. — **C. ASPERA** Willd. — RR. Eaux stagnantes, surtout dans les lieux sablonneux et tourbeux.

Varennes (Blanchet *in litt.*). — Je n'ai pas vu la plante.

1517. — **C. FRAGIFERA** DR. — Eaux stagnantes à fond sablonneux.

Croît en Loir-et-Cher ; à chercher en Indre-et-Loire.

1518. — **C. CORONATA** Ziz. — Eaux stagnantes à fond sablonneux.

Croît en Loir-et-Cher ; à chercher en Indre-et-Loire.

TOLYPELLA

1519. — **T. INTRICATA** Leonh. ; *Nitella intricata* Agardh. RR. — Eaux stagnantes ou tranquilles.

Mettray, d'où M. l'abbé Ily, d'Angers, l'a reçu de M. Francière, alors contrôleur à la colonie pénitentiaire ; **Chinon**, dans le canal de Saint-Lazare !

1520. — **T. PROLIFERA** Leonh. ; *Nitella prolifera* Wallr. — RR. Eaux stagnantes ou tranquilles.

Chinon, dans le ruisseau du marais Saint-Mexme ! où il n'apparaît qu'à de rares intervalles.

1521. — **T. GLOMERATA** Leonh. ; *Nitella glomerata* Chev. — Eaux stagnantes ou tranquilles.

Croît en Loir-et-Cher ; à chercher en Indre-et-Loire.

NITELLA

1522. — **N. SYNCARPA** Chev. — RR. Eaux stagnantes ou tranquilles.

Continvoir, dans un petit étang de la vallée de la Branne (Hy !).

1523. — **N. CAPITATA** Agardh. — Eaux stagnantes des terrains siliceux ou calcaires.

Croît en Loir-et-Cher et en Maine-et-Loire ; à chercher en Indre-et-Loire.

1524. — **N. OPACA** Agardh. — RR. Eaux stagnantes, surtout sur le sable.

Rigny-Ussé, étangs du parc d'Ussé !

1525. — **N. FLEXILIS** Agardh. — RR. Eaux stagnantes ou tranquilles.

Pont-de-Ruan, dans l'Indre ! ; fontaine de la vallée de Courtineau près de la route nationale, non loin de **Sainte-Catherine** (Audebert).

1526. — **N. TRANSLUCENS** Agardh. — AC. Eaux stagnantes ou tranquilles, surtout sur le sable.

Ambillou, ruisseau entre le bourg et la Trigalière (Barnsby) ; **Saint-Etienne-de-Chigny**, mares de la forêt de Luynes (Del. *Cat.*) ; **Chenonceaux**, forêt d'Amboise dans une mare au sud du grand étang de Jumeaux ! ; **Dierre**, forêt d'Amboise dans l'étang de la Gaugonnière ! ; **Chédigny**, étang de la ferme-école des Hubaudières (Audebert) ; **Rigny-Ussé**, étangs du parc d'Ussé ! ; **Lerné**, étang du parc de Chavigny !

1527. — **N. MUCRONATA** Kutz. — RR. Eaux stagnantes des terrains sablonneux.

Chinon, fossés des marais de Grigny ! ; **Cinais**, fossés près de Pontille !

1528. — **N. GRACILIS** Agardh. — Eaux stagnantes des terrains sablonneux.

Croît en Loir-et-Cher ; à chercher en Indre-et-Loire.

1529. — **N. TENUISSIMA** Kutz. — RR. Eaux stagnantes des terrains argilo-siliceux.

Saint-Étienne-de-Chigny, dans un fossé à 1 kilomètre au sud-ouest de la tuilerie, près de l'intersection des routes allant de Cinq-Mars à Pernay et de Luynes à Cléré (Del. *Cat.*) !

1530. — **N. BATRACHOSPERMA** Br. — RR. Eaux stagnantes, étangs à sol sablonneux.

Rigny-Ussé, grand étang du parc d'Ussé ! — Indiqué autrefois à **Château-la-Vallière** (Duj. *Fl.*).

1531. — **N. HYALINA** Agardh. — RR. Eaux stagnantes, étangs à sol sablonneux.

Château-la-Vallière, dans l'étang ! ; **Assay**, dans le grand étang de Champigny-sur-Veude !

Cette plante a aussi été indiquée : 1° dans l'étang de **Rillé** (aujourd'hui mis en culture) par Dujardin (*Fl.*, p. 297), qui lui donne pour synonyme *N. tenuissima* ; 2° à **Barbeneuve** par Diard (*Cat.*, p. 74), qui lui donne pour synonyme *N. gracilis*.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

La page qui suit 249 porte le n° 150, mettez 250.

Page 300, en haut et hors page, lisez **HYPOCHŒRIS.**

Page 308, en haut et hors page, lisez **SONCHUS.**

Page 502, entre les nos 1225 et 1226, intercalez le nom du genre

NEOTTIA.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES FAMILLES ET DES GENRES

A

Acer 99
Acérinées 99
Aceras 483
Achillea 285
Aconitum 19
Acorus 513
Adenocarpus 111
Adiantum 601
Adonis 4
Adoxa 254
Ægilops 591
Ægopodium 237
Æsculus 99
Æthusa 240
Agrimonia 200
Agropyrum 591
Agrostis 559
Ailanthus 108
Aira 564
Ajuga 413
Alchemilla 201
Alisma 461
Alismacées 461
Allium 472
Alnus 453
Alopecurus 555
Alsine 82
Althæa 92
Alyssum 43
Amarantacées 422
Amarantus 422
Amaryllidées 481
Ambrosiacées 316
Ammi 237
Ampélidées 100
Amygdalus 146
Anagallis 333
Anarrhinum 365
Anchusa 350
Andropogon 549
Androsace 331
Androsæmum 94
Andryala 316
Anemone 2
Angelica 245
Antennaria 277
Anthemis 284
Anthericum 475
Anthoxanthum 556
Anthriscus 239
Anthyllis 113
Antirrhinum 365
Apium 233
Apocynacées 337
Aquilegia 18
Arabis 35
Araliacées 252
Arenaria 80
Aristolochia 437
Aristolochiées 437
Armeniaca 147
Armeria 418
Arnoseris 298
Aroidées 512
Arrhenatherum 571
Artemisia 280
Artocarpées 449
Arum 512
Arundo 558

Asclépiadées 338
Asclepias..... 338
Asparaginées..... 477
Asparagus 479
Asperugo..... 354
Asperula..... 261
Asphodelus 476
Aspidium..... 596
Asplenium..... 599
Aster..... 270
Astrocarpus. 64
Astragalus..... 130
Astrolobium..... 144
Athyrium..... 598
Atriplex..... 428
Atropa..... 357
Avena..... 567
Azolla..... 606

B

Ballota..... 401
Balsamina..... 105
Balsaminées..... 105
Barbarea..... 37
Barkausia..... 308
Bartsia..... 377
Bellis..... 282
Berbéridées..... 20
Berberis..... 20
Berteroa..... 42
Beta..... 424
Betonica..... 408
Betula..... 452
Bétulinées..... 452
Bidens..... 286
Bifora..... 252
Biscutella..... 50
Blechnum..... 600
Blitum..... 428
Borraginées 345
Borrago..... 349
Brachypodium 589
Brassica..... 28
Braya..... 33
Briza..... 577
Bromus..... 585
Brunella..... 412
Bryonia..... 215
Bunium..... 239
Bupleurum..... 229
Butomées..... 464
Butomus..... 464
Buxus..... 446

C

Calamagrostis..... 558
Calamintha..... 395
Calendula..... 280
Calepina..... 53
Callitriche..... 211
Callitrichinées..... 211
Calluna..... 323
Calystegia..... 344
Caltha..... 15
Camelina..... 44
Campanula..... 320
Campanulacées..... 318
Cannabinées..... 447
Cannabis..... 447
Capparidées..... 54
Capparis..... 54
Caprifoliacées..... 254
Capsella..... 49
Cardamine..... 34
Carduncellus..... 297
Carduus..... 296
Carex..... 531
Caryolopha..... 351
Carlina..... 292
Carpinus..... 452
Carum..... 235
Caryophyllées..... 69
Castanea..... 450
Catabrosa..... 574
Catananche..... 299
Caucalis..... 251
Célastrinées..... 107
Celtidées..... 448
Celtis..... 448
Cenchrus..... 558
Centaurea..... 288
Centranthus 262
Centunculus 335
Cephalanthera..... 496

Cerastium 76
Cerasus..... 148
Ceratocephalus..... 6
Cératophyllées..... 213
Ceratophyllum 213
Ceterach..... 595
Chærophyllum..... 239
Chaiturus..... 409
Chamagrostis..... 552
Chara 607
Characées..... 607
Cheiranthus..... 34
Chelidonium..... 23
Chénopodées..... 424
Chenopodium..... 425
Chironia 339
Chlora..... 341
Chondrilla..... 304
Chrysanthemum..... 283
Chrysocoma..... 269
Chrysosplenium..... 226
Cicendia..... 340
Cicer..... 137
Cichorium 299
Circæa..... 208
Cirsium..... 292
Cistinées 54
Cladium 530
Clandestina..... 387
Claytonia 217
Clematis..... 1
Colchicacées..... 464
Colchicum 464
Colutea..... 130
Comarum..... 152
Composées..... 268
Conifères..... 460
Conium..... 238
Conopodium 239
Conyza 276
Convallaria 477
Convolvulacées..... 344
Convolvulus..... 344
Coriandrum..... 252
Coriaria..... 106
Coriariées..... 106
Cornus 252
Coronilla 142
Coronopus..... 51
Corrigiola..... 218
Corydalis..... 24
Corylus..... 452
Corynephorus..... 565
Crassulacées..... 219
Cratægus 204
Crepis..... 308
Crucianella 262
Crucifères..... 28
Crypsis..... 553
Cucubalus 74
Cucurbitacées 215
Cucumis..... 215
Cucurbita..... 216
Cupulifères..... 449
Cuscuta..... 345
Cyclamen..... 331
Cydonia 202
Cynanchum..... 338
Cynodon..... 552
Cynoglossum..... 353
Cynosurus..... 578
Cypéracées 522
Cyperus 522
Cystopteris..... 598
Cytisus 109

D

Dactylis..... 578
Damasonium..... 463
Danthonia 578
Daphne..... 435
Datura..... 358
Daucus..... 250
Delphinium..... 18
Deschampsia..... 566
Dianthus..... 69
Dictamnus..... 106
Digitalis 374
Digitaria..... 550
Dioscorées..... 479
Diplotaxis..... 30
Dipsacées..... 266
Dipsacus..... 266
Doronicum..... 274
Draba 41

Drosera..... 65
Droséracées..... 65

E

Ecballium..... 215
Echinaria..... 557
Echinops..... 287
Echinospermum..... 352
Echium..... 346
Elatine..... 86
Elatinées..... 86
Elymus..... 590
Endymion..... 469
Epilobium..... 205
Epipactis..... 498
Equisétacées..... 602
Equisetum..... 602
Eragrostis..... 576
Eranthis..... 16
Erica..... 323
Ericacées..... 323
Erigeron..... 270
Eriophorum..... 529
Erodium..... 102
Erophila..... 41
Eruca..... 29
Ervum..... 137
Eryngium..... 229
Erysimum..... 31
Erythræa..... 339
Eschscholtzia..... 23
Eupatorium..... 268
Euphorbia..... 437
Euphorbiacées..... 437
Euphragia..... 377
Euphrasia..... 375
Evonymus..... 107
Exacum..... 340

F

Fagus..... 449
Falcaria..... 235
Festuca..... 579
Ficaria..... 15
Ficus..... 449
Filago..... 278
Fœniculum..... 240
Fougères..... 594
Fragaria..... 152
Fraxinus..... 335
Fritillaria..... 465
Fumana..... 58
Fumaria..... 25
Fumariacées..... 24

G

Gagea..... 467
Galanthus..... 481
Galega..... 130
Galeobdolon..... 403
Galeopsis..... 404
Galium..... 257
Gastridium..... 562
Gaudinia..... 570
Genista..... 110
Gentiana..... 342
Gentianées..... 339
Géraniacées..... 100
Geranium..... 100
Geum..... 149
Gladiolus..... 480
Glaucium..... 23
Glechoma..... 401
Globularia..... 417
Globulariées..... 417
Glyceria..... 574
Glycyrrhiza..... 129
Gnaphalium..... 277
Graminées..... 547
Gratiola..... 367
Grossulariées..... 225
Gypsophila..... 70

H

Haloragées..... 210
Hedera..... 252
Heleocharis..... 527
Helianthemum..... 54
Helianthus..... 286
Helichrysum..... 277
Heliotropium..... 345
Helleborus..... 16

Helminthia..... 301
Helodea..... 505
Helodes..... 98
Helosciadium..... 231
Hemerocallis..... 477
Heracleum..... 248
Herniaria..... 218
Hesperis..... 31
Hieracium..... 310
Hippocastanées..... 99
Hippocrepis..... 144
Hippuridées..... 212
Hippuris..... 212
Hirschfeldia..... 29
Holcus..... 571
Holosteum..... 82
Hordeum..... 590
Hottonia..... 328
Humulus..... 447
Hutchinsia..... 48
Hyacinthus..... 470
Hydrocharidées..... 505
Hydrocharis..... 505
Hydrocotyle..... 226
Hyosciamus..... 358
Hypécoées..... 24
Hypecoum..... 24
Hypéricinées..... 94
Hypericum..... 95
Hypochœris..... 299
Hyssopus..... 394

I

Iberis..... 45
Ilex..... 107
Ilicinées..... 107
Illecebrum..... 218
Ilysanthes..... 367
Impatiens..... 105
Inula..... 274
Iridées..... 479
Iris..... 479
Isatis..... 52
Isnardia..... 208
Isoétées..... 606
Isoetes..... 606
Isolepis..... 524
Isopyrum..... 17

J

Jasione..... 318
Jasminées..... 336
Jasminum..... 336
Joncées..... 516
Juglandées..... 449
Juglans..... 449
Juncaginées..... 505
Juncus..... 516
Juniperus..... 460

K

Kentrophyllum..... 292
Knautia..... 268
Kœleria..... 571

L

Labiées..... 388
Lactuca..... 305
Lamium..... 401
Lappa..... 287
Lappago..... 552
Lampsana..... 298
Laserpitium..... 249
Lathræa..... 387
Lathyrus..... 137
Lavandula..... 388
Leersia..... 548
Lemna..... 512
Lemnacées..... 512
Lentibulariées..... 326
Leontodon..... 300
Leonurus..... 408
Lepidium..... 45
Lepturus..... 593
Levisticum..... 246
Leucanthemum..... 282
Ligustrum..... 336
Liliacées..... 464
Limnanthemum..... 344
Limodorum..... 495
Limosella..... 373
Linaria..... 362

Lindernia..... 367
Linées..... 87
Linosyris..... 269
Linum..... 87
Listera..... 501
Lithospermum..... 348
Littorella..... 421
Lobelia..... 317
Lobéliacées..... 317
Lolium..... 592
Lonicera..... 255
Loranthacées..... 253
Lotus..... 128
Ludwigia..... 208
Lunaria..... 43
Lupinus..... 114
Luzula..... 520
Lychnis..... 74
Lycium..... 357
Lycopodiacées..... 606
Lycopersicum..... 356
Lycopodium..... 606
Lycopsis..... 350
Lycopus..... 393
Lysimachia..... 332
Lythrariées..... 213
Lythrum..... 213

M

Malachium..... 75
Malaxis..... 504
Malus..... 203
Malva..... 90
Malvacées..... 90
Marrubium..... 401
Marsilea..... 605
Matricaria..... 283
Medicago..... 115
Melampyrum..... 379
Melica..... 573
Melilotus..... 118
Melissa..... 397
Melittis..... 409
Mentha..... 388
Menyanthes..... 343
Mercurialis..... 445
Mespilus..... 205
Mibora..... 552
Micromeria..... 395
Micropus..... 279
Milium..... 562
Mœheringia..... 81
Mœnchia..... 77
Molinia..... 572
Momordica..... 215
Monotropa..... 325
Monotropacées..... 325
Montia..... 216
Morées..... 449
Morus..... 449
Muscari..... 466
Myagrum..... 51
Myogalum..... 471
Myosotis..... 351
Myosurus..... 5
Myriophyllum..... 210
Myrrhis..... 239

N

Naias..... 511
Narcissus..... 481
Nardus..... 548
Nasturtium..... 38
Negundo..... 99
Neottia..... 502
Nepeta..... 400
Neslia..... 52
Nicandra..... 357
Nicotiana..... 358
Nigella..... 18
Nitella..... 609
Nitellopsis..... 607
Nuphar..... 20
Nymphæa..... 20
Nymphæacées..... 20

O

Odontites..... 376
Œnanthe..... 241
Œnothera..... 207
Oléacées..... 335
Ombellifères..... 226
Onobrychis..... 146

Onagrariées 205
Ononis 111
Onopordon 298
Ophioglossum 594
Ophrys 493
Oplismenis 550
Orchidées 482
Orchis 483
Origanum 393
Orlaya 250
Ormenis 284
Ornithogalum 470
Ornithopus 145
Orobanchées 380
Orobanche 380
Orobus 141
Osmunda 594
Osyris 436
Oxalidées 103
Oxalis 103

P

Palimbia 246
Panicum 550
Papaver 21
Papavéracées 21
Papilionacées 108
Parietaria 447
Paris 477
Parnassia 66
Paronychiées 217
Passerina 436
Pastinaca 248
Pedicularis 379
Peplis 214
Petasites 269
Petroselinum 236
Peucedanum 246
Phalangium 475
Phalaris 557
Phaseolus 131
Phelipæa 386
Phleum 553
Phragmites 558
Physalis 356
Phyteuma 318
Phytolacca 422
Phytolaccées 422
Picris 301
Pilularia 606
Pimpinella 233
Pinguicula 326
Pinus 460
Pirus 202
Pisum 142
Plantaginées 419
Plantago 419
Platanées 453
Platanus 453
Plombaginées 418
Poa 575
Podospermum 303
Polycarpon 217
Polycnemum 423
Polygala 66
Polygalées 66
Polygonatum 478
Polygonées 429
Polygonum 431
Polypodium 596
Polystichum 597
Populus 459
Portulaca 216
Portulacées 216
Potamées 506
Potamogeton 506
Potentilla 149
Poterium 202
Primula 328
Primulacées 328
Prismatocarpus 319
Prunus 147
Ptarmica 286
Pteris 601
Pterotheca 309
Pulicaria 277
Pulmonaria 346
Punica 205
Pyrethrum 282
Pyrola 323

Q

Quercus 450

R

Radiola..... 90
Ranunculus..... 6
Raphanus..... 28
Rapistrum..... 53
Renonculacées..... 1
Reseda..... 63
Résédacées..... 63
Rhamnées..... 107
Rhamnus..... 107
Rhinanthus..... 378
Rhizocarpées..... 605
Rhus..... 108
Rhynchospora..... 530
Ribes..... 225
Robinia..... 130
Rœmeria..... 23
Roripa..... 39
Rosa..... 170
Rosacées..... 146
Rosmarinus..... 400
Rubia..... 257
Rubiacées..... 257
Rubus..... 153
Rumex..... 429
Ruscus..... 479
Ruta..... 106
Rutacées..... 106

S

Sagina..... 83
Sagittaria..... 463
Salicinées..... 454
Salix..... 454
Salvia..... 398
Sambucus..... 254
Samolus..... 332
Sanguisorba..... 201
Sanicula..... 227
Santalacées..... 436
Saponaria..... 70
Sarothamnus..... 109
Satureia..... 395
Saxifraga..... 226
Saxifragées..... 226
Scabiosa..... 266
Scandix..... 240
Schœnus..... 522
Scleranthus..... 219
Scilla..... 468
Scirpus..... 523
Scolopendrium..... 601
Scolymus..... 299
Scorzonera..... 302
Scrofularia..... 366
Scrofulariacées..... 362
Scutellaria..... 410
Secale..... 590
Sedum..... 220
Selinum..... 245
Sempervivum..... 224
Senebiera..... 51
Senecio..... 271
Serapias..... 482
Serratula..... 288
Seseli..... 241
Sesleria..... 558
Setaria..... 551
Sherardia..... 262
Silaus..... 240
Silene..... 71
Silybum..... 297
Simethis..... 476
Sinapis..... 29
Sison..... 236
Sisymbrium..... 32
Sium..... 233
Smyrnium..... 238
Solanées..... 354
Solanum..... 354
Solidago..... 271
Sonchus..... 307
Sorbus..... 204
Sorghum..... 549
Spartium..... 109
Sparganium..... 514
Specularia..... 319
Spergula..... 85
Spergularia..... 85
Spinacia..... 429
Spiræa..... 148
Spiranthes..... 503
Spirodela..... 512

Stachys..... 405
Stellaria..... 78
Stellera..... 436
Stenactis..... 270
Stipa..... 564
Symphoricarpus..... 257
Symphytum..... 350
Syringa..... 336

T

Tamus..... 479
Tanacetum..... 281
Taraxacum..... 304
Teesdalia..... 44
Telmatophace..... 512
Tetragonolobus..... 129
Teucrium..... 414
Thalictrum..... 1
Thesium..... 436
Thlaspi..... 48
Thrincia..... 300
Thyméléacées..... 435
Thymus..... 394
Tilia..... 93
Tiliacées..... 93
Tillæa..... 219
Tolypella..... 609
Tordylium..... 249
Torilis..... 251
Tragopogon..... 301
Tragus..... 552
Trapa..... 209
Trifolium..... 120
Triglochin..... 505
Trigonella..... 118
Trinia..... 234
Trisetum..... 570
Triticum..... 591
Tulipa..... 464
Turgenia..... 251
Turritis..... 37
Tussilago..... 269
Typha..... 513
Typhacées..... 513

U

Ulex..... 108
Ulmacées..... 447
Ulmus..... 447
Urtica..... 446
Urticées..... 446
Utricularia..... 327

V

Vacciniées..... 323
Vaccinium..... 323
Valeriana..... 263
Valérianées..... 262
Valerianella..... 264
Vallisneria..... 505
Vandellia..... 367
Ventenata..... 570
Verbascées..... 358
Verbascum..... 358
Verbena..... 417
Verbénacées..... 417
Veronica..... 368
Viburnum..... 255
Vicia..... 132
Vinca..... 337
Vincetoxicum..... 338
Viola..... 59
Violariées..... 59
Viscum..... 253
Vitis..... 100

W-X-Z

Wahlembergia..... 320
Wolffia..... 512
Xanthium..... 316
Xeranthemum..... 287
Zanichellia..... 510
Zea..... 547

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE TOURS Bibliothèque

TOURS

IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES

6, rue Gambetta, 6